

لِلْبَاقِي
1 E Y A

LE VOYAGE ÉTERNEL

La Mort - La Tombe - La Résurrection et l'Au-delà

Osman Nûri TOPBAŞ

ÉDITIONS
ERKAM

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

© Éditions Erkam - Istanbul: 1442 H / 2020

LE VOYAGE ÉTERNEL

La Mort - La Tombe - La Résurrection et l'Au-delà

Osman Nûri TOPBAŞ

Original Title: Ebediyet Yolculuğu
-Ölüm/Kabir/Kıyâmet ve Ötesi-

Author : Osman Nûri Topbaş

Traducteur : Adem Dereli

Contrôle : Musa Belfort

Éditeur : Muhammed Roussel

Graphisme : İlhan Baştaş

Imprimé par : Imprimerie Erkam

ISBN : 978-605-302-989-2

Adresse : Ikitelli O.S.B. Mah. Atatürk Bul-
varı, Haseyad 1. Kısım No: 60/3-C
Başakşehir, Istanbul, Turkey

Tel : (90-212) 671-0700 pbx

Fax : (90-212) 671-0748

E-mail : info@islamicpublishing.org

Site Web : www.islamicpublishing.org

Language : French





LE VOYAGE ÉTERNEL

La Mort - La Tombe - La Résurrection et l'Au-delà

Osman Nûri TOPBAŞ



PRÉSENTATION

La croyance en l'au-delà est l'un des piliers fondamentaux de la croyance islamique. Nous sommes venus dans ce monde, nous y resterons un moment et nous commencerons dans «l'au-delà» le voyage éternel.

Il y a une vie éternelle. Mais elle a un rapport avec ce bas-monde.

Par conséquent, il est nécessaire de comprendre correctement ce monde, et le voyage vers l'éternité ...

La connaissance de tout cela est contenue dans le Livre envoyé à l'homme par le Pouvoir Suprême, qui arrange l'équilibre entre le monde et l'au-delà.

Celui qui a présenté ce Livre à l'humanité et les paroles du Créateur est ainsi décrit :

وَمَا يَنْطِقُ عَنِ الْهَوَىٰ ۖ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْيٌ يُوحَىٰ

Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée (An Najm, 53 : 3-4).

Il nous appartient, à partir du Noble Coran et des paroles du Messager d'Allah ﷺ, de bien comprendre ce «voyage éternel» et de sortir en présence de notre Seigneur avec le dossier de notre vie rédigé en pages blanches.

Le livre que vous avez en main, préparé avec les précieux efforts de notre **Honorable Guide Osman Nûri TOPBAŞ**, nous présente toutes les phases du «Voyage vers l'Éternel».

La venue au monde et le but de la venue au monde, la vie dans ce monde, la mort, la Résurrection, la tombe, le Jugement Dernier, la Balance, le Pont, l'Enfer, le Paradis et la vie éternelle... le bonheur éternel ou les regrets éternels...

Quand on observe cette énumération d'étapes on se rend compte qu'il est des phases que nous voyons et d'autres qui nous sont invisibles.



Le Seigneur répond dans le Coran à l'interrogation qui lui est faite :

«Comment serons-nous ressuscités une fois que nos os seront poussière et saleté?». Il affirme : «Comme je vous ai créé la première fois je peux vous recréer une deuxième fois. Cela ne m'est pas difficile!»

En observant les dimensions d'Allah on voit que rien ne Lui est impossible. Tout comme la création est un miracle la Résurrection en est un aussi... La formation d'un être humain à partir d'une goutte d'eau, la création des cieus ou la marche des montagnes...

Le Miracle, en fonction de ce que nous voyons, se rapporte avec nos insuffisances en tant qu'êtres humains. Sinon il n'y a aucune difficulté pour Allah.

Nous pouvons essayer de comprendre beaucoup de choses, mais il est clair que nous ne parviendrons probablement jamais à comprendre certaines de ces choses.

Par exemple comment a-t-on pu établir la succession des générations qui ont vécu ?

Pour Allah, cette question est si dénuée de sens...

Mais nous devons comprendre en cela que c'est la préparation de notre vie mondaine pour l'au-delà et que nous rendrons des comptes de tout ce qui se sera produit dans ce monde ici-bas....

Si nous négligeons ce fait, nous vivrons un dénouement frustrant.

Ce livre, après nous avoir expliqué tout ce qui est connu et méconnu, nous invite à comprendre une responsabilité vitale et nous informe en quelque sorte qu'il y a un au-delà qu'il ne nous faut pas oublier.

N'oublions pas que nous apparaîtrons en présence d'Allah et que nous rendrons compte du livre de notre vie.

Nous, les "Publications Erkam", serons heureux si nous parvenons à ouvrir un «horizon d'éternité» dans le cœur de nos lecteurs avec ce travail.

Remettez-vous à Allah.

PRÉFACE

Louanges à Allah qui nous a créé en tant qu'Homme, la créature la plus éminente et la plus belle parmi toutes ; Il nous a offert la prédisposition pour atteindre un haut degré en insufflant de Son âme et nous guida vers le Bien et la Vérité en nous envoyant le Livre et les Prophètes !

Que la Paix soit sur notre cher Prophète Muhammad ﷺ¹, sur sa noble famille et ses Compagnons. Le Seigneur l'a envoyé comme fierté éternelle du monde, le Maître des Prophètes, Miséricorde pour les mondes, caractère unique en termes de personnalité, le plus grand guide en matière de droiture, le centre d'intercession au Jour du Jugement.

Selon sa prédisposition, l'Homme est enclin à découvrir la vérité et, de ce fait, ne peut se contenter de rester dans l'ignorance. Sans cesse, il s'interroge sur la vérité, cherche et court vers la certitude. En effet, tout ce qu'il ignore ou ne peut dévoiler le rend triste au fond de son âme et spirituellement.

Tout au long de l'histoire, la plus grande inconnue et préoccupation de l'Homme fut celle relative à « **la mort** » et « **la vie après la mort** ».

En effet, quelles que soient leurs conditions de vie, les hommes ressentent une douleur commune face à la mort. La réalité montrant que tous les chemins de la vie mènent à l'horizon de la mort fait profondément mal au cœur.

« **La vie** » est un miracle divin ; mais l'évènement le plus rude qui engloutira tout être est, certes, le tourbillon enflammé de « **la mort** ». Pour cette raison, un de premiers objectifs de la raison humaine est de dévoiler les mystères qui l'entourent.

1. Formule de révérence abrégée en Arabe signifiant qu'Allah le bénisse et lui accorde la Paix.



La vie est une réalité si immense qu'elle ne peut se limiter à la distance qui sépare le cercueil du berceau. Le secret de la mort et du futur ne peut être appréhendé par le seul intellect humain et il incombe à l'être humain de surmonter l'obstacle de l'ego et d'écouter la révélation également avec son âme et son cœur. En effet, l'accomplissement parfait de celle-ci n'est possible qu'en bénéficiant de l'état d'amour, d'extase (*Wajd*) et d'immersion (*Istighrâq*) des Prophètes et de leurs saints successeurs.

Cependant, à chaque époque, des personnes éloignées de la Révélation divine et des prédications prophétiques veulent réprimer, faire taire et emprisonner dans le subconscient des gens, les vérités inquiétantes de « **la mort et l'Au-delà** ».

Sans aucun doute, cet état d'âme reflète une « psychologie échappatoire » de l'homme : Ce dernier ne souhaite guère être écrasé par le poids spirituel des comptes qu'il doit rendre à son Créateur quant aux vérités occultées par son insouciance et ignorance.

Or, ce ne sont ni les connaissances rationnelles envenimées par l'obscurité de l'ignorance, ni les philosophies altérées mêlées aux suspicions, qui vont guider l'Homme vers la vérité de la mort et de l'Au-delà. Les ténèbres de la mort ne peuvent être éclairées par de telles lumières « à courte portée ».

Les idées nourries de sources personnelles et ne puisant pas de l'essence de la Révélation compromettront la vie éternelle en compromettant la prise de conscience de la réalité et l'acquisition de la certitude. En effet, toutes les conceptions au sujet du voyage éternel, fondées sur de faux raisonnements personnels et non fondées sur la parole divine, sont des capitaux enclins à fondre à l'ombre des cercueils et à pourrir dans les profondeurs des tombes.

L'homme sourd face aux déclarations divines et prophétiques, se contente en vain des idées humaines et se trompe lui-même en croyant que sa misère est bonheur.

Un jour ou l'autre, même s'il dénie et redoute la vérité de la mort, il sera pris au dépourvu par l'Ange.

Une vie vécue dans l'insouciance de l'Au-delà et du Jour de la Résurrection est alors semblable au fait de concevoir une journée sans soirée.

L'Imâm Ar-Rabbani  a dit :

« Mourir n'est pas une catastrophe. La vraie catastrophe est d'ignorer ce qui nous attend après la mort. »

Comme mentionné dans le Coran :

« ...Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? ... »

(Az-Zumar, 39 : 9)

Celui qui sait craint l'Au-delà.

Celui qui sait, à partir de cette crainte, se soumet aux Ordres de son Créateur.

Celui qui sait, toujours de cette crainte, est éveillé à l'aube et s'adonne à la Prière.

Celui qui sait, se cramponne à l'adoration en espérant la Miséricorde divine.

Celui qui sait, agit à bon escient et tire des leçons des nouvelles annoncées par son Seigneur sur l'Au-delà.

La méditation et la conscience émanant de la Révélation sont les seuls flambeaux véridiques qui éclaireront notre chemin dans le voyage qui s'étend vers la mort et après. Étant donné que pour les vivants rien n'est plus important que l'événement de la mort, il est nécessaire à l'Homme de prendre conscience de la grandeur des messages divins à ce sujet.

Ainsi, la vie après la mort est une réalité commune aux religions monothéistes ; le Coran décrit l'Au-delà comme « **une Grande nouvelle** »² et apporte plusieurs preuves manifestes et convaincantes.

Les cœurs ouverts à la voix de la Révélation et conscients de la grandeur de la nouvelle sur l'Au-delà sont épargnés de tomber dans le vice des bienfaits temporaires et mondains. Les pseudo-mirages et les rêves perdent à leurs yeux crédibilité ; ainsi ils redoublent d'efforts pour gagner la vie éternelle.

2. Voir le verset 2 de la sourate An Naba (78) du Saint Coran.

C'est aussi la raison pour laquelle Dieu Tout-Puissant a créé Ses serviteurs et leur a accordé l'honneur de la vie éphémère.

En d'autres termes, notre Seigneur veut que Ses serviteurs vivent avec amour les vérités du Coran et de la Sunna et qu'ils parviennent au bonheur éternel.

N'oublions pas que la vie est un bienfait limité qui ne nous a été offert qu'une seule fois pour gagner le bonheur de l'Au-delà. Notre épreuve dans ce bas-monde ne se produira qu'une seule fois. Il n'y aura pas de deuxième chance, ni de compensation ... Si nous échouons à l'épreuve de ce monde, nous n'aurons pas la possibilité de nous rattraper ou de repasser un autre examen.

L'épreuve de la vie est unique, nous n'allons vivre et mourir qu'une seule fois. À cet égard, toute personne lucide doit impérativement faire bon usage du bienfait qu'est la vie, et tienne compte des faits de la « la mort » et de « l'Au-delà ».

Djalâl ad-Dîn Rûmî ﷺ³ a dit à ce sujet :

« Celui qui sait que ce bas-monde est un champ de récolte pour le Jour du Jugement, sèmera davantage et récoltera en abondance. »

Tout comme l'indique le **Messager de Dieu** ﷺ :

« ...la vraie vie est certes la vie de l'Au-delà (le vrai bonheur est le bonheur de l'au-delà). » (Al Boukhari Jihad 33 Salât 48 Riqaq 1).

En dépit de ces vérités, aujourd'hui, le monde capitaliste, matérialiste et laxiste vise à inculquer dans les esprits la compréhension « d'un monde sans Au-delà ». Les programmes télévisés de divertissements, les propagandes néfastes sur Internet, dirigent les gens vers une vie mondaine limitée aux besoins et envies terrestres, à l'instar de l'âge de l'ignorance.

Par conséquent, **chaque âge, chaque époque où l'on oublie l'Au-delà est un âge de l'ignorance (Jahiliyah)**. Le fait que l'époque et la géographie aient changé ne change pas cette réalité.

Si l'on examine les sociétés auxquelles les Prophètes ﷺ⁴ ont été envoyés, on constatera que presque toutes étaient dans le déni de l'Au-delà. L'âge de l'ignorance aboli par l'Islam en est le meilleur exemple. En effet, l'une des réalités les plus contestées et redoutées par les idolâtres était de se faire ressusciter et de rendre compte de leurs actes.

L'ignorance d'aujourd'hui conçoit un monde sans Au-delà, noyé dans la mare des péchés et de l'oppression. Tout en niant le Jour du Jugement, les détenteurs du pouvoir affichent une cruauté sans égale, en écrasant les plus faibles. Malheureusement l'homme, quand il s'éloigne des vérités divines, fait ses adieux à la raison, à la conscience, à la compréhension : il oublie son humanité.

De nos jours, nombreux sont les gens qui perdent leur Foi et tombent dans l'athéisme, pour finalement devenir les instruments de fausses philosophies.

Quand la croyance au Jour du Jugement perd sa force dans les cœurs, les tendances mondaines se voient fortifiées.

À ce stade, nous devons nous pencher plus souvent sur notre état, méditer avec attention sur notre croyance en l'Au-delà et s'il y a des défaillances, y remédier en urgence.

Louanges à Dieu, nous sommes Musulmans. Nous attestons de notre Foi par le cœur et la langue.

Cependant, dans quelle mesure choisissons-nous l'Au-delà lorsque nous sommes éprouvés par les intérêts mondains ?

Aujourd'hui, nos réflexes et anticorps nous permettent-ils de faire face aux virus que sont les désirs de ce bas-monde ?

À quel point l'idée que la vraie vie est la vie de l'Au-delà est un principe fondamental de notre vie ?

En d'autres termes, à quel point notre mode de vie coïncide-t-il avec notre Foi en l'Au-delà ?

4. Formule de révérence en Arabe signifiant sur eux la paix.



Dans cette tourmente de la fin des temps, nous avons plus que jamais besoin de nous rappeler des vérités divines et prophétiques concernant la mort, la tombe, la Résurrection et l’Au-delà et de méditer sans cesse sur la vraie vie : celle d’après la mort. Garder sans cesse notre croyance en l’Au-delà sur le qui-vive nous protégera de tomber dans l’insouciance de ce bas-monde et le châtiment de l’Enfer. N’oublions pas que chaque vie non éclairée par la méditation sur la mort, n’est pas différente d’une nuit calamiteuse et sombre.

Le soleil du bonheur éternel se lève sur les horizons de ceux qui apprennent à vivre avec une conscience apaisée et sous les rayons des révélations divines. Tôt ou tard, le destin attrapera les insouciant ; à ce moment-là, ni le monde laissé derrière eux ne pleurera leur disparition, ni leur nouveau futur ne sourira à leur accueil.

En effet, notre ciel est le même ciel duquel il plut des souffrances et des catastrophes sur les mécréants au cours de l’histoire humaine.

Le soleil qui est sur nos têtes est le même soleil qui illumina jadis les palais des oppresseurs comme Pharaon, Haman, Karoun ou Nemrod et qui, ensuite, se leva sur leurs ruines.

De fait, il ne peut y avoir de plus grande illusion et déception que de délaisser notre véritable avenir qu’est l’Au-delà pour nos passions égocentriques et mondaines.

Comment l’Homme peut-il donner son cœur en otage à la vie d’ici-bas et oublier le Jour du Jugement, alors que Dieu Tout-Puissant ne lui accorde pas plus d’importance que l’aile d’un moustique.

Les gens qui, aujourd’hui, oublient leur Créateur en raison de leurs préoccupations mondaines, seront parmi les oubliés (au Jour du Jugement) et seront écartés de la Miséricorde divine.

« Ceux-ci prenaient leur religion comme distraction et jeu, et la vie d’ici-bas les trompait. Aujourd’hui, Nous les oublierons comme ils ont oublié la rencontre de leur jour que voici et parce qu’ils reniaient Nos signes. » (Al-Araf, 7 : 51)

Par conséquent, n’oublions jamais que nous sommes venus dans ce bas-monde pour gagner la vie éternelle.

Cher(e)s lecteurs !

Des passages très difficiles nous attendent : **le dernier souffle, la tombe, la Résurrection, le Jugement Dernier, le lieu de Rassemblement, la Balance, le Pont ...**

Dans le Saint Coran et les Ahâdîth du Messager de Dieu ﷺ nous retrouvons d'innombrables avertissements et prédications sur ces vérités. À travers cet humble ouvrage, nous souhaitons que ces importantes vérités trouvent leurs reflets en notre pensée, notre cœur et sur notre quotidien.

À cette occasion je voudrais remercier le Dr. Murat Kaya, Ibrahim Hakki Uzun et Mehmet Akif Günay et demander à notre Seigneur que leurs efforts soient considérés comme une Sadaka Jariah.

Puisse Allah nous compter parmi les serviteurs pieux qui sauront appréhender par la lumière de la Révélation les mystères de la mort et de l'Au-delà, qui vivront une vie de droiture et trouveront en la mort un passage pour gagner le bonheur éternel.

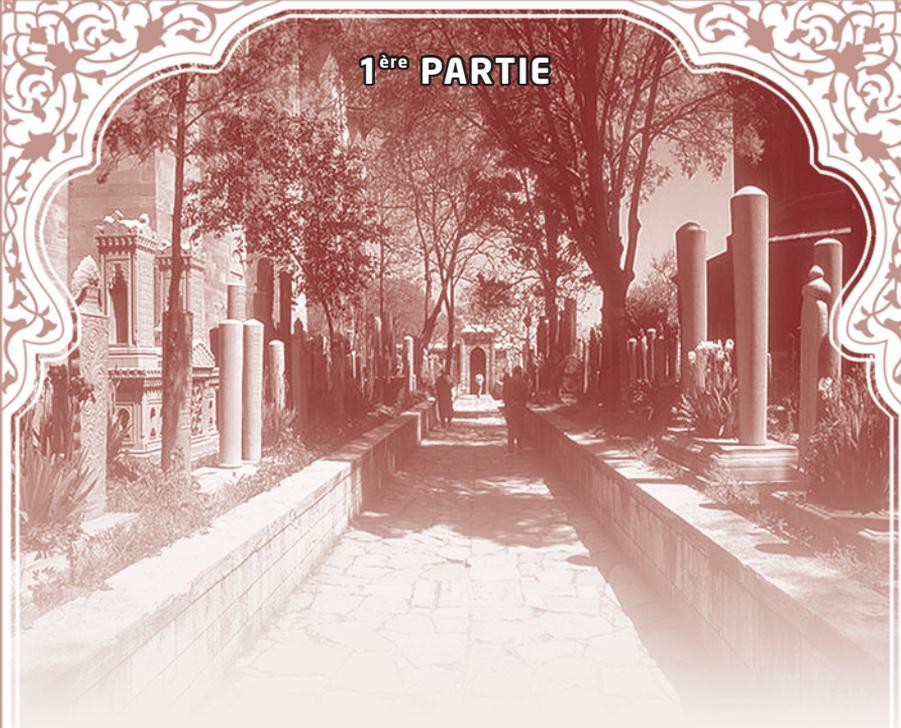
Puisse Allah préserver nos cœurs de vivre dans l'insouciance et la négligence de la vie éternelle.

Que la sagesse et la méditation sur notre futur ne soient jamais négligées, car un jour viendra où la Terre sur laquelle nous marchons sera une partie de notre corps !

Amîn !

**Osman Nûri Topbaş
Üsküdar
2017**





1^{ère} PARTIE

Le Voyage Éternel

La mort est une réalité incontournable pour chaque créature. N'oublions pas qu'il n'y pas plus de moyen d'échapper à la mort qu'il n'y en a pour revenir de la tombe et qu'il n'y a aucun refuge pour se mettre à l'abri de la violence du Jour de la Résurrection.

Quelle félicité pour les serviteurs qui laisseront derrière eux une belle impression dans les Cieux après leur voyage vers l'éternité !

LE VOYAGE VERS L'ÉTERNITÉ

La Loi divine impose que chaque être vivant qui vient au monde vive une durée définie et délimitée par son Créateur, puis meurre quand celle-ci arrive à son terme. Aucune créature ne peut échapper à cette réalité : Vie et mort, fugacité de l'instant, tels sont les thèmes qui habitent et jalonnent la création.

Le Saint Coran exprime cette réalité par ce verset :

كُلُّ مَنْ عَلَيْهَا فَانٍ وَيَبْقَىٰ وَجْهَ رَبِّكَ ذُو الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

« **Tout ce qui est sur elle** (la terre) **doit disparaître.** (Seule) **subsistera La Face (Wajh) de ton Seigneur, plein de majesté et de noblesse** » (Ar-Rahman, 55: 26-27)

Cet univers a été créé comme une station d'épreuves. Chaque bienfait ou calamité manifeste pour nous de multiples sagesses et avertissements. Ainsi, la fonction de ce bas-monde prendra fin avec la mort du dernier être humain et finira par s'anéantir. Puis, par la Volonté divine, un tout nouvel ordre et mode de vie sera établi avec la Résurrection.

La Terre reflète les manifestations de sagesse les plus fines et infinies, elle est ainsi la demeure de l'épreuve du Seigneur. En d'autres termes, l'Homme se verra ici-bas éprouvé pour mesurer sa servitude et sa fidélité en sa promesse.

La présence de l'Homme sur Terre n'est pas le fruit d'un hasard sans sagesse. Pour qu'il gagne cette conscience, Dieu Tout-Puissant le dota d'intelligence, de raison et de compréhension, puis Il lui montra le droit chemin en envoyant des Messagers, des Livres et Feuilletts. Toute créature, de l'infiniment petit à l'infiniment grand, a été créée selon une raison et une Sagesse.



Le verset suivant exprime cette réalité :

وَمَا خَلَقْنَا السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا لَاعِبِينَ

« Ce n'est pas par divertissement que Nous avons créé les Cieux et la Terre et ce qui est entre eux. » (Ad-Dukhān, 44 : 38)

أَيَحْسَبُ الْإِنْسَانُ أَنْ يُتْرَكَ سُدًى

« L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer? » (Al-Qiyamah, 75 : 36)

أَفَحَسِبْتُمْ أَنَّمَا خَلَقْنَاكُمْ عَبَثًا وَأَنَّكُمْ إِلَيْنَا لَا تُرْجَعُونَ

« Pensiez-vous que Nous vous avons créés sans but et que vous ne seriez jamais ramenés vers Nous ? » (Al-Mu'minūn, 23 : 115)

Toute âme goûtera la mort

Notre Seigneur a déclaré ceci :

وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » (Adh-Dhâriyât, 51 : 56)

Ainsi donc Il attend de Son serviteur la servitude et l'adoration. En foi de quoi, Il veut que Son serviteur gagne une spiritualité qui lui fasse accéder à Sa proximité et aux connaissances divines.

N'est-il pas triste de ne pas comprendre son arrivée en ce bas-monde, sa mission durant la vie, la raison du départ via le tourbillon de la mort et, finalement, de vivre tel un voyageur égaré !

Quels remords douloureux pour celui qui commet des actes honteux en ce monde, sans se soucier du Jour du Jugement où il devra rendre des comptes !

Échapper à une telle désillusion n'est possible qu'en transformant chaque souffle en une action pour gagner la vie éternelle.

La mort est une réalité pointant chaque voyageur et ce sens doit être résolu par tout être doué d'intelligence. Dans le verset 35 de la sourate Al-Anbiya' (Les Prophètes), Dieu Tout Puissant dit :

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ وَنَبَلُوكُم بِالشَّرِّ وَالْخَيْرِ فِتْنَةً وَإِلَيْنَا تُرْجَعُونَ

« Toute âme goûtera la mort. Nous vous éprouvons par le mal et par le bien, à titre de tentation, et c'est à Nous que vous ferez retour. »

Et dans le deuxième verset de la sourate Al-Mulk (La Royauté) :

الَّذِي خَلَقَ الْمَوْتَ وَالْحَيَاةَ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا...

« Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver qui de vous est le meilleur en œuvre ... »

Ainsi, la mort est inévitable pour tout mortel. N'oublions pas qu'il n'y a aucun endroit au monde où l'on puisse échapper à la mort et qu'il n'y a aucune possibilité de retourner dans la tombe pour y trouver un abri contre la violence de l'apocalypse.

Le Saint Coran dit à ceux qui comptent fuir la mort :

قُلْ إِنَّ الْمَوْتَ الَّذِي تَفِرُّونَ مِنْهُ فَإِنَّهُ مُلَاقِيكُمْ ثُمَّ تُرَدُّونَ إِلَىٰ

عَالِمِ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ فَيُنَبِّئُكُمْ بِمَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ

« Dis-leur encore : La mort que vous fuyez va certes vous rencontrer. Ensuite vous serez ramenés à Celui qui connaît parfaitement le monde Invisible et le monde visible et qui vous informera alors de ce que vous faisiez. » (Al-Jumu'a, 62 : 8)

أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِكَكُمُ الْمَوْتُ وَلَوْ كُنْتُمْ فِي بُرُوجٍ مُّشِيدَةٍ...

« (Ô Messager !) Dis : Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fustiez-vous dans des tours imprenables ! ... » (An-Nisâ, 4 : 78)

Étant donné qu'il est impossible de fuir la mort, que faut-il faire ?



Cœuvrer pour embellir la mort

Comment faire pour que la mort soit pour nous une belle chose ? Certains l'ont évoquée en parlant de la joie de rentrer chez soi et de retrouver son Amoureux.

Pour arriver à une bonne fin, il est nécessaire d'avoir un bon parcours donc, pour atteindre le bonheur éternel, il incombe de vivre une vie dans la droiture, embellie par la Foi et les bonnes actions. **Une mort qui s'ouvre vers le bonheur éternel ne peut être que la récompense d'une vie ornée de Foi et illuminée par la lumière du Coran.**

Par conséquent, un Musulman ne doit, à aucune étape de sa vie, oublier l'Islam. Il doit s'efforcer de valoriser ses vingt-quatre heures, conformément à la vie du **Maitre des Prophètes**, ﷺ envoyé comme le plus éminent des modèles. À cet égard, il doit sans cesse et sérieusement mesurer son état.

Comme l'exprima si bien **Omar** ؓ :

« Rendez (maintenant) des comptes sur vous-mêmes avant que vous ne rendiez des comptes (dans l'Au-delà devant Allah Le Tout-Puissant). Ornez-vous de bonnes œuvres devant le plus grand tribunal ! À celui qui rendra des comptes sur lui-même pendant sa vie, le tribunal de l'Au-delà le mettra sûrement à l'aise. » (At-Tirmidhî, Qiyâmah, 25/2459).

De fait, un croyant doit pouvoir chaque soir s'interroger et se remettre en cause :

✓ Comment as-tu commencé ta matinée ? As-tu remercié ton Seigneur pour t'avoir offert un nouveau jour ?

✓ As-tu pu rejoindre ton Créateur avant l'aube au moment où il t'invite à te repentir ? As-tu pu prendre bénéfice de la pluie de Miséricorde jaillissante de ce moment ? Ou as-tu préféré dormir et gâcher ce moment propice ?

✓ As-tu pu porter le bénéfice spirituel de l'aube à la journée entière ? Dans quelle mesure ta journée s'est déroulée dans un climat d'invocation ? À quel point le rappel d'Allah t'a imprégné spirituellement ?



✓ Aujourd'hui, t'es-tu rappelé de la mort qui anéantit tes désirs mondains ?

✓ Aujourd'hui, jusqu'à quel point tu as pu t'éloigner des affaires inutiles et t'orienter vers ton Seigneur ? Quelle profondeur de contemplation a suscité dans ton coeur les ornements de la puissance et de la majesté divine que tu as rencontrés ?

✓ As-tu prêté l'oreille à l'invitation divine qui s'élevait des minarets et prier en congrégation à l'heure ? As-tu pu prier conformément à ce que Dieu approuve, c'est-à-dire avec une fusion du coeur avec le corps et en pleine concentration ?

✓ Aujourd'hui t'es-tu inquiété de savoir si tes gains et si ce que tu as mangé, bu et porté sont licites ? Est-ce que la peur de l'illicite a englobé tous tes sens ?

✓ Aujourd'hui, as-tu pu donner à chaque ayant droit son dû ? Peux-tu dire « *Je n'ai ni violé ni offensé le droit de personne* » ?

✓ Aujourd'hui, as-tu pu regarder les créatures de Dieu par la fenêtre de la compassion, de la Miséricorde et de l'affection divine ?

✓ Aujourd'hui, as-tu été attentif aux droits des chats et chiens devant ta porte ? As-tu été miséricordieux avec les créatures de Dieu, en considérant qu'une personne fut jetée en Enfer car elle avait laissé un chat mourir de faim et qu'une autre gagna le Paradis car elle donna de l'eau à un chien assoiffé ?

✓ Aujourd'hui, as-tu gagné les coeurs de ta mère, de ton père et de tes proches et demandé de leurs nouvelles ? Si ces derniers ont voyagé vers l'Au-delà, as-tu réalisé de bonnes actions en leurs faveurs ?

✓ Aujourd'hui, as-tu posé ton regard sur ta famille en la considérant comme ton jardin du Paradis ? As-tu été en mesure de la protéger des effets néfastes des rues, des marchés, des modes, des publicités, de la télévision et d'Internet ? À cet égard, à quel point as-tu appliqué l'ordre :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا قُوا أَنْفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ

« **O vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres !...** » (At-Tahrim, 66 : 6)



✓ Si tu es une femme au foyer, as-tu reconduit ton mari à la porte avec sourire et prié pour qu'il gagne une subsistance licite ? Le soir, l'as-tu accueilli avec sourire et l'as-tu apaisé de la fatigue de la journée ? Ainsi, as-tu essayé d'être une mère de famille exemplaire et dévouée ?

✓ Si tu es un père de famille, à quel point as-tu été compatissant et bienfaisant envers ta femme et tes enfants ? En considérant que le plus grand héritage que tu puisses leur laisser est l'héritage de l'Au-delà, à quel point as-tu été attentif à leurs progrès dans la Religion, la morale et la spiritualité ?

✓ Les enfants sont des cadeaux de notre Seigneur, que leur as-tu appris, aujourd'hui, en termes d'éducation et de convenance ? As-tu pu imprégner dans leurs cœurs l'amour de Dieu, de son Messager, des Prophètes et des Anciens Pieux ?

✓ As-tu orienté aujourd'hui ton enfant, ta progéniture vers l'acquisition d'une personnalité islamique ?

✓ Quelles semences de vertu as-tu plantées dans le cœur de tes enfants pour que le Jour de la Résurrection leur apparaisse verdoyant et luxuriant ?

✓ As-tu pu donner à tes enfants la conscience que la Religion, la Foi, la civilisation et que toutes les choses saintes sont un dépôt sacré dans nos mains ? As-tu rappelé à tes enfants le fidèle enthousiasme des ancêtres qui nous ont légué cette terre paradisiaque et les saints martyrs qui ont volontairement sacrifié leur vie pour Allah ? As-tu pu leur faire comprendre que le Coran est la plus grande bénédiction d'Allah que les appels à la prière et le drapeau qui flotte librement sont nos plus grands honneurs et dignités ?

✓ Tu consacres des années d'efforts, de temps et de dépenses pour l'éducation mondaines de tes enfants. Qu'as-tu fait pour collecter des provisions pour leur au-delà ? T'es-tu contenté en été de les envoyer un ou deux mois dans une mosquée pour les éduquer sur leur devenir dans l'au-delà ?

✓ Aujourd'hui, as-tu pu t'approcher des gens qui attendent la bonne guidance avec une langue douce et un comportement exprimant la compassion et la miséricorde de l'Islam ? Leur as-tu recommandé le Bien et interdit le blâmable ? As-tu prié pour qu'ils trouvent le chemin de l'Islam ?

✓ Aujourd'hui, les générations sont semblables à des branches emportées par des inondations ; quelles mesures as-tu prises pour ta famille en



priorité, puis les gens autour de toi, pour les protéger des troubles et dangers de notre temps ?

✓ As-tu pu prendre un enfant ou un jeune par la main pour l'emmener à la mosquée ? As-tu pu rassembler quelques jeunes autour d'une table riche en nourriture matérielle et spirituelle et essayer de leur faire aimer les vérités religieuses ? Qu'as-tu donné comme cadeau à un frère ou une sœur que tu aimes en Allah ?

✓ Aujourd'hui, avec qui et à quel point as-tu pu partager les bénédictions qui t'ont été offertes par Dieu Tout-Puissant ? As-tu été généreux aujourd'hui ?

✓ Aujourd'hui, as-tu pu goûter le délice de rendre heureux un croyant ?

✓ Aujourd'hui, as-tu caressé la tête d'un orphelin ? As-tu rendu visite à un malade ? As-tu participé à une prière funéraire ?⁵

✓ Aujourd'hui, as-tu pu t'occuper de tes voisins et des nécessiteux de ton entourage ? As-tu ressenti du chagrin en ton cœur pour tes voisins qui dorment affamés ou des nécessiteux qui tremblent de froid ?

✓ Aujourd'hui as-tu pu partager tes biens avec les réfugiés syriens ? As-tu pu recréer la relation « *Ansar-Muhâjirîn* » à l'instar des premiers temps de l'Islam ?

✓ Aujourd'hui, même s'ils sont dans l'autre coin du monde, t'es-tu soucié de l'état de tes frères ? As-tu ressenti la peine des opprimés en ton cœur ?

✓ Aujourd'hui, as-tu fourni des efforts pour nourrir les pauvres, pour que les malades retrouvent la santé, pour soulager les endettés ? Dans cette perspective, as-tu fait des invocations et surtout des actions en ce sens ?

✓ Aujourd'hui, as-tu salué par la salutation de l'Islam les gens que tu connais ou non ? As-tu réussi à accueillir les gens avec le sourire en sachant que cela constitue une aumône ?

✓ Aujourd'hui, as-tu pu pardonner et répondre par le bien à celui qui t'a fait du mal ou qui s'est mal comporté avec toi ?

5. Muslim, *Fadâil-s-Sahâba*, 12.

✓ Aujourd'hui, as-tu pu gagner un ami ? Avec combien d'amis as-tu pu renforcer tes liens d'amitié ?

✓ Aujourd'hui, as-tu été en compagnie d'un saint ou de personnes pieuses ? As-tu pu te faire un ami pieux et sincère qui puisse te dire toujours la vérité, même si parfois elle est dure à accepter ? As-tu pu protéger ton cœur de la proximité des pervers et libertins ?

✓ Aujourd'hui, as-tu enlevé un obstacle de la route qui pourrait gêner les gens ?

✓ Aujourd'hui, as-tu accompli une action ou un service pour augmenter ta science et tes connaissances ?

✓ As-tu pris le « traitement » de l'ordonnance prescrite par les assemblées spirituelles que tu as fréquentées ; et ainsi ton âme et ton cœur ont-ils retrouvé la santé ?

✓ Le Saint Coran est le plus grand miracle qui perdurera jusqu'au Jour de Résurrection : Combien de pages en as-tu récité aujourd'hui ? As-tu médité et ordonné ta vie, conformément aux versets que tu as lus ? « *Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne* » a déclaré le Messager de Dieu ﷺ, as-tu cherché être de ceux-là ?

✓ As-tu pu opposer ta volonté aux mauvaises habitudes qui tentent d'entrer dans ta vie ?

✓ As-tu pu protéger ta langue des discussions oiseuses, grossières, des mensonges et médisances qui auraient pu blesser un cœur ?

✓ Comment, aujourd'hui, as-tu clos ton livre des actes ? Qu'as-tu fait retranscrire « par les nobles scribes » comme actions de ta part dans leurs feuillets ? Vas-tu pouvoir rendre compte des actions effectuées en ce jour ?

✓ Enfin, as-tu songé que chaque état et action de ta journée est filmé et enregistré pour être visionné au Jour du Jugement ?

Alors, as-tu fait ton propre examen de conscience sur tes vingt-quatre heures ?...

En prenant conscience de toutes ces remises en question, le croyant se prépare à la rencontre du Très-Haut de manière volontaire et considère la mort non pas comme une fin, mais comme un palier pour l'éternité.

Ainsi, la mort, qui est une transition inéluctable pour atteindre l'éternité, gagne une certaine beauté.

La seule voie pour s'affranchir du frisson qui saisit l'Homme au moment de la mort est de méditer sur ce principe : « Mourir avant de mourir ! » et vivre une vie pieuse.

La mort de chacun sera fonction de son état

Tout être vivant embrassera certainement la mort ; quand celle-ci arrivera, son jour de résurrection arrivera pour lui. Tout comme, pour ceux qui ont la Foi et se conduisent avec droiture, il n'y aura ni crainte ni tourment au Jour de Jugement, il en sera de même au moment de la mort, Jour de Résurrection particulier pour la personne. Ainsi, la mort s'annoncera selon ce qui correspond à la spiritualité de chacun.

Jalâl ad Dîn Rûmî ﷺ a dit, au sujet de cette réalité :

« Fiston ! La mort de chacun est selon lui-même. À celui qui déteste et ignore que la mort est la porte de l'union divine, la mort lui parviendra comme un ennemi terrible. Et à celui qui est ami avec elle, elle arriva telle la silhouette d'un ami. »

« Ô celui qui a peur et fuit la mort ! Si tu veux savoir la réalité des choses, en réalité ta peur n'est pas celle de la mort mais elle résulte de ton insouciance et de tes propres actions ! »

« Parce que le reflet de la mort que tu vois et que tu redoutes n'est point celui de la mort, mais celui de ton vil visage. Ton âme ressemble à un arbre et la mort est la feuille de celle-ci. Chaque feuille se manifeste selon la nature de son arbre... »

Pour les bœufs égarés, c'est-à-dire les mécréants et les pécheurs, le Jour du Jugement est un jour de fête terrible. Ce jour est un jour de fête pour les croyants et un jour de mise à mort pour les bœufs. »

Le jour de l'Aïd, les croyants célèbrent la fête alors que les animaux sont couchés pour être immolés. Ainsi, selon leurs aspirations et inclinaisons durant la vie d'ici-bas, l'état des hommes au Jour de la Résurrection ira de pair avec la situation susmentionnée : soit ils seront parmi ceux qui font la fête, soit ils seront dignes de châtement...



En raison de cette vérité, si l'Homme vit seulement pour les passions mondaines de son ego, la tombe l'accueillera comme une prison obscure et cauchemardesque. La peur et l'horreur de la mort lui infligeront une souffrance incomparable.

Mais si le serviteur obéit aux principes islamiques, surpasse ses désirs personnels et gravit sans cesse les paliers suprêmes et secrets cachés en son être, la mort deviendra pour lui une condition obligatoire pour rejoindre Le Tout-Puissant et Le Suprême. La mort, qui provoque des frissons chez la plupart des gens, se transforme pour lui en un désir de rejoindre « l'Ami Suprême ».

D'ailleurs **Rûmî** ﷺ appela la nuit de sa mort « Shab-i Arus » (La Nuit de noce) et la considéra comme le voyage d'un étranger qui rentre chez lui.

Il dit dans le *Mathnawî* :

« Le jour de mort, quand mon cercueil sera emmené, ne croyez pas que je suis triste et attaché à ce monde ! Ne versez surtout pas de larmes, ne vous plaignez pas et ne soyez point désolés ! Par contre, cela sera de votre droit, si je succombe aux désirs de mon ego et tombe dans le piège de Satan !

Quand je serai enterré, ne pleurez pas mon départ ! Sachez que je ne pars pas, je suis arrivé à l'Amour éternel (de mon Seigneur) !

Souvenez-vous que la tombe est seulement un rideau, et que derrière se cache le bonheur du Paradis. Après avoir vu la descente, contemple l'ascension. Pourquoi le coucher de la lune et du soleil leur causerait-il du tort ? Ce qui te paraît un coucher en réalité est une aurore !

Peut-on dire qu'une graine semée est « morte » ?...

Sache que la mort est la contraction de l'accouchement de l'âme. Pour ce monde éphémère son nom est la mort ; tandis que pour le monde éternel, son nom est naissance ! ...

Et n'est-ce pas Le Tout-Puissant qui prend la vie ? Sachez que pour les intimes serviteurs, la mort est un délice. Même si la mort est par le feu, pour l'Ami d'Allah⁶, elle est jardin de roses, eau de vie ... »

6. Ndt : Il est fait Allusion au récit narrant Nemrod qu' Ibrahim ﷺ Al-Khalil (l'Ami) fut jeté dans le feu avec une catapulte et que par la grâce d'Allah ce feu fut sans d'effet sur Lui.

En résumé, la mort n'est point un anéantissement, mais une naissance à la vie éternelle. L'âme, tout comme pour un bébé naît et arrive au monde, naît vers un autre monde, quand elle sort du corps et rejoint le monde du *Barzakh*⁷. Ici, les âmes attendront leur nouvelle naissance vers la vie éternelle de l'Au-delà.

Mourir en tant que Musulman

Dans de nombreux avertissements, Dieu Tout-Puissant nous met en garde quant à nos comportements et contre une fin triste. Peut-être l'un des plus importants d'entre eux est le verset suivant :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ حَقَّ تَقَاتِهِ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

« **O les croyants! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission!** » (Al 'Imrân, 3 :102)

Nous avons été créés gracieusement à partir du néant et ce sans contrepartie. Nous avons été honorés d'être des humains parmi les créatures et des musulmans parmi les gens. Le Tout-Puissant nous a doté de qualités exceptionnelles par lesquelles la connaissance (*Al-Ma'rifa*) et l'amour (*Al-Mahabba*) seront atteints. Il nous a créé dans la forme la plus parfaite (*Ahsan Taqwîm*) et nous a gratifié par le Saint Coran et les Prophètes. Par le livre de l'Univers, Il a montré aux gens doués de discernement les secrets et la sagesse de Son Existence, Son Unicité et l'étendue de Sa Puissance. Tout cela constitue d'immenses Bénédiction et privilèges pour lesquels nous sommes incapables de remercier suffisamment notre Seigneur...

Encore une fois, Dieu Tout-Puissant nous a préparé le bonheur éternel, c'est-à-dire le Paradis. Ce dernier a certes, un prix. Même si notre venue au monde n'a pas eu de prix, notre voyage éternel aura très certainement un coût. En effet, nous n'avons aucune garantie de pouvoir quitter ce monde en tant que Musulman.

Dans le Coran, Dieu Tout-Puissant nous avertit :

7. Interprété comme la barrière entre les mondes physique et spirituel c'est aussi une étape intermédiaire entre la vie et la mort. C'est là que les âmes attendent Al-Qiyamah (Jour de la Résurrection).



أَحْسِبَ النَّاسُ أَنْ يُتْرَكُوا أَنْ يَقُولُوا آمَنَّا وَهُمْ لَا يُفْتَنُونَ

« Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire: «Nous croyons!» sans les éprouver? » (Al-Ankabut, 29 : 2)

Ainsi, tout au long de notre vie et peu importe le prix à payer, notre épreuve consiste à ne jamais rien concéder de notre Foi et à rendre l'âme à son propriétaire conformément à Son agrément.

Quand Dieu Tout-Puissant indique « **veillez à ne mourir qu'en Musulmans.** », Il nous prie « de ne pas mourir tant que notre Foi musulmane n'est pas sauvée ». C'est là le plus grand danger qui guette le croyant. En effet, le dernier souffle n'est donné qu'une seule fois, et si celui-ci est soustrait de la Foi, la mort le conduira à un désastre éternel dont la compensation est impossible.

Aussi, notre Seigneur donne dans le Saint Coran l'exemple de héros de la Foi : **les magiciens de Pharaon** et **les gens du fossé** qui sacrifièrent tout, leurs vies et leurs biens, pour sauver leur Foi mais Il prévient aussi la fin et le sort malheureux de **Boul'am ibn Ba'oura** et de **Karoun** qui vécurent initialement une vie pieuse et tombèrent dans le déni.

Par conséquent, **vivre dans la crainte de pouvoir donner son dernier souffle avec la Foi est signe d'une Foi véridique.** En effet, personne excepté les Prophètes ﷺ, et les gens désignés par ces derniers, n'ont une garantie d'être épargnés au Jour du Jugement. C'est pour cela que même les Compagnons vécurent dans la crainte de ne pas mourir en tant que croyant et ont fait perdurer durant toute leur vie leur état pour le moment de cette nouvelle bénie. L'évènement que nous rappelons ici illustre parfaitement ce fait :

Deux Compagnons ^t ⁸ vinrent auprès de **Salmân Al-Fârîsi** ^t et lui demandèrent:

« Fais-tu partie des Compagnons du Messager de Dieu ﷺ ?

Il répondit : "Je ne sais pas !"

8. Abréviation en arabe de la formule de révérence – Radhiya Allah Anhoum – Qu'Allah soit satisfait d'eux.

Les deux autres dirent, étonnés :

« Serions-nous venus chez la mauvaise personne ? »

Ceci, alors que **Notre Prophète, le Messager de Dieu ﷺ** déclara à son sujet :

« *Salmân fait partie de ma famille.* »⁹

Ce compagnon béni, malgré tous ses mérites, ne considérant pas suffisante sa dévotion, muni d'un cœur tremblant entre « **Al-Khawf wa Ar-Rajâ'** » c'est-à-dire entre « **crainte et espoir** » termina par ses paroles :

« Effectivement j'ai bien vu et j'ai bien été en compagnie du Messager de Dieu ﷺ mais les **véritables compagnons du Messager de Dieu sont ceux qui pourront entrer avec lui au Paradis.** » (Haythamî, VIII, 40-41; *Zahabî, Sîra*, I, 549).

Voilà la sensibilité d'un compagnon digne de mérite, qui restera un modèle exemplaire pour toute la Communauté jusqu'au Jour du Jugement...

Nous ne devons jamais oublier, jusqu'à notre dernier souffle, que l'on marche sur un sol glissant. Tout comme celui qui traverse un champ miné et fait attention à chacun de ses pas durant son voyage d'ici-bas, le croyant doit vivre dans la piété et s'affranchir de toute conduite prohibée par Dieu Tout-Puissant, à chaque instant. Ainsi, pourra-t-il préserver sa bonne guidance.

De fait, notre Seigneur nous montre le Droit Chemin pour que nos pieds ne glissent pas et que nous soyons fermes sur la voie droite :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِن تَنْصُرُوا اللَّهَ يَنْصُرْكُمْ وَيُثَبِّتْ أَقْدَامَكُمْ

« **O vous qui croyez! Si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas.** » (Muhammad, 47 :7)

Ainsi, à aucune étape de notre vie, nous ne devons pas reléguer l'Islam au second plan.

9. Hâkim, III, 691/6541; Haythamî, VI, 130; Ibn Hishâm, III, 241; Ibn Sa'd, IV, 83.



Que ce soit dans notre maison, notre lieu de travail, dans la rue, dans la ville ou à l'école, on ne doit jamais oublier notre Seigneur et on doit sans cesse se conformer, autant que l'on peut, aux injonctions divines. Dans la vie, notre plus grand effort doit tendre à pouvoir rendre ce dernier souffle en tant que Musulman.

Notre **Prophète** ﷺ affirme cette réalité dans le hadith suivant :

« *Que celui qui désire se préserver de l'Enfer et souhaite entrer au Paradis veille à mourir avec la Foi en Allah et au Jour du Jugement.* » (Muslim, Imâra, 46; An-Nasai, *Bay'ah*, 25; Ibn Majah, *Fitan*, 9).

Tout l'essentiel est là, vivre cette vie d'ici-bas dans le cadre de ces principes divins et de ces vérités qui se résument en : لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ (Lâ ilâha illâ Allah) – Il n'est de divinité qu'Allah.

Tout le monde est inquiet ...

Au début de la sourate An-Naba', Dieu Tout-Puissant dit :

عَمَّ يَتَسَاءَلُونَ عَنِ النَّبِيِّ الْعَظِيمِ الَّذِي هُمْ فِيهِ مُخْتَلِفُونَ

« **Sur quoi s'interrogent-ils mutuellement? Sur la « Grande Nouvelle » à propos de laquelle ils divergent !** » (An-Naba', 78 : 1-3)

Ainsi les mécréants tombèrent-ils dans la discorde et l'inquiétude, ils se demandèrent : « Et si le Jour du Jugement existe vraiment, qu'allons-nous devenir ?! »

Le verset mentionne cette vérité comme étant « **la Grande Nouvelle** ».

Tout comme nous le vivons aujourd'hui, durant l'âge de l'Ignorance (*Jahiliyah*), chacun vivait sans souci de l'Au-delà, adoptait un comportement laxiste et irresponsable. Personne n'éprouvait la moindre crainte de rendre un jour compte des oppressions et injustices perpétrées. Cet état d'âme facilitait la tâche des puissants à écraser et exploiter les plus faibles, surpassant les hyènes en cruauté et férocité.

C'est pour cela que, lorsque le Saint Coran apporta les Nouvelles sur l'Au-delà, les mécréants furent contrariés de voir s'ébranler leur mode de vie.

Sur ce les polythéistes vinrent déclarer au **Messager de Dieu** ﷺ qu'ils accepteraient de le suivre s'il arrêta de donner des nouvelles de l'au-delà, qu'il abolisse les interdictions et qu'il accepte de ne pas toucher à leurs idoles.

Aujourd'hui, l'état des gens dérangés par les nouvelles de l'Au-delà, désireux de concevoir une vie irresponsable et sans mesure, dépourvue de toute adoration, nous rappelle l'attitude de l'homme de l'ère de la *Jahiliyah*.

Par exemple, quand une mosquée est construite dans un quartier où les résidents sont loin des tendances religieuses, le prix des appartements avoisinant baissent parce que les bâtiments proches de cette mosquée ne sont pas prisés car la table de prière mortuaire et les prières funéraires accomplies dans la mosquée rappellent la mort et laissent un goût amer à ceux qui vivent une vie guidée par le superflu, loin des angoisses de l'Au-delà.

Autre histoire : Il fut écrit sur la porte du cimetière de *Zincirlikuyu* ce verset :

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ ...

« **Toute âme goûtera la mort...** » (Al 'Imrân, 3 : 185)

De nombreuses personnes se plaignirent et dirent « cette écriture nous donne du pessimisme, enlevez-la... » !

Ainsi, qu'ils soient croyants ou non-croyants, les Hommes ont peur et sont anxieux vis-à-vis de la mort. Pour le Musulman ou le non-musulman, il demeure depuis toujours une angoisse certaine sur la mort, le Jour de Résurrection ou la vie éternelle.

La peur du mécréant est : « et si la nouvelle de l'Au-delà était vraie ?! »

Il demeure avec cette hésitation : « et si la mort n'était pas une extinction ?! »

Et enfin il a ce doute : « Et si nous devons rendre compte de tous nos actes ? ».



En d'autres termes même si la Foi et les actes pieux ne se trouvent pas chez un homme, sa nature est prédestinée à la servitude au Créateur ; c'est pour cela qu'il vit malgré lui une sorte de « crise » spirituelle...

Le croyant, quant à lui, se demande : « Si je ne suis pas aujourd'hui un serviteur digne de mon Seigneur, comment serai-je le Jour du Jugement ? »...

En effet, le cœur du croyant est rempli de plusieurs craintes :

- ✓ Pourra-t-il donner son dernier souffle en paix ou non,
- ✓ Quand la vie sortira de son corps et qu'il rencontrera **Azraïl** **U** aura-t-il vécu ou non une vie religieuse fervente et pourra-t-il accueillir avec hospitalité l'Ange de la mort ?
- ✓ Quand il sera descendu dans la tombe, pourra-t-il donner les bonnes réponses à l'interrogatoire des Anges Munkar et Nakîr **L** ?
- ✓ Sa tombe sera-t-elle un jardin du Paradis ou - que Dieu nous en préserve - une fosse de l'Enfer ?
- ✓ Quand le Tribunal suprême sera établi et que sa Foi et son livret des actes, petits et grands, enregistrés par les Anges scribes (*Katibin*), seront dévoilés et mis sur la balance, sera-t-il parmi ceux qui ont réussi ou parmi ceux qui ont échoué à l'examen du monde terrestre ?

Aussi, le croyant médite sur son sort :

De quel côté mon livre des actes me sera-t-il donné ? De mon côté droit ou gauche, par devant ou derrière moi ? À quels épisodes de ma vie devrais-je faire face ? ...

Effectivement, je réalise chaque jour un examen de conscience avant l'examen final, mais dans quelle mesure celui-ci sera conforme avec le Jugement divin ?...

Le récit suivant révèle parfaitement cette anxiété dans les cœurs des hommes saints :

Un pieux serviteur de Dieu se rendit au marché pour faire quelques courses. À la maison, il avait calculé le prix de ses besoins et était convaincu que son argent lui suffirait.

Mais en arrivant au marché, il se rendit vite compte que son argent ne lui permettrait pas de tout acheter. Le sage se mit à sangloter durant des heures.

Les gens autour de lui furent surpris de le voir pleurer ainsi pour une raison aussi insignifiante et dérisoire. Quelques temps plus tard, la gorge nouée et en sanglots, le sage s'expliqua sur sa tristesse :

« Ne croyez surtout pas que mes larmes soient pour ce monde ! Si aujourd'hui mes prévisions personnelles ne concordent pas avec la réalité du marché quel sera mon état au Jour du Jugement ?! »

En effet, au Jour du Jugement, même les plus infimes devoirs négligés seront pesés sur la balance divine.

Dieu Tout Puissant nous met en garde dans le Coran :

فَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا يَرَهُ وَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ شَرًّا يَرَهُ

« **Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra !** » (Az-Zalzalah, 99 :7-8)

Ainsi, un bédouin témoin de cette révélation, demanda avec stupéfaction au **Messager de Dieu** ﷺ :

« Ô Messager de Dieu, vraiment, le poids d'un atome ?! »

Quand notre Maître ﷺ répondit : « *Oui.* » l'état du bédouin changea.

Et il se mit tout d'un coup à gémir en disant : « Oh, mes défauts ! ».

Et Il répéta ces mots plusieurs fois.

Puis, il s'en alla en murmurant les versets qu'il avait entendus.

Le Messager de Dieu ﷺ dit, derrière le bédouin :

« *La Foi est entrée dans le cœur de ce bédouin !* » (Suyuti, Ad-Durru-l-Mansûr, VIII, 595).

Par conséquent, même les actes qu'on juge aujourd'hui insignifiants gagneront une très grande importance sur la Balance. Aussi méditer sur cela et s'en inquiéter témoigne d'une Foi véridique.



À cet égard, la plus grande crainte des croyants sincères sera de constater combien leurs actes seront positifs ou négatifs.

Dans un autre verset, Dieu Tout-Puissant déclare :

ثُمَّ لَتُسْأَلُنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ النَّعِيمِ

« **Puis, assurément, vous serez interrogés, ce jour-là, sur les délices.** »

(At-Takâthur, 102, 8).

Quand ce verset fut révélé, un compagnon qui n'avait rien pas même une tente se leva et demanda :

« Ai-je sur moi quelques Bienfaits (dont je dois rendre compte), ô Messenger d'Allah ? »

Notre Maître ﷻ répondit :

« L'ombre d'un arbre (*dont tu as bénéficié*), une paire de sandale et l'eau fraîche (*que tu bois*). » (Voir Suyûti, VIII, 619.)

Ainsi, même une personne se considérant comme la plus démunie, se trouve entourée d'innombrables bienfaits dont elle devra rendre compte.

Réfléchissons :

Le taux de l'aumône obligatoire (*Az-Zakât*) est connu. Il est d'un quarantième. En nous en acquittant, nous pouvons nous considérer comme sauvés de cette responsabilité minimale. Cependant, Le Tout-Puissant ne va pas seulement nous questionner sur la dépense de nos biens, mais aussi sur les innombrables bienfaits dont Il nous a gratifiés, à savoir les capacités, les qualités, les temps libres, la santé. Contrairement à la *Zakât*, la mesure ou le calcul de ces Bienfaits reste indéfini...

De plus, conformément au verset :

وَإِنْ تَعُدُّوا نِعْمَةَ اللَّهِ لَا تُحْصُوهَا...

« **Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez pas les dénombrer...** » (An-Nahl, 16 : 18)

Sommes-nous conscients de l'étendu de ces Bienfaits ?

Alors que nous ne sommes même pas en mesure de déterminer leurs quantités, comment pourrions-nous estimer la grandeur de notre redevance sur ceux-ci pour nous considérer comme épargnés de cette dette ?...

À cause de cette lourde responsabilité, les Compagnons **Y** ne cessèrent de redoubler d'efforts et d'épuiser chacun de leurs souffles dans le sentier d'Allah. Ils mobilisèrent tous leurs moyens et allèrent jusqu'en Chine, à Samarkand, au centre de l'Afrique. Jamais ils n'éprouvèrent de fatigue ni de lassitude dans la transmission et la prédication de leur Foi. Leur plus grand enthousiasme était de délivrer le Message de Dieu.

Dieu Tout-Puissant indique dans le Coran :

فَلَنَسْأَلَنَّ الَّذِينَ أُرْسِلَ إِلَيْهِمْ وَلَنَسْأَلَنَّ الْمُرْسَلِينَ

« **Nous interrogerons ceux vers qui furent envoyés des messagers et Nous interrogerons aussi les envoyés!** » (Al-A'raf, 7 : 6).

Il ne fait aucun doute sur l'entrée au Paradis des Prophètes **L** , malgré cela, sachant qu'ils seront interrogés sur leur prédication, ils vécurent une vie de servitude et de dévotion.

Pour porter le Message divin, **le Messager de Dieu r** a endura toutes sortes d'insultes et de souffrances, jusqu'à recevoir des pierres. Quelle que soit la difficulté et le danger des conditions, il ne recula jamais dans sa mission et montra toujours la plus extrême dévotion dans l'accomplissement de la transmission du message divin.

D'ailleurs, cet état fut souligné par Le Tout-Puissant dans le Coran :

« (Ô Prophète !) **Il se peut que tu te consumes de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants !** » (Ash-Shu'arâ, 26 : 3)

Lors du Sermon de l'Adieu, il demanda à trois reprises, à plus de cent mille Compagnons alors rassemblés :

« *Ô mes Compagnons ! Demain, le Jour du Jugement, on vous questionnera sur moi, ai-je bien transmis ?* »

Les Compagnons répondirent unanimement :

« Oui, ô Messager de Dieu, vous avez bien transmis ! »



Alors, le Messager ﷺ répéta à trois reprises « – Sois témoin, ô mon Seigneur ! » (Muslim, Hajj, 147; Abû Dawûd, Manâsiq, 56; Ibn Majah, Manâsiq, 76, 84; Ahmad, V, 30; Ibn Hishâm, IV, 275-276; Hamîdullâh, al-Wasâ'iq, s. 360.).

L'attachement de notre Prophète ﷺ pour la prédication est rempli de sens pour nous, sa Communauté.

En raison de ces réalités, chaque croyant doit toujours vivre avec « la crainte de l'au-delà » au plus profond de son âme pour revivifier sa guidance et sa Foi.

C'est avec un cœur ressuscité par la méditation sur la mort que l'on pourra vivre une vie de servitude épanouie.

En effet, dans le Coran, notre Seigneur rappelle à toute la Communauté, en la personne du Messager de Dieu, la nécessité de mettre de l'ordre dans notre état :

هَلْ أَتَاكَ حَدِيثُ الْغَاشِيَةِ

«**T'est-il parvenu le récit de l'enveloppante?**» (Al-Ghashiyah, 88 : 1).

L'annonce de la « Grande Nouvelle » est, certes, arrivée.

Cependant, Dieu Tout Puissant nous interpelle en ce sens :

"Comment pouvez-vous être à l'aise alors que la Grande Nouvelle est arrivée ?"

"Comment pouvez-vous vous laisser tenter par les désirs mondains et sans intérêts de ce bas-monde ?"

"Comment pouvez-vous passer votre vie dans l'insouciance alors qu'elle est notre seul capital !"

À la suite du verset susmentionné, on nous avertit sur l'aspect du visage qu'auront les gens vivant le jour dans l'insouciance :

وُجُوهُ يَوْمَئِذٍ خَاشِعَةٌ

«**Ce Jour-là, il y aura des visages humiliés.** » (Al-Ghâshiya, 88 : 2)

À l'inverse, les croyants pieux qui ont vécu et œuvré pour gagner l'Au-delà et auront renoncé aux désirs du monde d'ici-bas auront des visages épanouis :

وَجُوهٌ يُّومِئِدٍ نَّاعِمَةٌ

« **Mais, ce Jour-là, il y aura aussi des visages épanouis.** » (Al-Ghâshiya, 88 : 8).

Alors,

Dans quel état serons-nous ?

Ici-bas nous accordons beaucoup d'attention à notre tenue vestimentaire et notre beauté.

Mais au Jour du Jugement, comment seront notre apparence et notre visage ?

N'est-ce pas à cela qu'il faut apporter plus d'intérêt ?

Comment sera notre visage ce Jour ? Sera-t-il sale, sanglant, suant, sombre et pâle ? Ou sera-t-il heureux, resplendissant, brillant grâce à la lumière des prosternations ?

Notre Seigneur, à travers ce verset, nous indique que notre apparence dans l'Au-delà dépendra de notre état dans le monde d'ici-bas :

وَجُوهٌ يُّومِئِدٍ مُّسْفِرَةٌ ضَّاحِكَةٌ مُّسْتَبْشِرَةٌ وَوَجُوهٌ يُّومِئِدٍ عَلَيْهَا غَبْرَةٌ تَرْهَقُهَا قَتَرَةٌ

« **Ce jour-là, il y aura des visages rayonnants, riants et réjouis. De même qu'il y aura, ce jour-là, des visages couverts de poussière, recouverts de ténèbres. Voilà les infidèles, les libertins.** » ('Abasa, 80 : 38-42).

À quoi notre corps ressemblera-t-il ? Ce Jour où tous nos membres témoigneront contre eux-mêmes, où l'Homme sera ressuscité portant les traces ignobles des péchés commis, écrasé sous leurs poids, tandis que celui de ses injustices et oppressions seront pendus à son cou ! Quel état effroyable !



Ou bien, au contraire, son corps sera-t-il agréable, à l'image de ses actes pieux, un corps parfait et beau, des yeux et des membres étincelants grâce à la lumière des ablutions ?

Ainsi, n'oublions pas que notre visage et notre allure seront déterminés par le niveau spirituel de notre cœur. Les cœurs flétris par les taches des péchés commis en ce bas-monde seront ressuscités dans des corps laids, abattus et abominables. Alors que les cœurs purifiés des vices et des laideurs spirituelles, par la grâce de Dieu Tout-Puissant, auront une apparence lumineuse, joyeuse et splendide.

Le Jour de la Résurrection sera un jour chargé d'angoisses et de malheur. Seuls ceux qui ont gagné la proximité divine seront affranchis de la peur et de la tristesse. Dans le Coran, Dieu Tout-Puissant dit :

أَلَا إِنَّ أَوْلِيَاءَ اللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

« **En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte et ils ne seront point affligés.** » (Yûnus, 10 : 62).

Aux yeux des croyants avisés, le seul but de la vie en ce monde est de se rapprocher du Créateur, c'est-à-dire gagner la beauté et atteindre la perfection pour contempler ainsi Dieu Le Sublime.

Puisse Allah Le Tout-Puissant nous offrir une vie selon Son agrément, afin de Le rejoindre avec un cœur pur.

Ô Seigneur ! Préserve-nous des troubles de la tombe et transforme-la pour nous en un Jardin du Paradis.

Accepte-nous parmi Tes pieux serviteurs qui sont préservés de la crainte et de la peine du Jour de la Résurrection et du Jugement.

Enfin, accepte-nous comme voisin de Ton Messager ﷺ au Paradis Al-Firdaws.

Amîn !



2^{ème} PARTIE



La foi au Jour du Jugement Dernier

Aujourd'hui, l'Humanité dépense des sommes astronomiques dans les recherches pharmaceutiques et cosmétiques pour vivre un peu plus longtemps dans ce bas-monde ou pour retarder le vieillissement. Pourtant, dans l'Au-delà, la station finale et éternelle, personne ne se souciera « s'il a trop ou peu vécu en ce bas-monde ». La vie d'ici-bas est comparée à une soirée ou une matinée. Le souci de tous, au Jour Dernier, sera de considérer ce qui a été accompli, comment leur capital (leur vie terrestre) a fructifié pour gagner le bonheur éternel, ou comment il a été utilisé à causer leur propre perte

LA FOI AU JOUR DU JUGEMENT DERNIER

La Foi au Jour du Jugement Dernier fait partie des principaux Piliers du Dogme islamique. De par son importance, elle est souvent citée en corrélation avec « la Foi en Dieu ».

Par exemple :

« Certes, ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Nazaréens, et les Sabéens, quiconque d'entre eux a cru en Allah, au Jour dernier et accompli de bonnes œuvres, sera récompensé par son Seigneur; il n'éprouvera aucune crainte et il ne sera jamais affligé.. » (Al-Baqara, 2 : 62)

« ... Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-là à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier! » (An-Nisâ, 4 : 59)

« Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu... »¹⁰ (Al-Mujadala, 58 : 22)

10. Une des conditions d'acceptation de la foi est d'aimer autant Allah que ceux qu'Il aime et d'éloigner son cœur de ce qu'Il n'aime pas. Parce que dans le terme "foi" il faut entendre tenir des conversations dignes et haïr ce qui mérite de l'être. Par exemple la Sourate Al Masad (111) est un chapitre qui illustre parfaitement pour nous la haine qui doit être exprimée. Parce qu'Abou Lahab, en dépit du fait qu'il était un oncle du Prophète ﷺ, méritait la malédiction d'Allah à cette époque car il était un ennemi de l'Islam.

Une autre fois Allah le Tout Puissant nous demande dans chacune de nos rakats de le supplier ainsi :

صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ...

«Le chemin de ceux que tu as comblés de faveur ... (Al Fatiha, 7)

Un autre verset comme suit ceux qui sont comblés de Sa faveur:



Le Tout-Puissant fait encore l'éloge des croyants avec l'expression :

« **Ceux qui croient en Dieu et au Jour Dernier ...** » (At-Tawba, 9 : 44)

Les notions de la mort et l'Au-delà restent mystérieuses pour l'homme et appartiennent au monde invisible (*Al-Ghayb*), qui transcende la puissance de l'esprit humain. À ce stade, l'Homme a besoin de la guidance des messages divins. Et Dieu Tout-Puissant ne délaisse pas ses Serviteurs. En effet, dans de nombreuses sourates, parfois en apportant des preuves irréfutables et parfois en donnant des exemples, notre Seigneur rappelle à maintes reprises la réalité de la vie éternelle. Ainsi, Il désire inscrire cette réalité au plus profond des cœurs.

D'ailleurs, au début de la prophétie, les versets révélés traitaient davantage des principes de la Foi musulmane. Même après l'Hégire, où on constate l'abondance des messages centrés sur le culte et les comportements, on retrouve encore des messages traitent du Dogme ou credo

“Quiconque obéit à Allah et au Messager... ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels compagnons que ceux-là!” (An Nisa, 4: 69).

Le verset se termine ainsi:

غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ ...

...non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés (Fatiha,1: 7).

Avec cette invocation le serviteur demande à Son Seigneur de ne pas être sur la même voie que ceux qui sont embourbés dans la mécréance ni de ceux qui se sont perdus dans la vallée de l'égarement.

Il ne faut pas oublier qu'une des plus importantes conditions pour préserver sa personnalité et dignité de Musulman est de ne pas ressembler aux non-musulmans. C'est pour cela que notre Prophète ﷺ nous a recommandé de jeûner un jour avant ou un jour après le jeûne du 10 Muharram (jeûne de l'Achoura) pour nous distinguer des Juifs qui jeûnaient le 10 Muharram. En d'autres termes même en matière de pratique culturelle il nous a interdit de leur ressembler et il même statué : « Celui qui imite un peuple en fait partie » (Abou Dawud, Libàs, 4031).

C'est un fait établi que l'Islam, la seule religion authentique aux yeux d'Allah, est capable de répondre à tous les besoins de l'humanité et ce jusqu'à la fin du monde.

Ce qui est parfait n'a besoin en aucune façon et sous aucune forme que ce soit d'intervention ou de renfort venant de religions déformées, de croyances superstitieuses ou de philosophies humaines invalides.



musulman. Pourquoi, pendant l'âge de l'Ignorance, on comptait « le déni de l'Au-delà » parmi les corruptions les plus importantes ? En fait, nier l'existence d'une vie après la mort est contre la raison et la logique. Voici quelques exemples pour le faire comprendre :

« Par exemple a-t-on jamais vu une troupe de théâtre fermer le rideau après avoir joué le premier acte, couper la suite de l'histoire et laisser leur interprétation inachevée et nécessitant le besoin d'explication? Si c'était le cas, que penseraient les spectateurs enthousiastes et envieux de découvrir l'idée de l'auteur et la fin de la pièce ? Même un enfant sot ne trouverait pas approprié de finir de cette façon. Alors, comment peut-on concevoir l'idée que Dieu L'Omniscient, qui a créé toute chose en une parfaite harmonie, puisse terminer l'histoire de cet immense univers, de manière inachevée, même aux yeux d'un enfant? » ¹¹

D'une manière générale, l'Homme prétend suivre une logique de cause à effet en toute chose, alors n'est-il pas indispensable pour lui de croire au Jour où il va se rendre compte des conséquences des toutes les raisons ou causes...

L'évidence est que tous ceux qui viennent au monde, y entrent par cette porte qu'est l'utérus maternel. Après commence la vie, une course semée d'obstacles, parsemée de sentiments charnels et spirituels. Après avoir traversé ce court corridor, entre le couffin et le cercueil, l'Homme passe la porte de l'*Ajal* (le terme de sa vie) pour poser le pied dans la tombe, première station du voyage éternel, assimilable à une salle d'attente où l'on attend afin d'être jugé. Dieu Tout-Puissant indique dans le Saint Coran :

« Ceux qui ne croient pas disent: «L'Heure de nous viendra pas». Dis: «Par mon Seigneur! Très certainement, elle vous viendra. [Mon Seigneur] le Connaisseur de l'Inconnaissable. Rien ne Lui échappe fût-il du poids d'un atome dans les cieus, comme sur la terre. Et rien n'existe de plus petit ni de plus grand, qui ne soit inscrit dans un Livre explicite.»
(Saba', 34 : 3).

11. Prof. Dr. M. S. Ramadan Al-Bûtî, Kubra-l-Yakiniyyâti-l-Kawniyya, p. 180.



« Allah! Pas de divinité à part Lui! Très certainement Il vous rassemblera au Jour de la Résurrection, point de doute là-dessus. Et qui est plus véridique qu'Allah en parole?» (An-Nisâ, 4 : 87).

« (L'homme) Il interroge : À quand le Jour de la Résurrection ?

Lorsque la vue sera éblouie, et que la lune s'éclipsera,
et que le soleil et la lune seront réunis,

L'Homme (étonné et horrifié), ce Jour-là, dira : Où fuir ?

Non ! Point de refuge !

Vers ton Seigneur sera, ce Jour-là, le retour.

L'Homme sera informé ce Jour-là de ce qu'il aura avancé et de ce qu'il aura remis à plus tard. » (Al-Qiyamah, 75 : 6-13).

« Dis: «Allah vous donne la vie puis Il vous donne la mort. Ensuite Il vous réunira le Jour de la Résurrection, il n'y a pas de doute à ce sujet, mais la plupart des gens ne savent pas.

A Allah appartient le royaume des cieux et de la terre. Et le jour où l'Heure arrivera, ce jour-là, les imposteurs seront perdus.» (Al-Jâthiya, 45 : 26-27)

« Et ils disent: «Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscités en une nouvelle création?

Dis: «Soyez pierre ou fer,

ou toute autre créature que vous puissiez concevoir.

(Cela ne rendra pas au Tout-Puissant plus difficile votre Résurrection.)

Ils diront alors: «Qui donc nous fera revenir?»

Dis: «Celui qui vous a créés la première fois».

Ils secoueront vers toi leurs têtes et diront: «Quand cela?»

Dis: «il se peut que ce soit proche.

Mais qui nous fera revenir (à la vie) ? rétorqueront-ils.

Dis-leur : Celui qui vous a créés pour la première fois !



Sceptiques, ils hocheront leurs têtes et te diront :

Mais quand cela aura-t-il lieu ?

Réponds-leur : Il se peut que cela soit imminent. » (Al-Isrá', 17 : 49-51).

Voilà ce qu'est le monde, une auberge à deux portes, qui se remplit et se vide perpétuellement, depuis Adam ﷺ . Où sont maintenant tous ces gens ? Et nous, où serons-nous après un laps de temps ? Quelqu'un le sait-il ? C'est une inconnue ... Mais, il est certain que la mort embrasse tout le monde, l'opprimeur et l'opprimé, les serviteurs et les pervers. Et tous attendent l'apocalypse qui est le début de la vie éternelle...

Si on réfléchit bien, le sol sur lequel nous marchons est rempli de milliards de cadavres de personnes qui sont venues jusqu'à ce jour. C'est comme des milliards d'ombres qui se chevauchent les unes sur les autres... Demain, nous aussi, nous serons inhumés dans les profondeurs de la terre avec nos actes et nous nous envolerons dans cette ombre épaisse. Après cela, une vie éternelle et un voyage vers l'Infini débiteront. Alors, puisque c'est une fin inéluctable arrêtons-nous et réfléchissons :

Le monde d'ici-bas à côté de la vie éternelle...

Peu importe que la vie en ce monde ait été longue ou courte, car cette vie devant la vie éternelle n'est en réalité qu'une bulle de savon. En effet, une durée déterminée en cette vie éphémère n'a aucune valeur à côté de l'Infini.

Ces versets coraniques expriment cette réalité : « (Dieu s'adresse aux mécréants :) »

Il dira: «Combien d'années êtes-vous restés sur terre? »

Ils diront: «Nous y avons demeuré un jour, ou une partie d'un jour. Interroge donc ceux qui comptent. »

Il dira: «Vous n'y avez demeuré que peu [de temps], si seulement vous saviez.»» (Al-Mu'minûn, 23 : 112-114).

Dans un autre verset du Coran :

« (Ceux-là) En vérité, le Jour où l'Heure sonnera, il leur semblera n'avoir passé sur Terre qu'une soirée ou une matinée. » (An-Naziat, 79 : 46).



Le Messager de Dieu ﷺ pour faciliter la compréhension humaine fait cette comparaison sur la durée, la valeur et la taille de l'au-delà par rapport avec la vie de ce monde:

« *Je jure par Allah ! La vie d'ici-bas par rapport à celle de l'Au-delà est comme si l'un d'entre vous trempait son doigt dans la mer ! Qu'il regarde alors ce qu'il en ressortira* » (Muslim, *Jannah*, 55).

Le grand poète et Saint **Yunus Emre** ﷺ exprime parfaitement dans ses vers notre existence en ce bas-monde et son caractère tellement éphémère :

Depuis l'utérus, nous sommes parvenus au marché ;

Avec un linceul qu'on y a acheté nous sommes retournés au cimetière!

Dans un autre poème :

Ma vie est venue puis a décampé,

Comme le souffle d'un vent.

L'impression qu'elle m'a donnée ;

Un clin d'œil, un court instant...

Dans ce cas, notre plus grande responsabilité est d'embellir notre existence par l'adoration et la servitude le temps de cette vie infime par rapport à l'éternité.



D'autre part, les jours comptés de cette vie éphémère sont très précieux par rapport aux jours de l'Au-delà. Chaque heure, chaque minute y est précieuse. En effet, l'éternité est un lieu de rétribution, tandis que le monde terrestre est un lieu de travail.

On rapporte qu'**Ilyas** ﷺ frémit lorsque l'Ange de la mort vint à lui.

Azraïl ﷺ lui en demanda la raison :

« Ô Prophète d'Allah ! Aurais-tu peur de la mort ? »

Ilyas ﷺ répondit :

« Non ! Ce n'est pas parce que j'ai peur de la mort, mais parce que je vais faire mes adieux à ce monde ... ».

Puis, il continua :

« Durant mon existence, je passais mon temps à accomplir des actes d'adoration, je tâchais d'adopter un bon comportement, recommandais le convenable et interdisais aux gens le blâmable. Tous ces états étaient ma source de paix, ma raison de bonheur et d'enthousiasme. Après la mort, je ne vivrai plus ces délices et ces saveurs, et je serai tel un otage dans ma tombe jusqu'au Jour de Jugement ! »



Amir Ibn Abdul-I-Qays, un membre des suiveurs (*Tâbi'in*) commença à pleurer quand il sentit la mort arriver.

Les gens lui demandèrent: « Pourquoi pleures-tu ? ».

Il répondit : « Je ne pleure ni pas peur de la mort, ni par estime envers les désirs de ce bas-monde. Mais je pleure, car je vais désormais être privé de jeûner les jours de grande chaleur et être privé d'accomplir des Prières nocturnes (*Tahajjud*). » (Zahabi, *Sira*, IV, 19).



Sur la vérité d'acquérir le bonheur éternel en ce monde, son Excellence Junayd Al-Baghdadi  a dit :

« Je n'échangerais pas un jour de ce monde contre mille ans de l'éternité. En effet, les notions de perte et de gain sont de l'ordre de ce monde. Dans l'Au-delà, ces notions sont caduques et aucune action ne pourra être entreprise pour gagner le salut. »

Réfléchissons : Si Dieu nous donne une vie de mille ans, par exemple qu'on naisse en l'an 1000 et meurt en l'an 2000, même si durant cette vie, nous vivons dans la fortune et le luxe, nous goûterons tôt ou tard à la mort. Donc, quelle que soit la longueur de notre vie, à côté de la vie éternelle, celle-ci n'est qu'un chapitre éphémère, alors...

Est-il raisonnable d'échanger un moment bref contre l'Éternité ?

L'état d'âme de celui qui échange l'éternité contre ce bas-monde est assimilable à l'état d'un enfant n'ayant jamais goûté de nombreux aliments appétissants et croit que l'oignon qu'il mange est l'aliment le plus délicieux.



Choisir les désirs de la vie éphémère est comparable à l'état d'un oiseau qui préférerait rester en cage alors qu'il peut battre des ailes vers le ciel infini.

Le défunt Necip Fazil **g** exprime ainsi cette insouciance:

*L'aiguille de ma montre tournait, et je l'ai observé trente ans durant,
Inconscient du Ciel, je passais mon temps à faire voler mon cerf-volant*

Un homme parmi les sages a dit :

« Le monde d'ici-bas est en or, mais il est éphémère ; l'Au-delà est fait de terre, mais il est éternel ; l'homme doué d'intelligence préfère l'éternel à l'éphémère. Mais que faire si à l'inverse le monde d'ici-bas était en terre et éphémère, et l'Au-delà en or et éternel ?! »¹²

Sans aucun doute, l'esprit libre et la logique veulent qu'on échange les intérêts brefs, simples et temporaires contre des intérêts et gains conséquents, mais surtout éternels. C'est pour cela que toute personne douée d'intellect doit s'affranchir des tentations mondaines et œuvrer pour gagner le bonheur éternel. Le niveau d'intelligence de l'Homme se dévoile et se mesure à la lumière de cette réalité. Ainsi, celui qui s'acquitte de l'éphémère pour gagner l'Éternel est le véritable clairvoyant (*'Āqil*).

Et celui qui oublie l'Au-delà et s'empporte dans les désirs de cette vie, est l'insouciant (*Ghâfil*).

Selon l'expression employée par le Saint Calife Omar **t** celui qui échange sa demeure éternelle contre l'intérêt mondain n'est rien d'autre que stupide et idiot puisque Dieu Tout-Puissant n'accorde pas plus d'importance au monde que l'aile d'une mouche ; et il en de même pour celui qui oublie son Seigneur et s'empporte dans les vices de ce bas-monde.

Face à cette réalité, Luqman Al-Hakim **u** donne ce précieux conseil :

12. Abû Al-'Abbâs Ahmad Ibn Muhammed Ibn-i Ajîba, *Al-Bahru-l-Madîd fî Tafîsîri-l-Qur'âni-l-Majîd*, Le Caire 1419, II, 112.

« Sacrifie ta vie d'ici-bas pour celle de l'Au-delà, tu seras gagnant dans les deux. Ne sacrifie pas ta vie éternelle pour celle de ce monde, tu seras perdant dans les deux ! »

Ce monde est un mirage trompeur pour les egos non parfait par l'éducation spirituelle, à l'instar d'une pomme d'amour enrobée de belles couleurs, mais cachant en dessous une pomme pourrie ou au goût amer. Ces versets du Coran l'expliquent très bien :

« Sachez que la vie présente n'est que jeu, amusement, vaine parure, une course à l'orgueil entre vous et une rivalité dans l'acquisition des richesses et des enfants. Elle est en cela pareille à une pluie: la végétation qui en vient émerveille les cultivateurs, puis elle se fane et tu la vois donc jaunir; ensuite elle devient des débris. Et dans l'au-delà, il y a un dur châtement, et aussi pardon et agrément d'Allah. Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse. » (Al-Hadid, 57 : 20).

« Allah étend largement Ses dons ou [les] restreint à qui Il veut. Ils se réjouissent de la vie sur terre, mais la vie d'ici-bas ne paraîtra que comme une jouissance éphémère en comparaison de l'au-delà. » (Ar-Rad, 13 : 26).

« Cette vie d'ici-bas n'est pas qu'amusement et jeu. La Demeure de l'au-delà est assurément la vraie vie. S'ils savaient ! » (Al Ankabut, 29 : 64).

« La présente vie n'est que jeu et amusement. La demeure dans l'au-delà sera meilleure pour ceux qui sont pieux. Eh bien, ne comprenez-vous pas? » (Al An'âm 6 : 32).

« Ceux qui préfèrent la vie d'ici-bas à l'au-delà, obstruent le chemin d'Allah et cherchent à le rendre tortueux, ceux-là sont loin dans l'égarement. » (Ibrâhîm, 14 : 3).

« Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà. Et Allah, vraiment, ne guide pas les gens mécréants. » (An-Nahl, 16 : 107).

« Voilà ceux qui échangent la vie présente contre le vie future. Eh bien, leur châtement ne sera pas diminué. Et ils ne seront point secourus. » (Al-Baqara, 2 : 86).



« ... Dis: «La jouissance d'ici-bas est éphémère, mais la vie future est meilleure pour quiconque est pieux. ... » (An-Nisâ, 4 : 77).

« Quiconque désire [la vie] immédiate Nous nous hâtons de donner ce que Nous voulons; à qui Nous voulons. Puis, Nous lui assignons l'Enfer où il brûlera méprisé et repoussé. » (Al-Isrâ, 17 : 18).

« Mais vous aimez plutôt [la vie] éphémère, et vous délaissez l'au-delà. » (Al-Qiyamah, 75 : 20-21).

« ... O mon peuple, cette vie n'est que jouissance temporaire, alors que l'au-delà est vraiment la demeure de la stabilité. » (Ghafir, 40 : 39).

Cette vérité est aussi exprimée par la bouche bénie du **Messager de Dieu ﷺ** :

« Ô mon Seigneur ! La vraie vie est celle de l'au-delà (le vrai bonheur est celui de l'Éternité) » (Al Boukhari, Jihad 33, Salât 48.).

Cet autre hadith, rapporté par 'Abdullah Ibn Mas'ûd radhi Allahu 'anhu, est un avertissement parfaitement explicite :

Le **Messager de Dieu ﷺ** s'était allongé et endormi sur une natte usée laissant des traces sur le flanc de son corps. On lui dit :

« Ô Messager d'Allah ! Si on te procurait un lit plus confortable ? »

Alors notre Prophète béni radhi Allahu 'anhu répondit :

« Qu'ai-je à faire de ce bas monde ? Je n'y suis que comme un cavalier qui se repose un instant à l'ombre d'un arbre avant de poursuivre sa marche. » (At-Tirmidhi, Zuhd, 44/2377).

Un autre jour **Omar radhi Allahu 'anhu** vint rendre visite au **Messager de Dieu ﷺ**. Il jeta un coup d'œil dans la pièce mais ne trouva rien d'autre qu'une natte faite de feuille de dattiers, une poignée d'orge dans un coin et une vieille cruche d'eau suspendue. Le Messager de Dieu radhi Allahu 'anhu Quant à lui était allongé sur cette vieille natte qui laissait des traces sur son côté. Alors que toute la péninsule arabe était soumise au Messager de Dieu, la fortune du Maître des mondes se limitait à cela.

Face à cette situation, **Omar radhi Allahu 'anhu** ne put retenir ses larmes et commença à pleurer.

Le Prophète béni ﴿﴾ demanda : « *Pourquoi pleures-tu, ô Omar?* ».

Il répondit : « Et comment ne pleurerais-je pas ! Je vois la trace que la natte a laissée sur tes flancs et je vois aussi le peu de choses que tu as dans cette pièce, alors que Chosroès, Héraclius et César dorment sur des lits soyeux ! ... »

Le Prophète ﴿﴾ reconforta Omar ﴿﴾ en disant :

« *Ne pleures pas, ô Omar! Ces gens se voient hâter leurs bonnes choses dans leur vie d'ici-bas. Ne te plaît-il pas qu'ils aient pour eux ce bas-monde et que l'au-delà soit à nous ?* » (Voir. Ahmad, II, 298 ; Tabarâni, *al-Mu'jamu'l-Kabir*, Hamdi Abdelmadjid as-Salafi, Beyrouth, Dar ul Ihyâi't-urâsi'l-Arabi, X, 162.).

Dieu Tout-Puissant avertit les croyants contre le fait d'envier la richesse, la prospérité et le salut des mécréants en ce bas-monde :

«Si les hommes ne devaient pas constituer une seule communauté (mécréante), Nous aurions certes pourvu les maisons de ceux qui ne croient pas au Tout Miséricordieux, de toits d'argent avec des escaliers pour y monter, (Nous aurions pourvu) leurs maisons de portes et de divans où ils s'accouderaient, ainsi que des ornements. Et tout cela ne serait que jouissance temporaire de la vie d'ici-bas, alors que l'au-delà, auprès de ton Seigneur, est pour les pieux.» (Az-Zukhruf, 43 : 33-35)

«Que ne t'abuse point la versatilité [pour la prospérité] dans le pays, de ceux qui sont infidèles. Piètre jouissance! Puis leur refuge sera l'Enfer. Et quelle détestable couche !» (Al 'Imrân, 3 : 196-197).

«Quant à ceux qui ne croient pas en l'au-delà, Nous embellissons [à leurs yeux] leurs actions, et alors ils deviennent confus et hésitants. Ce sont eux qui subiront le pire châtement, tandis qu'ils seront dans l'au-delà les plus grands perdants.» (An-Naml, 27 : 4-5).

Jalaleddin Rûmi ﴿﴾ l'exprime ainsi :

« *Celui qui recherche le monde éphémère, aura cherché en vain une chose mauvaise. Alors que celui qui recherche l'Éternité, aura fait le bon choix et aura cherché le bon et le juste.* »

Une personne vint auprès de Sufyan Ath-Thawri et lui dit :

« *Donnes-moi un conseil !* »



Ce dernier lui répondit :

« *Travaille pour ce bas-monde pour le temps que tu vas y rester et pour l'Au-delà pour le temps que tu vas rester !* » (Abû Nuaym, *Hilya*, VII, 56).

Ainsi, réfléchissons : Combien œuvrons-nous pour ce monde de trois jours, et combien œuvrons-nous pour la vie éternelle ?...

L'Humanité dépense des sommes importantes dans des recherches scientifiques et les produits cosmétiques pour ralentir le vieillissement et allonger l'espérance de vie. Pourtant, dans l'Au-delà cette durée n'aura plus d'importance car la préoccupation du Jour du Jugement sera telle que seuls compteront les courts instants vécus pour gagner la vie éternelle...

Même si les gens qui connaissent ces réalités sont nombreux, dépendant de leur ego, ils cèdent à l'insouciance. Dieu Tout-Puissant dévoile cette réalité dans le Coran :

بَلْ تُؤْثِرُونَ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا وَالْآخِرَةَ خَيْرٌ وَأَبْقَى

« **Mais, vous préférez plutôt la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable.** » (Al-A 'lâ, 87 : 16-17).

Je voudrais ici vous raconter une scène qui m'a profondément fait réfléchir :

Un jour, alors que je m'apprêtais à sortir de la maison pour la Prière de l'aube, j'entendis les grognements de deux chats. Curieux de voir ce qui se passait, je suis sorti dans le jardin. Je vis deux chats face à face se fixant et prêts à s'attaquer comme de petits lions. Le dos voûté et les poils hérissés, au moindre mouvement, ils étaient prêts à se battre. Alors que je me demandais la raison de ce désaccord, je vis une souris morte entre les deux. Le différend entre les deux n'était rien d'autre que le cadavre d'une souris. Les dommages pouvant être causés n'avait pas d'autre cause !

Ce tableau, qui semblait simple, donnait en réalité une excellente leçon : les conséquences dangereuses et dramatiques que peuvent apporter le fait de ne point se priver du désir (même celui d'un cadavre). Il nous rappelle, d'un certain point de vue, l'état de celui qui s'emmêle dans les désirs vains de ce monde au détriment de l'Au-delà. En effet, nombreux sont les gens qui sombrent sous l'emprise de leurs désirs charnels, le besoin

de dominer, la convoitise de postes importants (à l'instar de cette souris) et perdent contre cela le règne éternel de l'Au-delà.

L'exemple cité ci-après nous montre l'état dans lequel tombe celui qui ne se satisfait pas des Bienfaits qui lui sont licites et glisse dans l'illicite :

Durant la nuit de l'Ascension (*Miraj*), **Gabriel** ﷺ et **le Messager de Dieu** ﷺ virent un groupe de gens en pleine tourmente. Alors qu'ils avaient devant eux de la viande bien cuite et délicieuse, ils préféraient manger de la viande pourrie.

Quand le Prophète ﷺ demanda qui étaient ces gens, l'Archange ﷺ répondit :

« *Ceux-là sont les gens de ta Communauté qui ont laissé leurs épouses ou leurs époux pour commettre l'adultère.* » (Haythamî, I, 67, 68.).

Donc, négliger l'Au-delà, le Jugement et le chatiment au détriment des désirs charnels et mondains sans se soucier de leur licéité plongera la personne dans une privation, une honte et une punition terribles.

Il est encore plus étonnant de voir une personne se surpasser à travailler pour ce monde alors qu'elle a Foi en l'Au-delà et sait que ce monde n'est point sa demeure éternelle. Doté d'une vie très restreinte et incertaine, l'Homme, insouciant, ne cesse de gaspiller chacun de ses souffles pour son ego, alors que ces derniers sont son principal capital de gain... Ce monde n'est point un lieu de jeux et de divertissement, mais le seul endroit où l'on peut gagner le salut éternel.

Dans le Saint Coran, Dieu Tout-Puissant indique :

وَابْتَغِ فِيمَا آتَاكَ اللَّهُ الدَّارَ الْآخِرَةَ وَلَا تَنْسَ نَصِيبَكَ مِنَ الدُّنْيَا وَأَحْسِنْ كَمَا
أَحْسَنَ اللَّهُ إِلَيْكَ وَلَا تَبْغِ الْفُسَادَ فِي الْأَرْضِ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْمُفْسِدِينَ

« **Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs.** » (Al-Qasas, 28 : 77).

Dans ce verset, Le Tout-Puissant recommande à l'Homme de ne point se priver des Bienfaits de ce monde, mais d'en faire bon usage pour gagner le Paradis.

Un des amis d'Allah, le Saint **Junayd Al-Baghdadi** ☞ rencontra un homme qui vendait de la glace.

Quand il entendit le vendeur : « Ayez pitié et aidez cet homme dont le capital est en train de fondre ! » **Junayd** fut violemment secoué, tomba et s'évanouit.

En effet, comme stipulé dans la sourate Al Asr, l'Homme est un voyageur de l'Éternité dont le capital (c'est-à-dire les souffles) se consume de jour en jour et d'instant en instant. À l'horizon de la Foi, s'il ne peut investir son capital mondain pour l'Éternité, tous ses efforts en ce bas-monde ne seront rien que des gains partagés par les démons et le résultat sera une grande frustration et un terrible châtement.

Enfin, comme l'indique le Saint Calife **Othmân** † :

« Certes, ce bas-monde est éphémère et l'Au-delà est éternel. Que celui qui est éphémère ne vous corrompe pas et ne vous détourne pas de l'éternel. Préférez ce qui éternel à ce qui est éphémère. En effet, le monde a une fin et le retour se fera vers le Seigneur. Alors, craignez Dieu ! » (Ibn Abi d-Dunya, Mawsû'a, I, 77).

Les provisions pour l'Au-delà

Nous sommes tous des voyageurs qui cherchons à progresser sur la voie vers la Présence divine. Or on ne peut entreprendre un tel voyage sans provision ni préparatif.

Le Messager de Dieu ﷺ demanda un jour à **Abû Dharr** † :

« Fais-tu des préparatifs quand tu pars en voyage ? »

Abû Dharr † répondit :

« Oui, évidemment, ô Messager d'Allah ! »

Notre Prophète ﷺ continua :

« Alors, comment va se dérouler le voyage au Jour du Jugement ? Veux-tu que je t'informe sur ce qui va t'être utile à emporter ? »

Avec grand enthousiasme, Abû Dharr **t** répondit :

« Oui ! Que ma mère et mon père puissent être sacrifiés pour Toi ! »

Le Messager **r** dit alors :

« Le Jour de la Résurrection est un jour ardent. Pour te rafraîchir ce Jour-là, jeûne dès à présent !

Pour ne pas éprouver de la solitude dans la tombe, prie deux unités de Prière la nuit (Tahajjud).

Pour les grands événements du Jour du Jugement, accomplis une Prière du besoin (hajjat) et donne une aumône à un nécessiteux.

Enfin formule une parole véridique ou bien préserve ta langue de dire du mal ! » (Ibn Abî d-Dunyâ, Kitâbu't-Tahajjud; Al-Ghazâlî, Ihya, I, 354.).

Dieu Le Très-Haut indique dans le Coran :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَانْتظِرُوا نَفْسَ مَا قَدَّمْتُمْ لِغَدٍ
وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ

« O vous qui avez cru! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » (Al Hashr, 59 : 18).

Dans le verset susmentionné, Dieu Tout-Puissant assimile le Jour du Jugement et de la Résurrection à « **demain** ». Notre Seigneur (exempt quant à lui des notions de temps et d'espace) exprime de cette manière l'imminence de ce Jour contesté par les non-croyants et les insouciantes.

Précisons que pour souligner la relativité du temps, le Saint Coran informe :

...إِنَّ يَوْمًا عِنْدَ رَبِّكَ كَأَلْفِ سَنَةٍ مِّمَّا تَعُدُّونَ

« ...Cependant, un seul jour du Seigneur équivaut à mille ans de ce que vous comptez. » (Al Hajj, 22 : 47).



Alors, pour récolter les fruits du bonheur dans l'Au-delà, il faut s'empresser sans attendre de planter les graines des bonnes actions. Il faut user tellement bien de son temps que si l'on nous dit « Tu vas mourir demain », nous ne devrions rien changer de notre emploi du temps !

Ces avertissements de **Saadi Al-Shirâzi** ﷺ sont remplis de sagesse :

« Tâche de préparer toi-même ta subsistance pour l'Au-delà. Car après ta mort, ta famille tombera dans l'ambition mondaine et n'accomplira aucune aumône en ta faveur.

Dépense ton or et tes biens alors qu'il est encore temps, car ils ne seront plus à toi après la mort. Si tu ne veux pas éprouver de souffrance, n'oublie pas ceux qui souffrent. Aujourd'hui, distribue ton trésor aux nécessiteux, ne le reporte pas à demain ! Parce que demain tu n'en auras plus la clé. Alors, emmène ta subsistance toi-même et n'attends point de compassion de ta femme ni de tes enfants !

Mets tout ce que tu as dans la paume de ta main et dépense-le comme il le faut ! Si tu n'y arrives pas, demain tu t'en mordras les doigts. »

Notre Seigneur nous indique dans le Saint Coran notre subsistance la plus vitale :

... وَمَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمُهُ اللَّهُ وَتَزَوَّدُوا فَإِنَّ خَيْرَ الزَّادِ التَّقْوَى وَاتَّقُونِ يَا أُولِي الْأَلْبَابِ

« ... Et le bien que vous faites, Allah le sait. Et prenez vos provisions; mais vraiment la meilleure provision est la piété. Et redoutez-Moi, à doués d'intelligence! » (Al-Baqara, 2 : 197).

Dieu Tout-Puissant désire une « amitié » avec Ses serviteurs et le fait savoir à travers ses recommandations. Cette amitié résulte particulièrement de l'intensité des points communs. Pour atteindre cette proximité divine, il incombe d'aimer ce qu'Il aime et de délaisser ce qu'Il déteste. La provision la plus précieuse, « *At-Taqwa* », est caractérisée par la sensibilité à adopter les qualités agréées par notre Seigneur et éviter les comportements qui Lui sont déplaisants. Ainsi, les Amis de Dieu sont des serviteurs dont le cœur est embelli par la lumière d'*At-Taqwa*.

Jâlal-al-Dîn Rûmî ﴿﴾ indique cette réalité dans son œuvre Al-Mathnawî:

« Si tu désires l'amitié du Tout-Puissant, saches qu'on ne se rend pas chez l'Ami les mains vides. Partir chez l'ami les mains vides, c'est comme aller au moulin sans blé. Le Jour du Jugement, Le Tout-Puissant demandera à ses serviteurs :

Qu'avez-vous apporté comme cadeau pour ce jour ?

Vous êtes venus tous seuls et dans le besoin tout comme à la première Création où vous n'aviez aucune subsistance auprès de vous. Alors, qu'avez-vous apporté comme présent pour le Jour du Jugement ? Peut-être espérez-vous ne jamais rejoindre l'Au-delà et votre Seigneur ? Les messages du Livre sur ce Jour, n'avaient-ils aucun effet sur vous ?

Ô Homme créé dans la forme la plus parfaite (ahsani Taqwîm), comment peux-tu venir les mains vides à la Porte de ton Ami ? À moins que tu aies renié le Jour du Jugement ? Amoindris ton sommeil et tes repas, tâche de préparer un cadeau pour le Jour où tu vas rejoindre ton Seigneur ! »

Enfin, le plus beau cadeau à offrir à Dieu est un cœur pur et illuminé, où rayonnent les Attributs sublimes du Tout-Puissant.

Les avantages de la Foi au Jour de Jugement

Un croyant convaincu que la vie d'ici-bas est éphémère et que l'Au-delà est éternel, ne laisse pas son cœur céder aux désirs du monde, il est conscient que toutes les Bénédiction qui lui sont offertes sont une source d'épreuves et qu'il doit en faire usage afin de gagner l'Agrément divin. Ainsi, la crainte de l'Au-delà et les efforts de préparation à la mort jouent un rôle de guidance pour le croyant.

D'ailleurs, il est plus évident pour un croyant d'accomplir de bonnes œuvres que de commettre des péchés quand il dit :

إِنَّا نَخَافُ مِنْ رَبِّنَا يَوْمًا عَبُوسًا قَمْطَرِيرًا

« Nous redoutons, de notre Seigneur, un jour terrible et catastrophique » (Al-Insân, 76 : 10).



L'Homme insouciant vit selon les désirs de son ego et loin de la crainte de l'Au-delà, il est indifférent quant aux phases effrayantes qui l'attendent dans la tombe et l'autre monde, il passe sa vie dans un laxisme total.

Pourtant, comment considérer ces faits comme étant utopiques ou inexistantes ? Il n'a jamais été révélé qu'un individu puisse échapper à la mort, à la vie éternelle et à sa destinée. La peur n'a pas d'effets contre la mort. Tôt ou tard, la réalité de la mort et du Jour de la Résurrection atteindra soudainement celui qui les niait et plongera les insouciantes dans une lourde déception et de douloureux regrets.

La Foi au Jour de la Résurrection prête à méditer et à prendre conscience que chaque personne douée d'intelligence verra un jour ses liens avec ce monde se couper et sera confrontée à ses oeuvres bonnes ou mauvaises. Ainsi, la méditation sur la mort et ce qui la suit favorise la prise de conscience, accorde notre état intérieur et nos comportements, et surtout aide à s'éloigner des péchés.

Qu'il soit dans l'opulence ou l'indigence, la méditation sur la mort protège le croyant des calamités de la richesse et de la pauvreté. La réflexion profonde sur la mort est un palier pour apaiser l'esprit par le contentement, la satisfaction et les louanges en tout état.

Certes, la mort est pour l'Homme la plus grande épreuve et un tourment assuré. Mais plus terrible encore est de vivre dans l'inconscience de la mort et de ce qui la suit, et de ne pas pouvoir consacrer le restant de sa vie à la servitude. Ce qui convient à une personne saine d'esprit est de se préparer à la mort avant qu'elle n'advienne et avant tout de s'affranchir des mauvais traits de son ego.

En effet, un ego brut, non éduqué selon les mesures divines, conteste sans cesse la réalité de l'éphémère et de la mort. À ce sujet, l'exégète **Ismâ'il Hakki al Bursawî**  dit :

« *Comment l'ego peut-il devenir musulman, alors qu'il est le père de la mécréance ? Le diable apostasia à cause de son ego.* »¹³

C'est-à-dire que l'ego, s'il n'est pas restreint et ses envies non réduites, empêche de méditer sur la mort et finit par l'emporter sur l'esprit jusqu'à - que Dieu nous en préserve - voler l'âme à son dernier souffle.

Pour se préserver de ce grand danger, il incombe à l'Homme de purifier et d'éduquer son ego tout en forgeant son âme par les adorations et les invocations.

Dans son œuvre, **Sheikh Sa'adî ﴿﴾** indique l'importance de l'éducation spirituelle avant la mort :

« Ô mon frère ! Tu vas finir par te mélanger à la terre ! Alors, tâche de gagner en humilité avant cela ! »



Le Messager d'Allah ﴿﴾ a dit :

« Que celui qui croit en Dieu et au Jour dernier se montre bienveillant envers son voisin. Que celui qui croit en Dieu et au Jour dernier honore son invité. Que celui qui croit en Dieu et au Jour dernier dise du bien ou se taise. » (Al Boukhârî, *Nikah* 80, *Adab* 31, 85, *Riqaq* 23; Muslim, *Iman* 74, 75.).

Un croyant qui se soumet avec sincérité à ces avertissements prophétiques entretient davantage de bonnes relations avec son entourage.

De même, la Foi au Jour du Jugement accentue le sentiment de responsabilité dans les cœurs et contribue à accomplir chaque tâche et devoir soigneusement. Celui qui est conscient du fait que Dieu Tout-Puissant le voit en permanence, que tous ses faits et gestes sont enregistrés et qu'un Jour il devra en rendre compte, se garde d'accomplir des péchés, même dans la plus grande intimité. Plus encore, celui qui accomplit des actes d'adoration en secret et loin des regards, gagnera cet « *Ikhlâs* » ou sincérité propice à l'Agrément divin. Ainsi, celui qui est garant de tous ses états, apparents ou cachés, devient un homme sain.

Par ailleurs, l'existence du Jour du Jugement est essentielle en même temps pour les oppresseurs et les opprimés ou les pieux serviteurs et les pécheurs afin que chacun trouve sa place. Rien de plus naturel que d'obtenir récompense pour les « bons » et châtement pour les « mauvais ».



Même dans le cadre de cette vie éphémère, s'il n'existait pas de lieux pour enfermer les mauvais et d'espace libre pour les autres, ce monde serait invivable ! Il est insensé de croire que les actes positifs ou négatifs perpétrés resteront sans réponse. Ne dit-on pas que « même après quarante ans, on est reconnaissant pour une tasse de café offert » ? Et en ce bas-monde, on trouvera toujours les oppressions de l'opprimeur, les malédictions de l'opprimé, la mécréance du mécréant ou la foi et la reconnaissance du croyant.

S'il n'y avait pas de récompense ou de châtement, le programme divin soumis à l'Homme n'aurait aucun sens. La création de l'Homme deviendrait absurde en raison de contradictions avec les attributs divins tels que « *Al Adl* (Le Juste, l'Équitable, l'Impartial) » et « *Al Hakim* » (le Sage et le Juge), alors que Dieu Tout-Puissant est exempt de toute imperfection et de toute injustice dans Sa création et Sa volonté.

Allah Le Très-Haut indique notamment dans le Coran :

« Nous n'avons pas créé le ciel et la terre et ce qui existe entre eux en vain. C'est ce que pensent ceux qui ont mécru. Malheur à ceux qui ont mécru pour le feu [qui les attend] !

Traiterons-Nous ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres comme ceux qui commettent du désordre sur terre? Ou traiterons-Nous les pieux comme les pervers?» (Sâd, 38 : 27-28).

Ceux qui commettent des mauvaises actions comptent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, dans leur vie et dans leur mort? Comme ils jugent mal !

Et Allah a créé les cieux et la terre en toute vérité et afin que chaque âme soit rétribuée selon ce qu'elle a acquis. Ils ne seront cependant pas lésés. » (Al Jâthiya, 45 : 21-22).

Ainsi au Jour du Jugement, la Loi divine réprimande les malfaiteurs et récompense les bienfaiteurs.

Allah dit encore :

« Quiconque aura alors fait le poids d'un atome de bien, le verra et quiconque aura commis le poids d'un atome de mal, le verra. » (Az-Zalzalah, 99 : 7-8).

De plus, dans la sourate Luqmân, on peut lire les conseils suivants :

« O mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur. » (Luqmân, 31 : 16).

On peut considérer comme étant les plus préjudiciables éléments de ce monde ceux pour qui l'idée de l'au-delà, la crainte et l'amour révérenciel sont réduits à néant. Car leurs fins et intérêts personnels sont désormais des sujets adorés et vénérés. Pour eux, les convictions religieuses, l'amour de la Communauté, les affaires et les intérêts communs, aussi importants soient-ils, sont sujets de plaisanterie. Pour ces ignorants, la supériorité et le mérite se limitent à la tromperie des gens. Dans le verset coranique suivant, Dieu Tout-Puissant parle des défauts caractéristiques de ceux qui ne croient pas au Jour du Jugement :

« O les croyants! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui dépense son bien par ostentation devant les gens sans croire en Allah et au Jour dernier. Il ressemble à un rocher recouvert de terre; qu'une averse l'atteigne, elle le laisse dénué. De pareils hommes ne tireront aucun profit de leurs actes. Et Allah ne guide pas les gens mécréants.» (Al-Baqara, 2 : 264).

Ainsi donc, affaiblir l'idée religieuse, notamment celle du Jugement dernier, fait courir le risque de perte de cette part d'humanité naturelle, ce qui conduira les peuples à la destruction. De nombreux exemples existent dans le passé récent et lointain.

Les croyants qui mènent leur vie conformément au Jour du Jugement, même s'ils craignent de préserver leur Foi à leur dernier souffle, ne craignent pas la mort en elle-même. Souhaiter l'agrément Divin et gagner le salut éternel les mène à vivre une vie éveillée qui leur donne la force de supporter les épreuves mondaines. En effet les saveurs éphémères de ce monde ne peuvent satisfaire l'âme humaine et en fait la paix de l'esprit réside dans des délices obtenus par la Foi et les saveurs spirituelles.

D'ailleurs, dans de nombreux versets coraniques, la notion de mort ou de Jugement dernier est exprimée par le mot « لقاء » (*liqâ*) (*liqâ'u-Llâh*, *liqâ'u-l-Âkhira*) qui signifie « Rencontre espérée ».



On fait mention de cette réalité dans le verset suivant :

مَنْ كَانَ يَرْجُو لِقَاءَ اللَّهِ فَإِنَّ أَجَلَ اللَّهِ لَآتٍ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ

« **Celui qui espère rencontrer Allah, le terme fixé par Allah va certainement venir. Et c'est Lui l'Audiant, l'Omniscient.** » (Al-Ankabut, 29 : 5).

En d'autres termes, même si la mort est une séparation douloureuse pour les proches du défunt, pour les cœurs remplis de Foi et d'amour, la mort est un moyen de transcender l'état mortel en immortel, de libérer son âme, tel un oiseau emprisonné dans la cage du corps.

De plus, conformément au verset : « **c'est à Allah que nous appartenons et c'est vers Lui que nous retournerons** », il incombe au croyant d'accomplir des efforts pour rejoindre son Créateur avec dignité et sainteté. Sinon, il sera impossible de parler d'accomplissement et de réussite en ce bas-monde.

Le Saint Coran indique, au sujet des gens qui ne croient pas au Jour du Jugement :

« **Et quel pire injuste que celui qui forge un mensonge contre Allah? Ceux-là seront présentés à leur Seigneur, et les témoins (les anges) diront: «Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur». Que la malédiction d'Allah (frappe) les injustes**

qui obstruent le sentier d'Allah (aux gens), cherchent à rendre tortueux et ne croient pas en l'au-delà. » (Hûd, 11 : 18-19).

« **Sont perdants certes ceux qui traitent de mensonges la rencontre d'Allah. Et quand soudain l'Heure leur viendra, ils diront: «Malheur à nous pour notre négligence à son égard, Et ils porteront leurs fardeaux sur leurs dos, et quels mauvais fardeaux!»** » (Al-An'âm, 6 : 31).

« **O les croyants! Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son message, au Livre qu'il a fait descendre sur Son messenger, et au Livre qu'il a fait descendre avant. Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égaré, loin dans l'égarement.** » (An-Nisâ', 4 : 136).

Comment Dieu Tout-Puissant invite-t-Il Son serviteur à Sa Rencontre ?

Notre Seigneur invite Ses serviteurs au « *Dâr as-Salâm* », c'est-à-dire au Paradis ou, littéralement, « la maison de la Paix ». Évidemment chaque invitation a des critères d'acceptation et chaque bienfait a un prix. L'entrée au Paradis ne peut se réaliser qu'avec un cœur immaculé et pur. Cet état de pureté fera obtenir le visa d'entrée au Paradis.

Abû-l-Hasan Haraqânî ﴿﴾ a dit :

« *Dieu vous a envoyé au monde pur ; tachez de ne pas Le rejoindre en étant impur !* »¹⁴

L'Homme, quand il vient au monde alors qu'il sort d'une eau trouble, est parfumé d'odeurs merveilleuses et apporte la joie et la paix. Ce resplendissement est le fruit de son innocence et de sa pureté. Ainsi, Dieu Tout-Puissant veut que sa créature demeure dans sa pureté originelle et le rejoigne avec un cœur pur et un livre d'œuvres rempli d'actes d'adoration et exempt de souillures. En effet, on ne peut entrer au Paradis, un monde de beauté, assombri par la souillure des péchés. Les péchés sont des taches qui noircissent le cœur. L'abondance de ces taches engendre l'obstruction de l'œil du cœur et diminue la crainte de tomber dans l'illicite, entraînant l'Homme dans une chute progressive.

Omar Ibn Abdulaziz ﴿﴾ dit :

« *Les péchés sont du feu. Seuls ceux aux cœurs morts peuvent y tendre la main. Si ceux-là avaient des cœurs vivants, certes, ils ressentiraient sa douleur.* »

Ainsi, les cœurs entachés par les péchés et devenus mort, s'aveuglent à la lumière de la vérité. Cette réalité est ainsi exprimée dans le Saint Coran :

فَإِنَّهَا لَا تَعْمَى الْأَبْصَارُ وَلَكِنْ تَعْمَى الْقُلُوبَ الَّتِي فِي الصُّدُورِ

« ... **Ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent.** » (Al-Hajj, 22 : 46).

14. Haraqânî, *Nûru'l-Ulûm*, p. 258.

وَمَنْ كَانَ فِي هَذِهِ أَعْمَى فَهُوَ فِي الْآخِرَةِ أَعْمَى وَأَضَلُّ سَبِيلًا

« Et quiconque aura été aveugle ici-bas, sera aveugle dans l'au-delà, et sera plus égaré [encore] par rapport à la bonne voie. » (Al-Isrâ', 17 : 72).

وَمَنْ أَعْرَضَ عَن ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنْكًا وَنَحْشُرُهُ
يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَعْمَى قَالَ رَبِّ لِمَ حَشَرْتَنِي أَعْمَى وَقَدْ كُنْتُ بَصِيرًا
قَالَ كَذَلِكَ أَتَتْكَ آيَاتُنَا فَنَسَيْتَهَا وَكَذَلِكَ الْيَوْمَ تُنْسَى

« Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement. »

« Il dira: «O mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais?»

« [Allah lui] dira: «De même que Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié.» (Ta-Ha, 20 : 124 - 126).

En bref, ceux qui erraient le visage terne et grincheux dans la classe de l'épreuve divine dans laquelle ils étaient et y jouaient les insouciant aveugles vivront un aveuglement éternel dans l'au-delà.

Ceux dont le cœur est aveuglé par les ténèbres du péché ne peuvent pas trouver le chemin du Paradis, auquel Allah le Tout-Puissant les invite. À cet égard il est crucial que nous apportions à Allah le Tout Puissant avec un cœur pur.

En fait, le Prophète ﷺ nous a informés de la seule chose qui profitera au serviteur dans l'au-delà :

« Allah ne regarde pas vos apparences physiques ni vos formes, mais Il regarde vos cœurs et vos œuvres (en terme de sincérité et de pitié) ». (Muslim, Birr, 34).

Quand nous regardons le Coran nous voyons qu'Allah le Tout Puissant a invité Son Serviteur à venir avec un cœur sain, porté à l'obéissance et une âme apaisée.

Donnons quelques explications:

Kalb Selim (Coeur Sain) : C'est un coeur pur protégé des inclinaisons égoïstes et purgé de la tristesse des péchés.

Il est indiqué dans le Coran :

يَوْمَ لَ يَنْفَعُ مَالٌ وَلَا بَنُونَ إِلَّا مَنْ أَتَى اللَّهَ بِقَلْبٍ سَلِيمٍ

« **Le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Allah avec un coeur sain.** » (Ash-Shu'arâ, 26: 88-89).

En d'autres termes, pour gagner son salut éternel le serviteur doit s'efforcer d'acquérir dans ce monde temporel, champ de culture pour l'au-delà, la plus précieuse chose qui soit à savoir un coeur sain.

Une croyance avec amour doit tout d'abord s'installer dans le coeur pour acquérir un coeur sain car les adorations ne peuvent être exprimées dans le coeur et le corps qu'avec la crainte. Les prières exécutées avec cette cohésion sont comme une vitamine pour l'âme.

Allah le Tout Haut a conféré à Son serviteur une nature pure et la préservation de son coeur sain ne peut être atteinte qu'avec les méthodes d'entraînement du soufisme que sont la *Tazkiya-i nefs* (perfection de l'âme) et la *Tasfiye-i Kalb* (purification du coeur).

Allah le Tout Puissant rapporte comme suit certains attributs des croyants:

«...Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et obéissez à Allah et à Son messager, si vous êtes croyants.

Les vrais croyants sont ceux dont les coeurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur.

Ceux qui accomplissent la Salat et qui dépensent [dans le sentir d'Allah] de ce que Nous leur avons attribué.

Ceux-là sont, en toute vérité les croyants: à eux des degrés (élevés) auprès de leur Seigneur, ainsi qu'un pardon et une dotation généreuse.»

(Al Anfal, 8 : 1 - 4)



Quant au *Kalb-i munib* c'est un coeur qui se tourne toujours vers Allah et trouve toujours le droit et le bien.

C'est un coeur qui distingue clairement le bien du mal, s'oriente dans la direction qui satisfait Allah et cherche en toute circonstance la satisfaction divine. Le verset coranique indique:

« **Voilà ce qui vous a été promis, [ainsi qu'] à tout homme plein de repentir et respectueux [des prescriptions divines] qui redoute le Tout Miséricordieux bien qu'il ne Le voit pas, et qui vient [vers Lui] avec un coeur porté à l'obéissance.** » (Qaf, 50 : 32-33).

L'âme apaisée est une âme qui s'est débarrassée des maladies spirituelles en obéissant aux ordres d'Allah le Tout Puissant et qui évite scrupuleusement ce qui est interdit. Elle atteint ainsi à la fois la paix, la tranquillité et la sécurité. Le coeur avec les bénédictions du *Dhikr d'Allah* (le Rappel) est toujours dans un état de grâce et de reconnaissance et devient exempt des doutes et des hésitations.

A ce stade, les mauvaises et les vilaines qualités laissent leur place aux bonnes mœurs.

La haute moralité du Prophète ﷺ, qui est un exemple pour toute l'humanité, est l'apogée de la maturité du comportement. Elle est vécue avec un plaisir indescriptible. Le coeur du serviteur est couronné de patience, de confiance, d'abandon et de consentement.

Le Saint Sâmi Efendi Ç a prescrit ce qui suit :

«Pour pouvoir entrer dans l'Islam au sens exact du terme, il faut éliminer l'âme et obéir aux ordres divins. De ce fait pour atteindre l'état de nefs mutmain il est dit qu'on ne peut y arriver qu'avec une confirmation dans le coeur, ce qui est un symbole de l'Islam. Une fois que l'âme a atteint le rang de «mutmain» cette foi est qualifiée d'authentique (Iman hakiki)»¹⁵.

Dans ce cas le voile humain qui obstruait les yeux s'efface et la vérité apparaît avec de jolis sentiments.

C'est pour cela que le discours divin donne sous forme de compliment ce privilège:

يَا أَيَّتُهَا النَّفْسُ الْمُطْمَئِنَّةُ

«O toi, âme apaisée» (Al Fajr, 89, 27).

Ainsi cet ego, qui est toujours satisfait de son Seigneur, a acquis la satisfaction et le consentement d'Allah le Tout Puissant. (Voir Al Fajr, 89,28).



Un hadith Qoudsi (hadith divin) rapporté par Anas ibn Malik ؓ indique ce qui suit:

«Seule la richesse fait de certains de mes serviteurs des croyants (Musulmans). Si je l'appauvris cela le gâche. La pauvreté maintient croyant certains de mes fidèles serviteurs. Si je lui donne une grande subsistance cela gâche sa situation. Certains de mes fidèles serviteurs veulent un diplôme de servitude mais je n'accède pas à sa demande de peur qu'ils ne soient satisfaits d'eux et que cela ne les gâche. Certains de mes serviteurs croyants ne font que croire à la santé; Si je les rends malade, cela gâcherait leur condition de croyants. »

Le rapporteur dit : «Je pense qu'il a dit ceci:

Seule la maladie protège la croyance de certains de mes fidèles serviteurs. Si je les guéris cela gâcherait leur état. Je prends soin des actes de mes Serviteurs avec ma connaissance de leur coeur. Je suis celui qui sait tout et qui est avisé de tout.» (Beyhakî, *al Asma wa sifat*, p.122).

Si on lit ce hadith divin en l'analysant élément par élément:

1) Certains de mes serviteurs croyants (Musulmans) ne font que la richesse agisse (préserve sa foi); Si je le rends pauvre, cela le gâcherait:

Allah le Tout Puissant déclare ce qui suit :

فَأَمَّا الْإِنْسَانُ إِذَا مَا ابْتَلَاهُ رَبُّهُ فَأَكْرَمَهُ وَنَعَّمَهُ فَيَقُولُ رَبِّي أَكْرَمَنِ

« Quant à l'homme, lorsque son Seigneur l'éprouve en l'honorant et en le comblant de bienfaits, il dit: «Mon Seigneur m'a honoré. » (Al Fajr, 89 : 15).



وَأَمَّا إِذَا مَا ابْتَلَاهُ فَقَدَرَ عَلَيْهِ رِزْقَهُ فَيَقُولُ رَبِّي أَهَانَنِ

« Mais par contre, quand Il l'éprouve en lui restreignant sa subsistance, il dit: «Mon Seigneur m'a avili. » (Al Fajr, 89 : 16).

En d'autres termes, certains serviteurs sont reconnaissants en période d'abondance et perdent leur foi dans la misère.

Alors qu'il n'est acceptable que de louer le Seigneur aussi bien en période d'abondance que de pauvreté, il faut préserver l'état de gratitude et de consentement pour protéger son coeur.

Il est rapporté ceci:

« Un riche serviteur est amené le Jour du Jugement Dernier.»

Allah le Tout Puissant lui dit:

«Qu'est-ce qui t'a empêché de M'adorer ?»

Le riche lui dit :

« Seigneur ! L'abondance de mes biens m'a occupé.»

Le Tout Puissant Allah lui dit en prenant l'exemple de Süleyman ؑ :

« Étais-tu plus riche que mon Serviteur Süleyman ? Pourquoi n'a-t-il pas été occupé comme toi par ses biens ?» (Cf. Bursawî, *Rûhu'l-Beyân*, IV, 258; Beyhakî, *Şuabu'l-Iman*, V, 202-203).

L'art du coeur c'est d'utiliser ses biens dans le sens du consentement et de la satisfaction d'Allah le Tout Puissant.

Les généreux riches qui ne font pas de leur coeur le coffre-fort du monde et les pauvres patients sont ensemble dans l'honneur humain et le consentement divin.

Le Saint Abou Bakr † et Abdurrahman bin Awf † qui vécurent tous deux la pauvreté et la richesse sont les meilleurs exemples de ces deux situations.

Cependant il ne faut pas oublier que dans l'Islam des riches arrogants et sournois ont été admirés et que les pauvres qui se sont rebellés furent dans l'impasse.

2) La pauvreté garde certains de mes serviteurs croyants (maintient leur foi); Si je leur donne une subsistance en abondance, cela le perturbera:

S'alaba et Karoun en sont les deux plus évidents exemples. Eux, qui menaient une vie de croyants justes alors qu'ils étaient pauvres, ne purent supporter l'épreuve quand ils furent testés avec de grandes bénédictions. Ils se gâchèrent et devinrent en conséquence éternellement déçus.

De plus, la situation des personnes qui ont changé de comportement et d'attitude lorsqu'elles migraient constamment vers Allah Tout-Puissant en des temps troublés est décrite dans le Coran comme suit:

« C'est Lui qui vous fait aller sur terre et sur mer, quand vous êtes en bateau. [Ces bateaux] les emportèrent, grâce à un bon vent. Ils s'en réjouirent jusqu'au moment où, assaillis par un vent impétueux, assaillis de tous côtés par les vagues, se jugeant enveloppés [par la mort], ils prièrent Allah, Lui vouant le culte [et disant]: " Certes, si Tu nous sauves de ceci, nous serons parmi les reconnaissants! Lorsqu'Il les a sauvés, les voilà qui, sur terre, transgressent injustement. O gens! Votre transgression ne retombera que sur vous-mêmes. C'est une jouissance temporaire de la vie présente. Ensuite, c'est vers Nous que sera votre retour, et Nous vous rappellerons alors ce que vous faisiez." » (Yunus, 10, 22-23).

En d'autres termes la mauvaise situation de certains serviteurs, vu de la fenêtre de l'au-delà est en fait pour eux un moyen de miséricorde. Si bien sûr ils peuvent, être patients et reconnaissants...

Mais cela n'est possible qu'avec la «*Takwa*».

3) Certains de mes serviteurs croyants veulent un diplôme de servitude. Mais je n'accède pas à leur demande par peur qu'ils tombent dans l'orgueil et soient difficilement sauvés de leur autosatisfaction.

Le manque de conscience de la perfection spirituelle d'une personne est parfois un moyen de la miséricorde car celui qui se voit parfait ne peut pas facilement échapper à la nonchalance, l'orgueil, la vanité et à l'arrogance.

C'est pour cela que le Saint Tâhâ el Hariri ﴿﴾ a déclaré ce qui suit:



La situation d'un disciple qui sait appréhender les réalités ésotériques par rapport à celui qui n'y parvient pas, est similaire à celle d'un voyant et d'un aveugle qui effectuent un voyage dans le Hedjaz. Tout au long du voyage, certes ils s'approchent tous deux progressivement de leur destination; toutefois, l'aveugle, quant à lui, récolte beaucoup plus de mérites.

Il en est de même de l'évolution dans la voie spirituelle; en effet, compte tenu de sa persévérance indéfectible, le disciple qui ne jouit pas d'une vision spirituelle gagne plus de mérites que celui qui en jouit.

Ceci dit, le fait que certains disciples ne jouissent pas d'une vision spirituelle est en réalité synonyme d'un bienfait pour eux. Car, si ces derniers avaient des visions spirituelles, peut-être ne pourraient-ils pas les supporter et seraient à même de trébucher à l'instar de Bal'am ibn Baura...

Son état est ainsi énoncé dans le Saint Coran:

«Et raconte-leur l'histoire de celui à qui Nous avons donné Nos signes et qui s'en écarta. Le Diable, donc, l'entraîna dans sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés.

Et si Nous avions voulu, Nous l'aurions élevé par ces mêmes enseignements, mais il s'inclina vers la terre et suivit sa propre passion. Il est semblable à un chien qui halète si tu l'attaques, et qui halète aussi si tu le laisses. Tel est l'exemple des gens qui traitent de mensonges Nos signes. Eh bien, raconte le récit. Peut-être réfléchiront-ils!» (Al Araf, 7: 175 - 176).

Voilà pourquoi l'essentiel est la destination et non pas le miracle.

En fait, Abu Bakr ؓ, qui était considéré comme le plus vertueux de l'humanité après les prophètes ﷺ, n'avait apparemment pas beaucoup de mérite. Son plus grand mérite était sa sensibilité à suivre avec un abandon total le Prophète ﷺ. Il essayait toujours d'être sur la voie.

Les amis de Dieu, qui sont les étoiles du ciel spirituel, ont toujours craint les miracles apparents et évité de révéler leur état et rang élevés, par peur de l'orgueil, de l'arrogance et d'être guidés vers la frivolité.

4) La croyance de certains de mes fidèles serviteurs est fonction de leur bonne santé; Si je les rendais malade cela gênerait leur condition.

Le Noble Abou Bakr ؓ a dit:

« Demandez à Allah la guérison. Personne après la foi n'a trouvé de chose plus profitable qu'une bonne santé. »

Anas ؓ a rapporté ce qui suit :

Le Prophète ﷺ a rendu visite à un malade très affaibli et lui demanda :

«As-tu demandé quelque chose à Allah ou veux-tu quelque chose de Lui?»

Le malade lui répondit :

«Oui j'ai prié Allah de me donner la punition qu'il me réservait pour l'au-delà.»

Le Message d'Allah ﷻ lui déclara alors :

«Soubhanallah ! Tu ne pourras pas supporter ceci ! Si seulement tu avais fait cette invocation : «Seigneur! Accorde nous belle ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà; et protège-nous du châtement du Feu!» (Al Baqarah, 2. 201).»

Sur ce l'homme fit cette invocation et trouva la guérison. (Muslim, *Dhikr*, 23; At Tirmizi, *Dawa*, 71/3487).

La servitude a donc des règles. Elle nécessite que nous rencontrions avec patience, reconnaissance et consentement les manifestations de l'épreuve qu'Allah le Tout Puissant nous impose.

Allah l'Omnipotent donne à Ses serviteurs justes la capacité de patienter puis la rémission de l'épreuve.

Cependant, si le serviteur demande par sa propre volonté à être testé cela est considéré comme une sorte d'audace, car il ne sera pas en mesure de le supporter avec patience.

5) Seule la maladie protège la foi de certains de mes serviteurs croyants; Si je les guéris et leur donnerait une bonne santé cela les entraînerait vers la transgression et la démesure:

Certains serviteurs migrent davantage vers Allah Tout-Puissant lorsqu'ils sont malades. Ils disent le plus souvent: «O Seigneur!».



Car l'âme, comme elle devient faible dans la maladie, ne peut pas être prise dans la transgression et la démesure comme dans les temps sains et forts.

Par conséquent, lorsqu'on les mesure avec l'équilibre de l'au-delà, la maladie et la dépendance sont une grande miséricorde pour le patient qui peut endurer.

D'un autre côté, si un serviteur continue d'exécuter des prières surrogatoires de manière constante alors qu'il est fort, notre Seigneur Tout-Puissant lui accordera toujours la récompense de ces actes d'adoration, même s'il ne peut pas les effectuer en cas de difficultés, de maladie ou de vieillesse.

Les commentateurs ont déduit cette signification du verset suivant:

« Sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres: ceux-là auront une récompense jamais interrompue. » (At-tin.95, 6).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Lorsque le serviteur tombe malade ou voyage, il lui est écrit l'équivalent de ce qu'il faisait lorsqu'il était résident et en bonne santé. » (Al Boukhari, Jihad, 134; Ahmed, IV, 410, 418).

« Si une personne qui oblige à prier la nuit s'endort et ne parvient pas à accomplir la prière du Tahajjud, Allah lui écrit la récompense du Tahajjud et le sommeil devient une œuvre de charité pour lui. » (Muvatta, Salat 'l-Leyl, 1).

Ce qui suit est indiqué dans un autre hadith:

« Le croyant et la croyante ne cesseront de subir des épreuves à travers leurs personnes, leurs enfants et leurs biens au point de rencontrer Allah (au Jour de la Résurrection) complètement débarrassés de tous les péchés. » (At Tirmidhi, Zuhd, 57).

L'important est de comprendre que ces addictions et ces malheurs sont des manifestations d'épreuves divines et de les accueillir avec patience et consentement. Il ne faut pas détruire l'équilibre du cœur face à Allah le Tout Puissant.

6) Je prends soin des actions de mes serviteurs avec ma connaissance de leur cœur. Je suis celui qui sait tout et qui est conscient de tout. « (Bayhaqi, *el-Asma wa 'sifat*, p.122).

Il est indiqué dans le verset:

« C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et par une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite. » (Al An'am, 6, 59).

Après tout, pour être inclus dans le groupe des serviteurs chanceux qui n'ont ni peur ni chagrin dans l'au-delà, le serviteur doit être prêt à accepter la destinée qu'Allah Tout-Puissant a programmé à son sujet. En d'autres termes, le serviteur doit s'abandonner à son Seigneur et lui certifier sa servitude avec des sentiments de louange, de remerciement et de consentement face à sa destinée afin que son Seigneur soit satisfait de lui. Il doit considérer sa destinée meilleure que sa propre volonté.

Que ce soit en moment d'abondance ou d'abstinence, de maladie ou de bonne santé il faut avec son consentement gagner la satisfaction de l'Allah le Tout Puissant.

En d'autres termes, le serviteur doit s'abandonner à son Seigneur et lui attester de sa servitude avec des sentiments de louange, de remerciement et de consentement pour que son Seigneur soit satisfait de lui.



3^{ème} PARTIE



La Mort

Quand l'Homme est introduit par une porte dans le monde et que son âme revêt un corps, on peut alors le considérer comme étant un voyageur vers la mort.

Et que vous réunissiez en vous tous les bienfaits, que vous soyez aussi riches que **Suleymân** ﷺ, que vous soyez aussi beaux que **Yûsuf** ﷺ, quel intérêt y aura-t-il ?...

N'allez-vous pas être ensevelis dans cet espace étroit et obscur de terre noire qu'est le tombeau ?!

LA MORT

La méditation sur la mort

L'homme apprécie davantage l'importance d'ordonner sa vie en fonction du bien quand il observe avec l'œil du cœur l'intensité des manifestations divines en lui et dans l'univers. Les jours, les nuits, les semaines, les mois, les saisons, les années qui se succèdent, les jeunes qui vieillissent, les traits des visages qui changent, les cheveux qui blanchissent, tout cela nous rappelle qu'on est conduit vers une direction. Pour cette raison, la préoccupation majeure de notre méditation se doit de se focaliser sur « **la mort** ».

Sans exception, « **Toute âme goûtera la mort...** » (Al-Anbiya', 21 : 35).

Tôt ou tard, chacun se pliera à sa fatalité, à la mort. La mort, la vérité la plus absolue connue sur notre futur, est assimilable à une nuit entre un jour de ce monde et un jour de l'Au-delà. C'est-à-dire, le monde d'ici-bas est un jour éphémère, la mort une nuit limitée et l'Au-delà, la vérité d'une journée éternelle.



Durant l'âge de l'ignorance, c'est-à-dire avant la Révélation, **Quss Ibn Saïda** fit ce sermon lors de la foire de 'Uqaz. Il avertit les cœurs doués de compassion et exprima parfaitement le pur monothéisme (*Tawhid*) :

« Ô les hommes !

Venez, écoutez, apprenez et prenez conscience !

Celui qui naît meurt, ce qui doit arriver, arrivera. Avec la pluie, les végétaux s'élèvent, les enfants naissent et prennent la place de leurs parents.



Après, tous disparaissent. Les évènements ne s'interrompent jamais, tous se suivent perpétuellement.

Prêtez attention à ce que je vous dis ! Des nouvelles arrivent du ciel, et les avertissements sur Terre sont tellement nombreux !

La Terre est un matelas sous nos pieds, le ciel comme un toit élevé. Les étoiles marchent, les océans stagnent. Celui qui arrive, ne reste pas ; celui qui part, ne revient guère. Serait-ce parce qu'ils sont bien là où ils sont, ou bien, ils y sont emprisonnés dans un sommeil profond...

Ô les Hommes !

Préservez-vous de l'insouciance ! Tout est éphémère, seul Le Tout-Puisant est Éternel. Il est Unique et n'a point d'associé. C'est à Lui seul que nous devons servitude, Il n'a point engendré et n'a point été engendré.

Nombreux sont les avertissements pour nous chez nos ancêtres.

Ô la tribu d'Iyâd ! Où sont-ils passés vos pères et vos grands-pères ! Où sont passés vos demeures à l'architecture complexe ? Où sont passés les tribus d'Âd et Thamoud qui transformèrent les montagnes rocheuses en beaux palais ? Où sont passés le Pharaon et Nemrod, hautains et arrogants, qui disaient : « Je suis votre seigneur le plus puissant ! »

Ce sol les a réduits en poussière telle une meule à grains. Leurs demeures majestueuses sont devenues des ruines, habitées à présent par les chiens errants.

Ne tombez pas dans l'insouciance comme eux ! Ne prenez par leur chemin ! N'oubliez pas que Seul Dieu Le Tout-Puisant est Éternel !

La rivière de la mort a des endroits pour y pénétrer, mais non pour en sortir !... Petit ou grand, tout le monde s'en va un jour. Ce qui arrive à tout le monde, va aussi m'arriver. » (Bayhaqî Kitâb Zuhd II 264; Ibn Kathîr, Al-Bidâya, II, 234-241; Haythamî, IX, 418.)



En effet, les corps épuisés par la journée tombent la nuit dans les profondeurs du sommeil. Ainsi, Dieu Tout-Puisant rappelle chaque jour aux hommes la réalité de la mort.

Cette réalité est exprimée dans le Saint Coran comme suit :

« C'est Lui qui reprend vos âmes pendant la nuit (le sommeil), et qui connaît ce que vous avez acquis dans la journée. Il vous rappelle ensuite à la vie (réveille), afin que le temps qui vous est imparti soit accompli. Puis c'est à Lui que vous ferez retour, et Il vous mettra alors en face de tout ce que vous faisiez. » (Al-An'âm, 6 : 60).

« Allah reçoit les âmes au moment de leur mort ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles pour lesquelles Il a décrété la mort, tandis qu'Il renvoie les autres jusqu'à un terme fixé. Il y a certainement là des preuves pour des gens qui réfléchissent. » (Az-Zumar, 39 : 42).

Quand **Le Messager de Dieu ﴿﴾** rassembla les Quraychites au mont Safa et les invita pour la première fois à l'Islam, il décrivit cette réalité en ces termes :

« ...Vous allez mourir comme vous vous endormez et allez être ressuscités comme vous vous réveillez. Certes, vous allez sortir de vos tombes et rendre compte de tous vos actes devant Le Tout-Puissant. En conséquence, vous gagnerez la récompense des actes d'adoration et de vos bons comportements et serez punis pour les mauvaises actions. La récompense sera un Paradis éternel et la punition, l'Enfer éternel. » (Voir Belâzurî, Ansâbu-l-Ashraf, I, 118; Ibn Asir, Al-Kâmil, II, 61; Halabî, Insânu'l-Uyûn, I, 459).

Le croyant doit être doté de clairvoyance, à l'inverse des mécréants qui disent :

« Il n'y a point d'autre vie que celle dont nous jouissons ici-bas. Nous mourons, nous vivons et nous ne serons jamais ressuscités ! »
(Al-Mu'minûn, 23 : 37)

Cependant, tout s'accomplit selon la vérité du Tout-Puissant :

« ... qui a créé la mort et la vie pour vous éprouver et connaître ceux d'entre vous qui se conduisent le mieux... » (Al-Mulk, 67 : 2)

Nous devons donc mener une vie en conformité aux ordres du Coran et de la Sunna et être attentifs au conseil que **le Messager de Dieu ﴿﴾** a donné à **Târiq Ibn 'Abdullah †** :



« Ô Târiq ! Tâche de te préparer à la mort avant que celle-ci n'arrive ! »¹⁶

Dans de nombreux avertissements, le **Messager de Dieu** ﷺ mit en garde sa Communauté quant à la préparation et la méditation sur la mort fait éminent et inéluctable :

« Méditez sur la mort et ses conséquences sur le corps et les os ! Que celui qui désire l'Éternité délaisse les bijoux de ce bas-monde ! » (At-Tirmidhi, Qiyamah, 24/2458).



Le **Messager de Dieu** ﷺ éduqua si bien ses Compagnons ﷺ que leurs cœurs gagnèrent une finesse intense : ils voyaient chaque beauté de ce monde leur rappeler la vérité sur cette vie et le Jour du Jugement.

Notamment, **Abû Wâ'il** ﷺ, figure prédominante des Tâbi'în¹⁷, raconte :

« Nous étions en route avec 'Abdullah Ibn Mas'ûd ﷺ et Rabi' Ibn Haythâm ﷺ. Alors que nous passions devant un forgeron, Abdullah ﷺ se mit à observer attentivement les flammes sortant du fourneau. Rabi' les fixa également et vacilla.

Puis ils s'en allèrent vers les bords de l'Euphrate. Abdullah ﷺ s'arrêta devant le four d'un boulanger et se mit à observer le feu qui s'en dégageait. Puis il se mit à lire les versets :

« Lorsque de loin elle les voit, ils entendront sa fureur et ses pétilllements. Et quand on les y aura jetés dans un étroit réduit, les mains liées derrière le cou, ils souhaiteront alors leur destruction complète. »

(Al-Furqân, 25 : 12-13)

Rabi' ﷺ s'évanouit sur le champ. On le transporta chez lui, Abdullah attendit jusqu'à midi, mais Rabi' ne se réveilla point. C'est seulement au coucher du soleil qu'il put se ressaisir et qu'Abdullah put s'en aller... » (Abû Ubayd, Fadâil-l-Qur'an, p. 23.).



16. Hâkim, Mustadrak, IV, 347/7868.

17. Les Musulmans qui n'ont pas pu voir le Messager de Dieu ﷺ mais qui ont pu rencontrer ceux qui l'avaient vu.

Le religieux musulman ‘**Abdülhamid Kichk** **g** a dit :

« Quand un Compagnon **t** rentrait chez lui, son épouse ne lui demandait pas des nouvelles du marché mais lui posait ces deux questions :

1. Combien de versets ont été révélés aujourd’hui ?
2. Combien de hadith du Messager de Dieu **r** as-tu appris ?

Quand un Compagnon **t** sortait de chez lui, sa femme lui disait :

« Crains Dieu ! Ne porte point attention aux gains illicites ! Certes, nous pouvons supporter la faim dans ce monde, mais point le châtiment de l’Enfer. » (Abdulhamîd Kichk, Fi Rihâbi t-Tafsîr, I, 26.).

L’exégète **Ismâ’îl Hakki Bursawî** **g** dit dans ouvrage *Rûhu-l-Bayân* :

« Selon les gens de vérité, la femme pieuse est celle dont sa beauté est la crainte d’Allah, sa richesse est la sobriété et retenue, ses bijoux sont la chasteté, c’est-à-dire qu’elle s’éloigne de toute nuisance et perversion, son adoration après les actes obligatoires est de servir son époux et sa bienveillance est de se préparer à la mort. »¹⁸



En opposition aux gens de notre époque qui aspirent à vivre dans le confort et plus longtemps, le plus grand souhait pour la génération des Compagnons **y** était de rejoindre l’Au-delà, avec un cœur et une âme apaisée.

Un jour ‘**Abdullah Ibn Mas’ûd** **t** dit à ses amis parmi les Tabi’ûn :

« Vous jeûnez, vous priez, vous accomplissez plus d’actes d’adoration que les Compagnons du Messager de Dieu. Mais eux, ils étaient plus vertueux que vous !

Ses amis répondirent : " Comment est-ce possible ?" »

Il répondit : « Ils étaient plus résignés que vous au sujet du monde et leur hâte de rejoindre Le Tout-Puissant était plus ardente. » (Hâkim, Mustadrak, 4/135.).



18. Bursawî, *Rûhu’l-Beyân*, t. III, p. 505, Edition Erkam, Istanbul 2011.



Muhammad Ibn Kâ'b Al-Qurazî raconte :

Jadis, j'avais croisé **Omar Ibn 'Abdulazîz** **g** à Médine. À cette époque, c'était un bel homme, très élégant et vivant dans l'aisance. Quand il devint calife de l'Islam, j'ai demandé l'autorisation de le rencontrer. Quand je suis entré, il vit la confusion dans mon regard et me dit :

« Ô Muhammad ! Pourquoi me regardes-tu aussi étonné ? »

« Ô Émir des croyants ! Votre teint est si pâle, votre corps délabré et vos cheveux grisonnant... »

Omar Ibn Abdulazîz **g** me répondit :

« Ô Muhammad ! Quel serait ton étonnement trois jours après ma mise en tombe ? Tu verrais alors mes yeux dévorés par les fourmis, ma bouche et mon nez en sang, mon visage défiguré... Alors, tu ne me reconnaîtrais plus du tout et tu serais encore plus ahuri.»

Laisse tout cela de côté et raconte-moi ce qu'**Ibn 'Abbâs** **t** rapporta du **Messageur de Dieu** **r**... »¹⁹



Un hadith rapporte que **Le Messageur de Dieu** **r** a dit :

« *Rappelez-vous de la mort qui tranche les désirs mondains !* » (At Tirmidhî, Kitâb Az-Zuhd, 4.).

Celui qui songe sans cesse à la mort ne se laisse guère perturber pas les amusements et les divertissements de ce monde passager dont il est seulement un voyageur.

Au bord de la mer, les enfants construisent des châteaux de sable, ils s'amuse pendant des heures et finissent par s'ennuyer et les démolissent à coups de pieds. Ou bien, une vague arrive et les engloutit.

Il en est de même pour la mort. L'homme terrestre projette d'accomplir et de réaliser pleins de rêves, mais quand le rappel de la mort l'enveloppe, les horizons de son cœur se remplissent de chagrin amer.

Alors qu'il est sur le point d'accomplir ses rêves, soudainement la mort détruit et anéantit tous ses plans : Tout ce labeur et ce travail se réduisent à néant, à l'instar du château de sable.

Comparez à cela l'insouciance immense de ceux qui se laissent entraîner par leurs rêves et désirs charnels tout au long de la vie, vivant loin de la fatalité qui les attend...

D'ailleurs, **Abû Sa'îd Al-Khoudrî** † rapporte que le **Messager de Dieu** ﷺ avait planté une brindille dans le sol. Puis, il en planta une seconde un peu plus loin, puis une troisième.

Ensuite, il se retourna vers ses Compagnons et leur demanda :

« Savez-vous ce que cela signifie ? »

Eux, à leur habitude, répondirent :

« Dieu et Son Messager le savent mieux ! »

Le Messager de Dieu ﷺ apporta ces explications :

« La première brindille est **l'Homme**, la seconde représente **sa mort** et la troisième ses **désirs et ses rêves**. Ainsi, alors que l'Homme court derrière des illusions, la mort lui barre la route et le sépare de tout. » (Ahmad Ibn Hanbal, Musnad, III, 18.).



Alors que la mort est une vérité inéluctable, l'Homme consume son unique capital, sa vie, dans des chemins vains comme s'il allait vivre éternellement. Quelle triste désillusion !

Sufyan Ath Thawri ﷺ évoque, dans l'une de ses paroles de sagesse, l'insouciance des gens en général :

« Si quelqu'un demandait à une foule : Que celui qui peut me garantir qu'il vivra jusqu'à ce soir se lève ! Pas une personne ne serait en mesure de se lever. Étonnamment, malgré cette vérité, si on demandait cette fois-ci : Qui est prêt pour la mort ? À nouveau, personne ne pourrait se manifester. »



Selon un hadith le Messager de Dieu ﷺ a indiqué :

« Malheur à celui qui se montre arrogant et oublie son Seigneur !

Malheur à l'oppresseur qui viole les droits d'autrui et a oublié la puissance et la suprématie de son Seigneur !

Malheur à l'insouciant qui passe son temps à s'amuser et oublie la mort et ce qui l'attend dans la tombe !

Malheur à celui qui oublie la mort et l'au-delà, perd la mesure et déborde dans l'excès ! » (At-Tirmidhî, Sifat-l-Qiyamah, 17).

Enfin, la sagesse de l'Homme commence en résolvant les interrogations sur la « vie souterraine » et la naissance vers le monde Éternel. Qui peut être plus misérable et malheureux, que celui dont la conscience et la compréhension ne peuvent dépasser les murs de ce monde alors qu'il est « voyageur vers l'Éternel ? »

N'oublions pas que les cœurs non illuminés par la réflexion de la mort et ce qui la suit sont assimilables à des ruines privées de la lumière du jour. Pourtant, la méditation de la mort est une telle lumière que celui qui s'en prive est condamné à rester à jamais dans les ténèbres de l'insouciance. Conscients de ces réalités, nos ancêtres ont aménagé des cimetières à l'intérieur des villes et à côté des mosquées. Ainsi les gens seront sans cesse face à ce qui les attend et prendront les mesures nécessaires sur eux-mêmes. La volatilité de cette vie et l'au-delà seront ressentis pour que les gens fassent des bénédictions de ce monde un palier pour atteindre le bonheur éternel. Et qu'ils ne croient pas que la jeunesse, la santé et la force perdureront tout au long de la vie... Qu'ils se détournent donc de toute futilité et qu'ils s'empressent de mettre en œuvre tous leurs efforts pour gagner le capital de l'au-delà !

Un voyage en solitaire et sans retour

La mort demeure un voyage solitaire et très difficile. Elle est inévitable pour la transition du monde des ombres vers le monde véritable. Le Coran indique cette réalité par ces termes :

« Vous voilà donc revenus à Nous, un par un, tels que Nous vous avons créés pour la première fois, ayant abandonné derrière vous tout ce que Nous vous avons octroyé (en ce monde) ... » (Al-An'âm, 6 : 94)

Personne de sa famille, de ses enfants, de ses biens ne pourra accompagner le mortel durant ce voyage. Seuls, s'ils existent, la Foi en son cœur et les actes d'adoration, pourront l'accueillir à son arrivée.

Les Sages apportent des conseils dans ce sens pour le réveil des insouciants :

« Ô celui qui, par sa fortune, est devenu arrogant et a oublié le secret des épreuves de ce bas-monde !

Ne fais surtout pas confiance à tes palais et forteresses ! N'oublie pas que ta place sous la terre t'attend. Tes palais luxueux et grandioses resteront ici, et toi, impuissant, tu dormiras sous la terre noire. Là-bas, tu y entreras seulement avec tes actes et ceux que tu auras gagné ! »

En effet, les biens, par lesquels le bonheur éternel n'a point été acquis, seront une énorme source de consternation. Les pieux sages nous indiquent :

« Quand un homme est décédé, il doit faire face à deux calamités jusqu'à alors jamais vues :

Premièrement, qu'il perde toute sa fortune.

Deuxièmement, qu'il devra rendre compte de toute sa fortune même s'il ne lui en reste rien. »

Quel tourment que de se faire juger pour un bien qui n'est plus d'aucune utilité. Comme mentionné en détails dans un hadith, les seuls compagnons de l'Homme dans la tombe seront ses actions. Si ces dernières sont de bonnes actions elles viendront alors à lui comme un ami intime, lui apportant de bonnes nouvelles, tels que l'élargissement et l'illumination de sa tombe. Les œuvres protégeront son propriétaire des difficultés, des peurs, des tourments et du mal. Mais si ses actions sont mauvaises (qu'Allah nous en préserve), elles apporteront la peur et les ténèbres, et feront que la tombe soit étroite pour lui.²⁰

20. Voir. Abdurrazzâk, Al-Musannaf, III, 581-582.



En bref ces vérités exprimées par **Hasan Al-Basrî** **g** ne doivent jamais être oubliées :

« *Que le nombre de gens qui t'entourent ne te trompe pas ! Car tu mourras seul, tu seras ressuscité seul et tu seras jugé seul !* »²¹

À cet égard, **Othman** **t** nous met en garde par ces propos :

« *Ô fils d'Adam ! N'oublie pas que depuis ton arrivée dans ce monde, l'Ange de la mort ne cesse de te suivre. D'autre part, il saute au-dessus de toi pour en attraper un autre. Ceci continuera aussi longtemps que tu resteras dans le monde. Mais un jour arrivera où, en sautant au-dessus d'autres personnes, il t'attrapera. Peut-être à un moment où tu ne t'y attendais même pas. Alors, tâche de te préparer au dernier souffle et ne te fait pas avoir par surprise. Certes, l'Ange de la mort ne t'oubliera jamais !*

« *Ô fils d'Adam ! Sache que si tu tombes dans l'insouciance et que tu ne te prépares pas, personne d'autre ne le fera à ta place. Garde à l'esprit que tu vas rejoindre ton Seigneur et rendre compte de tes actes. Pour cela, tâche de te préparer toi-même et de gagner ta subsistance pour l'au-delà et ne t'imagines surtout pas léguer cette tâche à quelqu'un d'autre !* » (‘Ali Al-Muttaqî, no: 42790).

Chacun sera ressuscité dans l'état où il était au moment de sa mort

La vie est en quelque sorte assimilable aux gouttes d'eau qui remplissent un verre. Et le dernier souffle de vie est la dernière goutte qui le fait déborder. La clarté de l'eau dans le verre dépend de la clarté des gouttes d'eau. Ces dernières ne doivent guère être souillées par les péchés et les désobéissances, afin d'arriver immaculées devant notre Seigneur Tout-Puissant.

Le plus grand messager de notre état spirituel au dernier souffle est la manière dont nous faisons usage (de nos souffles) à l'heure actuelle. Ainsi, pour se détacher de ce bas-monde de la plus belle des manières, chacun de nos souffles doit aller dans le sens d'une préparation au dernier d'entre eux. Comme indiqué dans un hadith :

« *Chacun sera ressuscité dans l'état où il était au moment de sa mort* »
(Munâwî, Fayu-l-Qadr Sharhu-l-Jâmi'i s-Saghîr, V, 663.).

En d'autres termes, notre jouissance spirituelle en nos temps d'adoration, le comportement et la morale que nous avons suivis annoncent l'état de notre dernier souffle. Puis, cet état d'âme annoncera à son tour notre état au Jour de la Résurrection.

Cette vérité est parfaitement exprimée dans ce récit :

Le fameux érudit **Bahlul Dâna**  avait pour habitude de méditer lorsqu'il passait devant une maison sur le point de s'écrouler. Un jour, alors qu'il observait à nouveau le mur d'une maison, celle-ci s'effondra. Le visage de Bahlul se remplit de joie. Confus, les gens lui demandèrent la raison de son bonheur, il répondit :

« Vous n'avez pas vu ? Le mur s'est écroulé sur le côté où il penchait ! »

Les gens surpris dirent: « Qu'y a-t-il de si étonnant en cela ? »

Alors, Bahlul répondit, avec une grande sagesse : « Puisque dans ce monde chaque chose s'effondre selon son penchant et que mon inclinaison va tout droit vers Le Tout-Puissant, à la mort, j'espère rejoindre mon Seigneur. Ô gens ! Augmentons nos inclinaisons et nos prosternations vers Le Tout-Puissant pour ne pas nous effondrer vers d'autres destinations ! ... »



Hâja²² **'Ubaydillah Ahrâr**  rapporte : « Après avoir quitté ce monde, un saint vit en songe **Bahâuddîn Naqshiband**  et lui demanda :

– Quels conseils pouvez-vous nous donner pour notre salut éternel ?

Hâja **Naqshiband**  répondit :

– **Concentrez-vous sur ce qui est nécessaire lors du dernier souffle !** »

En d'autres termes, tout comme il est nécessaire de penser à Allah Le Tout-Puissant lors du dernier souffle, il conseille pour cela d'être attentif à cette pratique tout au long de sa vie !²³

22. Terme employé pour définir un grand savant ou un grand soufi.

23. *Rashahât*, p. 130.



Certes, le cœur qui doit être attribué à son Seigneur se consacrera, à son dernier souffle, à ce à quoi il était le plus occupé durant toute sa vie : c'est-à-dire que l'on meurt dans l'état où l'on a vécu.

Parmi de nombreux exemples, nous pouvons citer celui-ci :

Le célèbre savant 'Abdulaziz Rawâd  raconte cette anecdote :

« Un jour où je me trouvais à Médine et marchais vers la mosquée bénie, une femme, tout affolée, s'approcha de moi et me dit :

« Ô Seigneur ! Si votre souhait est d'accomplir une bonne œuvre, veuillez s'il vous plaît me venir en aide ! Ici, il y a un malade agonisant qui a besoin qu'on lui rappelle la Chahada ! »

Je me suis empressé de me rendre au chevet du malade mais, malgré tous mes efforts, je ne pus la lui faire répéter ! Un moment, il ouvrit les yeux et dit :

« Tu as beau essayer de me faire répéter cette parole, mais il y a tellement longtemps que je me suis détourné de la Religion ! Et maintenant, je suis incapable de la répéter. »

Puis, il mourut peu de temps après.

Quand j'ai interrogé les proches du défunt à son sujet, ils me dirent qu'il avait l'habitude de boire du vin. Je me suis dit que **le Messager de Dieu**  avait dit vrai : « *Celui qui a l'habitude de boire du vin est semblable à l'idolâtre.* » (Ibn Majah, Achriba, 3.).

Ainsi celui dont la vie est obscure ne peut avoir une fin (c'est-à-dire une mort) illuminée !



Rabi' Ibn Haythâm  témoigne à ce même sujet :

« Une fois, j'étais auprès d'une personne agonisante. Je répétais la parole « **Lâ ilâha illâ Allah** », mais il n'entendait guère et ses doigts bougeaient comme s'il comptait de l'argent. (En d'autres termes il donnait son dernier souffle comme il avait vécu). »

Voilà pourquoi le cœur du croyant doit sans cesse être dans cette préoccupation : Dans quelles circonstances voulons-nous rencontrer la mort ?



En effet, on peut tout aussi bien trouver la mort dans une mosquée lors d'une prostration, qu'en travaillant dans le but de gagner son pain, dans une assemblée de pieuses personnes, en venant en aide aux nécessiteux ; mais aussi, que Dieu nous en préserve, alors que l'on est en train d'humilier quelqu'un, de prendre parti de l'oppressé au lieu de l'oppressé, lors d'une colère dénuée de fondement, en courant derrière les passions mondaines, en compagnie des ennemis d'Allah, en regardant le mal ou en étant plongé dans l'illicite !..



Certes, chaque homme sera ressuscité dans l'état où il connut la mort. Ainsi, une fois 'Abdullah Ibn Amr  demanda :

« Ô Messager d'Allah, pouvez-vous m'informer sur la guerre sainte ? »

Le Messager de Dieu  répondit :

« Ô 'Abdullah Ibn Amr ! Si tu combats dans le sentier d'Allah avec patience et sincérité, en ne demandant que la récompense divine, Dieu Tout-Puissant te ressuscitera comme une personne patiente et sincère. Mais si ton intention de combattre est de faire étalage de ta fortune et de ton courage, Dieu Tout-Puissant te ressuscitera comme une personne orgueilleuse qui fait étalage de sa fortune et son courage. Ô Abdallah ! Allah Tout-Puissant te ressuscitera dans l'état sur lequel tu auras combattu et aura été tué ! » (Abou Dawûd, *Jihad*, 24/2519; Hâkim, II, 95/2437.).

Dans un autre hadith, concernant le même sujet :

« *Le Jour de la Résurrection, les Hommes seront ressuscités selon l'état dans lequel ils sont morts.* » (Muslim, *Jannah*, 83.).

« *Quand Allah Le Très-Haut veut punir une communauté, Son châtiement atteint tous ces gens ; ensuite ils seront ressuscités selon leurs actes.* » (Muslim, *Jannah*, 84.).

Pour le Salut de la Foi au dernier Souffle

Le diplôme qu'obtient une personne reste valide durant toute sa vie durant mais la situation est différente en ce qui concerne la vie spirituelle :



À tout moment, il y a un risque de perdre son état et son statut spirituel, comme en témoigne l'exemple de **Bal'am Ibn Ba'urâ** et **Coré** (Karoun) cités dans le Coran.

À ses débuts, en effet, **Qârun** était un pieux serviteur, il était parmi les meilleurs exégètes de la Torah. Puis il fut éprouvé par sa richesse et sa puissance qui le rendirent arrogant au point d'en aller à se mesurer au Prophète **Mûsâ** ﷺ. Cet orgueil et cette vanité lui ont valu sa destruction.²⁴

De même, à l'époque du Prophète **Mûsâ**, **Bal'am Ibn Ba'urâ**²⁵ qui avait atteint un haut degré de spiritualité, succomba aux désirs de son ego et finit par causer sa propre perte.

Seuls les Prophètes ﷺ et ceux qu'ils ont eux-mêmes désignés, ont la certitude de rendre l'âme avec la Foi musulmane.

Ainsi, le croyant doit :

✓ Tout au long de sa vie, être vigilant à garder un équilibre entre « *Al-Khawf wa Ar-Raja'* », c'est-à-dire entre la peur et l'espoir.

✓ Essayer d'accomplir le secret du verset : « **Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te parvienne la certitude** (la mort) ! » (Al-Hijr, 15 : 99).

✓ À chaque souffle, s'efforcer de vivre selon le Livre et la Sunna et prier comme **Yûsuf** ﷺ : « **Seigneur ! Fais que je meure en état de soumission totale à Ta volonté et permets-moi de rejoindre le camp des vertueux !** » (Yûsuf, 12 : 101).

✓ Être conscient que le diplôme le plus important à obtenir en ce monde d'épreuves est celui du dernier souffle de la vie.

L'exemple ci-dessous montre parfaitement la nécessité de l'adoration jusqu'au dernier souffle :

24. Voir Al-Qasas, 28 : 76-82.

25. « **Et raconte-leur l'histoire de celui à qui Nous avons donné Nos signes et qui s'en écarta. Le diable, donc, l'entraîna dans sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés!** » (Al-A'raf, 175)

Les exégètes indiquent que cette personne indiquée est Bal'am Ibn Ba'urâ de la tribu de Mûsâ ﷺ qui crut en Mûsâ ﷺ, mais qui, dès qu'il acquit ensuite des bienfaits mondains, s'en détourna et tomba dans l'apostasie.

Sufyan Ath Thawri  eut le dos courbé dès son jeune âge. Quand on lui en demandait la raison il répondait :

« Mon maître, de qui j'ai appris la science, n'a pu malgré mon insistance prononcer la Chahada à son dernier instant. Le voir dans cet état m'a tellement affecté que je suis devenu ainsi. »



Le dernier souffle est le moment le plus critique et le plus difficile de la vie. À cet instant, toutes les pensées liées à ce monde s'entremêlent, les rêves et les projets se chamboulent. Dans le Coran, Allah Tout-Puissant indique :

« Et puis voici les rôles de la mort qui, du coup, font apparaître la vérité. Voilà (ô homme) ce que tu as toujours voulu éviter ! » (Qâf, 50 : 19)

Notre mère 'Aïshâ'  raconte :

« (Au moment de sa mort) **le Messager de Dieu**  avait à côté de lui un récipient dans lequel Il trempait ses mains bénies, se mouillait le visage et disait :

« Lâ ilâha illâ Allah ! Nulle divinité autre qu'Allah ! Certes, la mort a ses affres ! » (Al Boukhari, Riqâk 42, Maghâzi 83.).

Pour cette raison, il est essentiel de se préparer à ce moment difficile et de rendre son dernier souffle avec la Foi. Ne le pourra pas celui dont la Foi n'est pas enracinée dans le cœur, qui n'a pas vécu conformément au Coran et à la Sunna et pour qui l'invocation n'a pas été une habitude...

Cet autre récit en témoigne :

On raconte qu'un couturier demanda à un pieux serviteur d'Allah :

« Le Messager de Dieu  a dit : *Allah agrée le repentir de Son serviteur tant qu'il n'est pas à l'agonie.*²⁶ Que pensez-vous de ce hadith ?

- Oui, cette parole est vraie ! Mais, quel est ton métier ?
- Je suis couturier, je cous des vêtements.
- Quel est le geste le plus facile dans ton métier ?

26. At-Tirmidhî, Da'awat, 98/3537.



- Prendre un ciseau et couper le tissu.
- Depuis combien de temps exerces-tu ce métier ?
- Depuis, trente ans.
- Peux-tu couper le tissu alors que tu donnes ton dernier souffle ?
- Non, je ne peux pas.

- Ô couturier ! Pendant un moment, tu as consacré du temps à l'apprentissage ; durant trente ans, tu as exercé cet acte (couper le tissu) avec grande aisance. Pourtant, tu dis ne pas pouvoir faire ce geste (aussi facile et habituel) au moment de ta mort, alors comment peux-tu croire que tu peux te repentir à ton dernier souffle, alors que tu ne l'as jamais fait de toute ton existence ? Aujourd'hui, tant que tu as de la force, tâche de te repentir car « la bonne fin » n'est guère à portée de tout le monde... N'as-tu jamais entendu la parole : *Hâtez-vous de vous repentir avant que la mort ne vous vienne !* »

Ainsi, retarder à la fin de sa vie le repentir, le pardon, les invocations, les louanges et toutes les adorations peut causer une frustration terrible. En effet, tout comme le lieu de notre dernier souffle, l'état dans lequel il sera donné demeure un secret divin.



Un jour **Omar** † vit **Talha** triste et lui en demanda la raison.

Talha † répondit :

« Un jour, j'ai entendu le Messager de Dieu ﷺ dire :

Je connais une parole que nul mourant ne prononce sans que son âme n'exhale une odeur agréable en quittant son corps et qu'elle ne l'éclaire au Jour de la Rétribution.

Malheureusement, le Messager de Dieu ﷺ a quitté ce monde sans que je puisse la lui demander. Voilà la raison de ma tristesse !

Alors, Omar † répondit :

- Moi, je connais cette parole. Il s'agit de la parole « *Lâ ilâhâ illâ Allah* » qu'il recommanda à son oncle (Abu Tâlib). S'il y avait eu une autre parole



pour son salut, certes, le Messager de Dieu ﷺ la lui aurait ordonnée. » (Ibn Majah, Adab, 54. Aussi voir Ahmad, I, 6).

Aussi, **Le Messager de Dieu ﷺ** a dit :

« *Celui dont les derniers mots sont « لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ » entrera au Paradis. »²⁷*

Selon les érudits de l'islam, la partie « **Muhammad Rasûlullâh** » est une partie intégrante de « **Lâ ilâha illâ Allah** ». Il est nécessaire de les citer ensemble. Dans certains récits, on trouve seulement « *Lâ ilâha illâ Allah* », mais ce sont les deux parties de la Chahada ensemble qui sont sous-entendus selon la **Shari'a**.²⁸

Donc, une vie vécue conformément à la Chahada, voit cette dernière s'enraciner dans le cœur. Au contraire, si le serviteur se montre négligeant, imparfait ou même indifférent face aux ordres et interdits divins, il verra entre lui et le Tawhid un énorme fossé se creuser. Tant qu'il ne se repent pas et ne s'éloigne pas de cette insouciance, ce fossé ne cessera de s'approfondir. Finalement, la relation avec le serviteur se réduira à une fausse prétention et à une simple articulation de lettres. Ce qui engendrera une grande désillusion.

Dieu Le Très-Haut indique :

« **Les hommes s'imaginent-ils qu'on les laissera dire : « Nous croyons» sans les mettre à l'épreuve ? Nous avons déjà mis à l'épreuve ceux qui les ont précédés. Dieu connaît parfaitement ceux qui disent la vérité et ceux qui ne font que mentir.** » (Al-Ankabût, 29 : 2-3).



On demanda à **Wahb Ibn Al-Munabih**  :

« La clé du Paradis n'est-elle pas : *Lâ ilâha illâ Allah* ?

Il répondit : « Oui, mais toute clé possède des dents ; celui qui vient à la porte avec les dents qui conviennent, on lui ouvre, et celui qui vient à la porte sans les dents qui conviennent, la porte ne s'ouvrira pas. » (Al Boukhari, Janâ'iz, 1).

27. Abû Dawûd, *Janâ'iz*, 15-16/3116; Ahmad, V, 247; Hâkim, I, 503. Voir. Al Boukhari, *Janâ'iz*, 1.

28. Azîmâbâdî, *Avnu-l-Ma'bûd*, Beyrouth 1415, VIII, 267-268.



Cependant, on demanda à l'**Imâm Az-Zuhrî**, parmi les Tabi'în, son avis sur le hadith susmentionné et il répondit :

« Cette disposition était valable dans les premiers jours de l'islam, avant la révélation des obligations et des interdits. » (At-Tirmidhî, Iman, 17/2638.).

En d'autres termes, il est nécessaire de mettre en œuvre toutes les dispositions du Livre et de la Sunna : chaque moment de notre vie doit être dans la direction du Tawhîd. Car les mauvaises actions et les négligences faites en obéissant aux désirs de l'ego empêchent de formuler la parole du Tawhîd au dernier souffle. À ce sujet, on trouve encore le récit suivant :

La mort arriva à une personne qui, de son vivant, s'efforçait de peser avec justesse. Quand on lui rappela de réciter « *Lâ ilâha illâ Allah* », il répondit avec difficulté :

« Priez en ma faveur, pour qu'Allah me facilite de la formuler parce que le plateau de la balance appuie sur ma langue et m'empêche de prononcer la formule du Tawhîd. Je n'avais malheureusement pas l'habitude d'essuyer la poussière qui se trouvait au fond du plateau ! »²⁹



Une fois, **Junayd Al-Baghdadi** aperçut dans le désert yéménite un chien de chasse épuisé, amaigri tel un vieux renard et sans dents, alors qu'auparavant, pas un animal de la forêt ne pouvait lui faire face. À présent, même les brebis domestiques le menaçaient de leurs cornes...

Le voyant dans cet état pitoyable et malheureux, Junayd lui donna une part de son repas, puis lui dit ces paroles avec tristesse :

« Ô chien ! Je ne sais pas qui de nous deux sortira demain sain et sauf. Si on se fie à l'apparence physique, je suis meilleur que toi parce que je suis humain aujourd'hui... Mais je ne sais pas ce que le destin me réserve. Si le pied de ma foi ne glisse pas, j'enfilerais la couronne de miséricorde. Au contraire, si mon habit de la connaissance divine se voit enlevé, je serais en-dessous de toi. » En effet, même si le chien a un mauvais tempérament, on ne l'emmènera pas en enfer !

Muhammad Mâsûm Fâruqî dit, à propos du même sujet :

« La peur du dernier souffle est une telle Bénédiction que tous les Rapprochés d'Allah sont tourmentés par ce moment. »

Ainsi, le croyant qui porte en permanence ce sentiment en son cœur, vit avec attention la vie d'ici-bas comme s'il marchait dans un champ miné. Il tâche d'écouter et de suivre les prédications silencieuses qui sortent des tombes pour que sa demeure finale soit un jardin du Paradis. Il gagne la sagesse de se préparer à la tombe et ne tombe pas dans l'illusion de vouloir préparer sa tombe dans le cimetière.



Shaykh Ahmad Harb avait un vieux voisin s'appelant **Bahram**, il était zoroastrien, c'est-à-dire qu'il adorait le feu. Un jour, Ahmad Harb vint à Bahram pour l'inviter à la Foi en Allah. Alors, le vieux lui dit :

« Ô celui dont la parole est écoutée par les Musulmans ! Je vais te poser trois questions. Si tu parviens à y répondre, j'entrerais dans ta Religion. »

Shaykh Ahmad invita Bahram à lui poser ses questions :

« Pourquoi Allah a-t-Il créé cette population ? Alors qu'Il lui a aussi donné sa subsistance, pourquoi la fait-elle mourir à la fin ? Puisqu'Il la fait mourir, pourquoi la réssuscite-t-elle ? »

Shaykh Ahmad répondit aux questions par ces réponses :

« Il a créé les Hommes pour qu'ils témoignent de sa Présence et de son Unicité et voient dans toute la création les manifestations de Sa Puissance et de Sa Force. Il a donné à l'Homme sa subsistance pour qu'il sache combien Il est Pourvoyeur Généreux et Miséricordieux. Il l'a fait mourir pour qu'il voit Sa Domination suprême. Puis, Il l'a fait ressusciter pour qu'il voit que c'est Lui L'Eternel. Enfin, pour tous les faits et événements de la vie, que les créatures de Dieu sachent que leur Seigneur est Le Tout-Puissant ! »

Quand Bahram entendit cela, après quelques instants de méditation il embrassa l'Islam. À ce moment précis, saisi, Shayh Ahmad Harb s'évanouit.

Quand il reprit connaissance, on lui demanda :

« Ô Maître, que vous est-il arrivé ? »



Il répondit : « J'ai entendu une voix me disant : Bahram était un mécréant qui adorait le feu durant soixante-dix ans, maintenant il est Musulman. Toi, tu es Musulman depuis soixante-dix ans, sais-tu quelle sera ta situation au dernier souffle ? »³⁰

Ainsi, chacun de nos souffles doit servir le bien pour qu'à la fin notre dernière expiration gagne l'apaisement. De plus, la confiance en nos adorations ne doit pas nous tromper et nous devons sans cesse continuer à solliciter le Pardon et la Miséricorde divine.

Ainsi le Prophète ﷺ a dit :

« Une personne accomplit pendant une longue période les actes des gens du Paradis, puis termine sa vie en accomplissant ceux des gens de l'Enfer. Un autre accomplit durant toute sa vie les actes des gens de l'Enfer et termine sa vie avec les actes des gens du Paradis. » (Muslim, Qadr, 11.).



Othman † a expliqué :

« Un vrai croyant vit avec six peurs :

1. Que Le Tout-Puissant lui prenne la Foi.
2. Que les Anges écrivent, puis divulguent au Jour du Jugement ses actes infâmes.
3. Que le diable (sur lui la malédiction) annule tes bonnes œuvres.
4. Que l'Ange de la mort lui arrive soudainement, dans un moment d'insouciance.
5. Que sa famille et ses enfants le préoccupent plus que l'Invocation d'Allah.
6. Que le monde le rende fier et insouciant de l'Au-delà. »

À cet égard, notre Seigneur nous apprend comment L'invoquer :

رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا وَهَبْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ رَحْمَةً إِنَّكَ أَنْتَ الْوَهَّابُ

«Seigneur! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur!» (Al 'Imrân, 3 : 8).



Le Messager de Dieu ﴿﴾ avait pour habitude d'invoquer ainsi son Seigneur :

يَا مُقَلِّبَ الْقُلُوبِ ثَبِّتْ قَلْبِي عَلَى دِينِكَ

« Ô Toi qui fais tourner les cœurs, affermis mon cœur sur Ta Religion ! »

Une fois, Anas Ibn Malik ؓ lui demanda :

« - Ô Messager d'Allah ! Nous avons cru en toi et en ce avec quoi tu es venu. As-tu peur pour nous ? »

Le Prophète ﴿﴾ répondit :

- *Oui, certes, les cœurs sont entre deux doigts parmi les doigts d'Allah, il les fait tourner comme il le veut.* » (At-Tirmidhî, Qadr, 7/2140.).



Un autre point qui revêt l'attention est que le croyant doit être optimiste au sujet de son Seigneur. Ainsi, **Jâbir Ibn 'Abdullah** ؓ rapporte :

« Trois jours avant son décès, j'ai entendu le **Messager de Dieu** ﴿﴾ dire :

Que personne d'entre vous ne meurre dans un état autre qu'optimiste au sujet de son Seigneur ! » (Muslim, Jannah, 82; Abû Dawûd, Janâ'iz, 12-13/3113.).

En effet, Le Tout-Puissant indique dans un hadith Qudsî :

« *Je suis selon l'opinion que Mon serviteur se fait de Moi et Je suis avec lui lorsqu'il M'invoque.* » (Al Boukhari, Tawhîd, 15, 35; Muslim, Tawba, 1.).

Il incombe donc d'avoir une bonne opinion sur Allah, de demander Son Pardon et Sa Grâce, de ne jamais désespérer de Sa Miséricorde infinie et d'espérer avec certitude qu'Il nous traitera avec Miséricorde.

Cependant, pour que cela se produise, il est indispensable d'avoir « **la Foi** » et « **les bonnes œuvres** ».



De nombreux versets coraniques les mentionnent ensemble pour montrer la nécessité de les réunir.

Enfin, celui qui espère de son Seigneur la bonté, la compassion et la Miséricorde et qui, en ce sens, accomplit ses obligations de serviteur, trouvera son Seigneur comme il l'attendait.

Mettons fin à ce sujet avec cette invocation prophétique :

« Ô Allah ! Fais que mon meilleur temps soit le dernier, ma meilleure œuvre soit la dernière et mon meilleur jour soit le jour de Ta rencontre. » (Suyuti, *Târîhu-l-Hulafâ*, p. 103.).

Amîn !

À côté de l'agonisant

Le Messager d'Allah ﷺ indique la nécessité de formuler des paroles reconfortantes auprès du malade ou de l'agonisant :

« Formulez de bonnes paroles au chevet du malade ou de l'agonisant, car les Anges disent « Amîn » à vos paroles ! » (Muslim, *Jenâiz*, 6; Abû Dawud, *Jenâiz*, 15).

« Lorsque l'un d'entre vous rend visite aux malades, offrez-leur des paroles de réconfort et de l'espoir concernant leur vie. En effet, cela ne reposera en rien ce qui leur est prédestiné, mais apportera un réconfort à leurs âmes. » (At-Tirmidhî, *Tibb*, 35/2087; Ibn Majah, *Janâ'iz*, 1/1438.).

De plus, dicter à l'agonisant la parole « *Lâ ilâha illâ Allah* » est une prescription religieuse.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« Dicter à l'agonisant لا إله إلا الله 'La ilaha illa Allah ! » (Muslim, *Janâ'iz*, 1, 2; Abû Dawûd, *Janâ'iz*, 15-16/3117.).

Mais en accomplissant ce devoir, il faut être prudent et délicat. Forcer le malade et insister pour qu'il répète la parole du Tawhîd n'est pas un comportement approprié.

Risquer de contrarier et de mettre en colère le malade dans un moment si crucial peut lui causer un tort irréparable, que Dieu nous en préserve, et le pousser vers un état non approprié à la Foi.³¹

Précisons que si un croyant prononce la parole « **Lâ ilâha illâ Allah** » puis après ne formule aucune parole liée à ce monde, quelle que soit la durée de sa maladie, on considère que sa dernière parole aura été celle d'At-Tawhîd et qu'il entrera au Paradis.

Cela en vertu de la bonne nouvelle dite par le Messager d'Allah ﷺ :

« *Celui dont la dernière parole est La illaha ill Allah rentrera au Paradis* »³².

Il ne sera donc pas nécessaire de dicter à nouveau cette parole à ce malade.

Lors de l'agonie, il est préférable de réciter le Coran auprès du malade, particulièrement la sourate Yâsin pour ainsi apporter la paix et la sérénité à l'âme de la personne.

Au moment de la mort

La mort viendra à chacun dans une apparence qui correspond à l'image de la vie vécue : pour certains un moment de fête, pour d'autres un voyage cauchemardesque rempli de malheurs...

Ainsi, les Anges viendront prendre avec douceur³³ l'âme des croyants, sans aucun mal et leur annonceront la bonne nouvelle :

« ...Que la Paix soit avec vous ! Entrez au Paradis en récompense des bonnes actions que vous avez accomplies ! » (An-Nahl, 16 : 32.)

À ce moment, les rideaux devant les yeux se lèveront et, devenus apparents, les Anges apporteront les bonnes nouvelles aux croyants.

31. « On considère comme folle une personne qui a passé sa vie dans la conviction et n'a montré aucun signe de mécréance et qui à ses derniers moments montre des signes d'incrédulité inattendus. Elle ne sera pas privée du traitement fait en faveur des croyants. » (Necip Fazil Kisakurek *Iman ve Islam Atlası* p. 330 Ed. Büyük Doğu. Ist. 2017).

32. Abu Dawud *Jenâiz* 15-16/3116; Ahmed V 247; Hâkim, I, 503. Voir Al Boukhârî, *Jenâiz*, 1.

33. Voir An-Naziat, 79 : 2.



Ces versets du Coran expriment cette réalité :

« **Mais à ceux qui affirment : Notre Seigneur est Dieu et se conduisent avec droiture, les Anges descendront vers eux et leur diront en ces termes : Ne craignez rien et ne vous tourmentez de rien ! Réjouissez-vous plutôt de la bonne nouvelle du Paradis qui vous a été promis ! Notre soutien vous est acquis, aussi bien dans ce bas monde que dans la vie future, où tous vos désirs seront comblés et tous vos vœux exaucés. Tel sera l'accueil généreux du Tout-Clément, du Tout-Compatisant.** » (Fussilat, 41 : 30-32)

De plus, d'abord au moment de la mort, ensuite au moment du Rassemblement, et enfin au Paradis, on appellera les gens qui ont passé leur vie dans l'obéissance, qui ont apaisé leur cœur par l'invocation d'Allah et qui ont atteint la proximité divine par :

يَا أَيُّهَا النَّفْسُ الْمُطْمَئِنَّةُ ارْجِعِي إِلَىٰ رَبِّكِ رَاضِيَةً مَّرْضِيَّةً
فَادْخُلِي فِي عِبَادِي وَادْخُلِي جَنَّاتِي

« **O toi âme apaisée! Retourne vers ton Seigneur satisfaite et agréée entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon Paradis!** » (Al-Fajr, 89 : 27-30)

Comme l'indique le verset susmentionné, la priorité demeure dans l'obtention de l'agrément d'Allah. En d'autres termes, pour acquérir le « visa d'entrée » au Paradis, le serviteur doit, quelle que soit la situation à laquelle il est confronté, agréer le Jugement divin à son égard et poursuivre sur la voie de la servitude et de l'adoration, avec patience et persévérance. Jusqu'à ce que son Seigneur soit satisfait de lui.



Le moment de la mort pour les cœurs obscurs, non illuminés par la lumière de la Foi, est une tragédie totale. En effet, les Anges arracheront violemment leurs âmes.³⁴ Entre les tourbillons terrifiants, les réprimandes et les coups des Anges, ils mourront dans la douleur.

Dieu Tout-Puissant décrit dans ces versets ce paysage terrible :

« Ah ! Si tu pouvais voir comment les Anges ôtaient la vie aux négateurs, les frappant au visage et au dos en leur criant : Goûtez donc le supplice du Feu » (Al-Anfal, 8 : 50)

« Et c'est ainsi que ceux à qui les Anges auront ôté la vie, alors qu'ils étaient encore en état d'injustice envers eux-mêmes (en continuant de persévérer dans la négation), s'humilieront, en disant : Nous ne faisons aucun mal !

Mais si, leur sera-t-il dit. Dieu sait parfaitement ce que vous faisiez. Franchissez donc les portes de l'Enfer qui constituera votre demeure éternelle ! Combien est lugubre la demeure des arrogants ! » (An-Nahl, 16 : 28-29)

« Qu'advient-il d'eux lorsque les Anges, venant recueillir leurs âmes, les frapperont au visage et sur le dos ? » (Muhammad, 47 : 27)

Le hadith suivant décrit par une métaphore comment l'âme du pécheur lui sera retirée : quel avertissement terrible !

« L'intervalle où l'âme sort du corps est aussi difficile que de tirer une brochette crochue et fourchue de la laine mouillée. » (Hâkim, Mustadrâq, I, 93-95/107. Voir aussi Ahmad, IV, 287, 295 ; Haythamî, III, 50-51.).

De plus, le Saint Coran s'exprime ainsi aux associateurs :

«Qu'on y pense ! Lorsque le souffle de vie parviendra aux clavicules; lorsque l'on réclamera partout un remède, lorsque l'agonisant sentira que sa fin est arrivée, et que ses jambes se crispent l'une sur l'autre, c'est vers ton Seigneur, ce Jour-là, qu'on le conduira, alors qu'il n'a ni cru, ni prié mais a traité la Révélation (apporté par le Message de Dieu) de mensonge et s'en est détourné » (Al-Qiyamah, 75 : 26-33)

Dans la sourate Al-Waaqi'ah (56), l'état des personnes mauvaises au moment de la mort est ainsi décrit :

« Lorsque l'âme d'un moribond est sur le point de quitter son corps, en votre présence, Nous serons plus près de lui que vous qui l'entourez, sans que vous puissiez vous en apercevoir.



Alors, pourquoi donc, si vous ne deviez jamais être jugés, n'empêcheriez-vous pas cette âme de s'envoler ? Dites-le si vous êtes sincères ! »

(Al-Waaqi'ah, 56 : 83-87)

Toute l'Humanité s'inclinera et se soumettra inévitablement devant la Volonté divine. Même ceux qui se révoltent avec orgueil et obstination contre les ordres divins, à ce moment précis, ne pourront en aucun cas faire opposition. Quand les innombrables voiles seront retirés devant ses yeux, l'Homme comprendra, malgré lui, que la seule hégémonie et souveraineté appartiennent à Allah Le Tout-Puissant. Mais, malheureusement, il sera trop tard ! À la suite de la même sourate, notre Seigneur dit :

« Si celui-ci (le mort) est du nombre des rapprochés (d'Allah), alors (il aura) du repos, de la grâce et un Jardin de délices. Et s'il est du nombre des gens de la droite, il sera [accueilli par ces mots] : « Paix à toi » de la part des gens de la droite. Et s'il est de ceux qui avaient traité de mensonge (la Résurrection) et s'étaient égarés, alors, il sera installé dans une eau bouillante et il brûlera dans la Fournaise. C'est cela la pleine certitude. Glorifie donc le nom de ton Seigneur, le Très Grand ! »

(Al-Waaqi'ah, 56 : 88-96)

Le **Messager de Dieu** ﷺ a dit un jour :

« Celui qui aime la Rencontre d'Allah, Allah aime sa rencontre et celui qui déteste la Rencontre d'Allah, Allah déteste sa rencontre ! »

Notre mère **'Aïshâ** ﷺ ou une autre épouse du Messager a demandé :

« Ô Messager d'Allah ! S'agit-il du fait de détester la mort ? Car chacun de nous déteste la mort. »

Le Prophète ﷺ répondit :

« Ce n'est pas cela. C'est plutôt que lorsqu'on annonce au croyant la bonne nouvelle de la Miséricorde d'Allah, de Sa satisfaction et de Son Paradis, alors il aime la Rencontre d'Allah et Allah aime sa rencontre.

Et, certes, le mécréant lorsqu'on lui annonce la nouvelle du châtiment d'Allah et de sa colère, alors il déteste la Rencontre d'Allah et Allah déteste sa rencontre. » (Al-Boukhâri, Riqaq, 41 ; Muslim, Dhikr, 14.).



Le Messager de Dieu ﷺ a aussi dit :

« Dawûd ﷺ était très zélé pour la religion. Quand il sortait, il fermait la porte à clé, pour que personne ne puisse entrer dans sa maison jusqu'à ce qu'il soit revenu. Un jour quand il revint chez lui un homme se tenait debout devant sa maison.

Il lui demanda : « Qui es-tu ? »

Il répondit : « Je suis celui qui ne craint aucun roi et rien ne m'échappe. »

Dawûd ﷺ dit : « Alors tu es l'Ange de la mort. Bienvenue au commandement d'Allah. »

Puis, quelques instants après, son âme fut enlevée de son corps. » (Ahmad, II, 419).

Necip Fazil le dit si bien :

Ce laps où certains rideaux se lèvent et se ferment,

Tâche de saluer l'Ange et accueille-le en bons termes !

Chaque personne ne mourra pas tant qu'elle n'aura pas vu sa station finale. Ainsi, quand l'Homme verra sa demeure, il sera tellement heureux qu'il sourira comme jamais il n'a souri.

Puisse Allah nous accorder cette joie à tous ! ...



Suleymân Ibn 'Abd Al-Malik, le Calife 'Umayyade rendit visite à **Abû Hazm**, un pieux érudit et lui demanda :

« Comment irons-nous au-devant de Dieu ? »

Il lui répondit : « Le bienfaisant ira tel l'absent qui retrouve les siens et le malfaisant ira tel l'esclave fugitif que l'on traîne malgré lui. »

Le Regret

Le Messager de Dieu ﷺ a averti sa Communauté en lui disant :

« - Pas une seule personne ne meurt sans éprouver de regret. »

On lui demanda : « Quel est ce regret, ô Messager d'Allah ? »



Il répondit : « Une personne bienfaisante regrettera de ne pas avoir accompli plus de bien, et la mauvaise de ne pas avoir renoncé à ses malfaits. » (At-Tirmidhî, Zuhd, 59/2403.).

Dieu Le Tout-Puissant avertit ses serviteurs dans le Saint Coran :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تُلْهِكُمْ أَمْوَالُكُمْ وَلَا أَوْلَادُكُمْ عَنْ ذِكْرِ اللَّهِ
وَمَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ فَأُولَئِكَ هُمُ الْخَاسِرُونَ

« O vous qui avez cru! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du rappel d'Allah. Et quiconque fait cela... alors ceux-là seront les perdants. » (Al-Munâfiqûn, 63 : 9)

وَأَنْفِقُوا مِمَّا رَزَقْنَاكُمْ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَّ أَحَدَكُمُ الْمَوْتُ فَيَقُولَ رَبِّ لَوْلَا
أَخَّرْتَنِي إِلَىٰ آجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقَ وَأَكُنْ مِنَ الصَّالِحِينَ

« Donnez donc en œuvres charitables une partie des biens dont Nous vous avons pourvus, avant que la mort ne vienne surprendre l'un de vous et qu'il ne dise : Seigneur, accorde-moi un court délai pour que je fasse l'aumône et que je sois du nombre des vertueux ! » (Al-Munâfiqûn, 63 : 10)

يَقُولُ يَا لَيْتَنِي قَدَّمْتُ لِحَيَاتِي

« Il dira: « Hélas! Que n'ai-je fait du bien pour ma vie future ! » (Al-Fajr, 89 : 24)

وَلَنْ يُؤَخِّرَ اللَّهُ نَفْسًا إِذَا جَاءَ أَجَلُهَا وَاللَّهُ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ

« Allah cependant n'accorde jamais de délai à une âme dont le terme est arrivé. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » (Al-Munâfiqûn, 63 : 11)

Ainsi, un serviteur qui en a la possibilité se doit d'envoyer en avant les bénédictions accordées par son Seigneur à titre de préparation pour ce Jour défini comme « chargé d'angoisse et de malheur ».

Il ne faut pas oublier que lorsque demain tout sera transféré vers la résidence éternelle, ni le riche n'aura quelque chose en sa possession pour en faire charité, ni les bénédictions matérielles ne pourront être capitalisées pour l'éternité ! ...

Necip Fazil décrit cela par :

*Ô cambiste radin ! Fais-toi coudre une autre poche
Et tâche d'amasser la monnaie de la tombe si proche !..*



'**Ali t** a dit :

« Le monde s'est retourné et s'en va. Alors que l'Au-delà s'est tourné et vient vers nous. Chacun d'eux à ses propres enfants (prétendants). Soyez les enfants de l'Au-delà et non ceux de ce monde !

Aujourd'hui est le jour d'accomplissement des œuvres, il n'y a pas de compte à rendre. Alors que demain, il faudra rendre des comptes, mais il ne sera pas possible d'œuvrer. » (Al-Boukhârî, Riqaq, 4.).

Cela rappelle le cas de l'étudiant qui sort de son examen et se rappelle des réponses qu'il fallait donner.

Mais, il est trop tard ! Il ne peut plus retourner, ni corriger ses réponses...

Se souvenir des bonnes réponses ou des bons comportements à adopter dans la vie aussi ne sert à rien après la mort. Au contraire, cela ne fait qu'accroître les remords.



Les paroles de sagesse d'**Abû Dharr t** résument parfaitement l'importance des préparatifs à mettre en œuvre dès à présent, pour la mort et ce qui la suit :

« Trois associés participent aux biens : le destin, l'héritier et toi-même. Essaie, si tu le peux, de ne pas être le plus faible des trois !»

Dieu Le Tout-Puissant ordonne : *« Vous n'atteindrez la vraie piété qu'en faisant aumône d'une part des biens que vous aimez. »* (Al 'Imrân, 3: 92).



Mon bien le plus cher est ce chameau, je l'envoie (comme aumône) avant moi (afin d'en trouver ma récompense au Jour du Jugement). » (Abû Nuaym, Hilya, I, 163.).



L'exemple de préparation à la mort donné par un rapproché d'Allah, **Rabî' Ibn Haythâm** ﷺ est très atypique :

Rabî' Ibn Haythâm avait creusé une tombe dans son jardin. Chaque fois qu'il sentait son cœur s'endurcir, il entrait dans cette tombe et y restait un certain temps. Au fond de la terre, il méditait profondément au fait que, certes, un jour, il quittera ce monde et qu'il sera en manque, ne serait-ce que d'une aumône ou d'une repentance. Il disait :

« Si mon cœur se séparait de l'évocation de la mort ne serait-ce qu'une seule heure, il se corromprait. »

Ensuite, il récitait ces versets du Coran :

حَتَّىٰ إِذَا جَاءَ أَحَدَهُمُ الْمَوْتُ قَالَ رَبِّ ارْجِعُونِ

« ... Puis, lorsque la mort vient à l'un d'eux, il dit: «*Mon Seigneur! Fais-moi revenir (sur terre) afin que je fasse du bien dans ce que je délaissais*».

لَعَلِّي أَعْمَلُ صَالِحًا فِيمَا تَرَكْتُ كَلَّا إِنَّهَا كَلِمَةٌ هُوَ قَائِلُهَا
وَمِنْ وَرَائِهِمْ بَرْزَخٌ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ

Non, c'est simplement une parole qu'il dit. Derrière eux, cependant, il y a une barrière (les empêchant de revenir en arrière), jusqu'au jour où ils seront ressuscités. » (Al-Mu'minûn, 23 : 99-100)

Et quand Rabî' sortait de la tombe, il se disait :

« Ô Rabî' ! Regarde, aujourd'hui tu es revenu. Il arrivera un jour où ton souhait ne sera plus validé et tu ne pourras plus revenir. Tâche de prendre tes précautions dès à présent et augmente les actes d'adoration et tes préparations pour l'Au-delà. »



À cet égard, les avertissements de l'Imâm Al-Ghazâlî ﷺ sont exemplaires :

« Ô mon enfant ! Suppose qu'aujourd'hui tu sois mort. À quel point seras-tu triste des moments d'insouciance de ta vie. « Oh, si seulement ! ... » diras-tu, mais ce sera trop tard ! Il ne sera plus possible de revenir.

Chaque croyant après la Prière de l'aube (Al-Fajr) doit se faire ces rappels à lui-même : Mon capital est ma vie. Quand ma vie s'envole, mon capital aussi, et gagner n'est plus possible. Ce jour qui se lève est un nouveau jour. Dieu Tout-Puissant m'a accordé un nouveau jour (m'a ouvert une nouvelle page de calendrier). S'il m'avait pris ma vie, même pour un seul jour, j'aurais espéré revenir au monde pour redoubler d'actes d'adorations.

Suppose maintenant que tu es mort et autorisé à retourner dans le monde pendant un jour. Alors, ce jour, ne t'approche surtout pas des péchés et assure-toi de ne pas perdre un seul instant. Parce que chaque souffle est une bénédiction inestimable. »



Par conséquent, lorsque l'occasion est encore à portée de main, il faut se dépêcher d'accumuler de la subsistance pour l'au-delà. Pour cela, nous ne devons pas nous laisser leurrer par les plaisirs et les dorures trompeuses. Et qu'en réalité posséder des bénédictions dans ce monde n'est pas différent d'un trésor trouvé dans un rêve. Pour reprendre les mots de Rûmî ﷺ : *« Nous devons nous efforcer de rendre tout à son vrai propriétaire avant que celui-ci vienne prendre ce qui lui appartient ! »*

Le poète Yûnus Emre ﷺ a dit :

*Si auprès d'un malade tu t'es rendu
Et que même un verre d'eau tu lui as rendu
Demain, certes, il te sera rendu
De la main divine tu auras bu !*

*Si un pauvre mesquin tu as vu
Et que d'un vieil habit tu l'as pourvu
Demain, certes, il te sera rendu
En un habit divin, pour toi, cousu !*



Dieu Tout-Puissant nous avertit encore de ne pas tomber dans l'insouciance :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَنْفِقُوا مِمَّا رَزَقْنَاكُمْ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَكُمْ يَوْمٌ لَا بَيْعَ فِيهِ
وَلَا خُلَّةً وَلَا شَفَاعَةً وَالْكَافِرُونَ هُمُ الظَّالِمُونَ

« O les croyants! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon ni amitié ni intercession .Et ce sont les mécréants qui sont les injustes. » (Al-Baqara, 2 : 254).

N'oublions pas que le dernier souffle est comme un miroir sans tache et sans buée. Chaque individu regarde dans ce miroir toute sa vie et voit sa beauté comme sa laideur.

Or à ce moment, aucun voile, aucune objection ne pourra contraindre la vérité à s'afficher.

Au contraire, tous les rideaux seront levés et l'heure sera aux aveux ; l'esprit et la conscience tomberont dans un climat de profond regret.

Pour cette raison, nous devons être attentifs au principe « *Mourir avant de mourir* » qui consiste à délaissé de notre propre gré nos passions égocentriques qu'il faudra de toute façon abandonner avec la mort.

Avant que le temps (*Ajal*) de la mort arrive, améliorons notre condition avec repentir et pardon, pour qu'au dernier souffle nous n'observions pas notre vie avec remords dans le miroir !

Après expiration du délai, il n'est plus possible de faire quoi que ce soit pour l'Au-delà. C'est pour cela que le temps reste le plus grand bienfait divin.

L'échéance ne peut être ni reculée, ni accumulée, ni prêtée. D'ailleurs, dans la sourate Al 'Asr, Dieu Tout-Puissant jure sur le temps et promet la perte hormis pour ceux qui croient, pratiquent les bonnes œuvres et se recommandent mutuellement la droiture.

Le jour de préparation qui nous libérera au Jour du Jugement est ce jour !

Le temps pour accomplir de bonnes œuvres est ce temps !

L'occasion de rendre et soumettre les Bienfaits accordés à Son véritable propriétaire est maintenant !

Encore une fois, c'est la raison pour laquelle ceux qui ont dit : « je le ferai demain » ont perdu.

Personne n'a de garantie sur demain.

À cet égard, nous devons nous dépêcher d'accomplir le bien et d'adopter les recommandations suivantes du **Messager de Dieu ﷺ** :

« Ô Hommes ! Repentez-vous à Allah avant la mort ! Avant de rencontrer des ennuis et des tourments, accomplissez de bonnes œuvres ! Invoquez beaucoup votre Seigneur et faites la charité discrètement et ouvertement, afin qu'Allah vous donne la subsistance, vous aide et vous réforme. » (Voir Ibn Majah, Iqâma, 78.).

Le Voyage de l'Âme

Afin que nous puissions méditer et nous préparer au dernier souffle et à ce qui le suit, le **Messager de Dieu ﷺ** nous a décrit les paysages de la tombe, du Jour du Jugement et de l'Au-delà.

Abû Hurayra ؓ rapporte qu'un jour, le **Messager de Dieu ﷺ** a dit :

« Quand l'âme du croyant est prise (de son corps), deux Anges la recueillent et l'emmènent. »

Ensuite, Il rapporte que l'âme du croyant est parfumée et que son odeur se diffuse aux alentours.

Puis le Messager de Dieu ﷺ poursuivit en disant :

« Les gens du ciel diront : une bonne âme est venue de la Terre. Puisse Allah bénir le corps que tu animais. »

Et puis, on l'emporte pour l'amener à son Maître, Le Puissant et Majestueux. Et puis Il dira :

- Partez avec elle (l'âme) jusqu'à la fin de son terme (sa tombe, un jardin du Paradis) ! »

Après cela, notre Prophète ﷺ parla de l'odeur odieuse de l'âme du mécréant et de la malédiction qu'il endure :



« *Quand l'âme du mécréant sortira (de son corps), les gens du ciel diront :*
 - *Une mauvaise âme venue de la terre arrive. Ensuite, on dira :*
 - *Emmenez-là (à sa tombe, un gouffre parmi les gouffres de l'Enfer) et qu'elle reste là-bas.* » (Muslim, Jannah, 75).

Quand le Messager de Dieu ﷺ racontait cela (en raison de l'odeur odieuse de l'âme du mécréant), il se ferma le nez avec l'étoffe qu'Il avait sur lui.

Barâ bin Yazib † raconte:

Nous sommes allés avec le Messager d'Allah ﷺ aux funérailles d'un Ansar †. Nous sommes arrivés devant sa tombe, il n'était pas encore enterré. Nous nous sommes assis autour de notre Prophète ﷺ. Ils ont commencé à lever les yeux et regarder quelque part au ciel. Trois fois ils ont levé leurs yeux bénis et les ont abaissés au sol.

Puis ils firent cette invocation :

« *Mon Seigneur ! Nous nous réfugions auprès de Toi contre le châtement de la tombe !* »

Plus tard ils dirent :

« *Lorsqu'un musulman s'approche de l'au-delà et qu'il est temps de quitter le monde, l'ange de la mort vient s'asseoir à son chevet.*

Les anges descendent du ciel; leurs visages sont brillants comme le soleil.

Ils ont avec eux des linceuls paradisiaques et des parfums.

Ils s'assoient devant le défunt, là où il regarde.

L'ange de la mort dit:

« *Ô toi âme apaisée ! Sors pour obtenir le pardon et la satisfaction de ton Seigneur !* »

Il sort aussi facilement qu'une goutte d'eau s'écoule du récipient.

Les autres anges prennent immédiatement cet esprit entre les mains de l'ange de la mort et l'élèvent vers le ciel sans le quitter en un clin d'œil.

Chaque groupe d'anges devant lesquels ils passent disent:

« Qui est cette belle âme? ».

Les anges qui ont élevé l'esprit disent en s'en souvenant avec leurs plus beaux attributs:

« C'est untel fils d'untel. »

Lorsqu'ils atteignent le ciel, toutes les portes du ciel sont ouvertes.

Jusqu'à ce qu'ils atteignent le septième étage du ciel les plus proches d'Allah dans chaque ciel par lequel ils passent font leurs adieux à cette âme puis ils disent:

« Écrivez son livre d'actes au Paradis! »

Puis il sera dit:

« Ramenez mon Serviteur sur terre parce que J'ai pris l'engagement de le créer, de revenir vers lui et de le faire sortir de nouveau. »

L'esprit de cette personne est alors ramené dans son corps.³⁵

Les anges viennent au côté du mort et lui demandent :

« Qui est votre seigneur? »

Il répond : « Dieu. ».

Ils demandent : « Quelle est votre religion? ».

Il dit : « L'Islam. ».

Ils disent : « Qui est cette personne qui est sortie des vôtres ? ».

Il dit : « C'était le Messager d'Allah. ».

Ils disent : « Comment le savez-vous ? »

35. Peu importe l'importance du développement de l'horizon de la méditation la compréhension d'une personne, tout comme il n'est pas possible d'animer les couleurs au plus large sens du terme, il est hors de question pour nous de comprendre l'état de la tombe que nous n'avons jamais vu dans cette vie ici-bas.

C'est pour cette raison que nous croyons que les événements de la tombe et de l'au-delà auront lieu comme ils sont indiqués dans le Coran et la Sunna.

Puisque la cognition humaine peut penser avec des impressions mondaines, le Prophète ﷺ a déclaré les vérités liées à la vie dans la tombe selon notre niveau de compréhension.

Seul notre Seigneur connaît la vraie nature et la nature de ce monde.



Il répond : « J'ai lu le Livre d'Allah, j'ai cru en Lui et j'en ai attesté. »

Sur ce, un porte-parole du ciel dit:

« Il a raison, préparez-lui une place au Paradis, habillez-le en vêtements du Paradis et montrez-lui sa place au Paradis! »

Plus tard, cette personne est mise dans sa tombe. Le vent du Paradis et un rêve agréable lui viennent.

Après cela un homme avec un beau visage, des vêtements propres et une odeur parfumée apparaît et lui dit :

« Réjouis-toi avec ce que tu aimes! C'est le jour qu'on t'a promis! ».

Lorsque le Musulman lui demande :

« Qui es-tu? Tu as l'apparence d'un bon annonciateur! »

Il lui répond : « Je suis vos bonnes actions.

Puis cette personne supplie:

« Seigneur ! Fais que le Jour de la Résurrection se produise maintenant pour que je rejoigne mon peuple et mes biens dans le Paradis que tu m'as annoncé ! »

Après avoir dit cela, le Prophète ﷺ déclara le verset suivant:

« Allah affermit les croyants par une parole ferme (c'est-à-dire:» La ilaha ill Allâh! «), dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut.» (Ibrahim, 14, 27)

Puis il ﷺ continua ainsi:

« Quant au dépravé (pécheur), l'ange de la mort vient s'asseoir à son chevet quand vient le temps d'approcher l'au-delà et de quitter le monde.

Les anges descendent du ciel.

Leurs visages sont noirs et leurs mains faites d'argile sont rugueuses et durs faits.

Ils s'assoient devant lui là où ses yeux regardent.

Et l'Ange de la mort dit :

« O sale âme! Sors de là pour subir la colère d'Allah!

L'âme est difficilement extirpée du cadavre avec une brochette crochue et fourchue à travers la laine humide.

Toutes les veines et tous les nerfs du corps se rompent (c'est-à-dire que ça fait mal).

Les anges se lèvent immédiatement et élèvent cet esprit vers le ciel sans attendre ne serait-ce qu'un instant.

Chaque groupe d'anges qu'ils passent demande:

« Qui est cette âme sale? ».

Les anges disent «c'est untel» en mentionnant ses mauvais attributs.

Lorsqu'ils atteignent le ciel, les portes du ciel se referment sur son visage.

Il est dit : « Écrivez son livre en Enfer ! »

Puis il sera dit:

« Ramenez mon Serviteur sur terre parce que J'ai pris l'engagement de le créer, de revenir vers lui et de le faire sortir de nouveau. »

L'âme est alors jetée au sol et tombe dans son corps.

Le Messager d'Allah ﷺ lit alors le verset suivant:

« (Soyez) exclusivement [acquis à la religion] d'Allah ne Lui associez rien; car quiconque associe à Allah, c'est comme s'il tombait du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond. » (Al Hajj, 22,31).

Puis le Prophète ﷺ continua ainsi:

« Les anges viennent à lui (le pécheur) et l'interrogent:

- Qui est votre seigneur? ».

Il dit :« Je ne sais pas! ».

Alors un narrateur du ciel dit:

« Il a mal répondu. Préparez-lui un lieu de feu, habillez-le avec des vêtements de l'enfer et montrez-lui sa place en enfer! »



Sa tombe le serre à un tel point que les os des côtes s'emboîtent. ³⁶

L'odeur et la chaleur de l'Enfer commencent à lui venir.

Après cela, un homme au visage laid, avec une tenue minable et une mauvaise odeur apparaît et dit:

« Voilà je vous annonce ce que vous n'aimez pas! C'est le jour qu'on vous a promis. ».

Le pécheur lui demande : « Qui es-tu? Votre visage est un signe avant-coureur du mal! ».

Il répond ainsi: « Je suis ta mauvaise action! »

Sur ce le pécheur implore :

« Mon Dieu! N'apportez pas la Résurrection ! ». (Hakim, *Müstedrek*, I, 93-95 / 107. Cf. Ahmed, IV, 287, 295; Heysemi, III, 50-51)

Le Voyage du Corps

Le Messager de Dieu ﷻ dit à ce sujet :

« Lorsque le cadavre a été posé sur le brancard, que les hommes l'ont chargé sur leurs épaules, si le défunt a été un juste, son âme criera :

Faites-moi avancer (pour que je rejoigne au plus vite la récompense de mes adorations) !

Dans le cas contraire, l'âme dira :

Malheur à moi ! Où m'emmenez-vous ?

36. Nous ne savons pas si ces types d'expressions sont utilisés métaphoriquement ou littéralement. Car nous sommes incapables de connaître pleinement l'état des choses dans la tombe avec nos moyens de compréhension du monde.

Le fait que les nouvelles données sur les conditions du Barzakh dans les Ahadith soient décrites avec les choses qui sont expérimentées et connues dans le monde – Et Allah est le Savant – est de nous faire comprendre l'horreur et la sévérité du tourment dans la tombe comme nécessaire et de nous encourager à en tirer les leçons et les enseignements nécessaires.

Ces paroles seront entendues par toutes les créatures, sauf par l'homme, car si l'homme les entendait, il tomberait foudroyé ! »³⁷



Bará' t décrit ainsi l'état de notre Prophète **r** lors d'une cérémonie funéraire :

« Nous étions auprès du Messenger d'Allah **r** lors d'un enterrement. Le Messenger de Dieu **r** s'est assis à côté de la tombe et pleura jusqu'à mouiller le sol... Ensuite, Il dit :

Ô mes frères ! Surtout préparez-vous pour un endroit si important ! »³⁸

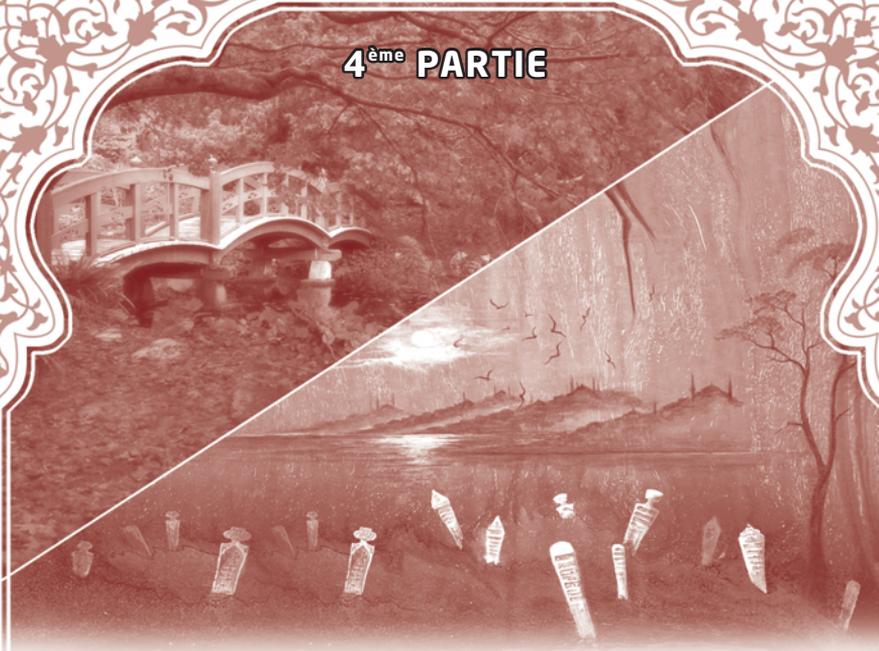


37. Al Boukhari, Janâ'iz, 50, 90, 91.

38. Ibn Majah, Zuhd, 19.



4^{ème} PARTIE



La vie dans la Tombe

De l'extérieur, on observe la tombe comme un tas de terre silencieux. Alors qu'elle est un échantillon apocalyptique de l'au-delà où les êtres humains entreront. La tombe, qui est la première des stations du voyage éternel, se dessinera selon la soumission ou non aux ordres divins. D'ailleurs, le **Messager de Dieu** ﷺ dit :

« La tombe est soit un des jardins du Paradis, soit une des fosses de l'Enfer... » (At-Tirmidhi, Qiyamah, 26)

LA VIE DANS LA TOMBE ET DANS L'AU-DELÀ³⁹

Avec la mort, quand on aura quitté ce monde, on sera transféré vers une station intermédiaire appelé *Al-Barzakh*, située entre la mort et le jour de Résurrection. Après cette station, commencera la vie de l'Au-delà (*Al-Ākhira*).

La vie d'*Al-Barzakh*, tout comme la vie terrestre, est limitée et éphémère. Alors que la vie de l'Au-delà, que ce soit son châtiment ou ses récompenses, est éternelle.

La plus importante chose à ne pas oublier sur le royaume sous terre et l'Au-delà est que, de plusieurs points de vue, la vie dans ces deux mondes est très différente quant aux notions d'espace, de temps et de mesure...

Par exemple, dans ce monde, nous exprimons l'heure en fonction du lever et du coucher du soleil, on calcule le jour en heures, le mois en jours, l'année en mois. En entrant dans la tombe, toutes ces données vont perdre leurs sens. Là-bas, les mesures du temps seront propres au monde d'*Al-Barzakh*.

Il en va de même pour la vie de l'Au-delà : en fonction de son caractère éternel, les mesures, les quantités, le temps et l'espace seront complètement différents de ceux de ce monde. Ainsi, il ne faut pas tomber dans l'erreur de comparer les données exprimées dans les versets ou les Ahādīth avec les mesures de ce monde en voulant essayer de les comprendre.

Même dans cette vie, les notions de temps et d'espace connues ne sont valables que pour la Terre ; les êtres humains ont découvert que le temps ralentissait, que l'espace-temps pouvait se plier, s'étirer et se déformer. Si, par exemple, nous pouvions envoyer un des jumeaux nouveau-nés dans la zone de gravitation d'une grande planète et faisons en sorte qu'il y reste dix ans (selon les années de la Terre), lorsqu'il reviendrait sur Terre après dix ans, il serait moins âgé que son jumeau resté sur Terre. Ainsi en 2015, la NASA avait envoyé l'astronaute Scott Kelly dans l'espace. Quand il revint, les scientifiques virent qu'il avait grandi de 5 cm et vieilli d'environ 10 millièmes de secondes de moins que son frère jumeau resté sur Terre.

39. Analyse dans notre livre de Monsieur Aboubakir SIFIL sur la vie dans la tombe et l'Au-delà.

Ces informations peuvent nous aider à comprendre pourquoi il ne serait pas juste de comparer la vie de l'Au-delà avec les mesures de ce monde. Notre esprit essaie de comprendre ce que nous ne savons pas, en établissant des comparaisons avec ce que nous connaissons. Quand quelqu'un nous décrit une personne inconnue, il nous la décrit en la faisant ressembler à nos connaissances communes. Sa taille ressemble à la taille d'un tel, la forme de son visage est comme celui-là, ses yeux ressemblent aux yeux d'un autre...

Ainsi, comment pouvons-nous décrire une entité que nous n'avons jamais connue ? Par exemple, si quelqu'un disait : j'ai vu un individu qui n'était ni homme ni femme. Il n'avait pas de sexe. Que comprendrions-nous de cela ? En réalité, nous ne comprendrions rien, parce que nous n'avons jamais vu quelqu'un sans sexe. Cependant, nous croyons fermement à l'existence des « Anges », conformément au Saint Coran et aux Ahâdith.

De même, nous n'avons que très peu de connaissances au sujet de l'âme (*Ar-Ruh*). Mais nous avons parfaitement foi en son existence. Dieu le Très-Haut indique dans la sourate 17 - verset 85 qu'en matière de science, nous n'avons reçu que bien « peu de chose ». Partant de là, Il nous informe que « beaucoup de choses » restent pour nous inconnues et inexplicables.

Ainsi, « croire » est une chose et « comprendre » en est une autre. Bien que nous ne puissions pas comprendre un certain nombre de réalités dans le Coran et la Sunna, nous y croyons. Cet aspect est l'un des sens de la Foi en l'Invisible (*Al-Ghayb*).

De ce point de vue, il est essentiel d'évaluer les questions telles que le questionnement dans la Tombe, l'élargissement et le soulagement de la Tombe pour les croyants ou, au contraire, le resserrement et la détresse de cet endroit pour les mécréants.

De même, il faut considérer le fait que la vie dans l'Au-delà est infinie, que le vieillissement, la maladie ou toute forme de souffrance n'existent pas au Paradis ; inversement, qu'il y a un renouvellement perpétuel des corps sans être consumés pendant le châtement de l'Enfer. Tout cela doit être considéré ensemble. Et même si on ne peut expliquer ces réalités avec les mesures et les informations de ce monde, cela n'empêche pas qu'elles restent réelles et vraies.

LA VIE DANS LA TOMBE

« Al-Barzakh » commence avec la mort de l'individu et continue jusqu'au Jour de Résurrection. Comment la concevoir ?

On lit dans le Saint Coran :

« Puis, quand la mort se présente à l'un d'eux, il s'écrie :

Seigneur, fais-moi revenir sur Terre, afin que j'accomplisse quelques bonnes actions que j'avais négligées de faire.

Oh que non ! Ce n'est là qu'une vaine parole, car derrière eux se trouve dressée une barrière jusqu'au Jour de la Résurrection. »

(Al-Mu'minûn, 23 : 99-100)

Peu importe comment et combien l'Homme vit dans le monde d'ici-bas, après avoir consommé ses quelques respirations, il va voyager vers un autre monde qui est en premier lieu la tombe. Dans ce voyage, son seul bagage matériel sera quelques mètres de tissu pour son linceul.

Par conséquent, le linceul, le dernier habit acheté de ce monde, enveloppera sûrement un jour tout le monde et l'évènement de la mort frappera le cachet d'annulation pour tous les achats éphémères, les goûts, les désirs et les dorures trompeuses ! ...

Et le corps humain retournera dans la terre à partir de laquelle il a été créé.

Le corps humain est telle une enveloppe pour l'âme. Au Jour de la Résurrection, un nouveau corps lui sera taillé. L'apparence physique de ce corps révélera le niveau spirituel atteint par l'âme dans le monde.

Jalâl al-Din Rûmî ﷺ indique cette réalité :



« *N'alimente pas trop ton corps de la nourriture grasse et mielleuse, car celui-ci se fait emporter par les désirs charnels et finit par te ridiculiser. Nourris ton âme de la spiritualité qui te fera gagner des pensées mûres et une compréhension fine. Ainsi, tu te rendras à ta destination vers l'Au-delà avec force et puissance !* »

Tout comme au dernier souffle, les premiers signes de bonheur ou de désastre de la vie éternelle sont manifestes dans la tombe, qui est la première station de l'Au-delà.

Hâni †, l'esclave affranchi d'**Uthmân Ibn 'Affân †** rapporte :

« Othmân † pleurait jusqu'à mouiller sa barbe quand il était devant une tombe.

Une fois, on lui demanda :

– Quand tu te rappelles du Paradis et de l'Enfer, tu ne pleures pas, mais pourquoi pleures-tu quand tu médites sur la tombe ?!

Othman † répondit :

– Parce que j'ai entendu le **Messager de Dieu ﷺ** dire :

La tombe est la première station de l'Au-delà et tout le monde y passera et celui qui a réussi à la franchir aura été préservé du mal, ce qui viendra ensuite sera encore meilleur, tandis que celui qui récoltera le mal dans sa tombe, ce qui suivra sera encore pire. » (At-Tirmidhî Zuhd 5/2308; Ahmad I 63- 64).

Le mort dans la tombe est comme une personne en train de se noyer dans la mer et qui demande avec détresse de l'aide : il attend des prières de sa mère, de son père, de son frère et de ses amis intimes. Et si une prière vient à être effectuée en faveur du défunt, elle lui est plus précieuse que le monde et son contenu.

C'est pour cela qu'un croyant doit, quand il se rend au cimetière, d'abord saluer les gens des tombes, prier en leur faveur, réciter autant que possible le Coran et méditer sur le fait qu'un jour il les rejoindra.

Un des gnostiques **Hâtam Asam ☩** a dit :

« Celui qui vient dans un cimetière sans prier ni méditer sur son sort aura trahi non seulement sa nature, mais aussi les gens du cimetière ! » (Ihyâ, IV, 868).

Le grand érudit de l'islam **Sufyan Ibn Uyayna**  rapporte :

« Le besoin d'invocation en faveur des morts est supérieur au besoin d'eau et de nourriture des vivants. » (Suyuti, *Sharhu-s-Sudûr*, Liban 1417, p. 297.).

Il ne fait aucun doute qu'Allah le Tout Puissant donne aux gens de la tombe une récompense aussi grande que les montagnes grâce aux bénédictions des gens de ce monde. Le meilleur cadeau que les vivants puissent envoyer aux morts est de faire pour eux des demandes de Pardon (*Istighfar*) et de faire des **aumônes** et dons en leur nom.

Selon la croyance vraie des Ahl As-Sunna⁴⁰, une personne décédée entend, ressent et a une conscience. Elle profite des œuvres de bienfaisance faites en sa faveur et s'en réjouit. De même, elle est attristée, voire châtiée pour les maux qu'elle a commis. Ainsi, le corps de l'homme meurt mais pas son âme.

Envoyé comme Miséricorde pour les mondes, notre **Prophète**  a dit :

« Ma vie est une bénédiction pour vous : quand vous vivez certains événements, la Révélation et les ordres divins me parviennent (pour vous guider). Ma mort est aussi une bénédiction pour vous ; quand vous accomplissez une bonne œuvre, je loue Allah et quand je rencontre une mauvaise action, j'implore le Pardon d'Allah en votre faveur ! » (Voir Haythamî, IX, 24.).

Aussi dans son Sermon d'Adieu, **le Messager de Dieu**  s'exclama :

« Tachez de ne pas assombrir mon visage (en commettant des péchés) ! » (Voir. Haythamî, III, 271; Hamîdullâh, *Al-Wasâ'iq*, p. 367.).

C'est dire que chaque acte que nous commettons en tant que membre de sa Communauté, est présenté à notre Prophète . Tout comme chaque salutation Lui est transmise. (Ahmed, III, 164; Tabarâni, *Kebir*, IV, 129/3887).

40. Ceux qui suivent la voie des compagnons  (As-Sahâba) et ceux qui sont venus après eux [At-Tabî'in], c'est dire les Pieux prédécesseurs.



Dans un autre hadith, on indique que les actes effectués seront présentés à nos proches qui sont passés dans l’Au-delà :

« Vos œuvres sont exposées à vos proches et à vos familles décédées. S’ils y voient quelque bien, ils s’en réjouissent, et s’il en est autrement, ils disent: Allah, ne les fais pas mourir avant de les avoir guidés comme tu nous as guidés ! » (Voir Abû Dawûd, *Manâsiq*, 96.).

En bref, la tombe est le lieu où commencent les grandes privations et difficultés pour ceux qui ont passé leurs vies à la poursuite de leurs désirs corporels. À l’inverse, pour ceux dont la vie est imprégnée de la spiritualité du Coran et de la Sunna, c’est la première station où commencent les récompenses infinies.

Un jour un convoi funèbre passa devant **le Messager de Dieu ﷺ**.

Il ﷺ dit à ses Compagnons (en parlant du défunt) :

« Soit il est soulagé, soit on est soulagé de lui !

Certains qui n’avaient pas compris demandèrent :

– Ô Messager d’Allah, qu’entendez-vous par cela ?

Le Messager de Dieu ﷺ répondit:

– *Un croyant, (par sa mort) est soulagé de la détresse et des difficultés de ce monde en rejoignant la Miséricorde divine. Quant au malfaiteur (Fâjir) lorsqu’il meurt, les hommes, les cités, les végétaux et les animaux sont soulagés (par la disparition de son mal).* » (Voir Al-Boukhâri, *Riqâq*, 42.).

L’interrogatoire de la Tombe

Toute personne soumise à l’épreuve de la servitude dans ce monde, au terme de ses respirations accordées, sera interrogée dans sa tombe. Même ceux qui ne sont pas inhumés dans la tombe, mais calcinés dans un incendie, noyés dans la mer ou dévorés par des animaux sauvages, atteindront aussi le monde d’*Al-Barzakh* et seront interrogés.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« Quand le croyant est mis dans sa tombe, les Anges le mettent assis et l’interroge. Ensuite, ce dernier atteste qu’il n’y a pas de divinité en dehors

d'Allah et que Muhammad est Son esclave et Messenger. Cet état est indiqué dans cette Parole sacrée :

« **Dieu affermit ainsi les croyants par de fermes propos dans la vie présente et dans la vie future, et Il égare les méchants, car Sa volonté doit toujours s'accomplir.** » (Ibrâhîm, 14 : 27) » (Al Boukhari, Janâ'iz 87, Tafsîr 14/2.).

D'après **Othman †**, après avoir fini d'enterrer un mort, **le Messenger d'Allah ﷺ** se redressa et dit :

« *Demandez le Pardon et l'affermissement pour votre frère dans l'interrogatoire qu'il subit à cet instant.* » (Abou Dawud, Janâ'iz, 69.).

De manière générale, l'Homme éprouve une grande anxiété et inquiétude envers les domaines qui lui sont inconnus. Une des préoccupations qui reviennent dans les cœurs est sans aucun doute la vie dans la tombe. Or le **Messenger de Dieu ﷺ** donna des informations détaillées sur la tombe et indiqua que : « *La tombe est soit un des jardins du Paradis, soit une des fosses de l'Enfer.* » (At-Tirmidhî, Qiyamah, 26/2460.).

D'ailleurs, **Asmâ bint Abû Bakr ؓ** a dit :

« Un fois, le Messenger de Dieu ﷺ commença son sermon et raconta les questions de l'interrogatoire que la personne subirait dans la tombe. Il raconta tellement de détails fulgurants sur la situation dans la tombe qu'un grand cri sortit des Musulmans et que tous ensemble commencèrent à pleurer. » (Al Boukhari, Janâ'iz, 87.).

Les expressions prophétiques suivantes sont tirées des Ahadith dans lesquels notre Prophète ﷺ a donné des détails précis sur la situation dans la tombe.

Selon ce qu'Anas † a rapporté **Messenger de Dieu ﷺ** a dit:

« *Le fidèle serviteur, quand il est déposé dans sa tombe et que ses compagnons s'en vont, alors qu'il entend encore le bruit de leurs souliers, deux Anges se présentent à lui l'assoient et lui demandent : « "Que disais-tu de cet homme appelé Muhammad ?"»*

Le croyant répond : « J'atteste qu'il est le serviteur d'Allah et Son Messenger ! »



On lui dit alors : « Regarde le siège qui t'était réservé en Enfer. Allah te l'a remplacé par un siège au Paradis. »

Le Prophète ﷺ a précisé : « Il voit les deux sièges. Quant à l'infidèle ou l'hypocrite, l'un et l'autre répondra : « Je ne sais pas. Je ne disais que ce que les gens disaient. »

On lui reprochera : « Tu n'as pas appris, tu n'as pas compris, tu n'as pas suivi quelqu'un qui savait ! » Ensuite, on lui assènera un coup de marteau entre les oreilles et il lancera un cri que ses voisins entendront à l'exception des Hommes et des djinns. » (Al Boukhari Janâ'iz 68, 87; Muslim Jannah 70; Abou Dawud Janâ'iz 78/3231; Nasâi Janâ'iz 110; At-Tirmidhî Janâ'iz 70/1071).



Selon un autre hadith, le **Messager d'Allah ﷺ** a dit :

« On met le mort dans la tombe. S'il est une personne pieuse, on le fera s'asseoir sans inquiétude et sans peur et on lui demandera: « Quelle est ta Religion ? »

*Il répondra : « **L'Islâm** est ma Religion. »*

Puis, on lui demandera : « Qui est cette personne ? (Le Messager de Dieu ﷺ). »

*Il répondra : « Il est **Muhammad** ﷺ, le Messager de Dieu. Lui, il nous a apporté des preuves non réfutables. Et nous avons cru en Lui. »*

Ensuite, on lui demandera : « As-tu vu ton Seigneur Le Tout-Puissant ? »

Il répondra : « Personne ne peut le voir (sur Terre). »

Puis, une fenêtre s'ouvre à lui vers l'Enfer. Le mort regarde alors les flammes de l'Enfer se déchaîner.

On lui dira : « Regarde le Feu duquel Allah Le Très-Haut t'a protégé ! »

Puis, une fenêtre s'ouvre à lui vers le Paradis. Il commence alors à contempler les beautés et les bénédictions. On lui dira : « Voici ta belle demeure ! »

Puis on lui dira :



« Tu avais (dans le monde) une Foi certaine, tu es mort avec cette Foi et tu seras ressuscité (au Jour du Jugement) avec la permission de Dieu selon cette Foi. »⁴¹

L'individu malfaisant sera assis avec effroi et frayeur dans sa tombe.

On lui demandera : « Quelle est ta Religion ? »

Il répondra : « Je ne sais pas. »

Ensuite, on demandera : « Quelle est cette personne ? (le Messager de Dieu ﷺ). »

Il répondra : « J'ai entendu les gens dire des choses sur lui et moi, je les ai répétées. »

(Autrement dit, il déclare qu'il n'a pas grand-chose à voir avec les questions religieuses, qu'il obéit à la foule et imite les gens aveuglément.)

Puis, une fenêtre s'ouvre à lui vers le Paradis. Il commence alors à contempler les beautés et les bénédictions et on lui dit : « Regarde le Paradis que Dieu a éloigné de toi ! »

Puis une fenêtre s'ouvre à lui vers l'Enfer. Il regarde les flammes de l'enfer se déchaîner et on lui dit :

« Regarde le Feu duquel Allah Le Très-Haut t'a rapproché ! Voici ta demeure. (Au sujet de l'Islam) Tu as vécu avec des doutes, tu es mort avec ces doutes et tu seras ressuscité avec ces doutes (au Jour du Jugement) ! »» (Ibn Majah, Zuhd, 32. Voir aussi Al Boukhari, Jenâiz, 68, 87; Muslim, Jennat, 70).



Dans un autre hadith, on indique que si la personne est destinée au Paradis, on lui montrera sa station au Paradis.

Et si cette dernière est destinée à l'Enfer, on lui indiquera sa cellule en Enfer :

41. Bien que, comme indiqué dans le hadith, le croyant sera interrogé dans la tombe et que sa demeure finale lui sera montrée, le vrai compte aura lieu au Jour du Jugement. À ce moment, l'Homme sera rétribué ou puni de chaque bien et mal qu'il aura commis. D'ailleurs, on sait que même les Prophètes ﷺ (pourtant prédestinés au Paradis) seront aussi interrogés. (Voir. Al-Araf, 6)



« Voici ta station (future et éternelle). Le Jour du Jugement, Allah le Tout Haut va t'envoyer ici. » (Al Boukhari, Janâ'iz, 90.).

« ...jusqu'au moment où il sera ressuscité et où sa demeure finale lui sera montrée. » (Al Boukhari, Riqāq, 42.).

Aussi, le **Messager de Dieu** ﷺ indique que les gens seront éprouvés même avec la Foi dans leurs cœurs et que certaines questions leur seront posées :

« On m'a révélé que dans la tombe vous serez éprouvés par une épreuve proche de l'épreuve du Dajjal. » (Al Boukhari, Wudu, 37.).

Avec ce hadith, le **Messager de Dieu** ﷺ attire notre attention sur la violence de l'interrogatoire de la tombe et la fermeté qu'il nous faudra avoir.



Wâsila Ibn Al Asqa † rapporte :

Après que **Le Messager de Dieu** ﷺ avait guidé la prière funéraire de l'un des nôtres je l'ai entendu invoquer Allah ﷻ :

« Ô Allah ! Je Te confie untel fils d'untel et il est sous Ta protection. Ô Allah ! Pardonne-le et fais-lui Miséricorde ! Tu es, certes, Le Pardonneur et Le Très-Miséricordieux... » (Abou Dawud, Janâ'iz, 56; Ibn Majah, Janâ'iz, 23.).



Quel grand bonheur pour un individu de rejoindre et de gagner la Miséricorde de son Seigneur. Une personne demanda au célèbre ascète et gnostique **Ma'rûf Al-Karhî** ﷺ :

« Ô Ma'rûf ! Qu'est-ce qui te pousse à accomplir autant d'actes d'adorations ? »

Le Maître se tut. Son ami insista et lui demanda : « Le rappel de la mort ? »

Ma'rûf répondit : « La mort ? Ce n'est rien ! »

Il continua : « Est-ce à cause de la tombe et de son monde ? ».

Il répondit : « La tombe ? Ce n'est rien ! »

Son ami continua d'insister en disant :



« La peur de l'Enfer et l'envie du Paradis ? »

À la suite de cela, Ma'ruf ﴿ؓ﴾ donna cette magnifique réponse :

« Tout cela n'est rien ! Le Seigneur, qui détient toutes ces choses que tu as citées, est un Dieu aussi Haut et Puissant, que si tu arrives à l'aimer avec une profonde compassion, Il te fera oublier tout cela. Ainsi, entre Allah et toi, un lien se tissera, tellement fort en amour et connaissance intime, qu'il te fera oublier tout ce que tu as cité. »⁴²

Le châtement de la Tombe

Le châtement de la tombe est l'un des sujets du monde invisible qui ne peut être perçu par les organes de sens et de l'esprit, mais qui demeure irréfutable par la Révélation. Ces tourments de la tombe s'appliqueront à celui qui a refusé d'obéir aux ordres de son Seigneur et dureront jusqu'au Jour du Jugement.

Dans les Ahâdîth, on les décrit comme « *fitnat al qabr* » c'est-à-dire les tourments de la tombe.

Sa'd Ibn Abi Waqqas ﴿ؓ﴾ rapporte que le **Messager de Dieu ﴿ؐ﴾** récitait cette Invocation après la Prière :

« Ô Allah ! Je cherche refuge auprès de toi contre la lâcheté, contre l'avarice. Je cherche refuge auprès de toi contre le fait d'être ramené à la déchéance de l'âge, je cherche refuge auprès de toi contre l'épreuve du bas monde et Je cherche refuge auprès de toi contre les supplices de la tombe. » (Al Boukhari, Jihâd 25, Daawâh 37, 41, 44.).

Dieu Tout-Puissant indique dans ces versets le châtement de la tombe :

« ...Ah ! Si tu voyais ces imposteurs dans les affres (étouffantes) de la mort, au moment où les Anges, les mains tendues vers eux, les presseront de rendre l'âme, en leur disant : **Aujourd'hui, vous allez subir un supplice humiliant pour n'avoir pas dit la vérité sur Dieu et pour avoir traité Ses versets avec hauteur !** » (Al-An'âm, 6 : 93).

42. Babanzâde Ahmad Naïm, *İslâm Ahlâkımnın Esasları*, Istanbul 1963, p. 66.



Mais les injustes subiront des tourments préalables, bien que la plupart d'entre eux ne s'en doutent guère. » (At-Tûr, 52 : 47).

« Il y a parmi les nomades qui vous entourent des hypocrites, et il y en a aussi parmi les habitants de Médine, qui sont passés maîtres dans l'art de la trahison. Tu ne les connais pas ; mais Nous, Nous les connaissons. Nous les châtierons doublement. Puis ils seront livrés à un affreux supplice. » (At-Tawba, 9 : 101).

Selon les savants d'*Ahl As-Sunna*, les versets coraniques qui indiquent que **Pharaon** et ses partisans seront exposés au Feu matin et soir, et que, au Jour de la Résurrection, ils subiront un châtement violent⁴³, de même ceux affirmant que le peuple de **Noé** **ﷺ**, après avoir été englouti dans l'eau, sera jeté dans le feu⁴⁴, confirment l'existence du châtement de la tombe.

De même, dans les Ahâdîth, il est dit que les péchés tels que la médiosance⁴⁵, le fait de se lamenter après la mort de quelqu'un⁴⁶, mourir avec des dettes⁴⁷, mentir, forniquer, gagner des intérêts et boire de l'alcool⁴⁸ sont autant de raisons du châtement dans la demeure sous terre.

Notre mère **'Aïshâ** **ؓ** rapporte :

« Je n'ai jamais vu le **Messager de Dieu** **ﷺ** accomplir une Prière sans chercher refuge auprès d'Allah contre le châtement de la tombe. »⁴⁹

Parmi les Compagnons **Abû Juhayfa**, **Barâ Ibn Azib** et **Abû Ayoub Al-Ansarî** **ؓ** rapportèrent :

« Un jour, après le coucher du soleil, le Prophète **ﷺ** sortant (de Médine) entendit un bruit et dit : « *Ce sont les Juifs qui encourent des châtements dans leurs tombes.* » (Al Boukhari, Janâ'iz, 88; Muslim, Jannah, 69.).

Ici, on est en droit de s'étonner : On ne voit aucune trace, ni aucun signe sur le mort qui subit des châtements dans sa tombe !

43. Voir. Al-Ghafir, 40: 46.

44. Voir. Sourate Nuh, 25.

45. Voir. Musnad, I, 225 ; Bukhârî, Janâiz, 88.

46. Voir. Al Boukhari, Janâ'iz, 33; Muslim, Janâ'iz, 16-28.

47. Voir. Ibn Majah, Sadaqât, 12.

48. Al Boukhari, Janâ'iz 92, Tâbir 48.

49. Al Boukhari, Janâ'iz, 87.

Par exemple, comment est-il placé en étant assis, comment est-il interrogé supporte-t-il des tortures avec un marteau en acier ?

Or on peut répondre : ce n'est pas impossible. En effet, dans ce monde, on vit des événements similaires. Par exemple, quand une personne dort et qu'elle rêve de plaisirs ou de douleurs, celle qui est à côté d'elle ne perçoit rien de son plaisir ou de sa douleur chez elle. De même, quand une personne éprouve un sentiment de joie ou de tristesse, ceux qui sont autour d'elle ne ressentent pas forcément ces émotions.⁵⁰



Zayd Ibn Thâbit † raconte :

« Nous nous trouvions avec le Messager de Dieu, dans un jardin clos des enfants d'An-Najjar lorsque sa mule faillit le faire tomber.

C'est alors que nous aperçûmes six, cinq ou quatre tombes.

Le Prophète ﷺ demanda :

« *Qui connaît ceux qui sont ensevelis dans ces tombes ?* »

Un homme répondit : « Moi ! ».

Le Messager de Dieu ﷺ demanda : « *Depuis quand sont-ils morts ?* »

L'homme dit : « À l'époque de l'idolâtrie (ce sont des idolâtres) ».

Le Prophète ﷺ dit : « *Les membres de cette Communauté sont éprouvés dans la tombe. Si je ne craignais pas que vous refusiez de vous inhumer les uns les autres, j'aurais demandé à Dieu de vous faire entendre, du tourment de la tombe, ce que moi-même j'entends.* »

Se tournant vers nous, il dit :

« *Cherchez protection auprès de Dieu contre le châtement de la tombe.* »

Nous dûmes : « Nous demandons la protection de Dieu contre le châtement de la tombe. » Ensuite, le Prophète ﷺ dit :

« *Cherchez la protection de Dieu contre les épreuves (fitna) apparentes et cachées.* »

50. Voir. Tiybî, Al-Kâshif an Haqā'iqi's-Sunan, Makkah Al-Mukarramah, 1417, II, 590.



Nous dîmes : « Nous demandons protection de Dieu contre toutes les épreuves, aussi bien apparentes que cachées. »

Il dit enfin: « *Demandez la protection de Dieu contre l'épreuve de l'Antéchrist (Dajjâl).* »

Nous dîmes : Nous demandons la protection de Dieu contre l'épreuve de l'Antéchrist. » (Muslim, *Jannah*, 67).



Ibn 'Abbâs ✓ raconte : **L'Envoyé de Dieu** ﷺ sortit d'un jardin de Médine et dit en passant près de deux tombes :

« *Certes les deux gisant ici sont torturés sans qu'ils aient commis des péchés capitaux. L'un d'eux médissait et l'autre ne se nettoyait pas de ses impuretés urinaires.* »

Puis, le Prophète ﷺ demanda une branche de dattier, la fendit en deux et dit en plantant l'une sur la tombe de l'un de ces deux défunts et l'autre sur celle du second :

« *Je souhaite que les deux moitiés de branche atténuent leur douleur (punition) tant qu'elles ne dessèchent pas.* » (Al Boukhari, Adâb 49, Wudû 55-56, Janâ'iz 82).⁵¹

Abû Ad-Dardâ † a dit, avec effroi :

« Ô la tombe ! D'apparence tu es tellement calme, mais ton intérieur est tellement rempli de peur ! »



Jâbir Ibn 'Abdullah † a raconté :

« Quand **Sa'd Ibn Mu'adh** † mourut nous partîmes avec le **Messager de Dieu** ﷺ. Après que le Prophète ﷺ eut accompli la prière mortuaire, Sa'd fut mis dans sa tombe et recouvert de terre. Puis l'Envoyé d'Allah ﷺ récita des Invocations. Nous fîmes de même pendant un long instant. Ensuite, il prononça *At-Takbîr* (Glorification d'Allah). Nous fîmes aussi de même. Ensuite, nous lui demandâmes :

51. Voir aussi Muslim, Tahârah 111; Abou Dawud, Tahârah 11 ; At-Tirmidhî, Tahârah 53; An Nasâi, Tahârah 26; Janâ'iz 116; Ibn Majah, Tahârah 26.).



« Ô Messager d'Allah ! Pourquoi avez-vous fait des Invocations et des Glorifications ? »

Il répondit : « *J'ai prolongé jusqu'à ce que Dieu Tout-Puissant lui élargisse sa tombe, car la tombe a serré et a serré ce pieux serviteur !* » (Ahmad, III, 360, 377).

À son tour, **Ibn 'Abbas** ✓ raconte :

« Quand **Sa'd Ibn Mu'adh** † a été inhumé, l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit, devant sa tombe :

S'il une seule personne devait échapper à l'épreuve et l'interrogatoire de la tombe, ce serait Sa'd Ibn Mu'adh. Mais la tombe l'a d'abord serré, puis Allah Le Très-Haut la lui a élargie. » (At-Tabarâni, Al-Mudjam-I-Kabîr, X, 334; Haythamî, III, 46).

Samura ibn Jundab  rapporte ce récit qui indique quel sorte de péché entraînera une punition dans la tombe:

« Le Prophète ﷺ, lorsqu'il terminait sa prière, se tournait en face de nous et il disait: « *Lequel d'entre vous a fait un rêve cette nuit ?* ».

Celui d'entre nous qui avait fait un rêve le racontait et le Prophète ﷺ disait: « *Macha Allah !* ».

Un jour il demanda:

« *Lequel d'entre vous a fait un rêve cette nuit ?* ».

Nous avons dit: « Non, personne n'a fait de rêve. »

Alors le Prophète ﷺ a dit: « *Cette nuit j'ai certes vu en rêve deux hommes (Gabriel et Mikâël) qui sont venus à moi et ont pris mes deux mains et ils m'ont emmené jusqu'à la terre sainte. Il y a avait un homme assis et un homme debout qui avait dans sa main un crochet en fer qu'il enfonçait dans la joue de l'autre jusqu'à atteindre sa nuque puis il faisait la même chose avec son autre joue et la première joue reprenait sa forme initiale et lui recommençait.*

J'ai dit: - Pureté à Allah ! Qu'est-ce que ceci ?

Ils ont dit: - Viens.



Alors nous sommes partis jusqu'à arriver vers un homme couché sur le dos et il y avait un homme debout près de sa tête qui tenait une pierre avec laquelle il lui fracassait la tête. Lorsqu'il le frappait il allait ensuite ramasser la pierre et avant qu'il ne soit revenu la tête de l'homme couché reprenait sa forme initiale et alors il le frappait de nouveau.

J'ai dit: - Qu'est-ce que ceci ?

Ils ont dit: - Viens.

Alors nous sommes partis jusqu'à arriver vers une qui ressemblait à un four à pain, sa partie supérieure était serrée et sa partie inférieure était large et il y avait un feu qui était attisé en dessous. Quand le feu se ravivait, la cavité gonflait et allait presque déborder et lorsqu'il se calmait elle reprenait sa place. À l'intérieur il y avait des hommes nus et des femmes nues.

J'ai dit: - Qui sont ces gens ?

Ils ont dit: - Viens.

Alors nous sommes partis jusqu'à arriver vers une cavité qui ressemblait à un four à pain, sa partie supérieure était serrée et sa partie inférieure était large et il y avait un feu qui était attisé en dessous. Quand le feu se ravivait, la cavité gonflait et allait presque déborder et lorsqu'il se calmait elle reprenait sa place. À l'intérieur il y avait des hommes nus et des femmes nues.

J'ai dit: - Qui sont ces gens ?

Ils ont dit: - Viens.

Alors nous sommes partis jusqu'à arriver vers un fleuve de sang au milieu duquel il y avait un homme et sur la rive il y avait un homme debout qui tenait des pierres dans ses mains. Celui qui était dans le fleuve se mettait en face de lui et lorsqu'il voulait sortir, l'autre homme lui tirait une pierre dans la bouche qui la ramenait à l'endroit où il était. Et à chaque fois qu'il voulait sortir il lui tirait une pierre dans la bouche qui la ramenait à l'endroit où il était.

J'ai dit: - Qui est-ce ?

Ils ont dit: - Viens.

Alors nous sommes partis jusqu'à arriver vers un jardin vert dans lequel il y avait un arbre immense au pied duquel il y avait un vieil homme et des enfants. Il y avait également un homme proche de l'arbre qui avait devant lui un feu qu'il alimentait.

Les deux hommes qui m'accompagnaient m'ont fait monter dans l'arbre et m'ont fait rentrer dans une maison. Je n'avais jamais vu de maison plus belle. Dans cette maison il y avait des hommes âgés, des jeunes, des femmes et des enfants.

Ensuite les deux hommes qui m'accompagnaient m'ont fait monter dans l'arbre et m'ont fait rentrer dans une maison qui était encore meilleure et plus belle. Il y avait dedans des vieilles personnes et des jeunes.

J'ai dit: «Vous m'avez fait voyager cette nuit informez-moi sur ce que j'ai vu !»

Ils ont dit: « Oui, celui que tu as vu avec la joue déchirée était un grand menteur, il mentait et son mensonge se propageait jusqu'à l'horizon. Il lui sera fait cela jusqu'au jour de la résurrection. Celui que tu as vu se faire fracasser la tête est un homme à qui Allah a enseigné le Coran et qui dormait la nuit pour lui et ne le mettait pas en pratique le jour. Il lui sera fait cela jusqu'au jour de la résurrection. »

(Ce qui suit est indiqué dans une autre narration: « C'était un menteur, il mentait partout dans le monde. Les mensonges qu'il répandait pâleraient. Ce menteur sera tourmenté de cette manière jusqu'au Jour du Jugement.»)

«Les hommes et les femmes nus à l'intérieur du four sont des hommes et des femmes adultères. L'homme qui a nagé dans la rivière et avalé des pierres est une personne qui mange l'intérêt. La personne laide qui se promène en brûlant constamment le feu à côté de lui est Malik, le gardien de l'enfer. Le grand homme du jardin est Sa Sainteté Ibrahim. Les enfants autour de lui sont de petits bébés qui sont morts conformément à la nature islamique.»

L'un des Musulmans demanda :

« O Messager d'Allah! Y a-t-il des enfants polythéistes? ».

Le Prophète ﴿﴾ continua:



« Les enfants des polythéistes sont également inclus. Quant aux hommes dont le corps est à moitié beau et à moitié laid; Ce sont ceux qui font de mauvaises actions en plus des bonnes actions. (Cependant) Allah leur a pardonné.»

« Ceux que tu as vus dans la cavité sont ceux qui commettent la fornication, celui que tu as vu dans le fleuve est celui qui mange l'usure. Le vieil homme auprès de l'arbre était Ibrahim ؑ et les enfants qui étaient autour de lui sont les enfants des gens. Celui qui attisait le feu était Malik, le gardien du feu. La première maison dans laquelle tu es rentré était la maison de la plupart des croyants. Cette seconde maison est la maison des martyrs et je suis Jibril et voilà Mikail. Lève ta tête.»

Alors j'ai levé ma tête et il y avait au-dessus de moi comme un nuage.

Ils m'ont dit: «Ceci est ta demeure.»

J'ai dit: «Laissez-moi rentrer dans ma demeure.»

Ils ont dit: «Il te reste une partie de ta vie à vivre, si tu l'avais complétée tu serais entré dans ta demeure.» (Buhârî, Ta'bir 48, Cenâiz 93, Teheccüd 12, Büyü' 2, Cihâd 4, Bed'ul-Halk 6, Anbiya 8, Tefsir 9/15, Edeb 69; Tirmizî, Rüyâ, 10/2295))

En d'autres termes, Allah ne les tourmente pas en pardonnant ce qu'Il souhaite de ses serviteurs pécheurs, ou il peut mettre fin à leur tourment après un certain temps. Cependant, un musulman ne peut jamais être sûr qu'il sera pardonné. Car, Dieu Tout-Puissant n'a donné aucune garantie à personne sauf aux prophètes. Pour cette raison, un serviteur doit toujours essayer de se repentir et de pardonner, de rester à l'écart des péchés et de faire de bonnes actions avec des actions justes.



Maymûn Ibn Mihran ؒ raconte :

« Je suis allé avec **Omar Ibn Abd al-Azîz** ؒ au cimetière. Il se chagrina en voyant les tombes et il me dit :

« Ô Maymûn ! Ces tombes sont celles de nos ancêtres. Regarde leurs tombes, c'est comme s'ils ne s'étaient jamais mélangés au monde. Maintenant, ils sont ensevelis sous la terre, leurs tombes se sont délabrées et la terre les a consumés. »



Puis, en regardant une tombe avec les yeux en sanglots, il dit :

« Par Dieu, je n' imagine personne ayant obtenu plus grande bénédiction que celui qui est entré dans la tombe et qui s'est affranchi de toute épreuve ! » » (Ihyâ, IV, 868.).

Pour s'affranchir du châtime nt de la tombe

Le Messager de Dieu ﷺ fit ses Invocations après sa Prière quotidienne et nous conseilla, en tant que membres de sa Communauté, de faire de même. Parmi elles, il dit :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ وَمِنْ عَذَابِ النَّارِ
وَمِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَالْمَمَاتِ وَمِنْ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ

« Ô Seigneur ! Je cherche protection auprès de Toi contre les tourments de la tombe, contre le supplice de l'Enfer, contre la tentation de la vie et de la mort et contre le mal de la tentation de l'Antéchrist. » (Al Boukhari, Janâ'iz, 88; Muslim, Masâjid, 128-134).

En effet, dans le monde sous terre, tout le monde ne trouvera que les actes qu'il a faits en ce monde. C'est pour cela que les mauvaises actions seront pour l'individu une grande humiliation, tandis que les bonnes œuvres seront pour son auteur un ami intime et surtout, protecteur.

Ainsi, l'Envoyé de Dieu ﷺ dit dans un hadith :

« Si l'homme est croyant, ses actes comme la Prière et le Jeûne l'entourent dès son entrée dans la tombe. Quand l'Ange veut arriver du côté de la Prière, celle-ci l'en empêche, quand il veut arriver du côté du Jeûne, celui-ci aussi l'en empêche. Alors, de loin, l'Ange s'écrie : « Lève-toi ». Alors, le défunt se lève et s'assoit...

Si le défunt est un malfaiteur ou un mécréant, l'Ange (de la torture) vient à lui sans que rien (aucun acte d'adoration) ne puisse l'en empêcher... » (Ahmad, VI, 352. Voir aussi Haythamî, III, 51-52.).

« Quand le mort est mis dans la tombe, l'Ange arrive. S'il vient du côté de la tête, ses récita tions du Coran l'éloignent, s'il vient du côté de ses mains, ce sont ses charités et aumônes qui l'éloignent, s'il vient du côté de ses pieds,



ses marches vers les mosquées l'éloignent. Sans oublier la patience qui est un grand bouclier à côté de lui. L'Ange dit : Si j'avais trouvé un vide, certes, il ne m'aurait pas échappé !» (Haythamî, III, 52).

Aussi, on rapporte que réciter souvent la sourate « Al-Mulk » affranchit son propriétaire des tourments de la tombe.

En effet, **le Messager de Dieu** ﷺ déclara :

« Elle est « Ma'nia », c'est-à-dire qu'elle empêche et protège la personne contre la torture de la tombe. » (Ahmad, VI, 352. Voir aussi Haythamî, III, 51-52.).

Jâbir † rapporte :

« L'Envoyé de Dieu ﷺ ne se couchait pas sans réciter ces sourates :

« **«الْم تَنْزِيلُ الْكِتَابِ»** (As-Sajda) et **«تَبَارَكَ الَّذِي بِيَدِهِ الْمُلْكُ»** (Al-Mulk) » (At-Tirmidhî, Fadâil-l-Qur'an, 9/2892).

De la génération des Tabi'in, l'érudit de l'Islam **Tâwûs Ibn Qaysan** † a dit : « En termes de récompenses (*Hasanât*), ces deux sourates sont supérieures de soixante-dix degrés. » (At-Tirmidhî, Fadâil-l-Qur'an, 9/2892.).

En outre, on rapporte que la récitation abondante de la sourate Al-Ikhlâs sauve la personne du châtement de la tombe.⁵²

Les Bénédiction dans la Tombe

Les pieux croyants qui vivent cette vie éphémère selon les prescriptions divines et qui l'utilise pour gagner le bonheur éternel, profiteront dans leurs tombes des bénédictions accordées par Dieu Tout-Puissant.

Le savant **Atâ Al-Khorasânî** † a dit :

« Dieu Le Très-Haut est le plus Miséricordieux envers son serviteur quand celui ci est mis dans la tombe et que ses proches s'en vont. » (Al-Qurtubî, Tadhkira, p. 345.).

Parmi les nombreuses bénédictions dont le croyant bénéficiera dans sa tombe, nous pouvons citer :

La tombe du croyant s'élargit, elle se remplit de nombreux Bienfaits et se transforme en un jardin du Paradis. On lui montre de là sa demeure finale au Paradis. Tandis que les Prophètes et les martyrs profiteront d'ores et déjà de la nourriture du Paradis.

Notre Prophète ﷺ a indiqué que les Prophètes **ﷺ** sont vivants dans leurs tombes et qu'ils y accomplissent la Prière. (Voir Muslim, Iman, 278. Voir. Abû Nuaym, Hilya, II, 319 ; Ibn Jawzi, Sifatu-s-Safwâ, III, 263).

D'ailleurs, il indique que pendant les événements du Voyage Nocturne et l'Ascension, il vit les Prophètes **Moïse, Jésus et Abraham ﷺ** en train de prier, puis il dirigea la Prière devant eux. (Voir. Muslim, Iman, 278).

Dans les Ahâdîth, on retrouve :

« *Les Prophètes sont vivants dans leurs tombes, ils y accomplissent la Salât.* » (Haythamî, VIII, 211.).

« *Durant le Voyage Nocturne, je me suis rendu auprès de Musa ﷺ qui était près d'une dune rouge. Il s'était levé de sa tombe et y accomplissait la prière.* » (Muslim, Fadâ'il, 164).

Parmi les croyants aussi, il y a des gens qui bénéficient des mêmes bénédictions.

Shayban ibn Jisr raconte que son père a dit:

« Autorisez-moi, par le fait que jure qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah, à vous raconter ceci :

« J'ai mis Thabit al Bunani (qui a été élève d'Anas **ؓ** pendant 40 ans) dans sa tombe. Avec moi il y avait Humeyd al Tawil et un autre. Nous avons recouvert la tombe de briques. Soudain une brique est tombée et alors je vis Thabit prier dans sa tombe ! »

Je dis à celui qui était avec moi : « Eh regardes ' »

Il me dit: « Tais-toi, ne dis rien ! »

On remet la tombe en ordre et nous sommes partis voir la fille de Thabit.

Nous lui demandâmes : « Qu'est-ce que ton père faisait le plus de son vivant ? »



Elle nous demanda : « Pourquoi ? Qu'avez-vous vu ? »

Nous lui racontâmes ce que nous avons vu et elle nous expliqua:

«Papa s'est levé pendant 40 ans pour faire la prière nocturne (Tahajjoud) et à l'aurore il faisait cette invocation: «Seigneur ! Si tu accordes à un de tes serviteurs l'occasion de prier dans sa tombe fais que je sois celui-là»» (Abu Nuaym, *Hilye*, II, 319; Ibn al Jawzi, *Sifatü's-Safwa*, III, 263)

Même si le défunt n'a plus de responsabilités, en raison de son amour profond et de sa grande servitude envers son Créateur, Dieu Tout-Puissant lui accorde ce privilège de continuer à L'adorer et à prier.

Une des autres bénédictions de la tombe est que votre engagement pour le Coran aura comme conséquence qu'il se manifestera.

En fait Abou Saïd al Khoudrî **†** a dit :

«Celui qui meurt sans pouvoir mémoriser le Coran qu'il lit (avec sincérité) verra un ange venir lui enseigner dans la tombe et ce serviteur sera en présence d'Allah comme ayant mémorisé le Coran.⁵³

Le Saint Hasan al Basri **‡** a dit :

«Selon ce que j'ai appris, si un croyant décède sans mémoriser le Coran (bien qu'il le désire), les anges de la mémoire reçoivent l'ordre de lui apprendre le Coran et ils lui apprennent le Coran dans sa tombe. Ainsi, le Jour du Jugement, Allah le ressuscitera avec les gens du Coran. »⁵⁴

Comme il est dit plus haut les passants ont entendu Thabit al Banani lire le Coran à l'aurore dans sa tombe. (Abu Nuaym, *Hilye*, II, 319; Ibn al Jawzi, *Sifatü's-Safwa*, III, 263).

Il faut toutefois signaler qu'il existe une controverse quant au sujet de définir si la personne ressentira avec son corps ou avec son âme le châtiement ou les plaisirs dans la tombe.

Les savants de la Salafiya disent qu'il n'est pas possible de décrire la nature et la qualité de la vie dans la tombe, certains d'entre eux ont déclaré

53. Suyuti *Bușra'l-Keib bi-Likai'l-Habib*, Damaş 1425, s. 48.

54. Suyuti *Bușra'l-Keib bi-Likai'l-Habib*, Damaş 1425, s. 48. Bursevî *Rûhu'l-Beyân* (Nisâ 100).

que la vie dans la tombe ne sera vécue qu'avec le corps, et d'autres avec seulement l'âme.

Ibn Hazm  et Ibn Qayyim al-Jawziyya  ont soutenu que seul l'esprit percevra le tourment ou la bénédiction dans le monde de la tombe. Selon la majorité des érudits d'Ahl as-Sunnah, la question, le tourment et la bénédiction dans la tombe visent à la fois l'âme et le corps. Car, dans certains Ahadith, il est dit que l'âme reviendra dans le corps pendant les interrogations dans la tombe. (Voir. Abu Dawud, Sunnah, 23).

De plus, dans plusieurs Ahâdîth, le Messager de Dieu  a indiqué que certains Prophètes  accomplissent le Pèlerinage et qu'il les a même vus pendant les circumambulations autour de la Ka'ba. (Al Boukhari, Libâs, 68; Muslim, Iman, 268; Ahmad, I, 232; Hâkim, II, 638/4123).



Pour appréhender la vie dans la tombe comme il se doit, il faut atteindre le niveau de *Haq Al-Yaqîn* et, pour cela, avoir gagné une proximité intime et suffisante avec la Vérité. Les déclarations du Coran et de la Sunna donnent des informations selon les perceptions de la compréhension humaine. Saisir parfaitement la vérité de la tombe est au-delà de l'esprit limité et de la capacité d'appréhension de l'homme. Cependant, le devoir du croyant n'est pas de dévoiler les secrets de la vie dans la tombe (et tout cela ne dépend pas de lui), mais plutôt de s'y préparer.

Un des demanda compagnons au Messager de Dieu  :

« Quand le Jour du Jugement aura-t-il lieu. »

Le Messager d'Allah  lui répondit : « *Qu'as-tu préparé pour ce Jour ?* »⁵⁵

Tout comme l'être humain traverse différents mondes jusqu'à sa naissance, il naîtra encore une fois dans un nouveau monde avec sa mort.

L'au-delà sera peut-être également un monde aux conditions très différentes de celles de la tombe, et notre Seigneur nous donnera diverses sensibilités, c'est-à-dire des facultés de discernement et de compréhension, pour chacun d'eux.

55. Voir. Muslim, Al-Birr, 163.



Enfin, pour de tels sujets qui dépassent les limites de la connaissance et de la perspicacité humaine, laissons la parole à l'infini du silence :

لَا يَعْلَمُ الْغَيْبَ إِلَّا اللَّهُ : Seul Allah connaît l'Invisible et

اللَّهُ أَعْلَمُ بِالصَّوَابِ : Allah connaît mieux.

Les corps préservés dans la tombe

Dieu Tout-Puissant a créé l'Homme de la terre⁵⁶ et l'a nourri durant toute sa vie de la nourriture sortie de terre. Puis, quand il meurt, il retourne à la terre :

Dans le Coran, notre Seigneur déclare :

« **Et c'est de la terre que Nous vous avons créés ; c'est à elle que Nous vous ferons retourner et c'est d'elle que Nous vous ferons à nouveau surgir.** » (Ta-Ha, 20 : 55)

Cette vérité montre qu'en considérant les phases par lesquelles il passe, de par sa propre condition, le corps humain est voué à disparaître. Sa matière d'origine étant la terre, le corps humain retournera dans la tombe à la terre, c'est-à-dire à son état original.

Cependant, Dieu Tout-Puissant, comme un traitement exceptionnel, préservera le corps de certains de Ses serviteurs dans la tombe. Parmi eux viennent en premier les Prophètes L .

Aws Ibn Aws † rapporte que **L'Envoyé de Dieu †** a dit :

« *Parmi les meilleurs de vos jours, le jour du vendredi, ce jour-là Adam a été créé, ce jour-là il est mort, ce jour-là il sera soufflé dans la trompe, ce jour-là aura lieu l'évanouissement ; ainsi, multipliez les prières sur moi ce jour-là car, certes, vos prières me sont présentées.*

Alors, les Compagnons y demandèrent avec étonnement :

“ Ô Messager de Dieu, comment nos prières te seront présentées alors que ton corps sera décomposé ? ”

Le Prophète ﷺ indiqua alors la faveur de Dieu Tout-Puissant envers Ses Prophètes :

« Certes, Allah a interdit à la terre de manger le corps des Prophètes. » »
(Abou Dawud, *Salât*, 201/1047, *Witr* 26 ; Voir An-Nasaï, *Jumu'a*, 5.).

Dans une autre version du hadith, il est rapporté qu'il a dit :

« Oui, après ma mort, vos prières sur moi me parviendront car Dieu a interdit à la terre de manger le corps des Prophètes. **Le Prophète d'Allah est en vie et continue d'être nourri.** » (Ibn Majah, *Janâ'iz*, 65).

Venant certifier cette réalité, certains témoignèrent que les corps des Prophètes étaient conservés et intacts. En effet, quand on construisit le barrage du Tigre pour irriguer une partie importante de la plaine de Diyarbakir en Turquie, on déplaça les tombeaux du Prophète Élisée (*Al-Yasa'a*) ﷺ et Ezéchiel (*Dhu-l-Kifl*) ﷺ qui était son successeur et son cousin. Pendant le transfert, les tombes de ces deux Prophètes - âgés de 3 200 ans - ont été ouvertes, leurs corps ont été emmenés et déplacés vers de nouvelles tombes construites sur une colline voisine. Les gens qui effectuèrent le transport des corps témoignèrent avec stupéfaction qu'ils étaient conservés et non décomposés.⁵⁷



Il est un autre groupe que le sol ne dévore pas : les corps de ceux qui sont morts martyrs dans le chemin de Dieu. En effet, aujourd'hui encore, il a été constaté, à différents endroits, que les corps des martyrs sont entièrement conservés.

Le Saint Coran indique cette réalité dans ces versets :

« **Ne crois surtout pas que ceux qui sont tombés pour la Cause de Dieu (martyrs) soient morts. Ils sont, au contraire, bien vivants auprès de leur Seigneur qui les comble de Ses faveurs ; ils sont heureux d'être reçus au sein de la grâce du Seigneur, et ravis du fait que leurs compagnons de combat, qui ne les ont pas encore rejoints, ne connaîtront ni peur, ni chagrin.** » (Al 'Imrân, 3 : 169-170).



57. Pour le détail du hadith, voir revue *Altınoluk*, Juillet 2014, no 341, p. 48.



Il ne fait aucun doute que la résurrection des Prophètes **L** est de loin supérieure à celle des martyrs en termes de degrés.

Or, mis à part les Prophètes et les martyrs de l'islam, des récits et des faits vécus témoignent que les corps des pieux serviteurs ne sont eux aussi pas décomposés dans la terre. Ces pieux serviteurs étaient ceux dont les cœurs remplis d'amour envers Dieu et son Messager **r** s'étaient, toute leur vie durant, privés de nourriture illicite et douteuse pour ne se nourrir que du licite et avaient une vie de servitude et de piété.

Voici quelques exemples pris parmi les témoignages de l'âge d'or de l'islam :

À l'époque de **Walid Ibn 'Abd Al-Malik**, le mur de la chambre de **'Aishâ' C** s'effondra sur les tombes du **Messager de Dieu r** et de ses amis. Alors qu'ils étaient en train de le reconstruite un pied sortit du sol. Tous furent terrifiés et effrayés. Ils pensaient que c'était le pied béni de l'**Envoyé de Dieu r**.

Personne, parmi eux, ne pouvait en attester.

Urwa Ibn Zubayr t arriva sur les lieux et dit :

« Non ! Par Dieu, ce pied n'est pas celui du Messager de Dieu **r**, mais celui d'**Omar t**. » (Al Boukhari, Janâ'iz, 96).



Jâbir Ibn 'Abdullah t rapporte :

« La veille de la bataille d'Uhud, mon père m'appela chez lui et me dit :

“ Parmi les Compagnons du Prophète **r**, j'espère être le premier à tomber en martyr. Après l'Envoyé de Dieu **r**, tu es la plus chère personne que je laisse derrière moi. J'ai quelques dettes, tâche de les acquitter ! Comporte-toi toujours bien envers tes frères et sœurs ! ”

Le matin, mon père fut le premier à tomber en martyr. Je l'ai inhumé avec un autre martyr dans la même tombe.

Puis j'ai regretté et éprouvé du remords de l'avoir enterré avec quelqu'un d'autre. Six mois plus tard, je l'ai sorti de sa tombe. Qu'ai-je vu ? À part une partie de son oreille, tout son corps était comme le jour où je l'avais enterré.



Puis, je l'ai mis dans une nouvelle tombe où il reposa tout seul. » (Al Boukhari, Janâ'iz, 78.).

Voilà, l'état du croyant doté d'une Foi pieuse ! ...



Un exemple de notre histoire récente à propos d'un muezzin hafiz (*nom donné à celui qui a mémorisé le Coran*) d'Adana en Turquie, démontre que les cadavres des serviteurs justes, qui ont vécu dans la direction qu'Allah Tout-Puissant a acceptée, ne pourrissent pas dans leurs tombes.

Un des amis d'Allah, **Mahmud Sâmi Ramazanoğlu**  nous a transmis un fait dont il fut lui-même témoin :

« Un *Hafiz* renommé d'Adana (en Turquie) décéda. Trente ans après sa mort, survint la nécessité d'ouvrir et de déplacer le cimetière où il se trouvait, car une nouvelle route devait être construite sur ce lieu. Lorsque sa tombe fut ouverte, ils constatèrent avec stupéfaction que son cadavre ne s'était même pas décomposé et que même son linceul brillait de milles feux. Cela car ce *Muezzin Hafiz* avait vécu dans la piété.

Ce fait nous montre aussi que ceux qui vivent en permanence avec le Coran sont gratifiés par de nombreuses récompenses divines en ce monde et dans l'Au-delà.

Voilà une autre histoire sage et exemplaire racontée par le Cheikh Emin Saraç. Cet événement, qui est enregistré au tribunal de la Charia, est raconté par Abdulkadir Bekli un des éminents chefs de Médine :

Pendant la période du pèlerinage un Coran écrit avec une belle calligraphie à Madina fut mis aux enchères.

Les pèlerins de divers pays admirèrent sa ligne exquise et firent leurs offres.

C'est alors qu'un pèlerin turc s'approcha du Coran avec curiosité et s'écria avec étonnement en voyant la calligraphie du mushaf:

«Mais c'est le Coran écrit par mon défunt père! ...»

Puis il dit : « Mais nous l'avons enterré conformément à sa dernière volonté! »



Puis il tenta de résoudre ce mystère. À propos de cette affaire après avoir contacté les gens il en résulta que comme il n'y avait pas assez de place au cimetière du Baki de Médine lorsqu'il y avait un décès pour enterrer les nouveaux morts quelques tombes étaient, après une certaine période de temps ouvertes. C'est pour cela que quand une des anciennes tombes fut, à cette occasion, ouverte un cadavre frais recouvert d'un Coran fut trouvé. Tout le monde en fut étonné. Les responsables prirent le Coran qui était écrit dans la plus parfaite forme. À l'issue d'une consultation ils décidèrent de mettre le Coran en vente et de verser le gain de la vente dans les caisses du Trésor Public pour le mettre au profit de la communauté Musulmane.

Le pèlerin Turc, ému aux larmes par ce qu'il venait d'apprendre compléta lui-même cette histoire:

« Mon père était un calligraphe Ottoman qui passait sa vie à écrire une copie du Saint Coran. Mais en plus de ces copies il avait calligraphié un Coran avec beaucoup plus d'attention. Il était si beau qu'il ne se lassait pas de le regarder. Mon père, mettant en évidence toutes ses vertus et sans se précipiter l'écrivit avec un plaisir et un enthousiasme indescriptible. Après un long moment de patience un chef d'œuvre finit par sortir. Mon père qui avait réussi cela nous réunit avec un sentiment de gratitude et de bonheur et nous dit: " Mes enfants ! J'ai écrit ce Coran pour qu'il soit pour moi une intercession dans l'au-delà. Après ma mort enveloppez le bien et placez-le sur ma poitrine. C'est ma dernière volonté ! "»

« Nous avons respecté sa dernière volonté et l'avons enterré comme il l'avait désiré. Mais le véritable mystère qui me surprend et qui me rends heureux c'est que, bien que mon père ait été enterré avec ce Mushaf à Istanbul, il ait été retrouvé des années plus tard dans le cimetière béni de cette terre sainte. »

Les Actions à accomplir après la mort

Comme indiqué dans les versets coraniques, les Musulmans sont des frères⁵⁸. Cette fraternité implique au croyant des obligations comme celles d'exercer leurs derniers devoirs pour son coreligionnaire.

En d'autres termes, l'Homme étant la plus belle créature de Dieu (*ahsani Taqwīm*) se doit d'accomplir de la plus belle des manières son inhumation, avec dignité, en ayant soin de son lavage mortuaire et en l'enveloppant d'un linceul.

En effet un hadith nous enseigne que **l'Envoyé de Dieu ﷺ** nous a avertis sur les droits et les devoirs entre les Musulmans :

« Il y a cinq droits que tout Musulman doit à son coreligionnaire :

*Lui rendre son salut, se rendre à son chevet quand il tombe malade, l'accompagner à sa dernière demeure en cas de décès, répondre à son invitation, lui dire **يَرْحَمُكَ اللَّهُ** : Que Dieu te fasse Miséricorde – quand il éternue. »* (Al Boukhari, Janâ'iz, 2 ; Muslim, Salâm, 4).

« Un Musulman a six devoirs à accomplir à l'égard de son frère :

*S'il le rencontre, qu'il le salue (As Salam Alaykoug - Que la Paix Soit sur toi), s'il l'invite, qu'il accepte l'invitation, s'il recherche un conseil, alors qu'il le conseille, s'il éternue et loue Allah (en disant Al Hamdulillah), alors qu'il réponde (en disant **يَرْحَمُكَ اللَّهُ** Yarahmuk Allâh - que la Miséricorde d'Allah soit sur toi), s'il tombe malade, qu'il lui rende visite et s'il meurt, qu'il le suive (pour ses funérailles).»* (Muslim Salâm, 5).

1. Tajhîz, Taqfîn et Tashyi⁵⁹

Accomplir la prière funèbre et inhumer notre frère mort est un **Fard kifâya**.⁶⁰ Les autres services rendus sont **Sunna** et **Mustahab**⁶¹.

Si ces devoirs sont négligés, tous les habitants de la région seront considérés comme des pécheurs étant donné qu'ils ont abandonné l'obligation.

59. **Tajhîz** : les préparations d'ordre général envers le défunt.

Taqfîn : l'opération d'enveloppement du défunt par un linceul.

Tashyi : le transport du défunt au lieu de l'accomplissement de la prière mortuaire, puis au cimetière.

60. **Fard kifâya** : Une obligation dispensée pour l'ensemble des Musulmans si une ou plusieurs personnes l'accomplissent.

61. **Mustahab** : une chose acceptable, mais qui n'est pas une recommandation religieuse. Si elle est faite, la personne en sera récompensée, sinon elle ne sera pas réprimandée.



Le Messager de Dieu ﷺ prit toujours soin d'accomplir les funérailles (*Tajhîz*) et demandait aux personnes responsables de laver le défunt avec soin et de l'envelopper dans le linceul en le parfumant.

Pour indiquer l'importance de cette obligation, il dit :

« Dieu pardonnera quarante fois à celui qui lave le mort et qui cache les choses désagréables qu'il voit en lui. Celui qui enveloppe d'un linceul le défunt sera revêtu d'habits de soie du Paradis. Celui qui creuse la tombe et qui l'enterre, gagnera la récompense d'avoir hébergé un pauvre jusqu'au Jour du Jugement. » (Hâkim, I, 506/1307).

Un autre point sur lequel il est nécessaire d'apporter une attention particulière est de ne pas faire subir au mort des choses qui l'auraient gêné de son vivant. Par exemple, le défunt doit être lavé avec une eau ni trop froide, ni trop chaude. En outre, il ne faut pas faire preuve d'avarice ou de gaspillage dans le *Tajhîz* et le *Takfîn* du défunt. Il faut adopter un juste milieu.

Jâbir t raconte :

« Un jour pendant son sermon **le Messager de Dieu ﷺ** rappela le cas d'un homme parmi ses Compagnons qu'on avait enseveli dans un linceul médiocre et enterré la nuit. Alors il déconseilla d'enterrer les morts pendant la nuit, sauf en cas de nécessité. Puis il interdit d'inhumer le mort dans la nuit pour que les gens puissent accomplir la prière funèbre. Il ajouta : *« Que celui qui enveloppe son frère d'un linceul, le fasse correctement ! »* (Muslim, Janâ'iz 49 ; Abou Dawud, Janâ'iz, 29-30/3148 ; An-Nasaï, Janâ'iz 37).

De plus, **l'Envoyé de Dieu ﷺ** a dit :

« Choisissez des vêtements blancs, car ce sont les meilleurs vêtements, et faites-en un linceul pour vos morts. » (At-Tirmidhî, Adab, 46/2810).

Aussi, **le Messager de Dieu ﷺ** conseilla de ne pas trop faire attendre un mort et de procéder au plus vite à l'enterrement :

« Précipitez-vous quant aux funérailles, car si le défunt était une personne vertueuse, c'est alors un bien que vous lui apporterez et si le défunt n'était pas une personne vertueuse, c'est alors un mal que vous enlèverez de vos épaules. » (Al Boukhari, Janâ'iz, 51 ; Muslim, Janâ'iz, 50, 51).

Malgré ces instructions de l'Envoyé de Dieu ﷺ dans certains endroits on fait attendre le défunt sous prétexte de rassembler les gens pour la prière mortuaire, alors que l'essentiel est d'enterrer au plus vite le défunt sans le faire attendre. En effet, comme susmentionné, la prière funéraire est un *Fard kifâya*. Les personnes présentes accomplissent la prière, ceux qui n'arrivent pas à temps, peuvent l'accomplir à leur arrivée.⁶² En outre, il est aussi possible d'accomplir cette prière à distance.

Mais s'il y a une nécessité de faire une autopsie sur le corps ou pour une autre nécessité, il peut être permis de le mettre à la morgue. Mais, en dehors de nécessité, mettre un mort dans une morgue ou une chambre froide risquerait de tourmenter le défunt.



Il est permis de poser une pierre sur la tombe pour déterminer son emplacement.

Mouṭṭalib Ibn Abî Wadâ'a raconte :

« Quand **Othman Ibn Maz'un** † décéda, son corps fut sorti de Médine et inhumé à l'extérieur de la ville. Othman † fut le premier des *Muhâjirîn* (Émigrés de Médine) à mourir. **Le Messager de Dieu** ﷺ ordonna à un homme de ramener un rocher (pour fixer l'emplacement de la tombe). L'homme se saisit du rocher, mais ne put le ramener. Alors, le Messager de Dieu ﷺ retroussa ses manches et le ramena lui-même. »

Celui qui rapporte le hadith a précisé :

« Même aujourd'hui, c'est comme si je voyais devant mes yeux la blancheur de ses bras. Puis il déposa le rocher du côté de sa tête et dit : *Ainsi, je reconnaitrai et retrouverai la tombe de mon frère. J'enterrerai les membres de ma famille à côté de lui.* » (Abou Dawud, Janâ'iz, 57-59/3206. Voir. Ibn Majah, Janâ'iz, 42).



62. Accomplir la prière mortuaire une seconde fois est considéré comme makrûh pour les écoles Hanafites et Mâlikites. Toutefois les écoles Shâfi'ites et Hanbalites l'autorisent pour ceux qui n'ont pas pu arriver à temps. Pour les Shâfi'ites, il s'agit même là d'une Sunna.



Le **Messager de Dieu** ﷺ passa par Abwa en allant accomplir une Omra (petit Hajj) d'Hudaybiya et dit :

« *Certes, Allah a autorisé Muhammad à visiter la tombe de sa mère !* »

Quand il arriva sur la tombe, il arrangea de ses mains le contour de la tombe et pleura. Les croyants virent le Messager de Dieu ﷺ pleurer tellement qu'ils se mirent à pleurer avec lui. Plus tard, quand ils lui demandèrent pourquoi il avait agi de la sorte, il répondit :

« *Je me suis rappelé de la tendresse et de la compassion de ma mère. Voilà pourquoi j'ai pleuré.* » (Ibn Sa'd, I, 116-117. Voir aussi. Muslim, Janâ'iz, 105-108).



L'arrangement de la tombe est une exigence de l'Islam qui insiste sur les soins et la vigueur avec lesquels cela doit être fait. Ainsi, quand Ibrâhîm, le fils du Messager de Dieu ﷺ mourut, ils virent qu'un rocher n'était pas droit. En arrangeant la pierre, il dit :

« *Lorsque l'un de vous fait quelque chose, qu'il le fasse avec vigueur ! Agir ainsi donnera du réconfort aux endeuillés.* » (Ibn Sa'd, Tabaqât, I, 141-142).

Dans un autre hadith, on rapporte que l'**Envoyé de Dieu** ﷺ se tenait debout à côté de la tombe de son fils **Ibrâhîm**. Il vit dans le fond de la tombe un glissement et donna un peu de terre à celui qui avait préparé la tombe afin d'y remédier, tout en lui disant :

« *Cela ne nuira pas ni ne profitera au mort mais (si la tombe est plate) cela réjouit l'œil du vivant !* » (Ibn Sad Tabaqât I 141 ; Belâzurî Ensâbul Ashraf I 451).

Il n'y a point d'inconvénient à arroser la tombe pour consolider le sol.

Quand **Ibrâhîm** fut inhumé, le **Messager de Dieu** ﷺ demanda :

« *Y a-t-il quelqu'un qui puisse apporter une cruche d'eau ?* »

Un Ansar courut et amena de l'eau. L'Envoyé de Dieu ﷺ lui dit :

« *Arrose avec ceci la tombe d'Ibrâhîm !* » (Ibn Sa'd, Tabaqât, I, 141).



Le Prophète ﷺ ordonna de ramener un rocher qui fut posé du côté de sa tête⁶³. Il fut ainsi le premier dont on arrosa la tombe.⁶⁴



De plus, il est également bon de planter un arbre et l'entourer de verdure dans un endroit approprié.

Quand le Messager de Dieu ﷺ passa à côté de deux tombes, il informa ses Compagnons qu'ils étaient éprouvés dans leurs tombes. Alors, il prit deux brindilles de dattier et les planta sur chacune des tombes et dit :

« *Je souhaite qu'elles atténuent leur douleur tant qu'elles ne dessèchent pas.* »⁶⁵

L'exégète et grand savant des sciences islamiques l'**Imâm Al-Qurtubî** a ainsi expliqué le hadith susmentionné :

« *Tant que les brindilles sont vivantes et ne dessèchent pas* » signifie que les branches invoquent Dieu Tout-Puissant tant qu'elles sont vivantes.

D'ailleurs, nos érudits de l'Islam dirent :

« Le défunt profite de l'arbre planté dans sa tombe et de la récitation coranique effectuée auprès de lui. Si même planter un arbre expie les tourments d'un mort, qui sait combien il bénéficie d'une lecture du Coran. » (Al-Qurtubî, X, 267).



Il est fortement déconseillé de marcher et s'asseoir sur les tombes.

À ce sujet, le **Messager de Dieu ﷺ** a dit :

« *S'asseoir sur une braise qui brûle les habits jusqu'à atteindre la peau vaut mieux pour vous que de s'asseoir sur une tombe.* » (Muslim, Janâ'iz, 96; Abou Dawud, Janâ'iz, 77; An-Nasaï, Janâ'iz, 105.).

63. Ibn Sa'd, *Tabaqât*, I, 144; Belâzurî, *Ansâb*, I, 451.

64. Ibn Abdilberr, *Istiâb*, I, 59; Ibn Asir, *Usdu'l-Ghâba*, I, 51; Kastalâni, *Mawâhibu-l-Ladunniyya*, I, 259.

65. Muslim, *Tahâra*, 111. Pour le contenu complet du hadith voir. p. 113.



Sur le même sujet Jâbir **†** rapporta que le Messager de Dieu **ﷺ** interdit d'enduire une tombe de plâtre, de s'y asseoir et de construire quelque chose dessus.⁶⁶

Les érudits divergent à propos du « **Talqîn** » (Rappels à faire au mort). Certains disent que cela peut être bénéfique. Aussi, conformément au hadith : « *Récitez la sourate Yâsin à vos morts* »⁶⁷, il est conseillé de la lire souvent avant et même après la mort.

2. Payer les dettes

Un Musulman est une personne consciencieuse et bienveillante qui sait que chacun de ses actes est enregistré et qui craint d'apparaître devant son Seigneur comme débiteur. Si une personne décède avant d'avoir pu payer sa dette, ses proches se doivent de payer toutes ses dettes avant de réaliser ses dernières volontés ou de partager son héritage.

En effet, on rapporte dans un hadith que même le martyr ne peut pas entrer au Paradis tant qu'on ne s'est pas acquitté de ses dettes.⁶⁸

Selon un autre hadith, **le Messager de Dieu ﷺ** a dit :

« *L'âme du croyant reste suspendue en raison de sa dette, tant que celle-ci n'est pas acquittée.* » (At-Tirmidhî, Janâ'iz, 74. Voir. Ibn Majah, Sadaqât, 12).

En d'autres termes, il en est prisonnier. De plus, son jugement est mis en suspens, on ne sait guère s'il sera sauvé ou anéanti. Ainsi, son attente se poursuit avec inquiétude. (Que Dieu nous en préserve !)



Abû Hurayra † raconte : « Quand **le Messager de Dieu ﷺ** était appelé pour accomplir la prière mortuaire d'une personne endettée, il demandait :

– *A-t-il laissé des biens pour payer ses dettes.*

66. Voir. Muslim, Janâ'iz 94; Abou Dawud, Janâ'iz 76; At-Tirmidhî, Janâ'iz 58.

67. Abou Dawud *Janâ'iz* 19-20; Ahmad Ibn Hanbal *Musnad* V 26, 27; Ibn Hibbân *Sahîh* V, 3.

68. Voir. Muslim, *Imâra*, 119, 120 ; An Nasâï, *Sîhr*, 98; Ahmad, V, 289.

Si on lui répondait qu'il avait assez de biens (ou que quelqu'un s'engageait à payer ses dettes), il accomplissait la prière funèbre. (At Tirmidhî, Janâ'iz, 69/1069; Nasai, Janâ'iz, 67).

Sinon, il disait : – *Accomplissez vous-mêmes la prière de votre frère !*

Cependant, avec le temps, quand Dieu Le Très-Haut eut élargi les moyens de notre Prophète ﷺ, il accomplit aussi la prière mortuaire de ceux qui n'avaient pas les moyens de payer leur dette en la payant lui-même. (Boukhari *Nafaqât* 15; Muslim *Farâ'id* 14).

Après cela, il disait :

- *Je suis plus préoccupé par la situation des Croyants qu'ils ne le sont eux-mêmes. Lisez ce verset si vous le souhaitez :*

« **Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes...** » (Al-Ahzâb, 33 : 6).

Si l'un d'eux meurt et qu'il laisse des dettes, il m'appartient de les honorer, s'il laisse des biens, ils reviennent à ses successeurs. »⁶⁹



Sa'd Ibn Atwal † rapporte :

« Mon frère décéda en laissant derrière lui une somme de 300 dirhams. Je dis : Je voudrais les distribuer à sa famille.

L'Envoyé de Dieu ﷺ déclara :

– *Ton frère est retenu par ses dettes, apure-les donc !*

– Ô Messager d'Allah, je les ai réglées, si ce n'est deux dinars qu'une femme réclame sans disposer de preuve à ce sujet !

Le Prophète de Dieu ﷺ dit :

– *Donne-les lui, elle est dans son droit (elle dit la vérité). »⁷⁰*



69. Al Boukhari, *Tafsîr* 33/1, Kafâlât 5, *Farâ'id* 4, 15, 25 ; Muslim, *Farâ'id*, 14.

70. Ibn Majah, *Sadaqât*, 20.



Encore une fois, le **Messager de Dieu** ﷺ avertit les croyants qu'ils ne doivent pas apparaître avec des dettes au Jour de la Résurrection :

« Celui qui a lésé son frère dans son honneur ou autre chose, qu'il s'en acquitte auprès de lui aujourd'hui (dans ce bas-monde) avant qu'il ne se retrouve dans l'autre monde où le dinar et le dirham ne seront plus rien. S'il a quelques bonnes œuvres, on en prendra l'équivalent de son injustice pour le donner à la personne lésée, et s'il n'a aucune bonne action, on lui fera supporter en compensation une partie des péchés de sa victime. » (Al Boukhari, Mezalim 10, Riqāq 48).

3. Respecter les Dernières Volontés

Après le paiement des dépenses des funérailles (*Tajhīz*), du linceul (*Taqfīn*) et des dettes, le tiers des biens restants est utilisé pour les dernières volontés du défunt. Le reste (les deux tiers) est distribué aux héritiers.

Sa'd Ibn Abi Waqqās † faisait partie des dix Compagnons promis au Paradis du Messager de Dieu ﷺ. Il tomba malade durant le Pèlerinage d'Adieu du Prophète. Celui-ci lui rendit visite, alors Sa'd lui demanda :

« Ô Messager de Dieu ! J'ai des richesses et je n'ai qu'une seule héritière. Puis-je donner les deux tiers de ma fortune en charité ?

- Non ! répondit le Prophète ﷺ.
- Alors la moitié ? demanda Sa'd.
- Non ! dit encore le Prophète ﷺ.
- Alors un tiers ? demanda Sa'd.

Alors, le Prophète ﷺ dit :

- Le tiers, et le tiers est déjà beaucoup. Laisser ses héritiers dans l'aisance vaut mieux pour toi que de les laisser dépendre des autres ou tendant la main aux autres. Jamais tu ne feras une dépense désirant par elle la satisfaction de Dieu, sans que tu en aies la récompense, même s'il s'agit d'une petite bouchée que tu mets dans la bouche de ton épouse.

Ensuite, **Sa'd Ibn Abi Waqqās** demanda :

– Ô Messager de Dieu ! Vais-je rester ici après le départ de mes amis (à Médine) ? (Vais-je mourir ici ?)

– Non ! Aussi longtemps que tu y seras laissé et que tu y feras une action par laquelle tu ne désires que l'agrément de Dieu, cela t'élèvera d'un degré. J'espère d'Allah que tu vivras encore longtemps, tu seras un bien pour certains (croyants) et un mal pour d'autres (les mécréants).

Puisse Allah finaliser l'Hégire de mes Compagnons (de la Mecque à Médine) et empêcher qu'ils soient contraints de revenir ! Celui qui est à plaindre est **Sa'd Ibn Khawla** !»

Le Messager de Dieu ﷺ compatit ainsi à son infortune pour son décès à La Mecque (et non à Médine). (Al Boukhari, *Janâ'iz* 36, *Wasiyya* 2, *Nafaqât* 1, *Marda* 16, *Da'wa* 43, *Farâ'id* 6 ; Muslim, *Wasiyya*, 5).

4. L'invocation et le repentir

La première invocation en faveur du Musulman qui décède est la prière funèbre.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

Si un musulman meurt et que quarante hommes qui n'associent rien à Allah prient, sur lui, Allah les acceptera comme intercesseurs pour lui. » (Muslim, *Janâ'iz*, 59.).

Le nombre « quarante » mentionné ici désigne une foule de gens. En effet, dans un autre hadith, on cite cent personnes⁷¹ ou une congrégation de trois rangées⁷².

Quand **Mâlik Ibn Hubayra** †, qui transmet le dernier hadith, voyait que les gens étaient pieux, il s'empressait de les aligner en trois rangées.



En outre, celui qui décède avec une bonne opinion en sa faveur gagne un grand privilège. **Anas** † raconte :

71. Voir Muslim, *Janâ'iz*, 58.

72. Voir Abou Dawud, *Janâ'iz*, 39/3166 ; At-Tirmidhî, *Janâ'iz*, 40.



« Alors que nous étions assis auprès du Messager de Dieu ﷺ, un convoi funèbre est passé. Certains compagnons ont dit du bien sur le défunt. Alors, le Prophète ﷺ a dit ;

– وَجِبْتُ (C'est obligatoire pour lui !)

Ensuite, un second convoi funéraire est passé et les gens en ont dit du mal. Notre Prophète ﷺ dit à nouveau :

– وَجِبْتُ (C'est obligatoire pour lui !)

Alors, **Omar Ibn Khattâb** ؓ demanda avec surprise :

– Ô Messager d'Allah, qu'est-ce est obligatoire ?

L'Envoyé de Dieu ﷺ répondit :

– *Quand le premier convoi est passé, vous avez témoigné de la bonté pour le défunt, ainsi son entrée au Paradis est obligatoire. Quant au second, vous en avez parlé en mal, ainsi son entrée en Enfer est obligatoire. En effet, vous (les croyants) êtes les témoins d'Allah sur la Terre.* » (Al Boukhari, Jenâiz, 86; Müslim, Jenâiz, 60).



Participer aux funérailles de son coreligionnaire, accomplir sa prière funèbre et l'accompagner jusqu'à sa tombe apporte une grande récompense au croyant.

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *Quiconque suit un convoi funèbre jusqu'à ce qu'on fasse la prière du défunt, sera rétribué d'un quirat⁷³. Celui qui restera jusqu'à ce que le mort soit enseveli, sera rétribué de deux quirats.* » (Al Boukhari, Imân, 35).



Un jour, alors qu'Abdullah Ibn Omar et Sa'd Ibn Abî Waqqâs ؓ étaient assis, **Khabbâb Ibn Ara** ؓ vint auprès d'eux et dit :

« 'Abdullah ! Regarde ce que dit Abû Hurayra ! »

73. Quirat : une mesure de deux décigrammes utilisés pour les pierres précieuses, il correspond à 1/16 de dirham.



Puis il rapporta le hadith susmentionné.

Sur ce, ‘Abdullah envoya Khabbâb à notre mère ‘Aïshâ’ pour en vérifier l’authenticité.

Quand Khabbâb partit, Abdullah prit une poignée de cailloux par terre et se mit à tourner nerveusement les pierres dans sa main.

Après un certain temps, Khabbâb arriva et dit :

Notre mère a confirmé les propos d’Abû Hurayra en disant : « j’ai aussi entendu cette annonce du Messager de Dieu. »

Alors, ‘Abdullah Ibn Omar **†** exprimant son amertume d’avoir raté de telles opportunités, jeta les pierres de sa main et dit, pour exprimer son regret :

– Quel gâchis d’avoir manqué autant de quirat ! » (Muslim, Janâ’iz, 56).

Indépendamment des limites définies, la quantité et la mesure des récompenses spécifiées montrent l’importance d’accompagner le défunt dans son voyage éternel.

En effet, Dieu Tout-Puissant récompense les actions selon les intentions et la sincérité dans le cœur.



Le Messager de Dieu **ﷺ** est le meilleur exemple à ce sujet. Il nous a demandé de prier avec sincérité pour le défunt lors de la prière funèbre. (Abou Dawud, Janâ’iz, 54-56/3199).

En voici, quelques exemples :

Abû ‘Abdurrahmân Awf Ibn Mâlik **†** rapporte : « Le **Prophète **ﷺ**** dirigea un jour la prière mortuaire.

Parmi les invocations qu’il a prononcées, j’ai retenu celle-ci :

Mon Dieu, accorde-lui Ton Pardon, Ta Miséricorde et Ton Salut, et pardonne-lui ses fautes. Accorde-lui un noble lieu de séjour et fais de sa tombe un endroit spacieux.



Mon Dieu, lave-le avec l'eau, la neige et la grêle, et purifie-le de ses péchés comme Tu purifies l'habit blanc de ses impuretés. Accorde-lui une demeure, une famille et un conjoint meilleurs encore que ceux qui furent les siens.

Fais-le entrer au Paradis et préserve-le des supplices de la tombe et du châtimement de l'Enfer. (Muslim, Janâ'iz, 85).

Le Prophète ﷺ dit cette invocation avec une telle sincérité et conviction dans le cœur, au point que j'aurais souhaité être à la place de ce défunt. »



Abû Hurayra † rapporte que **l'Envoyé de Dieu** ﷺ dirigea une prière mortuaire au cours de laquelle il fit ces invocations :

« Mon Dieu, accorde Ton pardon à chacun de nous, vivant ou mort, présent ou absent, jeune ou âgé, homme ou femme. Mon Dieu, fais de ceux parmi nous que Tu maintiens en vie des êtres pleinement soumis et accorde à ceux que Tu rappelles à Toi de mourir croyants. Mon Dieu, ne nous prive pas de sa récompense et ne nous égare pas après lui. »⁷⁴

« Mon Dieu, Tu es son Seigneur, c'est Toi qui l'as créé et c'est Toi qui l'as guidé vers l'Islam ; c'est Toi qui as repris son âme et c'est Toi qui sais mieux que quiconque ce qu'elle cache et ce qu'elle divulgue. Nous sommes venus à Toi afin d'intercéder en sa faveur, pardonne-lui donc ! »⁷⁵



Ibn 'Abbâs † raconte :

« **Le Messager de Dieu** ﷺ descendit dans une tombe la nuit et on lui alluma une lampe.

Il plaça la dépouille du côté de la Ka'ba et lui dit :

*Que Dieu t'accorde Sa Miséricorde, Tu craignais Dieu et récitait mélodieusement le Coran, puis il formula quatre fois le *Takbîr*. » (At-Tirmidhî, Janâ'iz, 62/1057.).*



74. At-Tirmidhî, Janâ'iz, 38.

75. Abou Dawud, Janâ'iz, 56.



Allah Le Tout-Puissant rapporte que les croyants priaient pour leurs ancêtres :

رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ سَبَقُونَا بِالْإِيمَانِ وَلَا تَجْعَلْ
فِي قُلُوبِنَا غِلًّا لِلَّذِينَ آمَنُوا رَبَّنَا إِنَّكَ رَؤُفٌ رَحِيمٌ

« ... Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos coeurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux. » (Al-Hashr, 59 : 10)

L'une des choses les plus importantes que le défunt attend des vivants est qu'ils demandent **Pardon** (*Istighfar*) à leur égard.

En effet, **le Messager de Dieu** ﷺ recommande de demander Pardon pour la personne décédée afin que son interrogatoire dans la tombe soit facilité. (Voir le hadith p. 123).

Le Messager de Dieu ﷺ avait l'habitude de rendre visite aux tombes de ses Compagnons martyrs à la bataille d'Uhud.

Notre mère 'Aishâ ؓ rapporte que lorsque notre Prophète ﷺ restait auprès d'elle, il se rendait au cimetière de Baqî dans la dernière partie de la nuit pour saluer et invoquer Allah en leur faveur. (Voir Muslim, Janâ'iz, 102.).

Même une nuit, l'Ange **Gabriel** ؑ vint au Messager de Dieu et dit :

« Ton Seigneur t'ordonne d'aller visiter les morts d'Al-Baqî' et de demander le Pardon pour eux ! » (Muslim, Janâ'iz, 103).

Ainsi notre Prophète bien-aimé se dépêcha de se rendre au **Jennat Al-Baqî**.



Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« Quand le fils d'Adam meurt, son œuvre s'arrête sauf dans trois choses : une aumône continue, une science dont les gens tirent profit, un enfant pieux qui invoque pour lui. » (Muslim, Wasiyya, 14.).

Selon un autre hadith **l'Envoyé de Dieu** ﷺ a dit :



« On élève le degré du défunt après sa mort.

- Alors il dit : Seigneur ! D'où me vient cette récompense ?

- Dieu Tout-Puissant lui dit : Ton enfant a demandé Pardon en ta faveur.» (Ibn Majah, Adâb, I; Ahmad, II, 509).

Les enfants qui grandissent ont besoin de leurs parents. Mais en fin de vie, ce sont les parents qui ont besoin de leurs enfants. Après leur mort, ce sont toujours les parents qui ont besoin des prières et des aumônes continues de leurs enfants.

Comme il est indiqué dans le hadith les enfants pieux deviennent pour leurs parents décédés une aumône permanente (*sadaka Jariah*) et des moyens pour eux d'obtenir la Miséricorde Divine.

Et à l'opposé les enfants dont l'éducation religieuse est négligée (Dieu nous en préserve) deviennent la cause d'un péché permanent (*sayyi'atu jariyah*) pour leurs parents. Ces parents restent seuls dans leurs tombes sans visiteurs, même s'ils sont dans le besoin.

De plus ces parents qui négligent l'éducation religieuse de leurs enfants prennent le risque de les voir se plaindre et témoigner contre eux le Jour du Jugement parce qu'ils auront dits : « Il est encore petit il se corrigera avec le temps... ». Ce Jour là donc les enfants diront : « Ma mère et mon père m'ont négligé, ils ne m'ont pas éduqué et montré comment être un bon Musulman... »

N'oublions pas que les enfants naissent dans une pureté digne du Paradis.

Mais si les parents oublient que leurs enfants sont un dépôt que leur a confiés Dieu Tout-Puissant et qu'ils ne se soucient pas ou peu de leur éducation spirituelle, - que Dieu nous en préserve - ces oiseaux du Paradis voleront vers une toute autre destination !

Ainsi les parents qui n'abreuvent pas leurs enfants à la fontaine du Coran et de la Sunna devront faire face à ce défaut le Jour du Jugement.

Dans ce bas-monde, les parents, les enfants, la famille, tous vivent ensemble. Cependant, on rencontrera un **jour de séparation** appelé « **Yawm ul-fasl** » sur lequel notre Seigneur nous en informe dans le Coran.

Aux gens du Paradis il sera dit :

سَلَامٌ قَوْلًا مِنْ رَبِّ رَحِيمٍ

« Salam » [paix et salut]! Parole de la part d'un Seigneur Très Miséricordieux. » (Yâ Sin, 36 : 58)

Il complimente et invite Ses serviteurs dont il est satisfait au Paradis.

Mais, même s'ils viennent de la même famille, Dieu Tout-Puissant s'adressera ainsi aux pécheurs :

وَأَمَّا زُورًا الْيَوْمَ أَيُّهَا الْمُجْرِمُونَ

« O injustes! Tenez-vous à l'écart ce jour-là! » (Yâ Sin, 36 : 59)

La vie en ce monde prendra fin avec ceux-là et on leur montrera le chemin de l'Enfer. Peut-être que ce Jour-là, nombreux seront les couples contraints de se séparer, nombreux seront les enfants qui prendront un chemin différent de celui de leurs parents.

En raison de leur servitude, certains prendront une bonne direction, mais d'autres seront expulsés vers une destination inconnue.

Quel terrible jour que ce jour de la séparation !

Pour ne pas éprouver cette tristesse ce Jour-là, dès aujourd'hui, prêtons attention à notre propre direction, et encore plus à celle de nos enfants. Ces derniers nous sont légués par notre Seigneur et leur éducation spirituelle demande une attention toute particulière dès le plus bas âge.

Les plus miséricordieux des parents sont ceux qui préparent leurs enfants à l'Au-delà en leur transmettant une éducation coranique et prophétique.

L'héritage le plus précieux qu'un parent puisse léguer à son enfant reste une bonne personnalité et une morale musulmane.

Montrer de l'affection et de la compassion pour les enfants et les jeunes ne doit pas se limiter aux choses de ce monde car la mission parentale ne consiste pas uniquement à les nourrir, les habiller, les divertir et leur apporter du confort. Au contraire, l'affection et la compassion ont d'abord pour



fonction de nourrir les âmes. Ainsi, sans attendre, il faut leur faire gagner une personnalité imprégnée de valeurs spirituelles et ainsi empêcher leur avenir éternel d'être tourmenté.

À cet égard, un parent miséricordieux, qui croit en Dieu et au Jour du Jugement Dernier, doit choisir pour son enfant entre le bonheur de ce monde et celui de l'Au-delà, il doit repousser sans hésiter du revers de sa main les intérêts du bas monde et choisir ceux qui sont éternels. Il ne doit pas tomber dans la folie d'échanger l'océan contre la goutte.

Il ne dira jamais : « Que mon enfant profite de ce monde et mange à sa faim, et dans l'Au-delà, qu'il mange s'il veut du poison et de la saleté ! »

Il ne devra pas plus dire : « Qu'il ait un brillant avenir ici, et tant pis si dans l'Au-delà son visage est terni... »

De nos jours, une grande importance est accordée à l'éducation des enfants d'un point de vue « temps, argent et travail » pour qu'ils aient un bon avenir. Cependant, et malheureusement, on n'accorde pas autant d'importance à la nécessité vitale : leur éducation religieuse.

Pourtant comparés aux diplômes mondains, les diplômes outre-monde n'ont aucune valeur.

On croit qu'envoyer les enfants dans une mosquée bondée d'enfants pendant un ou deux mois en été est suffisant pour cette éducation. Considérer que l'éducation religieuse est si simple, indique douloureusement la déficience de la Foi dans les cœurs.

Alors surtout aujourd'hui, les parents pratiquants doivent sérieusement réfléchir :

✓ Qui donne le Futur ? L'authentique avenir est-il ici-bas ou dans l'Au-delà ?...

✓ Nous souhaitons tellement que nos enfants aient une bonne éducation et une brillante carrière, souhaitons-nous autant que nos enfants gagnent dans la vie éternelle un haut degré ?

✓ Nos enfants grandissent-ils vraiment comme nous avons grandi ? Quels milieux façonnent leur personnalité et leur caractère ? Quels modèles, quelles personnalités ont-ils dans leur cœur comme référents de

leurs idéaux et objectifs ? Est-ce nos enfants qui font usage de la télévision, de l'Internet, des ordinateurs, des smartphones ou bien est-ce ces derniers qui les commandent ?!...

✓ Tout parent veut voir son enfant dans les plus beaux vêtements. Mais un parent qui croit en l'Au-delà doit-il être plus préoccupé de voir son enfant enveloppé d'un caftan de soie du Paradis ou bien du Feu infernal de l'Enfer ? C'est pour cela que nous devons, dès le plus jeune âge, habituer notre enfant à se vêtir conformément à l'agrément divin. Montrons-nous les mêmes soins et attention que nous portons à leurs tenues vestimentaires quand ils sortent dehors, qu'envers celles qu'ils porteront au Jour où ils seront présentés devant le Seigneur ?

✓ Quels efforts et sacrifices sont au premier plan ? Nos sacrifices pour embellir l'apparence extérieure de nos enfants ou ceux qu'on montre pour embellir leur cœur par le climat du Coran et de la Sunna ?

Ainsi, Dieu Tout-Puissant indique dans le Coran la vraie dignité qu'Il apprécie : « ...**En vérité, le plus méritant d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux...** » (Al-Hujurat, 49 : 13)

Cette même vérité est exprimée dans un hadith :

« *Allah ne regarde pas vos apparences physiques ni vos formes, mais Il regarde vos cœurs et vos œuvres.* » (Muslim, Birr, 33).

En d'autres termes, ce ne sont ni la force corporelle, ni la beauté extérieure qui nous seront profitables dans notre voyage vers l'Éternité, mais bel et bien la Foi, la piété et nos bonnes actions....

Enfin, pendant qu'il en est encore temps, nous devons essayer d'élever nos enfants dans la spiritualité et « à la lumière du Coran » pour que demain, dans la tombe, nous ne soyons pas isolés et privés de leurs Invocations et demandes de Pardon en notre faveur. Notre implication dans leur éducation doit être maximale, nous devons inculquer dans leur cœur immaculé l'amour de Dieu et de Son Messenger, les valeurs et la culture du Coran et de la Sunna. En vertu du principe que chaque réussite requiert un compliment, nous devons sans cesse encourager nos enfants. Faire des compliments et offrir des cadeaux augmentera leur enthousiasme et fera fleurir en eux davantage de beautés spirituelles.



L'Imam Mâlik **g** a dit :

« Chaque fois que je mémorisais un hadith, mon père m'offrait un cadeau. Tant et si bien que le temps est venu où même si mon père ne me donnait pas de cadeau, le fait de mémoriser un hadith avait pris pour moi un goût agréable. »

N'oublions pas que nous ne récolterons que les graines que nous aurons semé dans le cœur de nos enfants. Alors on ne peut attendre que ce que nous aurons pu donner.

5. L'aumône et la charité

Après la Prière et la demande de Pardon en faveur du défunt, ce qui profite le plus au défunt est l'aumône versée à son intention.

'**Abdurrahmân Ibn Abû Amra** rapporta que sa mère voulait faire un testament et retarda cela jusqu'au matin où elle mourut, alors qu'elle comptait libérer un esclave.

'Abdurrahman demanda alors à Qâsim Ibn Muhammad :

« Ma mère sera-t-elle récompensée dans le cas où j'affranchis l'esclave à sa place ?

Il lui répondit :

Sa'd Ibn Ubâda **t** était venu poser la même question au Messager de Dieu **r**.

L'Envoyé de Dieu **r** a répondu : *Oui !* » (Muwatta Itk 13 ; Cf. Al Boukhari Wasiyya 15).

Abdurrahman le fils d'**Abû Bakr** **t** décéda subitement pendant son sommeil. Notre mère '**Aïshâ**' **c** affranchi alors de nombreux esclaves en sa faveur. (Muwatta, Itk, 14).

Tous ces Ahâdith montrent que le croyant décédé profite des invocations, des aumônes et des charités faites par ses proches et ses coreligionnaires et encouragent leur accomplissement.



Ibn ‘Abbâs √ raconte :

« Une femme vint dire au **Messager de Dieu** ﷺ :

« Ma mère est morte en ayant un mois de jeûne à acquitter, que dois-je faire ? »

Il ﷺ lui répondit en lui demandant :

« *Si ta mère avait une dette (matérielle) l'aurais-tu acquittée ?* »

Elle répondit : « Certes, oui ! »

L'Envoyé de Dieu ﷺ dit :

« *La dette envers Dieu est plus digne d'être acquittée !* » (Muslim, *Siyâm*, 155).

Ainsi, il est impératif que les personnes âgées et les malades dont la santé se dégrade de jour en jour s'acquittent de la *fidya* ⁷⁶ ou qu'ils informent leurs proches de leurs dettes dans leurs dernières volontés. En présence d'une telle information, et si le tiers de l'héritage est suffisant, payer cette *fidya* devient un devoir religieux pour les héritiers. Mais si aucune volonté n'a été formulée en ce sens ou si l'héritage est insuffisant, il est conseillé aux héritiers de s'en acquitter à titre d'offrande.

Bien que des excuses comme le voyage, la maladie, la grossesse, l'allaitement, la famine et les graves difficultés permettent de ne pas jeûner ou de rompre un jeûne commencé, payer la *fidya* ne permet pas de s'affranchir de ce devoir. Quand l'excuse disparaît, il faut rattraper ces manquements. Si ces gens sont morts avant de pouvoir les rattraper, payer une *fidya* par les héritiers est un acte conseillé (*mandûb*) par les érudits de l'Islam.

Quant au défunt qui a eu des manquements dans son jeûne alors qu'il n'avait pas d'excuses et qu'il ne les a pas rattrapés, on dit que payer une *fidya* est susceptible de faire effacer cette dette. Sachant que cette question créa un désaccord entre les savants.

Le débat sur la question de savoir si le paiement de la *fidya* affranchit ou non la dette après la mort du Musulman pour ses actes cultuels non

76. La Fidyâ consiste à nourrir un pauvre chaque jour non jeûné (ou lui donner l'équivalent en argent).



accomplis concerne principalement « **la prière et le jeûne** ». Il semble plus raisonnable que les actes culturels « financiers » tels que « **l'aumône, le sacrifice d'une bête, l'offrande, l'expiation** » soient acquittés conformément aux dernières volontés ou par les héritiers de leur propre gré. Cela en raison de l'unité de genre entre la dette et l'accomplissement de l'acte ; et dans ce genre d'actes, le droit des tiers est à considérer. De plus, dans les adorations dites financières, la procuration est permise en termes de règles.

Notons que ces avis sont davantage basés sur l'optimisme, l'espoir et la prudence que des preuves dites canoniques.

6. La Lecture du Coran

Lire le Saint Coran et faire don de sa récompense à celui qui est décédé entre dans le cadre des aides aux défunts.

La récitation du Coran, et tout particulièrement celle de la sourate Yâ Sîn fait profiter le mort de la Miséricorde divine qui en émane.

D'ailleurs, on indique cette réalité dans un hadith :

« ... *Yâ Sîn est le cœur du Coran ; tout serviteur qui la récite en vue de gagner la Face d'Allah et la demeure de l'au-delà, Allah lui pardonnera ses péchés passés ; récitez-la sur vos morts.* » (Ahmad, Musnad, V, 26.).

En outre, **l'Envoyé de Dieu** ﷺ a dit :

« *Quand l'un de vous décède, ne le faites pas attendre ! Tâchez de l'emmener au plus vite dans sa tombe ! Qu'on récite la sourate Al-Fâtiha du côté de sa tête et les derniers versets de la sourate Al-Baqara du côté de ses pieds !* »⁷⁷



Alâ Ibn Al-Lajlâj, raconte que son père **Lajlâj** (parmi les Compagnons), lui fit part de ses dernières volontés au moment de sa mort :

« Ô mon fils ! Lorsque je mourrai, mets-moi dans la tombe et dit :

77. Tabarâni, *Mu'jamu-l-Kabîr*, XII, 340 ; Haythamî, *Majmu' z-Zawâ'id*, III, 44; Daylamî, *Musnad*, I, 284.

بِسْمِ اللَّهِ وَعَلَى سُنَّةِ رَسُولِ اللَّهِ

« Au Nom d'Allah selon la tradition de Son Messager ﷺ » (nous te confions à Allah).

Ensuite, jette doucement la terre sur ma tombe. Puis, récite les premiers et les derniers versets de la Sourate Al Baqara auprès de ma tête, car j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ recommander cela. Certes, je témoigne qu'**Abdullah Ibn Omar** approuva cette application. »⁷⁸

'Abdurrahman le fils d'Ibn Al-Lajlâj rapporta à son tour : « Mon père m'a dit :

« Mon enfant ! Quand je décéderai, creuse-moi une tombe et dis en me déposant :

بِسْمِ اللَّهِ وَعَلَى مِلَّةِ رَسُولِ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

« Au Nom d'Allah, selon la Religion de Son Messager ﷺ »

Ensuite, prends une pelle et remplis ma tombe de terre ! Puis, récite les premiers et les derniers versets de la Sourate Al-Baqara auprès de ma tête !... » (Haythamî, III, 44).



Les dernières volontés du célèbre compagnon **Amr Ibn Al As** † furent :

« Quand vous m'aurez enterré, jetez doucement la terre sur moi et étalez-la, puis restez autour de ma tombe pour une durée équivalente au temps qu'il faut pour tuer un chameau et distribuer sa viande afin que je profite encore de vous (de votre présence), et que je vois ce que je vais répondre aux envoyés de mon Seigneur. » (Muslim, Îman, 192).

L'**Imâm An-Nawawî** †, qui cite ce hadith dans son recueil, rapporte les paroles de l'**Imâm Ash-Shâfi'î** † :

78. Bayhaqî, As-Sunan Al-Kubra, IV, 56.



« Réciter des versets et des sourates devant la tombe est appréciable (*Mustahab*). Réciter le Coran dans sa totalité est encore mieux. » (Riyad as-Salihin, Beyrouth, ts. p. 293).

Comme énoncé précédemment, le **Messager de Dieu ﷺ**, après avoir accompli et inhumé son Compagnon **Sa'd Ibn Mu'adh ؓ** invoqua avec les autres Compagnons Dieu pendant un long moment. (Pour le contenu complet du hadith voir : p. 132).

Le grand savant de hadith **l'Imâm Sha'bî ؒ**, un de la génération des Tabi'în, a dit :

« Les Ansars, quand un de leur proche décédait, lui rendaient souvent visite et récitaient le Coran auprès de lui. » (Abû Bakr Ibn Hallal, *Al-Qirâa ind al Qubûr*, Beyrouth 1424, p. 89, no: 7).

l'Imâm Sha'bî ؒ a dit aussi :

« Les Ansars avaient pour habitude de lire la sourate Al-Baqara près de leurs morts. » (Ibn Abî Shayba, Musannaf, II, 445/10848.)

Parmi les Tabi'în, **Jâbir Ibn Zayd** lisait la sourate Ar Rad près du mort. (Ibn Abû Shayba, Musannaf, II, 445/10852).



Comme on peut le comprendre à partir de toutes ces narrations, visiter les tombes, saluer les morts, prier, demander Pardon, faire la charité en leur faveur sont une source de Miséricorde pour les vivants comme pour les morts.

Les paroles et les pratiques de **l'Envoyé de Dieu ﷺ** sur les visites des tombes nous montrent clairement les comportements à adopter sans tomber dans l'excès et le défaut.

7. Les condoléances

Présenter les condoléances aux personnes dont un proche est décédé ou atteint d'une calamité, c'est-à-dire apporter du réconfort et recommander la patience, demeure un service social très important.

l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :



« *Le Jour de la Résurrection, Dieu couvrira d'une parure de dignité tout croyant qui présente ses condoléances à son frère frappé d'une calamité.* » (Ibn Majah, Janâ'iz, 56).

L'être humain a été créé faible et a besoin de soutien et de réconfort face aux malheurs et aux épreuves qu'il peut endurer. C'est pour cela que les obligations comme les funérailles et les condoléances sont des devoirs islamiques et humains très importants. Les négliger est une grande cause d'irresponsabilité et de blâme pour le croyant.

Aussi, n'oublions pas que nous pouvons nous-mêmes tomber demain dans le besoin d'une visite ou d'un réconfort, qu'on néglige aujourd'hui pour autrui. Pour cette raison, si nous voulons trouver une branche à laquelle nous agripper au moment où nous en aurons besoin, nous devons nous efforcer de partager la douleur de nos coreligionnaires. Une vraie fraternité religieuse implique de partager les ennuis de son frère autant que son bonheur.

Les erreurs effectuées vis-à-vis du mort

Parmi les derniers devoirs des croyants les uns envers les autres vient le fait de participer aux obsèques, d'accomplir la prière funèbre et d'inhumér. C'est non seulement le dernier devoir envers le défunt, mais aussi une reconnaissance vis-à-vis de ses proches.

Il convient au Musulman d'être avec son frère en religion dans ses moments joyeux, mais aussi dans ses moments de tristesse. Ainsi, les funérailles sont un exemple des moments les plus douloureux. Lors de ces moments de séparation et de recueillement, les cœurs deviennent sensibles. Ceux qui arrivent à tirer des leçons de la mort de leur frère, trouvent l'opportunité de remettre en question les passions de leur ego et gagnent une déférence vis-à-vis de leurs responsabilités aux ordres divins.

Fait troublant aujourd'hui, certains comportements dans les cérémonies funéraires ne correspondent plus du tout aux règles de bienséance des obsèques islamiques.



Si nous voulons les énumérer, ces innovations et erreurs résultent de l'ignorance, de l'insouciance, de l'intérêt, de l'influence d'autres cultures et religions altérées sont :

- Envoyer une couronne de fleurs aux funérailles.
- Placer le cercueil sur un catafalque et lui rendre hommage.
- Emmener le cercueil, là où il va être inhumé et y faire des sermons (faire attendre le défunt).
- Accompagner le cercueil avec des fanfares ou d'autres instruments de musique.
- Conserver le défunt dans une morgue - sauf en cas de nécessité majeure.

En effet, la règle en Islam est d'inhumer le défunt sans le faire attendre.

L'Envoyé de Dieu ﷺ a donné de nombreux avertissements en ce sens.

Quand **Talha Ibn Al-Barâ** ؓ tomba gravement malade, le Prophète ﷺ se rendit à son chevet et dit lorsqu'il sortit de sa visite :

« Je suis convaincu que Talha est mourant. Attendez la nouvelle de sa mort et hâtez ses funérailles, car il ne convient pas à la dépouille du Musulman de rester emprisonnée parmi les siens. » (Abou Dawud, Janâ'iz, 34.).

De même, le Messager de Dieu ﷺ confia à **'Ali** ؓ :

« Ne retarde pas trois choses : la Prière lorsqu'on entre dans son temps d'accomplissement, les funérailles lorsqu'elles se déroulent, le mariage d'une célibataire quand elle trouve le mari convenable. » (At-Tirmidhi, Salât, 13/171).

C'est aussi contraire à la norme de laver le corps du mort avec de l'eau froide ou bouillante. En effet, le sentiment de compassion et de délicatesse implique que le lavage mortuaire s'effectue avec de l'eau tiède.

Umm Qays bint Mishan ؓ a raconté :

« Mon fils est décédé et j'en fus très affligé. Je dis à celui qui le lavait avec tristesse :

– Ne lave pas mon fils avec de l'eau froide, tu vas le tuer !

Uqasha ؓ s'empressa de transmettre mes dires à **L'Envoyé de Dieu ﷺ**.

Le Prophète ﷺ sourit et dit :

– *Elle a vraiment dit cela ? Alors la durée de sa vie s'est prolongée !* »

Le rapporteur de ce hadith a précisé : « On n'a jamais vu personne vivre aussi longtemps que cette dame. » (An-Nasaï, Janâ'iz, 29).

Transporter le corps d'un endroit à un autre est l'une des erreurs les plus fréquemment rencontrées de nos jours. La dépouille peut être enterrée ailleurs, seulement s'il n'y a pas de cimetière (ou carré) musulman dans la ville où il est décédé. Il est d'une sensibilité notable pour un Musulman d'être inhumé avec des gens pieux tout comme il faut être attentif à ceux qui l'entourent de son vivant.

• Un des objectifs des funérailles pour les vivants est de se rappeler la mort, de réaliser que ce monde est éphémère et qu'il y a un autre monde dans l'Au-delà. Ainsi, certains savants ont même désapprouvé la récitation du Coran, la *Takbîrat* ou les invocations à haute voix craignant que celles-là nuisent à cet objectif. Par conséquent, il n'est pas juste d'accomplir des cérémonies ostentatoires, mais il convient plutôt de faire régner un climat d'humilité, de simplicité et de sincérité.

Un des célèbres et vertueux Compagnons, **Usayd Ibn Hudhayr †**, avait pour habitude de dire :

« *Si je pouvais sans cesse rester dans l'état de l'une de ces trois personnes, certes, je ferais partie des gens du Paradis. C'est-à-dire si je pouvais :*

1. *Garder l'état d'esprit où je me trouve lorsque je lis ou écoute du Coran,*
2. *Faire perdurer mes dispositions acquises pendant le compagnonnage avec l'Envoyé de Dieu ﷺ,*

3. *Faire continuer mes sentiments durant les funérailles. En effet, je n'ai jamais participé à des funérailles sans penser à autre chose qu'à ce qu'on fait subir au mort et ce vers quoi il se dirige !* » (Voir. Ahmad, IV, 351 ; Hâkim, III, 326/5260).

Il n'est pas conforme que les femmes se mêlent aux hommes pendant la prière mortuaire et qu'elles aillent au cimetière avec eux sans obligation.



Alors que participer à la sépulture et à la prière est encouragé pour les hommes, cela l'est moins pour les femmes et sont considérées comme « *Makrûh* ».

Cela en raison de leur nature et sentiments qui les rendent susceptibles de se livrer à des comportements inappropriés dans un moment si douloureux et triste.

Umm 'Atiyya **ؓ** a dit :

« Il nous était interdit de participer aux funérailles (*Jenazah*), sans toutefois que cette interdiction comprenne le suivi du convoi funèbre. » (Al Boukhari, *Janâ'iz*, 29, *I'tisam*, 27 ; Muslim, *Janâ'iz*, 34-35).

Même la Prière en congrégation pour les femmes est liée à un certain nombre de conditions. En particulier, la plus importante condition est d'empêcher la mixité entre les hommes et femmes.

C'est ainsi qu'après la prière, notre prophète **ﷺ** attendait un moment pour que les hommes et les femmes n'interfèrent pas les uns avec les autres. Il se levait et les hommes le suivraient. Surtout après la prière du matin, alors que le ciel n'était pas encore éclairci, les femmes dès qu'elles avaient fait les salutations finales, se levaient et allaient chez elles, bien habillées. Personne ne les reconnaissait et parfois elles-mêmes ne se reconnaissaient pas. (Voir Al Boukhari, *Adhân*, 162-166.).

Le Prophète de l'Islam **ﷺ** demanda aussi qu'une porte de sa Mosquée An-Nabawi soit utilisée exclusivement par les femmes, afin que chacun soit tranquille pour accomplir ses obligations. (Abou Dawud, *Salât*, 53/571).

Le Prophète **ﷺ**, en quittant la mosquée un jour, vit que les hommes et les femmes étaient mélangés. Il appela les femmes et leur ordonna :

« *Circulez! Ne marchez pas au milieu de la route mais marchez sur les côtés de la route!* »

Sur ce, les femmes commencèrent à marcher près du mur à un tel point que leurs habits se fixaient au mur. (Abu Dawud, *Adab*, 167-168/5272)

Quand Aicha **ؓ** vit que les hommes et les femmes étaient mélangés pendant la période omeyyade, elle déclara:



«Si le Prophète avait vu des femmes faire cela, il les aurait bannies de la mosquée, tout comme les femmes des enfants d'Israël ont été interdites de la mosquée». (Bukhârî, *Adhan*, 163)

Bien que l'islam accorde la plus haute importance à la prière en congrégation, il en a exempté les femmes pour éviter les conflits et a déclaré qu'il est plus vertueux pour eux de prier à la maison que de l'exécuter dans une mosquée.

En fait le Prophète d'Allah a déclaré :

«*Les meilleures mosquées des femmes sont le coin de leurs maisons.*»
(Ahmed VI 297).

Dans les deux mosquées saintes (La Mecque et Médine), les pèlerins peuvent accomplir toutes les prières en congrégation, y compris les prières funéraires en vertu de ces lieux. Cependant, il faut toujours respecter certaines règles pour ne pas créer de désordre comme ne pas trop se parfumer, se maquiller et ne pas chercher volontairement à se mêler les uns aux autres.

Il n'est pas non plus conforme de pleurer en criant après les morts.

Anas Ibn Mâlik † rapporte que l'Envoyé de Dieu ﷺ passa près d'une femme qui pleurait sur une tombe, il intervint en disant :

« - *Crains Allah et prends ta douleur en patience !* »

La femme lui répondit :

« - Laisse-moi, tu n'as pas été frappé par un malheur qui ressemble au mien ! »

La femme n'avait alors pas reconnu le Messager de Dieu ﷺ.

Quand on lui annonça que c'était le Prophète ﷺ, la femme se dépêcha de se rendre à la porte de l'Envoyé de Dieu ﷺ.

Puisqu'il n'y avait personne pour l'en empêcher, elle se présenta directement devant lui pour demander Pardon :

« Ô Messager d'Allah ! Je ne vous avais pas reconnu ! »

Avec une grande compassion, le Messager de Dieu ﷺ lui dit :



« *La véritable patience se manifeste au premier choc !* » (Al Boukhari, Janâ'iz, 32).

De plus, le Prophète ﷺ dit :

« *On ne suit le mort ni avec les cris (de tristesse), ni avec le feu !* » (Muwat-ta', Janâ'iz, 13; Abou Dawud, Janâ'iz, 46/3171.).

Il ne convient pas au Musulman d'être extrêmement chagriné et de s'endeuiller pendant des semaines et des mois.

- Il ne faut pas parler en mal derrière un mort, ne pas oublier les ancêtres et leur rester fidèle relève de la morale musulmane.
- Il ne faut ni prier en direction des tombes, ni construire des mosquées sur elles.
- Faire des pierres tombales luxueuses et ornées de compliments excessifs ne convient pas à la morale islamique. Peu importe le mérite de la personne décédée, il faut s'abstenir de déclarations excessives. Cet exemple reflète parfaitement cette réalité :

Othman Ibn Maz'ûn ؓ , connu pour son ascétisme et sa piété, décéda à Médine dans la maison d'un auxiliaire.

La dame de la maison **Umm Al-'Alâ** ؓ dit :

« – Ô Othman! Mon témoignage à ton égard est que Dieu t'a honoré. »

Le Messager de Dieu ﷺ intervint :

« – *Et qu'en sais-tu ? Que Dieu l'a honoré ?* »

Quand elle répondit : « – Je jure que je ne le sais pas ».

Le Messager de Dieu ﷺ dit :

« *Quant à lui, la vérité évidente (la mort) lui est venue, et par Allah ! Je souhaite le bien pour lui, et par Allah ! Je ne sais pas, alors que je suis le Messager d'Allah, ce qu'on va faire de moi.* »

Umm Al-'Alâ ؓ dit :

« Par Allah ! Après lui je n'ai plus jamais vanté quelqu'un... » (Al Boukhari Tâbîr 27).

Une des plus importantes questions qui fait frémir le cœur des pieux serviteurs est que les gens leur fassent des compliments excessifs par rapport auxquels Dieu Tout-Puissant les jugera.

C'est en raison de cette préoccupation que le grand érudit et sage **Khâlid Al-Baghdadi**  surnommé « Le soleil des soleils », demanda qu'on n'inscrive ni louange, ni compliment sur sa pierre tombale.

- Pendant ou après les funérailles et à diverses occasions ou à la date anniversaire, faire dire des psalmodes coraniques, des lectures entières du Coran en échange « d'une rétribution » ou convier les gens à un banquet, tout cela est considéré comme une innovation. On doit espérer que la lecture du Coran à l'occasion des funérailles profite au mort, mais aussi à celui qui lit.

Cependant, si cette lecture n'est pas effectuée pour l'agrément de Dieu mais dans le but d'en retirer des cadeaux ou un quelconque bénéfice, alors aucune récompense ou rétribution ne sera due.

La tradition du « *Devir*⁷⁹ » pratiquée après l'enterrement est une activité qui est à compter au nombre des « *bid'ah (innovations)* ». Les sacrifices « *iskât*⁸⁰ » faits en l'honneur du défunt avec l'intention de l'acquitter de ses obligations religieuses manquées ne doivent aucunement être transformés en « ruse » qui deviendrait une infraction à la législation.

79. Le Devir (Transfert ou Remplacement) est une pratique utilisée lors du versement aux pauvres d'un don pour réduire les dettes d'actes d'adoration d'un défunt. Au lieu de l'acquitter intégralement, une partie est placée dans un morceau de tissus qui est donné aux pauvres puis récupéré sous forme de donation. Ce procédé est continué jusqu'à l'extinction de la dette. Un tel exercice n'existait pas du temps du Messager d'Allah ﷺ et des Tabiins. Mais « l'Iskât » a été autorisé à la fin du deuxième siècle et a été modifié sous forme de « Devir » au cinquième siècle. La tradition de l'époque, qui est devenue une coutume à notre époque et que l'on pense être basée sur les sources de l'Islam, est en fait un bid'ah qui est de nature à provoquer l'avarice dans l'infâk et la paresse dans le culte. Il faut donc abandonner la coutume du « Devir » et donner la charité directement au nom du mort, faire de bonnes actions et supplier Allah pour le pardon de ses erreurs. Ainsi, tant les actes conformes à la sunnah que le culte financier, les bonnes actions et la charité trouveront leurs véritables propriétaires, c'est-à-dire ceux qui en ont besoin. (Hayrettin Karaman, Ebediyet Yolcusunu Uğurlarken, s. 81-85).

80. Le mot Iskât est dérivé de la racine sukut qui signifie « tomber » dans le dictionnaire et signifie « laisser tomber, jeter, expliquer ». Dans la loi islamique, il fait référence à l'abaissement d'un droit ou d'une obligation.



L'imam Muhammad a émis un jugement, appelé «iskât-i salat», avec l'espoir que les prières qui ne sont pas accomplies soient pardonnées par assimilation au fait de payer le fidya pour un jeûne qui n'a pas été accompli par suite d'empêchement ou d'incapacité. Selon ce jugement chaque fois qu'une prière n'a pas été accomplie, il faut pourvoir au besoin quotidien alimentaire d'un pauvre ou lui donner une aumône d'un montant équivalent. Cependant cette contribution doit être transmise aux nécessiteux sans en apporter aucun changement ni dépréciation.

Trois avantages importants doivent être pris en compte dans cet ijthad de l'Imam Muhammad:

L'invitation à la dépense sur le sentier d'Allah et l'aboutissement de la récompense de l'assistance portée.

La réjouissance des nécessiteux et leur invocation en faveur du mort.

L'espoir du Pardon et de la Miséricorde d'Allah le Tout Puissant pour le défunt.

L'«iskât» fait à l'origine pour le salut du défunt est malheureusement de nos jours détourné par certains de son idéal fondamental et transformé en une pratique contraire à l'esprit de l'Islam à savoir le «Devir».

Cette pratique du «Devir» est devenue une nouvelle ruse. Une telle pratique erronée introduit la compensation d'un acte cultuel qui n'a pas été acquitté par une apparente sadaka.

Ainsi ceux qui pratiquent le «Devir» le détournent en fait de son objectif principal de faire le bien pour le défunt et le transforment en un acte opposé à l'esprit de l'Islam.

En effet, plutôt que de rassembler une somme bien définie et de la faire parvenir en toute sincérité aux véritables nécessiteux pour le salut du défunt qui a probablement des dettes de prières, malheureusement, on fait tourner plusieurs fois la même somme d'argent entre quelques personnes en disant: « قَبِلْتُ J'ai reçu et accepté et وَهَبْتُ j'ai concédé», comme si la valeur de cette dite somme, bien que ne changeant pas pécuniairement augmentait juridiquement.

Par conséquent, au moyen d'un geste prémédité, donner une petite somme d'argent à une personne et la reprendre, puis la remettre à une autre pour ensuite la lui reprendre, et ainsi croire à la prolifération de celle-ci et de son mérite, n'est que synonyme d'une innovation abominable de la part de ceux qui s'y adonnent. En particulier, cette situation paraît plus étonnante lorsque ce sont des riches qui s'y adonnent en espérant de leur Seigneur une contrepartie. De surcroît, cette pratique n'est rien d'autre qu'une occupation vaine pouvant même être perçue par ceux qui sont sceptiques sur l'Islam comme une absurdité énorme. C'est aussi, que Dieu nous en préserve, une tentative de tromper l'intrompable Dieu l'exalté, car une telle pratique introduit la compensation d'un acte cultuel qui n'a pas été acquitté par une apparente sadaka.

Il n'est pas convenable d'éprouver de l'animosité envers sa famille en raison d'un héritage et de l'avidité envers les biens. Les croyants doivent procéder à la succession selon la volonté divine et s'abstenir de comportements qui pourraient affaiblir les liens de parenté.

Malheureusement aujourd'hui, ceux qui ont amoindris leurs rapports avec la Foi et la Religion ne montrent pas leur agrément à la Loi divine sur la répartition de l'héritage provoquent de la colère et de la discorde dans les liens familiaux.

De nombreux points dans le Saint Coran sont décrits en des lignes directrices, tels les détails de la succession et de l'héritage qui sont exprimés de la manière la plus claire⁸¹.

Après la déclaration de ces règles, Dieu Tout-Puissant avertit :

تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ يُدْخِلْهُ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ
تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَذَلِكَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ

« Telles sont les limites fixées par Dieu. Tous ceux qui obéissent à Dieu et à Son Prophète seront accueillis dans des Jardins arrosés d'eaux vives où ils demeureront pour l'éternité, et ce sera pour eux la félicité suprême. » (An-Nisâ, 4 : 13)

81. Voir. An-Nisâ, 4 : 11-12.



وَمَنْ يَعِصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَيَتَعَدَّ حُدُودَهُ
يُدْخِلْهُ نَارًا خَالِدًا فِيهَا وَلَهُ عَذَابٌ مُهِينٌ

« Celui qui, en revanche, désobéit à Dieu et à Son Prophète et qui transgresse Ses Lois, Dieu le précipitera dans l'Enfer pour l'éternité, où un supplice avilissant lui sera infligé. » (An-Nisâ, 4 : 14)

• Le Coran et les Ahadith ne donnent aucune information ou recommandation sur les cérémonies de commémoration des morts au **septième**, **quarantième** ou **cinquante-deuxième** jour.

Implorer le Pardon, faire la charité (aumône), réciter le Coran pour le défunt sont des actions à faire tout le temps. Car se rappeler de nos ancêtres par périodes sous-entend de les oublier les autres jours ; ainsi, leur rappel sera amoindri.

De plus, ces cérémonies risquent de prêter à confusion et même de mener certains à les considérer comme des recommandations religieuses.

On peut penser que ce genre de rappels périodiques a été mis en place pour empêcher d'oublier complètement les morts.

Cependant, même si une telle tradition n'est pas légitime, le fait d'être oublié et effacé des mémoires des personnes ne peut être que cause d'amertume.

Pour ne pas tomber dans cet état, 'Ali † nous avertit :

« Joignez-vous aux pieux et aux véridiques, établissez une familiarité avec eux (pour que leurs caractères et comportements vous illuminent), vivez une vie si parfaite que vous manquiez aux gens de votre vivant, et qu'après votre mort ils vous regrettent ! »

Le poète s'exclame et fait allusion à ce regret :

*Quand ta mère, t'a fait naître au monde
Toi, tu pleurais, et tout le monde riait
Maintenant, vis une vie telle que tu meurs en riant
Et que l'univers entier te pleure en sanglotant.*

En réalité, même si les pieux serviteurs des sentiers divins entrent sous terre, leurs noms continuent de vivre à travers les siècles par leurs belles

générations, leurs beaux souvenirs, leurs œuvres utiles et leurs précieuses invocations laissés derrière eux. Ainsi, **Rûmî** ﴿رُومِي﴾ a dit :

*« Ne cherche pas sa tombe dans la terre,
Son mausolée se trouve dans le cœur de tous les amants. »*

Quelle joie pour les serviteurs qui purent laisser un amour indélébile dans les cœurs et une belle impression dans le dôme du Ciel ! ...

Quelques superstitions liées aux funérailles

Dans certaines régions, il est clair qu'il existe des croyances sans fondement islamique, liées à la mort et aux funérailles. Certaines d'entre elles qui ne devraient jamais être vénérées sont les suivantes:

- Si dans une maison un chien hurle à la mort une funéraille sortira automatiquement de cette maison ou d'une maison proche.
- Si la nuit on donne d'une maison à une autre des ustensiles tels qu'une poêle, une casserole etc... Ces mouvements attirent la mort.
- Si les ciseaux restent ouverts, le ciseau coupera un linceul.
- L'Aiguille qui coût le linceul doit être cassée car elle apporte la mort et la malchance.
- Si le chaudron n'est pas renversé après le lavage du défunt un autre décès surviendra.
- Si une personne décédée sort d'une maison, les réservoirs d'eau de cette maison doivent être vidés. S'ils ne sont pas vidés une autre personne de cette maison décèdera parce qu'Azraïl ﴿أَزْرَائِيلُ﴾ a touché les eaux.
- Si l'un des objets de la maison tombe ou se brise tout seul c'est un signe de mort.
- Si les chaussures se retournent quand on les enlève, un mort sortira de cette maison.
- Quand l'esprit des morts vient illuminer la chambre, les lampes ne seront pas éteintes pendant 40 jours.



Pour nous protéger, nous et notre génération, contre de telles croyances, et d'autres, nous devons privilégier l'éducation religieuse et nous oeuvrer pour apprendre et enseigner de solides connaissances islamiques.

Erreurs dans les visites des cimetières et tombeaux

Parmi les erreurs commises dans les visites des mausolées, on peut citer :

- **Attacher des pierres et des morceaux de tissus à côté du tombeau, jeter des pièces de monnaie, lancer du sel, immoler une bête à côté, allumer un cierge, demander au défunt de faire réaliser un souhait.**
- **Attacher des morceaux de tissus sur les tombes.** C'est une superstition venant du chamanisme. Selon cette croyance, chaque montagne, chaque lac, chaque rivière, les grands arbres et les rochers ont un esprit appelé « Izi ». Ces esprits demandent des offrandes aux gens, et à ceux qui n'offrent pas de sacrifice, ils feront du mal. Cependant, ces esprits sont très frugaux et se contentent même d'un morceau de chiffon, du poil de cheval, même d'un lancer de pierre (à titre d'offrande).

Ainsi, les habitudes d'attacher des chiffons, de lancer des choses émanent de ces fausses croyances. Malheureusement, les traces de ces croyances peuvent être visibles parfois chez des ignorants.

Ne pas montrer une vigilance et une sensibilité nécessaire à ce genre de superstition, qui touche directement le Dogme, peut conduire le Musulman à de grandes catastrophes dans l'Au-delà. En effet, le *Tawhîd*, qui représente l'Unicité de Dieu dans la croyance musulmane, ne tolère pas la moindre association.

Le fait suivant, relaté par **Salmân Al-Fârîsi** † est suffisant pour montrer l'importance de ce sujet :

« Un homme est entré au Paradis à cause d'une mouche, et un autre est entré en Enfer pour la même raison. Deux hommes cheminant rencontrèrent sur leur route un peuple qui avait une idole, ce peuple ne permettait à personne de continuer son chemin sans offrir de sacrifice à l'idole.

Ils dirent à l'un des deux hommes : « Sacrifie quelque chose. »

Il répondit : « Je ne possède rien que je puisse sacrifier. »

Ils lui dirent : “ Sacrifie ne serait-ce qu’une mouche !”

Il s’exécuta et on lui laissa le passage. Il entra alors en Enfer.”

Puis ils dirent à son compagnon : “ Sacrifie quelque chose !”

Il répondit : “ Jamais je ne sacrifierai une chose pour autre qu’Allah!”.

D’un coup d’épée, il fut tué et entra au Paradis. » (Abû Nuaym, Hilya, I, 203).

- **Allumer des bougies** car c'est une coutume des zoroastriens (les adorateurs du feu).
- **Tourner autour de la tombe des Saints** comme autour de la Ka'ba.
- **Décorer les portes des tombeaux avec les dessins de ce qu'on désire** comme des maisons, des voitures, des enfants.
- **Prendre de la terre des tombeaux de Saints pour la guérison, jeter ou y coller des pièces de monnaie.**
- **Croire qu’embrasser les tombeaux, les caresser, y entrer avec révérence en espérant qu’un mal nous sera épargné ou qu’un vœu sera exaucé** car ce sont des comportements compromettant la Foi musulmane.



Il ne faut pas oublier que l’Homme est impuissant. Tout le monde a besoin de Dieu. Si on considère que le locataire du tombeau est un proche et bien-aimé de Dieu, il n’y a pas de mal à faire des demandes à Dieu en son endroit. En d’autres termes, on peut implorer Dieu Tout-Puissant, mais en aucun cas on ne demande quelque chose au défunt.

À l’époque du califat d’**Omar** † , il y eut une période de sécheresse.

Omar † prit l’oncle du **Prophète**, ‘**Abbas** † à ses côtés et fit la prière de demande de la pluie :

« Ô Allah ! Nous te demandons la pluie par l’intermédiaire de notre Prophète et tu nous l’accordais et, à présent, nous cherchons intercession auprès de Toi avec l’oncle de notre Prophète, alors accorde-nous la pluie !»

Et la pluie leur fut accordée. (Al Boukhari, Istisqâ, 3).

En réalité, il n’y a que Dieu Tout-Puissant qui vient en aide et exauce les invocations.



Même si notre Seigneur est l'authentique Possesseur de tout, il n'y pas d'inconvénients à implorer Son aide en évoquant le souvenir de Ses Bien-Aimés pour rendre la demande plus acceptable.

Cependant, certains invoquent le Saint de la tombe, en disant par exemple : « Ô tel ! Donne-moi la santé ! Réponds à mon besoin ! »

Ces supplications sont extrêmement dangereuses et vont jusqu'à - que Dieu nous en préserve - entrouvrir la porte de l'association (*Shirk*) !

Même si certains peuvent prétendre que c'est un malentendu, de tels comportements ignorants endommagent directement l'essence du *Tawhîd* et doivent être évités. C'est très dangereux et compromettant de formuler de tels propos, qui laissent à penser que l'ordre et l'administration de l'univers ne tiennent pas qu'au Seigneur de l'univers. Ainsi donc chaque Musulman doit avertir ceux qui tombent dans ce genre d'insouciance et d'ignorance. Toutefois, par analogie, il ne faut pas non plus tomber dans l'erreur de considérer les visites des tombes conformes aux bonnes mœurs comme « *Shirk* » sous prétexte que des erreurs sont effectuées par des égarés.

Comme dans tout domaine, l'Islam, au sujet des visites des tombes, adopte comme principe la modération et le juste milieu. À cet égard, les paroles et les actes du **Messager de Dieu** ﷺ et de ses Compagnons ﷺ sont les meilleurs exemples pour ne pas tomber dans les deux extrêmes. Les Compagnons ﷺ savaient parfaitement, et mieux que nous, ce qui était du domaine du « *Shirk* » ou du « *Tawhîd* ».

L'évènement suivant constitue une réponse très significative à ceux qui vont jusqu'à considérer que les visites des tombes relèvent du « *Shirk* » :

Un jour un des califes Omeyyades, **Marwan Ibn Hakam** ء vit quelqu'un reposer sa joue sur la tombe du **Messager de Dieu** ﷺ.

Il le prit par son col et lui dit : « Que crois-tu faire ? »

Et quand ce dernier se retourna, il s'aperçut que c'était **Abû Ayoub Al-Ansarî** ء. Ce Compagnon, amoureux du Prophète ﷺ, répondit :

« – Je sais parfaitement ce que je fais, je suis venu ici pour le Messager d'Allah ﷺ et non pour la pierre. »

Abû Ayoub continua sa réponse avec ce qu'il avait entendu du **Prophète** ﷺ : « *Ne pleure pas sur la Religion de l'Islam si les dirigeants dirigent en faisant preuve de justice, mais pleure plutôt sur cette Religion si les dirigeants la dirigent injustement.* »⁸²

Par conséquent, « *At-Tawassul* » ne signifie pas « *Shirk* ».

Ce dernier s'établit lorsque la personne qui invoque considère la personne par laquelle on intercède comme pouvant exaucer ou nuire, à l'instar de la Divinité.

Par conséquent, celui qui invoque son Seigneur par intercession doit savoir que Seul Le Tout-Puissant peut aider.

Enfin, dans les visites des cimetières et des tombeaux, il convient d'observer scrupuleusement la sensibilité islamique. Nous devons éviter de servir la propagation d'erreurs ou d'amalgames qui endommageraient la Foi musulmane. En tant que croyants, nous sommes responsables de bien expliquer la compréhension de l'Islam à notre famille et notre entourage, et nous devons nous efforcer de vivre une vie conforme à la Tradition du **Messenger de Dieu** ﷺ.



82. Ahmad Ibn Hanbal, V, 422; Hâkim, IV, 560/8571; Haythamî, V, 245.



5^{ème} PARTIE



La Résurrection

En cas de tremblement de terre ou d'une très forte explosion, on parle d'apocalypse. Alors que le Jour de la Résurrection, quand les étoiles tomberont, le ciel s'enroulera comme une liasse de papier, les montagnes seront emportées, on vivra une apocalypse inimaginable pour l'esprit humain... Un jour, où les jeunes enfants vieilliront, les femmes avorteront leurs bébés, les yeux sortiront de leur orbite, les gens seront comme enivrés de peur. Mais notre Seigneur a annoncé sa protection pour ses pieux serviteurs pendant ce Jour, chargé d'angoisses et de malheur :

« En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, / ceux qui croient et qui craignent [Allah]. / Il y a pour eux une bonne annonce dans la vie d'ici-bas tout comme dans la vie ultime. ... » (Yûnus, 10 : 62-64)

LA RÉSURRECTION

Dieu Tout-Puissant condamne toutes ses créatures à la mortalité ; tout comme la vie de l'être humain a un terme (*'Ajal*), il en est de même pour la Terre. À l'instar de la fin de la vie de l'Homme qui demeure une inconnue, le Jour de la Résurrection est une heure que Seul Le Tout-Puissant connaît. Les versets suivants témoignent de cette vérité :

« Ils t'interrogent sur l'Heure : Quand viendra-t-elle ? Réponds-leur :

Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui Seul est à même de la faire surgir au terme fixé. Et du coup, les Cieux et la Terre en seront bouleversés ! D'autant qu'elle ne vous prendra qu'à l'improviste. On t'interroge à son sujet comme si tu en possédais le secret. Réponds-leur : Dieu Seul en a connaissance. Mais la plupart des Hommes ne savent pas. »

(Al-A'raf, 7 : 187).

« On t'interroge sur l'Heure. Réponds : Sa connaissance est du ressort exclusif du Seigneur ! D'ailleurs, qu'en sais-tu, toi-même ? Elle est peut-être imminente. » (Al-Ahzâb, 33 : 63).

« Béni soit Celui à qui appartient le Royaume des Cieux, de la Terre et des espaces interstellaires, de qui relève la connaissance de l'Heure et vers qui vous devez tous faire retour ! » (Az-Zukhruf, 43 : 85).

LES SIGNES DU JOUR DE LA RÉSURRECTION

Notre **Prophète** ﷺ, lorsqu'on lui demanda quand aurait lieu le Jour de la Résurrection, répondit :

« Celui qui est interrogé n'en sait pas plus que celui qui l'interroge ! ».

Ainsi il déclara qu'il ne détenait pas d'informations à ce sujet.



Mais il informa sa Communauté sur ses Signes précurseurs.

Le Coran indique à ce sujet :

فَهَلْ يَنْظُرُونَ إِلَّا السَّاعَةَ أَنْ تَأْتِيَهُمْ بَعْتَةٌ فَفَقَدْ جَاءَ
أَشْرَاطُهَا فَأَنَّى لَهُمْ إِذَا جَاءَتْهُمْ ذِكْرَاهُمْ

« Qu'attendent les impies sinon l'arrivée de l'Heure qui viendra les surprendre et dont les indices se sont déjà manifestés ? Mais quand l'Heure sera venue, à quoi leur servira le rappel qui leur a été adressé ? »

(Muhammad, 47 : 18)

Certains de ces Signes sont physiques comme l'arrivée de l'Antéchrist (Dajjâl) ou le lever du soleil de l'Ouest, et d'autres sont moraux comme l'affaiblissement de la piété...

Certains érudits de l'Islam ont divisé les signes précurseurs en trois parties :

1. Les « **petits Signes** » ou les « **Signes lointains** » ce sont les Signes qui sont déjà apparus et ont disparu. Parmi eux on peut citer l'envoi du Messager de Dieu ﷺ, les incidents du Chameau et de Siffin ou l'arrivée au pouvoir des Omeyyades.

2. Les « **Signes moyens** » ont pour la plupart fait leur apparition et n'ont pas disparu.

3. Les « **Signes proches** » ou « **plus grands Signes** » sont ceux qui, après leur apparition, seront suivis immédiatement par l'Heure. Ceux-là tombent l'un après l'autre, comme les perles d'un chapelet.

Nous allons traiter « des petits et moyens Signes », les « plus grands Signes » seront traités dans un autre chapitre.

a) Les Petits et Moyens Signes

De nombreux Signes témoignent de l'arrivée du Jour de la Résurrection. Ceux-là mettent en garde et rappellent aux croyants l'importance de se préparer à ce Jour :

1. L'Avènement du Prophète ﷺ

Notre **Prophète ﷺ** est le dernier lien de la chaîne des Prophètes **L** la dernière page du calendrier prophétique. De son avènement jusqu'au jour de la Résurrection, aucun autre Prophète ne verra le jour. Ainsi, son arrivée fait partie des Signes précurseurs de la fin des temps.

Jâbir **ؓ** raconte :

« Lorsque le Messenger de Dieu **ﷺ** mentionnait l'Heure, ses joues devenaient rouges, il levait sa voix et son anxiété s'intensifiait comme s'il prévenait qu'une armée ennemie allait arriver au matin ou dans l'après-midi. »

Le Messenger de Dieu **ﷺ** a dit :

« J'ai été envoyé alors qu'il y a entre moi et l'Heure comme cela (il mit côte à côte son index et son majeur). » (Muslim, *Jumu'a*, 43. Voir aussi. Ibn Majah, *Muqaddima*, 7).

2. Augmentation de l'Ignorance dans les Sciences religieuses

On rapporte dans un hadith :

« Apprenez et enseignez le Coran. Apprenez le Farâ'id (la jurisprudence de l'héritage) et enseignez-le aux gens. Il arrivera un temps où deux personnes se mettront en conflit au sujet de l'héritage et ne trouveront aucun savant pour juger et trancher sur le conflit. » (Haythamî, IV, 223).

C'est une obligation pour le Musulman d'apprendre et de vivre selon les sciences religieuses. L'éloignement de cet apprentissage entraîne l'affaiblissement des sentiments religieux et cela fait partie des Signes précurseurs.

Dans un autre hadith, on rapporte :

« L'Islam disparaîtra comme la broderie qui disparaît d'un habit, jusqu'à arriver à un point où on ne saura plus ce qu'est la Prière, le Pèlerinage, l'aumône. Le Livre de Dieu (le saint Coran) sera retiré et emporté ; il n'en restera plus un seul verset. Il restera quelques hommes et femmes âgés qui diront :



- *Nous avons pu voir nos ancêtres dire la parole « Lâ ilâha illâ Allah » (Aucune divinité en dehors d'Allah), aussi nous la répétons !* »⁸³

Quand **Hudayfa** † rapporta ce hadith, **Sila** † lui demanda :

« Est-ce que la parole du Tawhîd - *Lâ ilâha illâ Allah* leur sera utile à ces vieux, alors qu'ils ne connaissent rien de la Prière, du Jeûne, du Pèlerinage et de l'Aumône ? »

Hudayfa † ne répondit pas (à la question). Mais, Sila † insista et redemanda à trois reprises. Chaque fois Hudayfa † détourna son visage de lui. Et quand Sila † redemanda une dernière fois, il répondit en répétant trois fois :

« Ô Sila, la parole du Tawhîd les sauvera au moins de l'Enfer (éternel) ! ». (Ibn Majah Fitan 26.).

Aussi, **L'Envoyé de Dieu** ﷺ a dit :

« *Parmi les Signes précurseurs de l'Heure, il y a la disparition de la science, l'extension de l'ignorance, la consommation du vin et la propagation de la fornication.* » (Al-Boukhârî, *ʿIlm*, 21).

L'ignorance de la majorité au sujet des sciences islamiques est clairement observée de nos jours. Il en est de même pour la propagation de la consommation d'alcool et de l'adultère. De nos jours, on qualifie d'arriéré celui qui taxe l'adultère de perversion, car les gens ne connaissent aucune limite pour satisfaire leurs désirs charnels.

Ce fait est à rapprocher de cette annonce du **Prophète** ﷺ « *les gens s'accoupleront en public dans la rue comme le font les ânes.* » (Muslim, Fitan, 110. Cf. At-Tirmidhî, Fitan, 59 ; Ibn Majah, Fitan, 33).

Quand l'Heure de la Résurrection retentira, ceux-là seront les pires parmi les plus malheureux.

Les péchés cités ici sont mentionnés pour montrer que l'équilibre du monde d'ici-bas et de l'Au-delà, tenu par l'obligation religieuse, est malheureusement détruit.

83. En effet, des situations similaires existent déjà depuis des années en Asie centrale, tout particulièrement en Chine et en Russie sous l'emprise de fortes pressions communistes.

Le délaissement de la science (religieuse) provoque l'altération de la « **Religion** » ; la consommation d'alcool entraîne la perte « **de l'esprit** » ; la fornication amène la déchéance de la « **descendance** » ; la sédition (fitna), a pour conséquence une atteinte à la « **vie** » et aux « **biens** ».

Alors que le devoir le plus important du Musulman est de préserver ces cinq choses, la détérioration de ces cinq principes appelés « *Darûrât Al-Khamsa* » est le plus grand annonciateur de la destruction du monde. En effet, la parole divine avait indiqué que l'être humain ne serait point laissé à l'abandon.⁸⁴ Donc, étant donné que **l'Envoyé de Dieu ﷺ** est le dernier Prophète, si l'Humanité compromet les principes qui lui ont été légués, on peut prévoir que son anéantissement est proche.

3. L'augmentation des troubles et des assassinats

Les troubles (fitna), qui commencèrent en terre d'Islam pendant le califat d'**Othman t**, eurent à chaque période des manifestations différentes. En d'autres termes, il n'est pas forcément nécessaire que tous ces troubles se révèlent en même temps. Ceux-là se manifesteront à différents moments et de différentes manières jusqu'au Jour de la Résurrection.

Un jour, le **Messager de Dieu ﷺ** a dit :

« Viendra le temps où les gens seront attirés par la psalmodie ; les Fakîh (les savants qui vivent les lois divines) seront amoindris jusqu'à la disparition de la science et le « Hardj » (les troubles et l'anarchie) augmentera !

Les Compagnons demandèrent : “ Qu'entendez-vous par « *Hardj* », ô Messager d'Allah ? ”

Il répondit : “ *Le meurtre, le meurtre !* ”. *Ensuite, il viendra un temps où les gens réciteront le Coran, mais leur récitation ne descendra pas en dessous de leur gorge (c'est-à-dire qu'il n'atteindra pas leurs cœurs et il ne sera pas appliqué).* (Hâkim, *Mustadraq*, IV, 504/8412. Voir aussi Al Boukhari, *Ilm*, 24).

Certains faits de nos jours témoignent parfaitement de ces paroles prophétiques : Certains orientalistes et théologiens modernistes, vivant loin de la piété et se faisant passer pour des savants, tentent de réformer

84. Voir Al-Qiyamah, 75 : 36.



l'islam et de commenter le Coran et la Sunna selon leurs propres esprits. On voit aussi des takfiristes lutter contre les Musulmans, soi-disant « au nom de l'islam », ou encore la prolifération des soufis ignorants qui compromettent le droit chemin de l'islam. Ainsi, il faut être vigilant et clairvoyant contre ce genre de danger et ne pas laisser la place à ces charlatans, ni aux commerçants de la Religion.

Comme le dit le poète :

« *Si seulement celui qui se mêle de ma Religion était musulman !* »

L'avertissement que donna l'Envoyé de Dieu ﷺ à 'Abdullah Ibn Omar ✓ donne une mesure importante de la bonne orientation :

« *Ô Ibn Omar! Tiens fermement à ta Religion, car elle est à la fois ta chair et ton sang. Prends garde de qui tu apprends ta Religion ! Tâche de prendre la science et les règles islamiques de savants de bonne guidance et non de ceux qui penchent à droite et à gauche !* » (Khatib Al-Baghdadi, Al Kifâya fî Ilm ar-Riwaya, Al-Madinat al-Mounawwara, Al-Maqtabatu-l- 'Ilmiyya, p. 121).



Lorsque les sciences religieuses s'affaiblissent dans une société, il est naturel que des séditions et des troubles y naissent. À mesure que les gens deviennent de plus en plus égoïstes et narcissiques, leur sentiment de bonté se perd et les tendances maléfiques se voient accroître à chaque occasion. Tout cela transforme la société en eaux troubles où personne ne trouve ni paix ni sécurité.

Un jour, le **Messager de Dieu** ﷺ a dit :

« *Je jure par Celui qui détient mon âme dans Sa main que le monde ne s'en ira pas avant que les gens ne vivent à une époque où le meurtrier ne saura pas pourquoi il a tué et celui qui est tué ne saura pas pourquoi il a été tué !* » (Muslim, Fitan, 55).

Un Compagnon demanda : « Comment cela arrivera-t-il ? »

Le Messager de Dieu ﷺ répondit : « *À cause de l'augmentation des morts ! Le meurtrier et celui qui est tué sont en Enfer !* » (Muslim, Fitan, 56).

Cette vérité nous laisse penser notamment à l'état actuel de la Syrie ou à tout autre endroit où le terrorisme et l'anarchie dominent.



Souvent, les groupes terroristes, dirigés et gérés en coulisses par des puissances extérieures au conflit, font couler le sang, sans pour autant savoir pourquoi le tueur a tué, et pourquoi l'autre a été tué.

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit aussi :

« Par celui qui dispose de mon âme, le monde ne disparaîtra pas avant que l'homme, passant près d'une tombe, ne se roule dessus en disant : « Si seulement j'étais à la place du mort qui git dans cette tombe ! » Et ce ne sera pas en raison d'un manque de Foi, mais seulement à cause (de la dureté) des épreuves. » (Al Boukhari, *Fitan*, 22; Muslim, *Fitan*, 54).

Ainsi à la fin des temps les gens seront tellement éprouvés rudement qu'ils regretteront d'être vivants. La vie aura tellement peu de valeur que les gens s'entretueront sans savoir pourquoi.

Même ceux qui n'ont rien à voir avec la Religion et la Foi haïront le monde et préféreront mourir.

Dans une telle médiocrité, il sera difficile de se tourner vers le bien et d'accomplir de bonnes actions. C'est pour cela qu'il faut connaître la valeur des moments paisibles et confortables, aujourd'hui, pour transformer chaque opportunité en un bénéfice pour l'éternité avant que cela ne soit trop tard et ne devienne très difficile.

Le Messager de Dieu ﷺ fit ces avertissements à ce sujet :

« Empressez-vous d'accomplir des œuvres pies, car il y aura des troubles aussi noirs qu'une nuit très sombre, où l'homme se réveillera croyant et sera le soir mécréant, et le soir il est croyant et se réveillera mécréant ; il fera un troc de sa Religion contre les biens du bas monde. » (Muslim, *Iman*, 186.)⁸⁵

« Il viendra un temps où celui qui voudra tenir sa Religion sera semblable à une personne tenant une braise de feu dans sa main. » (Ahmad II, 390. Voir aussi Muslim *Iman*, 186 ; At-Tirmidhî *Fitan*, 30/2196).

Les gens aux faibles caractères agiront alors selon leur étroitesse d'esprit et non conformément au Livre et à la Sunna. Et ils expliqueront les versets et les Ahâdîth sans vouloir en tirer profit.

85. Voir At-Tirmidhî, *Fitan* 30, Zuhd 3; Ibn Majah, *Iqâma*, 78; Ahmad, II, 303, 372, 523.



L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *Les pieux serviteurs d'Allah s'en iront dans l'Au-delà, un par un, jusqu'à laisser derrière eux des gens seulement semblables à des détritits de récolte d'orge ou de datte. Et Allah ne se souciera pas d'eux.* » (Al Boukhari, Riqaq, 9. Voir aussi. Dârimî, Riqaq, 11).

4. Les gens incompétents qui ont la Parole

Abû Hurayra رضي الله عنه a raconté :

« **L'Envoyé de Dieu ﷺ** conversait avec ses Compagnons رضي الله عنهم lorsqu'un bédouin s'interposa et demanda : “ Quand viendra le Jour du Jugement ? ”

Le Messager ﷺ continua son discours sans s'interrompre.

Un Compagnon رضي الله عنه dit alors : “ Il a entendu la question du bédouin, mais Il ne l'a pas approuvé ! ”

Un autre dit : “ Non ! Il n'a pas entendu la question. ”

Quand le Messager de Dieu ﷺ termina son discours, il demanda :

“ *Où est-il celui qui m'a questionné sur l'Heure ?* ”

Le bédouin dit : “ Je suis là, ô Messager de Dieu ! ”

Le Prophète ﷺ lui répondit alors :

“ *Quand « l'Amāna » (le dépôt) ne sera plus respecté, attendez-vous à l'arrivée de l'Heure !* ”

Le bédouin rétorqua : “ Comment ne sera-t-il plus respecté ? ”

L'Envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« *Quand les affaires seront confiées à ceux qui ne le méritent pas, attend l'arrivée de l'heure !* » ⁸⁶

Léguer la confiance ou le dépôt aux personnes incompétentes signifie ne pas valoriser la connaissance, l'expérience et le mérite. Étant donné qu'elles ne sont pas aptes à remplir correctement leurs fonctions et qu'elles commettent forcément des injustices, l'ordre est perturbé en peu de temps.

5. Le Temps se contractera :

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« L'Heure n'aura pas lieu tant que le temps ne se sera pas contracté, au point que l'année passera comme un mois, le mois comme une semaine, la semaine comme un jour, le jour comme une heure et l'heure s'écoulera aussi vite qu'un tison enflammé. » (At-Tirmidhî, Zuhd, 24/2332).

Vers la fin du monde, l'accumulation des biens, les préoccupations et les amusements mondains prendront une ampleur démesurée ; en outre, l'anxiété provoquée par l'augmentation des troubles fera oublier le temps qui passe à toute vitesse. Ce hadith nous indique que la durée de vie va diminuer et surtout, qu'elle deviendra improductive pour œuvrer.

Le savant de la science du hadith (*muhaddith*) **Hattâbî**  indique que le raccourcissement du temps aura lieu au moment du **Mahdî**  ou après l'apparition d'Isâ (Jésus)  .

Le célèbre érudit de l'Islam '**Ali Al-Qârî** , indique, quant à lui, que cette période aura lieu entre les deux. En effet, la contraction du temps se produira au moment du Dajjâl (Antéchrist) et ce dernier interviendra entre les deux.

6. Il y aura une abondance de biens

Le Prophète de Dieu ﷺ a dit :

« Je jure par Allah que je crains pas le plus la pauvreté pour vous ! Je crains plutôt que la vie d'ici-bas ne soit étendue pour vous comme elle l'a été pour ceux qui sont venus avant vous, que vous vous concurrenciez la concernant comme ils se sont concurrencés et qu'alors elle vous fasse périr comme elle les a fait périr. » (Al Boukhari, Riqâq, 7; Muslim, Zuhd, 6).

« J'ai peur qu'après ma mort, les bienfaits et les ornements du monde s'ouvrent à vous et vous trompent ! » (Al Boukhari Zakât 47, Jihâd 37; Muslim Zakât 121-123. Cf. Nasâi Zakât 81 ; Ibn Majah Fitan 18).

« Ce bas-monde est certes, doux et verdoyant. Allah vous en a donné la lieutenance, pour voir comment vous agirez. Craignez donc ce bas-monde et craignez les femmes (débauchées) ! » (Muslim, Dhikr, 99).



L'augmentation des richesses prendra une inclinaison exponentielle à la fin des temps et atteindra un niveau qui satisfera même les plus gourmands.

Le **Messager de Dieu** ﷺ a exprimé cette réalité en disant :

« *Dans les derniers jours avant l'Heure, un de vos califes distribuera des richesses sans nécessité de les compter.* » (Muslim, Fitan, 68, 69)⁸⁷.

L'Envoyé de Dieu ﷺ informa sa Communauté de l'augmentation progressive des richesses, or il est certain qu'elles sont d'ores et déjà visibles en grande partie dans nos sociétés.

7. L'affaiblissement de la salutation

Le **Prophète** ﷺ a dit :

« *Avant la dernière Heure, apparaîtront la salutation particulière (l'individu ne saluera que ceux qu'il connaît ou bien quand il arrive dans une communauté, il ne salue que certaines personnes), l'élargissement du commerce au point que la femme aide son mari pour diriger ses affaires, la rupture des liens de sang, le faux témoignage, la discrétion du vrai témoignage (en raison de la propagation des sciences mondaines) et le Qalam apparaîtra (les gens seront ignorants dans les sciences religieuses, mais savants dans les sciences mondaines).* » (Ahmad, I, 407, 419; Hâkim, IV, 110/7043).

« *Un des Signes précurseurs de l'Heure du Qiyamah est que les gens ne saluent que ceux qu'ils connaissent.* » (Ahmad, I, 405. Voir aussi 'Abdurrazzaq, Musannaf, III, 154.).

8. Les autres Signes précurseurs annoncés par le Prophète ﷺ

« *L'heure ne viendra pas avant deux grandes armées s'affrontent. Bien que ces deux armées poursuivent la même cause, on assistera à une grande guerre.* »

« *L'Heure n'arrivera pas avant que trente hommes ne fassent apparition dont chacun d'eux prétendra qu'il est l'envoyé d'Allah...* »

« Tant que des effondrements et des tremblements de terre ne s'accroîtront pas, l'Heure n'arrivera pas... »

« En ces temps-là, l'Homme prendra la Zakât de ses biens pour en faire une aumône, restera un mois à chercher des pauvres, mais il ne trouvera personne à l'accepter, car tous les gens auront des biens suffisants. Et chacun lui répondra : « Je n'en ai plus besoin... » (Al Boukhari, Fitan, 25).

Le manque de personnes à qui donner la Zakât avait déjà été constaté à l'ère du califat d'Omar Ibn Abd Al 'Aziz  et, certes, cela se reproduira à la fin des temps.

Même aujourd'hui, avec l'augmentation du niveau de vie, il n'est pas toujours facile de trouver des gens dignes de percevoir la Zakât à juste titre.

Cependant, il est nécessaire de rester attentif et ne pas tomber dans l'insouciance en se limitant uniquement à son entourage propre en supposant qu'il n'y a pas de pauvres. Car c'est un devoir essentiel du croyant considéré comme riche, que de rechercher et de trouver les nécessiteux pouvant bénéficier de son aumône.



De plus, l'Envoyé de Dieu  a dit :

« Je jure par Celui qui détient mon âme dans Sa main que l'Heure n'arrivera pas tant que vous n'assassinerez pas votre imâm (votre représentant), vous ne vous ferez pas la guerre et que les mauvais ne seront pas les héritiers de votre monde. » (At-Tirmidhî, Fitan, 9/2170.).

« Quand l'heure approchera, l'Euphrate ne tardera pas à découvrir des monceaux d'or et les hommes s'entretueront au point d'éliminer neuf sur dix et il n'en restera qu'un seul, et celui-ci ne pourra en prendre qu'une petite quantité. » (Al Boukhari, Fitan, 24; Muslim, Fitan, 29).⁸⁸

« De l'Euphrate apparaîtra un trésor d'or, celui [d'entre vous] qui est présent, alors qu'il n'en prenne rien ! » (Al Boukhari, Fitan, 24; Muslim, Fitan, 29-32).⁸⁹

88. Voir aussi: Ibn Majah, Fitan, 25.

89. Voir aussi: Abou Dawud, Malâhim, 13; At-Tirmidhî, Sifât Al-Jannah, 26.



Ainsi, on rapporte que l'Euphrate se tarira et qu'une montagne d'or ou une grande mine d'or verra le jour. Le mot « Montagne » ici, peut être utilisé pour décrire la taille du trésor. De plus, il est fort probable que cette découverte ait lieu à l'approche de l'Heure et qu'elle cache en elle un sens métaphorique.

En outre, le Messager de Dieu ﷺ raconte selon un autre hadith au sujet des Signes précurseurs de la fin des mondes que :

« *La terre sortira d'elle ses valeurs cachées en colonnes d'or et d'argent.* » (Muslim, Zakât, 62).

Alors, les gens débordant d'attirance s'entretueront jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un dixième ou, selon une autre source, un centième de vivants.



L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *Les hommes diminueront en nombre tandis que les femmes deviendront si nombreuses qu'il n'y aura plus qu'un seul homme pour soutenir cinquante femmes.* » (Al Boukhari, 'Ilm, 21).

Outre le nombre indiqué, cette déclaration nous laisse à penser qu'un seul homme aura à se charger et à s'occuper de nombreuses femmes.

De plus, comme susmentionné, en période de désordre, les guerres et les tueries vont tellement augmenter que le nombre « de guerriers » masculins va considérablement diminuer.



Dans le célèbre hadith appelé le « **hadith de Jibrîl** ﷺ » (Gabriel), quand l'Archange demanda au **Messager de Dieu ﷺ** les Signes précurseurs de la fin des temps, il répondit :

« *C'est lorsque la servante engendrera sa propre maîtresse, et lorsque tu verras les pâtres miséreux, pieds nus et mal vêtus rivaliser dans l'édification des constructions élevées.* » (Muslim, Iman, 1, 5)⁹⁰

90. Voir aussi Al Boukhari, Iman, 37; At-Tirmidhî, Iman, 4; Abou Dawud, Sunna, 16; An-Nasaï, Mawâqîf, 6; Ibn Majah, Muqaddima, 9.



Citons quelques interprétations de l'expression « *la servante engendrera sa propre maîtresse* » :

1. Les mères donneront naissance à des enfants révoltés, qui exploiteront leurs parents comme des esclaves.

2. La prolifération des esclaves et servantes jusqu'à ce que l'enfant né de la servante prenne la place et l'autorité de son père. Ensuite, cet enfant rendra hommage à sa mère et la fera prévaloir.

3. La vente et le passage de mains en mains de la servante ayant enfantée, jusqu'à ce que celle-ci tombe - que Dieu en préserve - aux mains de son propre enfant.

Et concernant l'explication de l'expression : « *pieds nus et mal vêtus rivaliser dans l'édification des constructions élevées* », on peut faire allusion à la richesse d'anciens bédouins qui autrefois étaient pauvres et sont devenus assez riches pour rivaliser dans le génie du bâtiment et la construction de gratte-ciels.

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *...l'heure n'arrivera pas tant que les gens n'entreront pas dans la course à la construction de grands immeubles...* » (Al Boukhari, Fitan, 25).

Le Prophète ﷺ cita comme Signes précurseurs qui mèneront pas à pas vers l'Apocalypse, la prolifération de « **l'adultère** » et la construction de « **gratte-ciels** ».

Or, aujourd'hui, lorsque nous observons la société, nous pouvons malheureusement constater que l'immoralité et les bâtiments ont pris une large ampleur.

L'adultère et l'immoralité répandent un poison sur la paix et la spiritualité de nos sociétés.

Quant aux bâtiments qui s'élèvent vers le ciel, ils sont devenus les pierres tombales des villes sans âme !

9. Il viendra un temps...

Notre Prophète bien-aimé ﷺ informa et avertit sa Communauté sur les désordres et les séditions qui auront lieu dans la fin des temps.



On peut citer encore :

« Il viendra un temps où personne ne pourra se priver (de bénéficié) des intérêts ! Même si l'individu n'en prend pas directement, sa poussière⁹¹ l'atteindra ! » (Abou Dawud, Sihr, 3/3331)⁹²

« Il viendra un temps où les gens ne se soucieront guère de savoir si ce qu'ils obtiennent est licite ou illicite. » (Al Boukhari, Sihr, 7, 23).

« Il viendra un temps où ceux qui disent la vérité seront démentis et où les menteurs seront confirmés. Les gens dignes de confiance seront considérés comme des traîtres et ces derniers comme dignes de confiance. La personne se portera témoin et jurera alors qu'on ne lui a rien demandé !

Ceux qui seront les plus heureux des gens et bénéficieront le plus des Bienfaits du monde seront les vils enfants de vils qui renient Dieu et son Messager ! » (At-Tabarâni, Al-Mu'jamu-l-Kabîr, XXIII, 314; Haythamî, VII, 283.).

« Il viendra le temps où les gens ne se recommanderont pas le convenable et ne s'interdiront pas le répréhensible. » (Haythamî Majmu Zawâid VII, 280).



Thawban † rapporte que le **Messager de Dieu** ﷺ a dit :

« Peu s'en faut que les nations ne se liguent contre vous, à la manière de mangeurs s'invitant à manger du même plat. »

L'un des Compagnons demanda :

« - Serons-nous en minorité ce jour-là, Envoyé de Dieu ? »

Le Messager de Dieu ﷺ répondit :

« Non, au contraire vous serez nombreux, mais [votre nombre n'aura pas plus de valeur] que l'écume charriée par un torrent. Alors Dieu ôtera du cœur de vos ennemis la crainte que vous leur inspiriez et Il mettra de la faiblesse dans les vôtres. »

Un autre demanda :

« De quelle nature sera cette faiblesse, ô Messager d'Allah ? »

91. Dans la version d'Abou Dawud, on dit sa « vapeur ».

92. Voir An Nasâi, Sihr, 2/4452 ; Ibn Majah Tijârâ 58 ; Ahmad IV 494; Bayhaqî Sunan IV 275.

Le Prophète ﷺ répondit alors :

« *L'amour de ce monde et la crainte de la mort !* » (Abou Dawud *Malâhim*, 5/4297 ; Ahmad, V, 278).

Selon ce hadith, les ennemis de l'islam vont s'inviter à se rallier et à coopérer pour tout d'abord briser la force des Musulmans, puis les diviser et enfin les détruire. Ils feront cela avec l'aisance d'une personne qui convie l'autre à son repas. En d'autres termes, il leur sera aussi facile de s'allier contre les Musulmans et d'exploiter leurs richesses que d'assister à un repas où ils sont invités. Leur si grande audace ne viendra pas de l'insuffisance du nombre des Musulmans mais plutôt de la déficience de la Foi, l'absence de piété et les désirs de ce monde des Musulmans.

En effet, celui qui a peur de la mort et s'attache trop au monde, ne peut faire sacrifice de sa vie et de ses biens pour la cause de Dieu. Ainsi, les Musulmans perdent cette faculté qu'ils avaient autrefois, de semer la peur dans les cœurs de l'ennemi et les ennemis de l'islam ne craignent plus leur force.



Zubayr Ibn Adiyy  raconte :

« Nous sommes allés voir **Anas Ibn Mâlik**  et nous nous sommes plaints d'Al-Hajjâj. Anas a alors dit : « J'ai entendu du Messenger d'Allah ﷺ :

« *Patiencez ! Car il n'y a pas une période sans que celle qui la suit ne soit pire que la précédente, jusqu'à ce que vous rencontriez votre Seigneur !* » (Al Boukhari, Fitan, 6; At-Tirmidhî, Fitan, 35/2206).



'**Abdullah Ibn Omar**  rapporte : **L'Envoyé de Dieu ﷺ** se dirigea vers nous et dit :

« *Ô peuple Émigrés [Muhajirun] ! Il y a cinq choses [redoutables], si vous êtes éprouvés par elles et qu'elles surviennent parmi vous. J'implore la protection d'Allah afin que cela ne vous arrive pas :*

1. *La turpitude n'est jamais apparue chez un peuple au point que ses membres la commettent sans que n'apparaissent en son sein la peste et les maladies que leurs prédécesseurs n'ont pas connues ;*



2. *Ils n'ont jamais rogné la mesure et le poids sans être éprouvés par des années de disette, la rareté des provisions et l'iniquité des dirigeants ;*

3. *Ils n'ont jamais abandonné l'Aumône légale [Zakât] sans être privés de pluie et n'eût été les animaux, il n'aurait jamais plu ;*

4. *Ils n'ont jamais transgressé leur pacte (les ordres) avec Allah et avec Son Messenger (conformité avec sa Sunna) sans qu'on ne les mette sous la domination de leurs ennemis et que ces derniers n'accaparent certaines de leurs possessions ;*

5. *Et tant que leurs dirigeants ne jugent pas d'après le Livre d'Allah, Allah suscite parmi eux des dissensions internes (des séditions et des désordres).* » (Ibn Majah *Fitan*, 22; Hâkim IV, 583/8623; Bayhaqî *Shuab*, III, 197).



L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *Un peuple qui met à la direction de ses affaires une femme ne réussira pas !* » (Al Boukhari, *Maghâzî*, 82.).

« *Si vos représentants sont bons, vos riches généreux, vos affaires réglées en consultation entre vous, alors le dessus de la terre est plus bénéfique que le dessous pour vous !*

Mais si vos représentants sont mauvais, vos riches avarés, vos affaires aux mains des femmes, alors le dessous de la terre sera plus bénéfique que le dessus ! » (At-Tirmidhî, *Fitan*, 78/2266.).

En effet, dans une telle société, il ne sera plus possible de suivre les ordres de la Religion...



‘**Ali** ؑ rapporte qu’un jour, le **Messenger de Dieu ﷺ** a dit :

« *Quand ma Communauté fera quinze choses, les afflictions se produiront en elle !* »

Ses Compagnons demandèrent :

« *Quelles sont-elles, ô Messenger d’Allah ?* »



Le Prophète ﷺ dit :

«1. Quand le butin de guerre est distribué préférentiellement (entre les riches et les représentants sans atteindre les pauvres),

2. Quand la confiance est usurpée (et trahie comme le butin),

3. Quand la Zakât est vue comme une amende (un fardeau et non comme un acte Religieux),

4. Quand l'homme obéit à sa femme (dans les affaires non permises),

5. Quand l'homme désobéit à sa mère,

6-7. Quand il fait du bien à son ami, mais du mal à son père,

8. Quand des voix s'élèvent dans les mosquées,

9. Quand le chef du peuple est le plus méprisable d'entre eux (visible dans certains pays)

10. Quand on honore un homme de peur de son mal,

11. Quand les boissons enivrantes sont bues (en toute liberté)

12. Quand la soie est portée (par les hommes),

13-14. Quand la fascination augmente pour les femmes chanteuses et les instruments de musique (de nos jours malheureusement très répandue sous les noms de culture, artistes et concerts, bars, programmes télévisés, etc.)

15. Et quand la fin de cette Communauté maudit ses prédécesseurs (De nos jours, à l'image de certains ignorants qui haïssent nos pieux prédécesseurs de l'islam et nos ancêtres ottomans...)

Lorsque ceux-là se produisent, attendez un vent rouge (qui ôte l'âme des croyants), l'effondrement de la terre, la transformation (en singes ou cochons⁹³), le tremblement de terre et la pluie de météorites. »

Ensuite, de nombreux Signes s'entresuivront comme lorsque le fil d'un collier rompt et ses perles tombent l'une après l'autre... » (At-Tirmidhî, Fitan, 38/2211).

93. Voir At-Tirmidhî, Fitan, 38/2210.



Seul Dieu connaît l'Invisible et le futur. Dans tous les cas, à l'approche de la fin des temps, ces Signes apparaîtront en raison du mal qui va se répandre de jour en jour.



Il est dit dans un hadith :

« *Bientôt, vous vivrez un tel désordre que seule l'aide de Dieu pourra vous sauver et une invocation telle celle prononcée par celui qui est en train de se noyer...* » (Bayhaqî, Shuab, II, 367/1077).

On le trouve de même rapporté par **Hudhayfa t** :

« *Les humains vivront un tel moment que seule une invocation comme celle prononcée par celui qui se noie pourra le sauver !* » (Ibn Abû Shayba *Musannaf* VI 22/29173 ; Hâkim IV 471/8308.).



L'Envoyé de Dieu r a raconté :

« *Un jour arrivera où les habitants de Médine la quitteront en son meilleur état et elle sera livrée aux bêtes fauves et aux oiseaux (de proie).*

Les dernières personnes qui mourront seront deux bergers, ils sortiront de la tribu de Mazyana en se dirigeant vers Médine et en criant derrière les ovins. Ils trouveront Médine complètement déserte, puis arrivés à Thânya-tu-l-Wada', ils tomberont et mourront face contre terre. » (Al Boukhari, *Fadâ'lu-l-Madinah*, 5 ; Muslim, Hajj, 498, 499 ; Muwatta, *Jâmi'*, 8.).



Le Messager de Dieu r a dit :

« *Le **Mahdi** sera issu de ma famille, de la lignée de Fatima !* » (Abou Dawud, *Mahdî*, 1/4284 ; Ibn Majah, *Fitan*, 34.).

« *Le **Mahdi** est un de mes descendants, il a le front large et le nez aquilin. Il emplira la terre d'équité et de justice après que la tyrannie et l'injustice auront régné sur elle. Il règnera sept ans...* » (Abou Dawud, *Mahdî*, 1/4286).⁹⁴

La plupart des Signes indiqués dans les Ahâdîth susmentionnés ont eu lieu dans la même forme ou sous une forme proche. Cependant, comme l'Heure exacte ne peut être connue avec précision, il est tout à fait possible que ces Signes se produisent encore d'une manière plus violente et manifeste, raison pour laquelle il est essentiel pour les croyants de redoubler de vigilance et de prudence et de s'efforcer de se préparer pour l'Au-delà.

b) Les Grands Signes

Certains Compagnons **ﷺ** discutaient sur un sujet quand le **Messager de Dieu ﷺ** vint. Il leur demanda quel était le sujet de leur discussion. Ils répondirent : « L'Heure ».

Alors le Prophète **ﷺ** dit : « *Elle ne viendra pas avant que vous voyez avant elle dix signes : La Fumée, le faux-messie, la Bête, le lever du soleil de son couchant, la descente de 'Isa Ibn Maryam (Jésus), Gog et Magog, et trois engloutissements par la terre : Un engloutissement en Orient, un engloutissement en Occident, un engloutissement dans la péninsule arabique. Et le dernier de tout cela est un feu qui sortira du Yémen, repoussant les gens vers leur lieu de rassemblement.* » (Muslim, *Fitan*, 39-40 ; Abou Dawud, *Malâhim*, 11 ; Ibn Majah, *Fitan*, 28.).

Les érudits de l'Islam furent unanimes à dire que ce sont là les **Grands Signes** de la fin du monde. Bien dans ce hadith, on cite communément les dix Signes, nombreux sont les Ahâdîth liés à chacun de ces Signes.

Les informations relatives au Jour de la Résurrection entrent dans le champ de l'Invisible (*Al-Ghayb*) et ne peuvent être connues que dans la mesure où Dieu Tout-Puissant et Son Messager **ﷺ** nous en informent. La question de l'Invisible, selon son importance, est abordée dans soixante passages du Coran. Dans ces versets, il est expliqué que seul Dieu Tout-Puissant connaît l'Invisible ; on lit cependant l'exception suivante :

« **Car Lui Seul connaît le Mystère dont Il ne révèle le secret qu'à ceux qu'Il agréé comme Messagers...** » (Al Jinn, 72 : 26-27)

Ainsi donc les informations quant à l'ordre de la Résurrection, l'Au-delà, le Paradis, l'Enfer et autres ont révélées par Allah l'Omniscient et Omnipotent au Messager de Dieu **ﷺ**.



Puis le Prophète ﷺ nous a informés de ce qu'il jugeait approprié car les événements rapportés par notre Prophète ﷺ sont limités selon la volonté divine.

En effet, notre Prophète Bien-Aimé ﷺ fut témoin de nombreuses vérités visibles seulement avec la Lumière prophétique et qui dépassent certes les limites de la perception humaine. Il n'a donc pas transmis ces informations, qui lui ont été singulièrement signalées, mais seulement ce qui relevait de son devoir.

D'ailleurs, selon un récit il dit :

« Certes, je vois ce que vous ne voyez pas et j'entends ce que vous n'entendez pas. Et, certes, le ciel craque – et il est en droit de craquer – par Celui qui détient ma vie dans Sa main, il n'y a pas dans le Ciel un espace de quatre doigts qui ne soit occupé par un Ange avec le front posé en prostration devant Allah. Par Dieu, si vous saviez ce que je sais, vous ririez peu et pleureriez beaucoup ; vous ne prendriez pas (non plus) plaisir dans l'intimité avec (vos) épouses et vous sortiriez plutôt dans les rues pour implorer à haute voix l'aide de Dieu. » (At-Tirmidhî, Zuhd, 9/2312 ; Ibn Majah, Zuhd, 19.).

Il est important de signaler qu'il relève de la Miséricorde divine que certaines informations, dépassant la raison humaine, n'aient pas été transmises sur des sujets tels que la mort, la tombe, l'Heure et l' Au -delà. Si cela avait été le cas, le mode de vie des Hommes aurait été fortement perturbé, leurs esprits n'auraient pu le supporter et cela les aurait conduits à un délire certain qui rendrait toute situation invivable.

Ainsi, les seules informations divines et prophétiques données à l'Homme le sont, non pour perturber son mode de vie mais, au contraire, pour mettre de l'ordre dans sa vie.

Cependant, l'Homme qui est décrit comme étant « injuste et ignorant » (*Zalim Jahil*), au lieu d'aller à la quête des vérités qui lui seront utiles, va à la poursuite de choses qui lui porteront préjudice quand il les aura apprises, c'est pourquoi la méconnaissance de certains sujets est pour lui une grâce et une Miséricorde divine.

Par exemple, si un homme apprenait la date de son prochain décès, son équilibre mental et spirituel serait bouleversé ; il perdrait le goût de la

vie et mourrait en réalité tous les jours. Alors qu'un individu qui ne sait pas qu'il mourra dans trois jours continuera de vivre d'une manière plus paisible.

La mort, la tombe, la Résurrection, le Jugement, le Pont (*Sirât*) sont des étapes terrifiantes du Voyage éternel. Certes, le fait qu'elles soient inconnues est source d'anxiété et de crainte, et si une personne restait dans une méditation continue sur la mort et l'Au-delà, elle ne pourrait plus ni manger, ni boire et ne cesserait d'implorer.

Cependant, Dieu Tout Puissant nous fit Miséricorde en mettant dans nos vies un peu d'insouciance et d'oubli. En effet, une certaine quantité d'insouciance est nécessaire pour la continuation de l'ordre de la vie humaine. Bien évidemment, celle-ci doit être limitée et modérée, selon la volonté divine, c'est-à-dire selon les limites autorisées par Allah. Car, inversement, vivre une vie inconsciente comme s'il n'y avait pas de Jour du Jugement, conduirait l'individu à un désastre certain et éternel.

C'est pour cette raison que l'Islam nous encourage à accomplir notre servitude et nos adorations dans un esprit d'équilibre entre « la crainte et l'espoir » (*Al-Khawf wa Ar-Rajâ'*), entre la crainte d'encourir la colère divine et l'espoir de bénéficier de la Miséricorde divine.

1. La Fumée

L'un des dix grands Signes précurseurs de l'Heure est « **Ad-Dukhān** » qui signifie la fumée.

Le Saint Coran contient d'ailleurs une sourate portant ce nom. Cependant, il y a un désaccord quant au fait de dire que « la Fumée » citée dans le Saint Coran est la même que celle désignée par le **Messager de Dieu** ﷺ comme signe de la fin des temps.

Dans cette sourate, Dieu Tout-Puissant indique :

فَارْتَقِبْ يَوْمَ تَأْتِي السَّمَاءُ بِدُخَانٍ مُّبِينٍ يَغْشَى النَّاسَ هَذَا عَذَابٌ أَلِيمٌ رَبَّنَا
 اكْشِفْ عَنَّا الْعَذَابَ إِنَّا مُؤْمِنُونَ أَنَّى لَهُمُ الذِّكْرَى وَقَدْ جَاءَهُمْ رَسُولٌ مُّبِينٌ



« Eh bien ! Attends le Jour où, du ciel, surgira une épaisse fumée qui enveloppera les Hommes. Voilà un châtement cruel ! diront-ils. Seigneur, éloigne de nous ce châtement, nous croyons, à présent, en Toi ! » Mais d'où leur viendrait cette prise de conscience soudaine, alors qu'un Prophète au verbe clair et précis leur a déjà été envoyé. » (Ad-Dukhân, 44: 10-13).

Il y a deux points de vue différents sur ce verset :

Le premier avis :

Selon 'Abdullah Ibn Mas'ûd ؓ et l'avis majoritaire, les idolâtres mecquois avaient accru leur persécution contre les Musulmans et le Messager de Dieu ﷺ avait alors invoqué Son Seigneur pour qu'Il fasse descendre sur eux la famine.

Dieu Tout-Puissant exauça son invocation et les Mecquois furent éprouvés d'une effroyable famine jusqu'à en manger de la charogne et des os. Leur faim était si intense que leur vue se brouillait jusqu'à voir leurs alentours recouverts de fumée.

Là-dessus, ils furent obligés de se rendre au Messager de Dieu ﷺ pour lui demander de prier pour l'abolition de cette catastrophe et firent la promesse que si leur vœu était exaucé, ils adhèreraient à sa Religion.

Cependant, lorsque ces misérables idolâtres virent que la famine se dissipait peu à peu, ils reprirent de plus belle leurs oppressions et insultes sur les Musulmans.

Selon 'Abdullah Ibn Mas'ûd « la Fumée » citée dans la sourate « Ad-Dukhân » fait allusion à cette fumée vue par les idolâtres en raison de leur famine.

Ibn Mas'ûd ؓ dit :

La tribu de Quraysh avait tardé à entrer dans l'Islam. Sur ce, le Prophète ﷺ avait fait une invocation et ils furent touchés par la famine jusqu'à ce qu'Abû Sufyan vienne dire à l'Envoyé de Dieu ﷺ :

« Ô Muhammad ! Parmi les choses que tu as révélées, il y aussi la *silat ur Rahîm* (l'affection et la solidarité envers les proches). Alors que ta tribu est sur le point de périr. Invoque Dieu à présent ! »

Le Messager de Dieu ﷺ ou Ibn Mas'ûd ؓ récita le verset :

« **Eh bien ! Attends le jour où du Ciel surgira une épaisse fumée !** »

(Ad-Dukhân, 44 : 10)

Puis, après le soulagement, les Qurayshites retournèrent à leur mécréance.

La punition divine de ce retour est exprimée dans le Coran :

« **Le Jour où Nous userons de la plus grande violence et Nous Nous vengerons.** » (Ad-Dukhân, 44 : 16).

Cette vengeance eut lieu le jour de la bataille de Badr.

Mansûr ؓ, l'un des Rawi' qui rapporta le hadith ajouta :

« **L'Envoyé de Dieu** ﷺ pria et Dieu leur envoya la pluie. Ils bénéficièrent durant sept jours et sept nuits d'une pluie abondante. Puis, les gens se sont plaints de l'abondance de la pluie.

Sur cela, le Prophète ﷺ pria en ces termes :

-Ô Allah ! Fais pleuvoir autour et non sur nous !

Les nuages au-dessus de leurs têtes se dissipèrent immédiatement et se dispersèrent dans les alentours. » (Al Boukhari, *Istisqâ*, 13, *Tafsîr*, 30, 44/2).⁹⁵

Il convient ici de noter que le Prophète ﷺ, envoyé comme miséricorde pour les mondes, n'a pas invoqué son Seigneur en raison du mal fait sur sa personne, mais parce que les Qurayshite aviaient renié l'Islam et se s'étaient rebellés contre la Divinité. D'ailleurs, dans le but qu'ils embrassent l'Islam, il fit aussi des prières pour la levée du châtime. En d'autres termes, le seul souci et désir de notre Prophète ﷺ était le salut éternel de l'Humanité.

Le Deuxième avis :

Selon des Compagnons tels qu'**Abdullah Ibn Abbâs** et '**Abdullah Ibn Omar** ؓ, cette « Fumée » englobera le monde avant l'Heure de la fin du monde.

Certains exégètes comme **Ibn Kathir** ؒ ont préféré ce point de vue.

95. Voir Muslim, *Munâfiqîn*, 39, 40; Ahmad, I, 431, 441.



Ainsi, selon cet avis, une Fumée descendra du ciel et englobera le monde entier durant quarante jours. On observa un réchauffement climatique général et intense.

Les croyants n'en seront que très peu affectés, comme une légère grippe alors que les mécréants et hypocrites seront violemment secoués jusqu'à en devenir ivres.⁹⁶

2. L'Antéchrist

Tout en ne trouvant pas d'information à son sujet dans le Saint Coran, en arabe l'Antéchrist « *Dajjâl* » signifie : l'imposteur, le trompeur, celui qui mêle la vérité au faux, le bien au mal.

Nous apprenons des Ahâdîth que l'Antéchrist apparaîtra à la fin du monde et Dieu Tout-Puissant lui donnera certaines compétences et possibilités, par lesquelles il montrera des phénomènes extraordinaires et trompera ainsi de nombreuses personnes.

Nawâs Ibn Sam'ân † raconte :

« Un matin le Prophète évoqua l'Antéchrist. Tantôt il élevait la voix et tantôt il la baissait au point de nous faire penser qu'il [l'Antéchrist] se trouvait déjà dans les palmeraies voisines. Lorsque nous partîmes chez lui il vit l'effet de ses propos sur nous et nous demanda : « *Qu'avez-vous donc ?* »

Nous répondîmes : « Ô Prophète, tu as évoqué l'Antéchrist ce matin, et tu as, tour à tour, élevé et baissé la voix, au point de nous faire penser qu'il se trouvait déjà dans les palmeraies voisines. »

Le Prophète † dit alors :

« *Ce n'est pas l'Antéchrist que je crains le plus pour vous. S'il sort alors que je suis encore parmi vous, je serai là pour le confondre. Et s'il apparaît alors que je ne suis plus parmi vous, chacun sera en mesure de le confondre et Dieu me remplacera auprès de tous les Musulmans. L'Antéchrist est un jeune homme aux cheveux crépus et à l'œil éteint [borgne]. Il est comparable à 'Abd al 'Uzza Ibn Qatan. Celui d'entre vous qui le rencontrera devra réciter, pour s'en préserver, les premiers versets de la sourate Al-Kahf (Coran 18). Il viendra, il sortira par une route située entre l'Irak et le Sham,*

il sèmera la corruption de toutes parts ! Serviteurs de Dieu, faites preuve de fermeté ! »

Nous demandâmes : « Ô Messager de Dieu, combien de temps restera-t-il sur Terre ? »

Il répondit : « *Quarante jours. Un jour comme une année, un jour comme un mois, un jour comme une semaine, et le reste, égal à nos jours ordinaires.* »

Nous demandâmes : « Ô Messager de Dieu, lorsque la journée sera aussi longue qu'une année, les Salawat (prières) d'une journée suffiront-elles ? »

Il répondit : « *Non. Il vous faudra faire une estimation.* »

Nous demandâmes encore : « Prophète, à quelle vitesse se déplace-t-il ? »

Il répondit : « *Il se déplace comme la pluie poussée par le vent. Il viendra à un peuple, il les invitera à croire en lui et ils répondront à son appel. Il ordonnera alors au ciel de pleuvoir, à la terre de faire pousser les plantes et leur bétail reviendra du pré plus gras qu'il ne l'était auparavant, les mamelles plus gonflées qu'elles ne l'étaient auparavant et les flancs plus larges.*

Puis, il viendra à un peuple et les invitera à croire en lui. Ils refuseront, Il les quittera et ils se réveilleront au matin, victimes de la sécheresse et dans le dénuement le plus total. L'Antéchrist passera ensuite devant des ruines et leur ordonnera : « Sortez vos trésors ! » Les trésors le suivront, tel un essaim de bourdons.

Puis il appellera un jeune homme en pleine force de l'âge et il le coupera en deux de son sabre, avec précision. Il l'appellera et le jeune homme viendra le visage rayonnant et souriant.

Dieu enverra alors le Messie \cup , fils de Marie, qui descendra sur le minaret blanc à l'est de Damas, vêtu de deux pièces d'étoffe de couleur, posant les mains sur les ailes de deux Anges. Quand il baissera la tête, il en tombera des gouttes d'eau et quand il la relèvera, il s'en écoulera des grains d'argent, pareils à des perles. Tout impie qui sera exposé à son souffle mourra. Et son souffle portera aussi loin que son regard.



Il recherchera l'Antéchrist, l'attrapera et le tuera à la porte de Ludd. Puis Jésus ﷺ (‘Isa) se rendra auprès d’un peuple que Dieu aura préservé de l’Antéchrist. Il leur essuiera le visage et leur parlera des degrés qu’ils occuperont au Paradis... » (Muslim, Fitan, 110).⁹⁷



Sans aucun doute, comme l'**Envoyé de Dieu** ﷺ l'affirme dans le récit ci-dessous, l'épreuve du **Dajjâl** sera la plus grande que les êtres humains verront sur Terre. :

« Depuis la création d'Adam jusqu'au Jour de la Résurrection, il n'y aura pas d'évènement plus important que la venue du Dajjâl. » (Muslim, Fitan 126).⁹⁸

C'est pour cela que tous les Prophètes ﷺ ont parlé et avertit leur Communauté sur cet évènement. (At-Tirmidhî, Zuhd, 3 ; Ibn Majah, Fitan, 33).

Notre **Prophète Bien-Aimé** ﷺ s'est réfugié en Dieu contre l'épreuve du Dajjâl et nous a recommandé de faire de même.

Le Prophète ﷺ a indiqué que trente faux Dajjâl se prétendant tous "Messager de Dieu" apparaîtront dans sa Communauté avant « le grand Antéchrist » (Al Boukhari, Fitan, 25; Muslim, Fitan, 84.).

En effet, tout au long de l'histoire, de nombreux imposteurs ont vu le jour et tous ont été défaits par Dieu Tout-Puissant. À l'instar de ceux-là, le grand Antéchrist de la fin des temps subira, certes, le même sort et sera humilié et déshonoré.



Rabi Ibn Hirash ﷺ rapporte : « **Abû Mas'ud Al-Ansarî** ﷺ et moi sommes allés voir **Hudhayfa Ibn Al-Yaman** ﷺ .

Abû Mas'ud Al-Ansarî ﷺ lui demanda :

« Parle-nous de ce que tu as entendu du Prophète ﷺ au sujet de l'Antéchrist. »

Hudhayfa ﷺ lui répondit :

97. Voir aussi At-Tirmidhî, Fitan, 59 ; Ibn Majah, Fitan, 33.

98. Voir aussi Ahmad Ibn Hanbal, Musnad, IV, 19-21.



Lorsque l'Antéchrist (Dajjal) sortira, il aura avec lui de l'eau et du feu. Ce que les gens croiront être de l'eau sera en réalité un feu brûlant et ce qu'ils prendront pour du feu sera une eau fraîche et suave. Celui qui le rencontrera devra se précipiter vers ce qu'il croit être du feu, car c'est en réalité une eau suave et agréable. » (Al Boukhari, Anbiya' 50, Fitan 26; Muslim, Fitan 105, 108).

L'Envoyé de Dieu ﷺ indique encore selon un hadith rapporté dans le **Sahîh Muslim** :

« Je sais bien ce qu'il y aura avec le faux messie. Il y aura deux fleuves avec lui : L'un apparaîtra comme une eau blanche et l'autre tel un feu ardent. Si l'un d'entre vous le rencontre, qu'il se dirige vers le fleuve qu'il voit comme un feu ardent, ferme ses yeux, entre sa tête et boive de ce feu, car c'est une eau fraîche... »

Dans d'autres récits, on rapporte que l'Antéchrist apporterait avec lui deux images : l'une du Paradis et l'autre de l'Enfer, or ce qu'il appelle Paradis sera l'Enfer. (Voir. Muslim, Fitan, 109.).

Tout comme la montagne de feu de **Nemrod** se transforma en une roseraie pour **Ibrâhîm**  , Dieu Tout-Puissant transformera le feu montré par le Dajjal en une fraîcheur salutaire pour les croyants. Ainsi, son feu ne fera aucun mal aux Musulmans.

Assurément, le Dajjal est un grand fauteur de troubles à qui ont été données de grandes particularités pour éprouver et distinguer le vrai du faux croyant.

Les Musulmans doivent renier le Dajjal et ne doivent pas avoir peur du feu qui semblera être l'Enfer, car il n'est que Miséricorde et porte du Paradis.⁹⁹



99. Il convient de noter ici qu'il est tout à fait naturel que les Signes précurseurs de l'Heure soient extraordinaires, tout comme l'Au-delà est extraordinaire par rapport au monde où nous vivons. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner de rencontrer certains faits au-dessus de notre imagination et de notre compréhension à l'approche de la fin des mondes. Ne sommes-nous pas aujourd'hui témoins d'innovations technologiques si impressionnantes, que l'on n'aurait pas pu imaginer il y a quarante-cinquante ans ? Certes, les nouvelles annoncées dans le Coran et la Sunna au sujet de l'Heure se réaliseront en temps et en heure. Et aucune difficulté n'existe pour Dieu Tout-Puissant.



L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *Il n'y a pas un pays que le Dajjâl ne foulera pas, à l'exception de La Mecque et de Médine. À chacune de ses portes, il y a des Anges en rang pour les surveiller. Il fera une halte dans les marais et la terre tremblera trois fois, faisant sortir vers lui tout hypocrite homme et femme.* » (Muslim, Fitan, 123).¹⁰⁰

Donc, en dehors de La Mecque et Médine, le monde entier sera soumis à une dure épreuve avec le Dajjâl. Dieu Très-Haut protégera les deux Lieux Saints Mekkah Al-Mukarramah et Medinah al Mounawwara et les Musulmans sincères qui s'y trouveront.



L'Apôtre de Dieu ﷺ a dit :

« *Hâtez-vous d'accomplir de bonnes actions avant d'en être empêchés par une de ces sept choses :*

1. *Une pauvreté qui vous fera oublier,*
2. *Une richesse qui vous rendra arrogant,*
3. *Une maladie qui vous affaiblira,*
4. *Une vieillesse qui affaiblira votre esprit,*
5. *Une mort mettant fin à vos jours,*
6. *L'arrivée du faux messie et c'est la pire des choses qui vous attend, et*
7. *L'arrivée de l'Heure qui est plus mortelle et plus amère encore.* » (At Tirmidhî Zuhd 3/2306.).



Le Messager de Dieu ﷺ raconte :

« *Quand le Dajjâl apparaîtra, un homme parmi les croyants ira directement dans sa direction.*

Les soldats armés de l'Antéchrist lui couperont le chemin et lui demanderont :

« *Où veux-tu aller ?* »

Il répondra : « Vers cet homme qui vient de sortir. »

Ils lui demanderont : « Ne crois-tu pas à notre Seigneur ? »

Lui de dire : « Notre Seigneur n'a rien de caché pour que nous le laissions et croyons dans un autre ! »

Ils dirent : « Tuez-le ! »

Certains d'entre eux dirent :

« Notre Seigneur ne nous a-t-il pas interdit de tuer à sa place ? »

Ils l'emmèneront alors au Mesîh Ad-Dajjâl.

Lorsque le jeune croyant le vit, il dit aux autres croyants :

« Ô les Croyants ! C'est le Dajjal dont le Prophète ﷺ nous a informés ! »

Il ordonnera alors à ses soldats de l'attraper. Ils le tinrent pour le battre

Le Dajjal dira encore : « Attrapez-le et fendez-lui la tête ! »

Ils le rouèrent de coups, au ventre et sur le dos.

Puis le Dajjâl lui demanda : « Crois-tu en moi ? »

Il répondra : « Non ! Tu es le Masîh Ad Dajjal ¹⁰¹ (l'Antéchrist) celui à propos de qui notre Prophète ﷺ nous a mis en garde. »

Il ordonnera alors à ses soldats de placer une scie sur sa tête et de le fendre jusqu'aux pieds. Puis, il marchera entre ces deux morceaux.

Alors, il demandera au jeune fendu en deux : « Lève-toi ! Debout ! »

101. Tout comme on appelle Isa ﷺ le Masîh on appellera aussi le Dajjâl (Masîh ad-Dajjâl). Masîh qui vient du mot « mash » signifie « effacer ». On qualifie ainsi le Dajjal parce qu'il est effacé à tout bienfait, ou bien parce qu'il a un œil effacé. En effet, un côté de son visage est plat et il lui manque un œil... (Voir. Al Boukhari, Ta'bîr 11, 33) On dit aussi qu'il détient cet attribut parce qu'il voyage beaucoup et qu'il « efface » et balaye les distances...

Quant au Prophète Isâ (Jésus, fils de Marie), il a la dénomination de « Masîh » parce qu'il guérit les malades en passant, en « essuyant » ses mains sur leurs maux. Il est tellement significatif que Dieu Tout-Puissant fait disparaître le faux par le vrai Masîh.

Ce verset nous indique le sort de tout ce qui est faux, y compris Dajjâl : « Nous lançons la Vérité contre le faux pour le faire disparaître, et effectivement le faux ne tarde pas à s'évanouir. » (Al-Anbiya', 21 : 18)



Le jeune se lèvera (par miracle).

Puis, il lui redemandera : « Crois-tu en moi ? »

Le jeune dira : « Je crois à présent avec certitude que tu es le faux messie dont nous a mis en garde le Prophète ﷺ ! »

Puis, il se retournera vers les gens et dira : « Ô les gens ! Après moi, il ne pourra plus tuer ni ressusciter personne ! »

Puis, Dajjâl attrapera le jeune et voudra l'égorger.

Mais Dieu Tout-Puissant lui mettra du cuivre autour du coup et l'Antéchrist ne pourra pas l'égorger.

Alors, il le prendra par ses mains et ses pieds et le jettera dans ce qui apparaîtra comme le Feu, mais qui est en vérité le Paradis.

Et le Prophète ﷺ termina son récit en disant : Et ce jeune homme sera le meilleur des martyrs auprès du Seigneur de l'Univers. » (Muslim, Fitan, 113).¹⁰²

Certains dirent que ce jeûne croyant qui connaît parfaitement les tromperies de l'Antéchrist est Khidir ؑ , le verdoyant.

Cet homme vertueux qui défia le Dajjal devant ses soldats armés et qui dit « Notre Seigneur n'a point de côté invisible pour qu'on aille croire à quelqu'un d'autre ! » montre que les croyants connaissent Dieu Tout-Puissant avec tous Ses Attributs, ne doutent point de Son Existence, de Son Unité et de Sa Puissance.

Cette situation nous révèle combien il est important que les cœurs s'enrichissent et s'illuminent de la connaissance divine (*Ma'rifa*). L'état d'âme de ce croyant qui s'est tenu bravement debout devant le Dajjâl démontre clairement à quel point la connaissance du Coran et de la Sunna concernant l'Heure et la fin des temps sont utiles et nécessaires aux croyants.

Ce hadith montre que l'épreuve du Dajjâl se terminera complètement après un certain temps. Par conséquent, le devoir des croyants éprouvés par le Dajjâl est de se cramponner fermement à leur Foi sans se relâcher et de résister avec courage.

Les caractéristiques du Dajjâl

L'Envoyé de Dieu ﷻ a dit :

« *Aucun Prophète n'a été envoyé sans avoir averti son peuple contre le menteur à un œil (Dajjâl). Prenez garde ! Il est borgne et votre Seigneur n'est pas borgne et entre ses yeux il sera écrit le mot « Kafara » (Il a mécru).* » (Al Boukhari, *Fitan* 26, *Tawhîd* 17; Muslim, *Fitan*, 101, 102).¹⁰³

« *...L'Antéchrist est borgne de l'œil droit qui ressemble à un raisin flottant.* » (Al Boukhari, *Fitan* 26, *Tawhîd*, 17; Muslim, *Iman*, 274.).¹⁰⁴

Comme indiqué dans ces Ahâdîth, nous pouvons résumer certaines caractéristiques du Dajjâl :

- ✓ Les deux yeux de l'Antéchrist sont estropiés.
- ✓ Son œil droit ressemble à un raisin flottant de sa grappe.
- ✓ Son œil gauche est effacé et ne voit pas.

Le fait que l'Antéchrist ait des caractéristiques singulières et qu'il pourra être reconnu facilement par les croyants pieux à la Foi inébranlable est une bénédiction divine. Ils seront ainsi en mesure de lui faire face.

✓ Entre les deux yeux du Dajjâl, pour montrer son imposture, il est écrit en arabe « Ka – fa – ra » ce qui signifie « il a mécru ». Même s'il ne sait pas lire l'arabe, chaque croyant comprendra et lira cette écriture par une inspiration née en son cœur. En revanche, ceux qui n'ont pas de part de la Miséricorde divine, ne pourront pas voir cette écriture même s'ils savent lire.

✓ Dajjâl aura à côté de lui quelque chose de similaire au Paradis et à l'Enfer par lesquels il récompensera ou punira les gens qu'il aura éprouvés. Cependant, ce que cet imposteur appelle Paradis est en réalité l'Enfer. Inversement, quiconque se sera rebellé et sera jeté en enfer par Dajjâl, méritera en fait d'entrer au Paradis.

- ✓ L'Antéchrist a les cheveux frisés et il est assez jeune.

103. Voir aussi. Abou Dawud, *Malâhim*, 14, *Sunna* 25-26; At-Tirmidhî, *Fitan*, 56, 62; Ibn Majah, *Fitan*, 33.

104. Voir aussi. At-Tirmidhî, *Fitan*, 60.



- ✓ Il a une corpulence robuste mais il est de petite taille.¹⁰⁵
- ✓ Il viendra de l'Est, probablement du Khorasan ou d'Ispahan ou bien entre Damas et l'Irak.¹⁰⁶
- ✓ Dieu Tout-Puissant protégera du Dajjâl, par des Anges, les deux Lieux Saints.
- ✓ L'Antéchrist, tout comme les **trente précédents faux Messie**, se présentera au début comme « Messager de Dieu »¹⁰⁷ puis il se déclarera Dieu.
- ✓ Étant donné que le Dajjâl sera une « épreuve de Foi » pour ceux qui vivront à ce moment, il détiendra des pouvoirs comme celui de faire pleuvoir, d'apporter la sécheresse, de sortir les trésors enfuis dans la terre. Ces pouvoirs extraordinaires accordés à l'Antéchrist constitueront un grand danger pour les gens dotés d'une Foi faible.
- ✓ Dajjâl sera, à l'origine, de confession juive¹⁰⁸, ainsi ceux qui le soutiendront et lui accorderont le plus d'attention seront les juifs.
- ✓ L'Antéchrist fendra une seule personne en deux, puis il la ressuscitera. Malgré cela, le croyant ressuscité criera devant Dajjâl qu'il est un imposteur. Après cela, l'Antéchrist ne pourra plus tuer ni ressusciter quelqu'un d'autre.
- ✓ Le Faux Messie sera tué par le vrai Messie **Isa** ﷺ (Jésus), ce qui mettra fin à cette épreuve.

Pour se protéger du Dajjâl

Pour se protéger de l'épreuve de l'Antéchrist, le **Messager de Dieu** ﷺ nous conseille de demander refuge à Dieu Tout-Puissant.

Notre **Prophète** ﷺ nous dit :

« *Demandez la protection contre ces quatre à la fin du dernier Tashâhud :*

105. Voir. Bukhârî, Fitan, 26 ; Abou Dawud, Malâhim, 14.

106. Voir. Muslim, Fitan, 110.

107. Voir. Al Boukhari, Fitan, 25; Muslim, Fitan, 84.

108. Voir. Muslim, Fitan,, 90.

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ جَهَنَّمَ، وَمِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ،
وَمِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَالْمَمَاتِ، وَمِنْ شَرِّ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ

« Ô Seigneur ! Je cherche protection auprès de Toi contre les tourments de la tombe, contre le supplice de l'Enfer, contre la tentation de la vie et de la mort et contre le mal de la tentation de l'Antéchrist ! » (Muslim, Masâjid, 128).



De plus, l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Celui qui mémorise les dix premiers versets de sourate Al-Kahf sera préservé du Dajjâl. » (Muslim, Mūsâfirîn, 257; Abou Dawud, Malâhim, 14.).

En outre, les sources islamiques nous recommandent aussi de lire les **dix derniers** versets de la sourate Al-Kahf.

Les dix premiers versets de cette sourate mentionnent l'importance de connaître les Attributs de Dieu Tout-Puissant, et comment Il a porté secours aux **gens de la caverne** (*Ashâb Al-Kahf*) contre le cruel Diablitianus.

C'est probablement en vue de cet intérêt qu'on conseilla de lire ces dix premiers versets aux gens qui rencontreraient l'Antéchrist.¹⁰⁹



Selon un autre hadith, le **Messager de Dieu** ﷺ a dit :

« Je crains pour vous des épreuves plus rudes que celle du Dajjâl... »¹¹⁰

Ceci montre que l'Antéchrist ne sera pas un si grand danger pour les personnes dotées **d'une foi vigoureuse**.

Ainsi, pour se protéger de l'épreuve du Dajjâl, il incombe d'être un pieux croyant, d'éduquer des savants qui mettent parfaitement en pratique leurs connaissances et vivent une vie conforme au Coran et à la Sunna. En effet, seules ces personnes, par la grâce et la faveur d'Allah Le Tout-Puissant, pourront affronter et vaincre le Dajjâl, pour enfin mériter le Paradis.

109. Voir. Yaşar Kandemir, İsmail Lütü Çakan, Raşit Küçük, Riyâzu's-Sâlihîn Traduction et interprétation, Istanbul, 1434/2013, VII, 536-578.

110. Pour le contenu complet du hadith voir. p. 211-213.



Sans aucun doute, la mesure la plus infaillible pour reconnaître l'Antéchrist est celle du « Livre et de la Sunna ». Toute personne qui adopte des revendications religieuses devra être traitée à partir de ces deux mesures certaines.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« ...Si le Dajjâl apparait après que je vous quitte, que tout le monde se défende contre lui autant qu'il peut... »¹¹¹

Ceci montre que chaque Musulman est maître de lui-même et doit bien apprendre sa Religion.

À partir du moment où il apprend et accomplit parfaitement les recommandations de sa Religion, aucun Dajjâl, petit ou grand, ne pourra le tromper.

3. La Dabbatan al-Ard (دَابَّةٌ مِّنَ الْأَرْضِ)

On appelle « Dâbba » les créatures qui ont besoin de se nourrir.

Ainsi, *Dâbbatu-l-Ard* signifie « **la créature (la bête) de terre** ».

Dans l'eschatologie islamique, *Dâbbatu-l-Ard* fait partie des grands Signes de la fin du monde.

Le Coran la mentionne dans ce verset :

وَإِذَا وَقَعَ الْقَوْلُ عَلَيْهِمْ أَخْرَجْنَا لَهُمْ دَابَّةً مِّنَ الْأَرْضِ
تُكَلِّمُهُمْ أَنَّ النَّاسَ كَانُوا بِآيَاتِنَا لَا يُوقِنُونَ

«Et quand la Parole tombera sur eux, Nous leur ferons sortir de terre une bête qui leur parlera; les gens n'étaient nullement convaincus de la vérité de Nos signes ou versets » (An-Naml 27. 82).



L'Envoyé de Dieu ﷺ a indiqué selon un récit :

« Il est trois choses qui quand elles sortiront « le jour où un des Signes de ton Seigneur se manifestera, la profession de Foi ne sera plus d'aucune utilité pour celui qui n'aura pas cru auparavant ». ¹¹²

Ces trois choses sont quand le soleil se lèvera d'où il s'est couché, l'apparition du Dajjâl et Dâbbatu-l-Ard. » (Muslim, Iman, 249 ; Ahmad, II, 445).

« La **Bête** apparaîtra munie du bâton de **Moïse**  et du Sceau de **Salomon** , elle marquera du sceau le nez du mécréant et fera resplendir le visage du croyant avec le bâton, au point que les gens se réuniront à une même table et diront les uns aux autres : Ô toi, le croyant ! (En raison de sa lumière sur le visage) et Ô toi le mécréant ! (En raison du sceau apposé sur son nez). » (At-Tirmidhî, Tafsîr, 27/3187; Ibn Majah, Fitân, 31.).

« Le premier Signe (Majeur) qui apparaîtra (à la fin des temps) est le lever du soleil à l'Ouest et la sortie vers les gens de la «Bête de la Terre» le matin. Quel que soit le Signe (d'entre ces deux) qui apparaîtra avant l'autre, le second le suivra immédiatement. » (Muslim Fitân 118; Abu Dawud Malâhim 12).



On ne trouve pas la description physique de *Dâbbatu-l-Ard* dans les Ahâdîth authentiques, néanmoins on sait qu'elle parlera. Il est rapporté qu'elle sortira à un moment où les gens abandonneront « *Amru bi-l-Ma'rûf wa nahyu 'anil-Munkar* » (La recommandation du bien et la proscription du mal) et indiquera que toutes les croyances en dehors de l'Islam sont fausses.

De plus, cet évènement sera une preuve irréfutable pour ceux qui nient la Résurrection.

La Bête informera les négateurs que l'Heure est proche.

Dieu Tout-Puissant humiliera et rabaissera les mécréants en faisant parler cette créature, parce que ces malheureux se sont détournés de la Parole divine émanant de la plus honorable plus éloquente Personne  de l'Humanité. Dieu Tout-Puissant fera déclarer de la langue d'une créature la vérité qu'ils ont réfutée. La croyance des mécréants, à ce stade-là, ne leur sera d'aucune utilité.

112. Al-Anâm, 6: 158.



4. Le Soleil se levant de l'Ouest

Le lever du soleil de l'Ouest est l'un des plus grands Signes précurseurs de l'Heure. Depuis la création de l'univers, les corps célestes naviguent d'une manière très précise et très fine.

Dans le Coran, Dieu Tout-Puissant indique :

الشَّمْسُ وَالْقَمَرُ بِحُسْبَانٍ

« **Le soleil et la lune** (naviguent) **selon un calcul.** » (Ar-Rahmân, 55 : 5).

En effet, le calendrier Solaire et le calendrier Lunaire sont deux calendriers précis qui montrent la puissance et la grandeur divine. Toute l'Humanité organise son temps par rapport à ces deux calendriers.

De nos jours, même une machine fabriquée avec une technologie de pointe, au bout d'un certain temps, vieillit, tombe en panne et devient finalement inutilisable. Imaginez quelle puissance et magnificence divine qui, depuis leur création, fait se déplacer le soleil et la lune autour de leurs orbites respectives, sans même dévier ne serait-ce que d'un poil, ni s'épuiser dans leurs mouvements !

De plus, cet ordre magnifique instauré n'est pas restreint seulement au soleil et à lune, Dieu Tout-Puissant déclare :

الَّذِي خَلَقَ سَبْعَ سَمَاوَاتٍ طِبَاقًا مَا تَرَى فِي خَلْقِ الرَّحْمَنِ
مِن تَفَاوُتٍ فَارْجِعِ الْبَصَرَ هَلْ تَرَى مِنْ فُطُورٍ

« **Qui a créé sept Cieux superposés, sans qu'on puisse déceler dans l'œuvre du Tout-Clément aucune faille. Lève donc les yeux vers les Cieux ! Y aperçois-tu la moindre lacune ?** (Al-Mulk, 67 : 3).

ثُمَّ ارْجِعِ الْبَصَرَ كَرَّتَيْنِ يَنْقَلِبْ إِلَيْكَ الْبَصَرُ خَاسِئًا وَهُوَ حَسِيرٌ

Lève-les encore par deux fois ! Ton regard (sans aucun défaut) **reviendra vers toi, déçu et harassé.** » (Al-Mulk, 67 : 4).

Quand l'Heure arrivera, Le Seigneur et Créateur de l'univers mettra fin à la vie humaine et, de sa propre volonté, brisera cet ordre sensible qu'Il a créé et établi.

C'est alors que le soleil se lèvera de l'ouest et les gens comprendront avec certitude que la fin de la Terre approche.

Désormais, la porte du repentir sera fermée et ce sursaut tardif ne sera plus d'aucune utilité, l'opportunité sera perdue à jamais ...



L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« L'Heure ne se dressera pas jusqu'à ce que le soleil se lève de son couchant. Lorsque cela se produira, tous les gens croiront et ceci au moment où la Foi ne profitera à aucune âme n'ayant acquis aucun mérite de sa croyance. Ce verset indique ce moment :

« ...Le jour où certains Signes de ton Seigneur viendront, la Foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n'avait pas cru auparavant ou qui n'avait acquis aucun mérite de sa croyance... » (Al-An'âm, 6 : 158) » (Al Boukhari, *Riqāq*, 40; Ahmad, II, 369).¹¹³

« Quiconque se repent avant le lever du soleil de l'ouest, Allah acceptera son repentir. » (Muslim, Dhikr, 43).

« En vérité, Allah tend Sa main la nuit pour accepter le repentir du pécheur de la journée. Et Il tend Sa main le jour pour accepter le repentir du pécheur de la nuit, (jusqu'au Jour) où le soleil se lèvera de l'ouest... » (Muslim, Tawba, 31).

Ainsi, la valeur de toute chose dépend du temps de son accomplissement ou non.

Puisque tôt ou tard l'Heure va arriver et que tout le monde va rendre compte de ce qu'il a fait dans ce monde, les choses à faire sont évidentes : s'éloigner des péchés et se repentir avec sincérité pendant qu'il en est encore temps, s'en tenir fermement à notre Foi et la fortifier comme une forteresse, par l'accomplissement des œuvres d'adoration.

113. Voir aussi. Muslim, Fitan 140, Iman 248.



5. La descente d'Isâ ﷺ – Jésus, fils de Marie

Le Prophète Isâ ﷺ fut envoyé aux Enfants d'Israël. Preuve de la puissance divine, il est né sans père et effectua de nombreux miracles. Les Israélites l'ont d'abord traité d'imposteur, ensuite ils voulurent le crucifier, mais Dieu Tout-Puissant le sauva et l'éleva auprès de Lui.

Dieu Tout-Puissant indique dans le Coran :

« Et à cause de leur parole : Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messenger d'Allah (nous avons maudit les Enfants d'Israël) ... Or, ils ne l'ont ni tué, ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux semblant ! Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude : ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué, mais Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage. » (An-Nisâ, 4 : 157-158).

« C'est alors que Dieu dit : Ô Jésus ! Je vais mettre fin à ta mission sur Terre, t'élever vers Moi, te purifier, te débarrasser des négateurs et placer ceux qui t'ont suivi au-dessus de ceux qui t'ont renié jusqu'au Jour Dernier. À la fin, vous ferez tous retour vers Moi et Je trancherai alors vos différends. » (Al Imrân, 3 : 55).

À la lumière de ces versets, les savants musulmans ont convenu à l'unanimité que Jésus ﷺ a été élevé dans les cieux. Cependant, leurs avis diffèrent sur la question : cette ascension a-t-elle été réalisée seulement avec l'âme ou avec l'âme et le corps.

Des versets du Saint Coran indiquent qu'Isâ ﷺ descendra sur la Terre.

En plus des versets susmentionnés, le Coran indique :

« Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux. » (An-Nisâ', 4 : 159)

« Il (Isa ﷺ) sera un signe au sujet de l'Heure. N'en doutez point. Et suivez-moi : voilà un droit chemin. » (Az-Zukhruf, 43 : 61).



Dans un hadith, l'Envoyé de Dieu ﷺ dit :

« Par Celui qui tient mon âme en sa main, la descente de Jésus fils de marie est imminente ; il sera pour vous un arbitre juste, et cassera la croix (il proclamera l'invalidité du christianisme), et tuera les porcs¹¹⁴, et mettra fin à la guerre et il prodiguera des biens (de zakat) tels que personne n'en voudra plus. » (Al Boukhari Sihr, 102, Mazâlim 31, Anbiyâ, 49; Muslim, Iman 242, 243, 247, Hajj 216, Fitan 34, 39, 110).¹¹⁵

« Un groupe d'hommes de ma Communauté demeurera à combattre dans le sentier d'Allah et aura le dessus jusqu'au Jour de la Résurrection. Puis, quand Jésus fils de Marie ﷺ descendra, alors leur Emir lui demandera de venir présider à la Prière.

Jésus ﷺ lui répliquera : Non ! Vous êtes des chefs les uns les autres : un hommage rendu par Allah en faveur de cette Communauté. » (Muslim, Iman, 247).



De nombreux Ahâdîth indiquent que Jésus – Isâ ﷺ redescendra sur Terre et appliquera les préceptes islamiques.¹¹⁶

Il n'y a pas de contradiction dans le fait que le **Messager de Dieu** ﷺ soit le dernier des Prophètes et l'arrivée d'Isâ ﷺ. En effet, Jésus fils de Marie ﷺ n'arrivera pas en tant que Prophète, mais en tant qu'« arbitre juste », pour confirmer et appliquer la Religion de notre Prophète ﷺ.

6. Gog et Magog (يَأْجُوجُ وَمَأْجُوجُ)

La plus grande épreuve après Dajjâl sera peut-être celle de « **Yājūj et Mājūj** » يَأْجُوجُ وَمَأْجُوجُ.

114. « Les porcs » représentent l'abrogation de la Loi mosaïque car Paul de Tarse (Saint-Paul) fut le premier à prétendre que les disciples de Jésus ﷺ n'étaient point concernés par les interdits religieux tels que la prohibition du porc ou la circoncision. Il abrogea donc toute loi religieuse au nom de l'affranchissement spirituel des chrétiens.
115. Voir aussi. Abou Dawud, Malâhim 12, 14 (4324) ; At-Tirmidhî, Fitan 21, 54, 59, 62.
116. Muhammad Anwar Shah al-Kashmiri (1875-1933) a compilé 101 de ces récits, dont soixante-quinze remontent au Prophète (connu sous le nom de Traditions marfu') dans son ouvrage intitulé Al-Tasrih bima Tawatara fi Nuzul al-Masih - Alep : Maktabat al-Matbu'at al-Islamiya, (1385/1965).



Le Saint Coran la mentionne dans deux endroits.

Dans la première où les gens se plainquirent à **Dhû-I-Qarnayn** U des peuples de Gog et Magog qui semaient le désordre sur Terre. Il construisit un mur de fer pour les contenir et les empêcher d'attaquer les peuples vivant à l'Ouest. (Voir. Al-Kahf, 18 : 94-98).

La seconde mention coranique indique l'ouverture de ce mur et que les peuples de Gog et Magog descendront de chaque colline :

حَتَّىٰ إِذَا فُتِحَتْ يَأْجُوجُ وَمَأْجُوجُ وَهُمْ مِّن كُلِّ حَدَبٍ يَنْسِلُونَ

« Jusqu'à ce que soient relâchés les Yājūj et les Mājūj et qu'ils se précipiteront de chaque hauteur. (Al-Anbiyâ', 21 : 96).

وَاقْتَرَبَ الْوَعْدُ الْحَقُّ فَإِذَا هِيَ شَاخِصَةٌ أَبْصَارُ الَّذِينَ كَفَرُوا يَا وَيْلَنَا قَدْ كُنَّا فِي غَفْلَةٍ مِّنْ هَذَا بَلْ كُنَّا ظَالِمِينَ

C'est alors que la vraie promesse (la mort, l'Heure) s'approchera, tandis que les regards de ceux qui ont mécré se figent : **Malheur à nous ! Nous y avons été inattentifs. Bien plus, nous étions des injustes.** ». » (Al-Anbiyâ', 21 : 97).

Ces deux tribus se disperseront sur la Terre et sèmeront le trouble pendant un certain temps.



La mère des croyants **Zaynab bint Jahsh** C raconte qu'un jour le **Prophète** F entra chez elle effrayé en disant :

« Il n'y a de dieu que Dieu ; malheur aux Arabes pour le danger qui se rapproche ! Aujourd'hui une ouverture de cette grandeur s'est faite dans la muraille de Gog et Magog ! »

Et ce disant il fit un cercle avec le pouce et l'index.

Zaynab demanda alors :

« Ô Messager de Dieu périrons-nous donc tous alors qu'il y a parmi nous des gens pieux ? »



L'Envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« *Oui, si la vilenie se multiplie !* » (Al Boukhari *Fitan* 4 28 ; Muslim *Fitan* 1).¹¹⁷

Lorsque l'on considère les commentaires de ce hadith, on comprend que « *l'anéantissement quand la vilenie se multiplie* » n'est pas seulement spécifique à l'époque de Gog et Magog, mais un ordre qui est valable chaque fois que le mal s'amplifie et se répand.



L'Apôtre de Dieu ﷺ raconte :

« *(Après qu'Isa ﷺ ait tué Dajjâl) viendront alors à Jésus ﷺ des gens que Dieu aura protégés du Dajjâl. Jésus ﷺ passera sa main sur leur visage et leur parlera de leur rang au Paradis, puis Allah inspirera à Jésus ﷺ : « J'ai fait sortir certains de Mes serviteurs que nul ne pourra combattre. Abrite Mes serviteurs sur le Mont Sinaï ! »*

Dieu enverra alors Gog et Magog qui déferleront de toutes parts. Les premiers passeront devant le lac de Tibériade qu'ils assècheront totalement. Puis, les derniers y passeront également et diront : « Il y avait de l'eau jadis ici ».

Jésus ﷺ et ses compagnons seront bloqués sur le mont Tur. Leur situation sera telle qu'une tête de taureau aura plus de valeur à leurs yeux que cent dinars pour l'un d'entre vous aujourd'hui. Alors, Jésus ﷺ, et ses compagnons invoqueront Dieu avec ferveur et Allah enverra contre leurs ennemis des vers qui leur dévoreront le cou. Ils mourront tous comme un seul homme.

Jésus ﷺ et ses compagnons redescendront dans la plaine. Ils ne trouveront pas un empan de terre qui ne soit rempli par la puanteur de leurs cadavres.

Puis, Jésus ﷺ et ses compagnons invoqueront Dieu avec ferveur et Il leur enverra des oiseaux semblables au cou du chameau qui les emporteront et les déposeront où il plaira à Dieu.

117. Voir aussi Al Boukhari, *Anbiyâ'* 7, *Manâqib* 25 ; Abou Dawud, *Fitan*, 1 ; At-Tirmidhî, *Fitan*, 23 ; Ibn Majah, *Fitan*, 9.



Ensuite, Dieu enverra une pluie qui n'épargnera ni tente, ni maison et Il lavera la Terre jusqu'à ce qu'elle luise tel un miroir.

Puis on dira à la Terre : « Fais pousser tes fruits, fais revenir ta bénédiction ». Ce jour-là, une seule grenade suffira pour rassasier un groupe d'hommes qui trouvera assez d'ombre sous sa coque.

Les mamelles seront tellement bénies que la traite d'une seule chamelle suffirait à un peuple : la traite d'une vache suffirait à une tribu et la traite d'une seule brebis suffirait à une grande famille.¹¹⁸

*Dans ce climat, Allah va déclencher un **vent pur** qui les saisira tous par les aisselles, et prendra l'âme de tout croyant et musulman.*

Il ne restera sur la surface de la Terre que les pires des hommes faisant régner le chaos entre eux comme le tumulte des ânes (ils s'accoupleront sans pudeur en public comme des ânes). C'est sur eux que se déclenchera l'Heure.» (Muslim, Fitan, 110).¹¹⁹

7. Un Engloutissement en Orient, Un autre en Occident, Un troisième en Arabie

Notre **Prophète Bien-Aimé** ﷺ déclara que l'Heure n'arrivera pas tant que les dix Signes précurseurs ne se produiront pas¹²⁰, parmi ceux-là les effondrements qui auront lieu en Occident, en Orient et dans la péninsule arabe.

Tout comme avant l'arrivée des grands Signes, quelques petits Signes sont précurseurs des grands ; jusqu'à aujourd'hui, on a pu observer de nombreux effondrements.

Cependant, parmi les Signes, les effondrements cités par le Messager de Dieu ﷺ sont beaucoup plus grands et terribles que les effondrements que l'on peut rencontrer de nos jours.

118. Dieu Tout-Puissant terrassera et réduira à néant ces « barbares » en les infestant par des vers. Puis, de sa Miséricorde et puissance infinies, Il rendra à nouveau le monde vivable.

119. Voir aussi. At-Tirmidhî, Fitan, 59 ; Ibn Majah, Fitan, 33.

120. Pour le contenu complet du hadith, voir p. 206.

8. Un feu naissant au Yémen (ou bien dans le Hidjâz)

Dans un avenir proche de l'Heure, un grand incendie naîtra au Yémen ou dans le Hidjâz et illuminera tous les horizons.

L'Envoyé de Dieu ﷺ a indiqué :

« L'Heure ne se dressera pas avant qu'un Feu ne jaillisse au Hidjâz, jusqu'à éclairer les cous des chameaux à Bassora. » (Al Boukhari, Fitan, 24; Muslim, Fitan, 42).

On rapporte aussi que l'**Envoyé de Dieu ﷺ** a dit :

« Vers la fin des temps, un feu qui va rassembler les gens va sortir sur vous depuis Hadramawt (une ville du Yémen). »

Les présents dirent :

« Ô Messager d'Allah ! Que nous ordonnes-tu si on vit ce moment ? »

Le Prophète ﷺ leur dit :

« Allez vers le Sham (en Syrie) ! » (Muslim, Fitan, 42).

Ce Signe précurseur de la fin des mondes aura donc lieu et cet énorme feu qui sortira du Hidjâz sera vu depuis la Syrie.

L'ARRIVÉE DE L'HEURE

Quand les petits et les grands Signes de l'Heure se seront produits et que le terme de la Terre défini par Dieu Tout-Puissant sera arrivé, la grande Promesse divine se produira immédiatement.

Le **Messager de Dieu ﷺ** a dit :

« ...Et la fin du monde arrivera alors que deux hommes auront étalé entre eux un vêtement, ils ne pourront alors pas le vendre ni le plier.

Et la fin du monde arrivera alors que l'homme partira avec le lait de sa chamelle laitière et il ne pourra pas le boire.

Et la fin du monde arrivera alors que l'homme enduira son bassin de boue et il ne pourra pas y verser de l'eau.



Et la fin du monde arrivera alors que l'homme aura levé la nourriture vers sa bouche et il ne la mangera pas. » (Al Boukhari, Riqaq, 40; Ahmad, II, 369).¹²¹

Le Soufflement dans la Trompe

L'Heure arrivera avec le soufflement dans la **Trompe** qui a la forme d'une corne.

L'Ange **Israfil** \cup soufflera dans la Trompe et marquera ainsi le début de la Résurrection pour l'ensemble des créatures.

On indique partiellement dans un hadith les caractéristiques de la Trompe:

« **Sûr** (la trompe) est de la forme d'un cor (un Ange y soufflera le jour de Résurrection). » (Abou Dawud, Sunna, 24).

Le Saint Coran explique que le soufflement aura lieu à deux reprises.

Le premier marquera la fin du monde (la mort des humains alors encore vivants) et le second, la Résurrection.

Les versets qui témoignent des événements qui auront lieu après le soufflement dans la trompe sont énoncés comme suit :

« **Puis, quand d'un seul souffle, on soufflera dans la Trompe et que la Terre et les montagnes seront soulevées, puis tassées d'un seul coup ; ce Jour-là alors, l'Événement (L'Heure) se produira, et le ciel se fendra et sera fragile, ce jour-là.** » (Al-Hâqqah, 69 : 13-16).

« **Pour le Jour (de la Résurrection) où la Terre et les montagnes trembleront et où ces dernières se décomposeront en amas de sable mouvant.** » (Al-Muzzammil, 73 :14).

« **Lorsque les étoiles perdront leur éclat, lorsque le Ciel se fendra, lorsque les montagnes seront pulvérisées et que l'heure de comparaître pour les Prophètes (au sujet de leur communauté) aura sonné (l'Heure sera arrivée) !** » (Al-Mursalât, 77 : 8-11).

« **Le Jour où la Terre sera changée en autre chose que la Terre, de même que les Cieux...** » (Ibrâhîm, 14 :48).

« Le Jour où Nous plierons le ciel comme on plie le rouleau des livres. Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons ; c'est une promesse qui Nous incombe et Nous l'accomplirons ! » (Al-Anbiyâ', 21 : 104).

« (Ô Mon Messager) Ils t'interrogeront sur les montagnes. Dis-leur: Mon Seigneur les réduira en poussière, et ne laissera à leur place qu'un bas-fond aplani où on ne verra plus ni ondulations, ni reliefs. » (Ta-Ha, 20 : 105-107).



Le Coran indique aussi l'état des hommes au moment des soufflements :

« Au premier son de Trompette, tous les êtres qui peuplent les Cieux et tous ceux qui peuplent la Terre seront foudroyés, à l'exception de ceux que Dieu voudra bien épargner. Puis on sonnera une deuxième fois, et les voilà tous debout, attendant leur sort !» (Az-Zumar, 39 : 68).

« Le Jour où (l'univers) tremblera immédiatement suivi du deuxième. Ce jour-là, il y aura des cœurs qui seront agités d'effroi, et leurs regards se baisseront. » (An-Naziat, 79 : 6-9).

Sans aucun doute, le Jour où il sera soufflé dans le « *Sûr* » sera le Jour le plus terrible du monde. À tel point que notre Seigneur dit que les enfants vieilliront d'un coup de peur :

« Mais vous, si vous reniez Dieu, comment éviteriez-vous un Jour si terrible qu'il fera des nourrissons de véritables vieillards chenus, et au cours duquel le Ciel se déchirera et Sa promesse s'accomplira ?» (Al-Muzammil, 73 :17-18).

En ce Jour terrifiant, certains profiteront de la protection divine et ne seront pris ni de peur, ni de tristesse. Le Coran indique à leur sujet :

« Le Jour où l'on soufflera dans la Trompette, tous ceux qui sont dans les Cieux et sur la Terre seront saisis d'effroi, excepté ceux que Dieu voudra bien épargner (la peur ne les atteindra pas). Et tous, pleins d'humilité, se présenteront devant Lui. » (An-Naml, 27 : 87).



L'Envoyé de Dieu ﷺ dit un jour :

« *Comment puis-je me reposer alors que l'Ange au Clairon a déjà bel et bien embouché son clairon et a déjà entendu l'autorisation de sonner ?!* »

Cela fit une lourde impression sur ses Compagnons et alors qu'il ﷺ leur demanda de dire :

حَسْبُنَا اللَّهُ وَنِعْمَ الْوَكِيلُ عَلَى اللَّهِ تَوَكَّلْنَا

« *Allah me suffit et quel bon protecteur. C'est à Lui qu'on se remet !* »¹²²



6^{ème} PARTIE



Les États de L'au-Delà

Durant leur vie éphémère, les mécréants, les impies et les insouciants, qui vécurent une vie démesurée, irresponsable et sans considérer l'au-delà, seront au Jour de la Résurrection face à un paysage apocalyptique et terrifiant. À ce moment-là, ils voudront donner en rançon tout ce qu'ils ont en leurs biens, même plus, pour échapper à la calamité et aux tourments de ce terrible Jour. Mais ce Jour-là, tout sera trop tard, l'occasion aura été ratée.

LES ÉTATS DE L'AU-DELÀ

1. La Résurrection (Al-Ba'th Bad Al Mawt)

La Résurrection débutera avec le second souffle de l'Ange **Israfil** **U** dans la Trompe. Toutes les créatures vivantes dans le monde seront ressuscitées. Ce processus est appelé « *Al Bath Bad Al-Mawt* », c'est-à-dire « **la résurrection après la mort** ».

Abou Hourayra **t** demanda au **Messenger de Dieu** **r** combien de temps il y aura entre les deux soufflements de la trompe notre Prophète **r** répondit : « *quarante* ».

Quand **Abou Hourayra** **t** lui demanda s'il s'agissait de quarante jours, quarante mois ou quarante ans, Il **r** répondit à chaque fois « *Je ne peux pas me prononcer* ».

Puis **Abou Hourayra** **t** continua le récit du **Messenger de Dieu** **r** :

« *Mais l'être humain sera totalement anéanti, sauf son coccyx (Ajbu z-Zanab)¹²³ à partir duquel la création sera reconstituée. Puis, Dieu enverra du ciel une pluie qui fera pousser les Hommes comme de la verdure.* » (Al Boukhari, Tafsîr, 39/3 ; Muslim, Fitan, 141; Muwatta', Janâiz, 48 ; Abou Dawud, Sunna, 24 ; An-Nasaï, Janâ'iz, 117).

Dans certains récits il est rapporté que la période entre les deux souffles du clairon serait de « **quarante ans** »¹²⁴ ; cette source a été considérée comme la plus recevable parmi les autres.¹²⁵

123. Selon les sources authentiques, la terre mangera et réduira à néant tout le corps, jusqu'à en laisser, comme le dit le **Messenger de Dieu** **r** dans une métaphore, un grain de moutarde (Ahmad, III, 28). Seul le coccyx (**Ajbu z-Zanab**), qui est considéré comme le noyau du corps sera préservé et c'est à partir de cette partie préservée que l'Homme sera ressuscité. (Voir. Muslim, *Fitan*, 141-143)

124. Ibn Manda(v. 395), *al-Iman* (I-II), Ali b. Muhammed b. Nasir al-Fakîhî, Beyrouth : *Mu'assasatu r-Risâla*, 1406, II, 794; Bayhaqî, *Shuabu'l-Îman*, I, 541.

125. Al-Ghazâlî, *ad-Durratu'l-Fâhira fî Kashmîûfi Ilm al-Âkhira (Majmuatu Rasâili'l-Imâm al-Ghazâlî)*, Dâr al-Kutub al-Ilmiyya, 1409, p.118; Baghawî, VII, 132; Qurtubî, *At-Tadhkira*, I, 287; Suyûtî, *Al-Budûru's-Sâfira*, p. 86-88; Bebek, « *Sûr* » md. *D'IA*, XXXVII, 534.



Selon l'exégète et linguiste, l'imâm **Al-Farrâ** :

« Les Hommes et toutes les créatures mourront au premier souffle du clairon. Entre celui-là et le second, il y a quarante ans. À ce moment, Dieu le Tout-Puissant enverra une pluie à la texture du sperme des hommes. Ainsi, les gens grandiront dans les tombes comme dans le ventre de leur mère. Ce verset indique cela :

« **...C'est ainsi que Nous ressusciterons les morts...** » (Al-A'raf, 7 : 57).

En d'autres termes, nous relèverons les morts de leurs tombes comme nous faisons pousser la verdure de la terre. »¹²⁶

Dans les versets suivants Dieu Tout-Puissant indique comment Il ressuscitera les morts :

«O hommes! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, C'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée: dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux ?

Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité; et c'est Lui qui rend la vie aux morts; et c'est Lui qui est Omnipotent. Et que l'Heure arrivera; pas de doute à son sujet, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux. » (Al-Hajj, 22 : 5-7)

126. Al-Farrâ, I, 382 cite le même récit qu'At-Tabarî sans évoquer la chaîne de transmission. Dans ce récit il appelle la pluie « **Mâ'u Hayawân** » (At-Tabarî, XII, 493-494) Voir. Ibn Abî Hâtîm, VIII, 2784 ; Bayhaqî, *Shuab*, I, 541 ; Abû Hayyân, V, 79. Ainsi, il est rapporté de source authentique que Dieu Tout-Puissant enverra une pluie qui ramènera les morts à la vie comme poussent les plantes. (Al Boukhari, "Tafsîr", 78/1)

Dans la sourate *Al-Mu'minûn* (Les Croyants), Dieu Tout-Puissant indique la réalité des différentes étapes de la formation de l'homme depuis l'embryon, sa vie sur terre et, enfin, sa résurrection :

« Certes, Nous avons créé l'homme d'un extrait d'argile dont Nous avons fait ensuite une goutte de sperme déposée en un réceptacle bien protégé ; puis, Nous avons transformé cette goutte en un caillot de sang dont Nous avons fait un embryon où s'est dessiné le squelette que Nous avons recouvert de chair, pour en faire, finalement, un nouvel être, bien différencié. Béni soit donc Dieu, le Meilleur des créateurs ! Après quoi, vous êtes appelés à mourir, pour être ressuscités au Jour du Jugement dernier. » (Al-Mu'minûn, 23 : 12-16).



Abou Razin Al Ouqayli † raconte la conversation qu'il eut avec le **Messager de Dieu** ﷺ au sujet de la révélation qu'Allah le Tout Puissant a faite sur la Résurrection ﷻ :

Un jour, je demandai :

« Ô Messager de Dieu ! Comment Dieu ressuscitera-t-il les créatures ? »

L'Envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« N'est-tu jamais passé en période de sécheresse dans la vallée où ta tribu habite ? Et Ensuite n'es-tu pas retourné au moment où la vallée est luxuriante ? »

J'ai répondu : « Bien évidemment Ô Messager de Dieu ! »

L'Envoyé de Dieu dit ﷺ alors :

« Voilà, (l'exemple et) la preuve de la Résurrection. Dieu ressuscitera ainsi les morts ! » (Ahmad, IV, 11).



Ces versets montrent l'étonnement et le regret de ceux qui niaient l'Au-delà quand ils seront ressuscités :

« Un seul cri retentira et voilà les morts hors de leurs tombes, bien réveillés et s'écriant :



(Les mécréants diront avec peur et regret :)

Malheur à nous ! Voilà que le Jour du Jugement dernier est arrivé !

Oui, voilà le Jour de la Décision que vous traitiez de mensonge ! »

(As-Saffat, 37 : 19-21).

« **Ces infidèles surgiront de leurs tombes, les yeux baissés (de honte), comme des sauterelles en nuées et se dirigeront à pas précipités, le cou tendu vers l'appel, en disant : Voilà un Jour bien pénible ! »**

(Al-Qamar, 54 : 7-8).

En effet, ils pensaient que la vie était restreinte à celle d'ici-bas et contestaient la vie de l'Au-delà. Ces versets indiquent cette réalité :

«**Et ils dirent: «Il n'y a pour nous que la vie d'ici-bas: nous mourons et nous vivons et seul le temps nous fait périr». Ils n'ont de cela aucune connaissance: ils ne font qu'émettre des conjectures.**

Et quand on leur récite Nos versets bien clairs, leur seul argument est de dire: «Faites revenir nos ancêtres si vous êtes véridiques».

Dis: «Allah vous donne la vie puis Il vous donne la mort. Puis Il vous réunira le Jour de la Résurrection, il n'y a pas de doute à ce sujet, mais la plupart des gens ne savent pas.» (Al Jâthiya 45 : 24-26).

Ubay Ibn Khalaf, fervent ennemi de l'Islam, tenant un jour des os abimés en sa main, se tourna vers l'Envoyé de Dieu ﷺ et lui dit d'un ton railleur :

« Muhammad ! Prétends-tu que nous serons ressuscités de ceux-là après la mort ? »

Le Messager de Dieu ﷺ lui répondit : « *Oui Dieu Tout-Puissant te ressuscitera et te mettra en enfer !* » (Qurtubî Al-Jâmi, XV, 58 ; Wahîdî, p. 379).

Ensuite, ces versets furent révélés :

«**L'homme ne voit-il pas que Nous l'avons créé d'une goutte de sperme? Et le voilà [devenu] un adversaire déclaré!**

Il cite pour Nous un exemple, tandis qu'il oublie sa propre création; il dit: «Qui va redonner la vie à des ossements une fois réduits en poussière?»

Dis: «Celui qui les a créés une première fois, leur redonnera la vie. Il Se connaît parfaitement à toute création. » (Yâ Sin, 77-79).



Dieu Tout-Puissant déclare au début de la sourate Al Qiyamah qu'il Lui est facile de ressusciter les gens après la mort :

لَا أُفْسِمُ بِيَوْمِ الْقِيَامَةِ وَلَا أُفْسِمُ بِالنَّفْسِ اللَّوَّامَةِ أَيَحْسَبُ الْإِنْسَانُ أَلَّنْ
نَجْمَعُ عِظَامَهُ بَلَىٰ قَادِرِينَ عَلَىٰ أَنْ نُسَوِّيَ بَنَانَهُ

« Non ! Je jure par le Jour de la Résurrection ! Mais non! Je jure par l'âme qui ne cesse de se blâmer (que vous serez ressuscité et rendrez des comptes). L'homme, pense-t-il que Nous ne réunirons jamais ses os? Mais si ! Nous somme Capable de remettre à leur place les extrémités de ses doigts¹²⁷ ! » (Al Qiyamah 75 : 4).



Dans la sourate Luqmân, notre Seigneur déclare :

« Vous créer tous et vous ressusciter tous, cela est aussi aisé pour Dieu que s'il s'agissait de créer un seul homme et de le ressusciter. Dieu entend tout et voit tout. » (Luqmân, 31 : 28).

Il ne fait aucun doute que la création initiale constitue également une preuve de la seconde création car créer du néant est beaucoup plus difficile que de faire disparaître l'existant et le faire revivre.

D'une manière générale, accepter et admettre le difficile, mais prétendre l'impossibilité de ce qui est facile n'est guère intelligent.

127. Il existe de nos jours une branche de la science appelée «dactyloscopie» qui examine les empreintes digitales. Cette science a révélé que les empreintes digitales ne changeaient pas tout au long de la vie et que l'empreinte digitale d'une personne est différente de celle d'une autre personne. C'est pour cela que la plus fiable identification en matière de sécurité et de droit est celle faite avec l'empreinte digitale. Cette vérité a été découverte à la fin du 19e siècle. Cependant le Coran montre un autre miracle par le fait qu'il a attiré l'attention sur cette caractéristique des empreintes digitales par un verset révélé il y a 14 siècles. C'est l'un des innombrables exemples que le Coran est toujours en avance sur la science et que la connaissance correcte vient l'annoter et le confirmer.



De plus, Dieu L'Omniscient et L'Omnipotent ne montra point de déficience dans la première création, bien au contraire, Il créa d'innombrables créatures toutes aussi merveilleuses les unes que les autres.

Dieu Tout-Puissant interpelle ainsi ses serviteurs :

أَفَعِينَا بِالْحَلْقِ الْأَوَّلِ بَلْ هُمْ فِي لُبْسٍ مِّنْ خَلْقٍ جَدِيدٍ

« Pensez-ils que la première création Nous a épuisé, pour qu'ils soient dans le doute au sujet d'une création nouvelle ? » (Qâf, 50 : 15).



L'état des Hommes quand ils seront ressuscités est indiqué dans de nombreux versets :

« Mais quand il sera soufflé dans la Trompette, ils se précipiteront tous de leurs tombes vers leur Seigneur en s'écriant (à ce moment-là) :

Malheur à nous ! Qui nous a donc arrachés à notre sommeil¹²⁸ ? Voilà que se réalise la menace du Seigneur ! Les Prophètes étaient donc sincères ! » (Yâ Sin, 36 : 51-52).

« C'est le Jour où ils surgiront de leurs tombes, comme lorsqu'ils se précipitaient jadis vers leurs idoles, têtes baissées, et tout accablés de honte ! Voilà bien le Jour dont ils étaient menacés ! » (Al-Ma'ârij, 70 : 43-44).

« Le Jour où la terre se fendra pour les rejeter brusquement de ses entrailles, il Nous sera très facile de les rassembler. » (Qâf, 50 : 44).

« Ne sait-il donc pas que lorsque ce qui est dans les tombes sera bouleversé, et que sera dévoilé ce qui est dans les poitrines, ce Jour-là, certes, leur Seigneur sera Parfaitement Connaisseur d'eux ? » (Al 'Adiyât, 100 : 9-11).



128. Les opinions des interprètes sur cette question sont les suivantes:

- a) Ici, la mort est comparée au sommeil. Parce que dans les deux cas il n'y a pas de mouvement. Les gens, avec l'esprit déconcertés par les horreurs de cette journée, peuvent penser qu'ils étaient endormis.
- b) Il est juste de se référer ici au sommeil.
- c) Quand ils se rendront compte de l'état après la tombe et de l'horreur du tourment de l'enfer, ils penseront que la tombe est pour eux comme lieu de un sommeil et ils diront ces mots. (Voir Âlûsî Rûhu'l-Ma'âni XII 31)



Ces versets indiquent la violence et le désastre de ce Jour :

« **Puis, quand la Trompette sonnera, tout lien de parenté entre eux disparaîtra et ils ne se poseront pas de questions.** » (Al-Mu'minûn, 23 : 101).

« **Mais lorsque surviendra le Fracas, le Jour où l'homme fuira son frère, sa mère, son père, sa compagne et ses enfants, chacun ayant assez, ce Jour-là, de s'occuper de son propre sort.** » (Abasa 80 : 33-37).

Notre mère 'Aïshâ'  rapporte :

« Un jour, le **Messageur de Dieu**  a dit :

« *Le Jour de la Résurrection, les gens seront rassemblés complètement nus et non circoncis.* »

Je demandai (avec stupéfaction) : « Ô Messageur d'Allah ! Est-ce que les hommes et les femmes se feront face les uns regardant les autres ? »

Notre Prophète  répondit : « *Aïshâ' ! La situation sera trop grave pour qu'ils pensent à se regarder !* » (Al Boukhari, Riqāq, 45; Muslim, Jannah, 56.).

Dans un autre hadith, il est dit que la première créature à être vêtue au Jour de la Résurrection sera **Ibrâhîm**  ¹²⁹. Ensuite, on habillera le **Messageur de Dieu** . Après cela, l'Envoyé de Dieu  se tiendra à droite du Trône et il sera le seul. C'est pour cela que ses prédécesseurs et ses successeurs envieront tous notre Prophète Bien-Aimé  pour ce privilège.



Dieu Tout-Puissant ramènera les morts à la vie en rendant les âmes et en rassemblant les parties de leurs corps. Pour les personnes ressuscitées, une vie sans fin commencera.

Le Jour de la Résurrection le Messageur de Dieu  sera le premier à être ressuscité de sa tombe¹³⁰.

Un jour, l'Envoyé de Dieu  entra dans sa mosquée. D'un côté il y avait **Abû Bakr**  et de l'autre **Omar** .

Notre Prophète  prit les mains des deux et dit :

129. Voir. Bukhârî, *Anbiyâ*, 8.

130. Voir. Dârimî, *Muqaddîma*, 8. Voir aussi. At-Tirmidhî, *Manâqib*, 1/3616.



« C'est ainsi que nous serons ressuscités au Jour du Jugement ! » (At-Tir-midhî, Manâqib, 16/3669).

Des exemples de résurrection dans le Coran

Bien qu'il y ait des avis divergeant sur la question (la résurrection sera-t-elle physique ou spirituelle), de nombreux exemples dans le Coran témoignent que cette Résurrection sera d'ordre physique. Dieu Tout-Puissant redonnera vie au corps et rendra l'âme.

Afin d'apaiser les cœurs sur la vérité de la résurrection et sa facilité pour le Créateur des mondes, notre Seigneur ressuscita d'ores et déjà de nombreux morts dans ce bas-monde.

Le Saint Coran en témoigne par de nombreux exemples :

a) Les oiseaux décomposés, puis ressuscités :

« **Rappelle-toi quand Ibrâhîm dit : “ Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts.”**

Allah dit : “Aurais-tu encore quelque doute à ce sujet ? ”

“Non, Seigneur, reprit Ibrâhîm, c'est seulement pour apaiser mon cœur (que j'ai voulu voir).”

« **Prends donc, lui dit Le Seigneur, quatre oiseaux ; découpe-les et répartis-en les morceaux sur des collines différentes ; puis rappelle-les, ils accourront vers toi. Souviens-toi que Dieu est Puissant et Sage. »** (Al-Baqara, 2 :260).

Nos sources racontent que Dieu Tout-Puissant demanda au Prophète **Ibrâhîm** **U** d'égorger et de déplumer quatre oiseaux qu'il avait capturés. Puis, de découper la chair de chacun en morceaux et de les disperser au sommet de plusieurs montagnes, en gardant leurs têtes à ses côtés.

Ibrâhîm **U** attrapa un paon, un coq, un corbeau et un aigle selon le récit. Il trancha chacun d'eux en quatre parties, les mélangea tous et les déposa aux sommets des montagnes. Ensuite, il les appela à lui en disant : « Venez à moi par la permission d'Allah ! »

Il vit alors chaque particule se séparer des autres et retrouver sa tête pour former son corps initial.¹³¹

Le fait qu'Ibrahim ﷺ ait placé les oiseaux sur les montagnes laisse à penser qu'il y avait une grande foule autour de lui. En d'autres termes, il lui a été ordonné de les placer ainsi pour que les gens assistent et voient aisément le miracle. Ainsi, à la demande d'Ibrâhîm ﷺ , pour prouver aux gens qui niaient la Résurrection, ce miracle divin fut réalisé.



Ibrâhîm ﷺ qui fut assurément un grand Prophète n'a pas pu avoir de doutes sur la Résurrection, et Dieu Tout-Puissant connaissait la Foi de son Prophète.

Pendant, quand Ibrâhîm ﷺ demanda : « **Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts** », Dieu Tout-Puissant, afin que tout le monde sache la raison de sa demande, lui répondit par une interrogative : « **Aurais-tu encore quelque doute à ce sujet ?** ».

Comme indiqué dans le verset, Ibrâhîm ﷺ répondit qu'il fit une telle demande pour que son cœur soit apaisé et pour témoigner ouvertement des manifestations de la Puissance divine et que sa foi s'élève au degré de « *Haqq al-Yaqîn* »¹³². En effet, il est certain que lorsqu'on voit de nos propres yeux ce en quoi nous croyons, la Foi en cette chose devient encore plus inébranlable.

En outre, on a dit qu'une telle demande de la part d'Ibrâhîm ﷺ avait aussi pour but de se satisfaire et se convaincre du fait qu'il est vraiment « l'Ami d'Allah » (*Khalîl Allâh*).

Ainsi, ce verset coranique nous démontre que quel que soit notre niveau de spiritualité et notre proximité divine, pour parfaire notre Foi et apaiser notre cœur, il reste toujours des distances à parcourir.

Même **Ibrâhîm ﷺ** , qui est considéré comme le « père des Prophètes », comme « l'Ami d'Allah » et qui, dans le Coran, bénéficia d'une renom-

131. Voir Tabarî, *Jâmi'ul-Bayân*, III, 81-82.

132. Le degré suprême de la certitude (*Yaqeen*) qui découle de l'expérimentation des réalités de la connaissance du monde de l'Invisible (du moins pour les choses qu'il est possible d'avoir et d'expérimenter).



mée sans équivoque, invoque et demande l'aide de son Seigneur pour l'apaisement de son cœur.

Certes, à mesure que la proximité du serviteur augmente avec son Seigneur, d'énormes et de profonds horizons s'ouvrent en son monde intérieur. Par conséquent, il perçoit de plus près sa propre impuissance, son indigence, sa déficience et son humilité.

Ainsi, dans cet état de conscience de ses insuffisances et de ses faiblesses **Ibrâhîm** ﷺ dit :

« (Ô Seigneur !) **Ne me couvre pas d'opprobre le jour où ils seront ressuscités** (les hommes), **au jour où ni richesses, ni enfants ne seront d'aucune utilité, sauf pour celui qui viendra à Dieu avec un cœur sain** (verra son avantage) ! » (Ash-Shu'arâ', 26 : 87-89).



Dans les exégèses soufies (*Tafsîr Al-Ishâri*) on raconte par rapport à la demande d'**Ibrâhîm** ﷺ de voir une résurrection :

« Avec cette question, le Prophète Ibrâhîm voulut vivifier son cœur. Dieu Tout-Puissant lui demanda de couper tous les liens de son cœur. Selon cela, les quatre oiseaux sacrifiés représentent les quatre mauvais états de l'ego (*nafs*) : **le paon** la prétention et la luxure, **le corbeau** l'ambition, **le coq** les désirs charnels et **l'aigle** l'avidité. Ainsi, ceux qui n'arrivent pas à couper et séparer leurs egos des états détestés en vivant dans le renoncement et dans une abstinence austère des plaisirs, ne pourront ressusciter leurs cœurs par la contemplation. » (Qushayrî, *Lata'if-l-Ishârât*, I, 121).

b) La Résurrection des gens foudroyés

On lit dans le Saint Coran :

« Et [rappelez-vous] lorsque vous dites : **Ô Moïse, nous ne te croyons qu'après avoir vu Allah clairement !... Alors la foudre vous saisit tandis que vous regardiez. Puis Nous vous ressuscitâmes après votre mort, afin que vous soyez reconnaissants.** » (Al-Baqara, 2 : 55-56).

Conformément aux versets susmentionnés, certaines personnes de la communauté de **Moïse** ﷺ avaient dit qu'elles croiraient à condition de



voir Dieu Tout-Puissant. Il leur fut alors envoyé un éclair qui les foudroya et elles moururent sur le champ. Quelques temps plus tard, elles furent ressuscitées et témoignèrent d'elles-mêmes de la Puissance divine.

Ce récit évoqué dans le Saint Coran montre à ceux qui renient la résurrection après la mort qu'elle n'est point difficile pour notre Seigneur. D'ailleurs, Dieu Tout-Puissant, pour exprimer sa puissance aux négateurs, donna la faculté à **Jésus U** de ressusciter les morts et fit dormir trois cent neuf ans les gens de la caverne (*Ashâb Al-Kahf*) avant de les faire revivre.

c) La Résurrection après cent ans

L'une des choses que les idolâtres contestaient le plus **au Messager de Dieu r** était la résurrection des morts. Cette réalité était non seulement dure à accepter du point de vue de leur ego, mais ils ne comprenaient non plus pas comment des cadavres en décomposition pouvaient être ressuscités. Dieu Tout-Puissant révéla de nombreux versets afin de dissiper les interrogations des idolâtres.

Le Saint Coran éclaircit cette vérité par de nombreux exemples.

Le récit d'**Uzayr U** qui fut mort cent ans et fut ressuscité est un autre exemple cité par le Coran :

« Ou comme celui qui passait dans par un village désert et dévasté: «Comment Allah va-t-Il redonner la vie à celui-ci après sa mort?» dit-il. Allah donc le fit mourir et le garda ainsi pendant cent ans. Puis Il le ressuscita en disant: «Combien de temps as-tu demeuré ainsi?» «Je suis resté un jour, dit l'autre, ou une partie de la journée.» «Non! dit Allah, tu es resté cent ans. Regarde donc ta nourriture et ta boisson: rien ne s'est gâté; mais regarde ton âne... Et pour faire de toi un signe pour les gens (un exemple de résurrection), et regarde ces ossements, comment Nous les assemblons et les revêtons de chair». Et devant l'évidence, il dit: «Je sais qu'Allah est Omnipotent.» (Al-Baqara, 2: 259).

Dans certains Tafsir, on mentionne que cette personne est **Uzayr U** . On raconte que ce dernier entra dans une ville déserte où il n'y avait plus d'habitants. Il songea un moment à comment Dieu Tout-Puissant allait ressusciter tous ces morts et s'endormit dans un coin de cet endroit.



Dieu Tout-Puissant le fit alors mourir, puis ressusciter cent ans après. Quand il revint à la vie, il crut qu'il s'était endormi un laps de temps, car sa nourriture était intacte. Mais quand il regarda son âne, il comprit qu'il était mort depuis très longtemps. En effet, il n'en restait rien et ses os étaient décomposés. Dieu Tout-Puissant ressuscita alors son âne devant ses yeux. Ainsi, il fut personnellement témoin du fait que Dieu Tout-Puissant prendra l'âme et la rendra au Jour du Jugement.

Le Bassin

On rapporte que les gens qui sortiront de leurs tombes, assoiffés, se précipiteront au Bassin (alimenté par le fleuve *Al-Kawthar*) afin d'étancher leur soif. Cependant, tout le monde ne pourra pas s'y rendre. En effet, dans un hadith, on rapporte que ceux qui se sont détournés de la croyance musulmane et qui ont pris le chemin de croyances erronées seront interdits de boire de l'eau du Bassin :

L'Envoyé de Dieu ﷺ se rendit un jour au cimetière et dit :

« Salut sur vous ô les habitants de la tombe ! Un jour nous allons aussi vous retrouver si le Dieu le veut. »

(Il salua les morts qui étaient dans les tombes et dit :) *« J'aurais tellement aimé rencontrer mes frères ! »*

Étonnés, les Compagnons demandèrent : « Ne sommes-nous pas tes frères, ô Messager de Dieu ? »

L'Envoyé de Dieu répondit ﷺ :

« Vous êtes mes compagnons, et mes frères sont ceux qui croiront en moi sans m'avoir jamais vu. »

Ils demandèrent :

« À quoi reconnaîtras-tu ceux de ta Communauté qui ne sont pas encore venus ? Ô Messager de Dieu ! »

L'Envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« Que dites-vous d'un homme qui possède des chevaux marqués de blanc sur le front et sur les jambes au milieu d'autres chevaux complètement noirs, est-il capable de reconnaître ses propres chevaux ? »

Les Compagnons dirent : « Bien sûr que si, ô Messager de Dieu ! »

Alors, le Messager de Dieu ﷺ dit :

« Ils viendront (le Jour de la Résurrection) la face et les membres tout blancs du fait de leurs ablutions et Je les précéderai au bassin (du Paradis) ! »

« Attention ! On détournera des hommes loin de mon bassin comme on intercepte un chameau égaré.

Je les interpellerais en leur disant : « Venez ! »

Mais on me dira : « Ils ont changé de comportement après toi ! »¹³³

(Ils ont abandonné ta Sunna et ont pris d'autres chemins) !

Alors je leur répondrai : « Qu'ils s'en aillent très loin ! » (Muslim, Tahârah 39, Fadâ'il 26).¹³⁴

Seuls ceux qui pourront y arriver pourront boire de l'eau du bassin. Ceux qui ne pourront pas en boire ne pourront pas non plus traverser le pont (*Sirât*).



133. On rapporte que ce sont quelques malheureux bédouins qui ont apostasié la religion après avoir fait serment d'allégeance au Messager de Dieu ﷺ.

Un autre hadith rapporte que le Messager de Dieu ﷺ a dit : « ... on dira que ceux-là sont retournés sur leurs talons depuis que tu les as quittés ... ! » (Muslim, *Jannah*, 58). On peut aussi énumérer les différents avis sur les gens qui ne pourront pas arriver au bassin :

1. Les hypocrites et les apostats.
2. Ceux qui vécutent au moment de notre Prophète ﷺ, mais sortirent de la Religion après sa mort.
3. Les grands pécheurs.
4. Ceux qui s'égarèrent vers des rites de fausses croyances et les innovateurs. (Suyûtî, *ad-Dibâj alâ Sahih Muslim Ibn Hajjâj*, Dâru Ibn Affân, 1416, II, 34)
5. Les révoltés. Ceux qui gardèrent leur Foi mais qui s'éloignèrent des bonnes actions pour accomplir des mauvaises. (Nawawî, *Sharhu Sahih Muslim*, XV, 64)

134. Voir aussi An Nasâi, *Tahârah*, 110/150; Ibn Majah, *Zuhd*, 36; Muwatta, *Tahârah*, 28; Ahmad, II, 300, 408.



Un hadith détaille la description que **L'Envoyé de Dieu ﷺ** a faite de son Bassin :

« *La longueur de mon Bassin équivaut à la distance parcourue en un mois. Ses angles sont égaux. Son eau est plus blanche que le lait. Son odeur est plus parfumée que le musc. Ses pots sont plus nombreux que les étoiles du firmament. Celui qui en boira ne connaîtra plus jamais la soif.* » (Al Boukhari, Riqaq, 53 ; Muslim, Fadâ'il, 27).

Ainsi, celui qui ne pourra pas boire de l'eau du bassin ne pourra jamais étancher sa soif.

Les récits nous indiquent que le premier arrivé au Bassin sera le **Messager de Dieu ﷺ**. Il y attendra sa Communauté afin de les servir.¹³⁵

Les premiers à se rendre aux bassins seront les pauvres parmi les immigrants (*Muhâjirûn*).

De plus, **le Messager de Dieu ﷺ** a dit :

« *Certes, chaque Prophète a un bassin (le Jour du Jugement) et se vante concernant celui qui a le plus de personnes s'y rendant et, certes, j'espère en Allah que je serai celui des Prophètes qui aura le plus de personnes s'y rendant !* » (At-Tirmidhî, Qiyâma, 14/2443).

Afin de ne pas gâcher cet espoir du Seigneur des mondes ﷻ, nous devons nous doter d'une sensibilité aigüe dans la soumission à sa Sunna. En outre, à partir de nos plus proches, nous devons nous efforcer de guider les gens autour de nous dans cette direction.

La Résurrection et son Lieu

Allah le Tout Puissant rassemblera sur l'emplacement du Jugement (le *Mahshar*) toutes les créatures qu'il ressuscitera après leur mort pour les comptes et la balance.

Cette vérité est évoquée dans le Coran comme suit :

135. Muslim *Fadâ'il* 25-45; At-Tirmidhî *Qiyâma* 15/2444; Ibn Majah *Zuhd* 36; Ahmad V 275; Haythamî X, 360-367.

« Seigneur ! Tu rassembleras le genre humain en un Jour au sujet duquel nul doute n'est possible. Car Dieu ne faillit jamais à Sa promesse. » (Al 'Imrân, 3 : 9. Voir. Al-Kahf, 18 : 99).

« Le Jour où la Trompette sonnera, Nous rassemblerons les coupables tout bleus (de peur). » (Ta Hâ, 20 : 102).

« Par ton Seigneur, Nous rassemblerons les Humains et les démons et Nous les mettrons à genoux autour de l'Enfer » (Maryam, 19 : 68).

« Et, ce Jour-là, les Hommes surgiront de leurs tombes séparément, pour être confrontés à ce qu'ils accomplissaient quotidiennement. » (Az-Zalzalah, 99 : 6).



Un hadith nous informe que le Prophète ﷺ a décrit comme suit l'emplacement du Jugement:

« Le Jour de la Résurrection, les gens seront ressuscités sur une terre poussiéreuse aussi blanche que de la farine pure et qui ne contiendra aucun repère connu. »

Un des rapporteurs du hadith ajouta : « Sur ce terrain personne ne trouvera de signe pour le guider (comme un montagne ou un rocher) ! » (Al Boukhari, Riqâq, 44).

Ainsi, le Coran indique que lorsqu'on soufflera dans la Trompe, les montagnes seront réduites en poussière et qu'il ne restera plus qu'un bas-fond aplani sans aucune ondulation ou relief.¹³⁶



Les gens réunis dans la place de la Résurrection y viendront selon leur état spirituel acquis dans le bas-monde.

À ce sujet le Messenger de Dieu dit a ﷺ : « ... Vous serez assemblés en montures à pied ou trainés sur vos visages le Jour du jugement dernier ... » (At-Tirmidhî, Qiyâma, 3/2424. Voir aussi Muslim, Jannah, 57).

136. Voir Ta Hâ, 20 : 105-107.



Ceux qui viendront trainés sur le visage seront ceux qui se seront détournés de la Lumière de l'islam.

Cette vérité est exprimée comme suit dans le Coran :

« **Celui que Dieu guide, c'est celui-là qui est le mieux guidé. Mais ceux qu'Il égare, tu ne leur trouveras point d'alliés en dehors de Lui. Au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons tous, face contre terre, aveugles, sourds et muets. Et leur refuge sera la Géhenne, dont Nous rallumerons la flamme chaque fois qu'elle tendra à s'éteindre.** » (Al-Isrâ', 17 : 97).

« **Ceux qui seront rassemblés et entraînés sur la face vers la Géhenne, ceux-là seront les plus mal lotis et les plus dévoyés.** » (Al-Furqân, 25 : 34).

Anas Ibn Mâlik **†** raconte :

« Une personne est venue et a demandé : « Ô Messager de Dieu ! Comment l'impie se tiendra-t-il, la face contre le sol, au Jour de la Résurrection ? »

Et l'Envoyé de Dieu **ﷺ** de lui répondre :

« *Celui qui l'a fait marcher sur ses pieds dans le bas monde, n'est-Il pas capable de le faire marcher sur son visage au Jour de la Résurrection ?* »

Qatâda **†** qui rapporta ce hadith dit à la fin :

« Oui ! Je jure sur l'honneur de notre Seigneur, qu'Il en est parfaitement capable ! » (Al Boukhari, Riqâq, 45 ; Muslim, Munâfiqîn, 54.).



Un autre évènement qui aura lieu dans le lieu de Résurrection est le rapprochement du **soleil** vers les gens.

À ce sujet, l'Envoyé de Dieu **ﷺ** a dit :

« *Le Jour de la Résurrection, le Soleil sera rapproché des créatures de la distance d'un mil.*¹³⁷

137. Sulaym Ibn 'Amir, qui a rapporté le hadith de Miqdâd a dit : « Par Allah, je ne sais pas ce que le Messager de Dieu **ﷺ** voulait dire par 'mil'. Est-ce la distance connue [des Arabes] ou bien est-ce la longueur du bâtonnet qui sert à se mettre du collyre dans les yeux ? »

Les gens seront couverts de sueur en fonction de leurs œuvres. Certains auront de la sueur jusqu'aux chevilles, d'autres jusqu'aux genoux, d'autres jusqu'aux hanches, et d'autres encore jusqu'à la bouche... » (Muslim, Jannah, 62; At-Tirmidhî, Qiyâma, 2/2421).

« Certains sueront au Jour de la Résurrection jusqu'à ce que leur sueur pénètre dans la terre à la profondeur de soixante-dix coudées. La sueur arrivera à la hauteur de leurs oreilles... » (Al Boukhari, Riqâq, 47).

« Le Jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'Univers ! » (Al-Mutaffifin, 6).

L'un deux se lèvera alors que la sueur a atteint la hauteur de ses oreilles. » (Al Boukhari Riqâq 47 ; Muslim Jannah, 60).

Il faut préciser ici que la vie, dans la tombe et celle l'Au-delà, qui a ses propres conditions, sont très différentes de la vie d'ici-bas. Par exemple, si le soleil était amené à être rapproché de la terre, tout brûlerait et serait réduit en cendres. De même, si un grand déluge se produisait et que toute la terre soit engloutie, il n'y aurait pas de survivants. Cependant, dans l'autre monde, de tels évènements se produiront selon la condition et l'état de chacun : le rapprochement du soleil du pécheur lui fera ressentir un châtement extrême, mais il ne mourra jamais. Car là-bas, la mort sera désormais inexistante.

De même, sur la place de la Résurrection, chacun suera et se noiera dans sa propre sueur, sans pour autant nuire à ses voisins. De même, chacun marchera dans sa propre lumière (s'il en a), au Jour de la Résurrection, sans que les autres puissent profiter de sa lumière.

Dans le Coran il est indiqué :

« Le Jour où tu verras les croyants et les croyantes avec leur lumière (de leurs actes) évoluant devant eux et à leur droite, ce Jour-là, il leur sera annoncé :

C'est une bonne nouvelle pour vous, aujourd'hui ! Voici des Jardins sous lesquels coulent des rivières et où vous serez éternels. Tel est le comble du bonheur !

Le Jour où les hypocrites, hommes et femmes, diront à ceux qui auront cru :



Attendez que nous empruntons un peu de votre lumière !

Il leur sera répondu : Allez chercher cette lumière ailleurs, s'il en est encore temps. Et aussitôt se dressera entre eux une muraille percée d'une porte à l'intérieur de laquelle il y aura la miséricorde et, à l'extérieur, juste en face, le châtement. » (Al Hadid, 57 : 12-13)

Ce terrible Jour, la lumière de chacun ne suffit qu'à lui-même et ne peut profiter à personne d'autre. Cette question fait partie des nombreux aspects distinctifs et spectaculaires du Jour du Jugement.

Dans notre monde, cela ressemble à ceci :

Le croyant marche dans la lumière de sa Foi et le mécréant, à côté de lui, reste dans les ténèbres de son incroyance et ne bénéficie point de la lumière de celui qui est à côté. De même, un non-voyant marche auprès de quelqu'un qui voit, mais ne bénéficie en aucun cas de la lumière de ses yeux.

L'Imâm Shârânî ؒ dit, au sujet de l'intensité de la sueur qui va s'écouler des gens :

« Certes, ceux qui ce Jour ne transpireront pas seront les gens qui ont sué dans ce monde, qui ont œuvré et se sont battus pour la cause d'Allah Tout-Puissant, qui ont accompli le Pèlerinage, qui ont jeûné, qui ont accompli la Prière, qui ont creusé des puits pour subvenir au besoin des nécessiteux. Pour cette raison, les autres qui ont été loin de ces actes seront en sueur. De plus, ils transpireront de honte, de peur, d'anxiété en attendant leur Jugement. » (Imâm Shârânî, la Mort, L'Heure, L'Au-delà, p. 159).

En bref, le Jour de la Résurrection contient des craintes si terrifiantes qu'on raconte que même les morts à qui le Paradis a été annoncé dans leurs tombes en oublieront la Miséricorde et les bénédictions divines. (Voir. Ibn Al-Jawzi, Bostan al Wâ'izin wa Riyad as Sâmi'in, Beyrouth 1419, p. 36).

Nous cherchons refuge en notre Seigneur contre ces peurs...

L'Intercession de notre Prophète ﷺ

Abou Hourayra ؓ raconte :

Nous étions invités à un repas en compagnie de l'Envoyé de Dieu ﷺ.

On lui offrit une épaule qui était son morceau préféré.

Il en mangea une bouchée puis il déclara :

« *Je serai le Seigneur des Hommes au Jour du Jugement ! Savez-vous pourquoi il en sera ainsi ? Allah réunira les premiers et les derniers en un seul lieu. Tout observateur les verra, le héraut se fera entendre d'eux et le soleil se rapprochera. Les hommes vivront un souci et une affliction insupportable.* » (Dans une autre source, cette attente durera soixante-dix ans.)¹³⁸

Ils se diront :

« *Ne voyez-vous pas la situation dans laquelle vous vous trouvez ? Ne cherchez-vous pas quelqu'un qui intercède en votre faveur auprès de votre Seigneur ?* »

Certains Hommes se diront entre eux :

« **Allez chez votre père Adam** ﷻ . »

Ils iront alors le trouver et lui diront :

« *Ô Adam, tu es le père de l'Humanité. Allah t'a créé de Sa Main, Il a insufflé en toi de Son Esprit, Il a ordonné à Ses Anges de se prosterner devant toi, ils se sont prosternés et Il t'a fait demeurer au Paradis. N'intercéderas-tu pas en notre faveur auprès de ton Seigneur ? Ne vois-tu pas notre situation ? Ne vois-tu pas ce qui nous arrive ?* »

Adam ﷻ répondra :

« *Mon Seigneur s'est mis en ce jour dans une colère telle qu'Il n'en a jamais connue et qu'Il n'en connaîtra jamais plus de semblable. Il m'a autrefois interdit de manger de l'Arbre et je Lui ai désobéi. J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! Allez trouver quelqu'un d'autre ! **Allez donc voir Noé** !* »

Ils iront trouver Noé ﷻ et lui diront :

« *Ô Noé, tu es le premier de ceux qui ont été envoyés vers les Hommes. Allah t'a qualifié de "serviteur reconnaissant."*¹³⁹ Ne vois-tu pas notre

138. Ishak bin Râhûya, *Musnad*, I, 84/10 ; Bayhaqî, *Al Bas wa an Nushûr*, I, 336/609.

139. Voir *Al-Îsrâ'*, 3.

situation ? Ne vois-tu pas ce qui nous arrive ? N'intercéderas-tu pas en notre faveur auprès de ton Seigneur ? »

Il répondra :

« Mon Seigneur s'est mis en ce jour dans une colère telle que jamais Il n'en a connu de semblable et qu'Il n'en connaîtra jamais plus de semblable. Or j'avais invoqué Allah contre ma Communauté. J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! Allez trouver quelqu'un d'autre ! **Allez trouver Abraham !** »

Ils iront trouver Abraham **U** et lui diront :

« Ô Abraham, tu es le Messenger d'Allah et Son Ami intime, choisi parmi tous les Hommes. Sers-nous d'intercesseur auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas notre situation ? »

Il leur répondra :

« Mon Seigneur s'est mis en ce jour dans une colère telle que jamais Il n'en a connu de semblable et qu'Il n'en connaîtra jamais plus de semblable. Or, dans le passé, j'ai proféré trois mensonges ! J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! Allez trouver quelqu'un d'autre ! **Allez trouver Moïse !** »

Ils iront trouver Moïse **U** et lui diront :

« Ô Moïse, tu es l'Envoyé d'Allah. Allah t'a accordé la préférence sur les Hommes en te donnant la prophétie et en te parlant sans intermédiaire. Intercède en notre faveur auprès de ton Seigneur.

Moïse **U** répondra :

« Mon Seigneur s'est mis en ce jour dans une colère telle que jamais Il n'en a connu de semblable et qu'Il n'en connaîtra jamais plus de semblable. J'ai tué un homme sans en avoir reçu l'ordre. J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! Allez trouver quelqu'un d'autre ! **Allez trouver Jésus !** »

Ils iront trouver Jésus **U** et lui diront :

« Ô Jésus, tu es l'Envoyé d'Allah, Son verbe et un Esprit venant de Lui. Tu t'es adressé aux hommes dans le berceau ! Intercède en notre faveur auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas notre situation ? »

Jésus \cup répondra :

« Mon Seigneur s'est mis en ce jour dans une colère telle que jamais Il n'en a connu de semblable et qu'Il n'en connaîtra jamais plus de semblable. (Mais il ne fera pas état de péchés qu'il aurait commis antérieurement). J'ai assez à faire avec moi-même ! J'ai assez à faire avec moi-même ! Allez trouver quelqu'un d'autre ! **Allez trouver Mohammed !** »

Selon une autre source, le **Message de Dieu** Γ indique la suite :

« Ils viendront ensuite me trouver et me dire : “ Ô Mohammed ! Tu es l'Envoyé d'Allah, le sceau des Prophètes, et Allah t'a pardonné tes péchés antérieurs et à venir ”¹⁴⁰.

140. Ici il est fait allusion au verset 2 de la sourate Al-Fath : « **Dieu te pardonne tes fautes, passées et présentes ...** » et cette forme d'expression est employée pour le renforcement (*taqîd*). En d'autres termes, par cette expression, Dieu Tout-Puissant indique que le Message de Dieu Γ est innocent (*mašum*) et préservé des péchés. De plus ici, pour le mot « fautes » on fit les commentaires suivants :

- Ce que l'on entend par fautes ici, est que dans les choix et les efforts (*ijtihâd*) du Prophète, Celui-ci ne fit pas les meilleurs, mais se contenta du préférable. Bien que cette préférence ne soit pas en temps normal une faute, elle est appelée ainsi en se référant à la haute autorité et la dignité du Message de Dieu. En effet, on dit que « *la bonne action (hasanat) de l'Abrâr (du pur) est comme le péché du muqarrab. (Rapproché)* ».

En d'autres termes, certaines œuvres de pieux serviteurs, jugées bonnes et acceptables, peuvent être considérées comme un défaut pour des serviteurs intimes de notre Seigneur, car le niveau de proximité avec Dieu Tout-Puissant, où ils vivent, exige qu'ils présentent une vertu beaucoup plus élevée.

- On fait référence ici aux petites erreurs appelées « *Dalla* » (terme issu de l'arabe ذلل Zelle qui sont les fautes et les erreurs involontaires commises rarement par les prophètes et qui ne sont pas conformes à l'agrément d'Allah). Elles sont commises sans le vouloir, et elle sont, qu'elles soient involontaires ou délibérées des remparts pour le sentiment d'orgueil. De plus, ceci montre que les Prophètes \cup sont aussi des humains et empêche de les prendre pour idoles (Pour plus de précisions voir le verset 36 de la sourate Al Baqarah).

- Cette expression est formulée pour encourager la Communauté à se repentir.

- Compte tenu du moment de la révélation de ce verset et la mention du « pardon des fautes », on comprend qu'elle désigne les erreurs commises durant les 19 dernières années de propagation de l'Islam sous la direction du Message de Dieu Γ pendant les prédications, les affrontements et les batailles. Personne ne connaît ces erreurs, d'ailleurs l'intellect humain serait incapable de les trouver, même en s'y efforçant sincèrement. Cependant, il devait sans doute y avoir des erreurs en raison desquelles une victoire définitive contre les idolâtres ne pouvait se concrétiser.

Par conséquent, ici, cette révélation nous indique :



“Intercède en notre faveur auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas notre situation ? Alors je partirai me placer sous le Trône divin. Je me tiendrai prosterné devant mon Seigneur.”

*(Cette prosternation durera une semaine.)*¹⁴¹

Puis Allah m’inspirera des formules de louange et de glorification qu’Il n’aura inspirées à personne d’autre avant moi.

Puis il me sera dit :

« Si vous continuiez vos efforts et votre guerre sainte avec ces « fautes », il vous aurait fallu beaucoup plus de temps à vaincre les arabes polythéistes. Mais, Nous, en vous pardonnant vos erreurs et vos fautes, par notre Grâce et Miséricorde, nous vous avons ouvert la porte de la victoire à Hudaybiyya. Sinon, vous ne pourriez jamais remporter cette victoire avec vos propres efforts. »

Ici, il faut bien comprendre que quand une communauté s’efforce d’arriver à un but quelconque, les lacunes, les fautes, les erreurs dans ces efforts visent le chef de cette Communauté. Cela ne veut pas dire que les défauts et les erreurs constatés sont des erreurs personnelles du chef. Ceux-là sont commis par l’ensemble de la Communauté et sont le résultat même des mouvements de cette Communauté. Mais puisque la responsabilité incombe au chef, les charges et les accusations sont dirigées vers lui.

De plus, il est nécessaire de préciser que la sourate An-Nasr fut révélée pour annoncer la mort proche du Messager de Dieu ﷺ. Dans cette sourate, Dieu Tout-Puissant indique dans la personne du Messager de Dieu à toute sa Oumma que lorsque l’on gagne une victoire, il incombe d’invoquer le Tout-Puissant avec louange et demander pardon pour les erreurs commises dans son accomplissement.

D’ailleurs, on rapporte que l’Envoyé de Dieu ﷺ avait l’habitude de répéter cette invocation dans ses derniers moments :

سُبْحَانَ اللَّهِ وَبِحَمْدِهِ أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ وَأَتُوبُ إِلَيْهِ

« Gloire à Allah ! Et à Lui les Louanges ! Je demande pardon à Allah et je me repens à Lui ! »

Quand notre mère Aïshâ’ ؓ en demanda au Messager de Dieu ﷺ la raison, Il répondit : « Mon Seigneur m’a informé que je verrai un signe dans ma Communauté, et dès lors que je le verrai, je devrai multiplier la parole (Sübhanallâh wa bihamdihi Astaghfiroulâh wa atoûbu ilayhi), et je l’ai certes vu dans la sourate (An-Nasr) qui annonça la victoire de La Mecque :

« Lorsque le secours de Dieu et Sa victoire viendront, lorsque tu verras les hommes embrasser en masse Sa religion, célèbre alors les louanges de ton Seigneur et implore Son pardon, car Il est toute mansuétude et toute compassion ! (An-Nasr, 1-3) (Muslim, Salât, 220)

141. Voir. Ahmad Ibn Hanbal, *Musnad*, I, 4; Ibn Hibbân, *Sahih*, XIV, 394; Haythamî, X, 374.

“Ô Mohammed, relève la tête ! Demande et il te sera accordé ! Intercède et tu seras exaucé !”

Alors je relèverai la tête et je dirai :

“Ô Seigneur, ma Communauté ! Seigneur, ma Communauté ! Seigneur, ma Communauté !”

Puis on dira :

“Ô Mohammed, fais entrer au Paradis ceux de ta Communauté qui **n'ont pas de compte à rendre** par la porte de droite (Bâb Al-Ayman) et ils seront également associés aux autres pour entrer par les autres portes.”

Puis, le Prophète ﷺ ajouta :

“Par Celui qui détient mon âme entre Ses Mains, la distance entre les vantaux de chacune des portes du Paradis équivaut à celle qui sépare La Mecque de Hajar, ou à celle qui sépare La Mecque de Bassora.”¹⁴²

Dans une autre source, **le Messager de Dieu ﷺ** dit :

« ...Je demanderai l'autorisation de mon Seigneur d'intercéder. Mon Seigneur me l'accordera. Je me tiendrai debout devant mon Seigneur. Il me révélera alors des formules que je ne connais pas maintenant et par lesquelles je Le louerai tout en tombant prosterné devant Lui. »

On me dira : « Ô Muhammad ! Lève la tête ! Pars et tu seras écouté... Demande et tu seras (comblé) de dons... Intercède et ton intercession sera acceptée. »

Je dirai :

- Ô Seigneur ! Ma communauté ! Ma communauté !

On me dira :

- Va et fais sortir (du feu) toute personne qui a une Foi équivalente même à un grain d'orge !

En effet, je partirai et je ferai cela, puis je reviendrai en louant le Seigneur par ce qui m'a été révélé auparavant ... »

142. Voir. Al Boukhari, *Anbiyâ'* 3, 9, *Tafsîr* 17/5; Muslim, *Iman*, 327, 328; At-Tirmidhî, *Qiyâma*, 10.

Selon une autre version, dans la seconde demande du **Messager de Dieu** ﷺ, on lui dira de faire sortir de l'Enfer et d'intercéder en faveur des gens qui ont une Foi « *du poids d'une graine de moutarde* » ; dans la troisième demande « *encore moins qu'une graine de moutarde.* » (Voir Muslim, Iman, 326, 322).

Comme on peut le constater dans le hadith, le Jour de la Résurrection, tout le monde cherchera un sauveur pour échapper à la violence, aux supplices et aux peurs de ce jour. Cependant, cet instant est si terrible, que toutes les branches auxquelles les gens essayeront de s'accrocher craqueront une par une. Au moment où leur espoir est sur le point de s'épuiser, ils comprendront dans ce terrible endroit que la seule personne vénérable et respectable est le **Seigneur des deux mondes** ﷺ.

Et le **Prophète de miséricorde** ﷺ intercédera en leur faveur et les sauvera de leurs horribles peurs.



À un moment où même les Prophètes seront préoccupés d'eux-mêmes, la **Fierté de l'univers** ﷺ demeurera le seul Sultan dont la parole aura une importance et son invocation sera entendue. Raison pour laquelle, le poète **Suleyman Chelebi** ﷺ s'est exclamé :

*Bonjour, ô refuge de la Oumma rebellée
Bonjour, ô grand intercesseur des désespérés*



Notre Prophète ﷺ intercédera plus spécialement pour sa Communauté en disant :

« *Mon intercession est réservée (en premier) aux grands pécheurs de ma Communauté...* »¹⁴³

Dans ce hadith, la déclaration de notre Prophète ﷺ selon laquelle il intercédera en faveur des grands pécheurs ne signifie pas que l'intercession leur sera exclusive. Evidemment, ceux qui commettent de grands péchés seront ceux qui auront le plus besoin d'intercession.

143. Abou Dawud, *Sunna*, 20-21/4739 ; At-Tirmidhi, *Qiyâma*, 11/2435-6 ; Ibn Majah, *Zuhd*, 37 ; Ahmad, III, 213.



Mais il existe de nombreux types d'intercession, c'est pour cela que Dieu Tout-Puissant en fera bénéficier celui qu'Il veut et selon ce qui lui convient.

D'un autre côté, ce hadith ne doit jamais nous conduire à la complaisance et nous faire négliger nos devoirs de servitude. En effet, un mauvais comportement, qu'on juge sans importance ou infime eu égard à notre laxisme, prétendant que « de toute façon il sera pardonné », peut être en réalité un grand péché auprès de Dieu.

Dieu Tout-Puissant indique par exemple dans le Coran :

« ...et des propos que vous colportiez de bouche en bouche, sans en avoir aucune preuve, croyant que la chose avait peu d'importance, alors qu'elle revêtait une gravité exceptionnelle auprès du Seigneur. »

(An-Nur, 24 : 15).

Dans un hadith on raconte qu'une femme prit le chemin de l'Enfer pour avoir laissé son chat mourir de faim. (Voir. Al Boukhari, Anbiyâ, 54).

Le contraire aussi est tout à fait possible. En d'autres termes, une bonne action que nous considérons mineure peut nous faire atteindre la satisfaction et la Miséricorde divine.

Ainsi, le **Messager de Dieu** ﷺ a raconté :

« Cependant qu'un homme poursuivait son chemin, voilà qu'il ressentit une grande soif. Il trouva alors un puits, y descendit et but. À sa sortie du puits se présenta un chien haletant et léchant la terre humide tellement il avait soif. L'homme se dit : Ce chien souffre de la soif autant que j'en souffrais moi-même. Il redescendit dans le puits, remplit d'eau sa chaussure, la tint avec ses dents et remonta. Il en abreuva le chien et Dieu loua son acte en lui pardonnant ses péchés.

Les Compagnons dirent :

« Ô Messager de Dieu ! Avons-nous donc un salaire pour nos bonnes actions envers les animaux ? »

L'Envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« Pour toute créature vivante il y a un salaire à qui leur fait du bien. »

(Al Boukhari, Shurb, 9 ; Muslim, Salâm, 153).



Aussi, **notre Prophète** ﷺ a raconté :

« *Un homme trouva une branche d'arbre qui penchait sur le chemin et se dit : Je vais volontiers éliminer cette branche pour qu'elle ne porte pas de nuisance aux Musulmans. Il l'enleva et ainsi, cet acte lui valut le Paradis.* »
(Muslim, Birr, 128.).

Par conséquent, nous devons éviter tous les péchés et nous efforcer d'accomplir chaque bien sans considérer s'il est petit ou grand.



Dans un verset, Dieu Tout-Puissant dit :

عَسَىٰ أَنْ يَبْعَثَكَ رَبُّكَ مَقَامًا مَّحْمُودًا

« ... **ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire.** » (Al-Isrâ', 17 : 79).

En arabe مَقَامًا مَّحْمُودًا « *Maqâman Mahmûdan* » (position de gloire) signifie ici que le pouvoir d'intercéder. Comme il dit dans le hadith ci-dessus cette autorité est réservée uniquement au Sultan des Prophètes ﷺ.

Le Messager de Dieu aura en main **l'étendard des Louanges** (*Liwâ Al-Hamd*) et tous les Prophètes y compris **Adam** ﷺ se réuniront sous ce drapeau.¹⁴⁴

Il est également nécessaire d'indiquer que tous les Prophètes vers lesquels les gens se sont dirigés en premier pour demander l'intercession, firent part de leurs fautes et ne se virent pas à la hauteur d'intercéder pour les autres. Ils firent part d'une grande modestie et humilité quand ils montrèrent tous notre Prophète ﷺ comme maître de l'intercession.

Plus tard, toujours avec la permission de Dieu, d'autres Prophètes aussi intercèderont.

De plus, **l'Envoyé de Dieu** ﷺ a dit que Dieu Tout-Puissant lui accorda l'acceptation de trois invocations :

144. Voir. At-Tirmidhî, *Manâqib*, 1/3615, *Tafsîr*, 18; Ibn Majah, *Zuhd* 37; Ahmad, I, 281, 295, III, 2, 144.



« ...Là-dessus, je dis :

Ô Allah ! Pardonne ma Communauté ! Pardonne ma Communauté ! »

J'ai laissé ma troisième invocation au jour où toutes les créatures, y compris Ibrâhîm ؑ auront besoin de moi et demanderont mon intercession. » (Muslim, Musâfirîn, 273.).



Malgré toutes ces vérités, certaines personnes persistent à dire que seul Dieu peut intercéder et n'acceptent pas d'autres intercessions et ce en dépit de l'authenticité des Ahadith qui se réfèrent à cette réalité.

De plus Allah Le Tout Puissant indique clairement dans de nombreux versets coraniques qu'Il peut donner la permission d'intercéder.

C'est le cas par exemple de ces versets :

« ...**Qui peut intercéder auprès de Lui, sans Sa permission ?** » (Al-Baqara, 2 : 255).

« ...**Aucune intercession ne peut avoir lieu sans Sa permission...** » (Yûnus, 10 : 3).

« **Seul pourra intercéder auprès de Dieu celui qui aura conclu un pacte avec le Miséricordieux.** » (Maryam, 19 : 87).

« **Nulle intercession auprès de Dieu n'est efficace qu'en faveur de celui à qui Il le permet...** » (Saba', 34 : 23).

Particulièrement ce verset où Dieu le Tout-Puissant indique que l'intercession est une vérité :

« **Ce jour-là, aucune intercession ne sera acceptée, à moins qu'elle n'émane de ceux que le Miséricordieux aura autorisés et dont Il aura agréé la parole.** » (Ta Hâ, 20 : 109).

La Descente des gens du ciel

Avec l'intercession du **Messager de Dieu ﷺ**, l'attente effrayante et terrible du lieu de Résurrection prendra fin et le Jugement de chacun commencera.



Pour cela, on indique que les Anges descendront avec le livre des actes¹⁴⁵ de chacun et commenceront à les entourer.

Dans le Coran il est précisé :

وَيَوْمَ تَشَقُّقُ السَّمَاءِ بِالْغَمَامِ وَنُزِّلَ الْمَلَائِكَةُ تَنْزِيلًا

« Et le Jour où le ciel sera fendu par les nuages et qu'on fera descendre des Anges. (Al-Furqân 25 : 25).

الْمَلِكُ يَوْمَئِذٍ الْحَقُّ لِلرَّحْمَنِ وَكَانَ يَوْمًا عَلَى الْكَافِرِينَ عَسِيرًا

Ce jour-là, la vraie Royauté appartiendra au Tout-Clément et ce sera pour les négateurs un jour terrifiant. » (Al-Furqân, 25 : 26).

Après avoir récité ces versets, **Ibn 'Abbâs** † raconta comment ce grand événement allait se produire :

« Le ciel du monde se fendra et les Anges de tous les étages descendront sur Terre. Quand ceux du premier étage, qui sont plus nombreux que les djinns et les hommes réunis sur Terre, descendront.

Les gens sur Terre leur demanderont :

« Est-ce que notre Seigneur est parmi vous ? »

Ils répondront : « Non ! »

Ensuite, les gens du deuxième étage, qui sont plus nombreux que les Anges du premier étage et les gens sur Terre, descendront.

Ils demanderont à nouveau :

« Est-ce que notre Seigneur est parmi vous ? »

Ils répondront : « Non ! »

De cette façon, tous les Anges des cieux descendront dans l'ordre et se mettront tous en rangs¹⁴⁶.

145. Voir. *Rûhu-l-Bayân*, T.13, p. 531.

146. Voir. An-Naba', 78 :38 ; Al-Fajr, 22. Voir. Az-Zumar, 39 : 75.

Chaque groupe d'AnGES qui descend d'un étage est plus nombreux que l'ensemble des AnGES qui sont déjà descendus. » (Hakim, IV, 613/8699).

La Manifestation de Dieu Tout-Puissant

Après que les gens du ciel soient descendus, Dieu Tout-Puissant se manifestera par sa Lumière. À ce moment, toutes les communautés passées et les AnGES seront disposés en rangées.

Le Saint Coran indique :

« Qu'attendent ces infidèles ? Peut-être s'attendent-ils à voir venir vers eux Dieu et Ses AnGES¹⁴⁷, à l'ombre des nuages, et que leur sort soit ainsi réglé ? Mais c'est à Dieu que tout sera ramené. » (Al-Baqara, 2 : 210).

« Et la Terre resplendira de la lumière de son Seigneur ; le Livre sera déposé et on fera venir les Prophètes et les témoins ; on décidera parmi eux en toute équité et ils ne seront point lésés. » (Az-Zumar, 39 : 69).

Un autre verset nous indique une scène pénible de ce jour de la Résurrection :

« Prenez garde ! Quand la Terre sera complètement pulvérisée, et que ton Seigneur viendra ainsi que les AnGES, rang par rang (tout sera révélé). » (Al-Fajr, 89 : 21-22).

On rapporte dans le hadith que lorsque Dieu Tout-Puissant se manifestera par sa Lumière, les serviteurs de Dieu s'évanouiront et tomberont, ne pouvant résister à sa Majesté et sa Puissance.

Le premier à reprendre connaissance sera notre **Prophète bien-aimé ﷺ**. (Voir Al Boukhari, Husûmât, 1).

'Abdullah Ibn Omar رضي الله عنه raconte :

« Un jour, je vis et entendis le Messager de Dieu ﷺ sur sa chaire proclamer :

147. La déclaration mentionnée comme «la venue d'Allah» dans le verset indique qu'Allah Tout-Puissant se manifestera à la place du Jugement, sous une forme de nature inconnue, comme il le souhaite et il commencera à prendre en compte ses serviteurs. Certains commentateurs utilisent cette déclaration en comprenant que «l'ordre de Dieu Tout-Puissant et le tourment sévère viendront.»



« Allah ﷻ pliera les cieus, puis, Il les prendra dans Sa Main droite avant de proclamer : « **Je suis le Roi, où sont les vaniteux ?** »

Puis, il demandera encore : « **Je suis le Roi, où sont les vaniteux ? Où sont les orgueilleux ?** »

En disant cela le Messager d'Allah ﷺ fermait et rouvrait sa main, je regardais sa chaire qui tremblait par le bas, à tel point que je pensai qu'il ﷺ allait tomber. » (Voir Muslim, Munâfiqîn, 23-26.).

Ce jour-là, les gens seront alignés en rangs et présentés à leur Seigneur.

Les versets suivants témoignent de cette vérité :

« **Et ils seront présentés en rangs devant ton Seigneur qui leur dira : Vous voilà revenus à Nous tels que Nous vous avons créés pour la première fois ! Pourtant vous prétendiez que Nous ne remplirions pas Nos promesses.** » (Al-Kahf, 18 :48).

Dans ce verset, Dieu Tout-Puissant, tout en soulignant la vanité des gens dans la vie sur Terre, indique qu'ils retourneront un Jour en Sa Présence.

Cependant, ce moment-là, il sera trop tard... et le regret ne sera d'aucune utilité !

Ceux qui entreront au Paradis sans jugement

L'Envoyé de Dieu ﷺ indiqua dans un hadith que certaines personnes entreront au Jardin des délices éternels sans jugement ni châtement :

« *Mon Seigneur m'a promis de faire entrer au Paradis soixante-dix mille personnes sans qu'elles ne subissent ni jugement, ni châtement. Pour chaque groupe de mille personnes, il y aura soixante-dix mille personnes, ainsi que trois poignées¹⁴⁸ que mon Seigneur prendra (qui seront en Enfer afin de les introduire au Paradis).* » (At-Tirmidhî, Qiyâma, 12/2437 ; Ibn Majah, Zuhd, 34 ; Ahmad, V, 250).

Un autre hadith stipule que notre **Prophète** ﷺ indique la grandeur de la récompense gagnée pour avoir monté la garde aux frontières et mourir en effectuant ce service :

« *Monter la garde un jour et une nuit est meilleur que jeûner un mois et prier ses nuits, et celui qui meurt en martyr en montant la garde, alors les œuvres qu'il faisait continuent à être comptées, sa subsistance lui parvient et il est préservé de l'épreuve de la tombe.* » (Muslim, Imâra, 163).¹⁴⁹

Un jour, un Compagnon demanda :

« Ô Messager de Dieu ! Pourquoi les croyants sont interrogés dans la tombe, alors que le martyr est exempté ? »

Le Messager de Dieu ﷺ répondit : « *L'éclat des épées qui sont sur sa tête lui suffit !* » (An-Nasaï, Janâ'iz, 112/2051).

En d'autres termes, sa persévérance devant les épées et sa détermination à vouer sa vie pour la cause d'Allah suffisent comme preuve de sa Foi; ainsi aucune autre épreuve ne lui est nécessaire. Quant aux croyants qui ne seront pas morts en martyrs, ils seront contraints à être éprouvés sur la valeur de leur Foi.

En outre, la condition la plus importante auprès de Dieu concernant le martyr est « la sincérité ». Si le croyant tombe en martyr, sans aucune arrière-pensée et seulement pour l'agrément divin, il gagnera le droit d'entrer au Paradis sans jugement. Ainsi, seuls les croyants qui ont perdu la vie en contribuant à la gloire de la Religion de Dieu, en ne laissant pas l'ennemi fouler au pied la terre de la patrie où le culte est pratiqué librement, en faisant perdurer l'Appel à la Prière dans notre ciel, en tenant bien haut notre étendard chapeauté par le croissant de lune ou en empêchant les mains étrangères de toucher nos sanctuaires » peuvent être considérés comme martyrs.

Mais un hadith indique clairement que ceux qui sont morts en agissant à des fins mondaines telles que l'héroïsme, la renommée ou pour des biens ne seront pas considérés comme martyrs. (Voir Muslim *Imâra* 152).¹⁵⁰

149. Voir aussi At-Tirmidhî, *Fadâ'ilu-l-Jihâd*, 2; Nasaï, *Jihâd*, 39; Ibn Majah, *Jihâd*, 7.

150. Voir le contenu complet du hadith p. 366-368.



Les martyrs qui peuvent entrer au Paradis sans jugement sont donc ceux qui n'attendent aucun compliment, ni de retour matériel, ce sont des croyants pieux qui ne demandent que l'Agrément divin.

Sur ce même sujet l'Envoyé de Dieu ﷺ dit :

« Quand les gens seront jugés, un groupe de gens aux blessures sanglantes arrivera et se rassemblera devant la porte du Paradis avec leurs épées sur le cou.

On demandera : « Qui sont-ils ? »

On répondra : « Ce sont les martyrs (Chouhadâ'). En réalité, ils n'étaient pas morts, ils étaient en vie et nourris par Dieu Tout-Puissant ! »

Ensuite un crieur s'écriera :

« Que Ceux dont la récompense appartient à Allah se lèvent et entrent au Paradis ! »

Une deuxième fois :

« Que Ceux dont la récompense appartient à Allah se lèvent et entrent au Paradis ! »

Les gens demanderont :

« Qui sont ceux dont la récompense appartient à Allah ? »

*On répondra : « **Ceux qui pardonnent aux gens !** »*

Ensuite, le crieur s'écriera une troisième fois :

« Que ceux dont la récompense appartient à Allah se lèvent et entrent au Paradis ! »

Alors, des milliers de personnes se lèveront et entreront au Paradis sans compte. » (At-Tabarâni, Awsat, II, 285; Haythami, X, 411.).

Dieu Tout-Puissant déclare à propos de ces personnes :

« La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah. Il n'aime point les injustes ! » (Ach Choura, 42 : 40).



De plus, **notre Prophète** ﷺ a dit :

« On a fait passer les nations devant moi : un Prophète est passé accompagné d'une nation, un autre accompagné de quelques-uns, un autre accompagné d'une dizaine de personnes, un autre accompagné de cinq et un autre passait tout seul. Ensuite, j'ai bien regardé et vu une foule immense ...

J'ai alors dit à Jibril : « Est-ce celle-ci ma Communauté ? »

Il m'a répondu : « Non, mais regarde vers l'horizon. »

Quand j'ai regardé, j'ai aperçu une immense foule noire.

Il m'a dit : « Voilà ta Communauté ! »

Jibril ﷺ continua :

« Ceux qui se trouvent aux premiers rangs sont soixante-dix mille qui ne subiront ni examen de compte, ni punition. »

Je lui ai demandé :

« Pourquoi est-il ainsi ? »

Jibril ﷺ m'a répondu :

- *Parce qu'ils n'essayent pas de guérir par la cautérisation,*
- *Ils ne demandent pas qu'on leur fasse de Roqya,¹⁵¹*
- *Ils ne consultent pas les augures,*
- *Ils ne placent leur confiance qu'en leur Seigneur !*

151. La Roqya, conformément à certains versets et Ahadith est permise dans la mesure où on demande à Allah de donner la guérison. On rapporte dans certains récits que le Messager de Dieu ﷺ l'a employée. Dans ce hadith, on réprimande ceux qui pratiquent la roqya en attendant la guérison par la créature et non en se remettant à Allah, tout comme attendre la guérison du médecin ou du médicament et non d'Allah. Le croyant est traité avec les moyens qu'Allah lui a accordés. Cependant il ne doit jamais attribuer la guérison aux créatures (mortelles), mais seulement à son Seigneur. Ainsi, le prophète **Abraham** ﷺ a dit : **« et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit. »** (Ash-Shu'arâ, 26 : 80). En d'autres termes quels que soient les moyens que le croyant utilise, il se remet à Dieu et à son Destin avec patience et croit de tout son cœur que le Guérisseur est Dieu Tout-Puissant.



Quand l'Envoyé de Dieu ﷺ dit cela, **Ukasha Ibn Mihsan** † se leva et dit :

« (Ô Messager de Dieu !) Implore Dieu pour que je sois l'un d'eux ! »

Le Prophète ﷺ dit : « Ô Allah ! *Fait qu'Ukasha en fasse partie !* »

Alors, un autre compagnon s'élança et dit :

« Implore Dieu pour que je sois aussi l'un d'eux ! »

Le Messager de Dieu ﷺ répliqua :

« *Ukasha t'a devancé !* » (Al Boukhari *Riqāq* 50; Muslim *Imān* 367-374.).

Dans un autre récit, on cite aussi « *ceux qui ne font pas et ne font pas faire de la sorcellerie.* »¹⁵²



Le **Messager de Dieu** ﷺ nous a informés d'un autre groupe de croyants qui entreront sans compte au Paradis :

« *Le Jour du Jugement, les Hommes se rassembleront sur un terrain plat. Il sera possible de se voir et de se faire entendre par tous.* »

Un crieur s'exclamera à trois reprises : « *Aujourd'hui chacun connaîtra la vraie valeur de l'autre !* »

Ensuite, il s'écriera : « **Où sont ceux dont les flancs s'arrachent de leurs lits (la nuit) pour prier leur Seigneur, avec crainte et espoir, et qui donnent en aumône une partie de ce que Nous leur avons accordé ?** » (Voir As-Sajda 32:16)

Où sont les hommes qu'aucun négoce ni transaction ne détournent de la joie d'exalter le Seigneur, d'accomplir la Salât ou de faire l'aumône (Zakât) ? (Voir An-Nour 24 :37).

Puis un autre crieur s'écriera : « *Aujourd'hui, tout le monde connaîtra ceux qui ont le plus de mérite !* »

Puis il demandera : « **Où sont les *Hammidun* (الْحَامِدُونَ) ceux qui louent le plus leur Seigneur ?** » (Hakim, *Mustadrâq*, II, 433/3508 ; Bayhaqî, *Shuab*, IV, 539.).

En résumé, à la lumière des versets et des Ahadith susmentionnés, il est possible d'énumérer ceux qui entreront au Paradis sans compte comme suit :

- ✓ Ceux qui ont une résignation totale en Dieu,
- ✓ Ceux qui ne croient pas au mauvais augure,
- ✓ Ceux qui ne font pas, ni font faire de la sorcellerie,
- ✓ Ceux qui ne cautérisent pas au fer,
- ✓ Les martyrs pour la cause de Dieu,
- ✓ Ceux qui aiment pardonner,
- ✓ Ceux qui accomplissent la Prière nocturne (*Tahajjud*)¹⁵³,
- ✓ Ceux qui donnent avec piété l'aumône dans le sentier de Dieu,

Ceux qui invoquent et louent en abondance Dieu le Tout-Puissant et dont la rétribution appartient à notre Seigneur.

153. L'Omnipotent Allah nous informe qu'il conduira notre Prophète ﷺ au «Maqam Mahmûdan» (voir *Al Isra*, 79) s'il continue à se lever la nuit (voir *Al Isra*, 79). Cela signifie que les croyants atteignent des niveaux spirituels les plus élevés tant qu'ils continuent leur Tahajjud (prière nocturne). Puisque notre Seigneur désire que ses serviteurs bénéficient de cette bénédiction, la prière nocturne est encouragée avec insistance dans de nombreux versets:

... وَالْمُسْتَغْفِرِينَ بِالْأَسْحَارِ

...ceux qui implorent pardon juste avant l'aube (Al Imran, 3 :17).

كَانُوا قَلِيلًا مِّنَ اللَّيْلِ مَا يَهْجَعُونَ وَبِالْأَسْحَارِ هُمْ يَسْتَغْفِرُونَ

Ils dormaient peu, la nuit, et aux dernières heures de la nuit ils imploraient le pardon. (Az Zahriyat, 51 :17-18)

أَمَّنْ هُوَ قَانِتٌ آنَاءَ اللَّيْلِ سَاجِدًا وَقَائِمًا يَحْذَرُ الْأَجْرَةَ وَيَرْجُو رَحْمَةَ رَبِّهِ

... celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur... (Az Zumar, 9 :9).

وَالَّذِينَ يَبِيتُونَ لِرَبِّهِمْ سُجَّدًا وَقِيَامًا

...qui passent les nuits prosternés et debout devant leur Seigneur (Al Furqan 25:64).

تَتَجَافَى جُنُوبُهُمْ عَنِ الْمَضَاجِعِ يَدْعُونَ رَبَّهُمْ خَوْفًا وَطَمَعًا وَمِمَّا رَزَقْنَاهُمْ يُنفِقُونَ

Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir; et ils font largesse de ce que Nous Leur attribuons. (As Sajdah, 32:16).

Ceux qui entreront en Enfer sans jugement

À côté de ceux qui entreront au Paradis sans compte, il y aura aussi ceux qui seront jetés en Enfer sans même avoir donné de comptes.

Le **Messager de Dieu** ﷺ indique à leur sujet :

« *Le Jour de la Résurrection s'élèvera du Feu un cou qui aura deux yeux qui voient, deux oreilles qui entendent et une langue qui parle et dira : « Je suis chargé de tout tyran, de tous ceux qui ont invoqué avec le Seigneur un autre que Lui et des païens (qui dessinaient des figures et faisaient des stèles)¹⁵⁴...»* (At-Tirmidhi, Géhenne, 1/2574; Ahmad, II, 336; Ibn Abu Shayba, Musannaf, VII, 51/34141).

Après avoir dit cela, le feu en forme de cou qui émerge de l'Enfer les prendra un par un, comme un oiseau qui picore des graines de sésame du sol, et les jettera en Enfer... (Ibn al Mubârak Az-Zuhd, II, 101).

Dans les versets coraniques, on dira en ce Jour terrible de la Résurrection :

« **Vous autres scélérats ! Tenez-vous à l'écart, aujourd'hui !** » (Yâsin, 36 : 59).

Ici, le mot "**Les scélérats**" (المُجْرِمُونَ *al mujrimûn*) indique tous ceux qui sont injustes vis-à-vis de l'adoration d'Allah : les orgueilleux, les hypocrites, les idolâtres et les athéistes.

Ces quatre groupes sont ceux qui ne sortiront jamais de l'Enfer.

154. Les érudits musulmans de jurisprudence et d'exégèse ont délibéré que « dans l'Islam, il n'est permis que de dessiner des paysages de nature comme des montagnes, des forêts, des arbres, des objets inertes. »

En effet, le **Messager de Dieu** ﷺ a interdit la reproduction d'êtres-vivants dans de nombreux Ahadith. Car l'intérêt extrême porté à la peinture et à la sculpture a fini par conduire à l'idolâtrie. Ce qui a été interdit ici sont les dessins, les sculptures et les mises en relief d'êtres-vivants. Parce que, par analogie, cela simule l'action de créer de Dieu, alors que la photographie est le reflet d'une forme déjà existante. C'est pour cela qu'il n'y a pas d'inconvénient à l'utiliser pour nos besoins de la vie quotidienne. Dans la même lignée, il est également interdit de suspendre sur les murs ou porter des tissus picturaux. Dans le rite Hanafite, ces tissus ne sont pas interdits s'ils sont posés au sol comme des nattes ou des coussins. Ici, le point crucial est de savoir s'il demeure un respect ou non au dessin. C'est pour cela que ces dessins affichés sur les murs ou en hauteur et les sculptures sont considérés unanimement comme détestable (makrûh).

Ismâ'il Hakki Bursawî dans son Tafsîr a fait l'exégèse de ce verset :

« Quand Dieu Tout-Puissant ressuscitera les Hommes au Jour de la Résurrection, il dissociera le croyant du mécréant par plusieurs étapes. Par exemple : le visage des croyants sera illuminé et celui des mécréants sera noir, le Livre des actes sera donné du côté droit au croyant, du côté gauche au mécréant, les actes pèseront lourd dans la balance pour le croyant et peu pour le mécréant, le croyant sera dans la lumière et le mécréant dans les ténèbres, le pied du croyant sera ferme sur le pont et celui du mécréant glissera... » (Rûhu-l-Bayân, T. 16, p. 383).

Cette réalité est aussi exprimée dans un autre verset :

وَيَوْمَ نَقُومُ السَّاعَةَ يُؤْمِدُ يَتَفَرَّقُونَ

« **Le Jour où l'Heure arrivera, ce jour-là ils se sépareront** (croyants et mécréants). » (Ar-Rûm, 30: 14)

Hasan Al-Basrî ﴿٩﴾ a dit :

« Même s'ils ont été ensemble dans le bas-monde, les croyants et les mécréants seront définitivement séparés le Jour du Jugement.

Les croyants seront au sommet des sommets (*A'lâ Illiyine*) et les mécréants au plus bas degré de l'Enfer (*Asfala Sâfiline*).

L'un aura atteint l'Union et l'autre la désunion. Celui qui aura atteint l'Union, sera sur le trône de l'amour, mais celui qui aura vécu la désunion se trouvera allongé sur la natte de la détresse et de la souffrance. Le premier sera comblé de toutes sortes de bienfaits, alors que le second rencontrera toutes sortes de châtements. L'un des groupes aura gagné la béatitude et la quiétude, et l'autre groupe se consumera dans le feu de la séparation. » (Rûhu-l-Bayân, T. 15, p. 35).

L'Envoyé de Dieu ﴿١﴾ indiqua dans ce récit le nombre des gens jetés en Enfer :

« *Le premier (homme) qui sera appelé le Jour de la Résurrection sera Adam* ﴿١﴾ . *Sa descendance lui apparaîtra, et il sera dit : Voilà votre père Adam !*

Adam ﴿١﴾ *dira : Me voici ! Je suis à vos ordres !*



Dieu lui dira :

Extrais de ta descendance le groupe destiné à la Géhenne.

Adam **U** demandera :

Seigneur, combien dois-je extraire ?

Dieu répondra : *Sur cent : 99*

Des Compagnons dirent (alors au Prophète **r**) :

S'il sera pris de nous, sur cent : 99 (pour la Géhenne), alors que restera-t-il de nous (pour le Paradis) ?

(Le Prophète) répondit : *Ma Umma (communauté) est par rapport aux autres comparable à un poil noir sur le dos d'un taureau blanc !* » (Al Boukhari, Riqaq, 45).

Selon un autre récit relaté par **Abû Sa'îd t**, l'Envoyé de Dieu **r** a dit :

« Dieu dira au Jour du Jugement : “Ô Adam !”

Celui-ci répondra :

“Me voici, me voici, et le bien est dans Tes Mains.”

Dieu dira : “Extrais le groupe destiné au Feu.”

Adam **U** demandera : “Et qu'est-ce que le groupe destiné au Feu ?”

Dieu répondra : “Sur mille, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.”

« **Ce moment-là est le 'jour qui est si terrible qu'il fera des nourrissons de véritables vieillards chenus¹⁵⁵, et que 'toute nourrice oubliera son nourrisson, toute femelle enceinte enfantera avant terme et les hommes donneront l'impression d'être ivres, bien qu'ils ne le soient pas, car le châtimement de Dieu sera terrible.** » (Voir Al-Hajj, 22 : 2.).

Cela parut lourd aux Compagnons **y** présents qui dirent au Prophète Muhammad **r** :

« Messager de Dieu **r**, lequel d'entre nous sera cet homme unique (sur un millier) ? »

Le Prophète ﷺ répondit :

« Bonne nouvelle pour vous : (dans ce groupe destiné au Feu), mille seront de Gog et Magog, et un de vous. »

Puis il ajouta :

« Par Celui dans la Main de Qui se trouve mon âme, j'espère que vous constituerez le tiers des habitants du Paradis. »

Les Compagnons firent alors les louanges de Dieu et proclamèrent qu'Il est Le Plus Grand.

Ensuite, le Prophète ﷺ dit :

« Par Celui dans la Main de Qui se trouve mon âme, j'espère que vous constituerez la moitié des habitants du Paradis. Vous êtes, par rapport aux autres Ummas, comparables à un poil blanc sur le dos d'un taureau noir, ou encore à une tache sur la patte d'un âne ! » (Al Boukhari, Riḳāq, 46).

L'ouverture du Livre des actes

Le Jour de la Résurrection, le Livre des actes de chaque personne sera ouvert et on y verra écrites toutes ses actions bonnes ou mauvaises accomplies dans le bas-monde.

De nombreux versets font référence à cette réalité :

يَوْمَ نَدْعُو كُلَّ أُنَاسٍ بِإِمَامِهِمْ فَمَنْ أُوْتِيَ كِتَابَهُ بِيَمِينِهِ
فَأُولَئِكَ يَفْرَحُونَ كِتَابَهُمْ وَلَا يَظْلَمُونَ فَتِيلًا

« Le Jour où, par la voix de leurs chefs, Nous ferons comparaître tous les groupements humains, ceux auxquels sera remis leur bilan dans la main droite en prendront connaissance avec plaisir et ne seront même pas lésés d'un fil. » (Al-Isrā', 17 : 71).

وَتَرَى كُلَّ أُمَّةٍ جَائِيَةً كُلُّ أُمَّةٍ تُدْعَى إِلَى كِتَابِهَا الْيَوْمَ تُجْزَوْنَ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ

« On verra alors chaque Communauté agenouillée. Et chaque Communauté sera invitée à se rendre devant son bilan, car, ce Jour-là, vous serez rétribués selon vos œuvres ! » (Al-Jâthiya, 45 :28).

وَكُلِّ إِنْسَانٍ أَلْزَمْنَاهُ طَائِرَهُ فِي عُنُقِهِ وَنُخْرِجُ لَهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ كِتَابًا يَلْقَاهُ مَنْشُورًا

« Nous avons rendu tout homme responsable de sa destinée et, le Jour de la Résurrection, Nous lui présenterons un livre qui sera, sous ses yeux, étalé. » (Al-Isrâ', 17 : 13).

وَأَشْرَقَتِ الْأَرْضُ بِنُورِ رَبِّهَا وَوُضِعَ الْكِتَابُ وَجِيءَ بِالنَّبِيِّينَ وَالشُّهَدَاءِ وَقُضِيَ بَيْنَهُم بِالْحَقِّ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ

« Et la Terre resplendira de la Lumière de son Seigneur ; le Livre sera déposé et on fera venir les Prophètes et les témoins ; on décidera parmi eux en toute équité et ils ne seront point lésés. » (Az-Zumar, 39 : 69).

اقْرَأْ كِتَابَكَ كَفَىٰ بِنَفْسِكَ الْيَوْمَ عَلَيْكَ حَسِيبًا

« Lis ton livre ! Aujourd'hui, tu seras seul à te demander des comptes. » (Al-Isrâ', 17 : 14).



Seul Dieu Tout-Puissant connaît les caractéristiques du Livre des actes. Mais on sait que c'est un Livre dans lequel sont écrits, petits ou grands, tous les actes accomplis durant la vie. Comme le dit ce verset :

« Et quand le registre sera déposé, tu verras alors les coupables saisis de frayeur par son libellé. Malheur à nous ! s'écrieront-ils. Qu'a donc ce registre à n'omettre ni péché véniel, ni péché capital sans les porter à notre compte ? Et c'est ainsi qu'ils se retrouveront en présence de toutes leurs œuvres, car ton Seigneur ne fait jamais de tort à personne.»

(Al-Kahf, 18 : 49)¹⁵⁶

156. On peut trouver dans différents versets la même information sur un évènement du Jour de la Résurrection mais exprimée de manière différente. Cela relate différents aspects et manifestations de ce même évènement, à différents moments de sa réalisation. Ainsi, ces différences ne doivent pas être considérées comme une contradiction entre elles.

Comme on le remarquera dans ce verset, les gens se plaindront, non pas parce qu'ils ont été persécutés, mais parce que ce Livre contient même les péchés les plus infimes.

Notre **Prophète** ﷺ, qui connaissait le mieux cette vérité, avertit sa Communauté en la personne de **notre mère 'Aïshâ**  :

« Ô 'Aïshâ', prends garde aux péchés qui sont considérés comme insignifiants, car tu auras à en rendre compte devant Allah. » (Ibn Majah, Zuhd, 29 ; Dârimî, Riqâq, 17 ; Ahmad, VI, 70, 151).

Dans un autre hadith, il ﷺ dit :

« Évitez les péchés mineurs ! Car lorsqu'ils s'accumulent chez une personne, ils causeront sa perte ! »

Puis, il donne un exemple :

« Un groupe de personnes s'est arrêté au fond d'une vallée. L'une d'elles a apporté un bâton, et les autres ont apporté un bâton, jusqu'à ce qu'elles en aient assez pour faire du feu et cuire leur nourriture. Les péchés mineurs ressemblent à ces bâtons : lorsque leur auteur devra en rendre compte, ils causeront sa perte en le menant au Feu. » (Voir. Ahmad, I, 402-403 ; V, 331).

En d'autres termes, les péchés considérés comme petits et commis sans égard peuvent s'accumuler avec le temps et devenir la raison d'un terrible châtement.

Par conséquent, le serviteur de Dieu doit prendre soin d'éviter les péchés, qu'ils soient grands ou petits. S'il n'y parvient pas et commet un péché, il doit immédiatement se repentir auprès de son Seigneur et demander pardon en larmes.

Le Jour de la Résurrection, ceux qui recevront leur Livre du côté droit gagneront avec joie leur félicité éternelle.

Tandis que ceux qui le recevront du côté gauche ou par derrière, seront conduit à une frustration éternelle et en ressentiront la douleur jusqu'à la moelle.

Des versets coraniques en témoignent :



« Et c'est alors que celui à qui on remettra le bilan de ses œuvres dans la main droite dira :

Regardez ! Lisez mon bilan ! J'étais sûr d'y trouver mon compte !

À celui-là une existence heureuse sera assurée, dans un Jardin haut placé et aux fruits à sa portée. (On leur dira :)

Mangez et buvez en paix, pour prix de ce que vous aviez accompli dans le passé !

Tandis que celui à qui on remettra son bilan dans la main gauche s'écrira :

Plût à Dieu qu'on ne m'ait pas remis mon bilan ! Et que je n'eusse jamais connu mon compte ! » (Al-Hâqqah, 69 : 19-26.).

« Tel qui recevra alors son bilan dans la main droite sera jugé avec indulgence et s'en ira vers les siens, plein d'allégresse.

Tandis que celui qui recevra son bilan derrière le dos sera réduit à clamer sa détresse et sera précipité dans l'Enfer.

Il aura été heureux, parmi les siens, sur Terre, croyant ne jamais comparaître devant le Seigneur » (Al-Inshiqâq, 84 : 7-14).

Enfin, ceux qui sont dupés par les incitations de l'ego et du diable, en s'attardant dans les plaisirs brumeux de ce monde éphémère, croupiront dans de terribles peurs et des tristesses interminables dans l'Au-delà.

À l'inverse, les croyants qui s'efforcent de vivre une vie pieuse et digne de la Majesté de Dieu Tout-Puissant rejoindront la vraie vie où le bonheur, la paix et la quiétude seront éternels.



Le Jour de la Résurrection, il y aura des instants où personne ne pensera à personne tellement la panique sera effroyable.

La mère des croyants 'Aïshâ' C raconte :

« Un jour, me rappelant de l'Enfer, je me suis mise à pleurer.

Le **Messager de Dieu** r qui me vit dans cet état m'a demandé : « *Pourquoi pleures-tu 'Aïshâ' ?* »

Elle répondit : « Je me suis souvenue de l'Enfer. Cela m'a fait pleurer. »

Puis elle demanda : « Est-ce que vous vous souviendrez de vos épouses au Jour de la Résurrection ? »

L'Envoyé de Dieu ﷺ répondit :

« Il y a trois endroits où personne ne pensera à personne :

1. La Balance quand les actes sont pesés et qu'on ne sait pas si elle sera lourde ou légère.,

2. Quand on nous rendra le livre des actes sans qu'on sache s'il nous sera donné à notre droite, à notre gauche ou derrière nous et qu'on nous dira « Lis ton livre » ¹⁵⁷!»,

3. Le passage sur le pont **Sirât** (jeté sur l'Enfer) jusqu'à ce qu'on le traverse. Car il y aura des crochets et de dures épines des deux côtés du pont. Dieu Tout-Puissant capture ceux qu'Il veut parmi Ses créatures avec ces crochets et les jette en Enfer. Ainsi, on ne peut penser à personne tant qu'on n'a pas échappé à ses crochets ! » (Hâkim, IV, 622/8722. Voir aussi Ahmad, VI, 101, 110.).

Les Comptes

Les Comptes des Animaux

Un hadith nous révèle que **Notre Prophète** ﷺ nous a informés dans que même les animaux devront rendre des comptes :

« Certainement chacun de vous rendra son dû (à son propriétaire) le Jour de la Résurrection, au point que le mouton sans cornes obtiendra réparation du mouton cornu. » (Muslim, Birr, 60; At-Tirmidhî, Qiyâma, 2/2420).

Un jour, alors que deux moutons broutaient de l'herbe, l'un d'eux donna un coup de corne à l'autre et fit tomber son petit à côté.

Le Messager de Dieu ﷺ sourit en voyant la scène.

Ses Compagnons ﷺ lui demandèrent :

« Pourquoi avez-vous souri, ô Messager d'Allah ? »

157. Voir Al-Hâqqah, 69 :19.

Le Prophète ﷺ répondit :

« *L'état de ce mouton m'a étonné ! Par Celui qui détient ma vie dans Sa main, le Jour du Jugement, il sera vengé et prendra son dû !* » (Ahmad, V, 172).

Ces déclarations du Messager de Dieu ﷺ sont à la fois un signe que ces évènements auront bien lieu et sont un avertissement représentatif pour nous. En d'autres termes, le fait que le droit d'aucune personne ne sera lésé, même chez les animaux, nous montre l'intensité du Jugement Dernier et nous conduit à imaginer et à méditer la gravité de ce qui nous attend.

Par conséquent, nous devons en tirer des leçons pour nous-mêmes et nous abstenir de violer les droits des uns et des autres et aussi des animaux. Nous ne devons prendre le droit de personne, et en plus de cela, nous devons acquérir une vision divine imprégnée de compassion au sujet de toutes les créatures et nous en rapprocher avec affection.

Il ne faut pas oublier que toutes les créatures ont été créées pour servir l'homme, mais aussi comme moyen de méditation. Par conséquent il est du devoir (voire une dette) pour l'homme, de les approcher avec compassion et de protéger leurs droits. Être injuste envers les animaux serait une lourde responsabilité au Jour du Jugement.

Une fois, notre mère 'Aïshâ' ﷺ monta sur un chameau de mauvaise humeur. Pour le calmer, elle l'emmena en le tirant fortement vers l'avant.

L'Envoyé de Dieu ﷺ dit à son épouse 'Aïshâ' :

« *Vous devez être doux. En vérité, la douceur n'est en rien, sans qu'elle l'embellisse, et elle n'est retirée de rien, sans qu'elle la déshonore.* » (Musnad Ahmad, 24417).



Les Ottomans ont durant leur règne donné d'innombrables exemples de vertu quant au respect des droits des animaux, mais aussi en termes de compassion et de tendresse envers eux.

Ainsi, nos ancêtres interdirent de charger les animaux avec trop de poids et mirent en place une réglementation juridique. Même certains officiers de l'ordre furent chargés de suivre ceux qui pouvaient violer cette

interdiction et de punir le propriétaire en lui faisant porter la même charge pendant que l'animal était mis au repos.

Pendant la construction de la **Mosquée Suleymaniye** et de son complexe, le **Sultan Soliman le Magnifique**  pour marquer cette sensibilité, instaura toute une série de décrets sur le port de charges et les droits des animaux.

Dans le cadre de ces décrets, le temps de repos et de paître dans la prairie des chevaux, des ânes et des mules étaient garantis et leurs droits étaient scrupuleusement respectés. Cette fine attention apportée lors de la construction de cette magnifique mosquée est sans aucun doute une des raisons de la spiritualité qui y règne dans chacun de ses recoins.

Le **Sultan Suleyman** demanda un jour au *Shaykh Al-Islam* **Abû Su'ud Efendi**  une fatwa pour l'autoriser à tuer les fourmis qui envahissaient les poiriers du jardin du palais.

Il écrit ce distique pour lui en demander la permission :

*Si la fourmi envahit le poirier,
Serait-ce un péché de la tuer ?*

Abû s-Su'ud  répondit aussi par un distique éloquent :

*Demain, arrivé le Jour de Résurrection,
La fourmi demandera son dû à Salomon !*



Ibn 'Abbâs  indique sur le verset : « **que les bêtes sauvages se regrouperont.** » (At-Takwîr, 81 : 5) :

« Toutes les créatures, même les mouches, seront ressuscitées et se rassembleront sur la Place du Jugement ! » (Ibn Kathir, Tafsîr).

Une fois toutes les créatures rassemblées, le Jugement commencera. Cependant, les litiges entre les animaux seront réglés avant les litiges entre les Hommes. À la suite de ce règlement de comptes, tous les animaux seront réduits en poussière et retrouveront la Terre.

Le Saint Coran indique :



وَمَا مِنْ دَابَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا طَائِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّا أُمَمٌ أَمْثَالُكُمْ مَا
فَرَّطْنَا فِي الْكِتَابِ مِنْ شَيْءٍ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّهِمْ يُحْشَرُونَ

«Nulle bête marchent sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés.» (Al-An'âm, 6 : 38).

Abou Hourayra † rapporte, concernant ce verset :

« Toutes les créatures se rassembleront au Jour de la Résurrection. Les animaux, les insectes, les oiseaux ... Les droits seront restitués à leur propriétaire (légitime) le Jour Final, à tel point que le bélier sans corne sera vengé du bélier cornu (qui l'aura frappé dans ce monde). Ensuite, Dieu Tout-Puissant ordonnera aux animaux de se réduire en poussière. À ce moment-là, les mécréants (témoins de cette scène et effrayés du châtiement qui les attend) diront : « **Comme j'aurais aimé n'être que poussière** (comme les animaux) ! » (Voir An-Naba 78:40. Hâkim Mustadraq II 345/3231. Voir Hâkim IV 619/8716.).

Certes, cet état montre l'étendue du regret, de la honte et de la peur de ce jour !



Si même les droits des animaux seront calculés aussi minutieusement, quel sera l'état du jugement entre les hommes !

Ainsi, le Cheikh al-Islam, l'Ottoman **Kadizâde** † a dit :

« Si une personne ne se réconcilie pas dans ce monde avec les gens qu'elle a lésés ou au dépend de qui elle a commis une injustice, ces derniers viendront demander leurs dus dans l'Au-delà.

De plus, si le bénéficiaire est un animal ou un mécréant ce sera encore plus compliqué.

Parce qu'on ne peut donner nos récompenses (*Hasanât*) ni aux animaux ni aux mécréants. et les péchés des mécréants ne peuvent pas non plus être chargés aux croyants. Ainsi, il est nécessaire d'éviter ces deux-là tout particulièrement. » (Voir Birgivî Vasiyet nâmesi Kadizâde Sharh, p. 128).



Les Comptes des Hommes

Le moment le plus effrayant pour l'Homme dans l'Au-delà est le moment où il sera jugé. En effet, à cet instant, il devra rendre compte de tous ses actes en ce bas-monde d'épreuves qui détermineront sa direction dans la vie éternelle. C'est la raison pour laquelle ce moment est considéré comme le plus anxieux et le plus terrifiant pour tous.

Quelqu'un vint à 'Ali † et lui demanda :

« Comment les comptes seront-ils demandés à tout le monde en même temps au Jour de la Résurrection ? »

'Ali † répondit avec beaucoup de sagesse : « Comme Dieu Tout-Puisant donne la subsistance à tout le monde en même temps, Il les jugera aussi de même ! » (Birgivi Vasiyet nâmesi Kadızâde Sharh, p. 126).



On rapporte que les comptes collectifs seront vus avant les comptes individuels. En d'autres termes, le Jour du Jugement, on s'écrira : « Ô les gens qui ont commis tels ou tels péchés ! », ceux qui ont commis ces péchés se lèveront et seront humiliés devant tout le monde.

Le célèbre ascète et juge **Abû Hazm Al-A'raj** ؤ avait pour habitude de s'interroger lui-même et de se remettre en question par ces termes :

« Ô Abû Hazm ! Le Jour de la Résurrection, on dira : ô ceux qui ont commis ce péché ! Et tu te lèveras avec les gens qui ont commis ce péché ! Puis on annoncera un autre péché, tu te lèveras encore ! J'espère, ô A'raj, que tu n'envisages pas de te lever à chaque fois avec les pécheurs ! » (Abû Nuaym, Hilya, III, 230 ; Imâm Shârânî, La mort, La Résurrection, L'Au-delà, p. 152-153).

Une fois les comptes collectifs réglés, les personnes seront jugées une par une.



Ibn Abî Mulayka † rapporte :

Lorsqu'**Aïshâ** ؤ, l'épouse du **Messager de Dieu** ﷺ, entendait une chose, elle se référait aussitôt à une source sûre pour authentifier sa vérité.



Un jour, le Messager de Dieu ﷺ dit : « *Celui qui est jugé sera tourmenté !* »

Notre mère ‘Aïshâ’ ؓ demanda :

– Mais, Dieu Tout-Puissant ne dit-Il pas : « **Celui qui recevra son livre en sa main droite sera soumis à un jugement facile** » (Al-Inshiqâq, 84 :7-8.)

Notre Prophète ﷺ reprit :

« *Le sujet évoqué dans le verset est la « présentation » (des actes). Cependant, celui qui est contraint à rendre des comptes en détails connaît la perte !* » (Al Boukhari, ‘Ilm 36, Riqâq 49; Muslim, Jannah, 79, 80 ; Abou Dawud, Janâ’iz, 1/3093.).

La présentation (العرض *al ardoun*) des actes mentionnés dans le hadith signifie la pesée des actes ou bien leur présentation à leurs auteurs. Le Coran indique que le jugement des pieux appelés «*Ashâb Al-Yamîn*» (*les gens de la droite*) sera facile. (Al-Wâqi’a 56 : 27-40, 90-91; Al-Muddaththir 74: 39-40).

Le jour où ils seront amenés à rendre des comptes, ils seront devancés par le pardon et contempleront avec leurs actes tous les bienfaits qui leur seront accordés. C’est la raison pour laquelle, ils ne seront guère très inquiétés. Cependant, ceux qui ne pourront pas bénéficier du pardon, leurs comptes seront très difficiles. Lors du déroulement des comptes, de nombreux actes censés être méritoires ne seront pas acceptés et cela causera un différend qui les conduira à la tourmente et au châtement. (Ahmad Naim Efendi, traduction Tajrid-i Sarih, I, 100-101.).



En effet, nombreuses seront malheureusement les actions prévues comme bonnes qui seront refusées, soit parce qu’elles ont été effectuées avec de l’argent illicite, soit parce qu’elles ont été souillées par de mauvais comportements comme l’ostentation.

Ainsi, celui qui espérait profiter des récompenses de ses actes, vivra une énorme désillusion au Jour du Jugement.

Dieu Tout-Puissant indique dans le Coran :



عَامِلَةٌ نَّاصِبَةٌ تَصَلَّى نَارًا حَامِيَةً

«**Préoccupés, harassés. (Par le vain travail). Ils brûleront dans un Feu ardent !** » (Al-Ghâshiya, 88 : 3-4)

قُلْ هَلْ نُنَبِّئُكُمْ بِالْأَخْسَرِينَ أَعْمَالًا الَّذِينَ ضَلَّ سَعْيُهُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَهُمْ يَحْسَبُونَ أَنَّهُمْ يُحْسِنُونَ صُنْعًا

«**Dis: «Voulez-vous que Nous vous apprenions lesquels sont les plus grands perdants, en œuvres ? Ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'est égaré, alors qu'ils s'imaginent faire le bien.»**» (Al-Kahf, 18 : 103-104).

C'est pour cette raison que, par exemple le fait de donner son nom à une mosquée, une école coranique ou à une autre institution caritative n'est guère considéré comme valable car ceci peut conduire à l'étalage, à l'orgueil et à la fierté. Et selon la locution prophétique, comme le Tawhîd (l'Unicité de Dieu) ne tolère aucune association, l'étalage ou ostentation sont considérés comme de « l'association mineure. » (Voir. Ahmad, V, 428, 429.).

Mais après la mort du philanthrope, il est tout à fait possible de nommer l'œuvre à son nom puisque le danger d'ostentation n'est plus là et ce sera une source de reconnaissance et de prière pour lui.

Les Témoins Fiables

Pendant que le serviteur rendra des comptes dans l'Au-delà, il trouvera auprès de lui des témoins. Car, les mécréants et les pécheurs poursuivront les dénégations et objections qu'ils faisaient déjà dans le monde d'ici-bas.

Alors Dieu Tout-Puissant scellera leurs bouches et ordonnera de parler à leurs membres. Le Coran exprime cette réalité :

يَوْمَ تَشْهَدُ عَلَيْهِمْ أَلْسِنَتُهُمْ وَأَيْدِيهِمْ وَأَرْجُلُهُمْ بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ

«**Le jour où leurs langues, leurs mains et leurs pieds témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient.**» (An-Nur, 24 : 24)

الْيَوْمَ نَخْتِمُ عَلَىٰ أَفْوَاهِهِمْ وَتُكَلِّمُنَا أَيْدِيهِمْ وَتَشْهَدُ أَرْجُلُهُمْ بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ

« Et ce Jour-là, Nous scellerons leurs bouches. Mais leurs mains les dénonceront et leurs pieds témoigneront de leurs actions. » (Yâ Sin, 36 : 65)

حَتَّىٰ إِذَا مَا جَاؤُوهَا شَهِدَ عَلَيْهِمْ سَمْعُهُمْ وَأَبْصَارُهُمْ وَجُلُودُهُمْ بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ

« Et quand ils y parviendront, leurs oreilles, leurs yeux et même leurs peaux témoigneront contre eux pour dénoncer leurs agissements. » (Fussilat, 41 : 20)

وَقَالُوا لِمَ لِيُجْلِدُوهُمْ لِمَ شَهِدْتُمْ عَلَيْنَا قَالُوا أَنْطَقَنَا اللَّهُ الَّذِي أَنْطَقَ كُلَّ شَيْءٍ وَهُوَ خَلَقَكُمْ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ

« Pourquoi témoignez-vous contre nous ? diront-ils à leurs peaux. Et celles-ci de leur répondre : C'est Dieu qui nous fait parler, comme Il fait parler toute chose. N'est-ce pas Lui qui vous a créés une première fois et vers qui vous faites maintenant retour ? » (Fussilat, 41 : 21)¹⁵⁸



À ce sujet, l'Envoyé de Dieu ﷺ dit :

« ...Le Jour du Jugement, Dieu Tout-Puissant dira à son serviteur : N'as-tu jamais pensé que tu allais me rencontrer ? »

Le serviteur répondra :

« Seigneur ! J'ai cru en Toi, en Ton Livre et en Tes Messagers, j'ai prié, j'ai jeûné et j'ai fait l'aumône ! »

Puis, il rendra louange à Dieu du mieux qu'il pourra.

Le Seigneur dira :

« Arrête-toi donc là ! À présent appelons notre témoin à déposer contre toi ! »

Cet homme réfléchira intérieurement :

158. Al Boukhari, *Tafsîr*, 41/1, 2, *Tawhîd*, 41; Muslim, *Sifât al-Munâfiqîn*, 5; At-Tirmidhî, *Tafsîr*, 41/3248.

« Qui peut être donc ce témoin à charge ? »

On lui scellera alors sa bouche et l'on ordonnera à **sa cuisse, à sa chair et à ses os** : « Parlez ! »

Et voilà que sa cuisse, sa chair et ses os se mettront à décrire ses actes. Ceci afin que son inculpation émane de lui-même. Cet homme est l'hypocrite, celui qui sera frappé du courroux de Dieu. » (Muslim, Zuhd, 16.).

Dans un autre récit, on rapporte que le Messager de Dieu ﷺ sourit et quand on lui en demanda la raison, il répondit :

« L'homme s'adresse au Seigneur, en disant : Seigneur, ne m'as-tu pas préservé de l'injustice ? »

Dieu Tout-Puissant répondra : « Oui, effectivement ! »

Le serviteur reprit :

« Eh bien, je n'admettrai pas de témoin à charge contre moi que de ma propre personne ! »

Alors, Dieu Tout-Puissant déclarera :

« Que ta propre personne soit, aujourd'hui, un témoin suffisant contre toi, ainsi que les nobles Scribes !

On lui scellera alors la bouche et l'on dira à **ses membres** : « Parlez ! »

Et ces derniers se mettront à relater ses actes. Lorsqu'on lui redonnera par la suite la possibilité de parler, il dira : Que venez-vous donc de faire ? C'est vous que je cherchais à défendre ! » (Muslim, Zuhd, 17).



Dieu Tout-Puissant indique, dans un verset coranique, qu'en plus des membres de la personne, la terre aussi va témoigner :

يَوْمَئِذٍ تُحَدِّثُ أَخْبَارَهَا بَأْنَ رَبِّكَ أَوْحَىٰ لَهَا

«Ce jour-là elle contera son histoire selon ce que ton Seigneur lui aura révélé. » (Az-Zalzalah, 99 :4-5).

Une fois, le Messager de Dieu ﷺ récita ces versets et demanda à ses Compagnons :



« Savez-vous quelles sont les histoires qui seront racontées par la Terre ?

Ils répondirent : « Dieu et Son Messager le savent mieux que nous ! »

Le Prophète ﷺ dit alors : « Ses nouvelles racontent de chaque serviteur, homme ou femme, leurs actes accomplis sur la Terre tels que « ce jour-là, à telle heure, il a fait cela... » Voilà l'histoire et les nouvelles rapportées par la Terre. » (At-Tirmidhî Qiyâma 7/2429 ; Tafsîr 99/3353 ; Ahmad II 374 ; Hâkim, II, 281/3012.).

De plus, dans un autre hadith, on rapporte :

« Prenez garde à la Terre ! Parce qu'elle est votre mère, c'est là que vous vivez et que vous retournerez à la fin. Elle témoignera de tous vos actes, qu'ils soient bons ou mauvais ! » (Haythamî, I, 241).

Ce Jour-là, l'homme, abasourdi et consterné, dira avec frayeur : Que se passe-t-il avec cette Terre ! Comment peut-elle raconter toutes ces nouvelles.



Ce jour-là, il y aura des témoins parmi les **Anges** et les **Hommes**. Cependant, le plus grand témoin est sans aucun doute notre **Seigneur Tout-Puissant**.

Les versets du Coran indiquent :

وَوُفِّيَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَّا عَمِلَتْ وَهُوَ أَعْلَمُ بِمَا يَفْعَلُونَ

« **Chaque âme recevra alors l'exacte rétribution de ses œuvres, Dieu étant bien Informé de ce que les Hommes faisaient.** » (Az-Zumar, 39 : 70).

Si nous pouvons saisir cette vérité dans son sens effectif et en être digne en renonçant à toute forme de futilité, puisque Dieu Tout-Puissant nous est Très Proche il ne sera pas nécessaire de tenir compte d'autre témoin que Dieu Le Tout-Miséricordieux.

À ce sujet, comme ce récit de l'**Imâm Schibli** ﷺ est plein de sagesse :

Du haut de sa chaire, un prédicateur racontait les évènements de l'Au-delà. Parmi la congrégation se trouvait aussi Sheikh Schibli. Le pré-



dicateur mentionnait les questions qui seront posées dans le Jugement de l'au-delà. Il déclara qu'il serait demandé :

« Où avez-vous utilisé votre science ? Où avez-vous fait fortune et où l'avez-vous dépensée ? Comment avez-vous passé votre vie ? Quel était le niveau de votre servitude? Avez-vous pris garde au licite et à l'illicite?... »

Puis il continua ainsi l'énumération des interrogations toutes très importantes et véridiques: « Ceci vous sera demandé, cela vous sera demandé ! ».

Schibli, remarquant que l'essentiel du sujet n'était pas mentionné parmi toutes ses explications, ne put s'empêcher de s'interposer et dit avec douceur au prédicateur :

« Cher prédicateur ! Vous avez peut-être omis la plus importante question à savoir que le Tout Puissant Dieu demandera :

“ Ô mon serviteur ! J'étais avec toi, aussi Proche que ta veine jugulaire ; mais toi, avec qui étais-tu ?” »

Cette proximité est exprimée dans de nombreux versets :

وَهُوَ مَعَكُمْ أَيْنَ مَا كُنْتُمْ

« ...Où que vous soyez, Il est toujours avec vous... ». (Al Hadid, 57 : 4).

وَنَحْنُ أَقْرَبُ إِلَيْهِ مِنْ حَبْلِ الْوَرِيدِ

« ...et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire. » (Qaf, 50 : 16).

...وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ يَحُولُ بَيْنَ الْمَرْءِ وَقَلْبِهِ...

« ...et sachez qu'Allah s'interpose entre l'homme et son coeur... » (Al-Anfal, 8 : 24).

وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَإِنِّي قَرِيبٌ أُجِيبُ...

«Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi alors Je suis tout proche... » (Al-Baqara, 2 : 186).

En d'autres termes, Dieu Tout-Puissant, exempt des notions d'espace et de temps, est proche de Ses serviteurs, Il est témoin de chacun de nos états et actes...

Par conséquent, en tant que croyants conscients de cette vérité, nous devons scrupuleusement nous priver d'attitudes et de positions qui pourraient enfreindre les convenances de notre servitude.



En ce grand jour du Jugement, **le Maître des deux Mondes, notre Prophète** ﷺ sera amené comme témoin pour sa Communauté. Le Coran indique à ce sujet :

فَكَيْفَ إِذَا جِئْنَا مِنْ كُلِّ أُمَّةٍ بِشَهِيدٍ وَجِئْنَا بِكَ عَلَىٰ هَؤُلَاءِ شَهِيدًا

« **Qu'adviendra-t-il des négateurs lorsque, de chaque communauté, Nous amènerons un témoin à charge, et que Nous t'amènerons toi-même pour témoigner contre eux ?** » (An-Nisâ', 4 : 41).

Même dans la vie d'ici-bas, personne ne souhaiterait être jugé devant les personnes qui lui sont chères pour un crime qu'il aurait commis. Quel serait alors notre état quand ces personnes seront les Prophètes, les Maîtres spirituels et les autres témoins à charge ?

En effet, les péchés commis dans l'indiscrétion dans ce monde seront exposés devant de nombreux témoins ! ...

Pour cette raison, notre Prophète ﷺ, envoyé en miséricorde pour les mondes, et particulièrement envers sa Communauté, indiqua dans son Sermon d'Adieu :

« ...Sachez que je vous précéderai et vous attendrai devant le Bassin ! Je me réjouirai de votre nombre par rapport aux autres Communautés. Tâchez de ne pas assombrir mon visage (en commettant des péchés) ! ...»¹⁵⁹

Dans un verset, notre Seigneur indique :

يَوْمَئِذٍ يَوَدُّ الَّذِينَ كَفَرُوا وَعَصَوُا الرَّسُولَ لَوْ تُسَوَّىٰ
بِهِمُ الْأَرْضُ وَلَا يَكْتُمُونَ اللَّهَ حَدِيثًا

«Ce jour-là, ceux qui n’ont pas cru et ont désobéi au Messager, préféreraient que la terre fût nivelée sur eux et ils ne sauraient cacher à Allah aucune parole!» (An-Nisâ’, 4 : 42).

Ainsi, le fait de vivre une vie loin de Dieu et de Son Messager aujourd’hui, conduira l’Homme, au Jour de la Résurrection à une honte tellement effroyable qu’il voudra disparaître et être englouti dans la terre.

La Violence des Comptes

Lorsque les mécréants, les impies et les insoucians, qui espéraient une vie irresponsable et sans jugement, rencontreront le paysage terrifiant de la Résurrection, ils voudront dépenser et donner en rançon toute leur fortune pour échapper à ce jour, chargé d’angoisses et de malheur.

Mais ce Jour-là, il sera trop tard, l’occasion aura été manquée.

Le Coran indique cet état dans ces versets :

يُبْصِرُونَهُمْ يَوْمَئِذٍ يَوَدُّ الْمُجْرِمُ لَوْ يَفْتَدِي مِنْ عَذَابِ يَوْمِئِذٍ بِنَبِيٍّ وَمَا كُنَّا بِمَنْجِيهِ
وَأَخِيهِ وَفَصِيلَتِهِ الَّتِي تُؤْوِيهِ وَمَنْ فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا ثُمَّ يُنْجِيهِ

« ... bien qu’ils se voient l’un l’autre. Le criminel aimerait pouvoir se racheter du châtement de ce jour, en livrant ses enfants, sa compagne, son frère, même son clan qui lui donnait asile, et tout ce qui est sur la terre, tout ce qui pourrait le sauver. ! » (Al-Ma’ârij, 70 : 11-14).

Le Prophète béni ﷺ donna des informations concernant la violence du Jugement divin :

« Le jour de la Résurrection, on demandera au mécréant :

“ Que dirais-tu, si tu avais tout l’or du monde le donnerais-tu comme rançon (pour échapper au châtement) ?” (Voir Al-Mâida, 5 :36 ; Yûnus, 10 : 54 ; Ar-Ra’d, 13 :18 ; Az-Zumar, 39 : 47).

Le mécréant répondra (sans hésiter) : “ Oui, je le donnerai ! ”

Alors, on lui dira : « (Tu as menti ! Dans le bas-monde) on t'avait demandé bien moins et plus facile que cela (le Tawhîd - mais toi, tu y avais renoncé) ! » » (Al Boukhari, Riqâq, 49 ; Muslim, Munâfiqîn, 52-53).

Dans un autre récit, on rapporte que cette question sera posée « à celui qui aura le plus léger châtement en Enfer ». (Voir. Al Boukhari, Riqâq, 51; Muslim, Munâfiqîn, 51).



Adiyy Ibn Hâtim † rapporte :

« **Le Messager de Dieu ﷺ** a dit un jour : « *Mettez-vous donc à l'abri du Feu !* » »

Puis il détourna son visage comme s'il voyait quelque chose en arrière. Il fit cela à trois reprises.

Nous avons compris alors qu'il parlait en regardant le Feu de l'Enfer.

Il dit ensuite :

« *Mettez-vous donc à l'abri du Feu, ne serait-ce qu'en faisant l'aumône d'une demi-datte ! Et si vous n'en avez pas, alors avec une bonne parole !* » (Al Boukhari, Riqâq, 49).

Selon un hadith similaire **Le Messager de Dieu ﷺ** a dit :

« ... *Alors [au moment de l'Heure] l'un de vous sera sûrement devant Allah, sans voile entre Lui et vous, sans interprète pour lui traduire. Alors Il lui dira : « Est-ce que je ne t'ai pas apporté la richesse ? »*

Et il répondra : « Oui, ô Seigneur ! »

Alors Dieu dira : « Est-ce que je ne t'ai pas envoyé de Messager ? »

Et il répondra (à nouveau) : « Oui ! »

Et il regardera à droite et il ne verra rien d'autre que l'Enfer, et alors, il regardera à gauche et il ne verra rien d'autre que l'Enfer... Alors que chacun de vous se protège contre l'Enfer, ne serait-ce que de la moitié d'une datte – et s'il n'en trouve pas, alors avec de douces paroles ! » (Al Boukhari, Zakât, 9).

Dans l'Islam, la propriété appartient à Dieu. Chaque année, notre Seigneur demande en **aumône obligatoire (Zakât)** un quarantième des biens



de celui qui est considéré comme riche (à l'exception des biens essentiels). C'est une obligation pour le Musulman de rechercher les nécessiteux et de leur en faire don.

En dehors de cela, notre Seigneur demande à Ses serviteurs de faire la charité (Sadaqa) :

لَنْ تَنَالُوا الْبِرَّ حَتَّى تُنْفِقُوا مِمَّا تُحِبُّونَ وَمَا تُنْفِقُوا مِنْ شَيْءٍ فَإِنَّ اللَّهَ بِهِ عَلِيمٌ

«Vous n'atteindriez la (vraie) piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites largesses, Allah le sait certainement bien.» (Al 'Imrân, 3 : 92).

Cela prouve que la charité est un des moyens qui nous rapproche le plus de notre Seigneur. L'expression « **demi-datte** » concerne ceux qui n'ont rien d'autre à donner. Celui qui a les moyens et distribue des dattes en pensant qu'il s'est dégagé de ses responsabilités, se trompe. Cette déclaration montre que la charité a une place primordiale pour se prémunir du Feu de l'Enfer et qu'elle est un acte d'adoration essentiel pour tous. Si on ordonne d'offrir la moitié d'une datte à celui qui n'en a qu'une seule, on peut comprendre par analogie le sacrifice que doit faire une personne qui a les moyens.

En effet, **le Messager de Dieu** ﷺ dit à Abû Dharr, l'un des plus pauvres parmi les Compagnons :

« Ô Abû Dharr ! Chaque fois que vous préparez une soupe, prévoyez une grande quantité d'eau et pensez à la famille de vos voisins ! » (Muslim, Birr, 142).

Quand la prescription de la charité fut révélée, même les plus démunis Compagnons prirent le chemin des montagnes pour couper du bois, le vendre au marché et dépenser l'argent dans la cause de Dieu.

À cet égard, Dieu Tout-Puissant déclara :

وَسَارِعُوا إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَجَنَّةٍ عَرْضُهَا السَّمَاوَاتُ
وَالْأَرْضُ أُعِدَّتْ لِلْمُتَّقِينَ الَّذِينَ يُنْفِقُونَ فِي السَّرَّاءِ وَالضَّرَّاءِ
وَالْكَاظِمِينَ الْغَيْظَ وَالْعَافِينَ عَنِ النَّاسِ وَاللَّهُ يُحِبُّ الْمُحْسِنِينَ

« Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants. » (Al 'Imrân, 3 : 133 - 134).

...وَيَسْأَلُونَكَ مَاذَا يُنْفِقُونَ قُلِ الْعَفْوَ...

« ... (Ô Messager !) Ils t'interrogent également sur ce qu'ils doivent dépenser en aumône, dis-leur : Selon vos moyens ! ... » (Al-Baqara, 2 : 219).



De plus, le **Prophète** ﷺ dit au sujet de la gravité des comptes le Jour du Jugement :

« Le Jour de la Résurrection, on fera venir le fils d'Adam comme un agneau et on le placera devant Dieu.

Dieu lui dira : « (Ô mon serviteur !) Je t'ai fait des dons (d'innombrables bénédictions telles que la vie, le bien-être, la santé), je t'ai donné des compétences (comme des enfants, des serviteurs, des biens, des responsabilités), je t'ai accordé des faveurs (en envoyant le Livre et le Prophète). Qu'en as-tu fait ? »

Le serviteur répondra : « Seigneur ! Je l'ai mis ensemble et fait fructifier, mais j'en ai délaissé la plupart. Renvoie-moi¹⁶⁰, et je te les rapporterai (en les distribuant en offrande). »

Dieu Tout-Puissant dira : « Montre-moi les actes d'adoration que tu as envoyés en avance pour ce jour ! »

Le serviteur dira à nouveau : « Seigneur ! Je l'ai mis ensemble et fait fructifier, mais j'en ai délaissé la plupart. Renvoie-moi, et je te les rapporterai. »

Voilà quelqu'un qui n'a rien présenté de bien et qui sera conduit en Enfer. » (At-Tirmidhî, Qiyâma, 6/2427. Voir aussi Muslim, Zuhd, 16).



160. Voir As-Sajda, 32: 12; Al-An'âm, 6: 27-28; Al-A'râf, 7: 53; Al-Mu'minûn, 23: 99, 103-111; Ash-Shu'arâ, 26 : 94-102 ; Fâtîr, 35 : 36-37; Az-Zumar, 39 : 55-59; Al-Ghafir, 40: 10-12; Ash-Shu'arâ, 42 :44-45.



Dans le Coran, Dieu Tout-Puissant indique l'état pénible dans lequel tombent les insouciantes :

وَهُمْ يَصْطَرِخُونَ فِيهَا رَبَّنَا أَخْرِجْنَا نَعْمَلْ صَالِحًا غَيْرَ الَّذِي كُنَّا نَعْمَلُ أَوَلَمْ نُعَمِّرْكُم مَّا يَتَذَكَّرُ فِيهِ مَنْ تَذَكَّرَ وَجَاءَكُمُ النَّذِيرُ فَذُوقُوا فَمَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ نَصِيرٍ

«Et là, ils hurleront: «Seigneur, fais-nous sortir; nous ferons le bien, contrairement à ce que nous faisons».

(Il leur sera dit) :

«Ne vous avons-Nous pas donné une vie assez longue pour que celui qui réfléchit réfléchisse?

L'avertisseur, cependant, vous était venu. (Pourquoi n'avez-vous pas cru ?)

Et bien, goûtez (votre punition). Car pour les injustes, il n'y a pas de secoureur» (Fâtir, 35 : 37)

Voilà un verset plein de sagesse qui est à méditer en profondeur.

Bien que cette vie terrestre ne soit qu'un court chapitre par rapport à l'au-delà, elle reste suffisante pour une personne qui veut réfléchir et en prendre des leçons.

En d'autres termes, on nous a donné suffisamment de temps pour raisonner et un Messager qui nous a avertis du châtimeut de l'Enfer nous a été envoyé. Jusqu'à aujourd'hui, d'innombrables ouvrages traitant de la personnalité du Prophète ﷺ et expliquant le contenu du Saint Coran ont été écrits.

Ainsi, toutes nos éventuelles portes d'excuses à formuler à notre Seigneur ont été fermées.

Alors, ne tardons pas aujourd'hui à délaissier les mauvais comportements et à adopter les bons ! Avant de rendre des comptes le Jour du Jugement devant la balance divine, tâchons de faire sérieusement notre propre examen afin que le jugement final nous soit facile...

Manifestation de Miséricorde envers les Croyants

Un des Attributs divins est « *Sattâr Al-'Uyûb* », c'est-à-dire celui qui « cache les hontes ».

Dieu Tout-Puissant taira les comptes de ceux de Ses serviteurs à qui Il aura pardonné pour qu'ils ne soient pas gênés.

Safwan Ibn Muhriz Al-Mâzinî † rapporte :

« Tandis que je marchais avec 'Abdullah ibn Omar † en lui tenant la main un homme vint lui dire :

“ Comment as-tu entendu le **Messager d'Allah** ﷺ parler de **Najwa**¹⁶¹ ? ”

Ibn Omar † répondit :

« J'ai entendu le Messager de Dieu ﷺ dire :

“ *Le croyant sera approché de son Seigneur au point où il va le couvrir de son voile (son compte sera réglé discrètement).* ”

Alors il va lui faire reconnaître ses péchés :

“ *Reconnais-tu tel péché ?* ”

Le croyant répondra (avec regret) :

“ *Je reconnais, Seigneur, je reconnais.* ”

À un tel moment, où il confesse ses péchés et qu'il est convaincu qu'il sera puni, Dieu Tout-Puissant va dire :

“ *Je les ai caché dans la vie d'ici-bas et je te les pardonne aujourd'hui, puis son feuillet de bonnes actions sera déplié.* ” »

Quant aux mécréants et aux hypocrites, les témoins diront devant tout le monde :

Les voilà, ceux qui ont attribué des mensonges à leur Seigneur ! Que la malédiction de Dieu s'abatte sur les coupables (Hûd, 11: 18). » (Al Boukhari, Mazâlim 2, Tafsîr 11/4; Ahmad, II, 74).



161. **Najwa** signifie le dialogue de deux personnes qui parlent discrètement. Ici, la question est le jugement d'une personne par Dieu Tout-Puissant sans que le contenu ne soit révélé à personne.

Quelle bénédiction singulière que le fait que le croyant soit seul, face à face avec son Seigneur, lorsqu'il rendra ses comptes.

Pour ce motif le point de vue des amoureux de Dieu a été différent, à l'instar de **Bâyazîd Al-Bistâmî**  qui dit un jour :

« Tout le monde veut échapper au compte, mais moi, je veux que mon Seigneur me juge.

Quand on lui en demanda la raison, il donna cette magnifique raison :

Peut-être que mon Seigneur m'interpellera en me disant :

“ Ô mon serviteur ! ” Et je répondrai : “ Me voici ! (*Labbayk !*) ”.

Qu'Il m'adresse ainsi cette Parole : “ Ô mon serviteur ! Cela vaut mieux pour moi que ce bas monde et ce qu'il contient ! ” »¹⁶²

Quelles seront les questions ?

Le Messager de Dieu  déclare que la première question posée consistera sur le Pilier de la Religion, la Prière (*Salât*) :

« Le Jour du Jugement, le croyant sera interrogé en premier lieu sur la Prière. Si ses Prières sont conformes, tout ira au mieux pour lui et il en sortira gagnant. Dans le cas contraire, il en sortira perdant. S'il a des manquements dans ses Prières obligatoires, Allah Tout-Puissant dira :

Regardez si mon serviteur a accompli des Prières surérogatoires.

Ainsi, les Prières surérogatoires combleront le déficit de ses Prières obligatoires. Puis les autres actions seront traitées de la même manière. »

(At-Tirmidhî, *Salât*, 188/413; An-Nasa'i, *Salât*, 9/462.).



Parmi le dû des serviteurs, « le sang injustement coulé » sera le premier à être réglé.

Le Messager de Dieu  dit à ce sujet :

162. Ibn Mulâqqin, *Tabakâtu-l-Awliyâ*, Le Caire 1415, p. 399-400; Hânî, *Hadâ'ik*, p. 320.



« *La première chose qui sera réglée le Jour de la Résurrection entre les gens sera celle concernant le prix du sang.* » (Al Boukhari, Diyât, 1 ; Muslim, Qasâme, 28).

Le fait que les péchés liés à l'effusion de sang soient pris en compte en premier montre combien Dieu Tout-Puissant déteste le meurtre ou la blessure faite injustement.

Assassiner un homme en raison d'un différend matériel est un grand péché. Cependant, tuer une personne, sachant que celle-ci est croyante, est un péché encore pire.

Dieu Tout-Puissant indique la punition d'une telle personne :

وَمَنْ يَمُتْ مُؤْمِنًا مُتَعَمِدًا فَجَزَاؤُهُ جَهَنَّمُ خَالِدًا فِيهَا
وَعُذِبَ اللَّهُ عَلَيْهِ وَلَعَنَهُ وَأَعَدَّ لَهُ عَذَابًا عَظِيمًا

« **Quiconque donne la mort intentionnellement à un croyant aura pour rétribution la Géhenne, où il demeurera éternellement, exposé à la colère et à la malédiction du Seigneur, et sera voué à d'immenses tourments.** » (An-Nisâ', 4 : 93).



Notre Prophète ﷺ nous a annoncé les autres questions sur lesquelles on rendra des comptes :

« *Le premier des bienfaits célestes dont on parlera au serviteur de Dieu le Jour de la résurrection, lui sera rappelé par ces termes : “ Ne t'ai-je pas donné un corps sain, et ne t'ai-je pas donné pour breuvage de l'eau fraîche? ”* » (At-Tirmidhî, Tafsîr, 102/3358).

« *Les pieds du serviteur ne bougeront pas au Jour de la Résurrection tant qu'il n'aura pas été interrogé sur cinq choses :*

- Sur sa vie : Où a-t-il dans quoi l'a-t-il passé ?
- Sur sa science qu'a-t-il fait avec ses connaissances ?
- Sur son argent d'où l'a-t-il gagné ?
- Sur son argent comment l'a-t-il dépensé ?



- *Sur son corps dans quoi l'a-t-il usé ?* » (At-Tirmidhî, Qiyâma, 1/2417)¹⁶³



Nous vivons une époque appelée « le siècle de la connaissance » où l'accès à toute information est extrêmement facile, à tel point que l'ignorance est inexcusable. Un Musulman qui veut apprendre sa religion a d'innombrables possibilités de lire, de rechercher ou de questionner. Il ne faut pas oublier qu'un jour nous devons rendre des comptes des louanges faites ou non pour ces bénédictions et des informations avec lesquelles nous avons nourri notre mémoire et notre cœur. Nous ne devons pas oublier que l'éducation la plus vitale et prioritaire est d'apprendre correctement notre Religion et de l'appliquer avec piété dans notre vie.

Il y a tellement de jeunes bien informés et cultivés, diplômés d'universités et qui ont fait des études supérieures mais qui n'ont aucune connaissance de la culture Coranique et Prophétique. Ils croient, avec crédulité, que la science qu'ils étudient est celle louée par le Coran et la Sunna. Peut-être que ces connaissances leurs font gagner dans ce monde étiquettes et galons, mais elles ne conduiront en aucun cas l'esprit et le cœur de l'Homme à Dieu et à la perception de Sa puissance et Sa magnificence. Elles ne pourront l'empêcher de tomber dans une frustration et déception éternelle.

Le Poète **Yûnus**  dit dans un quatrain :

*La science mène à la connaissance,
Une conscience qui dévoile l'essence,
Si tu ne découvres pas ton égo ;
Tout ce que tu as appris sera un fardeau !*

La plus grande connaissance est la connaissance de Dieu Tout-Puisant et comment être un bon serviteur. Nous devons fréquemment nous interroger et examiner attentivement notre part de science du Coran et de la Sunna dans notre vie. Car demain, nous devons en rendre compte.



163. Voir Dârimî *Muqaddima* 45/543-545; Ibn Abî Shayba *Musannaf* VII 125/34694; Bayhaqî *Shuab* III 278/1648.



Dieu Tout-Puissant dit dans le Coran :

ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ عِنْدَ رَبِّكُمْ تَخْتَصِمُونَ

« **Puis, au Jour dernier, vous vous disputerez auprès de votre Seigneur** (sur vos comptes). » (Az-Zumar, 39 : 31)

Quand ce verset a été révélé, le Compagnon du Prophète, Zubayr † demanda :

« Ô Messager de Dieu ! Après les avoir réglés, nos différends dans ce monde persisteront-ils dans l’Au-delà ? »

Le Messager de Dieu † répondit : « *Oui ! (Jusqu’à ce que chacun ait son droit) !* »

Zubayr † dit alors : « C’est une affaire très sérieuse ! » (At-Tirmidhi, Tafsir, 39/3236).

En effet, ce Jour-là, il ne restera aucun dû à prendre chez l’opresseur.



Les Compagnons du Prophète † firent preuve d’une grande diligence à ne pas entreprendre un acte dont ils ne pourraient rendre compte le Jour de la Résurrection et mirent en garde ceux qui pourraient faire preuve d’insouciance et de négligence à cet égard.

Abou Hourayra † vit un jour un laitier mélanger le lait avec de l’eau. Il l’exhorta à ne pas agir de la sorte, et considérer la vie éternelle et non ce monde éphémère : « Que diras-tu si on te demande, au Jour du Jugement : *Extrait l’eau du lait !* » (Bayhaqi, Shuab, VII, 231/4927).



Un jour, alors que le **Messager d’Allah** † était sur son chameau derrière ses Compagnons, **Mu’adh Ibn Jabal** † l’interpella en demandant :

« Ô Messager de Dieu ! Permits-moi de m’approcher de toi ? »

Notre Prophète † répondit : « *Approche-toi !* »

Mu’adh s’approcha et ils continuèrent à avancer côte à côte.



Mu'adh **t** dit : « Que ma vie te soit sacrifiée, ô Messenger d'Allah ! Qu'Allah prenne notre dépôt (nos âmes) avant qu'il ne prenne la tienne! Si tu devais quitter ce monde avant nous, quels actes d'adoration nous conseillerais-tu d'observer ? »

Le Messenger de Dieu **r** ne répondit pas.

Alors Mu'adh **t** demanda : « Les efforts (*Jihâd*) pour la cause de Dieu ? »

Le Messenger de Dieu **r** répondit : « *Faire le Jihâd est louable mais il y a encore mieux (pour le peuple) !* »

« Est-ce le jeûne et l'aumône (*Zakât*) ? »

« *Jeûner et s'acquitter de la Zakât sont aussi louables !* »

Mu'adh **t** énuméra ainsi toutes les œuvres de bien des êtres humains mais cependant le Messenger d'Allah répondit chaque fois en disant : « *Il y a quelque chose de mieux pour les gens.* »

Mu'adh **t** : « Que ma mère et mon père te soient sacrifiés, ô Messenger d'Allah ! Qu'est-ce qui est encore mieux pour les gens ? »

Le Messenger d'Allah **r** montra sa bouche et dit : « *Dis de bonnes paroles ou garde le silence !* »

Mu'adh **t** demanda : « Ô Messenger de Dieu, serons-nous amenés à rendre compte de ce que nous disons ? »

Le Messenger d'Allah **r** tapota doucement le genou de Mu'adh **t** et dit :

« *Que Dieu t'accorde la bonté, ô Mu'adh ! N'est-ce pas à cause de leurs langues que les gens seront traînés dans le Feu sur leurs visages ! Que celui qui croit en Dieu et au Jour dernier ne dire que du bien ou se taise. Par conséquent, soyez gagnant en formulant de bonnes paroles et soyez tranquille en évitant de mauvaises formulations !* » (Hâkim, IV, 319/7774).

Cela montre que le Jour de la Résurrection, toutes les paroles qui sortent de nos bouches feront l'objet d'un questionnement.

Le **Message de Dieu r** mentionne certaines exceptions à cet égard :



« Toutes les paroles des enfants d'Adam sont à leur rencontre, sauf celles pour ordonner le bien, interdire le mal, invoquer et se souvenir d'Allah. » (At-Tirmidhî, Zuhd, 63/2412).



À côté des paroles futiles et nuisibles, il y aura aussi le compte des paroles qui auraient dû être prononcées, mais qui ne l'ont pas été.

Abou Hourayra † raconte :

« Nous avons l'habitude d'entendre cet avertissement (parmi les Compagnons) :

“ Le Jour du Jugement un inconnu viendra saisir par le col un autre.”

Étonné, ce dernier lui demandera : “Que voulez-vous de moi ? Je ne vous connais même pas !”

L'agresseur dira : “ Dans le bas-monde, vous me voyiez accomplir des actes répréhensibles, mais vous ne m'avertissiez pas et vous ne m'empêchiez pas de faire le mal !” » (Mundhiri, At-Tarhib wa-t-Tarhib, III, 164/3506 ; Rudânî, Jam' u-l-Fawâ'id, V, 384).

Ainsi, nous ne devons pas oublier que nombreux sont les gens qu'on croise et à qui nous aurions pu transmettre le Message de l'Islam.

Ceux-là pourraient très bien nous saisir par le col et dire :

« Grâce aux efforts sincères de vos ancêtres, vous aviez trouvé le chemin de l'Islam. Pourquoi ne m'avez-vous pas informé sur l'Islam et la Croissance à laquelle vous aviez adhéree. Pourquoi m'avez-vous refusé la chance de me délivrer du Feu ? »

Abû 'Ali Ad-Daqqâq ☞ indique que le fait ne pas transmettre la vérité et le droit face au mal et à l'injustice est un signe de déficience de la Foi : « Celui qui s'abstient de dire la vérité est un diable muet. » (Qushayrî, Risâla, I, 245 ; Nawâwî, Al-Adhkâr, p. 335/1030.).

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« Celui d'entre vous qui voit un mal, qu'il le change par sa main. S'il ne peut pas, alors par sa langue et s'il ne peut pas, alors avec son cœur et ceci est le niveau le plus faible de la Foi. » (Muslim, Iman, 78).



Ainsi, il faut toujours garder à l'esprit qu'un Jour, où rien au nom du bien ou du mal ne sera négligé, ne serait-ce même le poids d'un atome, nous attend...

Pour alléger les Comptes

Pour la délivrance du bilan terrifiant du Jour du Jugement, il est nécessaire, en particulier, de réparer dans ce monde les éventuels torts commis envers les autres.

L'Envoyé de Dieu ﷺ apporta de nombreux conseils à sa Communauté à ce sujet :

« Que celui qui a commis une injustice envers son frère dans l'honneur ou autre le règle aujourd'hui avec lui avant qu'il n'y ait plus ni dinar ni dirham ! S'il a de bonnes actions, elles lui seront prises au niveau de son injustice et s'il n'a pas de bonnes actions, alors on prendra des péchés de son compagnon pour l'en charger. » (Al Boukhari, Mazâlim 10, Riqâq 48).

Selon le rapport d'un autre hadith, notre Prophète ﷺ dit :

« Ô les gens ! Quiconque a violé le droit d'un autre, qu'il se hâte d'obtenir son pardon (dans ce monde) sans craindre la disgrâce qu'il rencontrera ! Sachez bien que la disgrâce et la honte dans ce monde, est bien plus légère que l'ignominie de l'au-delà. » (At-Tabarâni, Kabîr, XVIII, 280 ; Ibn Asir, Al-Kâmil, II, 319 ; Haythamî, IX, 26.).

Encore une fois, pour démontrer la nécessité de l'expiation en ce monde, afin de faciliter le calcul dans l'autre monde, notre **Prophète** ﷺ fit cette supplication :

« Qu'Allah ait pitié d'un esclave qui a fait du tort à son frère à l'égard de son honneur ou de sa richesse, puis vient lui demander pardon avant que son droit ne soit pris à un moment où il n'y aura ni dinar, ni dirham ... » (At-Tirmidhî, Qiyâma, 2/2419).



Il ne faut pas oublier que les droits des esclaves (*Haqq Al 'Ibâd*) sont très importants et sont reportés au Jour du Jugement si ceux-là ne sont pas réglés ici-bas. Comme il est indiqué dans un hadith, atteindre le Jour



du Jugement avec une telle responsabilité et un tel fardeau réduisent la personne à une situation de « faillite » (*muflis*).

En effet, **l'Envoyé de Dieu** **ﷺ** demanda un jour à ses Compagnons **ﻻ** :
« *Savez-vous qui est Savez-vous qui a fait faillite ?* »

Ils répondirent : « Nous considérons comme failli parmi nous celui qui a perdu son argent et ses biens. »

Le Prophète **ﷺ** dit alors :

*« Le failli de ma communauté est celui qui viendra le jour de la résurrection ayant fait la prière, observé le jeûne et payé l'impôt-Zakat. Il vient après avoir insulté celui-ci, accusé celui-là de dévergondage, mangé l'argent de tel autre, répandu le sang de celui-là, et frappé tel autre. On répartit ses bonnes actions entre ses victimes et, si elles ne suffisent pas à le racheter auprès d'elles, on prend de leurs péchés, on les jette sur lui et il est ensuite jeté en Enfer. »*¹⁶⁴

Voilà la vraie faillite. L'esclave qui se dirigeait vers le Paradis prend le chemin du Feu (qu'Allah nous en préserve).

Sufyân Ath-Thawrî **ﻻ** a dit :

« Il est plus facile pour vous de rencontrer Allah **ﷻ** avec soixante-dix péchés qui sont entre vous et Lui que de Le rencontrer avec un péché entre vous et une autre personne [c'est-à-dire en ayant violé le droit d'un autre être humain]. »

Le célèbre érudit **Al-Qurtubî** **ﻻ** a commenté ainsi ces propos :

« Ces paroles sont justes, car Allah Tout-Puissant est autosuffisant et généreux, tandis que les enfants d'Adam sont pauvres et dans le besoin. Le Jour du Jugement dernier, l'être humain aura besoin d'un seul acte de bonté afin de faire peser lourdement sa balance et pour que ses bonnes actions l'emportent sur ses mauvaises. » (Qurtubî, Tadhkira, p.726.).



Muhammad Ibn Jahsh **ؓ** raconte : « Nous étions assis avec le **Messager d'Allah** **ﷺ** quand il leva la tête vers le ciel, et posa sa paume sur son front :

« *Gloire à Allah ! Quel avertissement sévère a été révélé !* »

Nous nous sommes tus de peur. Seulement, le lendemain, j'ai pu demander :

« Ô Messager de Dieu ! Quel était cet avertissement ? »

Le Messager de Dieu **ﷺ** dit :

« *Par Celui qui tient mon âme dans sa main, si un homme devait être tué pour la cause d'Allah, puis ramené à la vie, ensuite tué et ramené encore une fois à la vie, il n'entrerait pas au Paradis tant que sa dette (s'il en a) n'est pas payée !* » (An-Nasāi, Sihr, 98/4681).

Dans un autre récit, on lit : « *Tout est pardonné au martyr, sauf les dettes.* » (Muslim, Imāra, 119).

Si telle est la situation des martyrs (qui auront après les Prophètes la plus élevée position dans l'au-delà) qu'en sera-t-il en ce qui concerne les droits des autres ? Nous devrions y méditer profondément !...



Un des plus grands droits est le droit des parents qui ne peut pas être compensé par aucune forme de bonté.

Dans l'islam, en termes d'importance, la bonté envers les parents suit immédiatement l'obéissance à Allah **ﷻ** et à son Messager **ﷺ**.

Notre Seigneur indique dans le Coran :

وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا إِيَّاهُ وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا إِمَّا يَبُلُغَنَّ عِنْدَكَ الْكِبَرَ أَحَدُهُمَا أَوْ كِلَاهُمَا فَلَا تَقُلْ لَهُمَا أُفٍّ وَلَا تَنْهَرْهُمَا وَقُلْ لَهُمَا قَوْلًا كَرِيمًا

« **Ton Seigneur t'ordonne de n'adorer que Lui, de traiter avec bonté ton père et ta mère. Et si l'un d'eux ou tous les deux atteignent, auprès de toi, un âge avancé, ne leur dis pas : Fi ! Ne leur manque pas de respect, mais adresse-leur des paroles affectueuses !** » (Al-Isrā', 17 : 23)



Parce que nos parents sont les intermédiaires de notre venue au monde et les garants de nos bénédictions. Allah le Tout Puissant a lié Son consentement au consentement des parents.

C'est ce que le **Messager d'Allah ﷺ** a rapporté :

« *La satisfaction de Dieu réside dans la satisfaction des parents, et la colère de Dieu est en fonction de la colère des parents.* » (At-Tirmidhî, Birr, 3/1899).

Ainsi, les droits de nos parents sur nous sont si nombreux qu'ils ne peuvent être comptés. Serait-il possible de les rembourser, alors qu'ils ont tout donné pour nous, en nous protégeant des épreuves et des tempêtes de la vie ?

Notre Prophète ﷺ indique cette similitude par une métaphore :

« *Aucun enfant ne peut payer la dette envers son père, à moins qu'il ne l'ait trouvé esclave et l'ai acheté pour l'affranchir.* » (Muslim, Îtk, 25; Abou Dawud, Adab, 119-120; At-Tirmidhî, Birr, 8/1906).

Dieu Tout-Puissant recommande la gentillesse dans le traitement des parents et la réalisation de leurs souhaits légitimes, même s'ils ne sont pas musulmans, sauf dans les questions qui sont considérées comme désobéissance à Allah¹⁶⁵, car il ne peut y avoir d'obéissance à la création qui soit une désobéissance au Créateur.

Enfin, le chemin du Paradis passe par la satisfaction des parents. Dieu Tout-Puissant a étendu le Paradis sous les pieds des mères pieuses et fait du père la porte centrale du Paradis. (Voir At-Tirmidhî, Birr, 3. et Ibn Majah, Talâq, 36).

Maintenant que ceux qui veulent les satisfassent et que ceux qui veulent, les brisent en morceaux !

Cependant, même si les droits des parents sont très importants, s'ils ont négligé l'éducation spirituelle de leurs enfants ou s'ils les ont élevés d'une manière déplaisante à Dieu en faisant d'eux des malfaiteurs, ces enfants témoigneront à l'encontre de leurs parents. Ils se plaindront du fait que leurs parents ne leur ont pas appris à distinguer la vérité du mensonge,

le bien du mal, ne leur ont pas enseigné les bonnes manières d'un Musulman, et enfin qu'ils n'ont pas rempli correctement leurs devoirs de parents. Ce moment-là est le moment où les parents chercheront à s'échapper de leurs propres enfants !

La Balance (*Mizan*)

Mizan est le nom donné à la Balance avec laquelle les actions des gens, bonnes ou mauvaises, seront révélées et mesurées. Le Jour du Jugement, les comptes seront établis et pesés par des balances dont Seul Dieu connaît la nature exacte mais qui, certes, ne causeront aucune injustice.

Cette vérité est exprimée dans un verset coranique :

وَنَضَعُ الْمَوَازِينَ الْقِسْطَ لِيَوْمِ الْقِيَامَةِ فَلَا تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْئًا
وَإِنْ كَانَ مِثْقَالَ حَبَّةٍ مِنْ خَرْدَلٍ أَتَيْنَا بِهَا وَكَفَىٰ بِنَا حَاسِبِينَ

« Au Jour de la Résurrection, Nous dresserons des balances d'une extrême sensibilité, de telle sorte que nul ne soit lésé, fût-ce du poids d'un grain de sénevé, car tout entrera en compte, et les comptes que Nous établissons sont infallibles. » (Al-Anbiyâ', 21 : 47)

Dieu, Gloire à Lui, déclare que ceux dont le plateau des bonnes actions sera lourd seront sauvés, tandis que ceux dont la balance penche vers le plateau rempli de mauvaises actions, ils devront faire face à une lourde punition.

وَالْوَزْنُ يَوْمَئِذٍ الْحَقُّ فَمَنْ ثَقُلَتْ مَوَازِينُهُ فَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

« Et, ce Jour-là, la pesée sera équitable. Ceux dont les bonnes actions pèseront lourd seront les bienheureux. » (Al-A'râf, 7 : 8)

وَمَنْ خَفَّتْ مَوَازِينُهُ فَأُولَٰئِكَ الَّذِينَ خَسِرُوا أَنفُسَهُمْ بِمَا كَانُوا بِآيَاتِنَا يَظْلِمُونَ

« Tandis que ceux dont les bonnes œuvres ne feront pas le poids, pour avoir été injustes envers Nos signes, seront des damnés. » (Al-A'râf, 7 : 9)¹⁶⁶

166. Voir. Al-Mu'minûn, 23: 102-103.

Les versets ci-dessus décrivent l'état des pieux croyants et de ceux qui ont renié les révélations divines. Même si les mécréants font certaines œuvres de charité dans ce monde, elles ne leur seront d'aucune utilité à cause de leur déni. Car la valeur des actions aux yeux du Tout-Puissant dépend de la croyance de leur auteur. L'état des Musulmans pécheurs, pris entre ces deux groupes, est illustré dans le Coran comme suit :

وَأَخْرُونَ اعْتَرَفُوا بِذُنُوبِهِمْ خَلَطُوا عَمَلًا صَالِحًا وَآخَرَ
سَيِّئًا عَسَى اللَّهُ أَنْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ

« D'autres ont reconnu leurs péchés, car ils n'avaient pas su établir la différence entre bonnes actions et mauvaises actions. Ceux-là, Dieu acceptera, certes, leur repentir. Dieu est, en effet, Plein de clémence et de Miséricorde. » (At-Tawba, 9 : 102)

Quand Dieu Tout-Puissant veut punir ceux qui ne reconnaissent pas leurs péchés, ou dont le repentir n'est pas accepté, Il les exclut de Sa Miséricorde. En conséquence, le plateau des bonnes actions sera trop léger et ils seront jetés dans le Feu. Sur la pesée des actions Dieu Tout-Puissant dit :

فَأَمَّا مَنْ ثَقُلَتْ مَوَازِينُهُ فَهُوَ فِي عِيشَةٍ رَاضِيَةٍ وَأَمَّا مَنْ خَفَّتْ
مَوَازِينُهُ فَأُمُّهُ هَاوِيَةٌ وَمَا أَدْرَاكَ مَا هِيَ نَارٌ حَامِيَةٌ

« C'est alors que celui dont les bonnes œuvres auront fait pencher la balance connaîtra une douce félicité. Tandis que celui dont les bonnes œuvres auront été jugées insuffisantes sera dans le gouffre précipité. Et qui te donnera une idée de ce gouffre ? C'est un Feu aux flammes jamais éteintes ! » (Al-Qariah, 101 : 6-11).



Anas Ibn Mâlik † rapporte :

« J'ai demandé au Prophète ﷺ d'intercéder en ma faveur au Jour de la Résurrection. »

Il m'a dit : « Je le ferai ! »

Je lui dis alors :



« Ô Messager d'Allah, où te trouverai-je quand j'en aurais besoin ? »

Le Prophète ﷺ m'a répondu :

« Cherche-moi d'abord sur le pont (dressé au-dessus de l'Enfer) ! »

Je lui dis : « Et si je ne t'y trouve pas ? »

Il répondit : « Alors vers la balance (Mizan) ! »

Je lui dis :

« Et si je ne t'y trouve pas (là-bas non plus) ! »

Il ﷺ ajouta :

« Alors vers le Bassin car je passerai forcément par ces trois endroits ! »

(At-Tirmidhî, Qiyâma, 9/2433; Ahmad, III, 178.).

Cela démontre que le Messager de Dieu ﷺ intercèdera auprès de Dieu au nom de sa Communauté au Pont et à la Balance, et offrira l'eau du Bassin sacré.

Comme évoqué dans la partie de l'Intercession, celle-ci est véridique et aura lieu avec la permission de notre Seigneur.

Cependant, l'autorité et la permission d'intercéder n'appartiennent qu'à Dieu Tout-Puissant qui accordera ce pouvoir à qui Il veut.

Notre Seigneur ne permettra pas à ses Messagers ﷺ d'intercéder pour certains de Ses serviteurs, ou Il leur permettra après un certain temps. En d'autres termes, l'intercession ne doit pas être mal interprétée, il ne faut pas oublier que tout relève entièrement de la disposition et de l'autorité de Dieu.



Le Messager de Dieu ﷺ a décrit une scène de ce qui se passera sur la Balance :

« Le Jour du Jugement, Dieu Tout-Puissant choisira une personne de ma Communauté et la séparera des autres. Il déroulera devant elle quatre-vingt-dix-neuf rouleaux, chaque rouleau aura une longueur à perte de vue. Il demandera alors : « Nies-tu cela (ce qui est écrit) ? Les Anges Scribes qui ont écrit tout cela, t'ont-ils fait du tort ? »



La personne dira (se sentant coupable) : “ Non, Seigneur ! ”

Dieu Tout-Puissant dira : “ As-tu une excuse ? ”

Il répondra : “ Non, Seigneur ! ”

Alors, Dieu Très-Haut dira : “ En réalité, tu as une bonne action auprès de nous. Aujourd’hui, il ne te sera fait aucun tort ! ”

Ensuite, on sortira une feuille sur laquelle est écrit :

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

Je témoigne qu’il n’y a pas d’autre dieu qu’Allah, et je témoigne que Muhammad ﷺ est le Serviteur et le Messager d’Allah.

Dieu Tout-Puissant dira : “ Regarde comment sont pesées tes actions ! ”

La personne étonnée dira : “ Ô Seigneur ! Quel intérêt aura ce feuillet auprès de cette pile de rouleaux ? ”

Dieu Très-Haut dira : “ Aujourd’hui on ne te fera pas de tort ! Les rouleaux seront placés dans un côté de la balance et le feuillet de l’autre côté, ce dernier pèsera plus lourd que les rouleaux. Car rien n’est plus lourd que le Nom d’Allah ! ” (At Tirmidhî Iman 17/2639 ; Ibn Majah Zuhd 35 ; Ahmad II 213 ; Hâkim I 46/9).

Ce récit nous montre à quel point la vraie Foi en Dieu est précieuse. Il révèle également l’importance de la déclaration de Foi prononcée au moment de la mort.

Ainsi, Dieu Tout-Puissant a ordonné aux croyants dans le Coran :

«O les croyants! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu’en pleine soumission ! » (Al ‘Imrân, 3 : 102).



De même, ce qui rendra heureuse la personne devant la Balance est sa « **bonne morale** », qui dénote les reflets d’une croyance pieuse sur les états et les actions.

« Le Jour de la Résurrection rien n'est plus lourd sur la balance du serviteur croyant qu'une bonne morale. Allah déteste tout être vulgaire aux propos grossiers. » (Ahmad VI 442 451; Ibn Hibbân Sahîh II 230).¹⁶⁷

L'Intercession des croyants, des actions et du Coran

Outre l'intercession du **Messager de Dieu** (*Ash-Shafâ'a Al-Uzma*), les croyants pourront aussi intercéder auprès de Dieu pour leurs coreligionnaires.

Le **Messager de Dieu** ﷺ dit un jour :

« Entrera au Paradis par l'intercession d'un homme de ma Communauté un groupe plus nombreux que les Banî Tamîm. »

Surpris, les Compagnons ﷺ demandèrent :

« Ô Messager d'Allah ! S'agit-il d'un homme autre que Vous ? »

Le Prophète ﷺ répondit :

« Il s'agit bien d'un homme autre que moi ! » (At-Tirmidhî, Qiyâma, 12/2438; Ibn Majah, Zuhd, 37; Dârimî, Riqâq, 86; Ahmad, III, 469.).



De même, l'**Envoyé de Dieu** ﷺ rapporta :

« Le Jour de Résurrection, les gens du Paradis seront alignés en rangs et une personne parmi les gens de l'Enfer s'approchera d'eux et dira :

“ Ô untel ! Te rappelles-tu, tu m'avais demandé à boire et moi je t'avais servi ? (Et il demandera son intercession) Alors, il intercédéra pour la personne. ”

Un autre viendra et demandera :

“Te souviens-tu du jour où je t'avais amené de l'eau pour les ablutions ? (Et il demandera son intercession) alors, il intercédéra en sa faveur.”

Un autre encore viendra et dira :

167. Voir aussi : Abou Dawud, *Adab*, 7/4799 ; At-Tirmidhî, *Birr*, 62/2002.



« Ô untel ! Te rappelles-tu le jour où tu m'avais envoyé faire telle ou telle chose pour toi ? Et moi, j'y étais allé pour toi ! Alors, il intercédera pour lui. » (Ibn Majah, Adab, 8).

Le message à tirer de ce récit prophétique qui se produira, certes, le Jour du Jugement est l'importance de servir les esclaves de Dieu et ce, sans distinction. Voilà à quel point recevoir les invocations des croyants est un capital précieux pour ce Jour si redoutable.



Le Messager de Dieu ﷺ nous a informés que le **Saint Coran** intercéderait également ce Jour-là :

« Lisez le Coran car il viendra le Jour de la Résurrection en intercesseur pour les siens. » (Muslim, Musâfirîn, 252).

De plus, **le Prophète de l'Islam** ﷺ a dit :

« Certes, une sourate de trente versets a intercédé pour une personne (qui la lisait assidument) jusqu'à ce qu'il lui soit pardonné, c'est la sourate **تَبَارَكَ الَّذِي بِيَدِهِ الْمُلْكُ** - **Béni soit celui dans la Main de qui est la Royauté** - (Al-Mulk). » (At-Tirmidhî, Fadâ'ilu-l-Qur'an [Sawâb ul-Qur'an], 9/2891).

Le Saint Coran est un livre miraculeux qui permet de vivre la vie d'ici-bas et de l'Au-delà dans le bonheur et la sérénité. Mener une vie conforme aux enseignements et aux injonctions du Coran est un devoir essentiel pour chaque Musulman.

Sinon, alors que nous espérons rejoindre la Grande Intercession du **Messager de Dieu** ﷺ et le noble témoignage du Coran, nous risquons - que Dieu nous en préserve - de les trouver comme plaignants à notre rencontre.

Le Coran nous indique que **notre Prophète** ﷺ portera plainte contre ceux qui ont mené une vie contraire au Coran :

وَقَالَ الرَّسُولُ يَا رَبِّ إِنَّ قَوْمِي اتَّخَذُوا هَذَا الْقُرْآنَ مَهْجُورًا

« Seigneur, dit le Prophète, mon peuple a adopté une attitude hostile à l'égard du Coran ! » (Al-Furqân, 25 : 30).



On rapporte que le Coran prendra une forme physique et exprimera sa plainte comme suit :

*« Quiconque apprend le Coran et ne se préoccupe pas de lui (par sa lecture et ses prescriptions), le Coran se saisira de son col et dira : “ Ô Seigneur! Cet esclave m’a retenu captif, m’a abandonné et s’est tenu à l’écart de moi. Il n’a pas agi conformément à mon message et mes enseignements. Juge entre moi et lui !” »*¹⁶⁸

Ainsi, afin d’éviter d’être l’objet d’une plainte dans l’Au-delà, nous devons fréquemment lire le Coran, en observant attentivement les règles de prononciation et d’articulation, pénétrer dans ses sens les plus profonds et nous efforcer de les appliquer dans nos vies avec la plus grande sincérité.

C’est un honneur incommensurable pour les croyants que d’être les destinataires directs du Coran, un miracle qui se poursuivra jusqu’au Jour du Jugement. Prêter une attention toute particulière à cette Lettre divine est une prescription de bonheur pour nous.

Pendant, dire « moi, j’aime le Coran » ne suffit pas. Si nous l’aimons vraiment, à quel point nous imprégnons-nous de Lui ? Dans quelle mesure sa moralité se reflète-t-elle sur nous ? Sommes-nous en mesure complète d’adhérer à ses lois et principes ? Envoyons-nous nos enfants à des cours de Coran afin de leur apprendre la culture et la moralité du Coran ?

Par conséquent, nous devrions fréquemment nous poser ces questions et essayer de remédier à nos lacunes à cet égard, avant qu’il ne soit trop tard.

Le Pont (Sirât)

Le Sirât est le Pont établi sur l’Enfer au Jour du Jugement. Tout le monde le traversera assurément.

Ce passage se réalisera en fonction du degré de croyance en ce monde et de la qualité des actions.

C’est la raison pour laquelle on dit que le pont deviendra si mince sous les pieds de certaines personnes, que ceux qui le traverseront le verront

168. Âlûsî, *Rûhu-l-Ma’ni*, Beyrouth ts. XIX, 14.



comme dans le célèbre dicton « plus mince qu'une mèche de cheveux et plus tranchant qu'une épée ».

À l'inverse, sous les pieds de certains, il s'élargira, leur permettant un passage confortable vers le Paradis où ils retrouveront les bénédictions que Dieu Tout-Puissant a préparées pour eux. (Voir. Bayhaqi, Shuab, I, 565/361.).

Les gens du Feu, quant à eux, glisseront en essayant de traverser le Pont et tomberont en Enfer.

Abou Hourayra † raconte que certaines personnes ont dit :

« Ô Messager d'Allah ! Verrons-nous notre Seigneur au Jour de la Résurrection ? »

Le Messager d'Allah ﷺ répondit par une question :

« *Eprouvez-vous de la difficulté à voir le soleil à midi quand il n'y a aucun nuage ?* »

Les Compagnons répondirent : « Non ! Ô Messager d'Allah ! »

Le Prophète ﷺ poursuivit : « *Éprouvez-vous de la difficulté, la nuit, à voir la lune quand elle est pleine et qu'il n'y a aucun nuage ?* »

Les Compagnons répondirent : « Non ! Ô Messager d'Allah ! »

Alors, l'Envoyé de Dieu ﷺ continua en disant :

« *Eh bien, vous verrez de même votre Seigneur le Jour de la Résurrection ! Dieu Tout-Puissant rassemblera les Hommes et dira : " Que chacun suive ce qu'il adorait !"* »

« *Ainsi, celui qui adorait le soleil suivra le soleil, celui qui adorait la lune suivra la lune, celui qui adorait les idoles suivra les idoles (vers l'Enfer). Il ne restera alors plus que cette Communauté, y compris les hypocrites. Dieu Tout-Puissant se présentera à eux sous une forme autre que celle qu'ils connaissent et leur dira : " Je suis votre Seigneur !"* »

(Ne reconnaissant pas Dieu sous cette apparence) Ils diront :

« *Nous nous réfugions auprès de Dieu contre toi ! Nous ne bougerons pas de place tant que notre Seigneur ne sera pas là et nous Le reconnâtrons quand Il viendra !* »

Alors, Dieu Tout-Puissant se manifestera cette fois-ci dans une forme qu'ils connaissent et dira :

« *Je suis votre Seigneur !* »

Ils répondront :

« *Oui ! Certes, Tu es notre Seigneur et ils Le suivront !* »¹⁶⁹

On établira un Pont sur l'Enfer et nous serons, dit l'Envoyé de Dieu, ma Communauté et moi, les premiers à le franchir.

Ce Jour-là, seuls les Messagers parleront et leur invocation sera :

اللَّهُمَّ سَلِّمْ سَلِّمْ : Ô Allah, accorde le Salut, accorde le Salut !

Il y aura dans l'Enfer des crochets, pareils aux épines de sa'dân. Avez-vous déjà vu des épines de sa'dân ?

Les Compagnons répondirent :

« *Oui, ô Messager d'Allah !* »

Le Prophète ﷺ continua en disant :

« *Ces crochets, qui seront semblables à ceux du sa'dân, mais dont Dieu seul connaît l'immensité de leur taille, saisiront les hommes en fonction de leurs œuvres : certains périront à cause de leurs œuvres et d'autres seront seulement blessés et qui échapperont ensuite au châtement...* » (Al Boukhari Riqaq 52).

Le Pont est le seul point de passage pour tous les êtres humains. Par conséquent, tout le monde, croyant ou non, y passera. Allah dit :

« **Il n'y a personne parmi vous qui n'y passera pas. Pour ton Seigneur [il s'agit là] d'une sentence irrévocable.** » (Maryam, 19 : 71).

Cependant, comme indiqué dans le verset coranique, les saints serviteurs de Dieu n'auront aucune crainte ce Jour-là¹⁷⁰ et le traverseront en toute sécurité.

169. Selon le commentaire du **Qadi 'Iyâd**, ils suivront le « commandement » d'Allah ou bien les Anges ﻻ qu'il aura nommés à cette fin.

170. Voir. Yûnus, 10 : 62-64.

Tandis que les serviteurs pécheurs, cependant, subiront des difficultés conformément à leurs mauvaises actions.

Une fois, le **Messager de Dieu** ﷺ dit, en compagnie de sa femme **Hafsa Bint Omar** :

« Si Dieu le veut, les gens qui ont juré allégeance sous l'arbre (Ashâb Ash-Shajara) n'entreront jamais dans le Feu ! »

Confuse, Hafsa demanda :

« Oui mais, Dieu ne dit-Il pas : **Et il n'est pas un seul de vous qui ne doive l'aborder (l'Enfer).** »¹⁷¹

Le Messager de Dieu dit :

« Allah L'Exalté a dit, en récitant le verset suivant : **“Nous sauverons ensuite ceux qui auront vécu dans la piété et y abandonnerons, agenouillés, les injustes.”** » (Maryam, 19: 72)

Ainsi, pour les gens du Paradis « **aborder l'Enfer** » implique passer au-dessus du Feu en traversant le Pont du Sirât, et non y tomber comme les injustes.



Le Saint Mawlana ﷺ dans son Masnawi raconte dans un style figuratif l'état sur le Sirât du croyant qui vient juste de décéder alors qu'il a passé toute sa vie dans ce monde ici-bas avec une foi parfaite et la crainte pieuse (Taqwa).

Les croyants diront sur l'emplacement du Mahshar :

« *Eh vous les Anges ! L'Enfer n'est-il pas une voie commune pour tous les humaines ?* »¹⁷²

Nous n'avons vu ni fumée ni feu sur cette route, où les croyants et les mécréants se rendront!...

Ici c'est le paradis, lieu de sécurité. Alors, où est ce terrible passage, ce moment destructeur? »

171. Maryam, 19: 71.

172. Voir Maryam, 19:71.



Les Anges leur répondront :

« Vous savez ce jardin verdoyant que vous voyez sur le sol en passant c'est en fait l'enfer, ce lieu de terrible tourment et lieu de punition sévère mais vous avez vu les vignobles, le jardin et le terrain boisé.

Vous avez éteint le feu avec vos actes d'adorations et les faveurs de vos bonnes actions. Le feu brûlant de la luxure est devenue, avec votre taqwa verdoyante, la lumière de la guidance.

Le feu de votre colère et de votre rage avec votre patience, votre indulgence et votre patience s'est muée en douceur. L'obscurité de l'ignorance est devenue la connaissance avec vos efforts vers la taqwa. Le feu de votre avidité et de votre avarice s'est transformé en générosité. Votre jalousie épineuse s'est transformée en roseraie. Vous avez éteint tous vos feux un à un alors que vous étiez encore dans ce bas-monde. Vous avez transformé le feu de votre âme en une roseraie où vous avez planté la graine de la loyauté.

Vous avez répondu à l'invitation du Prophète qui vous invitait à la vérité. Vous avez versé de l'eau dans l'enfer de l'âme et vous avez éteint son feu. C'est pour cela que l'Enfer est devenu pour vous une roseraie verte pleine de bénédictions. »



D'autre part, les compagnons du Jardin traverseront le Pont à une vitesse déterminée par leurs actes.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« Les gens passeront sur le Feu, puis le traverseront en fonction de leurs actes : le premier comme un éclair, puis comme le vent, puis comme un cheval qui fuit, puis comme un cavalier qui fuit sur une montagne, puis comme un homme qui fuit, puis comme une personne qui marche. » (Muslim, Fadâ'ilu s-Sahâba, 163).

Une personne, aussi longtemps qu'elle restera sur le Pont, sera soumise à la chaleur, à la fumée, à la puanteur et aux scènes effrayantes de l'Enfer. Pire encore, elle sera effrayée et craindra de tomber dans les flammes ardentes à tout moment. C'est pour cela que, plus une personne traversera rapidement, plus elle sera protégée de ces tourments.



De plus, le **Messager de Dieu** ﷺ dit :

« ...Les premiers d'entre vous y passeront comme un éclair ... Puis à la vitesse du vent, puis à celle d'un oiseau, puis à la vitesse d'un homme qui court. Les hommes passeront les uns après les autres, chacun suivant ses œuvres. »

À ce moment, votre Prophète se tiendra debout à côté du Pont en s'écriant : « رَبِّ سَلِّمْ سَلِّمْ Seigneur ! Sauve ! Sauve ! »

« Et cela continuera ainsi jusqu'à ce que les œuvres ne soient plus suffisantes pour aider à traverser. On verra à la fin l'homme ne poursuivre son chemin qu'en rampant. Des deux côtés du Pont, il y aura des crochets suspendus qui saisiront ceux pour lesquels ils ont reçu l'ordre de prendre. Il y aura ceux qui seront griffés mais qui échapperont à la fin, et ceux qui seront repoussés au Feu. » (Muslim, Iman, 329).

Ainsi, chaque péché commis dans ce monde se traduit en fait par un crochet sur le côté de ce Pont.

D'ailleurs, le **Messager d'Allah** ﷺ cite la **fiabilité** et les **liens de parenté**, disant que ceux-ci seront envoyés pour se tenir à droite et à gauche du Pont, et lutteront contre ceux qui ne les ont pas respectés dans ce monde.¹⁷³ La mention spécifique de ces deux éléments dans cette narration, illustre leur grande importance et la grande négligence manifestée en ces matières.

Au Pont les croyants, comme le Messager d'Allah, auront la même supplication sur leurs lèvres. Le **Messager d'Allah** ﷺ dit :

« La phrase des croyants sur le Pont sera : رَبِّ سَلِّمْ سَلِّمْ : Seigneur ! Préserve-nous ! Délivre-nous !¹⁷⁴

Le Messager d'Allah se tiendra au pied du pont dans le but d'intercéder. D'ailleurs un hadith relate qu'il ﷺ a déclaré :

« ...Ensuite, le Pont sera établi sur le Feu et l'autorisation d'intercéder sera accordée ... »¹⁷⁵

173. Voir. Muslim, *Iman*, 329.

174. At-Tirmidhi, *Qiyâma*, 9/2432.

175. Muslim, *Iman*, 302.

L'Attente après le Pont

Certains parmi les croyants qui s'échapperont, blessés par les crochets du Pont, se confronteront pour des comptes portant sur de petites injustices qu'ils ont commises envers les autres dans le monde. Mais ils retrouveront le chemin du Paradis car ils s'acquitteront de leurs dettes en s'arrangeant (Qisas).

Le Messager d'Allah ﷺ décrit cet événement comme suit :

« Les Croyants, quand ils auront échappé au Feu (en passant le Pont), seront arrêtés sur un Pont¹⁷⁶ édifié entre le Paradis et l'Enfer et seront alors punis pour les actes iniques qu'ils auront accomplis les uns envers les autres sur Terre, jusqu'à ce qu'ils aient été triés et purifiés. Puis on les laissera entrer dans le Paradis. Je Jure par celui qui tient l'âme de Mohammed dans Ses Mains, que chacun d'eux trouvera plus aisément son emplacement au Paradis qu'il ne le faisait sur Terre. » (Al Boukhari, Riqaq, 48).

Ce récit prophétique indique cette attente :

« (Lors de l'Ascension) Je me suis tenu devant la porte du Paradis et j'ai vu que la plupart de ceux qui y entraient étaient des pauvres. Les riches étaient retenus [attendant leur compte] à l'exception de ceux destinés à l'Enfer qui y étaient déjà précipités. Je me suis tenu devant la porte de l'Enfer, et j'ai vu que la plupart de ceux qui y entraient étaient des femmes. » (Al Boukhari, Riqaq, 51 ; Muslim, Zuhd, 93).



Le Jour de la Résurrection est extrêmement rude et très long. Mais Dieu Tout-Puissant rendra cette journée plus facile à ses esclaves justes et les libérera de toute inquiétude. En effet, les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ ont exprimé une fois leur stupéfaction et leur inquiétude à propos de ce Jour décrit comme un Jour mesurant cinquante mille ans.

Le Messager d'Allah ﷺ les réconforta en disant :

176. Il semblerait que ce pont soit la fin du Pont (du Sirat) qui mène au Paradis. Il pourrait également s'agir d'un tout autre pont. Ou ce groupe de croyants se tiendra à côté de quelque chose qui ressemble à une grande arche.



« Par Celui qui détient entre les mains l'âme de Muhammad, ce Jour-là sera rendu facile au croyant ; jusqu'à ce qu'il soit plus facile pour lui qu'une Prière obligatoire dans le monde ! » (Ahmad, III, 75 ; Bayhaqi, Shuab, I, 556/355 ; Haythami, X, 337.).

Ceux qui n'éprouveront ni peur, ni chagrin

Dans la tourmente violente de ce Jour du Jugement, l'ami oubliera son ami, l'homme fuira son frère, sa mère et son père, son conjoint et ses enfants, et les enfants deviendront des vieillards chenus.

Mais il y aura des gens, ce Jour-là, qui seront traités avec faveur et demeureront dans un climat de paix et de sérénité totale. Pour eux, il n'y aura ni peur, ni crainte.

Allah, Gloire à Lui, déclare :

بَلَىٰ مَنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ فَلَهُ أَجْرُهُ
عِنْدَ رَبِّهِ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

« Non, mais quiconque soumet à Allah son être tout en faisant le bien, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés ! » (Al-Baqara, 2 : 112)

أَلَا إِنَّ أَوْلِيَاءَ اللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ الَّذِينَ آمَنُوا وَكَانُوا يَتَّقُونَ

« En vérité, les servants de Dieu ne connaîtront ni crainte, ni peine, eux qui ont la Foi et craignent le Seigneur. » (Yûnus, 10 : 62-63)

إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا رَبُّنَا اللَّهُ ثُمَّ اسْتَقَامُوا تَتَنَزَّلُ عَلَيْهِمُ الْمَلَائِكَةُ أَلَّا تَخَافُوا
وَلَا تَحْزَنُوا وَأَبْشُرُوا بِالْجَنَّةِ الَّتِي كُنتُمْ تُوعَدُونَ

« Mais à ceux qui affirment : Notre Seigneur est Dieu et se conduisent avec droiture, les Anges descendront et s'adresseront à eux en ces termes : Ne craignez rien et ne vous tourmentez de rien !

Réjouissez-vous plutôt de la bonne nouvelle du Paradis qui vous a été promis ! » (Fussilat, 41 : 30)¹⁷⁷



Les serviteurs mentionnés dans d'autres versets coraniques, dont la récompense est auprès de leur Seigneur et que la peur et le chagrin n'atteindront pas, sont :

- ✓ Ceux qui suivent les conseils de Dieu, qui se tiennent à l'écart de toute désobéissance et obéissent aux prescriptions apportées par les Messagers. (Voir. Al-Baqara, 2 : 38 ; Al-A'raf, 7 : 35 ; Al-Jinn, 72 : 13).
- ✓ Ceux qui croient en Allah, au Jour du Jugement et aux autres éléments essentiels de la croyance en corrigeant leurs états, et qui accomplissent la Prière, de bonnes actions et s'acquittent de la Zakât. (Voir. Al-Baqara, 2 : 62, 277 ; Al-Mâ'ida, 5 : 69 ; Al-An'am, 6 : 48 ; Tâ-Hâ, 20 : 112 ; An-Nûr, 24 : 55).
- ✓ Ceux qui dépensent leurs biens pour la cause d'Allah et ne narguent pas le récepteur des dons en lui portant préjudice. (Voir. Al-Baqara, 2 : 262).
- ✓ Ceux qui dépensent leurs biens, nuit et jour, secrètement et en public. (Voir. Al-Baqara, 2 : 274).
- ✓ Les martyrs, ceux qui meurent pour la cause de Dieu. (Voir Al 'Imrân, 3 : 169-170).
- ✓ Ceux pour lesquels les mécréants juraient : « **qu'ils n'obtiendraient aucune grâce du Seigneur !** » et qui les méprisaient. Ces croyants véridiques seront favorisés par Sa faveur et Sa Miséricorde. (Voir. Al-A'raf, 7 : 49).

Dénigrer et mépriser les croyants est la nature immuable des mécréants. Ils croient que quiconque croit en Dieu Tout-Puissant n'atteindra jamais la paix et le confort, et qu'il sera à jamais humilié et déshonoré. Mais ils ne savent pas que c'est le joyau de la croyance en son cœur qui donne la vraie valeur à une personne. Lorsque les croyants gagneront finalement la Miséricorde de Dieu et entreront au Paradis, il sera rappelé aux mécréants

177. Voir aussi. Al-Ahqaf, 46 :13.



les fausses allégations qu'ils détenaient. On leur montrera comment les croyants soi-disant faibles seront éternellement exemptés de peur et de chagrin et comment, eux, resteront à jamais dans un état de frustration et d'ignominie. Ainsi, la fin heureuse appartiendra aux pieux serviteurs, eux seuls triompheront.

- ✓ Ceux qui remplissent leurs devoirs d'héritiers du Livre Divin et qui se surpassent pour faire de bonnes actions. (Voir Fâtir, 35 : 32, 34).
- ✓ Ceux qui auront été pieux. (Voir Az-Zumar, 39 : 61).
- ✓ Ceux qui ont cru aux signes et aux révélations divines et qui ont atteint un niveau de servitude agréé par Dieu Tout-Puissant. (Voir Az-Zukhruf, 68-69).



Comme mentionné dans les Ahadith, le Jour du Jugement, quand le soleil sera rapproché et que ceux qui attendaient dans la tourmente seront submergés dans leur propre sueur, certains serviteurs seront récompensés par des bénédictions à l'ombre du Trône.

Le Messager d'Allah ﷺ décrit ces serviteurs privilégiés comme suit :

« Sept (groupe de) personnes seront couvertes par Allah dans Son ombre le jour où il n'y aura pas d'autre ombre que Son ombre :

- *Un dirigeant juste,*
- *Un jeune qui a grandi dans l'adoration de son Seigneur,*
- *Un homme dont le cœur est attaché aux mosquées,*
- *Deux hommes qui se sont aimés pour Allah, ils se sont réunis pour Lui et se sont séparés pour Lui,*
- *Un homme qu'une femme noble et belle a appelé et lui a dit : Je crains Allah,*
- *Un homme qui a fait une aumône si discrètement que sa main gauche ignore ce qu'a dépensé sa main droite,*



- *Un homme qui a évoqué Allah alors qu'il est seul et dont les yeux débordèrent de larmes.* » (Al Boukhari, Adhân 36, Zakât 16, Riqâq 24, Hudûd 19; Muslim, Zakât, 91).



De plus, un autre groupe de gens heureux, qui seront délivrés des tribulations du Jour du Jugement et qui ne ressentiront ni peur ni chagrin, seront composés de ces croyants qui s'aiment seulement pour Dieu et rien d'autre.

Cette vérité est indiquée par L'Envoyé de Dieu ﷺ dans un hadith :

« Certes, Allah dira au Jour de la Résurrection :

« Où sont ceux qui se sont aimés pour ma Majesté ? Aujourd'hui je les couvre dans mon ombre, ce Jour où il n'y a pas d'autre ombre que la mienne. » (Muslim, Birr, 37).

Le Messager de Dieu ﷺ nous donne des indications à leur sujet :

« Parmi les serviteurs d'Allah, il y a des gens qui ne sont ni Prophètes, ni martyrs, mais que les Prophètes et les martyrs envieront en raison de leur rang auprès d'Allah. Ce sont des gens qui se sont aimés par l'Esprit d'Allah, sans lien filial les unissant ou biens qu'ils échangeaient. Par Allah ! Leurs visages seront de lumière et ils seront assis sur de la lumière. Ils n'auront pas peur quand les gens prendront peur et ne seront pas tristes quand les autres le seront. »

Ensuite, il récita les versets 62 – 64 de la sourate Yunus : « **En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte et ils ne seront point affligés.** ». (Abou Dawud Sihr 76/3527; Hâkim, IV, 188/7318.).

Le récit suivant décrit par L'Envoyé de Dieu ﷺ illustre magnifiquement la valeur de la fraternité :

« Un homme partit visiter son frère d'un autre village et Dieu Tout-Puisant assigna un Ange pour l'attendre en chemin.

Quand l'homme s'approcha, l'Ange lui demanda : « Où allez-vous ? »

L'homme répondit : « J'ai un frère dans ce village, je m'y rends pour le visiter. »



L'Ange dit alors : « Y a-t-il un bien à toi auprès de lui (que tu voudrais reprendre) ? »

L'homme répondit : « Non, je l'aime simplement pour Allah ; voilà la raison de ma visite. »

Alors, l'Ange dit : « Je suis un Messager de Dieu (envoyé pour t'annoncer que) Dieu t'a aimé comme tu as aimé cet homme en Lui. » » (Muslim, Birr, 38; Ahmad, II, 292).



Dans un autre récit prophétique, **le Messager de Dieu** ﷺ dit, au sujet d'une personne qui prête de l'argent à une autre dans le besoin et qui lui facilite son remboursement :

« Celui qui accorde une facilité à son débiteur ou lui annule sa dette, sera dans l'ombre du Trône le Jour du Jugement. » (Muslim, Zuhd, 74).

« Celui qui accorde un délai à une personne qui est dans la gêne ou lui annule sa dette (toute la dette ou une partie), Allah le couvrira sous l'ombre de Son trône le Jour où il n'y aura pas d'autre ombre que la Sienne. » (At-Tirmidhi, Sihr ' , 67/1306; Ibn Majah, Sadaqât, 14).



Avant d'aborder le sujet de l'Enfer et du Paradis, il est important de rappeler quelques réalités par rapport à l'Homme et ses particularités :

L'Homme est une créature qui comporte de nombreuses faiblesses. Par exemple, la distance qu'il peut voir, la gamme de fréquences sonores qu'il peut entendre et les vérités qu'il peut saisir avec son esprit sont tous limités. Il est même condamné à quitter contre son gré son corps, dont il est gouverneur en ce monde, et à être enseveli dans la Terre.

Dieu Tout-Puissant a créé l'univers avec d'innombrables preuves afin que l'intellect humain, grâce à sa prédisposition, comprenne et saisisse des vérités exposées à travers des éléments et des faits concrets. Il a promis le Paradis à ceux qui mènent leur vie conformément aux injonctions divines, et l'Enfer, à ceux qui renient l'Islam comme Religion et rejettent son Livre.

Avant tout, il est clair qu'avec notre discernement et notre imagination limités aux paramètres terrestres, il nous est impossible d'imaginer



parfaitement le Paradis et l'Enfer tels qu'ils sont décrits à travers les récits coraniques et prophétiques. En effet, celui qui est limité ne peut sonder l'illimité, de même l'éphémère par rapport à l'éternel. De plus, ce qui nous est révélé sur l'au-delà et ce qui nous y attend, est décrit par des vérités divines et prophétiques, présentées selon notre niveau de compréhension, afin que nous ne négligions pas les préparatifs qui y sont nécessaires.

Afin de montrer sa connaissance et sa puissance infinies, Dieu Tout-Puissant a créé plusieurs royaumes, chacun avec ses propres caractéristiques, et a fait de l'être humain un voyageur à travers ces royaumes.

Par exemple, le corps humain était autrefois un élément de la Terre, jusqu'à ce que finalement, il soit transféré dans le sperme de son père à travers la nourriture qu'il consomme, et de là, il s'installe dans la matrice de sa mère.

L'être humain avait une vie très différente dans le ventre de sa mère : dans un sac d'eau, sous sept voiles d'obscurité, il était nourri avec le sang de sa mère.

Après un certain temps, il a été contraint d'abandonner sa vie existante et a ouvert les yeux à un monde très différent du sien. Bien sûr, il y avait des conditions très différentes dans cette nouvelle vie. Il n'était plus possible de vivre dans l'eau sans respirer, ni de se nourrir de sang.

Maintenant, l'être humain maintient son existence avec l'oxygène qu'il respire et la nourriture qu'il mange.

Mawlana Jalâl-al-Dîn Rûmî  illustre puissamment cette vérité dans ces mots :

« Et si quelqu'un aurait dit à un embryon dans le ventre de la mère : En dehors de ce monde noir, il y a un univers miraculeusement bien ordonné, une terre vaste et abondante recouverte de nourriture savoureuse, des montagnes, des océans et des plaines, des vergers parfumés et des champs de cultures, un ciel lumineux hors de votre portée, avec un soleil, des rayons de lune et d'innombrables étoiles, et il y a des vents du sud, du nord et de l'ouest, et des jardins qui regorgent de fleurs douces comme un banquet de mariage. Les merveilles de ce monde sont au-delà de toute description... »



Pourquoi vis-tu dans une prison sombre et tellement étroite ? Tu y es comme crucifié, tu têtes du sang et vis dans tes excréments.

Mais le monde de l'utérus est tout ce qu'un embryon sait et il ne serait pas du tout impressionné d'histoires aussi étonnantes, disant avec dédain : Tu es fou ou quoi ?! Tu n'as pas un enfant en face de toi ! Tout cela est un fantasme illusoire ! » Dirait-il.

Telle est la condition de la majorité des gens dans le monde. Ils nient les paroles des amis d'Allah et les nouvelles qu'ils apportent du monde spirituel. Ces saints esclaves d'Allah leur disent :

« Ce monde est très sombre - comme un puits très étroit. Au-delà de ce monde, cependant, se trouve un monde délicieux sans odeur, ni couleur ! Mais cette parole tombe dans leur oreille sans les toucher. »

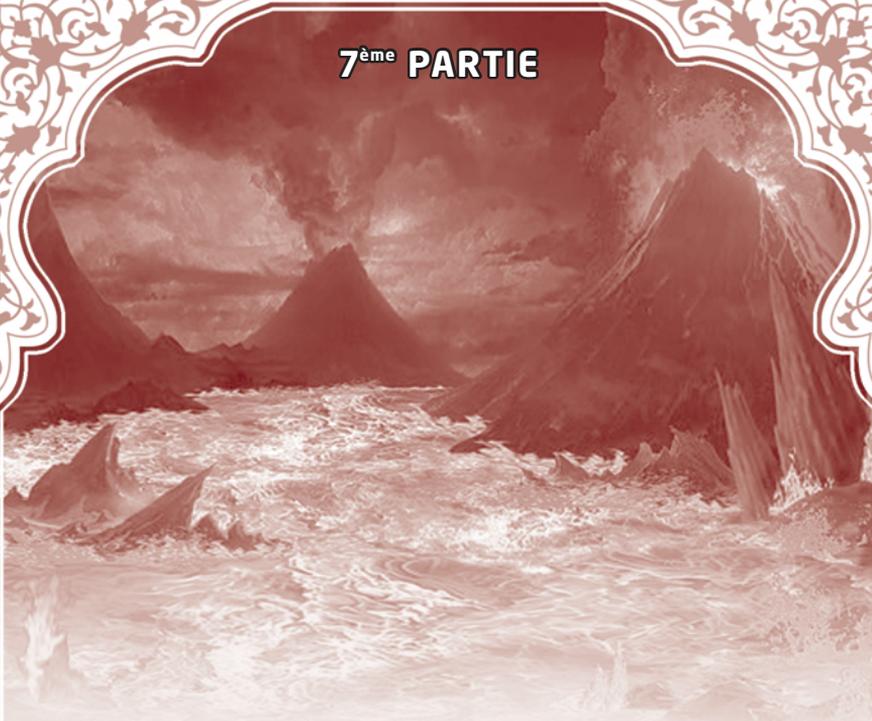
Tout comme cela, après la mort, l'homme se rendra dans un autre royaume dont les conditions seront totalement différentes de celles de notre vie actuelle.

En effet, comme il a été révélé, la vie y sera éternellement belle et les bénédictions au-delà de notre imagination. De la même manière, le tourment auquel les pécheurs seront confrontés dépassera la gravité et l'horreur de tout ce qui a été vu dans ce monde. En d'autres termes, ni la douleur, ni la joie ne peuvent être comparées à celles de ce monde. Car là-bas, le temps, l'espace, la dimension et la distance seront totalement différents. Raison pour laquelle, une personne ne peut comprendre de tels éléments d'informations que dans la mesure où ils sont révélés dans des sources sacrées et au moyen d'une comparaison avec les données de notre monde.

Ainsi, Dieu Tout-Puissant a révélé à travers ses Messagers des informations sur l'Au-delà et la manière de se préparer pour y entrer de la meilleure façon. Tout en communiquant explicitement les demeures de récompense et de châtement. Il a déclaré qu'il octroierait des bénédictions infinies à ceux qui utilisent en bien leur raison en acceptant les vérités divines, et qu'il punirait douloureusement les rebelles. Certes, toutes ces vérités se réaliseront telles qu'elles ont été transmises, car rien n'est difficile pour Dieu Tout-Puissant.



7^{ème} PARTIE



L'enfer

Il est clair qu'une vie sombre et laxiste, privée de l'amour divin et des plaisirs spirituels, n'aboutira jamais à une mort illuminée et éclatante.

N'oublions pas que la vie rose de ce monde est vouée à faner vers une fin fatidique ; et les rires insoucians seront condamnés à rejoindre les crépitements du Feu.

L'ENFER

Le Paradis, qui est la demeure du bonheur éternel et l'Enfer, où les flammes ardentes puniront ceux qui se sont révoltés contre Dieu, ont été créés et existent en ce moment même. Une fois la fin du monde venue, l'Enfer sera amené de sa place actuelle au lieu de rassemblement suprême. Les âmes malheureuses, qui ont fui le soleil de la guidance pour les ténèbres de la mécréance, y seront punies.

Le Coran dit à ce sujet :

وَجِيءَ يَوْمَئِذٍ بِجَهَنَّمَ يَوْمَئِذٍ يَتَذَكَّرُ الْإِنْسَانُ وَأَنَّى لَهُ الذِّكْرَى

« **Et que la Géhenne se montrera, l'homme, ce Jour-là, se souviendra ! Mais à quoi lui servira de se souvenir ?** » (Al-Fajr, 89 : 23).

Pour rappeler aux gens ce fait et les avertir sur son ampleur et son horreur, le Messager de Dieu ﷺ dit :

« *Ce Jour-là, on amènera la Géhenne, tirée par soixante-dix mille brides, chaque bride étant tirée par soixante-dix mille Anges.* » (Muslim, Jannah, 29).¹⁷⁸



Quand les pécheurs auront terminé de purger leur peine dans la Géhenne, ils en seront retirés. Cependant, lorsque les incroyants entreront en Enfer, leur châtiment sera éternel et sans sursis.

Le Messager de Dieu ﷺ dit à cet égard :

« *Dieu Tout-Puissant va faire entrer les gens du Paradis au Paradis et les gens du Feu dans le Feu. Puis, un crieur parmi eux va se lever et dire :*

178. Voir aussi At-Tirmidhî, Géhenne, 1/2573.



“Ô gens du Paradis il n’y a plus de mort, ô gens de l’Enfer il n’y a plus de mort. Chacun sera éternellement là où il est !” » (Al Boukhari, Riqâq, 50).

L’Horreur de l’Enfer

Abû Hurayra † raconte, dans un hadith, la férocité, l’ampleur et la profondeur de la Géhenne :

« Un jour, où nous étions avec le Messager de Dieu ﷺ, on entendit un bruit puissant (comme quelque chose qui est tombé).

Le Prophète ﷺ dit : « Savez-vous ce que c’est que ce bruit ? »

Nous répondîmes : « Dieu et son Messager le savent mieux que nous. »

Le Messager de Dieu ﷺ dit : « C’est une pierre qui a été jetée dans l’Enfer, il y a soixante-dix ans de cela, elle vient seulement de toucher le fond et c’est ce bruit que vous venez d’entendre. » (Muslim, Jannah, 31 ; Ahmad, II, 371).

Dieu Tout-Puissant permit aussi aux Compagnons en présence du Messager de Dieu d’entendre ce son qui est normalement inaudible pour les êtres humains. Cet événement extraordinaire s’est produit afin de les avertir sur l’Enfer.

Il est important de souligner à nouveau que notre conception de la distance dépend de nos notions du monde. Cependant, les notions de temps et d’espace, en ce qui concerne l’Au-delà, lui sont intrinsèques. Les possibilités et les conditions du monde d’ici-bas sont très différentes du monde des morts et de l’Au-delà.

C’est la raison pour laquelle, lorsqu’il faut considérer les informations du royaume des morts (*Barzakh*) et de l’Au-delà (*Akhira*), nous ne devons pas oublier les différentes conditions inhérentes à ces mondes et nous abstenir de les évaluer selon nos propres paramètres.



Le Coran nous fait part d’un dialogue avec l’Enfer :

« **Le Jour où Nous dirons à l’Enfer : Es-tu rempli ? Il dira : Y en a-t-il encore ?** » (Qâf, 50 : 30)

Notre Prophète ﷺ dit, par rapport à la situation susmentionnée :

« La Géhenne ne cessera d'être remplie et dira : Y en a-t-il encore? Jusqu'à ce que le Seigneur de la puissance y pose Son pied¹⁷⁹, elle va alors se replier sur elle-même et dira : Cela suffit, cela suffit par Ta puissance et Ta générosité ! Et il restera de la place dans le Paradis jusqu'à ce qu'Allah crée pour Lui d'autres créatures et les fasse habiter dans ce qui reste comme place dans le Paradis. » (Muslim Jannah 38).

Dans cette mention Allah le Tout-Puissant dit qu'Il créera des serviteurs qu'Il comblera de Sa grâce, avec qui Il remplira les espaces vides du Paradis et contractera l'Enfer pour détruire ses vides. C'est une preuve que notre Seigneur ne commettra pas d'injustice envers ses esclaves¹⁸⁰ et que Sa Miséricorde dépassera sa colère.



De même, le Messager d'Allah ﷺ dit une fois, s'adressant à ses Compagnons :

« Votre feu ici-bas est une partie des soixante-dix parties du feu de l'Enfer ! »

Il attira ainsi leur attention sur la violence écrasante des flammes de l'Enfer.

Un compagnon dit : « Ô Messager de Dieu ! Par Allah ! Cela aurait été suffisant (comme torture) ! »

Afin de les aider à comprendre la question le Messager d'Allah ﷺ continua :

« Le feu de l'Enfer dépasse le vôtre de soixante-dix-neuf fractions dont chacune est équivalente au vôtre. »¹⁸¹

L'imâm Al-Qurtubî apporte ce commentaire :

« Tous les feux allumés par les enfants d'Adam, s'ils étaient rassemblés, ne représenteraient que le soixante-dixième du feu de l'Enfer.

179. Ces déclarations figuratives visent à faciliter la compréhension des vérités transcendantes. Sinon, Dieu Majestueux est absolument exempté de toute ressemblance avec Ses créatures.

180. Voir. Muslim, Jannah, 35-39.

181. Al Boukhari, Bad 'u-l-Halk, 10 ; Muslim, Jannah, 30.



En d'autres termes, si tout le bois à chauffer et les matériaux inflammables de la Terre étaient réunis, le Feu de l'Enfer serait encore plus violent que tout cela. »¹⁸²



Le hadith suivant exprime l'horreur de l'Enfer :

« L'Enfer s'est plaint auprès de son Seigneur et a dit :

*« Seigneur ! Mes parties se dévorent les unes les autres ! Alors il lui a permis deux souffles : un souffle en hiver et un souffle en été. C'est ce que vous trouvez comme chaleur la plus intense et comme froid le plus intense. »*¹⁸³

Ibn 'Abbâs † dit ce qui suit à propos du froid hivernal le plus sévère, appelé Zamharîr :

« Les gens du Feu demanderont à être délivrés de la chaleur atroce des flammes de l'Enfer. Un vent froid tellement glacial sera soufflé sur eux qu'il provoquera la fracture de leurs os, après quoi ils supplieront de retourner à la chaleur. » (Ibn Rajab, *Lata'if al-Ma'rif*, Dâru Ibn Hazm, 1424, p. 333.).

Dans des conditions terrestres, le feu consume complètement tout ce qu'il brûle. Cependant, dans l'Au-delà, parce que la mort elle-même sera tuée et que tout gagnera une existence éternelle, les incroyants ne mourront pas, et leur punition sera perpétuelle. Comme indiqué dans les narrations prophétiques, leurs corps seront créés sous des formes beaucoup plus grandes et plus solides afin qu'ils ressentent toute la sévérité du châtement.

Dieu Le Tout Miséricordieux, Le Tout-Compatissant, met en garde Ses esclaves à plusieurs reprises dans le Coran contre ce terrible tourment.

Nous ne devons jamais oublier que les nouvelles de l'Au-delà qui nous sont rapportées dans le Coran et les narrations prophétiques ne sont en aucun cas des mythes imaginaires, mais sont des vérités auxquelles, précisément comme la mort, les êtres humains seront certainement confrontés.

182. Qurtubî, *Tadhkira*, p. 861.

183. Al Boukhari, *Bad 'u-l-Halk*, 10.



Ainsi, ce qui est requis c'est de se familiariser avec ces réalités, d'agir en conséquence et de préparer la vie éternelle de la meilleure façon possible, pendant qu'il en est encore temps.



Dans sa stupidité, le mécréant, qui ne parvient pas à saisir la gravité des nouvelles divines et prophétiques concernant le Feu, et qui essaie de les mesurer avec des concepts terrestres et sa propre compréhension limitée, est parfaitement décrit dans le récit suivant :

Ibn Jarir **ج** rapporte un récit, lui-même rapporté par Ibn 'Abbâs **ت** à propos de ce verset :

عَلَيْهَا تِسْعَةَ عَشَرَ

« **Et ils sont dix-neuf gardiens (sur le feu de Saqar) à y veiller.** »
(Al-Muddaththir, 30).

Quand ce verset fut révélé, Abû Jahl (l'ennemi avéré de Dieu et son Messenger) dit au gens de Quraysh :

« *Que vos mères pleurent votre mort !* (Indiquant l'Envoyé de Dieu **ر**, il dit ensuite) : “*Ibn Abî Kabshah vous dit que les gardiens du Feu sont au nombre de dix-neuf. Alors que vous êtes si nombreux et forts, est-ce que dix d'entre vous ne parviendront-ils pas à maîtriser l'un de ces gardiens ?*” »

Dieu inspira alors à Son Messenger **ر** de se rendre auprès d'Abû Jahl et de lui dire :

« *Malheur à vous ! Et puis malheur à vous ! Encore une fois, malheur à vous ! Et puis malheur à vous !* » (Suyûtî, *Al Bab al Qawl fil Asbab an Nuzul*, II, 189).

Les versets coraniques suivants s'adressent particulièrement à Abû Jahl et, en sa personne, aux insoucians déçus par la confusion de l'orgueil et de l'incrédulité :

أُولَىٰ لَكَ فَأُولَىٰ ثُمَّ أُولَىٰ لَكَ فَأُولَىٰ

« **Malheur à toi ! Malheur ! Et encore une fois : Malheur à toi ! Malheur !** » (Al-Qiyâma, 75 : 34-35).



Les Tourments de l'Enfer

Les châtiments de ceux qui ont été condamnés ne seront pas tous égaux. Les formes de tourments, par lesquels ils seront punis, varient en fonction de leur propre état.

Certains d'entre eux sont mentionnés dans le Coran dans les versets suivants :

« En vérité, ceux qui auront renié Nos signes, Nous les précipiterons dans l'Enfer et, chaque fois que leur peau aura été consumée, Nous leur en donnerons une autre en échange, afin qu'ils savourent toute l'horreur de leur supplice, car Dieu est Puissant et Sage. » (An-Nisâ', 4 : 56).

« L'Enfer leur servira de lit et, comme couverture, ils auront des voiles de ténèbres. Ainsi rétribuons-Nous les injustes. » (Al-A'râf, 7 : 41).

« Un nuage de feu s'étendra au-dessus de leurs têtes et un autre au-dessous de leurs pieds. Voilà contre quoi Dieu met en garde Ses serviteurs : Ô Mes serviteurs, craignez-Moi ! » (Az-Zumar 39 : 16)¹⁸⁴

« Le Jour où leurs visages seront tournés et retournés dans le Feu, ils s'écrieront :

Quel regret de n'avoir pas obéi à Dieu et de n'avoir pas obéi au Prophète ! Et ils ajouteront : Seigneur ! Nous obéissions à nos chefs et à nos dignitaires et ce sont eux qui nous ont détournés du droit chemin. Seigneur ! Inflige-leur le double de notre châtiment, et que leur malédiction ne connaisse jamais de fin ! » (Al-Ahzâb, 33 : 66-68).

Quelles scènes terrifiantes !

Quand un côté du visage, ensuite l'autre, se présente à la partie la plus ardente du feu, et en même temps que des flammes féroces atteignent tous les points du corps et du visage !

Les mécréants, fatigués et dans les plus grands remords, avouent leurs péchés et maudissent sur un ton de désespoir les responsables de leur sort si fatidique !...



De plus, Dieu Tout-Puissant indique dans d'autres versets :

« ...Les négateurs recevront des vêtements de feu, et il leur sera versé sur la tête un liquide bouillant qui fera fondre leurs entrailles et leur peau, pendant que des massues de fer seront préparées à leur intention. Et toutes les fois que, transis de douleur, ils tenteront de s'en évader, on les y ramènera et on leur dira : Goûtez donc le supplice de l'Enfer ! » (Al-Hajj, 22 : 19-22).¹⁸⁵

« Aux négateurs Nous avons préparé des chaînes, des carcans et un Brasier. » (Al-Insân, 76 : 4).

Ibn 'Abbâs **†** rapporte que l'Envoyé de Dieu **ﷺ** s'est senti défaillir quand il a entendu une personne réciter les versets (Bayhaqî, Shuab, I, 522/917; 'Ali Al-Muttaqî, VII, 206/18644):

« Nous disposons à leur intention de lourds carcans et d'un Brasier ardent, ainsi que d'une nourriture répugnante et d'affreux tourments ! » (Al-Muzzammil, 73 : 12-13).

Notre Prophète **ﷺ** a dit, à propos du châtiment de l'Enfer :

« Le feu de l'Enfer commencera à brûler ceux qui s'y trouvent, consumant leur corps jusqu'à ce qu'il atteigne leur cœur. Ensuite, les corps des compagnons du Feu seront à nouveau créés, et le feu recommencera à les brûler jusqu'à ce qu'il atteigne leurs cœurs. Ce tourment demeurera éternel. »

Dieu Tout-Puissant décrit ceci dans les versets du Coran :

« (Al-Hutama) C'est le feu de Dieu, jamais éteint, qui pénétrera jusqu'aux entrailles des damnés. » (Al-Humaza 104 : 6-7 ; Ibn al Mubâarak, *az Zuhd wa Reqâiq*, II, 87; Ibn Abî Dunyâ, *Sifât un Nâr*, p. 94/139 ; Ibn Kathir, *An-Nihâya*, II 147).



La nourriture que les mécréants et les pécheurs consommeront en Enfer est « l'arbre de Zaqqûm ».

Selon le Coran, il s'agit d'un arbre poussant au cœur du feu de l'Enfer, ses bourgeons ressemblant à des têtes de diables.

185. Voir. As-Sajda, 32 : 20 ; Al-Mâida, 5 : 37.



Lorsqu'il est consommé par les gens de la Géhenne, il ne les rassasie point, mais bouillonne dans leurs ventres comme du lait fondu ou de l'eau bouillante. Après en avoir mangé, ils prendront une boisson mélangée à de l'eau bouillante. Assoiffés, ils en boiront tel un chameau. Cependant, leur soif ne fera qu'augmenter. Ils seront ensuite ramenés dans les flammes ardentes et de l'eau bouillante sera versée sur leurs têtes comme châtiment.¹⁸⁶

Ibn Abbas ؓ a indiqué :

« Si une goutte de zakkoum de l'enfer devait être envoyée sur Terre, la nourriture et la boisson de tous les gens seraient dévastées. »¹⁸⁷

Une autre forme de nourriture qui torture les gens du Feu est décrite dans le Coran en ces termes :

« Le Jour où elle se produira, il y aura des visages mortifiés, abîmés, harassés, exposés à un Feu ardent, s'abreuvant à une source bouillante et n'ayant d'autre nourriture que des épines qui ne peuvent ni engraisser, ni apaiser la faim. » (Al-Ghâshiya, 88 : 2-7).

On peut comprendre à partir de ces versets que la faim intense est une forme de punition distincte dans l'Au-delà.



Jâbir Ibn 'Abdullah ؓ raconte :

« Une personne venant de Jeyshan, une ville du Yémen, interrogea le Messager de Dieu ﷺ sur une boisson qui était consommée dans leur pays, préparée à partir du millet, et qui s'appelait Mizr.

Le Prophète ﷺ demanda : « Est-elle enivrante ? »

L'homme répondit : « Oui ! »

Alors, l'Envoyé de Dieu ﷺ dit :

« Tout enivrant est interdit et Dieu Tout-Puissant a pris sur Lui d'abreuver celui qui en abuse dans cette vie de Tinat al-Khabal. »

186. Voir. As-Saffat, 62-68; Ad-Dukhân, 44: 43-48; Al-Wâqî'a, 56 : 52-55.

187. Ibn-i Abi Shayba, Musannaf, VII, 52/34144.



Les Compagnons demandèrent :

« Ô Messager d'Allah ! Qu'est-ce que Tinat al-Khabal ? »

Le Messager de Dieu ﷺ répondit : « C'est la sueur ou le suc (le pus et le sang) des gens de l'Enfer ! » (Muslim, *Achriba*, 72 ; Abou Dawud, *Achriba*, 5.)¹⁸⁸

De même, le Prophète ﷺ a dit :

« *Les orgueilleux (ceux qui méprisent les gens et refusent la vérité) seront rassemblés le Jour de la Résurrection comme des atomes sous formes humaines. L'humiliation va leur venir de chaque endroit. Ils seront emmenés vers une prison dans le feu que l'on appelle -Boulas- et seront submergés par le feu ardent. Ils seront abreuvés de ce qui coule des gens de l'Enfer : la Tinat Al-Khabal.* » (At-Tirmidhî, *Qiyâma*, 47/2492 ; Ahmad, II, 179 ; Al Boukhari, *Al-Adâb al-Mufrad*, 557).



Hasan al Basri ؒ dit : « Si un seau de sang et de pus qui coulait de l'Enfer était répandu sur la Terre, personne ne resterait sur terre, tous mourraient. » (Ibn-i Abi Shayba, *Musannaf*, VII, 52/34145).

Abdurrahman bin Yazid raconte:

« J'avais l'habitude de participer à des campagnes militaires auprès d'Atâ Al-Khorasânî ؒ.

Chaque nuit, il nous appelait de l'intérieur de sa tente en disant :

« Ô 'Abdurrahmân, Ô Hishâm Ibn Al-Ghaz, Ô untel ... Levez-vous, faites vos ablutions et accomplissez la Prière ! Car il est plus facile de jeûner pendant la journée et de veiller la nuit en Prière que de boire du liquide purulent et d'enfiler des vêtements de feu en Enfer ! Hâtez-vous, hâtez-vous ! Sauvez-vous, sauvez-vous ! » (Voir Bayhaqî, *Shuab*, IV, 528, V, 417; Abu Nuaym, *Hilye*, V, 193; Ahmed, *Zühd*, p.309)



188. Ibrâhîm 14 : 16 ; Al-Kahf 18 : 29 ; Sâd 38 : 57 ; Al-Hâqqah 6 : 35-37 ; An-Naba' 78 : 25.



Le Messager de Dieu ﷻ nous informe que le corps et les membres de ceux qui nient Dieu Tout-Puissant seront élargis dans le Feu, selon le niveau de leur incrédulité :

« *La molaire – ou la canine - de l'incroyant sera de la taille de la montagne d'Uhud et l'épaisseur de sa peau de la mesure d'une marche de trois jours.* » (Muslim, Jannah, 44).

« *La distance entre les épaules du mécréant est (égale au temps de) la marche de trois jours pour un cavalier au galop.* » (Muslim, Jannah, 45).

« *La place du mécréant en Enfer tient sur une distance entre La Mecque et Médine.* » (At-Tirmidhî, Géhenne, 3/2578).

Il ne fait aucun doute que cet élargissement des corps des incroyants est pour que l'Enfer soit complètement rempli et que le châtement soit maximum.

Si nous considérons à la fois la création de la fourmi et de l'éléphant, il est clair que si Dieu Tout-Puissant l'avait voulu, Il aurait pu créer la fourmi à la taille de l'éléphant ou l'inverse. De même, c'est Lui qui a créé à la fois la baleine et le krill. Ainsi, rien n'est difficile pour Lui. Naturellement, il est du pouvoir absolu de Dieu de créer des êtres humains plus grands en taille ou des distances plus longues au Jour du Jugement. En d'autres termes, ces types de récits ne sont guère exagérés, mais sont l'expression même de la réalité.

Nous devons accepter les informations qui nous parviennent par le biais de chaînes de transmission authentiques. Comme déjà indiqué, il ne faut pas essayer de comprendre l'Au-delà au moyen de paramètres terrestres en oubliant qu'il est tout à fait différent du monde d'ici-bas.



L'Envoyé de Dieu ﷻ a dit :

« *Parmi eux (les gens de l'Enfer), certains seront pris par le feu jusqu'aux chevilles. Parmi eux, certains seront pris par le feu jusqu'aux genoux. Parmi eux, certains seront pris par le feu jusqu'à la taille. Parmi eux, certains seront pris par le feu jusqu'au cou.* » (Muslim, Jannah, 32, 33).

« *Le Jour du Jugement, les gens qui subiront la torture la moins sévère en Enfer porteront deux sandales de feu, munies de deux attaches de feu. Leurs cerveaux bouilliront à force de chaleur, comme une casserole qui bout sur le feu.* » (Al Boukhari Riqaq 51; Muslim Iman 362-363; At Tirmidhi Géhenne 12)...
 « *Ils croiront que leur torture est plus sévère que celle des autres habitants de l'Enfer, alors que c'est pourtant le contraire.* » (Muslim, Iman, 364).

Qatâda ؓ a dit : « Celui qui rentre en Enfer, même s'il n'y entre que le même temps que celui qui s'écoule entre le moment où un seau est immergé et retiré, subit une très grande punition. » (Ibn-i Abi Dunya *Sifat An Nâr* p.108 n° 164).



Le tourment le plus grave pour les gens de l'Enfer sera le fait d'être exclus de la vision d'Allah et privés de sa Face.

Comme le révèle le verset coranique :

كَلَّا إِنَّهُمْ عَنْ رَبِّهِمْ يَوْمَئِذٍ لَمَّحْجُوبُونَ

«**Qu'ils prennent garde! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur.** » (Al-Mutaffifin, 83 :15).

Les condamnés à l'Enfer ne pourront pas obtenir la Miséricorde d'Allah. Abû 'Imrân Al-Jawnî dit :

« Si Dieu, l'Exalté, dirige son regard sur une personne, certes, Il la regarde avec Miséricorde. S'il avait jeté son regard sur les gens du Feu, Il aurait certainement eu pitié d'eux. Cependant, il a décrété qu'il ne tournerait pas son regard vers eux. » (Abû Nuaym, Hilya, II, 314).



Le Messager de Dieu ﷺ nous a informés de l'état de certains des pécheurs qui risquent d'être punis en Enfer :

« *La nuit où j'ai été emmené pour le Voyage Nocturne (Isrâ'), j'ai rencontré des gens dont l'estomac était grand comme des maisons et dans lesquels il y avait des serpents qui pouvaient être vus de l'extérieur de leur ventre.*



J'ai demandé : « Qui sont ces gens, ô Jibril ? »

Il m'a répondu : « Ce sont les gens qui ont consommé de l'usure ! » (Ibn Majah, Tijârâh, 58).

En outre, le Messager de Dieu ﷺ dit :

« Lors de mon ascension nocturne, je suis passé près de gens qui avaient des ongles de cuivre avec lesquels ils griffaient leurs visages et leurs poitrines.

J'ai dit : « Qui sont ces gens, ô Jibril ? »

Il m'a répondu : « Ceux-là sont ceux qui mangeaient la viande des gens (ils médisaient) et portaient atteinte à leur honneur. » (Abou Dawud, Adâb, 35/4878 ; Ahmad, III, 224).



Ceux qui se livrent à des péchés qui les excluent de la Miséricorde de Dieu et qui encourent Sa colère devraient immédiatement se tourner vers Lui avec repentance et des larmes de remords. Ils ne devraient jamais désespérer de sa Miséricorde et implorer sincèrement son pardon tant que cela est possible.

En effet, Dieu Le Tout-Miséricordieux déclare Lui-même :

قُلْ يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ أَسْرَفُوا عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ لَا تَقْنَطُوا مِن رَّحْمَةِ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ يَغْفِرُ الذُّنُوبَ جَمِيعًا إِنَّهُ هُوَ الْعَفُورُ الرَّحِيمُ

« Dis : Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez point de la Miséricorde divine ! En vérité, Dieu absout tous les péchés, car Il est Le Clément et Le Compatissant. »

(Az-Zumar, 39 : 53).

Ce verset est généralement récité par le muezzin, les mains levées en supplication avant une prière funéraire à la mosquée.

En effet, on ne peut désespérer de la Miséricorde d'Allah, car Il pardonne tous les péchés.

Cependant, il y a plusieurs conditions à cela, la principale étant immédiatement mentionnée dans le verset suivant :



وَأَنِيبُوا إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَأَسْلِمُوا لَهُ مِن قَبْلِ أَن يَأْتِيَكُمُ الْعَذَابُ ثُمَّ لَا تُنصَرُونَ

« Revenez donc vers votre Seigneur ! Soumettez-vous à Lui, avant d'être surpris par le châtement, sans que vous puissiez bénéficier d'aucun secours ! » (Az-Zumar, 39 : 54).

Dieu Tout-Puissant exige un repentir sincère (تَوْبَةً نَّصُوحًا Tawbatan Nasûhan) de Ses esclaves c'est-à-dire qui les pousse à se réformer. Le devoir du serviteur est de se repentir en ayant des remords, méprisant son péché, et se résoudre à ne plus jamais le commettre et que durant toute sa vie, il se tourne vers Dieu pour qu'Il accepte son repentir. Et Dieu acceptera le repentir de son esclave s'Il le veut. Car le pardon des péchés, comme l'agrément des douas et des adorations, dépend de Sa Volonté.

De même, une personne doit se garder de tomber dans le péché avec la pensée erronée qu'elle « sera de toute façon pardonnée ». Ceci n'est rien d'autre que la ruse et la tromperie de Satan, et beaucoup de gens en sont la proie. Pour avertir Ses esclaves de ne pas tomber dans ce piège de tourments, Dieu Tout-Puissant déclare :

يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّ وَعْدَ اللَّهِ حَقٌّ فَلَا تَغُرَّنَّكُمُ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا
وَلَا يَغُرَّنَّكُم بِاللَّهِ الْعُرُورُ

« Ô Hommes ! La promesse de Dieu s'accomplira toujours. Que les plaisirs de ce monde ne vous séduisent donc point ! Et que Satan ne vous induise pas en erreur au sujet de Dieu ! » (Fâtir, 35 : 5).

يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمُ وَاحْشَوْا يَوْمًا لَّا يَجْزِي
وَالِدٌ عَن وَلَدِهِ وَلَا مَوْلُودٌ هُوَ جَازٍ عَن وَالِدِهِ شَيْئًا إِنَّ وَعْدَ اللَّهِ
حَقٌّ فَلَا تَغُرَّنَّكُمُ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا وَلَا يَغُرَّنَّكُم بِاللَّهِ الْعُرُورُ

« O hommes ! Craignez votre Seigneur et redoutez un jour où le père ne répondra en quoi que ce soit pour son enfant, ni l'enfant pour son père. La promesse d'Allah est vérité. Que la vie présente ne vous trompe donc pas, et que le Trompeur (Satan) ne vous induise pas en erreur sur Allah ! » (Luqmân, 31 : 33).

Ainsi, il ne faut pas oublier que, tout comme la Miséricorde de Dieu est infinie, Sa punition est d'autant plus sévère.

En effet, Dieu est Le Tout-Miséricordieux (**Ar-Rahmân**), mais Il est aussi Le Dominateur Suprême (**Al-Qahhâr**)

Cette réalité est exprimée dans le Saint Coran :

... غَافِرِ الذَّنْبِ وَقَابِلِ التَّوْبِ ...

«**Le Pardonneur des péchés, l'Accueillant au repentir, le Dur en punition!...**» (Al-Ghafir, 40 : 3)

Par conséquent, il est essentiel de s'efforcer de vivre une vie de servitude dans la piété, en se souvenant que Sa Puissance écrasante (Qahr), tout comme Sa Subtilité et Sa Grâce (*Lutf*), et Sa Majesté (*Jalâl*) ou tout comme Sa Beauté (*Jamâl*), peuvent se manifester à tout moment.

Comme indiqué dans de nombreux versets du Coran¹⁸⁹, seuls les incroyants désespèrent de la Miséricorde de Dieu.

Tout comme l'exprime Farid ad-Dîn 'Attar  dans son œuvre appelée Pendnamèh ou le Livre des conseils :

« Ceux qui mènent leur vie sans craindre la punition divine ne sont pas des croyants mais, certes, des incroyants purs et simples. »

Ceux qui désirent la Destruction

Les incroyants qui goûteront au châtiment douloureux de l'Enfer voudront y mourir et y être détruits. Mais cela ne sera pas possible. Ils subiront un tourment angoissant qui ne les tuera pas, ni ne leur permettra de vivre. Comment peuvent-ils s'échapper alors qu'ils ne peuvent guère mourir ? Comment peuvent-ils vivre alors que leur tourment est incessant ?

Les versets coraniques indiquent :

« **Et s'en écartera le grand malheureux, qui brûlera dans le plus grand Feu, où il ne mourra ni ne vivra.** » (Al-'Alâ, 87 :11-13).¹⁹⁰

189. Voir. Yûsuf, 12: 87; Al-Ankabût, 29: 23; Al-Hijr, 15: 56.

190. Voir aussi. Tâ-Hâ, 20 : 74.

« Quant aux criminels, ils demeureront éternellement dans le châtement de l'Enfer, qui ne sera jamais interrompu pour eux et où ils seront en désespoir. Nous ne leur avons fait aucun tort, mais c'étaient eux les injustes. Et ils crieront :

Ô Mâlik ! Que ton Seigneur nous achève !

Il dira : En vérité, vous êtes pour y demeurer (éternellement). »
(Az-Zukhruf, 43 : 74-77).¹⁹¹

Cette scène des appels à l'aide nous montre des âmes submergées de punitions et des corps fatigués et épuisés en raison de la douleur indescriptible qu'ils endurent à chaque instant. Or la réponse à leurs plaidoiries sera nulle : ils ne seront pas du tout entendus et, au contraire, méprisés.



Encore une fois les cris inutiles du peuple de l'Enfer sont rapportés comme suit dans ces versets :

« Lorsque de loin elle les voit, ils entendront sa fureur et ses pétilllements. Et quand on les y aura jetés, dans un étroit réduit, les mains liées derrière le cou, ils souhaiteront alors leur destruction complète. (Mais ils sont appelés comme suit comme s'ils étaient invoqués et écrasés :)

Aujourd'hui, ne souhaitez pas la destruction une seule fois, mais souhaitez-en plusieurs. » (Al Furqan, 25: 12-14).

En d'autres termes, les mécréants, lorsqu'ils sont soumis à un châtement sévère en Enfer, souhaiteraient de tout coeur être détruits et ainsi donc disparaître. Cependant il leur est impossible de mourir des suites de ce douloureux tourment ou d'y échapper. En fait il est énoncé ceci :

« L'Enfer est sa destination et il sera abreuvé d'une eau purulente qu'il tentera d'avalier à petites gorgées. Mais c'est à peine s'il peut l'avalier. La mort lui viendra de toutes parts, mais il ne mourra pas; et il aura un châtement terrible. » (Ibrahim, 14: 16-17).



191. Voir aussi. Fâtir, 35 :36.



Dans le Saint Coran, les narrations et les descriptions des châtiments de l’Au-delà sont beaucoup plus détaillées que celles des bénédictions et des faveurs. Cela, sans doute, pour rendre l’âme charnelle plus attentive et prudente dans ses penchants.¹⁹²

En effet, lorsque le compagnon du Prophète Shaddàd Ibn ‘Aws ؓ se couchait dans son lit, il ne cessait de se tourner à gauche et à droite et ne pouvait s’endormir. Jusqu’à ce qu’il finisse par dire :

« Ô Allah, la peur du Feu m’a fait perdre le sommeil ! Il se levait ensuite pour prier jusqu’au matin. » (Abû Nuaym, Hilya, I, 264).

Encore une fois, Sila bin Eşyem ؒ, l’un des justes de sa génération, se rendait dans une forêt dense la nuit et adorait Allah. Un jour, quelqu’un le remarqua et observa secrètement son culte. Il fut témoin que Sila ؒ était occupé à prier jusqu’au matin et pria comme suit quand vint l’aube :

« Seigneur ! Il ne fait pas de doute que Sila ne veut pas vous demander le Paradis mais s’il vous plaît gardez-moi à l’abri de l’Enfer. » (Abu Nuaym, Hilye, II, 240).

Les portes ouvrant à l’Enfer : Les péchés visibles et les péchés cachés

Dans ce monde d’épreuves, Dieu a tout créé avec son contraire et chaque chose suit son cours : la croyance / l’incrédulité, la vérité / le mensonge, le bon / le mauvais, le beau / le laid et le halal / le haram (le licite / l’illicite).

La liberté fut donnée aux êtres humains de choisir entre croyance ou incrédulité, devenir une bonne personne ou une mauvaise, être juste ou injuste, miséricordieux ou impitoyable, généreux ou avare. Chacun choisit son propre chemin qui le mène, soit à la béatitude éternelle du Paradis, soit au Feu éternel.

Ce monde est un lieu éphémère dans lequel Dieu Tout-Puissant donne subsistance à toutes ses créatures sans discrimination, croyant ou mécréant, obéissant ou désobéissant ; ils reçoivent tous cette faveur

divine de subsistance et vivent ensemble, en apparence égaux, mais seront distingués les uns des autres dans l’Au-delà.

Les mécréants et les oppresseurs ne seront plus avec les croyants.

Dans le verset qui suit, Dieu expose comment cette séparation aura lieu, dans la plaine du Mahshar, où tous les êtres humains seront rassemblés :

وَأَمْتَاذُوا الْيَوْمَ أَيُّهَا الْمُجْرِمُونَ

« **Vous autres scélérats ! Tenez-vous à l’écart, aujourd’hui !** » (Yâ Sîn, 36 : 59).

Puis, les croyants seront emmenés au Paradis et ceux qui ont commis toutes sortes de mauvaises actions seront traînés vers l’Enfer.

Dans le Saint Coran, Dieu L’Exalté nous raconte une conversation pleine d’avertissements entre les gens du Paradis et les gens du Feu qui ont préféré suivre leurs désirs et leurs appétits inférieurs au lieu d’exécuter les ordres de leur Créateur :

« (Les gens du Paradis) **Au sujet des criminels :**

“ **Qu’avez-vous fait pour mériter l’Enfer Saqar ?** ” demanderont-ils à ces derniers.

Et les damnés de dire :

“ **Nous n’étions pas de ceux qui accomplissaient la Salât.**

Nous n’avions jamais soulagé un homme dans la misère.

Nous disputons de choses futiles avec les disputeurs.

Nous trahissons de mensonge le Jugement Dernier jusqu’à ce que nous en eussions acquis la certitude. Désormais, toute intercession en leur faveur sera vaine.” » (Al-Muddaththir, 74 : 41-48).



Omar Ibn Abdulaziz **g** a dit :

« *Faites vos préparatifs pour le prochain monde selon l’endroit où vous voulez vous rendre !* »



Dans l’Au-delà, il n’y a que deux coulées de gens, l’une menant au Paradis et l’autre conduisant à la Géhenne ; les actions accomplies dans ce monde préparent les gens à l’une de ces destinations.

Si nous voulons atteindre Dieu, nous devons passer notre vie à aspirer à Le rejoindre. Si notre volonté est de voir la Beauté de Dieu dans l’Au-delà, nous devons nous efforcer de mériter cela et nous précipiter vers de bonnes actions exigées par notre Seigneur. En effet, hormis la Volonté de Dieu, rien en dehors de nos actions et de nos états spirituels ne déterminera notre destination dans l’Au-delà !

Le verset suivant déclare que les êtres humains préparent leurs propres fins de leurs propres mains, bonnes ou mauvaises :

وَمَا ظَلَمَهُمُ اللَّهُ وَلَكِنْ أَنْفُسُهُمْ يَظْلِمُونَ

« ...Ce n’est donc point Dieu qui a été injuste envers eux. Ce sont plutôt eux qui l’ont été envers eux-mêmes. » (Al ‘Imrân, 3 : 117).

Ce récit exprime tellement bien cette réalité :

« Bahlûl Dâna s’efforçait de guider les gens de son époque par ses conseils et ses avertissements. Il avait une relation toute particulière avec le Calife Hârûn Ar-Rashîd qui aimait la sincérité et le franc-parler jusqu’à lui permettre d’entrer et de sortir du palais à sa guise. Cependant, un jour Bahlûl disparut un long moment. Quand il revint, le Calife lui demanda :

“ Bahlûl, où étais-tu passé ?”

Il répondit : “ L’Enfer et son paysage m’ont été montré et ils m’ont fait observer la situation là-bas.”

Surpris, Hârûn Ar-Rashîd lui demanda : “ Mais comment y es-tu entré sans que le feu ne te brûle ?”

Bahlûl Dâna donna une réponse époustouflante au Calife :

« Non, en aucun cas je n’ai vu du feu. Car tout le monde emporte du monde son propre feu en Enfer ! ” »

Par conséquent, le châtement de l’Enfer n’est pas une sorte d’injustice la conséquence d’un entêtement délibéré. Les flammes de l’Enfer sont

allumées par les mauvais comportements de l'Homme, tandis que le Paradis est verdoyé et fleuri par les beaux attributs et les actes sincères...



Lorsque nous subissons une calamité telle qu'un tremblement de terre ou une inondation, nous ressentons de la peur. Nous craignons aussi la pauvreté, la faillite, etc. Toutes ces peurs sont légitimes en termes de nature humaine. Cependant, la vraie crainte que nous devrions avoir est celle envers les choses qui nous éloignent de notre Seigneur et les péchés qui empoisonnent notre vie spirituelle.

Yahya Ibn Mu'adh  déclare :

« Il est surprenant que l'on s'abstienne de manger de la nourriture gâtée, par peur de la maladie, mais qu'on ne se retienne pas d'une mauvaise action par peur du Feu ! »

Ainsi donc nous devons craindre les mauvaises actions dont le fait de :

- Formuler de mauvaises paroles.
- Être privés de Miséricorde et d'amour.
- Ne pas avoir de bons comportements.
- Ne pas montrer aux autres le visage souriant de l'Islam.
- Nos mauvaises actions et leurs terribles effets dans l'Au-delà.
- Commettre toutes sortes de mauvaises actions et chercher à faire partie des heureux croyants loués par Dieu qui seront « **à l'abri de la peur et de la tristesse** ».



Dieu Tout-Puissant déclare dans un verset coranique :

« ...**Dieu n'aime pas tout impie endurci et tout pécheur.** » (Al-Baqara, 2 : 276).

Les péchés conduisent l'Homme au Feu de l'Enfer, c'est pourquoi il a besoin de quitter toutes les mauvaises actions, qu'elles soient cachées ou apparentes.

Notre Seigneur nous exhorte dans le Saint Coran :



وَدَّرُوا ظَاهِرَ الْأَثْمِ وَبَاطِنَهُ إِنَّ الَّذِينَ يَكْسِبُونَ الْأَثْمَ سَيُجْزَوْنَ بِمَا كَانُوا يَقْتَرِفُونَ

« Évitez le péché dans ce qu'il a d'apparent et dans ce qu'il a de caché, car ceux qui s'en rendent coupables seront rétribués selon la gravité du péché qu'ils auront commis. » (Al-An'âm, 6 : 120).

Cela veut dire que l'être humain doit impérativement, de la même façon qu'il doit se tenir à l'écart des péchés tels que l'alcool, le jeu, l'adultère, le vol, de la cruauté et des interdits similaires, éviter les interdits qui sèment le poison dans le cœur tels que la jalousie, la haine et l'ostentation.

Ces péchés qui émanent de l'intérieur et ne peuvent pas être vus de l'extérieur c'est pour cela que les gens y tombent facilement et sans le savoir.

De plus, les gens semblent rarement comprendre la gravité de ces maladies internes et ne sont donc pas activement engagés dans la recherche de solutions pour les abandonner.

Purifier le cœur de ces maladies spirituelles telles que l'orgueil, l'avarice et la jalousie est aussi important que de s'abstenir de perpétrer des actes apparents.

Nous devons nous préserver de ces défauts cachés en nous et savoir que les péchés apparents commis par les membres sont le résultat de ces défauts et impuretés internes.

Le célèbre soufi Abû Al-Hassan Al-Kharaqani a dit :

« Tout comme la prière et le jeûne sont obligatoires pour le croyant, il en est de même pour la suppression de la vanité, de la jalousie et de la cupidité du cœur. » (Attâr, Tadhkira, p. 629).

« Si une étincelle du four atteint vos vêtements, vous essayez immédiatement de l'éteindre. Alors, comment pouvez-vous laisser des traits mauvais comme la vanité, l'envie et l'ostentation rester dans votre cœur, alors qu'ils sont comme un Feu qui brûlera votre religion ?! » (Kharaqani, Nûr ul-Ulûm, p. 239).



Ceux qui désirent l'Agrément de Dieu Tout-Puissant doivent s'abstenir des péchés internes dont en voici quelques-uns :

• La Fierté, l'Orgueil

La fierté et l'orgueil sont tous deux liés à l'amour de soi, ils consistent à se considérer supérieur aux autres et à regarder les gens de haut. Ces caractères immoraux n'apportent que misère et souffrance dans ce monde et dans l'Au-delà.

Quiconque méprise un autre Musulman souffrira terriblement dans l'autre monde. En effet, le Messager de Dieu ﷺ a dit à ce sujet :

« *Il suffit à l'Homme comme péché de mépriser son frère musulman.* » (Muslim, Birr, 32).

Le Coran comprend également des avertissements sévères sur l'arrogance des orgueilleux :

تِلْكَ الدَّارُ الْآخِرَةُ نَجْعَلُهَا لِلَّذِينَ لَا يُرِيدُونَ
عُلُوًّا فِي الْأَرْضِ وَلَا فُسَادًا وَالْعَاقِبَةُ لِلْمُتَّقِينَ

« **Cette dernière demeure, Nous la réservons à ceux qui ne veulent être, sur Terre, ni altiers, ni corrupteurs. Et ce sont ceux qui craignent leur Seigneur qui auront la fin la plus heureuse.** » (Al-Qasas, 28 : 83).

وَلَا تَصَعَّرْ خَدَّكَ لِلنَّاسِ وَلَا تَمْشِ فِي الْأَرْضِ
مَرَحًا إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ كُلَّ مُخْتَالٍ فَخُورٍ

« **Ne prends pas un air arrogant en abordant tes semblables ! Ne te dandine pas avec insolence dans ta démarche ! Dieu n'aime pas les insolents pleins de gloriole.** » (Luqmân, 31 : 18).

قِيلَ ادْخُلُوا أَبْوَابَ جَهَنَّمَ خَالِدِينَ فِيهَا فَبِئْسَ مَثْوَى الْمُتَكَبِّرِينَ

« **Aussi s'entendront-ils dire : Franchissez les portes de l'Enfer et pour toujours, car c'est là l'horrible séjour des arrogants.** » (Az-Zumar, 39 : 72).



L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *N'entrera pas en Enfer, quiconque aura dans son cœur l'équivalent du poids d'un grain de moutarde de Foi ; et n'entrera pas au Paradis quiconque aura dans son cœur l'équivalent du poids d'un grain de moutarde d'orgueil.* » (Muslim, Iman, 148-149).

La Foi est la plus belle parure pour le bonheur éternel, tandis que la fierté est la plus grande calamité qui empoisonne le cœur et conduit l'homme en Enfer.

En entendant les paroles du Prophète ﷺ, un Compagnon ṭ ne put s'empêcher de demander :

« Ô Messager de Dieu ! Pourtant l'homme aime porter de beaux vêtements et de belles chaussures !

Le Messager de Dieu ﷺ reprit :

« *Certes Allah est Beau et aime la beauté. Mais l'orgueil (الكبرياء Al Kibriya) est le fait de rejeter la vérité et de mépriser les gens.* » (Muslim, Iman, 147; At-Tirmidhî, Birr, 61).

Selon un autre hadith, le Prophète ﷺ déclara que les personnes au cœur dur, qui marchent avec fierté et mépris, iront en Enfer. (Al Boukhari, *Tafsîr* 68/1, *Imân* 9, *Adâb* 61 ; Muslim, *Jannah* 46, 47).

Puis il ajouta :

« *Le Jour de la Résurrection, Dieu ne regarde pas (avec Miséricorde) celui qui laisse traîner son manteau par vanité et orgueil.* » (Muslim, Libâs, 42).

L'exposition du sort de ceux qui ont écrits l'histoire de l'orgueil et de l'arrogance en commençant par **Iblis** jusqu'à **Abou Jahl** en passant par **Nemrod**, **Pharaon**, **Karoun** et de nombreux autres idiots est un exemple qui doit servir de leçon.

Dans le Coran **Iblis** est présenté comme étant le premier représentant de l'orgueil.

Quand l'ordre : « **Prosternez-vous devant Adam !** »¹⁹³ lui fut donné il eut une attitude arrogante et son arrogance le conduisit jusqu'à la mécréance.

Allah le Tout Haut face à cette attitude lui dit :

قَالَ يَا إِبْلِيسُ مَا مَنَعَكَ أَنْ تَسْجُدَ لِمَا خَلَقْتُ
بِيَدَيَّ أَسْتَكْبِرْتَ أَمْ كُنْتَ مِنَ الْعَالِينَ

« **O Iblis, qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains? T'enfiles-tu d'orgueil ou te considères-tu parmi les hauts placés?** ». (Sâd, 38: 75)

Nemrod, face au discours d'Ibrahim ؑ affirmant l'unicité divine (*Tawhid*), surprit par sa déclaration :

«Je déclare la guerre au Seigneur des cieux d'Ibrahim !»

Ainsi en se vantant avec arrogance et fierté devant son entourage, il ne montra pas sa puissance et sa majesté mais bien au contraire son idiotie et son état pathétique.

Pharaon devint si insensé au point de dire à son vizir Haman:

« Fais-moi avec des briques une tour assez haute pour que je puisse faire des recherches sur le Seigneur de Musa !»

Abou Jahl est les siens, bien qu'ils aient intérieurement accepté la prophétique de notre Prophète ﷺ, la renièrent à cause des désirs de leur égo. Parce qu'en croyant ils seraient mêlés dans les rangs avec la majorité des pauvres et des esclaves et cela nuirait à leur fierté. Entraînés par un homme insensé ils tombèrent dans l'impasse de l'orgueil et de l'arrogance en disant :

...لَوْلَ نَزَلَ هَذَا الْقُرْآنُ عَلَى رَجُلٍ مِنَ الْقَرْيَتَيْنِ عَظِيمٍ

«**Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre ce Coran sur un haut personnage de l'une des deux cités?**» (Az-Zukhruf, 43: 31).

193. Voir Al Baqara, 2, 34.

Quel dommage que ces polythéistes, au lieu de recevoir avec remerciement et gratitude les bonnes nouvelles et l'invitation à la paix éternelles du Prophète ﷺ l'accueillirent avec leur entêtement solide, leur orgueil et leur arrogance avec un régiment d'insultes et de contrariétés.

Il est statué dans un hadith :

« *L'homme ne cessera d'être orgueilleux jusqu'à ce qu'il soit inscrit parmi les tyrans. Ainsi le châtement réservé aux malfaiteurs lui sera aussi infligé.* » (At Tirmidhi, Birr, 27, Chapitre 61 hadith 2000).

• L'Envie :

L'envie (الحسد Al Hasad) consiste à jalouser les bénédictions que Dieu a octroyées aux autres, en considérant que ce partage a été fait d'une manière injuste.

Par exemple Coré (Karoun), bien qu'il ait reçu les sciences spirituelles, est tombé en ruine parce qu'il enviait Haroun ؑ .

Allah le Tout Puissant a déclaré:

...أَمْ يَحْسُدُونَ النَّاسَ عَلَىٰ مَا آتَاهُمُ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ

Envient-ils aux gens ce qu'Allah leur a donné de par Sa grâce?... (An Nisa, 4 :54).

Le premier signe de l'envie est que la personne jalouse devienne heureuse lorsqu'elle voit la personne enviée se voir privée de sa bénédiction.



Le Messager de Dieu ﷺ nous a mis en garde contre l'envie:

« *Méfiez-vous de l'envie, car elle dévore les bonnes actions, comme le feu consume le bois.* » (Abou Dawud, Adâb, 44/4903).

« *Ne vous enviez pas les uns les autres, ne vous haïssez pas les uns les autres, ne vous tournez pas le dos les uns les autres, mais soyez des frères, ô esclaves d'Allah !* » (Al Boukhari, Adâb, 57).



La personne envieuse se débat avec des sentiments inférieurs tels que la haine, la colère, l'ignorance, la vengeance, l'illusion, la condamnation et le dénigrement contre la personne qu'il envie. Il passe sa vie dans des rêves inutiles et des délires nuisibles. Par conséquent, il répand du poison dans sa vie de cœur.

• La Colère :

La colère est une émotion qui peut détruire l'équilibre spirituel d'une personne, elle montre la faiblesse et l'incompétence de l'Homme. La colère désactive le pouvoir de la raison, car lorsque la colère vient, la raison s'en va. La plupart des crimes ou des violences découlent de la colère. Si on considère la partie « de colère » du livre de l'histoire humaine, on y trouvera d'innombrables catastrophes.

La colère est le meilleur collaborateur de Satan : Elle lui facilite son travail. Lorsqu'une personne se met en colère, le diable joue avec elle comme un enfant jouant avec une balle.

Par conséquent, le sage est celui qui peut contrôler sa colère lorsque celle-ci surgit, car la colère est le plus grand ennemi de la raison. Car il est dit que :

« La colère vient et les yeux sont aveugles à la vérité et quand la colère quitte le visage, elle laisse une rougeur de honte »

Le Messenger d'Allah ﷺ, soulignant la difficulté de contrôler la colère, déclara :

« L'homme fort n'est pas celui qui est fort en lutte, mais c'est celui qui se maîtrise sous l'emprise de la colère. » (Al Boukhari, Adâb, 76.).

Abû Dardâ ؓ dit au Messenger de Dieu ﷺ :

« Ô Messenger de Dieu, indique-moi une œuvre qui me fasse entrer au Paradis, et ne me surcharge pas. »

L'Envoyé de Dieu ﷺ lui répondit : « Ne te mets pas en colère ! » (Al Boukhari, Adâb, 76 ; At-Tirmidhî, Birr, 73).

Mais toute colère n'est pas mauvaise, elle l'est si elle est égoïste et satanique et devient une vertu si nous sommes en colère pour Dieu.



Se mettre en colère pour Dieu est aussi important que contenir sa colère pour gagner l'Agrément divin. Allah Tout-Puissant déclare ce qui suit au sujet des serviteurs justes qui surmontent leur colère :

الَّذِينَ يُنْفِقُونَ فِي السَّرَّاءِ وَالضَّرَّاءِ وَالْكَآظِمِينَ الْغَيْظَ
وَالْعَافِينَ عَنِ النَّاسِ وَاللَّهُ يُحِبُّ الْمُحْسِنِينَ

« (les pieux) **qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants.** » (Al Imran, 3 : 134).

Mais il faut dire que la colère, si elle est une mauvaise qualité quand elle vient de cas personnels et sataniques, est une vertu si elle est dans la voie d'Allah. Pour gagner l'agrément d'Allah, il est autant important de surmonter sa colère, mais aussi d'être en colère quand il le faut.

• **L'Ostentation (Ar-Riyâ') :**

Ar-Riyâ' est considéré comme une hypocrisie, un étalage, un comportement qui en cache un autre et qui détruit les récompenses des actions du croyant. L'Islam ne tolère pas que ces adeptes soient hypocrites et dépourvus de sincérité. C'est pour cela qu'Allah dit dans Son Livre :

« **Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakât. Et voilà la Religion de droiture.** » (Al-Bayinah, 98 : 5).

Un autre verset du Coran nous informe que les bonnes actions accomplies dans un but ostentatoire seront réduites à néant :

« **Ô croyants ! Ne rendez pas vain le mérite de vos œuvres de charité par des gestes ou des propos désobligeants, à l'instar de celui qui fait des largesses par ostentation, sans croire ni en Dieu, ni au Jugement dernier. Cet homme-là est comparable à un rocher que recouvre un peu de terre. Il suffit qu'une averse l'atteigne pour qu'il soit complètement dénudé. Et c'est ainsi que les impies ne tireront aucun profit des œuvres qu'ils avaient acquises, car Dieu ne dirige pas les infidèles.** » (Al-Baqara, 2 : 264)



Il ne faut pas oublier que le Tawhîd ne tolère aucun associé à Dieu.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit, à ce sujet :

« Ô les gens, prenez garde à la petite association ! »

Les Compagnons ﷺ demandèrent : « Ô Messager d'Allah, qu'est-ce que la petite association ? »

Le Prophète ﷺ répondit :

« C'est le Riyâ' (l'ostentation), Dieu va dire lorsqu'il va récompenser les gens pour leurs actes : " Partez vers ceux pour lesquels vous faisiez de l'ostentation dans la vie d'ici-bas et voyez si vous trouvez auprès d'eux une récompense. " » (Ahmad, V, 428, 429).



Ce hadith montre que l'ostentation (Riyâ') peut mener jusqu'à l'associationnisme (Shirk), ce qui est un fait grave en Islam.

De plus, le récit suivant rapporté par Abû Hurayra ﷺ nous montre clairement la fin terrible de ceux qui ont commis cet acte en perdant toute sincérité :

« Le premier homme à rendre des comptes le Jour de la Résurrection est un homme tombé en martyr. On l'emmènera et Allah lui fera voir les faveurs qu'Il lui a accordées et cet homme les reconnaîtra. »

Dieu le Tout-Puissant dira : « Comment as-tu usé de ces bienfaits ? »

L'homme dira : « J'ai combattu pour Toi jusqu'à ce que je sois tué en martyr. »

Dieu Tout-Puissant dira : « Tu mens. Tu n'as combattu que pour qu'on dise à ton sujet " Il est courageux » et c'est ce qu'on a dit. »

Alors, il sera ordonné aux Anges de le faire traîner par le visage jusqu'à ce qu'il soit jeté en Enfer.

Puis viendra un homme qui a étudié la science religieuse, l'a enseignée et qui récitait le Coran. On l'emmènera et Allah lui fera voir les faveurs qu'Il lui a accordées et cet homme les reconnaîtra.

Dieu Tout-Puissant dira : « Comment as-tu usé de ces bienfaits ? »



Il répondra : « J'ai étudié la science religieuse, je l'ai enseignée et j'ai récité le Coran pour Toi. »

Dieu Tout-Puissant contestera : « Tu mens. Tu n'as étudié que pour qu'il soit dit à ton sujet " il est savant " et tu n'as récité le Coran que pour qu'on dise à ton sujet : " C'est un récitateur " et c'est ce qu'on a dit.

Alors, il sera ordonné aux Anges de le faire traîner par le visage jusqu'à ce qu'il soit jeté en Enfer.

Ensuite, viendra le tour d'un homme que Dieu a enrichi et à qui Il a donné toutes sortes de biens. On l'emmènera et Dieu lui fera voir les faveurs qu'Il lui a accordées et cet homme les reconnaîtra. Dieu Tout-Puissant dira : « Comment as-tu usé de ces bienfaits ? »

Il répondra : « Je n'ai laissé aucune voie dans laquelle Tu aimes qu'on dépense son argent sans en avoir dépensé pour te plaire. »

Dieu Tout-Puissant contestera : « Tu mens. Tu n'as agi de la sorte que pour qu'il soit dit à ton sujet : " Il est généreux", et c'est ce qu'on a dit. »

Alors il sera ordonné aux Anges de le faire traîner par le visage jusqu'à ce qu'il soit jeté en Enfer.» (Muslim, Imâra, 152.).

• **L'Avarice :**

Elle consiste pour l'Homme à dépenser ce que Dieu lui a donné uniquement pour lui-même, en négligeant les droits des autres.

Le Noble verset indique :

قُلْ لَوْ أَنْتُمْ تَمْلِكُونَ خَزَائِنَ رَحْمَةِ رَبِّي
إِذَا لَأَمْسَكْتُمْ خَشْيَةَ الْإِنْفَاقِ وَكَانَ الْإِنْسَانُ قَثُورًا

« **Dis: «Si c'était vous qui possédiez les trésors de la miséricorde de mon Seigneur; vous lésineriez, certes, de peur de les dépenser. Et l'homme est très avare!** » (Al Isra, 17 : 100).

Cependant, Allah Tout-Puissant veut que ses serviteurs ne soient ni avares ni inutiles.

C'est ce qui est indiqué dans le verset:

وَلَا تَجْعَلْ يَدَكَ مَغْلُولَةً إِلَىٰ عُنُقِكَ وَلَا تَبْسُطْهَا كُلَّ الْبَسْطِ فَتَقْعُدَ مَلُومًا مَّحْسُورًا

« Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné » (Al Isra, 17 : 28).



Le Prophète ﷺ mit en garde sa Communauté contre ce vice :

« Deux traits ne peuvent être combinés chez un croyant (accompli) : l'avarice et l'indécence ! ... » (At-Tirmidhi, Birr, 41/1962).

« Prenez garde à l'oppression, car l'oppresseur se trouvera dans les ténèbres le Jour de la Résurrection. Prenez aussi garde à l'avarice, car elle a détruit vos prédécesseurs, en les conduisant à s'entretuer et à considérer l'illicite comme licite. » (Muslim, Birr, 56).

« Tous les jours, deux Anges descendent. L'un d'eux dit :

- Ô Allah, donne une compensation à celui qui dépense.

Et l'autre dit : - Ô Allah ruine celui qui ne dépense pas ! » (Al Boukhari, Zakât, 27).

Dieu Tout-Puissant nous informe du terrible sort des avares, qui ont égoïstement récolté des biens, sans pour autant les dépenser dans la voie divine :

الَّذِي جَمَعَ مَالًا وَعَدَّدَهُ يَحْسَبُ أَنَّ مَالَهُ أَخْلَدَهُ كَلَّا لِيُنْبَذَنَّ فِي الْحُطَمَةِ
وَمَا أَدْرَاكَ مَا الْحُطَمَةُ نَارُ اللَّهِ الْمَوْقَدَةُ الَّتِي تَطَّلِعُ عَلَى الْأَفْنَدَةِ

« Qui ne fait qu'amasser des richesses et se complait à les énumérer, s'imaginant que sa fortune lui assurera l'Éternité ! Gare à lui ! C'est dans Al-Hutama qu'il sera précipité. Et qui te donnera une idée d'Al-Hutama ? C'est le feu de Dieu, jamais éteint, qui pénétrera jusqu'aux entrailles des damnés. » (Al-Humaza, 104 : 2-7).

Les gens avares placent leur confiance en leur richesse et non en Dieu. Ils pensent que leur richesse les rendra éternels.



Un ami d'Allah expliqua la vanité de cette supposition dans les mots suivants :

« Ne demandez pas au monde l'Éternité, comment pourrait-il vous la donner alors qu'il ne la possède pas ! »

Ceux qui passent leurs jours éphémères à amasser aveuglément des biens, n'obtiendront rien d'autre qu'une poignée de poussière dans leurs mains quand ils descendront dans la tombe. La richesse du monde restera dans ce monde, mais l'Homme sera tenu responsable de sa richesse.



Dans l'un des sermons le Prophète ﷺ a déclaré à ses compagnons ce qui suit:

«Les habitants du Paradis sont au nombre de trois:

- ✓ *un gouverneur juste qui pratique l'aumône et œuvre dans le bien*
- ✓ *un homme miséricordieux ayant le coeur tendre envers chaque proche et musulman*
- ✓ *un pauvre ayant une famille qui s'abstient de mendier*
- ✓ *Puis il dit: Ceux de l'Enfer sont de cinq:*
- ✓ *Les faibles qui n'utilisent pas leur raison pour éviter le mal,*
- ✓ *Les insoucians qui poursuivent tout (indépendamment du fait que ce soit bien ou mal) et qui ne se soucient pas de leur famille ou leurs biens.*
- ✓ *Les malhonnêtes dont la cupidité ne peut pas être dissimulée même dans le cas de choses mineures.*
- ✓ *Celui qui vous trahit matin et soir sur vos biens et personnes à chaque occasion.*
- ✓ *Il fit également mention de l'avare et du menteur et de celui qui a l'habitude de maltraiter les gens et d'avoir un langage obscène et grossier.*

« *Soyez si humble que, vous ne vous vantiez pas devant personne, ne soyez pas cruel devant qui que ce soit.* » (Muslim, *Jannah*, 63 – 64).

L'avertissement suivant fait pas Cheikh Sadi à l'égard de ceux qui aiment trop les biens de ce monde et en sont avarés :

« *«Ne pensez pas que vous vous élèverez en empilant de l'argent. L'eau stagnante est malodorante et sèche. Œuvrez à l'offrande et à la faire couler. Le ciel aide l'eau qui coule, fait pleuvoir, inonde puis fait partir l'eau.»*

Par conséquent le vrai succès est de faire du cœur un océan de miséricorde par des actions généreuses et des sacrifices, transformant ces faveurs du monde, données pour une courte période, en des récompenses infinies pour le Paradis. Par conséquent, la meilleure richesse est celle que nous envoyons pour nous-mêmes et que nous retrouverons dans l'Au-delà. De même, la meilleure vie est celle dépensée sur le chemin de l'Agréement de notre Seigneur.

Esad Erbili  déclare à ce sujet :

« *Lorsque les locataires déménagent d'une maison à une autre, ils emportent tous leurs biens et ne laissent rien derrière eux qui leur soit cher. Cela étant, combien est-il étrange que lorsqu'ils entrent dans leur demeure éternelle (la tombe), où ils ont besoin de tout, ils ne soient même pas en mesure de prendre une partie de leurs biens précieux. (Pourquoi n'envoient-ils pas une partie de leurs biens en faisant la charité de leur vivant !?)* (Mektûbât, p. 16, no : 5.).

• Le Gaspillage :

Le gaspillage est une tentative de supprimer les sentiments d'infériorité en se montrant aux autres comme riche.

Dieu Tout-Puissant déclare dans le Coran :

...وَلَا تُسْرِفُوا إِنَّهُ لَا يُحِبُّ الْمُسْرِفِينَ

« ... **Mais évitez tout gaspillage, car Dieu n'aime pas ceux qui gaspillent !** » (Al-An'am, 6 : 141).



إِنَّ الْمُبَذِّرِينَ كَانُوا إِخْوَانَ الشَّيَاطِينِ...

« Car les gaspilleurs sont les frères des diables... » (Al-Isrâ', 17 : 27)

Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré ce qui suit:

« Dieu vous interdit de désobéir à vos mères, de demander aux gens, ce que vous refusez de leur donner, d'enterrer les filles vivantes, de rapporter toutes sortes de propos, de poser trop de questions et de gaspiller votre fortune. » (Al Boukhari, Istikrâz 19, adab 6).

Gaspiller la richesse signifie la dépenser dans des endroits ou des choses que Dieu Tout-Puissant n'approuve pas. Dieu nous a donné des biens matériels afin que nous puissions répondre à nos besoins, vivre honorablement sans ouvrir nos mains aux autres. Ceux qui les gaspillent inutilement seront un jour dépendant des autres, même pour leurs besoins de base. Par conséquent, nous devons dépenser avec sagesse et nous efforcer de faire la charité, afin que ces biens deviennent une subsistance dans l'Au-delà. Et il est possible de faire charité comme bon nous semble, en commençant par les nécessiteux de notre famille qui nous sont les plus proches.

Ce type de dépense est licite (halal), mais dépenser dans des endroits interdits par Dieu Tout-Puissant est illicite (haram).

Le verset coranique suivant décrit les meilleurs critères de dépenses :

وَالَّذِينَ إِذَا أَنْفَقُوا لَمْ يُسْرِفُوا وَلَمْ يَقْتُرُوا وَكَانَ بَيْنَ ذَلِكَ قَوَامًا

« Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu. » (Al-Furqân, 25 : 67).

Par conséquent, le gaspillage et l'avarice sont de mauvais caractères dont les racines sont en Enfer.

• L'Espionnage (tajassus) :

Tajassus signifie la curiosité de rechercher une chose cachée, tout particulièrement à propos des fautes des autres. Il provient de soupçons sans fondement et des pensées négatives de la personne.

Un des attributs divins (Asma al Husna) est « *Al Satar al Uyûb* » (Celui qui voile les fautes).

C'est pour cela qu'Allah le Tout-Puissant, comme Il l'indique dans le verset coranique cité ci-dessous, désapprouve ceux qui dévoilent les fautes des autres, en particulier les péchés qui ne sont pas nuisibles au bien public :

لَا يُحِبُّ اللَّهُ الْجَهْرَ بِالسُّوِّءِ مِنَ الْقَوْلِ إِلَّا مَنْ ظَلِمَ وَكَانَ اللَّهُ سَمِيعًا عَلِيمًا

«Allah n'aime pas qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on a été injustement provoqué. Et Allah est Audiant et Omniscient.»

(An-Nisâ', 4 : 148).

Lorsque des péchés cachés et des abjections sont espionnés et révélés aux autres, il se produit une propagation, volontaire ou non, telle une maladie contagieuse. Cette diffusion est pire que leur accomplissement, car alors que seules quelques personnes sont affectées par ces immoralités, lorsqu'elles sont annoncées, celles-ci influencent et marquent négativement le subconscient des autres. Un croyant peut réparer les dommages causés par la perpétration du péché, mais une fois qu'il se propage et devient public, personne ne peut éradiquer l'effet négatif qu'il provoque. Cela représente une menace pour le sens moral public. C'est ce qui est prohibé tant par le Coran que par la Sunna. En fait notre Seigneur déclare ceci :

...وَلَا تَجَسَّسُوا...

...Et n'espionnez pas... (Al Hujurat, 49 :12).

À ce sujet, le Prophète ﷺ déclara :

« *Si vous recherchez à dévoiler les choses cachées des gens vous les corrompez ou les y forcerez.* » (Abou Dawud, Adâb, 37).

Le Prophète ﷺ nous a aussi avertis de ne pas espionner les conversations pour apprendre des secrets :

« *Celui qui écoute la conversation d'un groupe, alors qu'ils ne le veulent pas, du plomb sera versé dans leurs oreilles au Jour de Résurrection.* » (Al Boukhari, Tâbîr, 45).



L'espionnage est incompatible avec la fraternité religieuse.

C'est ainsi qu'une personne fut amenée à Abdallah Ibn Mas'ud ؓ et il fut dit à son propos: « Du vin coulait de sa barbe. »

Abdullah répondit: « Il nous a été interdit d'enquêter sur les défauts d'autrui. Si cela nous devient manifeste, nous le saisirons. » (Abou Dawud, Adab. 4890).



Voilà un autre récit sur le sujet :

« Ukbâ ibn Amir ؓ raconte:

“Une personne est venue me dire” : « Je me suis rendu compte que certains de mes voisins buvaient de l'alcool, appelons les gendarmes pour qu'ils les arrêtent.»

Je lui répondis: « N'en fais rien ! Tout d'abord conseille-les et avertis-les.»

Il fit comme je lui avait conseillé mais ils ne renoncèrent pas. Alors il dit à Ukbâ :

« Je leur ai prodigué mes conseils mais ils n'ont pas cessé, je vais appeler les gendarmes. »

Ukbâ dit alors : « Honte à toi ! N'en fais rien ! Parce que j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire: *«Celui qui dissimule les fautes du croyant sera comme s'il avait ressorti de la tombe la fille qui avait été enterrée vivante.»* (Ahmed, IV, 153).

• Le mensonge :

Le mensonge est, certes, l'une des mauvaises actions les plus graves qui entraîne l'Homme en Enfer surtout quand celui-ci compromet le droit d'un Musulman. Un jour, le Messager de Dieu ﷺ dit :

« *Celui d'entre vous qui prélève indûment d'un droit d'un musulman à l'aide de son serment, Allah ﷻ lui assigne l'Enfer et lui interdit le Paradis.* »

Un homme demanda : « Même s'il s'agit d'une chose infime ? »



Le Messager de Dieu ﷺ répondit :

«*Même ce ne fut qu'une brindille d'Arak !*» Et il le dit trois fois. »
(Muslim Iman 218 ; Muwatta Aqdiya 11).

Un autre hadith rapporte que le Prophète ﷺ a dit :

«*La vérité mène à la vertu et la vertu mène au Paradis. Une personne continue à dire la vérité jusqu'à ce qu'aux yeux d'Allah, elle soit appelée véridique. Le mensonge mène au vice et le vice mène à l'Enfer. Une personne continue de mentir jusqu'à ce qu'aux yeux d'Allah elle soit appelée menteuse.* » (Al Boukhari, Adab, 69).

Il est clair que le mensonge est une calamité commise par la langue et celle-ci est le porte-parole du cœur. Ceux qui peuvent contrôler leur langue et éviter de mentir se protégeront d'une punition douloureuse.



Dieu Tout-Puissant dit dans le Saint Coran :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا
يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَالَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ
وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا

« **O vous qui croyez! Craignez Allah et parlez avec droiture afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite.** » (Al Ahzab, 33 : 70 – 71).



Un croyant ne doit pas oublier le sort du menteur le jour du Jugement, que tout ce qu'il dira sera enregistré immédiatement et se doit ainsi de se tenir loin du mensonge. En effet Dieu Tout-Puissant dit :

مَا يَلْفِظُ مِنْ قَوْلٍ إِلَّا لَدَيْهِ رَقِيبٌ عَتِيدٌ

« **Il ne prononce pas une parole sans avoir près de lui un observateur prêt à l'inscrire.** » (Qâf 50 : 18).



Le Prophète ﷺ nous met également en garde contre le mensonge et ses graves conséquences dans le monde à venir :

« Quiconque prétend avoir fait un rêve alors qu'il n'en est rien se verra obligé (au Jour du Jugement Dernier) de nouer deux grains d'orge et il n'y arrivera jamais. De même que celui qui prête oreille à ce que des gens disent à côté de lui malgré leur aversion pour cela - ou leur volonté de s'écarter de lui - aura le Jour du Jugement Dernier les oreilles pleines de plomb fondu. Quiconque fait une sculpture sera (au Jour du Jugement Dernier) châtié et chargé de la ranimer et il n'y parviendra jamais. » (Al Boukhari, Tâbir, 45).

• La Médisance :

La médisance consiste à parler derrière un frère ou une sœur musulmane, en leur absence, d'une manière telle qu'il ou elle n'aimerait pas l'entendre. Dieu Tout-Puissant apprécie tellement l'honneur de l'Homme qu'il n'aime pas qu'on lui porte préjudice en révélant ses erreurs en son absence, c'est pourquoi il annonce dans son Livre Saint qu'un tel acte est un grave tort. Cela montre le degré de Miséricorde de Dieu envers les fautifs, en protégeant leur honneur, même s'ils sont pécheurs.

Une autre raison pour laquelle la médisance est interdite est qu'elle nuit à la paix de la société et nuit au lien de fraternité entre Musulmans. Elle détruit la solidarité et sème des graines de haine dans les cœurs des croyants. Ainsi, elle est considérée comme l'une des principales mauvaises actions en Islam.

Cependant, les gens ont souvent tendance à vouloir justifier leur mensonge en disant que c'est la vérité et non un mensonge. L'une des ignorances des gens à propos de la médisance est décrite dans le récit rapporté des paroles du Prophète ﷺ selon lequel il réprimanda une personne qui racontait les erreurs d'un croyant en son absence : que ses propos soient justes ou faux ceci un péché. De plus, si ces allégations sont fausses, ce n'est plus de la médisance mais de la calomnie, ce qui est pire encore. Par conséquent, se justifier en disant que les propos sont justes augmente simplement le poids du mal sur le médisant et montre son niveau d'ignorance et / ou d'insouciance.

Un jour, le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« Savez-vous ce qu'est la médisance (الغيبَةُ Al Ghibat) ? »

Les compagnons **Y** répondirent : « Dieu et Son Prophète le savent plus que nous. »

L'Envoyé de Dieu **r** a dit : « C'est le fait de parler de ton frère d'une façon qui ne lui plairait pas. »

Certains demandèrent : « Et qu'en est-il, si ce qu'on dit de ton frère est vrai ? »

Il **r** répondit :

« Si ce que tu dis sur lui est vrai, tu te seras rendu coupable de médisance. Mais si ce que tu dis sur lui est faux, tu l'auras alors calomnié. »
(Muslim, Birr, 70 ; Abou Dawud, Adâb, 40/4874).



Le verset suivant du Saint Coran est un avertissement suffisant pour ne pas commettre cette grave erreur :

... وَلَا يَغْتَب بَّعْضُكُم بَعْضًا أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَنْ يَأْكُلَ
لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ رَحِيمٌ

« ... et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort? (Non!) vous en aurez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux. » (Al-Hujurat, 49 : 12).

La médisance est décrite dans le verset comme le fait de « **manger la chair morte de son frère** », cela montre très clairement sa gravité et la nécessité de l'éviter. Comment peut-on manger volontairement un morceau de chair qui appartient à un humain ? Cela montre l'ampleur de la détérioration morale et spirituelle d'une personne.

La médisance provoque une violation des droits privés. Elle nécessite d'être réglée par le talion, où le médisant doit aller s'excuser auprès de la personne dont il a médité en disant : « J'ai dit telle et telle chose à ton sujet auprès de tel et tel. »



Si sa médisance a causé un préjudice à la société, il doit également se repentir devant Dieu, et faire la charité pour espérer son pardon.

Ainsi, la compensation du péché de médisance est très difficile.

Le plus sûr est de tenir sa langue et ne pas se livrer à ce genre de péché.



Allah l'Exalté a interdit la médisance mais aussi le fait d'écouter la médisance parce que le fait de fermer les yeux sur la médisance et l'écouter revient à en être complice.

C'est ainsi qu'en fait un jour, certains de ceux qui étaient avec le Saint Abdullah Dahlawi **g**, qui était alors en état de jeûne, dénigrèrent le Sultan.

Le Saint dit tout de suite : « Aïe ! J'ai invalidé mon jeûne ! »

Un de ses élèves lui dit : « Mais Monsieur vous n'avez pas commis la médisance ! »

C'est alors qu'il répondit : « Oui c'est vrai je n'ai pas médité ! Mais j'ai écouté votre médisance et ceux qui écoutent la médisance sont comme ceux qui médisent. » ¹⁹⁴



Allah le Tout Haut déclare ainsi que les véritables croyants sont loin de tous ces mauvais comportements et attitudes cités ci-dessus.

Il dit que les véritables croyants :

وَإِذَا سَمِعُوا اللَّغْوَ أَعْرَضُوا عَنْهُ...

« **Et quand ils entendent des futilités, ils s'en détournent...** » (El Qasas, 28 : 55).

وَالَّذِينَ هُمْ عَنِ اللَّغْوِ مُعْرِضُونَ

« **Qui se détournent des futilités.** » (Al Mü'minûn, 23 : 3)

Parce qu'un croyant est une personne qui a le sens de ses responsabilités et qui sait qu'il sera interrogé sur tous les bienfaits et les opportunités qui lui auront été offertes et qu'il rendra compte de chacun de ses actes.

Car en fait Allah le Tout Puissant nous ordonne ce qui suit:

وَلَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ إِنَّ السَّمْعَ وَالْبَصَرَ
وَالْفُؤَادَ كُلُّ أُولَئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْئُولًا

« Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le coeur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé. » (Al Isra, 17 : 36).



Le Messager de Dieu ﷺ a dit, par rapport à la médiance :

« Ô vous qui croyez avec la langue dont la foi n'a pas pris place dans le coeur ! Ne médisez pas des Musulmans, ne cherchez pas leurs défauts ! Celui qui suit les défauts de son frère musulman, Allah suivra les siens. Et celui dont Allah suit ses défauts, Il lui dévoilera au grand jour, même ceux qu'il a commis seul dans sa demeure. » (Abou Dawûd, Edeb, 35; At Tirmidhi, Birr, 85; Ibn Kathir, Tafsir, IV, 229).

« Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier dise du bien ou qu'il se taise ! » (Al Boukhari, Adab, 31).

« Celui qui retient sa langue est sauvé ! » (At-Tirmidhi, Qiyamah, 50 ; Dârimî, Riqâq, 5).

La médiance montre la victoire de l'ego instigateur du mal sur l'âme, elle est la manifestation d'une maladie spirituelle du cœur qui menace de destruction dans cette vie et l'Au-delà.

Bien que la perspective islamique soit très claire au sujet de la médiance, les gens tombent malheureusement dedans et prêtent l'oreille à la médiance comme s'ils écoutaient une musique, en s'y habituant sans être dérangé.

Puisse Dieu Tout-Puissant nous faire prendre conscience de cette grave affaire et nous en éloigner !



Puisse notre Seigneur nous aider à nous abstenir de toutes ces mauvaises actions et péchés, qu'ils soient apparents ou cachés !

Les Sauvés de l'Enfer

Ceux qui ont la Foi musulmane sont sauvés du châtimeut éternel du feu de l'Enfer. Cependant, il y en a parmi les croyants que Dieu punira en raison de leurs péchés majeurs. Et ces croyants ne seront finalement sauvés que par le pardon divin ou l'intercession d'autres croyants, ou à la fin de leur punition.

Le Prophète ﷺ nous en informe ainsi dans ce hadith :

« ... Les croyants, lorsqu'ils seront sauvés de l'Enfer, imploreront leur Seigneur pour que leurs coreligionnaires aussi en soient sauvés. Par Celui qui tient ma vie dans sa Main, le Jour de la Résurrection, il y aura parmi vous des gens qui ne seront pas plus exigeants de revendiquer un droit que de voir les croyants être sauvés du Feu en disant :

– Ô notre Seigneur, ils (les gens qui sont restés en Enfer) jeûnaient avec nous, priaient et accomplissaient le Pèlerinage avec nous !

On leur dira alors :

– Sortez ceux que vous connaissez ! Ensuite, ceux-là seront interdit au Feu et ils extrairont de l'Enfer un grand nombre de personnes qui étaient plongées dans le Feu jusqu'au milieu de la jambe ou jusqu'aux genoux.

Ensuite, ils diront :

– Ô Seigneur, il ne reste plus de gens que Tu nous as permis de sortir de l'Enfer !

Dieu Tout-Puissant dira alors :

– Retournez et faites sortir ceux dans le cœur de qui vous trouvez le poids d'un dinar de bien ; puis ils extrairont du Feu un grand nombre de personnes !

Alors ils diront (à nouveau) :

– Ô Seigneur, il ne reste plus de gens que Tu nous as permis de sortir de l'Enfer !

Dieu Tout-Puissant dira :

– Retournez et faites sortir ceux dans le cœur de qui vous trouvez le poids d'un demi-dinar de bien ; puis ils extrairont du Feu un grand nombre de personnes.

Alors ils diront (à nouveau) :

– Ô Seigneur, nous n'avons laissé personne parmi les gens qui répondaient aux critères que Tu nous as donnés !

Dieu Tout-Puissant dira :

– Retournez et faites sortir ceux dans le cœur de qui vous trouvez ne serait-ce que le poids d'une particule puis ils extrairont encore du Feu un grand nombre de personnes.

Ensuite, ils diront :

– Ô notre Seigneur, maintenant nous n'avons laissé personne (en Enfer) ayant quelque bien en lui ! »

Arrivé à cette partie du récit Abû Sa'ïd Al-Khoudrî ؓ , qui rapporte le hadith, dit :

« Si vous ne me croyez pas, quant au récit de ce hadith, alors référez-vous au verset coranique :

“ Certes, Allah ne lèse (personne), fût-ce du poids d'un atome. S'il est une bonne action, Il la double, et accorde une grosse récompense de Sa part. ” » (An-Nisâ 4 : 40).

Le Messager de Dieu ﷺ a continué ainsi son récit :

« Quand les croyants dirent qu'ils n'avaient laissé personne en Enfer avec quelque bien en lui, Dieu ﷻ dira :

Les Anges ont intercédé, les Messagers ont intercédé et les croyants ont intercédé et il ne reste (pour accorder le pardon) que Le Très Miséricordieux, Le Tout-Miséricordieux !

Puis Il puisera une poignée des occupants de l'Enfer et en fera sortir des gens qui n'avaient rien fait de bon et qui étaient carbonisés.

Il les jettera dans une rivière du Paradis appelée « rivière de la vie » et ils en sortiront telle une graine emportée par un torrent.

Ne voyez-vous pas que ceux-là poussent sur ses rives, comme une semence portée par le torrent et se développe.

Vous avez remarqué comment elle se développe à côté d'un rocher ou d'un arbre, et la façon dont le côté faisant face au soleil est généralement de couleur verte, tandis que le côté face à l'ombre est blanc. »

Sur cette dernière parole, un compagnon s'étonna et ne put s'empêcher de dire :

« Ô Messager Dieu, il semblerait que vous étiez berger dans le désert ! »

L'Envoyé de Dieu ﷻ continua :

« Ces gens vont sortir (de la rivière de la vie) comme des perles, et ils auront des colliers, et alors ils entreront au Paradis, après quoi les gens du Paradis (qui les reconnaîtront) diront :

“ Ce sont les gens émancipés par le Bienfaisant. Il les a admis au Paradis sans aucune bonne action, ni aucun bien qu'ils aient envoyé à l'avance ! ”

Ensuite, Dieu Tout-Puissant dira :

“ Entrez dans le Paradis ; tout ce que vous y voyez, vous appartient ! ”

Ils loueront Dieu Tout-Puissant en disant :

“ Ô Seigneur, Tu nous as accordé une faveur que Tu n'as accordée à personne dans le monde ! ”

Alors, Dieu Tout-Puissant dira :

“ Il y a avec Moi une faveur encore mieux que cela ! ”

Les gens du Paradis diront :

“ Ô Seigneur ! Quelle chose peut-être mieux que cela ? ”

Dieu Tout-Puissant dira : “ Ma Satisfaction ! Dorénavant je ne serai plus jamais en colère contre vous ! ”» (Muslim, Iman, 302).



Il ne faut pas oublier que la religion est un tout qui régule chaque phase de la vie. Par conséquent, elle ne peut pas être parfois vécue et parfois abandonnée et donc en aucun cas et à aucun moment de la vie la négligence peut apparaître.

Sinon cette déficience religieuse est décrite comme un péché qui, sauf si Allah le Tout Puissant pardonne, entraîne son auteur vers les douleurs de l'Enfer que les versets décrivent ainsi «le pire des endroits à atteindre»...

Le Prophète ﷺ nous a informés sur le dernier homme qui sortira de l'Enfer pour aller au Paradis :

« ... Puis lorsque le Jugement entre ses serviteurs sera terminé et que, parmi les gens du Feu, certains de ceux qui attestaient qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah voudront en sortir, Dieu Tout-Puissant ordonnera aux Anges de les faire sortir. Ils les reconnaîtront par les traces de prosternation et Dieu a interdit au Feu de dévorer les traces de prosternations du fils d'Adam.

Les Anges les feront sortir alors qu'ils auront été brûlés et il sera versé sur eux de l'eau que l'on appelle l'eau de la vie. Ils vont alors pousser comme la graine pousse dans la terre apportée par le ruisseau.

Il restera un homme qui aura l'Enfer en face de lui qui dira :

“ Seigneur son odeur m'empoisonnent, ses flammes me brûlent alors détourne mon visage de l'Enfer !” Il ne cessera d'invoquer jusqu'à ce que Dieu Le Très-Haut dise :

“ Si je te donne cela, tu ne me demanderas rien d'autre ? ”

Le Serviteur dira :

“ Non par ta puissance ! Je ne te demanderai rien d'autre !

Alors, Dieu Tout-Puissant écartera son visage de l'Enfer.

Puis, après un certain temps l'homme dira :

“ Ô Seigneur ! Rapproche-moi de la porte du Paradis ! ”

Dieu Tout-Puissant dira :



“ N’avais-tu pas prétendu que tu ne me demanderais rien d’autre ? Malheur à toi ô fils d’Adam, tu ne respectes pas tes engagements ! ”

Alors, il ne cessera d’invoquer et à la fin, notre Seigneur dira :

“ Si je te donne cela me demanderas-tu rien d’autre ? ”

Le serviteur répondra :

“ Non par Ta Puissance ! Je ne te demanderai rien d’autre ! ”

Dieu prendra de lui l’engagement qu’il ne demandera rien d’autre et Il l’approchera finalement de la porte du Paradis.

Lorsqu’il verra ce qu’il y a dedans (dans le Paradis) il va se taire le temps qu’Allah voudra puis dira :

“ Ô Seigneur ! Place-moi dans le Paradis ! ”

Dieu Tout-Puissant dira :

“ N’avais-tu pas prétendu que tu ne me demanderais rien d’autre ? Malheur à toi, ô fils d’Adam, tu ne respectes pas tes engagements ! ”

Il répondra :

“ Ô Seigneur ! Ne fais pas de moi la plus triste de tes créatures ! ”

Et il ne cessera d’invoquer jusqu’à ce que Dieu se réjouisse pour lui (Il l’agrée).

Et lorsque Dieu va se réjouir Il lui permettra d’entrer au Paradis.

Enfin, quand il y entrera, Dieu lui dira :

“ Souhaite aussi cela et cela ! (On lui rappellera et apprendra alors les choses qu’il a oubliées.) Alors il les voudra...”

Puis Dieu Tout-Puissant poursuivra : “ Souhaite aussi cela et cela ! ”

Alors il voudra encore cette chose-ci jusqu’à avoir épuisé tous ses souhaits et Dieu lui dira :

“ Tout cela est pour toi et son équivalent avec ! ” »

Abou Hourayra † a ajouté :

« Et c’est le dernier des gens à entrer au Paradis. » (Al Boukhari, Riqāq, 52).



Dans un autre récit, les Musulmans qui sont destinés à l'Enfer seront éprouvés un certain temps.

Après cela, ils seront totalement brûlés tel du charbon de bois et après être restés en Enfer aussi longtemps que Dieu le voudra, ils quitteront l'Enfer grâce à l'Intercession.

Ensuite, ils seront jetés dans les rivières du Paradis pour recevoir une nouvelle vie et un nouveau corps. (Voir Muslim, Iman, 306 ; Ibn Majah, Zuhd, 37).



8^{ème} PARTIE



Le Paradis

Le Saint Coran indique :

« En vérité, Dieu a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis... »

(At-Tawba, 9 : 111)

‘Ali † déclara :

« Rien ne vaut une récompense suffisante pour votre vie et votre richesse, sauf le Paradis. Par conséquent, veillez à ne vendre vos vies et vos biens qu'en échange du Paradis ! »

LE PARADIS

Existant d'ores et déjà, le Paradis a été créé comme une demeure éternelle en récompense, une miséricorde et une bénédiction divine¹⁹⁵.

Le monde d'ici-bas est une épreuve pour nous et après avoir vécu cette vie conformément au Coran et à la Sunna dans la piété (Taqwa), Dieu nous a promis la récompense du Paradis, qui a une beauté bien au-delà de notre imagination et de notre perception.

Selon un hadith l'Envoyé de Dieu ﷺ nous a informés, que la mort sera elle-même tuée et ceux qui entrent au Paradis y demeureront éternellement :

« La mort sera amenée le Jour du Jugement sous la forme d'un bélier de couleur noire et blanchâtre et elle sera posée entre le Paradis et l'Enfer, puis un crieur appellera :

– Ô les gens du Paradis ! Reconnaissez-vous cela ?

Ils se présenteront et répondront :

– Oui Seigneur, ceci est la mort !

Ensuite, un crieur appellera :

– Ô les gens du feu ! Reconnaissez-vous cela ?

Ils se regarderont et répondront :

– Oui Seigneur, ceci est la mort !

Alors il sera égorgé comme on égorge un mouton. On annoncera alors aux deux la vie éternelle ; les gens du Paradis seront en sécurité, tandis que les espoirs des gens de l'Enfer seront anéantis. »

195. Voir Al Boukhari, *Bad ul khalq*, 8.



Alors, l'Envoyé de Dieu ﷺ récita le verset :

« (Ô Prophète !) Préviens-les du Jour des regrets quand on aura irrévocablement prononcé les arrêts, alors qu'ils vivent encore dans l'insouciance et l'impiété ! » (Maryam, 19 : 39).

Le Messenger d'Allah ﷺ a ensuite récité ce verset pointant de la main vers ce monde (pour montrer à ceux qui sont insouciantes.) (Muslim, *Jannah*, 40).



Le Messenger de Dieu ﷺ a annoncé que lorsqu'ils apprendront la vie éternelle, les gens du Paradis seront ravis, tandis que ceux de l'Enfer seront dévastés.

Il est rapporté du Messenger d'Allah ﷺ ce qui suit :

« ... Ensuite, le bélier sera couché et abattu. Si ce n'était pas qu'Allah ait décrété que les habitants du Paradis restent, alors ils mourraient de joie, et si ce n'était pas qu'Allah ait décrété que les habitants du Feu restent, alors ils mourraient de chagrin. » (At Tirmidhi, *Tafsir*, 19/3156).

Puis il ﷺ a ajouté :

« Si une personne pouvait mourir de joie, les élus du Paradis en mourraient ; et si une personne pouvait mourir de tristesse, les damnés de l'Enfer en mourraient. » (At Tirmidhi, *Jannah*, 20/2558)

La seule raison pour laquelle cette joie et cette tristesse sont tellement élevées est l'aspect éternel. Est-ce que l'état de celui auquel on annonce une vie éternelle dans le bonheur peut être le même que celui auquel on annonce une vie éternelle dans la douleur et le tourment ? L'un demeure affranchi de toute peur et angoisse, résidant dans le bonheur et en paix ; tandis que l'autre, est condamné à perpétuité sans espoir, ni salut ! S'il avait ne serait-ce qu'un peu d'espoir, il ne serait pas aussi triste et désespéré.



L'entrée au Paradis de tout croyant se fait par la Grâce divine.

Le Messenger de Dieu ﷺ a dit :

« Personne n'entrera dans le Paradis si ce n'est par la Miséricorde d'Allah ! »



Étonnés, les Compagnons demandèrent : « Même vous, ô Messager d'Allah ? »

Notre Prophète ﷺ répondit :

« *Même moi ! Sauf si Allah me couvre de sa Miséricorde.* » (Al Boukhari, *Riqaq*, 18 ; Muslim, *Munâfikûn*, 71-72)¹⁹⁶

Et il fit un signe avec sa main au-dessus de sa tête.

Ce hadith nous montre que nous devons essayer de faire toutes sortes de bonnes actions pour gagner l'Agrément de Dieu, tout en ne nous fiant pas à ces dernières, mais plutôt en nous réfugiant en la Miséricorde de notre Seigneur. Ce comportement est la devise même de la relation de l'esclave avec son Seigneur.

En outre, les gens du Paradis auront tous des rangs différents selon leur conviction religieuse et leur sincérité dans l'adoration.



Ceux qui, dans ce bas-monde, ont suivi avec arrogance les vains désirs de leur ego et gaspillé leur vie dans la désobéissance sans se soucier pour autant du sort qui les attendait dans l'Au-delà, seront éprouvés d'une peur terrifiante.

Et ceux qui craignaient le châtement de Dieu, passant leur vie dans l'obéissance, suivant le droit chemin de l'Islam, ceux-là seront sauvés de toutes sortes de peurs et de calamités et obtiendront le bonheur éternel.

Le Saint Coran déclare à ce sujet :

« **Tandis que celui qui, redoutant de comparaître devant son Seigneur, aura dompté ses passions, c'est le Paradis qui constituera son séjour.** » (An-Naziat, 79 : 40-41).

« **En revanche, pour ceux qui auront craint de comparaître devant leur Seigneur, il y aura deux Jardins.** » (Ar-Rahmân, 55 : 46).

(Les pieux serviteurs se diront entre eux, au Paradis :)

196. Voir aussi Ibn Majah, *Zühd*, 20; Dârimî, *Riqaq*, 24.



« **Jadis, diront-ils, nous vivions dans la contrition parmi les nôtres. Aussi Dieu S'est-Il montré Bienveillant à notre égard, en nous préservant du supplice de l'Enfer ! Nous ne cessons, jadis, de L'invoquer, car Il est Plein de Bonté et de Clémence !** » (At-Tûr, 52 : 26-28).

Comme indiqué dans le Coran, Dieu Tout-Puissant ne fera ressentir aucune fatigue ni lassitude au Paradis :

« **Louange à Dieu, s'écrieront-ils, qui a éloigné de nous toute angoisse ! Notre Seigneur est en vérité Plein d'indulgence et de gratitude.**

Béni soit-Il pour nous avoir installés dans la demeure éternelle où nous n'aurons à connaître ni fatigue, ni lassitude ! » (Fâtir, 35 : 34-35).

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *Des gens, dont les cœurs sont semblables à celui des oiseaux (dans la douceur, la confiance placée en Allah et la crainte d'Allah.), entreront au Paradis !* » (Muslim, *Jannah*, 27).

En d'autres termes, le Paradis est la station finale des croyants au cœur doux, pur et soumis à Dieu. Ceux-là craignent de perdre l'Agrément divin et de récolter Sa colère.

L'immensité et la beauté du Paradis

Dieu Tout-Puissant décrit l'immensité du Paradis comme suit :

وَسَارِعُوا إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَجَنَّةٍ
عَرْضُهَا السَّمَاوَاتُ وَالْأَرْضُ أُعِدَّتْ لِلْمُتَّقِينَ

«**Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux**» (Al 'Imrân, 3 :133)¹⁹⁷.

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit, à ce sujet :

« *Il y a dans le Paradis cent degrés et la distance entre chaque degré est de cent ans.* » (At Tirmidhi, *Jannah*, 4/2529).

« (Au Paradis) Ceux qui sont en bas verront les gens de haut degré comme les étoiles naissantes (du monde d'ici-bas). Abû Bakr et Omar en font partie, ils sont encore même plus vertueux. » (At Tirmidhi, *Manâkib*, 14/3658; Ibn Majah, *Muqaddima*, 11; Ahmed, III, 26, 98)¹⁹⁸.

Un jour, le Prophète ﷺ dit :

« Certes, les gens du Paradis apercevront les gens des appartements au-dessus d'eux comme vous voyez l'étoile filante dans l'horizon qui traverse l'horizon d'est en ouest, ceci à cause de la différence qu'il y a entre eux. »

Les Compagnons demandèrent :

« Ô Messager d'Allah ! Ceux-ci sont les degrés des Prophètes, personne d'autre qu'eux ne peut les atteindre ? »

Le Messager d'Allah ﷺ répondit :

« Certes si, par celui qui détient mon âme dans sa main ! Ce sont des hommes qui ont cru en Allah et ont attesté de la véridicité des Prophètes ! » (Al Boukhari, *Bad ul Khalq* 8, *Rikak* 51; Muslim, *Jannah*, 11).



Le Prophète ﷺ, quand il fut interrogé sur les palais du Paradis, décrit leur beauté comme suit :

« Il sont fait de briques d'or et d'argent alternées, leur ciment est le musc, leur sol est le safran et leurs petits cailloux sont des perles et des rubis. Le tronc de tous les arbres est en or.¹⁹⁹ Il ajouta : « Il y a un arbre si grand que si un cavalier avançait dans son ombre durant 100 ans il ne l'aurait pas traversé. »²⁰⁰

En effet, il y a deux Paradis où les vaisselles, les parures et tout ce qu'ils contiennent est en or. Et deux autres, où les vaisselles, les parures et tout ce qu'ils contiennent est en argent.²⁰¹

198. Voir aussi Al Boukhari, *Riqaq*, 51; Muslim, *Jannah*, 10.

199. At Tirmidhi, *Jannah*, 1/2525.

200. Al Boukhari, *Riqaq*, 51 ; *Bad ul Khalq*, 8, *Tafsir*, 56/1 ; Muslim, *Jannah*, 6-8 ; At Tirmidhi, *Jannah*, 1/2524.

201. At Tirmidhi, *Jannah*, 2/2528.



Les Récompenses du Paradis

Dans le Saint Coran, de nombreux versets décrivent la beauté et les récompenses du Paradis :

« **Annonce à ceux qui croient et pratiquent de bonnes œuvres qu'ils auront pour demeures des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux ; chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un fruit des jardins, ils diront : C'est bien là ce qui nous avait été servi auparavant. Or, c'est quelque chose de semblable (seulement dans la forme) ; ils auront là des épouses pures, et là ils demeureront éternellement.** » (Al-Baqara, 2 : 25).

« **Certes, les pieux (ceux qui craignent et se réfugient en la Miséricorde de Dieu) auront accès à des Jardins et à des sources. Entrez-y, en paix et en toute confiance ! leur sera-t-il dit. Leurs cœurs auront été purgés de toute haine. Ils y vivront en frères, se tenant face à face sur leurs trônes. Toute souffrance leur sera épargnée et nul ne pourra jamais les déloger.** » (Al-Hijr, 15 :45-48).

« **À ceux-là sont réservés les jardins d'Éden, où coulent des ruisseaux et où ils seront parés de bracelets d'or, vêtus d'habits verts de soie et de brocard, et accoudés sur des divans. Quelle belle récompense et quel magnifique séjour !** » (Al-Kahf, 18 : 31).



Lorsque les Musulmans entreront au Paradis, ils oublieront toute leur peur et leur angoisse, ils ne ressentiront plus jamais aucune de ces émotions négatives. De plus, Dieu leur offrira des récompenses et des cadeaux, bien au-delà de leur imagination. Les versets suivants témoignent de cette réalité :

« **Et auxquels il sera dit : Ô Mes serviteurs ! N'ayez aucune crainte ni affliction en ce Jour ! Vous qui croyez en Nos Signes et qui êtes soumis, entrez au Paradis, vous et vos épouses, où vous serez honorés ! Et on fera circuler parmi eux des plats d'or et des coupes contenant tout ce qui flatte l'âme et réjouit l'œil. Et vous y serez pour l'éternité. Tel est le Paradis qui vous sera donné en héritage pour prix de vos œuvres passées et où vous trouverez des fruits, en abondance, dont vous vous délecterez.** » (Az-Zukhruf, 43 : 68-73).

« Et c'est ainsi que Dieu les préservera du mal d'un tel jour, leur fera connaître la splendeur et la joie, et les gratifiera, pour ce qu'ils auront enduré, du Paradis et d'habits de soie. Là, accoudés sur des lits somptueux, ils n'auront à subir ni l'ardeur du soleil, ni l'intensité du froid, car les ombrages du Paradis les couvriront et ses fruits seront à leur portée. Et l'on fera circuler parmi eux des vases d'argent et des coupes transparentes ; des coupes cristallines en argent dont le contenu sera dosé à leur convenance. Et ils boiront, dans ces coupes, une liqueur ayant la saveur du gingembre, puisée à une source, nommée là-bas Salsabîl. Et parmi eux circuleront des éphèbes immortels qu'on prendrait, à les voir, pour des perles dispersées. S'il t'était donné de jeter un regard en ces lieux, tu n'y verrais que délice et faste royal. Et couverts de satin vert et de brocart, les habitants du Paradis porteront en parure des bracelets d'argent et dégusteront une boisson d'une grande pureté, offerte par leur Seigneur. » (Al-Insân, 76 : 11-21).



Ali ؑ a rapporté que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Au Paradis, il y a des appartements dont on voit l'extérieur depuis l'intérieur et dont on voit l'intérieur depuis l'extérieur. Un Bédouin s'est levé et a dit: «Qui sont-ils pour ô Prophète d'Allah?» Il dit : “Ceux-là sont réservés à ceux « dont les paroles sont bonnes, qui offrent à manger, qui continuent le jeûne et qui passent la nuit à veiller en prière alors que les gens dorment !”» (At Tirmidhi, Jennah, 2527, Birr, 53/1984).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Au Paradis il y aurait pour un croyant une tente d'une seule perle creusée dont la largeur serait de soixante miles. Il serait destiné à un croyant et les croyants le contourneraient et aucun ne pourrait voir les autres. » (Al Boukhari, Bad ul Khalq, 8 ; Tafsir, 55/2 ; Muslim, Jennah, 23 -25).



Un jour, l'Envoyé de Dieu ﷺ dit : « Les gens du Paradis mangent et boivent mais ne crachent pas, ne font pas leurs besoins et ne se mouchent pas ! »

Surpris, les Compagnons ؓ demandèrent : « Alors, que devient la nourriture ? »



Le Prophète ﷺ répondit : *« Ils font juste un rot parfumé, ont une sueur qui sent le musc et glorifient Allah Tout-Puissant et Le louent tout comme ils respirent. »* (Muslim, *Jannah*, 18)²⁰²



Les gens du Paradis apprécieront les bénédictions offertes et n'éprouveront dorénavant ni difficulté ni souffrance. Ils auront des corps imberbes, les yeux enduits de Khôl et ils seront d'une beauté inimaginable. Ils auront trente ou trente-trois ans, mais pas plus.²⁰³ Au Paradis pas de fatigue sera inexistante, pas de saleté, ni de poussière. Les fluides nasaux et auriculaires, considérés comme désagréables, n'existeront plus. Personne n'aura de mauvais comportement et ne formulera de paroles vulgaires et inutiles. Tous éprouveront mutuellement de la compassion et le doux besoin de se visiter.

Le Prophète ﷺ a dit :

« Le premier groupe qui pénétrera au Paradis aura l'éclat de la pleine lune et ceux qui viendront après, brilleront comme l'astre le plus lumineux. Leurs cœurs battront à l'unisson, comme un seul cœur. Ils ne connaîtront ni désaccord, ni haine ; chacun des hommes aura deux femmes, si belles que dans la transparence de leurs jambes on distinguera la moelle de leurs os. Ils glorifieront Dieu matin et soir et ne seront jamais malades. Ils n'auront pas de sécrétions buccales ou nasales et leurs vases seront en or et en argent et on brûlera de l'aloès dans leurs encensoirs. Ils seront à l'image leur père Adam et grand de soixante coudées.» (Al Boukhari, *Al Anbiya*, 1, *Bad ul Khalq*, 8, Muslim, *Jannah*, 14 – 19)²⁰⁴

Le hadith mentionne que les gens du Paradis ressembleront tous à leur père Adam ﷺ. En d'autres termes, ils ressembleront à Hazret-i Adam par leur longueur, leur beauté, leur perfection, leurs imperfections et leur honte. Sa taille était de soixante coudées. Depuis Adam jusqu'à la fin des temps, les Hommes sont venus avec tous leurs aspects en taille, durée de vie et beauté. Au Paradis, tout le monde aura la même taille.²⁰⁵

202. Voir aussi Al Boukhari, *Bad ul Khalq*, 8 ; *Al Anbiyah*, 1).

203. At Tirmidhi, *Jannah*, 12/2545.

204. Voir aussi At Tirmidhi, *Qiyamah* 60, *Jannah* 5; Ibn Majah, *Zühd*, 39.

205. Al Boukhari, *Al Anbiya*, 1 ; *İsti'zan*, 1 ; Muslim, *Jannah*, 28).

D'autres Ahadith rapportent ce qui suit :

« ...Au Paradis leurs peignes seront en or... Chacun d'entre eux aura deux épouses, elles seront tellement belles que l'on pourra voir la moelle de leurs jambes à travers la chair.²⁰⁶ Il n'y aura pas de divergences ni de haine entre eux, ils seront comme le coeur d'un seul homme. Ils feront les louanges d'Allah le matin et le soir. » (Al Boukhari, *Bad ul Khalq*, 8, *Al Anbiya*, 1 ; Muslim, *Jannah*, 14-17).

Il ne faut pas se méprendre en concluant à partir de ces narrations que les bénédictions apportées aux femmes sont moindre par rapport à celles données aux hommes. Les hommes et les femmes sont égaux dans l'obtention des bénédictions. Toutefois il se peut qu'il y ait des différences sur certains aspects en fonction de leur nature. Alors que les hommes recevront des houris, les femmes recevront d'autres bénédictions liées à leur état. En fait, les dames pieuses qui entreront au Paradis y seront créées sous une forme beaucoup plus belle et parfaite que dans le monde, elles seront purifiées de toutes les manières et elles atteindront la perfection de la bonté. De plus les pieuses croyantes qui entreront au paradis seront supérieures aux houris en tous points.

De plus, le Messager d'Allah ﷺ a dit: « ...Le Paradis est en dessous du pied de ta mère. »²⁰⁷

En faisant ce commandement il éleva ainsi la femme à la position et l'honneur qu'elle mérite.

En fait, les Ahadith suivants montrent la valeur supérieure accordée à une femme juste:

«Le monde n'est qu'un avantage temporaire. Son atout le plus bénéfique c'est une femme pieuse et juste. » (Muslim, *Rada*, 64; An Nasai, *Nikah*, 15; Ibn Majah, *Nikah*, 5).

«J'ai aimé de ce monde les femmes et les parfums et la réjouissance de mes yeux se trouve dans la prière. » (An Nasai, *Ashratun Nisa*; Ahmed, III, 128, 199)

206. Muslim, *Jannah*, 14.

207. An Nasai, *Jihad*, 3104 ; Ahmed, III, 429; Suyûti, I, 125.



Il faut également mentionner qu'une femme qui a eu plusieurs mariages dans le monde épousera le plus pieux d'entre eux au Paradis.



La nourriture et les boissons qu'on sert aux gens du Paradis ne sont pas pour soulager leur faim ou pour guérir de quoi que ce soit. Tout comme l'utilisation de l'encens, le musc ne sera point pour couvrir les mauvaises odeurs, mais tout simplement pour le plaisir. Dieu Tout-Puissant indique dans le Coran :

إِنَّ لَكَ أَلَّا تَجُوعَ فِيهَا وَلَا تَعْرَىٰ وَأَنَّكَ لَا تَظْمَأُ فِيهَا وَلَا تَصْحَىٰ

«Car tu n'y auras pas faim ni ne sera nu. Tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil!» (Tâ-Hâ, 20 : 118-119)²⁰⁸.

Selon un hadith l'Envoyé de Dieu ﷺ a indiqué :

« Celui qui entrera au Paradis sera comblé de tels bienfaits, qu'il n'éprouvera pas de tristesse, ses vêtements ne s'useront pas et sa jeunesse ne déclinera pas ! »

Un crieur appellera :

« Certes, vous serez en bonne santé et ne tomberez jamais malade, certes, vous allez vivre et ne jamais mourir, certes, vous resterez jeunes et ne vieillirez jamais, certes, vous allez être comblé de bienfaits et jamais un mal ne vous touchera. »

Cet état est exprimé dans ce verset : « ...Et, au même moment, une voix les interpellera : Voici le Paradis ! C'est l'héritage qui vous échoit pour prix de vos bonnes œuvres. » (Al-A'râf, 7 : 43) ; (Muslim, Jennah, 25)²⁰⁹.

Les Rivières du Paradis

Dieu Tout-Puissant indique dans le Coran :

« Voici l'image du Paradis promis aux croyants : il y coulera des ruisseaux à l'eau toujours pure et limpide, des ruisseaux de lait

208. Kurtubî, *Tezkire*, s. 984.

209. Voir aussi At Tirmidhi, *Tafsir*, 41.



à la saveur inaltérable, des ruisseaux d'un vin délicieux à boire, des ruisseaux d'un miel pur et distillé. Et des fruits de toutes sortes y seront offerts aux croyants, ainsi que le pardon de leur Seigneur. Ce sort est-il comparable à celui qui est réservé aux damnés qui seront voués, pour l'éternité, à l'Enfer, où leur boisson sera l'eau bouillante, qui leur déchirera les entrailles ?» (Muhammad, 47 :15).

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« Il y a, dans le Paradis, une mer d'eau, une mer de lait, une mer de miel, une mer de vin, puis ensuite les fleuves prennent leurs sources d'elles. » (At Tirmidhi, Jennah, 27/2571).

Cependant le vin du Paradis ne ressemble pas au vin de ce monde.

Dieu L'Exalté le décrit ainsi dans le Saint Coran :

« On fera circuler entre eux, dans des coupes, une liqueur limpide et d'une saveur exquise, qui ne provoque ni ivresse, ni malaise. Et ils auront auprès d'eux leurs épouses aux grands yeux, au regard chaste, et au teint d'une blancheur immaculée. » (As-Saffat, 37 : 45-49).



Un jour, on demanda au Messenger de Dieu ﷺ :

« Qu'est-ce que le Kawthar ? »

Le Prophète ﷺ répondit :

« C'est un fleuve qu'Allah m'a donné dans le Paradis, il est plus blanc que le lait, plus sucré que le miel, il y a près de lui un oiseau dont le cou est comme celui d'un chameau. »

Omar ؓ dit :

« Certes, cet oiseau est comblé de bienfaits ! »

Sur cela, le Messenger de Dieu ﷺ ajouta :

« Ceux qui en mangeront (les gens du Paradis) seront encore plus comblés que cela ! » (At Tirmidhi, Jennah, 10/2542).



Une Beauté au-delà de l'imagination

Le Prophète ﷺ décrit ainsi la beauté inimaginable du Paradis :

« ...La place de l'arc de l'un d'entre vous ou de son pied dans le Paradis est meilleure que la vie d'ici-bas et tout ce qui s'y trouve. Et si une femme parmi les femmes du Paradis apparaissait sur la Terre, elle illuminerait l'espace qu'il y a entre les deux et son odeur remplirait ce qu'il y a entre les deux et, certes, son foulard est meilleur que la vie d'ici-bas et ce qui s'y trouve. » (Al Boukhari, *Riqaq*, 51).

« Si ce qui sert à orner un ongle au Paradis apparaissait, cela suffirait à orner tout ce qu'il y a entre les cieux et la terre. Et si un de ceux du Paradis dévoilait ses bracelets, ils couvriraient la lumière du soleil comme la lumière du soleil couvre la lumière des étoiles. » (At Tirmidhi, *Jannah*, 7/2538).

Anas † raconte :

« Un morceau de toile en soie (du côté d'Ukaydir) fut offert au Messager de Dieu ﷺ en tant que présent. Les gens se le passèrent entre eux et furent étonnés de sa beauté et de sa douceur.

Le Prophète ﷺ leur dit :

« Par celui qui détient mon âme dans Sa main je jure que les mouchoirs de Sa'd Ibn Mu'adh au Paradis sont meilleurs que cela. » (Al Boukhari, *Bad ul Khalq*, 8 ; *Manakib al Ansar*, 12).



Un jour, un homme demanda au Prophète ﷺ :

« Les gens du Jardin dorment-ils ? »

Le Prophète ﷺ répondit :

« Le Sommeil est le frère de la mort et les gens du Paradis ne meurent pas ! » (Beyhaki, *Shuab*, VI, 409/4416; Haythami, X, 415).

Dans la vie d'ici-bas les gens vieillissent, et quand ils regardent dans le miroir, ils voient leur visage se faner de jour en jour. Mais au Paradis, l'inverse se produira, à savoir que de jour en jour, leur beauté augmentera.²¹⁰

Le Messager de Dieu ﷺ indiqua cette vérité telle que rapportée dans un hadith :

« Il y a dans le Paradis un marché tenu tous les vendredis et un vent (souffle) du Nord qui passe sur les visages des gens et sur leurs vêtements, ce qui augmentera leur beauté, et ils retourneront à leurs familles, plus beaux qu'à leur départ.

Leurs familles diront : “ Par Allah ! Vous êtes revenus plus beaux qu'à votre départ ! ”

Ils répondront : “Par Allah ! Vous aussi vous êtes plus beaux ! ”»
(Muslim, *Jannah*, 13).

Cheikh Mekinuddine Esmer ﴿﴾ a dit : « J'ai vu en rêve une Hourie me dire : “ Je t'appartiens et tu es à moi. Son discours était si doux et si plaisant que pendant deux ou trois mois après ce jour je vomissais quand j'entendais les paroles d'un humain.” » (Ibn Atâullah al-Iskenderî, *Tâcu'l-Arûs*, p.40).



Le Messager de Dieu ﷺ indiqua les bénédictions octroyées au dernier résidant du Paradis :

« Je connais le dernier à sortir de la Géhenne et le dernier à entrer au Paradis.

Un homme sortira de l'Enfer en rampant, Dieu Tout-Puissant lui dira : “Va, entre au Paradis !”

Il s'arrêtera devant et il lui semblera être plein.

Il retournera et dira : “ Ô mon Dieu, je l'ai trouvé plein !”

Dieu Tout-Puissant lui dira une seconde fois : “ Va et entre au Paradis !”

Il arrivera devant, il lui semblera encore être plein.

Il retournera et dira : “ Ô mon Dieu, je l'ai trouvé plein (il n'y a pas de place pour moi) !”

Dieu lui dira pour la troisième fois : “ Va, entre au Paradis. Tu auras le monde entier et dix fois plus !”



Il dira : “ (Ô mon Dieu !) Te moques-Tu de moi alors que Tu es l’unique Roi ? ” »

Celui qui rapporte le hadith dit : « J’ai constaté que le Prophète ﷺ souriait jusqu’à découvrir ses molaires. »

Les compagnons **Y** se dirent entre eux : « Cet homme est celui qui entre au plus bas échelon du Paradis. » (Al Boukhari, Riqaq, 51).

Les Musulmans du Paradis seront comme des rois régnant sur leurs propres royaumes. Dieu Tout-Puissant donnera à chacun un royaume incomparablement plus grand et plus riche que n’importe quel roi dans ce monde.²¹¹

Cette bonne nouvelle nous est donnée dans ce verset du Coran :

وَإِذَا رَأَيْتَ ثَمَّ رَأَيْتَ نَعِيمًا وَمُلْكًا كَبِيرًا

« **Et quand tu regarderas là-bas, tu verras un délice et un vaste royaume !** » (Al-Insân, 76 : 20).

Si la récompense de la personne la plus humble du Paradis est celle-ci, imaginez ce que Dieu accordera à ceux qui ont des hauts degrés dans le Paradis. Comme mentionné dans le hadith suivant, les gens du Paradis recevront différents degrés de récompense en fonction de leur servitude dans ce monde :

« Il y a cent degrés au Paradis qu’Allah a préparés pour ceux qui combattent dans sa voie. La distance entre deux degrés est comparable à la distance entre le ciel et la Terre, donc si vous demandez quelque chose à Allah, demandez-Lui ” Le Firdaws” ! » (Al Boukhari, Jihad, 4 ; Tawhid, 22).²¹²



En dehors de ces récompenses, dont le Prophète ﷺ nous a informées, il y en a tellement d’autres que les gens du Paradis verront ! Le Messenger de Dieu ﷺ a dit :

211. At Tirmizî, *Tafsîr*, 32/3198; Ibn Majah, *Zühd*, 4; Kurtubî, *Tezkire*, s. 1022.

212. Voir aussi An Nasâï, *Jihâd*, 18; Ahmed, II, 335, 339.

« Allah, Exalté soit-Il, a dit : J'ai préparé (au Paradis) pour Mes serviteurs vertueux ce que nul œil n'a vu, nulle oreille n'a entendu et ce que nul esprit humain n'a jamais imaginé ! Lisez donc ce verset si vous le voulez :

« **Nul ne peut soupçonner les multiples joies par lesquelles seront récompensées les œuvres de ces hommes !** » (As-Sajda, 32 : 17) ; (Al Boukhari, Bad ul Khalq, 8).

De même, Sahl Ibn Sa'd ؓ rapporte :

« Un jour, alors que j'étais en compagnie du Messager de Dieu ﷺ, il fit une description du Paradis et conclut avec ces mots : *“Ce sera un lieu tel que nul œil n'en a jamais vu, nulle oreille n'en a jamais rien entendu, et tel que nul cœur n'a jamais pu imaginer !”* »

Puis Il récita les versets suivants :

« **Ceux dont les flancs s'arrachent à leurs lits pour prier leur Seigneur** (les prières de Tahajjoud), **avec crainte et espoir, et qui donnent en aumône une partie de ce que Nous leur avons accordé. Nul ne peut soupçonner les multiples joies par lesquelles seront récompensées les œuvres de ces hommes !** » (As-Sajda, 32 :16-17) ; (Muslim, *Jannah*, 2 - 5).

La Couronne des bienfaits du Paradis : l'Agrément divin

Dans ce monde, ceux qui ont fait usage de leurs souffles dans la voie de la vérité et qui ont atteint le bonheur éternel recevront des cadeaux et des bienfaits à la hauteur de la Gloire divine dans le Paradis.

La couronne de toutes ces bénédictions est « l'Agrément de Dieu » envers Ses serviteurs comme mentionné dans le verset suivant :

قُلْ أَوْثَقْتُكُمْ بِخَيْرٍ مِّنْ ذَلِكُمْ لِلَّذِينَ اتَّقَوْا عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٌ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا
الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَأَزْوَاجٌ مُّطَهَّرَةٌ وَرِضْوَانٌ مِّنَ اللَّهِ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِالْعِبَادِ

« (Ô Messager !) Dis : Puis-je vous apprendre quelque chose de meilleur que tout cela ? Pour les pieux, il y a, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer



éternellement, et aussi, des épouses purifiées, et l'Agrément d'Allah. Et Allah est Clairvoyant sur Ses serviteurs. » (Al Imran, 3 :15).²¹³

Les Sages indiquèrent que la mention Jannah - « Jardins » signifie les Paradis physiques, tandis que Ridwân fait référence à un Paradis spirituel, qui est le degré le plus élevé des Jardins du Paradis ...

Au premier de ces niveaux, le serviteur est satisfait de son Seigneur.

Puis ensuite, Dieu Tout-Puissant est satisfait de son Serviteur.

Ceci est mentionné à la fin de la sourate « l'Aube » : « **Retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !** » (Al Fajr, 89 : 28) ²¹⁴»

Dans un autre verset, Dieu Tout-Puissant indique les récompenses au Paradis :

وَعَدَ اللَّهُ الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا
وَمَسَاكِينَ طَيِّبَةً فِي جَنَّاتِ عَدْنٍ وَرِضْوَانٌ مِّنَ اللَّهِ أَكْبَرُ ذَلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ

« **Dieu a promis aux croyants et aux croyantes des Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux, pour l'Éternité, ainsi que de magnifiques demeures situées dans les Jardins d'Éden. Et leur satisfaction d'avoir été agréés par le Seigneur sera bien plus grande encore, et c'est là, pour eux, le suprême bonheur !** » (At-Tawba, 9 : 72).

L'Agrément de Dieu est la meilleure de toutes les récompenses du Paradis. En effet, Dieu est la source de tout bien, de tout bonheur et toutes sortes d'honneur.

Ainsi, celui qui accomplit son devoir de serviteur dans la sincérité, et seulement pour gagner l'Agrément divin, aura atteint le plus grand des mérites et le plus haut rang de bonheur.



Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« *Notre Seigneur s'adressera aux gens du Paradis :*

213. Voir aussi Al Maïda, 5 : 119.

214. Râzî, *Mefâtihu'l-Ġayb*, [Al Imrân, 15].

“Ô gens du Paradis !”

Ils répondront :

“ Nous voilà, à Ta disposition, Seigneur !”

Notre Seigneur leur demandera :

“ Êtes-vous satisfaits ?”

Ils répondront :

“ Comment nous ne le serions-nous pas, alors que Tu nous as donné ce que Tu n’as donné à aucune de Tes créatures ! ”

Notre Seigneur dira :

“ Moi, je vous donnerai mieux que cela ! ”

Les gens du Paradis :

“ Ô Seigneur ! Et qu’est-ce qui serait mieux que cela ?”

Dieu Tout-Puissant dira :

“ Je vous accorderai Ma Satisfaction et, après cela, Je ne serai jamais mécontent envers vous.”» (Al Boukhari, *Riqaq*, 51, *Tawhid*, 38; Muslim, *Jannah*, 9)²¹⁵

Ce hadith nous indique clairement que Dieu Tout-Puissant aime Ses serviteurs et qu’Il est plein de Miséricorde et de compassion envers eux. Il veut qu’ils vivent dans les jardins du Paradis en pleine jouissance et satisfaction. Dans ces plaisirs intenses, Il ne veut même pas que nous nous embarrassions avec des questions telles que « commettons-nous ainsi une faute ; est-ce que notre Seigneur nous agréé ? ... ». Après avoir demandé à Ses serviteurs leur contentement, pour couronner leur bonheur, Il annoncera qu’Il sera éternellement satisfait d’eux et qu’Il ne se mettra plus jamais en colère.

Quel honneur et surtout quel bonheur pour des créatures au capital inexistant, d’être honorées par ces Louanges et Bienfaits divins !

215. Tirmizî, *Jannah*, 18.



Ismail Hakkı al Bursawi  a fait l'avertissement suivant, soulignant l'insouciance générale des êtres humains dans la vie du monde, en échange de la grâce infinie et des dons d'Allah Tout-Puissant:

« D'un côté un morceau d'os de l'oreille entend,

Une partie du globe oculaire huileux voit,

Une langue, morceau de chair parle,

D'un autre côté la terre avec ses arbres, ses rivières, le ciel et ses étoiles lumineuses, les plantes avec leurs fruits et leurs graines, les animaux avec leur viande et leur graisse,

La nuit donnée aux gens pour se reposer

Le jour qui apporte autant de bénédiction qu'Il le veut

Comme est grande la gloire d'Allah !

Même si vous ne pouvez pas Le servir correctement Il vous entraîne et vous nourrit (vous donne de la valeur et vous fournit une nourriture matérielle et spirituelle) comme s'il n'y avait pas d'autres serviteurs que vous. Et pourtant vous dans votre servitude, vous agissez comme s'il y avait un autre Seigneur (abri, soutien) autre que Lui. (Quelle terrible insouciance, que cette douce ignorance de soi!) »²¹⁶

Ruyatullah : La Vision d'Allah

Comme l'indique le Coran la récompense suprême de ceux qui atteignent l'Agrément divin, la sera la vision de Dieu Tout-Puissant :

وَجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاصِرَةٌ إِلَىٰ رَبِّهَا نَاطِرَةٌ

«Ce jour-là il y aura des visages resplendissants qui regarderont leur Seigneur.» (Al-Qiyâma, 75 : 22-23).

Le Prophète  raconte ce fait:

« Lorsque les gens du Paradis y entreront, Dieu Tout-Puissant leur dira:

“Voulez-vous que Je vous donne quelque chose de plus ?”

Ils répondront :

“ Ô Seigneur ! N’as-Tu point illuminé nos visages ? Ne nous as-Tu pas fait entrer au Paradis et préservés de l’Enfer !”

Voilà que l’on retirera le voile (Ils observeront la Face de leur Seigneur). Aucune bénédiction plus grande que regarder leur Seigneur ne leur a été donné. » (Muslim, *Iman*, 297; At Tirmidhi, *Tafsîr al-Kur’ân*, 11).



Les faveurs divines sont si fortes que les serviteurs en voudront sans arrêt comme l’explique en ces termes le Saint Abû Yazid Al-Bistâmî ﴿﴾ :

« Dieu Tout-Puissant a des serviteurs privilégiés dans le Paradis qui, s’ils étaient privés, ne serait-ce qu’un court instant, de voir leur Seigneur, ils supplieraient leur Seigneur à cause de cela, comme les gens de l’Enfer Le supplie pour se libérer du Feu. »²¹⁷

Ismail Hakkî al Bursawî ﴿﴾ dit, dans son exégèse du Coran:

« Il existe trois types Fêtes : La première est celle d’après le mois de Ramadân et celle d’après le Pèlerinage, ce sont des moments de récompenses pour les Musulmans en ce monde. La deuxième Fête sera quand nous mourrons avec une foi accomplie et enfin, notre troisième et plus grande Fête sera de voir Dieu Tout-Puissant au Paradis. »²¹⁸



Ainsi, celui veut atteindre la Fête suprême au Paradis, qui est la Vision divine, doit s’imprégner de piété et s’épanouir en ayant une vie conforme au Coran et à la Tradition du Prophète ﴿﴾.

L’Imâm Shârânî ﴿﴾ a dit :

« Ô mes frères ! Augmentez vos bonnes actions et adorations en pensant aux bénédictiones qui vous attendent au Paradis ! Parce que toute prescription

217. Abû Nuaym, *Hilye*, X, 34; Kucheyrî, *Risâle*, s. 499.

218. Ruh al Bayan, c. 2, s. 200.



*du Coran a son équivalent en degré de récompense dans le Paradis. On accède à ces bénédictions seulement en appliquant ces recommandations. »*²¹⁹

De plus, il faut que le serviteur réclame sérieusement le Paradis, ce qui n'est possible qu'avec le consentement divin, à chaque étape de sa vie et se réfugie en Allah de l'Enfer, manifestation de la colère divine, avec la même sensibilité. En fait Omar **t** à fait une exégèse à propos du verset :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre, qui le récitent comme il se doit, ceux-là y croient... »

Il a dit: « Quand il lit les versets dans lesquels le paradis est mentionné, il le demande à Allah et quand les versets mentionnés sur l'Enfer arrivent, ils se réfugie auprès d'Allah contre l'Enfer. « (Ibn Abi Hâtim, *Tafsir*, I, 218 ; Ali el Muttakî, *Kenz*, 357/4230).

Puisse Dieu Tout-Puissant nous libérer de l'Enfer et nous inviter au Paradis suprême ! Qu'Il nous compte et nous honore parmi Ses pieux serviteurs qu'Il aura comblés par Ses bienfaits et Sa Face ! Amîn !

Les Portes ouvrant au Paradis : les Obligations Physiques et Internes

Notre devoir dans ce bas-monde est de nous préparer pour l'au-delà et de ne pas nous laisser tromper par le charme que cette vie passagère veut nous offrir.

Pour y parvenir, le croyant doit accomplir davantage d'adorations, développer sa servitude et tous types de sacrifices dans la voie de Dieu. Ainsi, ceux-là nous conduiront à la Satisfaction de Dieu et l'acceptation de notre visa d'entrée au Paradis.

Par définition, l'Homme se compose de deux natures : une physique et l'autre interne. C'est la raison pour laquelle, les ordres divins se rapportent aussi à ces deux entités, ceux relatifs à notre corps sont physiques et ceux relatifs à notre âme sont internes. On ne peut considérer l'un sans l'autre ; ces deux-là se complètent pour gagner l'Agrément divin.

Parmi les principales obligations physiques de l'islam, qui nous conduiront au bonheur éternel figurent : la Prière, le Jeûne du mois du Ramadan, l'Aumône (Zakât), le Pèlerinage à La Mecque et toutes autres actions engagées dans la voie de Dieu. Cependant, celles-ci doivent être accomplies en suivant certaines conditions spirituelles internes.

Les Obligations Physiques

Le Messager de Dieu ﷺ informa sur les adorations (physiques) qui nous mèneront à l'Agrément divin et par conséquent au Paradis :

Rabî'a Ibn Kab ؓ raconte : « Je passais la nuit aux alentours de la maison du Messager de Dieu ﷺ et je lui apportais de l'eau pour les ablutions et subvenais à Ses autres besoins...²²⁰ »

Une fois, Il me dit : « *Demande-moi tout ce que tu veux et je te le donnerai !* »

Je réfléchis quelques instants, puis je dis : « Implore Dieu en ma faveur afin que je sois ton compagnon au Paradis ! »

Notre Prophète ﷺ dit : « *Une autre demande à part celle-ci Rabî'a ?* »

J'ai répondu : « Non, Ô Messager de Dieu, je ne veux que cela ! »

L'Envoyé de Dieu ﷺ dit : « *Alors, dans ce cas, assiste-moi en multipliant tes prosternations à Dieu !* » (Muslim, Salat, 226).

Un autre Compagnon bien-aimé du Prophète ﷺ, Thawban ؓ, interrogea notre Prophète ﷺ sur les actions qui conduiront le musulman au Paradis.

Il posa la question avec insistance à trois reprises.

A la fin, il obtint la réponse suivant de notre Seigneur bien-aimé ﷺ :

« *Je te conseille de multiplier les prosternations car certes tu ne fais pas une prosternation pour Allah sans qu'il ne t'élève pour elle d'un degré et qu'il ne te pardonne pour elle un péché.* » (Muslim, 225)²²¹

220. Ibn Sad, IV, 313.

221. Voir aussi Abou Daoud, *Tatawu*, 22 ; At Tirmidhi, *Salat*, 69 ; An Nasâï, *Tatbik*, 80,89).

Les « prosternations » citées dans ce hadith indiquent « As-Salât ». Donc, ceux qui veulent entrer au Paradis et devenir voisins du Prophète ﷺ doivent augmenter le nombre de leurs prières (surérogatoires) autant que possible, afin d'approcher de la proximité divine.

Certes, le Prophète ﷺ a de loin la place la plus élevée au Paradis, même par rapport aux autres Prophètes. Par conséquent, pour être plus proche de Lui, il faut tendre à Lui ressembler dans Ses états, Ses actions, Sa contemplation et Sa réflexion, et surtout dans Son humilité (khushu') dans la Prière.



La Prière, Pilier central de la Religion, est l'ascension du croyant vers Dieu et donc un des meilleurs moyens d'atteindre le Paradis comme le dit le Prophète ﷺ :

« Celui qui va à la mosquée matin ou soir (pour prier en congrégation), Dieu lui prépare une demeure au Paradis pour chaque aller et chaque retour qu'il fait. » (Al Boukhari, Adhan, 37 ; Muslim, Masjid, 285).

« Il n'y a aucun serviteur musulman qui prie chaque jour pour Dieu douze unités de Prière, autres que les Prières obligatoires, sans que son Seigneur ne lui construise une maison au Paradis. » (Muslim, Musafirin, 103)²²²

« Craignez pieusement Dieu, faites vos cinq prières quotidiennes, observez le jeûne de votre mois (Ramadhân), acquittez l'aumône légale de vos biens et obéissez à vos chefs et vous serez alors dans le Paradis de votre Seigneur » (At Tirmidhi, An Nawawî, Riyadh As Saleehen, hadith 71).

« Ô hommes ! Propagez le salut (Salam), offrez à manger et priez pendant que les gens dorment ; vous entrerez au Paradis sains et saufs. » (At Tirmidhi, Qiyamah, 37/2485).²²³

Une fois, le Prophète ﷺ a été interrogé sur les actes qui conduisent le croyant au Paradis et il a répondu :

222. Ebû Dâvûd, *Tatayyur*, 1; Tirmizî, *Salât*, 189; Nesâî, *Kiyâm al-Leyl*, 66, 67.

223. Voir aussi Ibn Majah, *Iqama*, 174, *Al Ataam* 1.



« Adore Allah sans rien Lui associer (dans ton adoration), observe la Prière prescrite, paie l'aumône légale prescrite et entretient de bonnes relations avec tes proches. (Al Boukhari, Zakât 1, Adab 10; Müslim, Iman, 12, 14).²²⁴



Parallèlement à l'accomplissement de la Prière, il existe également d'autres Ahâdith qui conseillent d'autres types d'adorations comme moyen d'entrer au Paradis. Dans l'un d'eux, le Prophète ﷺ dit :

« La 'Umra (le petit Pèlerinage) jusqu'à la 'Umra est une expiation de ce qu'il y a entre les deux et le Hajj (le grand Pèlerinage) effectué avec piété n'a pas d'autre récompense que le Paradis. » (Al Boukhari, Umra, 1; Muslim, Hajj, 437).

Dans un autre hadith, on indique que le meilleur moyen d'atteindre le Paradis est l'apprentissage de « connaissances profitables » ('Ilm an-nâfi').

À ce sujet, l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« Celui qui emprunte un chemin par lequel il recherche une science, Allah lui fait prendre par cela un chemin vers le Paradis. Certes, les Anges tendent leurs ailes par agrément pour celui qui recherche la science. Certes tous ceux qui sont dans les cieux et la terre, même les poissons dans l'eau, demandent pardon pour le savant. Le mérite du savant par rapport à l'adorateur est comme le mérite de la lune par rapport aux autres étoiles. Et, certes, les savants sont les héritiers des Prophètes, et les Prophètes n'ont pas laissé comme héritage des dinars ou des dirhams, mais ils ont laissé comme héritage la science, celui qui la prend aura, certes, pris la part complète. » (Abû Dawûd, 'Ilm, 1 ; At-Tirmidhî, 'Ilm, 19).



Le hadith suivant décrit également d'autres actes qui mènent le croyant au Paradis :

Un jour, l'Envoyé de Dieu ﷺ demanda à Ses Compagnons Ṣ :

« Qui, parmi vous, jeûne aujourd'hui ? »

Abû Bakr ؓ répondit : « Moi, je jeûne, ô Messager de Dieu ! »

224. Voir aussi An Nasâi, Salât, 10.



Le Prophète ﷺ demanda : « *Qui, parmi vous, a participé à une prière funèbre ?* »

Abû Bakr ؓ répondit : « *Moi, ô Messenger de Dieu !* »

Le Prophète ﷺ demanda à nouveau : « *Qui, parmi vous, a nourri un pauvre ?* »

Abû Bakr ؓ répondit : « *Moi, ô Messenger de Dieu !* »

Le Prophète ﷺ demanda encore : « *Qui, parmi vous, a rendu visite à un frère malade aujourd'hui ?* »

À nouveau, Abû Bakr ؓ répondit : « *Moi, ô Messenger de Dieu !* »

Alors, le Messenger de Dieu ﷺ annonça : « *Quiconque rassemble en lui ces bonnes actions, entrera certainement au Jardin.* » (Muslim, *Fadâ'il us Sahâba*, 12).



Un autre moyen principal, par lequel on entre au Paradis, c'est de combattre sur le chemin de Dieu contre ceux qui veulent nuire aux croyants et à l'islam.

Dieu Tout-Puissant dit dans le Saint Coran :

« En vérité, Dieu a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis, en vue de défendre Sa Cause : tuer et se faire tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Torah, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle à sa promesse que le Seigneur ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez effectué ! Et c'est là le très grand succès. » (At-Tawba, 9 : 111).

Selon les récits des exégèses du Coran, ce verset fut révélé à l'occasion du serment d'Aqaba, quand les Musulmans de Médine invitèrent le Prophète ﷺ dans leur patrie à un moment où il était extrêmement éprouvé dans sa lutte pour le Tawhîd.

Lors de ce fameux serment d'allégeance, le Médinois 'Abdullah Ibn Rawaha ؓ se leva et dit :

« *Ô Messenger d'Allah vous pouvez fixer n'importe quelle condition pour Allah et pour toi.* »



L'Envoyé de Dieu ﷺ dit :

« *Ma condition, au Nom de mon Seigneur, est que vous L'adoriez et ne Lui associerez rien. Ma condition pour moi est que vous me protégiez comme vous protégez vos propres vies et vos biens.* »

Les Compagnons bénis, arrivés de Médine, demandèrent :

« Quelle sera notre récompense si nous remplissons ces conditions ? »

Le Messager de Dieu ﷺ répondit :

« Le Paradis ! »

Après avoir entendu cette réponse, ils se réjouirent et dirent :

«Quelle entreprise rentable nous ne le romprons jamais, ni ne laisserons les autres le rompre !» (Ibn Kathir, *Tafsir*, II, 406).

Plus tard dans la bataille de Mutah, 'Abdullah Ibn Rawâha ؓ remplit son engagement en donnant sa vie dans le sentier d'Allah et faisant don de sa richesse aux Musulmans. Il partit combattre à cette bataille, sachant très clairement qu'il ne reviendrait pas ; en effet, le Prophète ﷺ avait annoncé qu'il serait parmi ceux qui seraient martyrs.

De même, tous les autres compagnons restèrent fidèles à leur engagement, invitant les autres sur le chemin de Dieu et donnant leur vie, si nécessaire, pour la propagation de l'Islam. Ainsi, leur entreprise spirituelle a prospéré avec tous leurs sacrifices.



Nous devons rappeler ici à nos lecteurs que le fait d'accomplir des bonnes actions telles que la Prière, le Jeûne, l'Aumône, le Pèlerinage à La Mecque, la propagation de l'Islam constitue un moyen d'entrer au Paradis mais à la seule condition que d'autres recommandations soient remplies en même temps.

En effet, ce serait nourrir un faux espoir qu'en ne remplissant pas les obligations fondamentales et minimales ordonnées par la Religion il suffirait pour gagner le Paradis d'accomplir les actes décrits ci-dessus et qu'ainsi on serait sauvé !



Les Obligations Internes

L'islam a des obligations physiques ou externes, que l'on peut observer dans le comportement, mais aussi des obligations internes comme les bonnes manières, la sincérité, la compassion, la générosité, la justice, l'humilité, la chasteté, la patience et bien d'autres.

Celles-ci ne sont pas visibles de l'extérieur, car elles constituent les caractéristiques internes du croyant.

Pour clarifier davantage, prenons un exemple : quelqu'un peut accomplir ses Prières en accomplissant physiquement tous les mouvements de la Prière (se tenir debout, s'incliner et se prosterner), mais cela ne suffit pas ; Dieu attend de nous un cœur rempli de révérence et d'humilité pendant la Prière.

Pareillement, quand on fait la charité aux pauvres, ceci est un acte extérieur que tout le monde peut voir, mais nous devons avoir dans le cœur un sentiment de compassion envers le destinataire qui a accepté notre charité, et non sentir que nous l'avons honoré de quelque chose.

Toutes ces obligations sont des exemples de devoirs liés à notre monde intérieur. Un croyant n'atteint la perfection qu'en se conformant aux commandements à la fois internes et externes et ce, en les suivant à la lettre. Quelles belles paroles que celle du Saint Misri Niyazi **g** :

*Avec le jeûne, la prière et le Hajj
Je ne pense pas que ton travail se termine
Pour être un humain parfait
Ce qu'il te faut c'est la connaissance !...*

Le Noble Coran déclare que le but de la vie est "لِيَعْبُدُونِ": "**pour qu'ils M'adorent !**" (Az Zariyat 51 :56).

Les Exégètes du Coran ont ainsi expliqué ce terme : « لِيَعْرِفُونِ : Pour qu'ils Me connaissent. »

La connaissance d'Allah (*Marifatullah*) signifie Le connaître dans le cœur et cela ne se produit qu'avec l'ouverture et l'élargissement de ce dernier.

Pour que les illuminations divines se manifestent dans le cœur, il faut que l'esclave réalise correctement sa servitude tant d'un point de vue physique que spirituel.

En fait le Saint Yunus Emre ﴿﴾ nous met en garde de ne pas être intérieurement indifférents en obéissant aux conditions physiques des actes d'adorations:

*Le vieux professeur à la barbe blanche
Qui ne sait pas
Qu'il n'y a rien de bon au pèlerinage
Si un coeur est brisé !...*

L'Imâm Rabbani ﴿﴾ déclare dans l'une de ses lettres à ses disciples :

« Après avoir embelli notre aspect extérieur conformément aux commandements divins, nous devons purifier notre monde intérieur afin d'en chasser l'insouciance. L'aisance de remplir parfaitement nos adorations physiques et externes, réside dans la purification du monde intérieur. Donner une importance sérieuse à son monde intérieur nécessite d'abord le respect des lois externes (la prière, le jeûne, etc.)...

Ceux qui négligent l'adoration physique et essayent de s'affranchir seulement de « la chute intérieure », ne font rien d'autre que se tromper. Ces états, même s'ils sont extraordinaires dans son monde intérieur, sont tous sataniques, car cet individu a sacrifié ses actes d'adorations externes fondamentaux sous prétexte d'accomplir son esprit. Le meilleur critère pour comprendre la mesure de l'accomplissement interne réside dans notre comportement externe selon les lois islamiques (Shari'a). Voilà l'istiqâma (la droiture) dans le chemin soufi ! »²²⁵

De nombreux Musulmans ne font que suivre les actions extérieures formelles sans chercher leur signification profonde. Tandis que d'autres n'obéissent pas aux prescriptions, mais affirment que leur cœur est pur. Ceux-là tentent de restreindre l'adoration et la servitude à Dieu aux bons caractères et sentiments. De telles attitudes ne correspondent pas à l'attente de révérence de notre Seigneur.

225. Imam Rabbani, *Mektûbât*, III, 87-88, No87.



Afin d'atteindre la réalité de la servitude, un Musulman doit joindre à ses adorations extérieures, une dimension intérieure et profonde, accomplie dans sa forme et son esprit. Certaines des obligations internes qu'un Musulman doit suivre sont :

La Haute Moralité :

La plus importante des prescriptions internes est la bonne morale et l'indicateur le plus clair d'une Foi véridique et d'un culte accepté est l'accomplissement de celle-ci.

Soulignant l'importance du comportement, le Prophète ﷺ a déclaré :

« *Le Jour de la Résurrection, rien n'est plus lourd sur la balance du serviteur croyant que le bon comportement...* » (At Tirmidhi, Birr, 62/2002).

Dieu Tout-Puissant nous a montré le sommet de la bonne moralité en la personne de Son Messager Muhammad ﷺ. Il a été envoyé comme meilleur exemple (Uswat al-hasana) jusqu'au Jour du Jugement. Il est l'exemple unique et incomparable de toute l'Humanité.

Le verset coranique suivant témoigne de cette réalité :

وَإِنَّكَ لَعَلَىٰ خُلُقٍ عَظِيمٍ

« **Et tu es doué d'un caractère éminent.** » (Al-Qalam, 68 :4).

De plus, le Prophète ﷺ lui-même a déclaré cela dans le hadith suivant :

« *Certes je n'ai été envoyé que pour parfaire les nobles comportements !* » (Muwatta, Husn al Khalq, 8).

Ainsi donc nous devons nous efforcer de prendre le Prophète ﷺ comme exemple et toujours juger et corriger notre moralité selon la sienne.

Afin de nous approcher du Prophète ﷺ, notre guide de la vérité dans le monde et notre intercesseur dans l'Au-delà, nous devons augmenter notre amour pour Lui. Attention, un amour dépourvu de sacrifices et de soumissions serait un amour mensonger.

Par exemple jusqu'à quel point nous lui ﷺ ressemblons dans nos actes d'adoration.

Comme il nous l'a dit en fait :

« *Priez comme vous m'avez vu prier.* » (Al Boukhari, *Adhan*, 18).

Ressemblons-nous dans nos pratiques et conversations ?

Les Compagnons, que Dieu Tout-Puissant nous a présentés comme une génération d'exemple, ont suivi pas à pas le Messager d'Allah, tout comme une personne marchant dans la neige, marchant sur les traces de la personne marchant devant lui.

Avec le dévouement d'une ombre à son propriétaire, ils ne l'ont pas quitté un instant. Parce que le plus grand désir et effort des compagnons était, conformément à la bonne nouvelle du hadith, c'était pour pouvoir continuer l'union avec notre Prophète dans ce monde, également dans l'au-delà :

الْمَرْءُ مَعَ مَنْ أَحَبَّ

« *Vous serez avec ceux que vous aurez aimé.* »²²⁶

Hasan Al-Basrî ؒ dit en cette matière :

« *Ô les Hommes ! Ne vous méprenez pas sur le hadith du Prophète « une personne sera avec celui qu'il aime ». Tant que vous n'accomplissez pas des actes pieux, vous ne pourrez être parmi les vertueux. Même les juifs et les chrétiens prétendent aimer leurs Prophètes, mais ils sont loin d'eux en ce qui concerne leurs qualités morales, leurs actions et leur mode de vie.* » (Ihya, c. II, s. 402).

Le Saint Fudayl bin Iyaz ؒ calculait ainsi son âme :

« *Vous voulez être avec des prophètes et les dignitaires du Paradis le Firdaws mais qu'avez-vous fait en retour? Quel désir lubrique avez-vous brisé? Quelle fureur avez-vous vaincu? Quel parent qui ne vous visite pas avez-vous visité ? Quelles fautes de votre frère avez-vous pardonné ? De quel proche vous êtes-vous éloigné pour Allah ou quelle distance avez-vous parcouru pour vous rapprocher d'un parent éloigné ?* » (Ihya, c. II, s. 402).

Dans ce cas mesurons notre propre état :

226. Al Boukhari, *Adab*, 96.



« Jusqu'à quel point faisons-nous des efforts pour ressembler à notre prophète, lui obéir et faisons-nous des sacrifices sur son chemin? Notre obéissance au Prophète est un miroir qui montre le niveau de notre amour pour Allah car ceux qui aiment Dieu suivent le Prophète ﷺ comme dit dans le Coran :

قُلْ إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ اللَّهَ فَاتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ اللَّهُ
وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَحِيمٌ

« (Ô Prophète !) Dis-leur : Si vous aimez Dieu réellement, suivez-moi et Dieu vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Dieu est Indulgent et Miséricordieux. » (Al Imran, 3 : 31)

Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« Toute ma Communauté entrera au Paradis, sauf ceux qui s'y refusent ! »

On Lui demanda : « Et qui ne veut pas ô Messager d'Allah ? »

Notre Prophète ﷺ répondit : « Quiconque m'obéit entrera au Paradis et quiconque me désobéit aura refusé (d'y entrer). » (Al Boukhari, Al I'tisam, 2).



L'état suivant d'un Compagnon formé à la discipline du Prophète, moralisé par sa moralité et qui reçoit des parts de son cœur, montre quelle sublime vision morale pour les passagers du Paradis et qui a reçu les parts de son cœur montre la haute moralité des voyageurs vers le Paradis:

Anas ibn Malek † raconte:

« Nous étions assis avec le Prophète ﷺ qui nous a dit:

«Maintenant un homme du Paradis va venir.»

Nous avons vu un Ansar dont l'eau des ablutions coulait de sa barbe et tenant ses chaussures dans la main gauche.

Le lendemain le Prophète avec qui nous étions répéta la même chose et le même homme se présenta comme avant.

Le troisième jour la même situation se produit.



Lorsque le Messager d'Allah ﷺ s'est levé, Abdullah ibn Amr ؓ a suivi cet homme et lui dit:

« Je me suis disputé avec mon père et j'ai juré de ne pas le voir pendant trois jours. Pendant ce temps pouvez-vous m'héberger chez vous? »

L'homme dit: «D'accord.»

Après cela Abdullah ibn Amr ؓ raconte ce qui suit:

«J'ai passé trois nuits avec lui mais je ne l'ai pas vu se lever la nuit. Mais quand il s'est réveillé pour la prière du matin il a mentionné Allah le Tout Puissant et a prononcé le takbir. Je ne l'ai entendu dire que du bien.

Après trois jours j'eus l'impression de mésestimer ses actes et je lui dit:

« Ô Serviteur d'Allah ! Il n'y a pas de désaccord entre mon père et moi mais j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire trois fois: *«Maintenant un homme du Paradis va passer devant nous !»* et tu es passé trois fois.

Alors j'ai voulu rester à tes côtés pour savoir ce que tu faisais et te prendre comme exemple.

Mais je n'ai pas vu que tu avais fait une grande action alors quel acte te fait atteindre le degré indiqué par le Prophète ?

L'homme dit: «Il n'y a rien de plus que ce que tu as vu.»

Quand je me suis retourné pour partir il m'appela et me dit:

«Mais je n'ai dans mon coeur aucune rancœur contre les Musulmans (mon coeur est plein de tendresse pour les Musulmans) et je n'envie jamais personne pour toute bonne action qu'Allah lui a donnée.

Et il dit alors: «Voilà ce qui m'a amené à ce degré.» (Ahmed, III, 166)

La Courtoisie et l'Humilité

Lorsque nous lisons les versets du Saint Coran, nous constatons que nombreux sont ceux qui traitent des bonnes manières telles que la courtoisie et l'humilité.

Celles-ci sont si importantes en Islam, qu'on résume parfois l'Islam comme « **un ensemble de bonnes manières** ».



Mawlana Jalâl-al-Dîn Rûmî **Ç** souligne l'importance de l'humilité :

« Celui qui n'a pas pris sa part du sentiment de pudeur face à son Seigneur, n'est pas un être humain. Étant donné que la seule différence entre l'Homme et l'animal réside dans sa pudeur et sa timidité. »

« Ouvrez les yeux et regardez en tête à tête la parole d'Allah ! Le Coran est verset par verset l'éducation des bonnes manières! »

J'ai demandé à mon âme « Qu'est-ce que la foi? »

Mon âme s'est penché vers l'oreille de mon coeur et lui a susurré :

« La foi consiste dans la pudeur... »

Nous demandons à Allah le Tout Puissant de nous aider à être pudique parce que la personne qui n'est pas pudique est privée de la grâce d'Allah... »

« Celui qui est grivois avec ses amis a coupé le chemin. »

Une telle personne est un poltron. Le destin de quiconque est insolent sur cette route est d'être noyé dans la promesse de tristesse et de regret. »

Le Ciel est couvert d'éclat en vertu de ses manières et l'Ange est innocent et propre.

« Le fait qu'Iblis ait été expulsé de la porte divine est dû à son audace à parler grossièrement devant Allah Tout-Puissant. Si vous voulez écraser la tête du diable, ouvrez les yeux et voyez; c'est la décence qui accable le diable.

Les êtres humains dépourvus de décence ne sont pas véritablement des humains parce que ce qui différencie l'homme de l'animal c'est la décence. »

Lorsque nous sommes en présence d'un roi, nous ne pouvons pas nous comporter comme nous nous comportons avec les autres. Nous faisons de notre mieux pour montrer du respect et nous comporter selon les règles de bienséances. Parce que les Musulmans accomplis ressentent en permanence la présence divine, ils sont extrêmement prudents dans l'accomplissement de ces bonnes manières. Dans chaque recoin de leur vie quotidienne, on peut observer les reflets de la pudeur et de la crainte révérencielle. Ils ressentent et vivent la vérité du verset :

« ...Où que vous soyez, Il est toujours avec vous... » (Al-Hadid, 57 : 4).

‘Abdullah Ibn Mas‘ud ؓ raconte qu’un jour le Messager de Dieu ﷺ déclara :

« *Soyez pudique comme il se doit devant Allah !* »

Nous avons dit : « Ô Messager d’Allah ! Louanges à Allah, nous éprouvons de la pudeur ! »

Alors, le Prophète ﷺ expliqua :

« *Ce n’est pas cela. Éprouver la vraie pudeur vis-à-vis d’Allah, c’est préserver la tête et ce qui se trouve dessus, le ventre et ce qui se trouve autour, se rappeler la mort et la décomposition et celui qui veut l’Au-delà délaisse la beauté de la vie d’ici-bas. Celui qui fait cela aura éprouvé la vraie pudeur vis-à-vis d’Allah !* » (At Tirmidhi, Qiyamah, 24/2458).

Purifier l’ego des mauvaises caractéristiques (Tazkiya)

Dieu Tout-Puissant indique dans le Saint Coran :

لَقَدْ مَنَّ اللَّهُ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْ أَنفُسِهِمْ يَتْلُو عَلَيْهِمْ آيَاتِهِ
وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا مِن قَبْلُ لَفِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ

« **Dieu a été d’une extrême bonté envers les croyants en choisissant parmi eux un Prophète pour leur réciter les versets divins, les purifier de leurs péchés et leur enseigner le Livre et la Sagesse, bien qu’ils fussent autrefois dans un égarement manifeste.** » (Al ‘Imrân, 3 : 164).

At-Tazkiya consiste à purifier notre monde intérieur de tout sentiment néfaste, particulièrement l’incrédulité, l’hypocrisie et toute forme d’associationnisme.

En effet, le plus grand commandement divin dans le domaine intérieur demeure la croyance en l’existence d’Allah, en Son Unité et le fait de ne jamais lui associer de partenaire.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

« *Celui qui meurt sans rien associer à Allah entrera au Paradis et celui qui meurt en ayant attribué à Allah un associé entrera en Enfer.* » (Muslim, Iman, 51).



Pour que les hommes puissent recevoir et ouvrir leurs cœurs aux réalités divines, ils doivent d'abord les purifier de l'incrédulité, de l'hypocrisie et de l'associationnisme. Cela revient à nettoyer la plaie avec d'y appliquer un médicament.

Un des principes de la Majallah²²⁷ l'indique parfaitement en ces termes : « *Def-i mefâsid, celb-i menâfiden evlâdir.* »

C'est-à-dire que la prévention du mal prévaut sur l'accomplissement du bien et des bonnes choses. Tout comme dans la déclaration de la Foi, At-Tawhîd, où on commence par « Il n'y a pas de divinité », ce qui revient à nettoyer d'abord le cœur de toute affiliation funeste ; ensuite seulement on y place la réalité « sauf Allah ».

At-Tazkiya consiste à nettoyer le monde spirituel de toutes sortes de maladies, puis à le remplir de Foi, de sagesse, de connaissances, de bons sentiments, et d'autres sentiments comme la piété.

Cette discipline est fondamentale dans le soufisme, où l'aspirant tend à briser l'autorité que les désirs du soi inférieur ont sur son âme, de sorte que l'âme regagne l'autorité et la maîtrise sur le corps. Cela ne reste possible que par une éducation spirituelle et des pratiques ascétiques visant à fortifier la volonté et la dissoudre en la Volonté divine. En d'autres termes, il convient de museler les désirs extrêmes de l'âme inférieure et la forcer dans l'accomplissement de certains services, efforts et sacrifices de soi-même sur la voie d'Allah.

Il est impossible d'écarter l'ego au sens absolu, d'autant plus que ceci n'est pas une recommandation religieuse. Ainsi, la Tazkiya demande de limiter et de purifier les désirs et les penchants de l'ego dans le cadre fixé et établi par les Lois divines.

Cette purification consiste à se débarrasser de l'avidité des désirs mondains qui est la mère de tous les torts. Ce n'est que par la purification de l'âme que l'on peut se parfaire spirituellement et atteindre le salut, comme indiqué dans les versets coraniques suivants :

227. Aussi appelé "Le Code Civil Ottoman" composé de 16 livres il fut rédigé par une commission placée sous la Direction d'Ahmet Jevdet Pacha et entra en vigueur en 1876 (Note de l'Éditeur).

قَدْ أَفْلَحَ مَنْ تَرَكَوْذَكَرَ اسْمَ رَبِّهِ فَصَلَّى

« Bienheureux l'homme au cœur exempt de toute souillure, qui invoque le Nom de son Seigneur et accomplit la Salât ! » (Al-'Alâ, 87 : 14-15).

وَنَفْسٍ وَمَا سَوَّاهَا فَأَلْهَمَهَا فُجُورَهَا وَتَقْوَاهَا
قَدْ أَفْلَحَ مَنْ زَكَّاهَا وَقَدْ خَابَ مَنْ دَسَّاهَا

« Par l'âme et Celui qui l'a façonnée harmonieusement et qui lui a inspiré son libertinage et sa piété ! En vérité, l'homme qui purifie son âme sera sauvé et celui qui la corrompt sera réprouvé ! » (Ash-Shams, 91 : 7-10).

La Sincérité (Ikhlâs)

Al-Ikhlâs signifie la sincérité dans les actes d'adoration, elle est la règle d'acceptation. Elle consiste à viser dans la servitude, uniquement l'Agrément de Dieu, sans s'afficher, et faire apparaître, ne serait-ce qu'une ombre d'intérêts mondains.

La sincérité est comme l'âme pour le corps ; une action dépourvue de sincérité est démunie de l'essentiel. Par conséquent, elle n'est qu'une fatigue sans rétribution.

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « Les actions ne valent que par leurs intentions... ». (Al Boukhari, Iman, 41).

C'est la raison pour laquelle, le devoir du croyant est d'éliminer toutes les intentions autres que celles visant l'Agrément divin. Dieu Tout-Puissant indique dans le Coran :

إِنَّا أَنْزَلْنَا إِلَيْكَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ فَاعْبُدِ اللَّهَ مُخْلِصًا لَهُ الدِّينَ

« (Ô Messager !) Nous te révélons ce Livre en toute vérité. Adore donc Dieu et voue-Lui un culte sans partage ! » (Az-Zumar, 39 : 2).

وَأُمِرْتُ لِأَنْ أَكُونَ أَوَّلَ الْمُسْلِمِينَ

« **Dis : J'ai reçu ordre de vouer un culte exclusif à mon Seigneur.** »

(Az-Zumar, 39 : 11).

Le hadith suivant explique parfaitement l'importance de la sincérité :

« *Les êtres humains sont tous morts, sauf les savants ; les savants sont tous endormis, sauf ceux qui mettent leurs connaissances en pratique ; ceux qui mettent en pratique leurs connaissances sont fiers d'eux et sont ainsi trompés par leur dévotion ; restent seulement sauvés ceux à qui Dieu a donné la sincérité. Même ces sincères serviteurs de Dieu ne sont pas exemptés de dangers.* » (Bayhaqî, Chouayb, IX, 81).

La Méditation :

La méditation de la réalité est un autre moyen important de mener l'homme aux sommets de la spiritualité lorsque celle-ci s'effectue dans l'immersion d'un silence complet.

Selon le Saint Coran, la méditation est la clé d'une Foi forte. Plus on contemple, plus on atteint l'amour divin et, ainsi, plus la part de l'Au-delà augmentera. Dieu Tout-Puissant invite ses serviteurs à la contemplation dans de nombreux versets coraniques :

إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَاخْتِلَافِ اللَّيْلِ
وَالنَّهَارِ لآيَاتٍ لِّأُولِي الْأَبْصَارِ

« **En vérité, il y a dans la création des Cieux et de la Terre et dans l'alternance de la nuit et du jour tant de signes pour des gens doués d'intelligence.** » (Al 'Imrân, 3 : 190).

الَّذِينَ يَذْكُرُونَ اللَّهَ قِيَامًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِهِمْ وَيَتَفَكَّرُونَ فِي خَلْقِ
السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ رَبَّنَا مَا خَلَقْتَ هَذَا بَاطِلًا سُبْحَانَكَ فَقِنَا عَذَابَ النَّارِ

« **Qui, debout, assis ou couchés, ne cessent d'invoquer Dieu et de méditer sur la création des Cieux et de la Terre en disant : Seigneur ! Ce n'est pas en vain que Tu as créé tout cela ! Gloire à Toi ! Préserve-nous du châtement de l'Enfer !** » (Al 'Imrân, 3 : 191)



أَفَلَا يَنْظُرُونَ إِلَى الْإِبِلِ كَيْفَ خُلِقَتْ وَإِلَى السَّمَاءِ كَيْفَ رُفِعَتْ وَإِلَى
الْجِبَالِ كَيْفَ نُصِبَتْ وَإِلَى الْأَرْضِ كَيْفَ سُطِحَتْ

« N'ont-ils pas remarqué comment les camélidés ont été créés, comment le ciel a été élevé, comment les montagnes ont été dressées, et comment la terre a été nivelée ? » (Al-Ghâshiya, 88 : 17-20)

Du début jusqu'à la fin, le Coran Majestueux invite continuellement l'Homme à contempler et à méditer sur les sagesses de la création, sur l'ordre extraordinaire et miraculeux de l'univers et de la nature.

À plusieurs reprises, le Livre divin interpelle les Hommes en disant : « Pourquoi ne réfléchissez-vous pas, pourquoi ne méditez-vous pas, pourquoi ne prenez-vous pas de leçons ? »

Afin d'apprécier pleinement notre dignité humaine et vivre une vie conforme à celle-ci, chaque Musulman aspirant à atteindre une profondeur et une vitalité spirituelles, doit envisager d'entrer dans un monde de méditation tel qu'il est décrit par le Saint Coran.

Trois points importants faciliteront le croyant à y parvenir.

Ce sont :

1) Savoir tirer profit spirituel de l'aube : Allah le Tout Puissant déclare que Ses serviteurs qui veulent se rapprocher de lui doivent tirer profit de l'aube.²²⁸

Parce que l'aube:

✓ C'est le moment le plus acceptable pour demander pardon (Istighfar)

✓ Renouveler sa croyance avec le Tawhid

C'est le moment le plus bénéfique pour envoyer des salutations au Prophète ﷺ et prospère pour entretenir notre affection avec des prières.

✓ La noirceur de la nuit est propice pour se rappeler de la tombe et de la mort.

228. Voir Al Imrân, 17; Az Zumar, 9; El Furkân, 64.



2) Être avec les véridiques

Allah le Tout Puissant a décrété :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَكُونُوا مَعَ الصَّادِقِينَ

« O vous qui croyez! Craignez Allah et soyez avec les véridiques »

(At Tawbah, 9 : 119).

Les gens pieux et loyaux ont des effets positifs sur les cœurs. Par conséquent, ceux qui essaient d'être avec les justes deviennent justes, et ceux qui sont avec les injustes deviennent cruels.

3) Tirer sa force de l'alimentation licite (Halal)

La bouchée halal conduit une personne au bien et la bouchée haram le guide vers le mal.

Si l'individu va à l'opposé de ces trois situations, c'est-à-dire :

- ✓ Qu'il se perd à l'aube dans un sommeil insouciant.
- ✓ Si au lieu d'être avec les pieux et les sincères il va avec les égarés et les injustes.
- ✓ Il s'alimente avec des bouchées illicites (Haram) il tire une énergie négative.

Tout cela revient à renier la méditation et procure à la personne de l'insouciance et de la maladresse dans l'accomplissement de son devoir de Serviteur.

L'Humilité

L'humilité consiste à ressentir son propre néant et sa faiblesse face à la Puissance et à la Grandeur de Dieu, tout en reconnaissant nos propres limites.

Dieu Tout-Puissant promet la félicité dans la demeure éternelle à ceux qui ne recherchent ni à s'élever sur terre, ni à y semer la corruption. Ceux-là craignent et aiment Dieu en même temps.

Ceux qui sont privés du don d'humilité et qui ont développé un sentiment permanent d'arrogance, finiront par favoriser leurs egos tels des dieux.

Le Prophète ﷺ mentionne dans un hadith les caractéristiques des personnes humbles :

« Ne voudriez-vous pas que je vous informe sur les Élus du Paradis ? Ce sont tous les faibles qui se font humbles... Ô combien d'hommes aux cheveux hirsutes et auxquels on ferme les portes, alors que Dieu les exauce obligatoirement s'ils adjurent d'honorer leurs vœux. Ne voudriez-vous pas que je vous informe sur les réprouvés de l'Enfer ? Tout individu brusque, fat et orgueilleux ! » (Al Boukhârî, Imân 9, Tafsîr 68/1, Adab 61; Muslim, Jennah, 47).

À cet égard, Allah Tout-Puissant nous a ordonné d'être humbles à la fois contre lui et ses serviteurs.

Il est commandé dans les versets:

وَإِخْفِضْ جَنَاحَكَ لِمَنِ اتَّبَعَكَ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ

« **Et abaisse ton aile [sois bienveillant] pour les croyants qui te suivent.** » (Ach Chouara, 26 : 215).

وَعِبَادُ الرَّحْمَنِ الَّذِينَ يَمْشُونَ عَلَى الْأَرْضِ هَوْنًا
وَإِذَا خَاطَبَهُمُ الْجَاهِلُونَ قَالُوا سَلَامًا

« **Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent: «Paix»,** » (Al Furqan, 25 :63)

Le Saint Yusuf-i Esbat ﷺ décrit comment vivre dans un sens parfait d'humilité comme suit:

« Celui qui vous rencontre le matin en sortant de chez vous et qui a l'air mieux que vous. Est humble celui qui, lorsque vous lui dites quelque chose de vrai, l'accepte et le fait savoir à ceux qui sont en dessous de lui. Et que celui qui vous dénigre soit égal à vous.»

En fait le Messager d'Allah ﷺ a déclaré ce qui suit :



Allah le Tout Haut m'a donné cet ordre :

« *Soyez modestes jusqu'à ce que nul ne se vante de sa supériorité sur son prochain et que nul n'agresse son prochain* ». (Muslim, *Jannah*, 64).

« *Celui qui, pour la satisfaction d'Allah, fait preuve d'humilité face aux serviteurs, Allah pour cette raison l'élèvera d'un degré...* » (Ibn Majah, *Zuhd*, 16).

Comme l'a dit le poète :

Mazhar-ı feyz olamaz düşmeyecek hâke nebât

Mütevâzı olanı rahmet-i Rahmân büyütür.

C'est-à dire:

« À moins que la graine ne tombe sur le sol, elle ne peut pas pousser et devenir fertile.

Allah élève les humbles avec Sa Miséricorde. »

La Fiabilité (Al-Amn) et la Véracité (As-Sidq)

Un Musulman doit toujours diffuser autour de lui la paix et la tranquillité. Il doit donc être une personne dont les gens sont en sécurité quant à sa main et sa langue. Le mensonge, la tromperie, la fraude, ne peuvent à aucun moment figurer dans le dictionnaire d'un bon Musulman.

Abû Mûsâ † dit :

« On demanda au Messager de Dieu : « Ô Envoyé de Dieu ! Quel est [celui qui a] le meilleur Islam ? »

Le Prophète ﷺ répondit : « *C'est celui dont les Musulmans sont en sécurité de sa langue et de sa main.* » (Al Boukhari, *Iman*, 4,5 ; *Riqaq*, 26 Muslim, *Iman*, 64, 65).

Selon un autre hadith, le Prophète ﷺ déclara :

« *Certes, la véracité mène vers la piété et certes la piété mène au Paradis. Un homme ne cesse d'être véridique jusqu'à ce qu'il soit écrit comme étant un véridique. Certes, le mensonge mène vers la perversion et, certes, la perversion mène vers l'Enfer. Un homme ne cesse de mentir jusqu'à ce qu'il*

soit écrit comme étant un menteur. » (Al Boukhari, Adab, 69 ; Muslim, Birr, 103, 105).

La Patience

La patience consiste à garder son équilibre face aux conditions matérielles et morales changeantes de la vie, de supporter les difficultés auxquelles nous sommes éprouvés, de garder sa modération et son calme face aux calamités, sans compromettre la croyance et la pratique.

À cet égard, la patience est un élément central de la morale islamique, elle est la clé du salut et du bonheur. On considère aussi la patience comme étant la moitié de la croyance.

La première condition de la patience louable qu'elle soit montrée à la première instance de la calamité, si celle-ci se montre dans le temps, elle n'aura pas une aussi grande récompense.²²⁹

Bien que la patience soit amère dans ce monde, elle se révélera très douce et brillante à la fin. Ceux qui peuvent supporter patiemment les calamités atteindront l'Agrément divin et donc le Paradis, le lieu de la béatitude éternelle.

Dieu Tout-Puissant nous ordonne la patience et l'endurance dans les versets suivants :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اسْتَعِينُوا بِالصَّبْرِ وَالصَّلَاةِ إِنَّ اللَّهَ مَعَ الصَّابِرِينَ

«O les croyants! Cherchez secours dans l'endurance et la Salat. Car Allah est avec ceux qui sont endurants. » (Al Baqarah, 2 : 153).

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اصْبِرُوا وَصَابِرُوا وَرَابِطُوا وَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ

« Ô vous qui croyez ! Armez-vous de patience ! Rivalisez de constance ! Soyez vigilants et craignez Dieu, si vous désirez atteindre le bonheur ! » (Al 'Imrân, 3 : 200).

...الصَّابِرُونَ أَجْرُهُمْ بِغَيْرِ حِسَابٍ

229. Voir Al Boukhari, Jenaza, 32.



« ...**En vérité, les persévérants seront rémunérés au-delà de toute espérance.** » (Az-Zumar, 39 : 10).



Ce récit particulièrement exemplaire montre l'importance et la récompense de la patience, lorsque celle-ci est endurée pour Dieu :

Un jour, 'Abdullah Ibn 'Abbâs † dit à Atâ Ibn Abî Rabah :

«Veux-tu que je te montre une femme parmi les gens du Paradis ? »

Atâ lui répondit : « Bien sûr! »

Ibn 'Abbâs † dit alors :

« Cette femme noire est allée vers le Prophète ﷺ et lui a dit :

“ Je fais des crises d'épilepsie et alors je me découvre. Invoque Allah pour moi. »

L'Envoyé de Dieu ﷺ lui a dit : « *Si tu veux, tu patientes et tu auras le Paradis et si tu veux j'invoque Allah pour qu'Il te guérisse.* »

Elle a alors répondu : « Je patienterai (pour ma maladie), mais je ne veux pas me découvrir. Invoque Allah pour que je ne me découvre pas. »

Alors le Prophète ﷺ a invoqué en sa faveur. » (Al Boukhari, *Al Marida*, 6, Muslim, *Birr*, 54).

Voilà, la récompense de faire preuve de patience pour l'Agrément de Dieu ...





9^{ème} PARTIE

*Avertissements
pour les Voyageurs
de L'éternité*

Une vie d'insouciance consiste en une enfance gâtée et capricieuse, une jeunesse prise par les désirs charnels, des négligences à l'âge de la maturité et enfin, des regrets amers dans la vieillesse...

AVERTISSEMENTS POUR LES VOYAGEURS DE L'ÉTERNITÉ

L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit :

« *L'Archange Djibril ﷺ est venu à moi et a dit :*

“Ô Muhammad ! Vis autant que tu veux, tu vas, certes, mourir, aime qui tu veux, tu vas, certes, en être séparé, œuvre par ce que tu veux, tu seras, certes, rétribué pour cela. Sache que l'honneur du croyant se trouve dans la Prière nocturne et sa fierté, dans le fait de se passer des autres gens.” » (Hâkim, IV, 360-361/7921.).



« *Connais la valeur de cinq choses avant cinq choses :*

- ✓ *Ta jeunesse avant ta vieillesse,*
- ✓ *Ta santé avant ta maladie,*
- ✓ *Ta richesse avant ta pauvreté,*
- ✓ *Ton temps libre avant ton occupation et*
- ✓ *Ta vie avant ta mort !* » (Al Boukhari, Riqaq, 3; At-Tirmidhî, Zuhd 25.).



« *Celui dont la principale préoccupation est ce monde, Dieu mettra ses affaires en désordre et sa pauvreté lui sera mise entre ses deux yeux. En outre, il ne lui sera accordé de ce monde que ce que Dieu lui a écrit. En revanche, celui dont l'intention est dirigée vers l'Au-delà, Dieu mettra de l'ordre dans ses affaires et placera sa richesse dans son cœur. Cette vie ici-bas viendra alors à lui, contrainte et forcée.* » (At-Tirmidhî, Sifât al Qiyâma, 30).



« Le fils d'Adam ne cesse pas de dire : Mon argent ! Mon argent !... Ô fils d'Adam ! Tu n'as que ce que tu as mangé et qui a ensuite péri, que ce que tu as porté comme habit qui s'est ensuite usé ou ce que tu as donné en aumône que tu as fait perdurer. » (Muslim Zuhd, 3-4; At-Tirmidhî, Zuhd, 34).



« Quand bien même on lui donnerait une vallée pleine d'or, le fils d'Adam en désirerait une seconde, si on lui offrait une seconde, il souhaiterait une troisième. Seule la terre pourra combler l'œil du fils d'Adam... » (Al Boukhari, Riqâq, 10).



« Lorsque tu te lèves dans ta Prière, prie comme celui qui fait ses adieux et ne prononce pas une parole pour laquelle tu devras t'excuser et désespère de ce qui se trouve dans les mains des gens ! » (Ibn Majah, Zuhd, 15).



« On fera venir celui des gens du Paradis qui a eu le plus d'épreuves dans la vie d'ici-bas et il lui sera dit : "Plongez-le une fois dans le Paradis, alors il y sera plongé".

Puis Dieu Tout-Puissant dira : "Ô fils d'Adam ! As-tu vu dans le passé une quelconque difficulté ou une chose que tu détestes ?"

Celui-ci répondra : " Non, par Ta Puissance, je n'ai jamais vu une chose que j'ai détesté."

Puis, on fera venir celui des gens de l'Enfer qui a eu le plus de bienfaits dans la vie d'ici-bas et il lui sera dit : "Plongez-le une fois en Enfer, alors il y sera plongé."

Puis, Dieu Tout-Puissant dira : " Ô fils d'Adam, as-tu vu dans le passé un quelconque bien ou une chose qui a réjoui ton œil ?"

Alors, il répondra : " Non, par Ta Puissance, je n'ai jamais vu aucun bien ni une chose qui a réjoui mon œil !" » (Muslim, Munâfiqin, 55).



« Deux yeux seront préservés du feu (de l'Enfer) :

- ✓ Un œil qui a pleuré par la crainte de Dieu,
- ✓ L'œil qui passe la nuit éveillée à surveiller dans la voie de Dieu. »
(At-Tirmidhî, Fadâ'ilu-l-Jihâd, 12/1639).



« Je suis votre prédécesseur au Bassin (le Jour de la Résurrection) et je témoignerai de vos actes. Notre lieu de rencontre est à côté du Bassin (Al-Kawthar). Par Allah, je vois maintenant mon Bassin. **Par Allah ! Je n'ai pas peur que vous redeveniez polythéistes après moi, mais j'ai peur que vous vous disputiez au sujet du bas monde (les plaisirs et les trésors de ce monde).** » (Al Boukhari, Maghâzi, 17 ; Muslim, Fadâ'il, 31).



« Sachez que j'irai au Paradis avant vous et vous y attendrai. Attention, dans ce qui suit, notre point de rencontre sera le bassin du Kawthar. Ceux qui veulent me rencontrer devront préserver leurs mains et leur langue du péché ! ... » (Al Boukhari, Salât, 80 ; Ibn Sa'd, II, 227).



Le Calife Abû Bakr ؓ a dit :

« Ce monde est similaire à un marché pour les Musulmans, leur capital est constitué de leurs jours et leurs nuits ; leurs bonnes actions sont leurs marchandises ; (après leurs affaires sur ce marché) leur profit sera le jardin et leur perte sera le feu. »



Le Calife Omar ؓ a dit :

« Qu'est-ce que la vie d'ici-bas à côté de l'Éternité !? C'est comme le temps d'un saut d'un lapin. »



« Limitez vos désirs matériels si vous souhaitez mener une vie libre ! Limitez également vos péchés, afin que la mort vous devienne plus facile !»



Le Calife Othman t a dit :

« Il y a quatre choses qui sont en apparence vertueuses et intérieurement obligatoires pour tous :

1. Se lier d'amitié avec les bonnes personnes est vertueux et suivre leur moralité est obligatoire.

2. Lire le Coran est un acte vertueux mais l'appliquer dans notre vie est obligatoire.

3. Visiter les tombes est une bonne action mais se préparer pour la tombe est obligatoire.

4. Visiter les malades est une vertu mais en tirer des leçons est obligatoire. »



« Le plus grand perdant est celui qui n'a rien préparé pour sa vie après la mort alors qu'il a eu une longue vie. »



« Les désirs du monde apportent les ténèbres dans le cœur, tandis que la pensée de l'au-delà y apporte de la lumière. »



« L'homme le plus intelligent est celui qui se remet en question et qui contient parfaitement son ego. Il accomplit de bonnes actions pour après sa mort et profite de la lumière divine pour éclairer sa tombe. »



Le Calife 'Alî t a dit :

« Il n'y a pas de meilleure récompense pour votre vie que le Paradis, alors tâchez de ne pas échanger votre vie contre autre chose que cela ! »



« La valeur de l'Homme réside dans la qualité de ses désirs et de ses projets. »



« Pour atteindre la plénitude des bénédictions, il faut mourir en tant que musulman. »



« Chaque souffle est un pas vers la mort. »



« Si quelqu'un plante des épines, il ne peut guère récolter de roses. »



'Alî † avait l'habitude de visiter les tombes et, un jour, on lui demanda :

« - Ô 'Alî ! Pourquoi visites-tu autant les tombes. Tu as fait des tombes tes voisins !

Il répondit alors :

- Je les ai trouvés comme de bons voisins ! En effet, ils ne m'ont jamais fait de mal et en plus ils me rappellent la mort ! »



Mu'adh Ibn Jabal † donna ces conseils à son fils :

« Ô mon fils ! Lorsque tu pries, considère ta Prière comme la dernière ! N'espère pas rejoindre une autre Prière ! ...

Ô mon fils ! Un croyant doit mourir entre deux bonnes actions. Ainsi, quand il a accompli une bonne œuvre, il doit avoir l'intention d'en faire une nouvelle et ne doit en aucun cas mélanger une mauvaise entre les deux ! »



Abû Ad-Dardâ † a dit :

« S'il n'y avait pas ces trois choses, je n'aimerais pas vivre dans ce monde.

1. Mettre mon front au sol et me prosterner jour et nuit devant mon Créateur.

2. Jeûner les jours les plus chauds de l'année et endurer la soif.

3. Se lier d'amitié avec ceux qui choisissent le meilleur des mots, les gens de sagesse.»



L'Imâm Ash-Shâfi'î ؒ a dit :

« Est-il sage de construire une maison pour un court repos lorsque la caravane voyage ? »



« Les gens du monde rendent les Musulmans en bonne santé spirituellement malades. »



« Ceux qui prétendent fusionner l'amour du monde et l'amour de Dieu sont des menteurs. »



Mawlana Jalâl al-Din Rûmî ؒ a dit :

« Ô voyageur de la vérité ! Avant que le Jour (de la Résurrection) tant attendu n'arrive, tâche de nouer amitié avec « le Roi de la vérité » (ton Seigneur) afin qu'il te saisisse par la main et te sauve. Certes, ce Jour-là, personne ne peut te tenir la main sans Sa permission. À ce moment, l'homme fuira son frère, sa mère, son père, sa famille et ses enfants. Ainsi, considérez bien l'importance de l'amitié divine, car celle-ci est garante du salut au dernier souffle. »



« La vie d'ici-bas est comme un rêve, être riche dans le monde, c'est trouver un trésor dans son rêve. La richesse du monde est héritée de génération en génération, et ne peut donc être emmenée dans l'Au-delà.

Quand l'Ange de la mort prend l'âme de l'homme riche et insouciant, il le réveille de son sommeil. Celui-ci comprend en fait qu'il ne possédait rien et ne cesse de gémir de remords pour toutes les difficultés qu'il avait rencontrées pour s'enrichir mais en vain. Cependant, ses remords et ses repentirs sont inutiles en ce jour ! »



« Ceux qui aiment ce monde sont tel le chasseur qui a attaqué l'ombre d'un oiseau. Comment l'ombre deviendrait-elle sa propriété ? Même l'oiseau sur la branche de l'arbre était stupéfié et se moquait de lui. »



« Adorez et implorez Dieu, c'est être avec Lui ; seulement ainsi, la mort et la vie deviennent agréables ! »



Shaykh Sa'di  raconte :

« On demanda à un homme doué d'intelligence :

- Pouvez-vous nous dire qui peut être considéré comme chanceux et malheureux ?

Il répondit : « La personne chanceuse est celle qui dépense autant que nécessaire et le malheureux est celui qui amasse sa richesse sans la dépenser et la laisse derrière lui à sa mort ! »



« Les gens sages emportent avec eux leurs biens et leurs richesses dans l'Au-delà en faisant la charité dans la voie d'Allah ; seuls les gens avares laissent tout derrière eux et en éprouvent des remords. »



Abû Hâzim  a dit :

« Découvrez et laissez tout ce qui rend la mort indésirable pour vous ! Après cela, peu importe quand et comment vous mourrez... »



Ibrâhîm Ibn Adham  fut interrogé :

« Pourquoi nos invocations ne sont-elles pas exaucées ? »

Il répondit : « Elle ne sont pas exaucées pour les raisons suivantes :

- ✓ Vous prétendez connaître Dieu, mais ne suivez pas ses commandements.*
- ✓ Vous prétendez connaître le Prophète ﷺ, mais ne suivez pas sa Sunna.*
- ✓ Vous lisez le saint Coran, mais ne le pratiquez pas.*
- ✓ Vous mangez la subsistance offerte par Allah mais ne Le remerciez pas en retour.*



- ✓ *Vous connaissez le Paradis, mais vous ne savez pas comment le demander.*
- ✓ *Vous croyez à l'Enfer, mais ne vous en protégez pas comme il se doit.*
- ✓ *Vous dites qu'il y a la mort, mais ne vous y préparez pas.*
- ✓ *Vous mettez vos morts dans les tombes de vos propres mains, mais ne prenez pas de leçons d'eux.*

Avec toutes ces mauvaises choses, comment voulez-vous que vos Prières soient acceptées ?»



Abû Hâtim  a dit :

« Mes chers frères, si vous reportez quatre choses à quatre endroits, vous pourrez entrer au Paradis :

- ✓ *Reportez le sommeil à la tombe,*
- ✓ *Recherchez le confort après avoir traversé le pont de Sirât,*
- ✓ *Reportez la glorification après la Balance*
- ✓ *Reportez la satisfaction de vos désirs au Paradis. »*



DERNIER MOT

Dieu Tout-Puissant a déterminé pour l'Humanité cinq étapes de l'existence qui sont :

Le premier est le **monde des âmes** (*Alam Al-Arwah*).

Le second est le **ventre de la mère**.

Le troisième est la vie dans le **monde**.

Le quatrième est notre vie dans le **tombe** (*Barzakh*).

La dernière étape est notre vie dans l'**Au-delà** qui se déroulera soit au Paradis, soit en Enfer.

La troisième étape, la **vie d'ici-bas** est une période où l'Homme sera éprouvé. Son bonheur ou malheur éternel dépendra de ses faits et gestes en ce monde. Le verset suivant nous informe sur la nature de cette vie :

الَّذِي خَلَقَ الْمَوْتَ وَالْحَيَاةَ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا وَهُوَ الْعَزِيزُ الْعَفُورُ

« **Qui a créé la mort et la vie pour vous éprouver et connaître ceux d'entre vous qui se conduisent le mieux. C'est Lui Le Tout-Puissant, Le Tout-Clément.** » (Al-Mulk, 67 : 2).

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ وَنَبَلُّوكُم بِالشَّرِّ وَالْخَيْرِ فِتْنَةً وَإِلَيْنَا تُرْجَعُونَ

« **Toute âme goûtera la mort. Nous vous éprouvons par le mal et par le bien à titre de tentation, et c'est à Nous que vous ferez retour.** » (Al-Anbiyâ, 21 : 35).



Cependant, il est tellement triste de voir, que même si nous savons pertinemment que ce monde éphémère (où nous sommes des invités de quelques jours) nous enlève petit à petit notre jeunesse et nous prive de notre énergie, nous sommes aveuglés et oublions la mort. Chaque jour, nous voyons des gens mourir et être enterrés, mais nous n'en tirons toujours pas de leçons et pensons que notre mort est lointaine. Nous présumons de cette vie comme si elle était éternelle, alors qu'en réalité, elle est tellement volatile et donnée seulement pour un court instant.

Comme est jolie l'invitation de Mawlana Rumi :

«Eh toi le voyageur ! Regarde dans le miroir le dernier décor ! Ne te laisse pas tromper par le miroir qui te montre une beauté qui s'enlaidira dans ta vieillesse et que le bâtiment se transformera en ruine...!»

Effectivement l'homme doit savoir que si l'habit du corps humain a été enfilé sur son âme, il est à présent un voyageur de la mort et de l'éternité.

Un croyant qui sait que la mort est inévitable, ne sera pas trompé par le charme de cette vie, en tant que voyageur essayant d'atteindre sa destination finale, il sait que le monde n'est qu'une maison d'hôtes, où il s'arrête pour un court repos.

Une personne qui fait une halte dans cette chambre d'hôtes ne prévoit pas de s'y installer en raison de sa beauté et sa décoration ! Au contraire, elle se hâte de prendre la route au plus vite, afin d'arriver à sa destination finale. Seuls les fous sont trompés par la beauté des meubles de la maison d'hôtes et souhaitent s'y attarder en oubliant leur véritable destination. Cependant, un jour, quand son temps sera écoulé, il sera contraint à être jeté de cette maison pour laisser la place à d'autres.

Même si toutes les richesses du monde se réunissaient chez une personne et que celle-ci vivait mille ans dans le bonheur et la majesté, à quoi cela servirait-il si, à la fin, elle allait se retrouver dans une fosse, dans les ténèbres du sol !?

L'Homme cherche avec frénésie à prolonger sa vie dans ce monde, faisant tout ce qui est en son pouvoir pour rester quelques jours de plus.



Pourtant, au Jour du Jugement, personne ne ressentira de remords de n'être pas resté sur terre, mais éprouvera des regrets de ne pas y avoir œuvré davantage.

Ce n'est pas la durée de vie que l'on passe sur terre qui compte, mais sa qualité et la quantité de bonnes actions qui y sont accomplies.

Même si, en apparence, la tombe ressemble à un tas de terre silencieux, en réalité elle contient en elle un échantillon du Jugement Dernier.

Notre **Prophète** ﷺ nous a transmis des informations le confirmant :

« ...*La tombe est soit un jardin du Paradis ou un fossé des fossés du feu* ». (At-Tirmidhî, Qiyâma, 26).

Comme indiqué précédemment, ce monde est une chance unique pour nous de faire de bonnes actions et d'essayer de gagner le Paradis. Par conséquent, nous ne pouvons guère limiter cette vie entre le berceau et la tombe, car sa réalité est si immense qu'elle dépasse ces deux-là.

Si la réponse «l'humidité du sol et la fermeté des pierres tombales» s'élève dans l'esprit d'une personne à la question «Qu'est-ce que la vie?» qu'y aurait-il de plus douloureux dans une vie si étrange ?

Une vie d'insouciance consiste en une enfance gâtée et capricieuse, une jeunesse prise par les désirs charnels, des négligences à l'âge de la maturité et enfin, des regrets amers dans la vieillesse...

Les croyants sages, qui peuvent regarder la vie et les événements depuis l'horizon de la croyance, vivent leur vie avec beaucoup de soin, de diligence et de sensibilité, étant conscients de la vraie vie derrière la mort.

Par conséquent, pour se préparer sérieusement au voyage de l'éternité, il est nécessaire qu'une véritable conscience de croyance se forme dans l'homme. Car, il est certain que chaque personne verra les bonnes actions et les péchés commis dans sa vie mortelle sur l'écran apocalyptique.

Le Saint Mawlana Rumi ة a dit :

« *Prend ton âme et fais tes comptes de ta vie d'aujourd'hui. Quelles bonnes actions as-tu récoltées aujourd'hui ? Tu t'inquiètes de remplir ton portefeuille d'argent avec parfois le souci de manger et boire mais cette vie éphémère passe et le souffle diminue...* »



«Alors qu'as-tu ? Comment as-tu gagné une perle au fond de la mer ?
Tout sera certain le jour de la mort !...»

Sans aucun doute, la mort est la réalité la plus évidente et la plus inévitable qui descendra sur chaque personne sur Terre. Les faibles épaules des mots ne peuvent guère supporter le poids de la mort !

Les décès surviennent en silence et sans avertissement et ils nous donnent parfois des messages forts et clairs, mieux que les prédications des orateurs les plus éloquentes. La mort cache dans son profond silence des sens tellement énormes. Bien sûr, pour ceux qui peuvent les entendre, les voir et les ressentir...

Oh combien cette histoire exprime cette vérité:

Le Saint Hasan Basri **g** a assisté à des funérailles et il y a fait la rencontre d'une personne âgée à qui il demanda après l'enterrement :

« O vieil homme ! Je vous demande au nom d'Allah pensez-vous que cette personne décédée a l'idée de retourner dans ce bas-monde pour augmenter ses bonnes actions et demander pardon pour ses mauvaises actions passées ? »

La personne âgée répondit sans hésitation:

« Oui bien sûr qu'il y pense ! »

Sur ce le Saint Hasan Basri **g** dit en s'éloignant :

« Alors que nous arrive-t-il pour ne pas penser comme celui qui est décédé ? »

Puis il partit et se dit en chemin:

« Comme la mort est un bon conseil ! S'il y avait de la vie dans les cœurs, quel éloquent et efficace sermon il est, mais il n'y a pas de vie dans ceux à qui il parle ! »²³⁰



230. Ibn Jawzi, Âdâbu'l-Hasan al-Basrî, voir aussi Süleyman *el-Harş*, *Dâru'n-Nevâdir*, 1428, s. 29.

La mort n'est pas seulement un rendez-vous où les personnes âgées sont appelées, comme la plupart d'entre nous le pensent. Chaque nouveau-né est également candidat à la mort. La mort attrape les êtres humains à tout âge, c'est pourquoi quand nous allons au cimetière, nous voyons sur les pierres tombales beaucoup d'enfants et de jeunes qui sont morts très tôt.

Ainsi, reporter les obligations religieuses et le repentir à la vieillesse, en particulier après la retraite, n'est pas une attitude intelligente à adopter et peut causer une perte irréversible.

Quand viendra Le dernier jour, celui-ci n'aura pas de lendemain, ce sera un jour difficile et inconnu. Ce Moment a été gardé caché, afin qu'on se tienne prêts à tout moment pour embrasser la mort. C'est pourquoi l'Islam considère comme « des gens sages et intelligents » ceux qui se rappellent sans cesse de la mort et sont prêts « au voyage éternel ».

Un Compagnon demanda au **Messageur de Dieu** ﷺ :

« Quel est le croyant le plus intelligent ? »

Le Prophète ﷺ lui répondit :

Le plus intelligent d'entre eux est celui qui se rappelle le plus la mort, celui qui s'y prépare le mieux. Ceux-là sont les intelligents... » (Ibn Majah, Zuhd, 31).

Par conséquent, la mort qui vient avec la bonne nouvelle de la béatitude éternelle est l'affaire des Musulmans les plus « sages et intelligents ». En effet, ceux-là, en ce monde, n'ont cessé de semer des graines de louanges, de contentement et d'adorations dans le jardin de la Foi. Et maintenant, ils ont gagné le droit de cueillir les fruits du bonheur et de la béatitude éternelle. Ces sages musulmans n'ont en aucun cas gaspillé leur vie terrestre et ont continuellement planté les graines de la bonté en réalisant parfaitement le hadith : « *la vraie vie est celle de l'Au-delà !* » (Al Boukhari, Jihād 33, Salât 48, Riqâq 1).

Nous ne devons jamais oublier que nous sommes venus dans cette vie afin d'être éprouvés et pour nous préparer au monde à venir. Pour y parvenir, il faut sans cesse méditer « où va toute cette création ? »

D'une porte vient au monde le nouveau-né et d'une autre porte en sortent les morts, il y a un flux continu, rempli de leçons à tirer. Pourquoi sommes-nous venus en ce monde ?



Sous l'Autorité de qui vivons-nous ?

Quelle sera notre destinée finale ?

Sommes-nous prêts pour le Jugement Dernier dans l'Au-delà ?

Qu'avons-nous préparé pour le Jour de la Résurrection depuis que nous sommes en ce monde ?

Dieu Tout-Puissant nous invite constamment à ce genre de méditation.

Particulièrement, le dernier dixième du noble Coran, mentionne en nombre le monde de l'Au-delà, la fin de ce monde, notre Destin, le Jour de la Résurrection et la situation des gens.

Ainsi, la méditation profonde de ces étapes donnera une étendue profonde à notre piété (*Taqwa*).

Encore une fois, il ne faut pas oublier que la mort, qui est le dernier acte de la scène de la vie d'ici-bas, est comme un miroir dans lequel chacun observera son destin éternel. Si c'est ainsi alors n'assombrissons pas aujourd'hui le miroir du dernier souffle avec les taches du péché, de l'insouciance et de la misère pour que la mort ne nous vienne pas comme un désastre, mais comme une joie de bonheur.

Le seul moyen «d'embellir la mort de cette manière» est d'obéir dignement à l'ordre divin:

وَاعْبُدْ رَبَّكَ حَتَّىٰ يَأْتِيَكَ الْيَقِينُ

« **Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort)!** » (Al Hijr, 15 : 99)

Alors, considérons notre servitude envers notre Seigneur :

- ✓ Notre style de vie nous emmène-t-il au Paradis ?
- ✓ Nos actes nous rendront-ils heureux lorsqu'ils seront pesés dans la balance au Jour du Jugement ?
- ✓ Nos sacrifices sur le Chemin de Dieu nous aideront-ils à passer facilement le Pont ?

- ✓ Quand Dieu Tout-Puissant nous demandera si nous avons invité les gens à l'islam avec un bon comportement ou bien si nous avons fait quelque chose de mal et ainsi détourné les gens de l'islam en donnant une mauvaise image, que répondrons-nous ?

Lorsque de telles questions nous seront posées, pourrons-nous dire avec confiance :

« Oui, Ô mon Seigneur, j'ai fait de mon mieux pour ceci et cela ... »

Puisse Dieu Tout-Puissant nous permettre de vivre cette vie de manière à gagner Son Agrément, de mener une vie à la Lumière du Saint Coran, de Le rejoindre en étant Musulman et en ayant bénéficié de Son pardon !

Puisse notre Seigneur nous permettre d'être honorés de la vision de Son visage au plus haut niveau du Paradis !

Amîn ! ...

Combien sont bénis et heureux ceux qui peuvent retourner auprès de leur Seigneur avant la mort, quelle chance ont ces bons serviteurs de Dieu dont on n'oubliera jamais la vie exemplaire, même après leur voyage éternel !



SOURCES

- Abdurrazzâk b. Hammam b. Nâfi‘ Al-Himyerî Al-Yemânî as-San‘ânî, Abû Bakr (m. 211/826-27), *Musannaf* (I-XI), thk. Habîburrahmân al-A‘zamî, Beyrouth : Al-Maktabatu-l-Islâmî, 1403.
- Abdulganî Ibn Abî Sa‘îd al-Omarî, *Huwalganî Risâlesi*, (Abdullah Dahlawî, *Makâmât-i Mazhariyya*, Istanbul 2002).
- Ahmad b. Muhammad b. Hanbal b. Hilâl b. Asad ash-Sheybânî, Abû Abdullah (m. 241/855), *Musnad* (I-VI), Le Caire : Muassasatu Kurtuba, ts.
- Ahmad Naïm Efendi, *Traduction Tajrîd-i Sarih*, Ankara, 1993.
- ‘Ali Ibn Husayin Safî, *Rashahât-i Aynu’l-Hayât*, sad. Mustafa Özсарay, Istanbul, 2010, Editions Semerkant.
- ‘Ali Al-Muttakî al-Hindî, ‘Ali b. Husâmiddîn b. Abdilmalik b. Kâdihân (m. 975/1567), *Kanzu’l-Ummâl fî Sunani’l-Aqvâl wa’l-Ef‘âl* (I-XVI), thk. Bekrî Hayyânî - Safwat as-Saqqâ, Muassasatu’r-Risâla, 1401/1981.
- Âlûsî, Shihabuddin Sayyid Mahmûd b. ‘Abdullah Al-Husaynî (m. 1270/1854), *Râhu-l-Ma‘ânî fî Tafsi’ri’l-Qur‘ânî’l-Azîm wa’s-Seb‘i’l-Mesânî* (I-XVI), thk. Ali Abdulbârî Atiyya, Beyrouth : Dâru’l-Kutubi’l-Ilmiyya, 1415.
- Azimabadî, Ebu’t-Tayyib Shemsulhak Muhammad Ibn Emir Ali, *Avnu’l-Ma’bûd Sharhu Sunani Abî Dâvûd*, I-XVI, Beyrouth 1998, (Daru’l-Kutubi’l-Ilmiyya).
- Babanzâde Ahmad Naïm, *Islâm Ahlâkının Esasları*, Istanbul 1963.
- Belâzurî, *Ansâbu’l-Ashrâf*, Egypte, 1959.
- Bayhaqî, Ahmad b. Huseyn b. Ali b. Musa Husrawjirdî Horasânî, Abû Bakr (m. 458/1066), *Shuabu’l-Îman* (I-XIV), thk. Abdulalî ‘Abdulhamid Hâmid - Muhtâr Ahmad an-Nadvî, Riyâd: Maktabatu r-Rushd, 1423/2003;
- _____, *Al-Asmâ wa s-Sifât* (I-II), thk. ‘Abdullah Ibn Muhammad Al-Hâshidî, Jeddah: Maktabatu’(s.a.w)-Sawâdî, 1413/1993;
- _____, *As-Sunan Al-Kubrâ*, Dâru-l-Fikr, ts.;
- _____, *Kitâbu’z-Zuhdî’l-Kabîr*, Beyrouth, 1996.



- Birgivi Vasiyetnâmesi Kadızâde sharh*, Istanbul: Bedir, 2009.
- Al Boukhari, Abû Abdillâh Muhammad bin Ismail al-Ju'fî (m. 256/870), *al-Jâmi 'u'l-Musnadu's-Sahîhu'l-Muhtasar min Umûri Rasûlillâh (s.a.v.) wa Sunenihi wa Eyyâmih* (I-VIII), Istanbul: Editions Çağrı, 1992.
- Bursawî, Ismail Hakki b. Mustafa al-Istanbûlî al-Hanefî (m. 1137/1725), *Rûhu'l-Beyân*, Beyrouth : Dâru-l-Fikr, ts ; Istanbul 2011, Editions Erkam.
- Bûtî, Muhammad Sa'id Ramazan, *Kubra'l-Yakîniyyâtî'l-Kawniyya*, Dammas 1997.
- Çıktım Erik Dalına*, prép. Suat Ak, Istanbul: Editions Büyüyen Ay, 2012.
- Dârimî, Abû Muhammad Abdullah bin Abdirrahman (m. 255/869), *Sunenu'd-Dârimî* (I-II), Istanbul: Editions Çağrı, 1992.
- Daylamî, Abû Shujâ' Shîrûye bin Shehridâr, *al-Firdaws bi-Ma'sûri'l-Hitâb*, Beyrouth, 1986.
- Abû Bakr Ibn Hallâl, *Al-Kirâe inde-l-Kubûr*, Beyrouth 1424.
- Abû Dâwûd Suleyman b. Al-Esh'as b. Ishâk as-Sijistânî al-Azdî (m. 275/889), *Sunenu Abî Dâvud* (I-V), Istanbul: Çağrı Yayınları, 1992.
- Abû Nuaym Ahmad b. Abdillâh b. Ishâk al-Isfahânî (m. 430/1038), *Hilyatu'l-Awliyâ wa Tabakâtu'l-Asfiyâ* (I-X), Egypte : As-Saâde, 1394/1974.
- Erbilî, Muhammad Es'ad, *Mektûbât*, Dersââdet 1343, Matbaa-i Ahmad Kâmil.
- Ferîduddîn Attâr, *Tazkiratu-l-Awliyâ*, trad. Suleyman Uludağ, Istanbul 2007, Maison d'Édition Kabalci.
- Ferrâ, Abû Zekerîyya Yahyâ b. Ziyâd b. 'Abdillâh b. Manzûr Ad-Daylamî (m. 207/822), *Meâni'l-Qur'ân* (I-III) thk. Ahmad Yûsuf an-Nejâtî - Muhammad Ali an-Nejjâr - 'Abdu-l-Fattâh Ismâ'il Ash-Shelabî, Egypte : Dâru-l-Misriyya, ts.
- Ghazâlî, Abû Hâmid Muhammad b. Muhammad b. Muhammad (m. 505), *Ad-Durratu-l-Fâhira fî Kashfi 'Ulûmi-l-Âhira (Mejmuatu Resâili-l-Imâm Al-Ghazâlî)*, Beyrouth : Dâru'l-Kutubi'l-Ilmiyya, 1409.
- Hâkim, Abû Abdillâh Muhammad Ibn 'Abdillâh b. Muhammad An-Naysâbûrî (m. 405/1014), *Al-Mustadraq ale's-Sahîhayn* (I-IV), thk. Mustafa Abdulkâdir Atâ, Beyrouth : Dâru'l-Kutubi-l-Ilmiyya, 1411/1990.
- Halabî, Abû'l-Faraj Alî Ibn Ibrahim, *Insânu'l-Uyûn*, I-III, Egypte 1964.
- Hamîdullâh, Muhammad, *Al-Wasâiku s-Siyâsiyya*, Beyrouth 1985.
- Hânî, Muhammad bin Abdullah, *Al-Hadâiqu'l-Wardiyya*, Dammas, 1417.
- Harakânî, Abû-l-Hassan, *Nûru-l-'Ulûm*, (Hasan Çiftçi, *Sheyh Abû'l-Hasan-i Harakânî (r.a)*, Kars 2004.

- Hatîb Al-Baghdâdî, *Al-Kifâye fî 'Ilmi r-Riwâya*, Al-Madînahtu'l-Munawwara, Al-Maktabatu-l-Ilmiyya, ts.
- Haythamî, Abû-l-Hasen Nureddin 'Ali Ibn Abî Bakr Ibn Suleyman (m. 807/1405), *Majmau z-Zawâid wa Menbau'l-Fawâid* (I-X), thk. Husâmuddîn al-Kudsî, Le Caire: Maktabatu'l-Kudsî, 1414/1994.
- Ibn Abdilber, Abû Ömer Yûsuf bin 'Abdullâh Ibn Muhammad, *Al-Istîâb fî Mârifeti'l-Ashâb*, I-IV, Le Caire, ts.
- Ibn Ajîba, Abû-l-'Abbâs Ahmad Ibn Muhammad, *Al-Bahru-l-Madîd fî Tafsi-ri-l-Qur'âni-l-Majîd*, Le Caire 1419.
- Ibn Atâullah Al-Iskandarî, Abu-l-Fazl Tajaddin Ahmad (m. 709/1309), *Tâju-l-Arûs al-Hâvi li-Tehzibi'n-Nufûs (Gelin Tacı Hasta Kalplerin Ilacı)*, trad. Osman Arpaçukuru, Istanbul, Maison d'Édition Uskudar, 2004.
- Ibn Abi d-Dunyâ, Abû Bakr Abdullah, *Mawsûatu Resâili Ibn Abi d-Dunyâ*, Beyrouth 1993;
 _____, *Sifâtu n-Nâr*, Beyrouth, 1417.
- Ibn Abî Hâtim, Abû Muhammad Abdurrahman b. Idris b. Munzir At-Tamîmî Al-Hanzalî Ar-Râzî (m. 327/938), *Tafsîru-l-Qur'âni-l-Azîm* (I-XIII), thk. As'ad Muhammad At-Tîb, Mamlaqatu-l-Arabiyyati s-Su'ûdiyya : Maktabatu Nizâr Mustafa al-Bâz, 1419.
- Ibn Abu Shayba, Abû Bakr 'Abdullah Ibn Muhammad, *Al-Musannaf*, I-IX, thk. Said Muhammad Al-Lahham, Beyrouth 1989.
- Ibn Hajar Al-Asqalânî, Shihâbuddîn Ahmad Ibn 'Ali, *Fathu-l-Bâri Sharhi Sahîhi Al Boukhari*, I-XXVIII, Dâru-l-Fikr, Fu'at Abdulkâkî neshri, ts; *Al-Isâba fî Tamyîzi's-Sahâba*, Egypte 1379.
- Ibn Hibbân, Abû Hâtim Muhammad Ibn Hibbân b. Ahmad Al-Bustî (m. 354/965), *Sahîhu Ibni Hibbân bi-Tartîbi Ibni Belbân* (I-XVIII), thk. Shuayb Arnaût, Beyrouth: Muassasatu r-Risâla, 1414.
- Ibn Hishâm, Abû Muhammad Abdulmalik Ibn Hishâm, *Sîratu n-Nabî*, I-IV, Beyrouth 1937, (Dâru'l-Fikr).
- Ibn Kathîr, Imâduddin Abû-l-Fidâ, *Tafsîru Qur'âni-l-Azîm*, I-V, Beyrouth, 1988;
 _____, *Al-Bidâya wa n-Nihâye*, I-XV, Le Caire, 1993 ;
 _____, *An-Nihâya fî-l-Fitani wa-l-Malâhim*, thk. Muhammad Ahmad 'Abdulaziz, Beyrouth : Dâru-l-Jîl, 1408/1988.

- Ibn Mâjah, Abû ‘Abdillâh Muhammad b. Yazîd Mâja Al-Qazwîni (m. 273/887), *As-Sunan* (I-II), imp. Muhammad Fuad ‘Abdulkaki, Istanbul, Editions Çağrı, 1992.
- Ibn Manda, Abû ‘Abdullah Muhammad b. Ishak b. Muhammad b. Yahya Al-Abdî (m. 395), *Al-Iman* (I-II), thk. Ali b. Muhammad b. Nâsir al-Fakîhî, Beyrouth: Muassasatu r-Risâla, 1406.
- Ibn Mulâqqin, *Tabakâtu-l-Awliyâ*, Le Caire 1415.
- Ibn Râhûya, Abû Ya’kûb Ishâk b. Ibrâhîm b. Mahlad at-Temîmî al-Hanzalî al-Marwazî (m. 238/853), *Musnad* (I-V), thk. Dr. Abdulghafur b. Abdulhak Al-Balûshî, Al-Madînatu’l-Munaware, Maktabatu-l-Iman, 1412/1991.
- Ibn Rajab, *Latâifu-l-Ma’ârif*, Dâru Ibn Hazm, 1424.
- Ibn Sa’d, Abû ‘Abdillah Muhammad b. Sa’d b. Menî‘ Al-Hâshimî bi’l-Walâ Al-Basrî Al-Baghdâdî (m. 230), *At-Tabakâtu-l-Kubrâ* (I-VIII), thk. Ihsan Abbas, Beyrouth, Dâru Sâdr, 1968.
- Ibn Al-Jawzî, *Sifâtu s-Safwa*, I-IV, Beyrouth 1979;
- , *Âdâbu-l-Hasani Al-Basrî*, thk. Suleyman Al-Harsh, Dâru n-Nawâdir, 1428;
- , *Bustânu-l-Wâizîn wa Riyâdu s-Sâmi’in*, Beyrouth 1419.
- Ibnu-l-Asîr, Muhammad Ibn ‘Abdulkarîm Ibn ‘Abdulwâhid Ash-Sheybânî, *Al-Kâmil fi t-Târih*, I-XIII, Beyrouth, 1965;
- , *Usdu’l-Ghâba*, I-VII, Le Caire 1970.
- Ibnu-l-Mubârak (m. 181), *Az-Zuhd*, Beyrouth, Dâru-l-Kutubi Al-‘Ilmiyya, ts.
- Imâm Rabbânî, *Maktûbât*, I-III, Istanbul 2007-2010, Maison d’Edition Yâsin.
- Kandemir, M. Yashar, *Shifâ-i Sherîf Sherh*, Istanbul 2012.
- Kandemir, Yaşar ; Çakan, İsmail Lutfi; Küçük, Rashit, *Riyâdu s-Sâlihîn Terjuma wa Sherh*, Istanbul, Kampanya Kitapları, 1434/2013.
- Karaman, Hayrettin, *Ebediyet Yolcusunu Uğurlarken*, Ankara, 1999.
- Kastallânî, Abu Al-‘Abbas Ahmad Ibn Muhammad, *Al-Mawâhibu-l-Ladunniyya*, I-II, Egypte 1281.
- Kashmîrî, Muhammad Enwarshâh (m. 1352/1933), *at-Tasrîh bimâ Tawâtara fî Nuzûli’l-Mesîh*, Haleb, 1385/1965.
- Qattânî, *Nizâmu’l-Hukûmati’n-Nabawiyya (At-Tarâtibu-l-Idâriyya)*, Beyrouth 1996.
- Kısakurek, Necip Fâzıl, *İman ve Islâm Atlası*, Istanbul 2017, Büyük Doğu Edition.

- Kudâi, Muhammad b. Salâme b. Ja'far (m. 454), *Musnadu'sh-Shihâb*, Muassasatu r-Risâla, Beyrouth 1986.
- Al-Qurtubî, Abû Abdullah Shamsuddîn Muhammad b. Ahmad b. Abû Bakr b. Ferah al-Ensârî al-Hazrejî (m. 671/1273), *At-Tazkira bi-Ahvâli'l-Mawtâ wa Umûri'l-Âhira*, Riyâd: Dâru'l-Minhâj, 1425;
 _____, *Al-Jâmi li-Ahkâmi-l-Qur'ân*, I-XX, Beyrouth 1985.
- Kushayrî, Abu-l-Kâsim Zaynu-l-Islâm Abdulkarîm b. Hawâzin b. Abdilmalik (m. 465/1072), *Latâifu'l-Ishârât*, thk. Abdullatif Hasan Abdurrahman, Beyrouth: Dâru-l-Kutubi Al- 'Ilmiyya, 2000 ;
 _____, *Ar-Risâla*, Le Caire, Dâru-l-Ma'ârif.
- Mahmûd Sâmî Ramazanoğlu, *Musâhabe I*, Istanbul: Editions Erkam, 2008.
- Mâlik b. Enes b. Mâlik b. Abî Âmir Al-Asbahî Al-Yemenî, Abû 'Abdillâh, (m. 179/795), *Al-Muwatta' (I-II)*, imp. Muhammad Fuad Abdulbaki, Istanbul 1992.
- Munâvî, Muhammad Abdurraûf, *Fayzu-l-Kadîr Sharhu-l-Jâmi'i s-Saghîr*, I-VI, Beyrouth 1994.
- Munzirî, *At-Targhîb wa t-Tarhîb*, Beyrouth 1417.
- Muslim, Abû Al-Husayn Muslim b. Al-Hajjâj b. Muslim Al-Kushayrî (m. 261/875), *As-Sahîh*, I-III, Istanbul 1992.
- An-Nasâ'i, Abû Abdurrahman Ahmad b. Shuayb b. Ali al-Horâsânî (m. 303/915), *Al-Mujtebâ minq s-Sunqn (As-Sunqnu's-Sughrâ) (I-VIII)*, Istanbul: Editions Çağrı, 1992.
- Nawavî, *Riyâdu s-Sâlihîn*, Beyrouth, ts;
 _____, *Sharhu Sahîhi Muslim*, Egypte 1981.
- Râzî, Abû Abdullah Fahraddin Muhammad b. Omar b. Hasan b. Husayn At-Taymî (m. 606/1210), *At-Tafsîru'l-Kabîr (Mafâtîhu'l-Ghayb) (I-XXXII)*, Beyrouth: Dâru Ihyâi t-Turâsi-l-Arabî, 1420.
- Sayyid Kutub, *Mashâhidu-l-Qiyâma fi-l-Qur'ân (Qur'ân'da Qiyâma Sahneleri)*, trad. A. Faruk Haznedaroğlu, Istanbul, Editions Ravza, 1997.
- Suyûtî, Abdurrahman b. Abi Bakr, Jalâluddin (m. 911/1505), *Sharhu's-Sudûr*, Lubnân 1417.
 _____, *Al-Jâmiu s-Saghîr*, Egypte 1306;
 _____, *Bushra-l-Kaib bi-Likâi'l-Habîb*, Dammas 1425;
 _____, *Lubâbu n-Nukûl*, tahrîc: Abdurrazzak Al-Mahdî, Beyrouth : Dâru'l-Kitâbi'l-Arabî, 1426/2006 ;
 _____, *Târihu-l-Hulafâ*, Egypte 1969;

- _____, *Ad-Durru-l-Mansûr fî t-Tafsîr bi-l-Ma'sûr* (I-VIII), Beyrouth : Dâr Al-Fikr, ts.;
- _____, *Ad-Dibâj 'alâ Sahîhi Muslim Ibn Hajjâj*, Dâru Ibn Affân, 1416.
- Shârânî, Abû Abdurrahman Abdulwahhab Ibn Ahmad Ibn Ali Al-Misrî (m. 973/1565), *Muhtasaru Tazkireti'l-Qurtubî: Ölum, Qiyâma, Âhîret ve Âhir Zaman Alâmetleri*, trad. Halil Gunaydın, Istanbul, Editions Bedir, ts.
- At-Tabarânî, Al-Hâfiz Abu'l-Kâsim Sulayman bin Ahmad b. Eyyûb (m. 360/971), *al-Mu'jamu'l-Kabîr* (I-XXV), thk. Hamdî b. Abdilmajîd as-Salafî, Beyrouth, Dâru Ihyâi t-Turâsî'l-Arabî.
- At-Tabarî, Muhammad b. Jarîr b. Yezîd b. Kathîr b. Gâlib al-Âmulî, Abû Jafar (m. 310/923), *Jâmiu-l-Bayân fî Ta'wîli-l-Qur'ân* (I-XXIV), thk. Ahmad Muhammad Shâkir, Muassasatu r-Risâla, 1420/2000.
- Tiybî, *Al-Kâshif An Haqâiqi s-Sunan*, Makkah, 1417.
- At-Tirmidhî, Abû Îsâ Muhammad b. Îsâ b. Sawra (Yazîd) b. Musa b. Dahhâq (m. 279/892), *as-Sunan* (I-V), thk. Ahmad Muhammad Shâkir - M. Fuad Abdulbâkî - Ibrahim Atve Ivaz, Egypte : Maktabatu Mustafa al-Bâbî, 1395/1975 ; Istanbul 1992.
- Wâhidî, Abu-l-Hasen Ali b. Ahmad b. Muhammad b. Ali An-Naysabûrî Ash-Shâfi'î (m. 468/1076), *Asbâbu Nuzûli-l-Qur'ân*, thk. Kemâl Besyûnî Zağlûl, Beyrouth, Dâru'l-Kutubî'l-'Ilmiyya, 1411/1990.
- Yılmaz, Hasan Kâmil, *Altın Silsile*, Istanbul 2005, Editions Erkam.
- Yurdagur, Metin, «Duhân» mad., *Diyânet Islâm Ansiklopedisi*, année: 1994, tom: 9, pages: 546-548.

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------|----------|
| PRÉSENTATION | 5 |
| PRÉFACE | 7 |

1^{ère} PARTIE

LE VOYAGE ÉTERNEL / 15

| | |
|---|-----------|
| LE VOYAGE VERS L'ÉTERNITÉ | 17 |
| Toute âme goûtera la mort | 18 |
| Œuvrer pour embellir la mort | 20 |
| La mort de chacun sera fonction de son état | 25 |
| Mourir en tant que Musulman | 27 |
| Dans quel état serons-nous ? | 37 |

2^{ème} PARTIE

LA FOI AU JOUR DU JUGEMENT DERNIER / 39

| | |
|--|-----------|
| LA FOI AU JOUR DU JUGEMENT DERNIER..... | 41 |
| Le monde d'ici-bas à côté de la vie éternelle..... | 45 |
| Est-il raisonnable d'échanger un moment bref contre l'Éternité ? ... | 47 |
| Les provisions pour l'Au-delà | 54 |
| Les avantages de la Foi au Jour de Jugement | 57 |
| Comment Dieu Tout-Puissant invite-t-Il Son serviteur à Sa Rencontre ? | 62 |



3^{ème} PARTIE
LA MORT / 75

| | |
|--|-----|
| LA MORT | 77 |
| La méditation sur la mort | 77 |
| Un voyage en solitaire et sans retour | 84 |
| Chacun sera ressuscité dans l'état où il était au moment de sa mort..... | 86 |
| Pour le Salut de la Foi au dernier Souffle | 89 |
| À côté de l'agonisant..... | 98 |
| Au moment de la mort..... | 99 |
| Le Regret..... | 103 |
| Le Voyage de l'Âme | 109 |
| Le Voyage du Corps..... | 114 |

4^{ème} PARTIE
LA VIE DANS LA TOMBE / 117

| | |
|---|-----|
| LA VIE DANS LA TOMBE ET DANS L'AU-DELÀ | 118 |
| LA VIE DANS LA TOMBE | 121 |
| L'interrogatoire de la Tombe..... | 124 |
| Le châtiment de la Tombe | 129 |
| Pour s'affranchir du châtiment de la tombe | 137 |
| Les Bénédictiones dans la Tombe..... | 138 |
| Les corps préservés dans la tombe..... | 142 |
| Les Actions à accomplir après la mort | 146 |
| 1. Tajhîz, Taqfîn et Tashyi..... | 147 |
| 2. Payer les dettes..... | 152 |
| 3. Respecter les Dernières Volontés | 154 |
| 4. L'invocation et le repentir | 155 |
| 5. L'aumône et la charité | 164 |



| | |
|--|-----|
| 6. La Lecture du Coran | 166 |
| 7. Les condoléances | 168 |
| Les erreurs effectuées vis-à-vis du mort | 169 |
| Quelques superstitions liées aux funérailles..... | 179 |
| Erreurs dans les visites des cimetières et tombeaux..... | 180 |

5^{ème} PARTIE

LA RÉSURRECTION / 185

| | |
|---|------------|
| LA RÉSURRECTION | 187 |
| LES SIGNES DU JOUR DE LA RÉSURRECTION | 187 |
| a) Les Petits et Moyens Signes | 188 |
| 1. L'Avènement du Prophète ﷺ | 189 |
| 2. Augmentation de l'Ignorance dans les Sciences religieuses... 189 | |
| 3. L'augmentation des troubles et des assassinats..... | 191 |
| 4. Les gens incompetents qui ont la Parole | 194 |
| 5. Le Temps se contractera :..... | 195 |
| 6. Il y aura une abondance de biens..... | 195 |
| 7. L'affaiblissement de la salutation | 196 |
| 8. Les autres Signes précurseurs annoncés par le Prophète ﷺ .. 196 | |
| 9. Il viendra un temps... .. | 199 |
| b) Les Grands Signes | 205 |
| 1. La Fumée | 207 |
| 2. L'Antéchrist..... | 210 |
| <i>Les caractéristiques du Dajjâl</i> | <i>217</i> |
| <i>Pour se protéger du Dajjâl.....</i> | <i>218</i> |
| 3. La Dabbatan al-Ard (دَابَّةٌ مِّنَ الْأَرْضِ)..... | 220 |
| 4. Le Soleil se levant de l'Ouest..... | 222 |
| 5. La descente d'Isâ ﷺ – Jésus, fils de Marie..... | 224 |
| 6. Gog et Magog (يَأْجُوجُ وَمَأْجُوجُ)..... | 225 |

| | |
|--|------------|
| 7. Un Engloutissement en Orient, Un autre en Occident, Un troisième en Arabie | 228 |
| 8. Un feu naissant au Yémen (ou bien dans le Hidjâz) | 229 |
| L'ARRIVÉE DE L'HEURE | 229 |
| Le Soufflement dans la Trompe | 230 |

6^{ème} PARTIE

LES ÉTATS DE L'AU-DELÀ / 233

| | |
|---|------------|
| LES ÉTATS DE L'AU-DELÀ | 235 |
| 1. La Résurrection (Al-Ba'th Bad Al Mawt) | 235 |
| Des exemples de résurrection dans le Coran | 242 |
| a) <i>Les oiseaux décomposés, puis ressuscités</i> | 242 |
| b) <i>La Résurrection des gens foudroyés</i> | 244 |
| c) <i>La Résurrection après cent ans</i> | 245 |
| Le Bassin | 246 |
| La Résurrection et son Lieu | 248 |
| L'Intercession de notre Prophète ﷺ | 252 |
| La Descente des gens du ciel | 262 |
| La Manifestation de Dieu Tout-Puissant..... | 263 |
| Ceux qui entreront au Paradis sans jugement | 264 |
| Ceux qui entreront en Enfer sans jugement | 270 |
| L'ouverture du Livre des actes..... | 273 |
| Les Comptes..... | 277 |
| <i>Les Comptes des Animaux</i> | 277 |
| <i>Les Comptes des Hommes</i> | 281 |
| <i>Les Témoins Fiables</i> | 283 |
| <i>La Violence des Comptes</i> | 289 |
| <i>Manifestation de Miséricorde envers les Croyants</i> | 294 |
| <i>Quelles seront les questions ?</i> | 295 |



| | |
|---|-----|
| <i>Pour alléger les Comptes</i> | 301 |
| La Balance (Mizan) | 305 |
| <i>L'Intercession des croyants, des actions et du Coran</i> | 309 |
| Le Pont (Sirât)..... | 311 |
| <i>L'Attente après le Pont</i> | 317 |
| Ceux qui n'éprouveront ni peur, ni chagrin | 318 |

7^{ème} PARTIE

L'ENFER / 325

| | |
|---|------------|
| L'ENFER | 327 |
| L'Horreur de l'Enfer | 328 |
| Les Tourments de l'Enfer | 332 |
| Ceux qui désirent la Destruction | 340 |
| Les portes ouvrant à l'Enfer : | |
| Les péchés visibles et les péchés cachés..... | 342 |
| • La Fierté, l'Orgueil | 347 |
| • L'Envie | 350 |
| • La Colère | 351 |
| • L'Ostentation (Ar-Riyâ') | 352 |
| • L'Avarice | 354 |
| • Le Gaspillage | 357 |
| • L'Espionnage (tajassus) | 358 |
| • Le mensonge | 360 |
| • La Médisance | 362 |
| Les Sauvés de l'Enfer | 366 |

8^{ème} PARTIE

LE PARADIS / 373

| | |
|-------------------------|------------|
| LE PARADIS | 375 |
|-------------------------|------------|

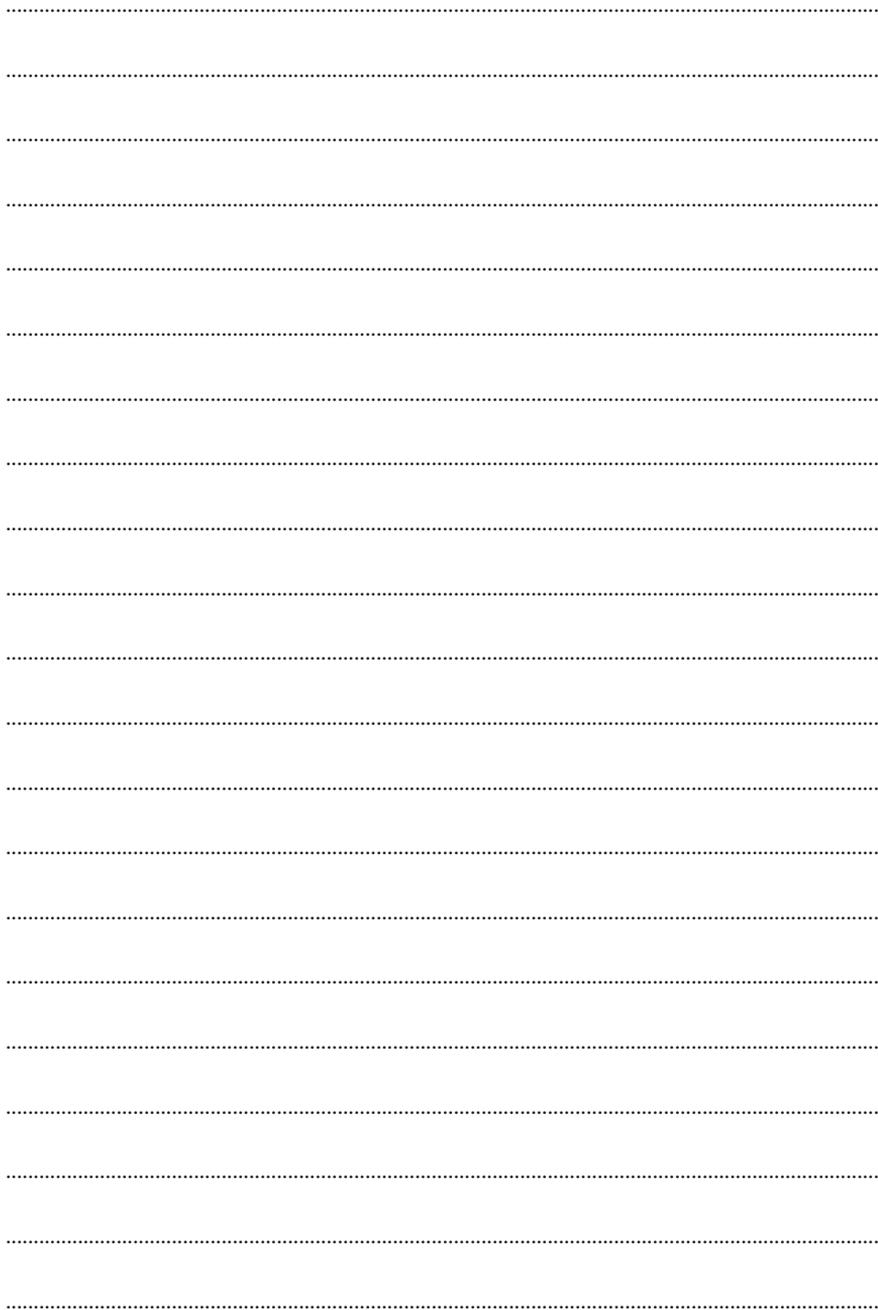
| | |
|--|-----|
| L'immensité et la beauté du Paradis..... | 378 |
| Les Récompenses du Paradis..... | 380 |
| Les Rivières du Paradis | 384 |
| Une Beauté au-delà de l'imagination | 386 |
| La Couronne des bienfaits du Paradis : l'Agrément divin | 389 |
| Ruyatullah : La Vision d'Allah | 392 |
| Les Portes ouvrant au Paradis: les Obligations Physiques et Internes..... | 394 |
| Les Obligations Physiques..... | 395 |
| Les Obligations Internes | 400 |
| La Haute Moralité | 402 |
| La Courtoisie et l'Humilité..... | 405 |
| Purifier l'ego des mauvaises caractéristiques (Tazkiya)..... | 407 |
| La Sincérité (Ikhlâs) | 409 |
| La Méditation | 410 |
| L'Humilité..... | 412 |
| La Fiabilité (Al-Amn) et la Véracité (As-Sidq) | 414 |

9^{ème} PARTIE

| | |
|--|------------|
| AVERTISSEMENTS POUR LES VOYAGEURS DE L'ÉTERNITÉ / | 417 |
| AVERTISSEMENTS POUR LES VOYAGEURS DE L'ÉTERNITÉ. | 419 |
| DERNIER MOT | 427 |
| SOURCES | 434 |







OUVRAGES ISLAMIQUES

GRATUITS AU FORMAT PDF

SUR INTERNET VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT
1350 OEUVRES ISLAMIQUES EN 59 LANGUES



Les livres islamiques en différentes langues
sont désormais disponibles pour vous sur le site internet
www.islamicpublishing.org en PDF format.